

# TABLE DES MATIERES

## Introduction

### *1 Le contexte socio-politique*

#### **1.1 Les particularités du système politique luxembourgeois**

- 1.1.1 Les régions, source de clivages politiques
  - 1.1.1.1 La Ville de Luxembourg et son agglomération
  - 1.1.1.2 L'OESLING : une société politique autonome ?
  - 1.1.1.3 La circonscription Sud : mémoire ouvrière et municipalités socialistes
- 1.1.2 La recherche permanente du consensus et ses conséquences
  - 1.1.2.1 La fin des clivages historiques
    - 1.1.2.1.1 L'Eglise et l'Etat
    - 1.1.2.1.2 L'Etat et l'Economie
  - 1.1.2.2 L'existence d'une démocratie consociative et son corollaire, la prédominance des partis «attrape-tout »
  - 1.1.2.3 Le rôle modérateur des partenaires sociaux : permanence et contestations
- 1.1.3 La campagne électorale dans les médias
  - 1.1.3.1 La presse luxembourgeoise
  - 1.1.3.2 Les thèmes politiques qui ont dominé la campagne
    - 1.1.3.2.1 L'introduction d'un nouveau régime de pension statutaire pour les fonctionnaires à recruter.
    - 1.1.3.2.2 Le projet d'un système de transport en commun (BTB)
    - 1.1.3.2.3 La démission de Jacques SANTER et sa candidature aux élections européennes.
    - 1.1.3.2.4 Le premier conflit européen au KOSOVO engageant des troupes de l'OTAN
    - 1.1.3.2.5 La suspension des fonctions de Gérard REUTER, président de la Cour des Comptes.
    - 1.1.3.2.6 Les difficultés internes de la coalition SPD/GRÜNE en Allemagne.
  - 1.1.3.3 La perception de la campagne électorale

#### **1.2 Le système des partis**

- 1.2.1 Le Parti Chrétien Social
  - 1.2.1.1 Les origines de la fondation du parti catholique au Luxembourg
  - 1.2.1.2 Le Parti de la Droite entre catholicisme social et corporatisme
  - 1.2.1.3 Le Parti Chrétien Social ou l'institution du STAATSTRAGEND
- 1.2.2 Le Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois
  - 1.2.2.1 Le progressisme originel
  - 1.2.2.2 L'influence syndicale dans le Parti
  - 1.2.2.3 La modernisation du Parti Socialiste
- 1.2.3 Le Parti Démocratique
  - 1.2.3.1 Les origines du Parti Démocratique
  - 1.2.3.2 La crise du libéralisme pendant les années 20 et 30
  - 1.2.3.3 Reconstruction d'un parti libéral et progressisme du Parti Démocratique
  - 1.2.3.4 Le Parti Démocratique contemporain
- 1.2.4 La Mouance Communiste au Luxembourg
  - 1.2.4.1 Le Parti Communiste Luxembourgeois : une histoire banale
  - 1.2.4.2 L'isolement du Parti Communiste Luxembourgeois
  - 1.2.4.3 La Gauche ou le mouvement communiste en mutation ?
- 1.2.5 La Mouance Ecologiste
  - 1.2.5.1 Une nouvelle culture politique ?
  - 1.2.5.2 La difficile fondation d'un parti unitaire
  - 1.2.5.3 L'institutionnalisation du parti
- 1.2.6 L'Action Démocratique pour l'équité des Retraites
  - 1.2.6.1 Les origines populaires de l'ADR
  - 1.2.6.2 L'ADR parti de droite radicale ?
  - 1.2.6.3 L'ADR ou le parti anti-système ?

#### **1.3 Les principales tendances électorales**

- 1.3.1 Les principales tendances par circonscription
  - 1.3.1.1 La circonscription Centre
  - 1.3.1.2 La circonscription Sud
  - 1.3.1.3 La circonscription Nord
  - 1.3.1.4 La circonscription Est
  - 1.3.1.5 Les résultats au niveau national
- 1.3.2 La non-participation
  - 1.3.2.1 Les particularités du vote
  - 1.3.2.2 La non-participation latente
    - 1.3.2.2.1 Le vote blanc et nul
    - 1.3.2.2.2 Le vote partiel
  - 1.3.2.3 La non-participation électorale effective
    - 1.3.2.3.1 Les interprétations de l'abstention
    - 1.3.2.3.2 L'abstention au Luxembourg et dans les Etats limitrophes
    - 1.3.2.3.3 L'abstention d'après le sondage
    - 1.3.2.3.4 L'abstention d'après le rapport des assesseurs

## **2 L'étude du panachage**

### **2.1 Le panachage d'après les résultats**

- 2.1.1 L'étude du panachage d'après les résultats
  - 2.1.1.1 Le Parti Chrétien Social : Le parti des notables en mutation
    - 2.1.1.1.1 Le PCS et le Sud
    - 2.1.1.1.2 Le PCS et le Nord
    - 2.1.1.1.3 Le PCS et le Centre
    - 2.1.1.1.4 Le PCS et l'Est
  - 2.1.1.2 Le Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois : Le parti municipal
    - 2.1.1.2.1 Le POSL et le Sud
    - 2.1.1.2.2 Le POSL et le Nord
    - 2.1.1.2.3 Le POSL et le Centre
    - 2.1.1.2.4 Le POSL et l'Est
  - 2.1.1.3 Le Parti Démocratique : La personnalisation de la campagne
    - 2.1.1.3.1 Le DP et le Sud
    - 2.1.1.3.2 Le DP et le Nord
    - 2.1.1.3.3 Le DP et le Centre
    - 2.1.1.3.4 Le DP et l'Est
  - 2.1.1.4 La mouvance communiste : Les notables de gauche
    - 2.1.1.4.1 La Gauche et le Sud
    - 2.1.1.4.2 La Gauche et le Nord
    - 2.1.1.4.3 La Gauche et le Centre
    - 2.1.1.4.4 La Gauche et l'Est
  - 2.1.1.5 La mouvance écologiste : Le parti des nouveaux gestionnaires ?
    - 2.1.1.5.1 *les Verts* et le Sud
    - 2.1.1.5.2 *Les Verts* et le Nord
    - 2.1.1.5.3 *Les Verts* et le Centre
    - 2.1.1.5.4 *Les Verts* et l'Est
    - 2.1.1.5.5 La dissidence écologiste : Le GAL
  - 2.1.1.6 L'Action Démocratique pour l'équité des Retraites : Les candidats atypiques
    - 2.1.1.6.1 L'ADR et le Sud
    - 2.1.1.6.2 L'ADR et le Nord
    - 2.1.1.6.3 L'ADR et le Centre
    - 2.1.1.6.4 L'ADR et l'Est
- 2.1.2 Le panachage : élément de stabilisation du système politique
  - 2.1.2.1 Les stratégies du panachage
    - 2.1.2.1.1 Les particularités du vote panaché
    - 2.1.2.1.2 Les effets sur le système politique
    - 2.1.2.1.3 Les effets sur l'électeur
    - 2.1.2.1.4 Le débat sur le vote panaché
  - 2.1.2.2 L'évolution du panachage
    - 2.1.2.2.1 Les grandes évolutions
    - 2.1.2.2.2 La répartition des modes de votes par parti et par circonscription
    - 2.1.2.2.3 La répartition du vote panaché (vote intra liste- vote inter-liste) d'après notre échantillon :

### **2.2 L'étude des bulletins**

- 2.2.1 Explication de l'échantillonnage
- 2.2.2 La structure des bulletins
  - 2.2.2.1 Nombre de listes sur un bulletin
  - 2.2.2.2 Nombre de suffrages sur un bulletin
  - 2.2.2.3 Nombre de candidats sur un bulletin
  - 2.2.2.4 Pourcentage de femmes sur un bulletin
- 2.2.3 La «distance» entre les partis et entre les candidats
  - 2.2.3.1 Les dix candidats les plus couramment associés à la tête de liste par parti et par circonscription :
    - 2.2.3.1.1 Circonscription Sud
    - 2.2.3.1.2 Circonscription Centre
    - 2.2.3.1.3 Circonscription Nord
    - 2.2.3.1.4 Circonscription Est
  - 2.2.3.2 L'analyse des bulletins panachés par parti : enseignements et interprétations
    - 2.2.3.2.1 Le PCS
    - 2.2.3.2.2 Le POSL
    - 2.2.3.2.3 Le DP
    - 2.2.3.2.4 La Gauche
    - 2.2.3.2.5 Les Verts
    - 2.2.3.2.6 L'ADR

## **2.3 Etude multivariée des bulletins**

- 2.3.1 Distances et proximités des partis selon le CRISP
- 2.3.2 La circonscription Nord
- 2.3.3 La circonscription Est
- 2.3.4 La circonscription Centre
- 2.3.5 La circonscription Sud
- 2.3.6 Synthèse
- 2.3.7 Le panachage des candidats : distanciation par rapport aux partis
  - 2.3.7.1 Paires de candidats pour la circonscription Sud
  - 2.3.7.2 Paires de candidats pour la circonscription Est
  - 2.3.7.3 Paires de candidats pour la circonscription Centre
  - 2.3.7.4 Paires de candidats pour la circonscription Nord

## **2.4 L'influence du panachage sur le champ politique luxembourgeois**

- 2.4.1 Les idées développées par le CRISP
- 2.4.2 Les permanences et les évolutions
- 2.4.3 Les stratégies
- 2.4.4 Les facteurs de perturbation pour un vote panaché

## **3 L'analyse du sondage**

### **3.1 La perception de la politique par les électeurs**

- 3.1.1 L'intérêt pour la politique
- 3.1.2 La confiance envers les hommes politiques
- 3.1.3 La compétence des différents partis
- 3.1.4 Les opinions émises par les sondés sur la société luxembourgeoise, la situation économique passée et future
  - 3.1.4.1 La légitimation politique des inégalités dans la société
  - 3.1.4.2 Les opinions sur la situation économique depuis 1994
    - 3.1.4.2.1 La situation économique au Luxembourg depuis 1994
    - 3.1.4.2.2 La situation économique dans la circonscription électorale
    - 3.1.4.2.3 La situation économique personnelle
  - 3.1.4.3 La situation économique d'ici un à deux ans, après le changement de gouvernement
    - 3.1.4.3.1 La situation économique au Luxembourg et dans la circonscription électorale
    - 3.1.4.3.2 La situation économique personnelle

### **3.2 Le vote d'après le sondage**

- 3.2.1 Le vote en 1999

- 3.2.1.1 La façon de voter
  - 3.2.1.1.1 L'importance du vote par panachage
  - 3.2.1.1.2 La façon de voter selon le niveau de formation
  - 3.2.1.1.3 La façon de voter selon la préférence partisane
- 3.2.1.2 Les caractéristiques des différents électorats
  - 3.2.1.2.1 La structure par âge des différents partis
  - 3.2.1.2.2 L'électorat du POSL et celui du PCS vieillissent
  - 3.2.1.2.3 L'implantation géographique des partis
  - 3.2.1.2.4 Le niveau de formation et le statut professionnel
  - 3.2.1.2.5 Quelques différences selon le sexe
- 3.2.1.3 Les trois principaux motifs expliquant le vote prioritaire envers un parti
  - 3.2.1.3.1 Des différences selon l'âge
  - 3.2.1.3.2 Les motifs des hommes et des femmes
  - 3.2.1.3.3 Les motifs selon le niveau de formation
  - 3.2.1.3.4 Les trois principaux motifs selon le métier
  - 3.2.1.3.5 Les trois principaux motifs selon les partis privilégiés
  - 3.2.1.3.6 Les trois principaux motifs pour avoir voté pour un ou plusieurs autres partis
- 3.2.2 Les comparaisons : 1994-1999

### **3.3 Les explications du vote**

- 3.3.1 La caractérisation des différents électorats
  - 3.3.1.1 La thématique du sondage
  - 3.3.1.2 Interprétation des résultats
    - 3.3.1.2.1 Le Parti Démocratique (14,27% de l'échantillon)
    - 3.3.1.2.2 Le Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois (11,02% de l'échantillon total)
    - 3.3.1.2.3 Le Parti Chrétien Social
    - 3.3.1.2.4 Les panacheurs PCS
    - 3.3.1.2.5 Les *Verts* (6,13% de l'échantillon)
    - 3.3.1.2.6 L'Action Démocratique pour l'équité des retraites (4,9% de l'effectif total)
    - 3.3.1.2.7 Refus
  - 3.3.1.3 Représentations graphiques
- 3.3.2 L'ancrage régional et national
  - 3.3.2.1 Le sentiment d'appartenance d'après le sondage
  - 3.3.2.2 Analyse factorielle du sentiment d'appartenance
- 3.3.3 L'influence de certains thèmes
  - 3.3.3.1 Des différences selon l'âge
  - 3.3.3.2 Des différences selon le sexe
  - 3.3.3.3 L'influence des thèmes selon le niveau de formation
  - 3.3.3.4 Les thèmes selon la profession
  - 3.3.3.5 Les thèmes selon la préférence partisane
  - 3.3.3.6 Les thèmes décisifs pour les élections
- 3.3.4 L'échelle matérialisme postmatérialisme
  - 3.3.4.1 Présentation des données
  - 3.3.4.2 Traitement des données
    - 3.3.4.2.1 Etude statistique descriptive
    - 3.3.4.2.2 Etude de l'analyse factorielle
    - 3.3.4.2.3 Représentations graphiques
    - 3.3.4.2.4 Autre méthode complémentaire

## **4 Bibliographie Générale**

### **4.1 Articles**

### **4.2 Livres**

### **4.3 Documents**

- 4.3.1 Articles de presse
- 4.3.2 Documents institutionnels
- 4.3.3 Documents partis et associations
- 4.3.4 Documents de recherche

## **5 Annexes**

- 5.1 Méthodes d'analyse factorielle**
- 5.2 Etude des bulletins : Panachage des candidats (2.3.7)**
- 5.3 Cartes des résultats**
- 5.4 Tableaux du sondage ILReS**



## Introduction

### Les précurseurs

L'année 1974 marque un tournant dans l'histoire politique du Luxembourg. Pour la première fois, le *parti pivot* du système politique luxembourgeois, le Parti Chrétien Social est relégué dans l'opposition. Tout comme son précurseur (le Parti de la Droite) qui avait dominé les coalitions gouvernementales depuis l'introduction du suffrage universel au Luxembourg en 1919 (abstraction faite d'une parenthèse de quelques mois), le PCS avait toujours été au pouvoir depuis sa création en 1945.

En fait, ce *séisme* politique entérinait une profonde mutation sociale : **le monde rural qui avait dominé la société luxembourgeoise** (bien au-delà de son importance économique réelle) **s'était effondré au cours des années cinquante et soixante et n'avait plus l'emprise d'antan dans l'imaginaire national**. D'une autre manière, **le clivage qui avait dominé le premier siècle de l'existence du jeune Etat** (se déclinant selon les occasions comme le clivage opposant la Campagne à la Ville, l'Agriculture à l'Industrie, le Cléricalisme à la Laïcité, la Tradition à la Modernité) **avait définitivement perdu de sa vigueur**<sup>1</sup>.

Dans l'élan qui accompagnait ce renouveau, la demande d'une meilleure compréhension du champ politique s'est alors manifestée.

Comme tout outillage d'analyse en sciences politiques faisait défaut au Luxembourg, l'étude première sur les élections fut confiée à un organisme de recherche belge, sous la responsabilité de Jules GERARD-LIBOIS directeur du Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques (CRISP) et d'André-Paul FROGNIER professeur à l'Université Catholique de Louvain la Neuve. A cette étude participaient aussi deux jeunes Luxembourgeois : Mario HIRSCH, diplômé d'études et de recherches en science politique (Fondation nationale des sciences politiques, Paris), à l'époque attaché au cabinet du Premier ministre luxembourgeois et assistant à l'Université de Strasbourg et Michel DELVAUX, diplômé de l'Institut d'études politiques et diplômé d'études supérieures de Droit public dont la brillante carrière politique ultérieure fut arrêtée par une mort prématurée.

Il est clair que l'organisation de la recherche en général et des connaissances scientifiques en sociologie politique en particulier au Luxembourg en 1974 (jusqu'à une date très récente) ne permettaient pas l'efficacité d'une telle enquête par des organismes publics ou privés luxembourgeois. Les études sur le comportement électoral luxembourgeois furent donc réalisées par le CRISP jusqu'aux élections de 1994. On peut regretter que, malgré la richesse documentaire mise à disposition par la Chambre

---

<sup>1</sup> FEHLEN, F., «Les années cinquante, la fin de la société traditionnelle ? A propos d'une étude sociologique publiée dans les années cinquante». In WEY, C., (sous la direction de) *Le Luxembourg des années 50 : Une société de petite dimension entre tradition et modernité*. Luxembourg, publications scientifiques du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, tome III, pp19-32, 1999.



des Députés, le CRISP n'a jamais publié dans une revue scientifique l'exploitation de telles données<sup>2</sup>.

Il faut mentionner toutefois, l'article rédigé par les deux collaborateurs luxembourgeois au premier projet du CRISP, *Le Grand-Duché de Luxembourg, Aspects de sociologie politique*<sup>3</sup> qui rappelèrent que l'étude première, si elle était l'œuvre fondatrice et quelque peu imparfaite des études sociologiques au sujet du Luxembourg, contribuait néanmoins à éclairer les spécificités du système politique luxembourgeois. Notamment ce qui a trait au système électoral, aux caractéristiques de la structure sociale et à la psychologie sociale (les habitudes de vote). Tous ces éléments ayant forcément vocation à attirer l'attention des politologues et sociologues étrangers.

Malgré cet article unique et en l'absence de publications scientifiques de grande envergure (qui auraient trouvé assurément un public, en dépit et à cause de la dimension de l'Etat de Luxembourg), les études du CRISP eurent également un écho des plus limités auprès de la scène politique luxembourgeoise. Ce faible intérêt doit être compris selon deux facteurs :

- En premier lieu, l'extrême faiblesse numérique d'un lectorat avisé et averti des questions sociologiques. La presse, surtout l'hebdomadaire *D'Lëtzebuurger Land*, et les revues « intellectuelles » lorsqu'elles étaient intéressées par ce genre d'étude, ne souhaitaient pas ou ne portaient que très rarement un commentaire autre que celui résumant les principales idées des études du CRISP, sans que l'on puisse admettre que ces articles fassent partie d'une critique scientifique<sup>4</sup>.
- En second lieu, les partis politiques ou les acteurs du système politique luxembourgeois marquèrent au départ un certain désintérêt. Par comparaison, toutes les études électorales de caractère similaire en Allemagne sont non seulement commentées (d'une certaine manière elles font partie des enjeux politiques proprement dits), mais aussi mobilisent des instituts de recherche directement reliés aux partis politiques ou aux syndicats comme la KONRAD ADENAUER STIFTUNG (pour la CDU), la FRIEDRICH EBERT STIFTUNG (pour le SPD) etc. Bien entendu, les partis politiques luxembourgeois ne pouvaient mobiliser autant de moyens humains et financiers pour produire des études critiques de qualité scientifique.

---

<sup>2</sup> Par exemple, l'article de GOVAERT, S. (pourtant chercheur au CRISP) « Le Grand-Duché de Luxembourg : une stabilité trompeuse ? » *Revue Internationale de Politique Comparée*, n°3, 1997, n'aborde que les aspects politologiques du système luxembourgeois (par exemple, la démocratie consociative).

<sup>3</sup> DELVAUX, M., et HIRSCH, M., « Le Grand-Duché de Luxembourg, aspects de sociologie électorale ». *Res Publica*, Volume XVIII, n°1, p101-113, 1976.

<sup>4</sup> A l'exception notable, une nouvelle fois de HIRSCH, M., et DELVAUX, M., qui publièrent plusieurs articles dans le *Lëtzebuurger Land* : « Remarques sur les clivages politiques et sociaux au Luxembourg » série d'articles publiés dans les numéros du 30 août au 13 septembre 1974 et « Hypothèses sur la base sociale des partis », publié le 3 janvier 1975.



Par conséquent, les études du CRISP ont fini par *s'enliser dans la routine*<sup>5</sup> du fait de l'absence d'intérêt de la part du public luxembourgeois.

## Le regain d'intérêt

Toutefois, à partir de la fin des années 1980, trois changements à des niveaux différents sont intervenus au Luxembourg et permettent de comprendre en partie un regain d'intérêt pour les études électorales :

- **Au niveau politique :**

Les partis se sont professionnalisés surtout par le biais de leurs fractions à la Chambre qui a doté les députés d'assistants. Certains partis ont regroupé les postes ainsi créés dans un pool commun permettant l'engagement de personnel universitaire. D'autre part, le personnel de la Chambre a augmenté. Une preuve de l'existence de ce nouveau groupe disposant du temps et des compétences à s'occuper d'études électorales est un texte du PCS<sup>6</sup>. Suite à la publication du rapport du CRISP sur les élections de 1989, le PCS exprima son désaccord non seulement sur les résultats de l'enquête proprement dite, mais aussi sur les sondages effectués par l'ILReS (Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et d'Etudes des Marchés). C'est ainsi que sans devenir une ressource essentielle du combat politique, la critique des études électorales de la part des partis politiques luxembourgeois devint l'un des éléments du débat politique *post-électoral*. De plus, la polémique naissante après 1994 (notamment le sentiment «*qu'on pourrait faire mieux*») est emblématique des prémices d'un enjeu politique et d'une interrogation sur les outils de la recherche au Luxembourg<sup>7</sup>.

Même si l'ILReS, le seul institut établi au Luxembourg, existe depuis 1978, les sondages n'entrent que lentement dans les mœurs de la vie politique luxembourgeoise.

- **Au niveau des médias :**

Aux médias existant en 1974 se sont ajoutés au fil des ans une télé luxembourgeoise, d'abord hebdomadaire, dont l'influence sur la vie politique a encore augmenté après son passage à un rythme journalier. Suite à la libéralisation des ondes, de nouvelles radios ont vu le jour, parmi lesquelles il faut surtout relever la radio-socio-culturelle, première et unique radio de service public au Luxembourg. Faut-il parler du Gréngespoun, l'hebdomadaire proche des écologistes qui se veut aussi la VOIX des

---

<sup>5</sup> Cette remarque ne veut pas être une simple critique gratuite, mais seulement une constatation qui s'impose à celui qui lit d'affilée les quatre premières études. Des parties entières sont recopiées, la panoplie des méthodes statistiques se rétrécit d'étude en étude, les références bibliographiques ne sont pas mises à jour, le nombre de personnes interrogées ne fait que diminuer etc.

<sup>6</sup> François COLLING, alors président du groupe parlementaire l'adressa le 16 mars 1992 à la présidente de la Chambre.

<sup>7</sup> Sur l'enjeu politique des études électorales, relevons qu'au Luxembourg le calcul même du résultat des élections législatives par parti est source de débat. Se rapporter par exemple à l'article de HEINTZ, M., «Un séisme silencieux», *Luxemburger Wort-La Voix du Luxembourg* page Politik und Gesellschaft, le 21 juillet 1999.





jeunes générations ce qu'il vient de manifester récemment par le changement de son nom? Il s'appellera dorénavant WOXX. Faut-il parler du Jeudi, premier hebdomadaire francophone du Luxembourg qui peine à trouver son lectorat? Ou du Télécran, journal télé à fort tirage qui remplit aussi la mission d'un illustré, aux photographes auxquels les hommes et femmes politiques ouvrent volontiers leurs portes<sup>8</sup>. Avec le nombre croissant des médias et l'importance qu'ils ont acquise dans les campagnes électorales, un public intéressé s'est développé.

- **Au niveau des institutions de recherche :**

Avec la loi de 1987 créant les Centres de Recherche Public, la recherche au Luxembourg a commencé à connaître un certain essor. Il faudra mentionner d'autres institutions qui font des recherches en sciences sociales et humaines sans être régies par cette loi, comme le CEPS-Instead ou le Centre d'études et de recherche européennes Robert Schuman.

En 1996, la Chambre a voté la réforme du Centre Universitaire<sup>9</sup>. En 1999, un Fonds National de la Recherche a été créé et même si l'effort de la recherche porte surtout sur des projets appliqués qui doivent avoir des retombées économiques, la nécessité d'une Université au Luxembourg et de la Recherche en sciences humaines et sociales est de plus en plus patente.

Suite à cette triple évolution, la publication de l'étude du CRISP portant sur les élections de 1989 a rencontré pour la première fois un certain écho. Ceci a conduit en 1994 à un appel d'offre public auquel répondaient le CRP – Gabriel Lippmann, qui alors s'appelait encore CRP – Centre universitaire, le CEPS et le CRISP. C'est ce dernier qui a remporté le marché et il a présenté une nouvelle étude d'une meilleure qualité apportant ainsi la preuve que le déclin de ses études était aussi dû au désintérêt du public luxembourgeois.

## **L'étude de 1999**

En donnant en 1999, le mandat au CRP – Gabriel Lippmann de réaliser la sixième étude, la Chambre a non seulement reconnu la qualité de nos travaux antérieurs, mais elle a aussi contribué à la création d'une compétence locale en sciences politiques. En effet, il ne suffit pas de réaliser des études, il faut encore diffuser ce savoir et ce faisant former le public concerné. Nous voilà bien au cœur des missions des CRP.

Avec une étude réalisée en 1999 sur la participation des Femmes à la vie politique, l'étude pour la Chambre qui se poursuit jusqu'à la fin de l'année académique 2000/2001 et une nouvelle étude pour le Ministère de la Promotion Féminine (faisant le suivi des

---

<sup>8</sup> Cette liste n'est pas exhaustive et d'autre part il ne faut pas oublier que les médias déjà présents en 1974 ont fait peau neuve entre-temps.

<sup>9</sup> Le Centre Universitaire de Luxembourg a été créé par la loi du 18 juin 1969 sur l'enseignement supérieur et l'homologation des titres et grades étrangers et la loi du 11 février 1974 portant statut du Centre Universitaire. Le Centre de Recherche Public - Gabriel LIPPMANN a été créé par Règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 portant création d'un centre de recherche public auprès du Centre Universitaire de Luxembourg.



candidates élues lors des élections communales, qui est sur le point de commencer pour une période de deux années), **un institut en sciences politiques est en train de s'établir au Luxembourg**. Même s'il est encore trop modeste pour avoir la masse critique nécessaire à une activité autonome, il pourrait se développer à l'intérieur du CRP – Gabriel Lippmann et/ou à l'intérieur du CIEL, le Centre Interdisciplinaire d'Études sur le Luxembourg, institution commune au Centre Universitaire et au CRP, dont la création s'avère de plus en plus indispensable.

Nous saluons donc l'initiative du bureau de la Chambre qui, en privilégiant la solution luxembourgeoise, a montré un sens de l'initiative comparable à ses prédécesseurs lors des élections de 1974. Nous remercions la Chambre de la confiance qu'elle nous a donnée en nous investissant de cette mission de recherche. Osons espérer que le rapport que nous présentons ci-après et l'effort de divulgation des résultats seront à la hauteur de son attente.

## Le plan de l'étude

Si notre démarche se place dans la continuité des études du CRISP, elle a non seulement l'ambition de les dépasser, mais aussi de renouer avec l'esprit novateur qui avait animé la première analyse en 1974.

La **première partie** offre un aperçu de la campagne électorale et de ses enjeux tout en les situant dans l'histoire des partis et les particularités du système politique luxembourgeois. Elle étudie aussi les principales tendances du comportement électoral dont la non-participation. Même si elle n'a pas la prétention d'être une étude complète du système politique, cette première partie veut donner, surtout aux personnes ne connaissant pas le Grand-Duché, une première introduction au champ politique luxembourgeois. De toute l'étude, c'est le chapitre qui contient le plus de jugements subjectifs et nous sommes conscients que les personnes engagées dans un parti auront parfois des difficultés à partager nos interprétations.

Comme il n'existe à ce jour aucune monographie sur le système politique luxembourgeois, nous nous sommes efforcés d'utiliser le plus grand nombre de publications, sans toutefois avoir la prétention à l'exhaustivité. Cette première partie est novatrice, car le CRISP s'était limité toujours à une très brève caractérisation des «*partis et listes en compétition*».

La continuité de notre étude est manifeste dans la **deuxième partie**. Elle reprend ce qui fait l'originalité même de l'entreprise des études de la Chambre : à savoir l'analyse statistique des bulletins.

Grâce au **panachage** l'électeur luxembourgeois a la possibilité de créer lui-même son «parti» idéal *en piochant* des candidats sur toutes les listes, liberté qu'il partage avec peu d'électeurs en Europe – on peut penser à la Suisse, à d'autres pays au niveau communal comme la France – et qu'il emploie avec une certaine maturité.

Les élections luxembourgeoises offrent l'occasion pratiquement unique au monde d'analyser ce comportement et voilà pourquoi nous pensons que son étude peut être



d'un intérêt général pour les sciences politiques. Dans cette perspective, il faut voir nos réflexions sur la distance politique et surtout sur sa mesure, par lesquelles nous essayons de nous démarquer de l'approche du CRISP. Certes les différenciations que nous apportons au niveau des méthodes statistiques intéresseront peu le public soucieux de l'explication des résultats électoraux. Toutefois, elles nous semblent importantes même si elles conduisent le lecteur sur le terrain de la recherche fondamentale.

Nous avons ajouté une analyse très fouillée des voix personnelles dans les différentes circonscriptions, parti par parti, pour comprendre les mécanismes qui permettent d'obtenir celles-ci.

Le lecteur connaissant nos travaux antérieurs regrettera l'absence d'analyse des résultats par l'analyse des correspondances, méthode qui était, depuis nos premières publications en 1987<sup>10</sup>, devenue notre image de marque. Ne pouvant pas tout faire, nous nous sommes concentrés sur l'analyse des bulletins et sur l'analyse d'un sondage que nous avons fait exécuter par l'ILReS.

En effet, depuis 1989, la Chambre a commandité (parallèlement aux études du CRISP) un **sondage** auprès de l'ILReS. Le sondage effectué à l'occasion des élections de 1999 constitue l'objet de la **troisième partie**. Une des critiques exprimées à l'égard des études électorales était le cloisonnement entre le sondage et l'étude des bulletins, entre l'ILReS et le CRISP.

C'est seulement en 1994 que le CRISP prend pour la première fois acte de l'existence du sondage. Mais il ne l'a pas vraiment utilisé. La Chambre a voulu surmonter cette situation en désignant un seul maître d'œuvre pour l'analyse des bulletins et du sondage. La troisième partie constitue donc un commentaire des tableaux que les personnes intéressées trouveront en annexe. Elle comporte aussi des analyses multivariées de certains aspects, comme la caractérisation des électeurs par une classification hiérarchique, l'échelle matérialisme postmatérialisme de Ronald INGLEHART. Certaines questions du sondage seront cependant abordées dans les deux autres parties pour assurer la cohérence de l'argumentation.

Nous n'avons pas jugé utile de perpétuer la tradition du CRISP en publiant un fascicule avec les principaux résultats électoraux. Si l'utilité d'un tel répertoire ne peut être remise en cause, il ferait double emploi avec d'autres publications des mêmes résultats par le STATEC ou par le Gouvernement. Aujourd'hui, les résultats exhaustifs et détaillés sont disponibles sur Internet<sup>11</sup>, c'est pourquoi l'utilité de ce volet ne nous apparaît plus évidente.

Une autre lacune qu'il faut avouer d'emblée : l'absence de l'étude des élections européennes. Cet aspect que nous avons négligé faute de temps, tout comme le lien entre les élections législatives et communales, sera abordé pendant les quelques mois où le projet se poursuivra encore.

---

<sup>10</sup> BISSDORFF, R., et FEHLEN, F., «Die Stadt Luxemburg wählt nicht homogen (I) », *Forum*, november 1987. Voir aussi : FEHLEN, F., « Comportement électoral et indicateurs socio-démographiques ». *Bulletin du Statec*, Vol XXXXI, n°7, pp253-274, 1994. FEHLEN, F. "The Cloud of Candidates. Exploring the Political Field", in: BLASIUS G. and GREENACRE M., *Visualization of Categorical Data*. San Diego : Academic Press, pp. 159-170, 1998.

<sup>11</sup> Grand-Duché de Luxembourg, *Elections 1999 Résultats officiels* : <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>.



## Les collaborateurs de l'étude

Le présent rapport a été rédigé sous la direction de Fernand FEHLEN, dans le cadre d'un projet de recherche mené au CRP - Gabriel Lippmann. Il s'inscrit dans une démarche de longue haleine pour comprendre le champ politique luxembourgeois comme l'un des aspects de la société luxembourgeoise. Cette démarche plus sociologique que *politologique*, est accompagnée d'une recherche axée sur l'utilisation des statistiques multivariées.

Philippe POIRIER (membre du CERAD-CNRS, Université de Rennes I) dont la thèse de doctorat en politique comparée portait sur *les nouvelles droites en Europe*, a apporté la problématique des sciences politiques. Il a rédigé la majeure partie de ce rapport. Surtout le chapitre 1 porte sa marque. Il témoigne de la confrontation du jeune chercheur fraîchement venu de France, tout imbu des concepts et problématiques de la politologie, confronté au microcosme luxembourgeois.

Isabelle PIROTH, statisticienne au CRP - Gabriel Lippmann, est intervenue dans l'analyse et l'interprétation du sondage et a participé à la rédaction du texte. Elle a été épaulée par Hélène LEISTEL, étudiante en mathématique à l'Université de Nancy qui pendant son stage de DESS passé au CRP, a collaboré à l'exploitation multivariée des bulletins et du sondage.

Charles MARGUE de l'ILReS a non seulement assuré le bon déroulement du sondage et l'exploitation de celui-ci, mais il nous a aidés en mettant à notre disposition sa profonde connaissance du champ politique luxembourgeois. D'autre part, l'ILReS a réalisé la saisie de l'échantillon des bulletins sur support informatique.

Nous tenons à remercier l'historien Claude WEY, avec lequel nous avons discuté longuement de la première partie et à qui nous devons maintes indications essentielles et remarques judicieuses.

Sophie CAVALIERE, Paul MILMEISTER, Yann CLAUDEL, stagiaires venant respectivement de Metz, Bruxelles et Nancy ont participé de façon ponctuelle et limitée à l'étude, notamment lors du tirage de l'échantillon.

Le suivi de l'étude était assuré pour la Chambre par un groupe d'accompagnement composé de François BAUSCH (député écologiste), Alex BODRY (ancien ministre, député socialiste), Gast GIBERYEN (député de l'ADR), Marc GLESENER (secrétaire de la fraction parlementaire du PCS) et Dan THEISEN (secrétaire de la fraction parlementaire libérale) et coordonné par Joé THIELEN (conseiller à La Chambre des Députés). Nous avons pu discuter dans un climat d'ouverture et d'attention certains chapitres de l'étude et su profiter de leurs nombreuses interventions qui se sont avérées pertinentes.

Contrairement au CRISP qui a recherché les conseils des acteurs du champ politique – dans la première étude du CRISP, on trouve les noms d'une trentaine de personnes consultées<sup>12</sup>, politiques et journalistes confondus – nous avons fait le choix méthodologique de nous reporter à nos propres connaissances et de nous référer à des

---

<sup>12</sup> CRISP, *Les élections législatives du 26 mai 1974 au Grand-Duché de Luxembourg. Analyse des résultats et des comportements électoraux*, Luxembourg, p154, 1975.



sources publiées. Nous avons cependant fait une entorse à ce principe en rencontrant Ben FAYOT, historien du POSL, qui a bien voulu discuter avec nous du chapitre traitant de son parti.

Les auteurs et surtout le chef de projet, Fernand Fehlen, assument seuls la responsabilité de l'étude réalisée pour le compte de la Chambre des Députés par le CRP – Gabriel Lippmann.

# 1 Le contexte socio-politique

## 1.1 Les particularités du système politique luxembourgeois

### 1.1.1 Les régions, source de clivages politiques

Un système politique ne se définit pas uniquement par la présence de partis. Il est aussi la combinaison d'institutions et d'agents structurants, c'est-à-dire des organismes publics et des mouvements associatifs ou syndicaux qui par leurs actions, leurs rôles et l'autorité qui leur est conférée, déterminent aussi le système en lui-même. Au-delà des institutions et des organisations issues du milieu associatif, il est important de remarquer que des clivages historiques ou des accords sociaux sont également facteurs de définition du système politique. Sans qu'il soit ici possible de dresser une liste exhaustive des institutions et des agents structurants qui existent au Luxembourg, nous préférons rappeler ceux qui déterminent les particularités du système politique luxembourgeois. Nous pouvons établir pour cela quatre niveaux : les dynamiques régionales, les institutions publiques, les partenaires sociaux et les clivages historiques. Nous pouvons par commodité regrouper ces quatre niveaux en une problématique : le rapport à l'espace. En effet bien que nous soyons confrontés à un Etat de petite dimension il existe un lien entre l'espace et l'identité politique. Il est important de reconnaître des sous-ensembles : La Ville de Luxembourg, l'OESLING et le réseau des petites agglomérations au Sud du pays, dans l'ancien bassin minier et sidérurgique. En d'autres termes, le Luxembourg possède aussi une pluralité de cultures politiques qui engendrent une certaine permanence électorale

#### 1.1.1.1 La Ville de Luxembourg et son agglomération

*Primo*, la Ville de Luxembourg, par son statut de capitale nationale, de sièges des institutions européennes, de l'établissement de nombreuses compagnies bancaires internationales et d'une importante communauté portugaise issue de l'immigration, est composée d'une population non luxembourgeoise très importante et en progression (46,1 % en 1990, 55,9% en 1999)<sup>1</sup>.

L'importance de la communauté étrangère en Ville de Luxembourg outre le rapport à «l'autre » soulève aussi les questions de la citoyenneté et de la place de certains Luxembourgeois dans les nouvelles structures économiques du pays.

En effet, le développement croissant de la place financière et les activités liées aux autoroutes de l'information impliquent l'appel d'une main d'œuvre hautement qualifiée à l'extérieur du pays<sup>2</sup>. Certains Luxembourgeois, ne disposant pas de la formation adéquate, sont dès lors confrontés à une situation sociale inédite. En effet, brusquement ils découvrent que le rayonnement économique du Luxembourg ne se borne plus à la

---

<sup>1</sup> Ville de Luxembourg, *la Ville en quelques Chiffres*, [http://www.luxembourg-city.lu/vdl/html\\_fr/11/index.html](http://www.luxembourg-city.lu/vdl/html_fr/11/index.html).

<sup>2</sup> Ce constat a été relevé entre autres par le Conseil Economique et Social du Luxembourg, *Avis annuels : évolution économique financière et sociale du pays*. Plus particulièrement dans le point 3, Une Economie nationale en mutation profonde : 3. 5 L'importance du savoir : 3521 Maintenir un environnement attrayant pour des experts étrangers et 3522 Adopter une approche plus souple au niveau des permis de travail Luxembourg, pp48-51, 1999.



seule Grande Région (Sarre, Lorraine, Luxembourg belge et Luxembourg), mais désormais à l'échelle de l'Union européenne. Cette situation sociale inédite a sans doute des répercussions sur les réformes des politiques publiques (en matière de formation et d'éducation par exemple) de la définition du rôle de l'Etat luxembourgeois et sur le comportement électoral.

De plus, cette question de l'existence d'une communauté politique luxembourgeoise à côté d'une communauté étrangère principalement orientée vers l'économique pose avec acuité le problème de la citoyenneté. Mario HIRSCH parle à juste titre pour le Luxembourg d'un système politique pénétré. C'est-à-dire :

*«des non-membres de la société nationale qui participent directement et avec autorité par des actions prises en commun avec des membres de la société soit à l'allocation de ses valeurs soit à la mobilisation de soutiens au profit de ses objectifs... »<sup>3</sup>.*

En effet, si les étrangers communautaires ne peuvent participer aux élections législatives, au niveau communal (du fait des dispositions du traité de MAASTRICHT portant sur le droit de vote des ressortissants communautaires<sup>4</sup>), ils représentent 32,4% de la population en âge de voter. Si lors des élections communales d'octobre 1999, ils ne représentaient que 6% du corps électoral effectif et seuls sept candidats non luxembourgeois furent élus<sup>5</sup>, les *étrangers en résidence* déterminent par leurs activités économiques des questions sociales qui auront des répercussions sur le comportement électoral des Luxembourgeois. D'ailleurs, bien qu'aucun parti ne remette en cause directement le principe de la citoyenneté actuelle à l'exception des *Verts*, de façon sous-jacente il existe un débat relayé par des associations bien implantées telle l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés ou par les organes consultatifs telle le Conseil Economique et Social<sup>6</sup>.

*Secundo*, les frontières administratives et les organes de gestion collective de la Ville de Luxembourg (de la circonscription Centre) ne correspondent plus au phénomène de *rurbanisation*<sup>7</sup> qui s'y développe. Car de plus en plus, il existe un phénomène de migrations quotidiennes entre la Ville et son hinterland, composé à la fois de communes «dortoirs» ou périurbaines. Par conséquent, la mobilité du travail, la résidence dans des communes autrefois rurales d'une population à fort capital social ou économique, modifie en partie l'identification politique qui existait par le passé dans la *circonscription-capitale* et ceci sur deux niveaux :

<sup>3</sup> HIRSCH, M., «Emprise de structure et identité nationale : Le sentiment national peut-il compenser les handicaps de la petite dimension». *Les Cahiers Luxembourgeois, dossier Réflexions autour de l'identité*, XXXVe année, pp50-51, 1988.

<sup>4</sup> Service Information et Presse, Les campagnes de communication du gouvernement luxembourgeois : *Droit de vote des étrangers aux élections européennes et communales, février 1998*.

<sup>5</sup> Citant une étude du SESOPI, *la Voix du Luxembourg* «droit de vote des ressortissants communautaires : sept candidats non-luxembourgeois élus». Mardi 12 octobre, pIII, 1999.

<sup>6</sup> ASTI, *Pour une politique volontariste d'intégration : les élections de 1999, un tremplin pour les droits égaux !* Dans son avis de base, le CES en avril 1993 a consacré un chapitre spécial au droit de vote des étrangers, à un moment donc où le Traité de Maastricht sur l'Union Européenne du 7.2.1992 n'avait pas encore été introduit dans la législation nationale par la loi d'approbation du 7.7.1992. Partant du principe de la participation de l'ensemble des habitants d'une commune à la vie politique, il se demanda s'il n'était pas opportun d'examiner la possibilité d'accorder également ce droit aux ressortissants des pays non-membres de l'Union.

<sup>7</sup> Usité en géographie humaine pour décrire l'urbanisation lâche des zones rurales à proximité des villes dont elles deviennent les banlieues. In, *le Petit Robert*. Dictionnaires le Robert, Paris : juin 1996.



- D'une part, dans les communes anciennement rurales, les nouveaux entrants participent à la vie politique locale. Il peut exister une vision concurrente de la gestion municipale et des questions qui s'y rapportent entre les *anciens* et les *nouveaux* résidents. De plus des bourgmestres, confrontés à la gestion et à la nécessaire implantation de nouvelles infrastructures (lotissements, dessertes routières), sont souvent dépourvus des compétences techniques pourtant nécessaires. Ils s'en remettent aux administrations de l'Etat ou bien seront contestés dans leur pouvoir par des candidats qui pourront apparaître aux yeux des électeurs comme ayant les compétences requises en la circonstance.
- D'autre part, la société politique luxembourgeoise en Ville de Luxembourg est dominée par une société «patricienne» où le Parti Démocratique détenant le pouvoir depuis 1945, joue le rôle de contre-pouvoir et de sélection du personnel politique vis-à-vis du gouvernement national détenu par le PCS. Comme nous l'avons noté, l'espace de rayonnement de la Ville de Luxembourg qui s'étend au-delà des frontières administratives de la ville pose le problème de l'*intercommunalité* dans le développement de l'agglomération. Ce qui peut remettre en cause les attributs traditionnels de la société «patricienne». On peut toutefois remarquer que l'emprise du Parti Démocratique s'accroît au-delà de Ville de Luxembourg aux élections communales de 1999. Dans toute la circonscription Centre, le PDL détient désormais cinquante des 123 sièges disponibles (contre 39 en 1987) soit 40,6% des voix, contre 33 sièges pour le PCS (26,8%) en recul, 28 pour le POSL (22,7% ; + trois sièges), sept sièges pour les *Verts* (plus deux sièges par rapport à 1993) et trois pour l'ADR (sans changement)<sup>8</sup>.

Dans le même temps, ceci oblige à réfléchir à des politiques de transports qui ne sont plus du simple ressort du conseil échevinal mais aussi du gouvernement national. L'enjeu de la définition et de l'organisation de l'espace de la Ville de Luxembourg devient par conséquent un agent structurant du système politique. Dans la mesure où tous les acteurs, ceux qui détiennent les municipalités actuelles (surtout le DP et le PCS) et ceux qui souhaitent acquérir une visibilité (*les Verts* par exemple), sont soucieux du devenir de la *circonscription-capitale*. Un projet comme le BTB, (train et tramway régional que nous aborderons par la suite) témoigne justement de l'apparition d'enjeux politiques autour du développement économique, urbain et environnemental de la Ville de Luxembourg avec son espace.

### 1.1.1.2 L'OESLING : une société politique autonome ?

A bien des égards, l'OESLING (la circonscription Nord) forme une sous-société politique. Elle est à la fois le produit de l'existence de petites communes (et son système de notabilités), du prolongement et de la manifestation de *localismes* (par exemple linguistiques) et d'un rapport historiquement difficile entre un centre et une périphérie. L'ensemble de ces éléments permet aussi de comprendre l'évolution de la structure partisane originale par rapport aux autres circonscriptions.

---

<sup>8</sup> HANSEN, J., « La Freccia Azzurra », *D'Lëtzebuurger Land*, le 15 octobre 1999.





En effet, les structures économiques sont demeurées beaucoup plus longtemps basées sur l'agriculture et la sylviculture que dans le reste du pays<sup>9</sup>. La Centrale Paysanne (BAUERNZENTRALE) (principale organisation syndicale agricole et agent de modernisation de l'agriculture sur un mode similaire à la FNSEA en France<sup>10</sup>) a conservé un poids beaucoup plus important en dépit du déclin de la population agricole sur l'ensemble du pays par le contrôle indirect de nombreuses petites industries agro-alimentaires dans la circonscription Nord et du poids des organisations agricoles<sup>11</sup>. Ajoutons qu'une partie de l'électorat rural «libéré» du travail agricole en lui-même, a pu être récupéré ainsi dans les laiteries, industries du bois ou administrations forestières au profit du PCS par l'intermédiaire du syndicat agricole (cette situation s'est reproduite dans la petite circonscription Est où les organisations professionnelles de la viticulture luxembourgeoise peuvent à certains égards être comparées au rôle de la Centrale Paysanne)<sup>12</sup>.

De plus, le Nord est resté une *société de la ruralité* dans la mesure où il n'existe pas d'agglomération importante qui pourrait jouer le rôle de moteur de l'économie locale et de pôle attractif en matière d'emploi. Les deux principales agglomérations ne dépassent pas les 6000 habitants<sup>13</sup>. Et, si les structures économiques ne sont plus déterminées tout à fait par l'agriculture et le rapport qui existait entre le «gros bourg» et les petites communes environnantes, il demeure néanmoins un espace rural où des *rurbains* vont et viennent non seulement pour leur travail vers le centre de la circonscription mais aussi et surtout vers la Ville de Luxembourg. En d'autres termes, les électeurs du Nord ne sont plus tout à fait des ruraux au sens ancien du terme, c'est-à-dire vivant directement ou indirectement du travail lié à l'exploitation agricole mais leur espace d'habitation, la taille des communes, leur tradition familiale et leurs migrations quotidiennes les replacent toujours dans un espace à caractère rural.

### **La continuité et les modifications d'un espace rural (notamment la rurbanisation) ont assurément des répercussions sur le comportement politique des électeurs de l'OESLING.**

Car se posera l'épineuse question du développement économique local et de l'amélioration des voies de communication entre le Nord et la Capitale. Cette question peut d'ailleurs engendrer deux types de comportements politiques :

---

<sup>9</sup> Lors du dernier recensement de la population en 1991, la population ayant un emploi dans le secteur agriculture/horticulture représentait 16,96% dans le canton de Clervaux, 8,4% dans le canton de Vianden, 9,76% dans le canton de Wiltz, 13,24% dans le canton de Redange, et 4,13% dans le canton de Diekirch alors qu'elle ne représentait que 3,25% sur l'ensemble du pays. D'après les chiffres fournis par le STATEC, *Recensement de la population au 1<sup>er</sup> mars 1991*. Luxembourg, mai 1993.

<sup>10</sup> Sur la captation du vote des agriculteurs à travers les organisations professionnelles et syndicales lors du processus de modernisation de l'agriculture, on se rapportera au livre de MARIE, B., *Les Agriculteurs et la Politique*. Paris : LGDJ Montchrestien, 1999.

<sup>11</sup> GENGLER, C., «Le monde rural» *Le Luxembourg dans tous ses états*, La Garennes Colombes : Editions de l'Espace Européen : pp64-67, 1987.

<sup>12</sup> Sur le rôle de la Centrale Paysanne et l'évolution de l'agriculture dans la seconde moitié du XXième siècle, on se rapportera à l'article de BUCHLER, J.P., « Die entwicklung der luxemburger lanwirtschaft », *Mémorial* 1989, pp705-718, 1989.

<sup>13</sup> Le chef lieu de la circonscription Diekirch a une population de 5.650 (1995) <http://www.tageblatt.lu/COMMUNES/DIEKIR/index.html>, Wiltz a une population de 4.035 (1.12.1995) <http://www.tageblatt.lu/COMMUNES/WILTZ/index.html>



- Dans un premier temps la tentation du repli, de la dénonciation du centre jugé incapable de répondre aux demandes de la région Nord. Dans ce cas de figure, tout le poids de l'affectif envers sa commune d'origine et de résidence entraînera nécessairement la recherche d'une délimitation symbolique pour sa «petite société ». Il faudra alors cultiver ses différences afin d'exister par rapport à l'autre (ici l'autre est la capitale)<sup>14</sup>. Cette recherche d'une démarcation identitaire de l'ordre du symbolique peut être trouvée par exemple dans l'attention toute particulière que l'on fera à l'accentuation de sa langue luxembourgeoise ou à l'utilisation fréquente de mots en patois locaux dans la conversation. Ou bien encore par la création d'une télévision communautaire pour le seul Nord (NORDLICHT TV) qui s'adresse pour un bassin de population ne dépassant pas les 60 000 habitants ! Dans ce cas précis, nous pourrions dire que la recherche d'une *identité à soi*<sup>15</sup> dans la circonscription Nord est un phénomène identique à ce que Gilbert TRAUSCH avait évoqué au sujet de la situation de l'agriculture et de son déclin dans la société luxembourgeoise : «...*Il existe un décalage avec lequel des transformations économiques et sociales agissent sur les mentalités...* »<sup>16</sup>. Ce décalage et la recherche d'une distanciation symbolique réunissent les conditions de l'émergence à la fois de nouvelles forces politiques et du renforcement du poids électoral des notables locaux<sup>17</sup>.
- Dans un second temps il existe aussi une prise de conscience du retard économique et social du Nord<sup>18</sup>: « *Il n'y a pire danger, pour une région comme la nôtre que de se replier sur elle-même en s'abandonnant à une vaine nostalgie de temps et des structures qui assurément ne reviennent plus. Le folklore d'une «BAUERKIRMES» ne nous fera pas revenir au romantisme de la circulation au tombereau entre les villes et les villages...* »<sup>19</sup>.

---

<sup>14</sup> Au cours de l'enquête effectuée après les élections, on a interrogé les électeurs sur leur attachement, qu'il soit local, régional, national ou international. Il leur a été demandé de mentionner, par ordre de préférence, les deux entités dont ils se sentaient les plus proches. 17% des personnes interrogées se sentent habitants de leur région que ce soit en premier ou en second. Ce pourcentage monte à 22% pour les habitants du Nord, où l'attachement à l'Oesling est fort. Par ailleurs, 18% des sondés qui résident dans le Sud se considèrent comme habitants de leur région, tout comme 18 % des habitants de l'Est.

<sup>15</sup> Cette recherche d'une *identité à soi* ne s'est pas accompagnée de la création d'un mouvement politique autonome. Cependant, en 1989, le petit parti d'extrême droite NATIONAL BEWEGUNG (mouvement national) présenta une liste qui supposait défendre l'identité et promouvoir l'autonomie régionale du Nord, la LËSCHT FIR DEN EISLECKER AN ENG REGIONALPOLITIK. De même, les écologistes du Nord rejetant les divisions des partis écologistes GLEI et GAP en 1989, firent une liste unique, intégrant dans leur discours et leur dénomination la revendication d'une démocratie locale pour le Nord, D'EKOLOGISTEN FIR DEN NORDEN.

<sup>16</sup> TRAUSCH, G., op.cit, p400, 1995.

<sup>17</sup> Pour DENNINGER, J.M., l'ADR a su présenter des candidats proches des électeurs sur des thèmes que les autres partis ont délaissés ou ne veulent pas aborder. De plus certains de leurs candidats tel KOEPP, J.P., (*décrits par les «intellectuels»*) apparaissent comme les médiateurs régionaux ou sectoriels de problèmes qui ne trouvent pas écho au sein des grandes formations politiques. «dossier spécial : Succès à ne pas sous estimer » *Le Républicain Lorrain*, le 15 juin 1999.

<sup>18</sup> Par exemple KLEEBLATT, A., souligne que les Verts ont toujours insisté sur la volonté de désenclaver le Nord mais aussi et surtout la nécessité de penser un développement économique autre qu'une agriculture touristique. Les Verts proposèrent notamment de développer les infrastructures scolaires par la création d'un Lycée à Redange. «Un accès rapide pour rejoindre le parc naturel », *Le Républicain Lorrain*, le 8 juin 1999.

<sup>19</sup> Entretien accordé à BEVER, P., par Léon BRACONNIER, président de l'association «Le Canton de Clervaux». *Le Républicain Lorrain*, p2, le13 décembre 1999.



- Le retard économique de la circonscription Nord est donc attribué à l'enclavement routier. Le projet autoroutier de la «route Nord » sera donc l'une des voies de la modernisation du Nord. Ce dossier de la création d'une voie rapide «la route Nord » domina en partie les travaux de la législature 1994-1999<sup>20</sup>.

Les débats qui se sont développés autour de la question du respect de l'environnement, de la lenteur des travaux et du contournement des villes, ont permis aussi le renforcement des forces et des personnalités politiques déjà bien implantées. Par exemple, un parti tel le DP fort de son réseau local d'élus municipaux pourra apparaître aussi comme le mouvement qui souhaite innover dans son fief (sans doute parce qu'il est concurrencé aussi dans son rôle par les *Verts* auprès des *rurbains* qui sont les premiers concernés)<sup>21</sup>. Il réclama ainsi un rééquilibrage entre le Nord et le Centre sur le mode compensatoire. Par exemple au cours de la campagne, le DP se déclara en faveur de *délocalisations* vers le Nord (notamment par la création d'antennes administratives et l'implantation privilégiée dans la circonscription Nord des nouvelles entreprises qui viennent s'installer au Luxembourg<sup>22</sup>).

On perçoit ici le rôle que s'approprie l' élu local dans le déblocage d'une situation qui ne relève pourtant pas directement de ses compétences. L' élu local en s'attribuant la parenté du projet de développement, il renforce auprès d'une partie des électeurs le sentiment que seuls les élus locaux, «ceux qui sont du pays », comprennent les problèmes locaux contrairement à l'administration centrale.

### **Nous en arrivons ici à la seconde particularité de la circonscription Nord : la production d'une classe politique quasi-autonome.**

En effet, les municipalités (se partageant surtout entre le PCS et le DP) ont permis la constitution d'un espace politique qui demeure ancré plus à droite que dans le reste du pays<sup>23</sup>. Notons cependant que les élections communales de 1999 ont été marquées par une progression du vote socialiste dans les principales agglomérations (Diekirch, Ettelbruck et Wiltz)<sup>24</sup>. Le personnel politique issu d'un processus particulier de sélection privilégie la notabilité. De plus, il n'a pas toujours su ou pu s'insérer dans le système politique national. C'est à dire, que le Nord développera une réponse régionale à une question politique nationale. Comment comprendre cette situation ?

---

<sup>20</sup> Voir à ce sujet la motion déposée par le député écologiste GIRA C., *Motion de M. Camille Gira relative au tracé de la route du Nord* C-1995-O-059-0003, Chambre des Députés, session ordinaire, séance 059, le 10/07/1996 et le projet de loi A-1997-095-0001 fascicule 095, le 16/12/1997.

<sup>21</sup> L'auteur souligne que l'implantation des *Verts* au niveau des municipalités devrait conforter leurs scores de 1994. Celui-ci souligne également qu'en dépit d'une assise conservatrice, le Nord permet l'émergence toujours de petits partis tel l'ADR. KLEEBLATT. A., «Circonscription Nord : La lutte contre l'inertie » *Le Républicain Lorrain*, le 8 juin 1999.

<sup>22</sup> Voir à ce sujet l'entretien accordé par GOERENS, Ch., «entretien avec les têtes de liste » *Le Républicain Lorrain*, le 8 juin 1999.

<sup>23</sup> Ajoutons que le comportement électoral du Nord n'a été modifié que de façon marginale par l'implantation d'un grand site industriel tel GOODYEAR. En effet, le syndicat LCGB et le syndicat NGL majoritaires sur ce site industriel n'ont pas altéré les systèmes d'appartenance politique comme l'OGB-L aurait pu le faire au bénéfice du POSL.

<sup>24</sup> SIWEK, J.L., «L'image d'un Nord rural et conservateur devra être revue. Les socialistes participeront à la direction des trois villes de l'Oesling », «Socialisme rural », *D'Lëtzebuurger Land*, le 15 octobre 1999.



Autrefois, le PCS s'appuyait sur ce bastion électoral pour conserver la majorité sur un plan national. Toutefois le PCS était obligé d'apparaître comme le parti national. Dès lors les revendications politiques des chrétiens conservateurs du Nord ne pouvaient être relayées en dépit de leur poids électoral important. A partir du moment où la structure nationale n'apparaît plus en mesure d'intégrer dans le système toutes les revendications fondées sur une base régionale, les électeurs privilégieront d'autres modes d'articulations politiques. Ils se tourneront alors vers des «personnalités» locales quelles que soient leurs appartenances politiques<sup>25</sup>.

Ces personnalités locales seront d'autant plus «appréciées» par l'électorat qu'elles seront isolées par rapport à la dynamique interne du pouvoir au sein de chaque parti. Par exemple, les instances du Parti Démocratique et du POSL respectivement sont contrôlées par les élus du Centre et du Sud du pays. Chaque parti politique est un enjeu de pouvoir interne. Chaque minorité qui souhaite contrôler l'appareil du parti mobilise des références, des militants et des événements pour renforcer son poids au sein de l'appareil politique.

Il est clair que dans le système politique luxembourgeois, le poids démographique et le nombre des sièges dévolu à chaque circonscription, renforce le poids des élus des circonscriptions Sud et Centre dans le contrôle de l'appareil du parti. Dès lors les élus du «Nord » bien qu'ils aient occupé les plus hautes fonctions dans leurs partis respectifs (Henri CRAVATTE pour le POSL, Charles GOERENS pour le DP), leurs autorités et leurs marges de manœuvre seront limitées face à la majorité des élus de leurs partis. Les élus du Nord seront donc tentés de jouer la carte de la *victimisation*.

Par contrecoup, cette *victimisation* renforcera le sentiment de l'aliénation et d'incompréhension des électeurs du Nord. C'est pourquoi, ils seront tentés parfois de rétracter leurs votes sur les notables «*victimisés* » par leurs appareils politiques ou voteront pour des personnalités atypiques, tel J.P.KOEPP de l'ADR, qui apparaissent rompre avec le fonctionnement interne des partis nationaux existants.

En définitive, on peut avancer l'idée qu'une distorsion régionale s'est développée entre le Nord et le reste du pays. Distorsion qui engendre une politisation du rapport entre le centre et la périphérie se rapprochant du modèle de S.TARROW<sup>26</sup>. Dès lors cette sous-société politique consciemment ou inconsciemment a engendré un sentiment d'aliénation politique vis-à-vis du Centre même s'il ne s'établit pas dans la réalité des transferts sociaux et économiques de la part du Gouvernement. A partir de cette aliénation, des particularités du système électoral luxembourgeois, l'OESLING demeure par conséquent un espace politique qui implique un certain comportement électoral et une identification politique autre que celles qui peuvent exister dans le reste du pays.

---

<sup>25</sup> Ainsi la députée M.J. JACOBS (PCS) déclara que si CH. GOERENS (DP) obtint plus de voix qu'elle, cela tenait à ce que celui-ci n'était pas impliqué dans la vie nationale luxembourgeoise *Le Républicain Lorrain*, le 14 juin 1999. «dossier spécial : l'ADR devance le POSL, G.WOHLFART seul élu socialiste » *Le Républicain Lorrain*, le 14 juin 1999.

<sup>26</sup> TARROW, S., *Between centre and Periphery, grassroots politicians in Italy and France*. New Haven, Yale University Press, p175, p219, 1977.



### 1.1.1.3 La circonscription Sud : mémoire ouvrière et municipalités socialistes

Nous allons aborder désormais la circonscription Sud. Cette partie nous permettra de mettre en lumière le phénomène de levier qui existe entre élections municipales et élections législatives. De plus, nous soulignerons que l'héritage d'un monde industriel conduit aussi au maintien d'une culture politique particulière. Ce qui engendre un comportement électoral ayant des répercussions nationales du fait que le POSL et les centrales syndicales en sont les acteurs principaux.

La circonscription Sud a longtemps été dominée par le vote ouvrier, vote ouvrier qui rapidement a été monopolisé par le POSL au détriment du Parti Communiste Luxembourgeois. Aux élections législatives de 1959, 1964 et 1984, le POSL dépassait 40% des suffrages, devançant largement les autres partis. Parfois, le PCL enregistrerait des succès électoraux aux élections communales ou aux législatives, sans toutefois remettre en cause l'hégémonie du vote POSL (en 1969, il obtint cependant 22 % des suffrages dans la circonscription).

Le vote ouvrier n'a donc pas été isolé et comprimé dans le Parti Communiste (comme il l'avait été en France). Plus particulièrement, le vote ouvrier des industries lourdes et d'extraction a été intégré dans le jeu démocratique par l'intermédiaire du POSL. Ceci a eu des conséquences importantes pour le système politique luxembourgeois :

Les partis de gauche socialiste et communiste ne sont pas devenus des concurrents électoraux comme en France ou en Italie pour conquérir ou conserver l'électorat ouvrier. Dès les années cinquante, le Parti Communiste Luxembourgeois n'était devenu qu'une force d'appoint pour le POSL dans le cadre des seules élections communales dans le Sud.

Le monde ouvrier canalisé et récupéré par le POSL, il était devenu nécessaire aux autres acteurs du système politique, d'envisager la multiplication des accords et des structures de partenariats sociaux ou des stratégies visant à attirer aussi ce vote ouvrier. En d'autres termes, le comportement électoral des ouvriers privilégiant le POSL dans la circonscription Sud, a permis non seulement leur insertion dans le jeu démocratique mais a obligé le PCS à développer lui-même une politique de concertation sociale. Parfois, le PCS a réussi aussi à capter une partie du vote ouvrier dans cette circonscription. En 1979 après les plans de restructuration des sites industriels décidés par le Gouvernement DP-POSL de G.THORN, le PCS devint alors pour la première fois depuis 1945, une force comparable au POSL (aux alentours de 30%).

L'absence de l'isolement institutionnel du vote ouvrier a conduit rapidement à l'instauration et à la légitimation d'une culture ouvrière importante au Luxembourg. En effet, cette culture ouvrière a survécu à la phase d'expansion de l'industrie, principalement dans le Sud dans la mesure où les institutions liées à celle-ci, ont permis l'expression d'un syndicalisme puissant et la célébration au quotidien de cette culture. A coup sur, au-delà de l'intérêt historique et de la conservation de certains sites industriels au nom de la « mémoire collective » du Sud, la création des musées sur la mine (le parc industriel et ferroviaire du Fond-de-Gras à Differdange, le musée national des mines à Rumelange), les expositions, les clubs d'anciens, les fanfares d'usines et des mines, les clubs de mandolines en perpétuent la mémoire au-delà du déclin de la grande industrie et en particulier de la sidérurgie.



De plus, la politique de reconversion des sites industriels (les «friches industrielles») devient un enjeu politique primordial. En effet, le choix de tel ou tel type de reconversion implique d'une part la concurrence des projets et d'autre part l'apparition d'associations de préservation ou d'intérêts économiques qui sont eux-mêmes des acteurs politiques<sup>27</sup>. Les projets de revitalisation des villes industrielles déclinantes modifient aussi peut-être la dynamique économique et sociale qui peut avoir des conséquences dans la composition du corps électoral. En effet, la modification des quartiers et des zones périurbaines (notamment l'accroissement des zones loties et la création de parcs d'activités économiques) autour de Bettembourg, d'Esch, et de Dudelange peuvent avoir des répercussions politiques<sup>28</sup>.

D'ailleurs, dans une étude précédente, nous avons souligné (après les élections communales à d'Esch-sur-Alzette) que le déclin de l'industrie sidérurgique et l'image des «friches industrielles» montraient l'innocuité d'une certaine forme de socialisme. De plus nous avons attiré l'attention dans notre conclusion sur le point suivant : «...Plus que l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle qui détermine le comportement électoral, c'est l'héritage et la célébration au quotidien d'une culture ouvriériste qui permet selon notre hypothèse de comprendre la défaite du POSL à l'automne 99... »<sup>29</sup>.

A partir de ce constat, quelle est la situation actuelle du monde ouvrier et de la culture ouvrière dans la circonscription Sud ?

Lors du dernier recensement en 1991, la circonscription Sud se distinguait des autres par la composition de la population active de nationalité luxembourgeoise.

D'une part, la déshérence de l'industrie sidérurgique et minière a entraîné la diminution considérable du vote ouvrier et des employés de ce secteur. En 1970, 22,6% de l'ensemble de la population active de nationalité luxembourgeoise travaillait dans le secteur sidérurgique et minier, en 1991 seulement 8,4%<sup>30</sup>. Par contre 68% de la population travaillant dans ce secteur résidait en 1991 dans les cantons d'Esch et de Capellen qui forment la circonscription Sud<sup>31</sup>. Le poids du vote ouvrier et des employés de l'industrie d'extraction s'est donc considérablement amenuisé et de façon consubstantielle se concentre dans la circonscription Sud.

En dépit de l'effondrement du secteur sidérurgique, le Sud conserve d'une certaine manière une prégnance active et passive de cette activité dans le tissu social :

---

<sup>27</sup> Parmi les divers projets et associations, on peut noter celui du GIE-ERSID : Groupement d'Intérêt Economique pour l'Etude et la Reconversion des Sites Sidérurgiques, fondé en septembre 1996 entre l'Etat et l'ARBED et le Comité Esch 2000 ASBL présidé par A. SOLD directeur d'Editpress, éditeur du TAGEBLATT, quotidien proche du POSL.

<sup>28</sup> Sur l'enjeu politique, on se rapportera aux articles de WOLTER, M., Ministre de l'Intérieur (PCS) «Passons aux actes!» et BODRY, A., ancien ministre (POSL) de l'Aménagement du Territoire «Agissons ensemble», *D'Letzebuurger Land*, respectivement les 12 mai 2000 et 19 mai 2000.

<sup>29</sup> FEHLEN, F. et POIRIER, Ph., «La fin d'un certain socialisme ? La nouvelle géographie électorale de la ville d'Esch», *D'Letzebuurger Land*, le 23 octobre 1999.

<sup>30</sup> STATEC, *Recensement de la Population au 1er mars 1991 : principaux résultats*, Luxembourg, répartition par division de la NACE1, p20, 1994.

<sup>31</sup> Ce calcul a été obtenu d'après les deux bulletins du STATEC, *Recensement de la Population au 1er mars 1991 : canton de Capellen*, p4 mars 1993, *canton d'Esch*, p4, octobre 1992.



- Les ouvriers et les employés de ce secteur vivent surtout dans cette circonscription.
- Les préretraités et les retraités de ce secteur (si ceux-ci résident toujours dans cette circonscription) continuent par leurs associations à faire revivre ce secteur.
- La proportion des enfants d'ouvriers de la sidérurgie et des mines demeure certainement importante lorsque l'on sait la proportion d'ouvriers et d'employés travaillant ou ayant travaillé dans ce secteur.

D'autre part, si on regarde la proportion d'ouvriers de nationalité luxembourgeoise tout secteur confondu, ils représentaient 41,6% en 1970 et 30,9% en 1991. En 1991, 40,3% de la population ouvrière de nationalité luxembourgeoise totale du pays résident dans la circonscription Sud. Dans le canton d'Esch 33,2% de la population active de nationalité luxembourgeoise était ouvrière, dans le canton de Capellen 24,7%. A ce niveau, le Sud conserve la primauté du vote ouvrier par rapport aux autres circonscriptions (si on ajoute comme précédemment les votes des retraités ouvriers et les votes des fils et des filles d'ouvriers) on s'aperçoit que «la culture ouvriériste » demeure un phénomène important pour le Sud du pays.

Cependant dans le même temps, face à la conjugaison du déclin des industries manufacturières et à la migration certaine de résidents vers d'autres communes des alentours, les différents conseils communaux ont choisi un plan d'urbanisme privilégiant cette fois-ci, la qualité de vie. Par conséquent, il a fallu revitaliser les activités commerciales et développer les infrastructures sportives et culturelles selon deux perspectives. D'une part enrayer l'hémorragie constatée lors des différents recensements et d'autre part restructurer les «friches » industrielles créées par la disparition de l'industrie sidérurgique. De façon certaine, le passage d'une ville du travail industriel à une ville soucieuse de la qualité de la vie n'est pas sans conséquences sur la composition sociale des villes du Sud et son corollaire : La modification des comportements électoraux<sup>32</sup>.

Pour bien comprendre cette dynamique susmentionnée, il est important de rappeler les trois particularités politiques de la circonscription Sud.

*Primo*, dans le canton d'Esch-sur-Alzette se situent les agglomérations les plus importantes après Luxembourg Ville<sup>33</sup>. Ce réseau de petites cités industrialisées demeure le fief du POSL. Les élections communales de 1999 ont confirmé non seulement la mainmise socialiste sur les principales agglomérations de la Minette (à l'exception de Sanem) mais aussi l'implantation des autres mouvements de la Gauche Luxembourgeoise :

---

<sup>32</sup> Ville d'Esch-sur-Alzette, *Esch-sur-Alzette, du village à la ville industrielle*. Catalogue de l'exposition organisée par la Ville d'Esch-sur-Alzette à l'occasion du 150ème anniversaire de l'indépendance du Grand-Duché du Luxembourg, p59, 1989.

<sup>33</sup> Differdange 17.659 au 28.07.1998 <http://www.restena.lu/differdange/> Dudelange, 17.400 au 01.01.2000 <http://www.tageblatt.lu/COMMUNES/DUDELANGE/index.html> Esch-sur-Alzette, 24.018 au 31.12.97 <http://www.esch.lu/POPUL/index.html> Bettembourg, Pétange (12500) Sanem 12000 <http://www.sanem.lu/>.



- A Esch sur Alzette après de nouvelles élections communales, le POSL a recueilli 32,9%, la Gauche 12,8% et *les Verts* 11,75%<sup>34</sup>.
- A Bettembourg, le POSL a recueilli 49,1% des suffrages, 5,8% pour *les Verts*.
- A Differdange, le POSL a réuni 34,5%, *les Verts* 11,3%, la Gauche 6,7%.
- A Dudelange, le POSL a reçu 59,4%, *les Verts*, 8,4%
- A Sanem, le POSL a recueilli 26,1%, *les Verts* 15,6%, la Gauche 8,2%<sup>35</sup>.

Le fief des gauches luxembourgeoises n'est pas altéré. Le POSL et la Gauche bénéficient sans doute pleinement de l'héritage de la culture ouvriériste. Cependant, le niveau élevé et maintenu des votes en faveur du POSL et l'implantation électorale des *Verts* réussie dans la Minette nous permet de croire que ces partis ont réussi à conserver ou à conquérir des électeurs luxembourgeois qui ne sont pas issus directement du monde ouvrier. Il reste à déterminer l'origine des ces «nouveaux» électeurs. De plus, il faut peut-être envisager qu'une recomposition lente de l'équilibre des forces de gauche luxembourgeoise est à l'œuvre dans cette zone. Tout en sachant, la loi d'airain qui existe au sein du système politique luxembourgeois : le *junior party* renvoyé dans l'opposition réussit toujours à limiter la concurrence des autres partis au sein de son propre espace électoral. Le POSL peut donc espérer à terme perpétuer son hégémonie au sein des gauches luxembourgeoises dans la circonscription Sud.

*Secundo*, le second canton de la circonscription Sud (Capellen) est constitué de petites communes semi-rurales ou semi-urbaines. Ce canton autrefois rural ne peut-être rattaché à la zone de la Minette à l'exception de la commune de Bascharage qui est d'ailleurs la plus importante des communes du canton. Dans, ce canton devenu rurbain (ceci est à vérifier), les conseils communaux se subdivisent en deux zones bien distinctes :

Les communes les plus petites et frontalières de la Belgique (Clemency, Hobscheid) qui élisent leurs conseillers suivant le système de la majorité absolue sont dirigées principalement par des coalitions PCS-DP ou par des élus proches de ces partis.

Les communes les plus importantes et limitrophes de la circonscription Centre (Kopstal, Kehlen, Mamer) élues suivant le système de la représentation proportionnelle sont dirigées par des coalitions où le DP est le plus souvent le *senior party*. Il s'est allié soit au POSL soit à des listes d'intérêts locaux proches des écologistes ou du POSL (Är Equipe à Kopstal, AL à Kehlen)<sup>36</sup>.

---

<sup>34</sup> Ville d'Esch-sur-Alzette, *Elections Communales du 30 avril 2000*  
<http://www.esch.lu/ELECTIONS/index.html>.

<sup>35</sup> Voir le Luxemburger Wort, *Gemengewalen 1999*, Montag, den 11. Oktober 1999,

<sup>36</sup> Au Luxembourg, suivant la taille des communes, il existe deux types d'élections pour les membres du conseil communal. Un scrutin universel uninominal à majorité absolue à 2 tours pour les communes de moins 3500 habitants, Un scrutin de liste à représentation proportionnelle avec possibilité de panachage dans toutes les communes de plus de 3500 habitants ou dans les communes à unique section de plus de 3000 habitants. Se rapporter au Titre III Des opérations électorales, Chapitre II.-Du système de la majorité absolue, Art.162 et Chapitre III-De la représentation proportionnelle, Art.193, In Service Central de Législation, op.cit, p48, p52, 1999.





Le canton de Capellen permettait autrefois au PCS de contenir la force électorale du POSL dans la circonscription Sud. Comment la chose est-elle possible ?

Car les modes d'identification sociale dans ces villages à l'exception de Bascharage ne reproduisaient pas ceux des petites cités industrielles. Le PCS a toujours dominé le POSL dans ce canton à l'exception de 1974. L'écart entre les deux formations était toujours de 7 à 8 points<sup>37</sup>.

De plus le DP disposait d'une bonne assise électorale entre 16,7% et 22,8% alors que dans le canton d'Esch il ne recevait qu'entre 7,6 et 11,9 % sur la période 1974-1994. Au regard des dernières élections communales de 1999, les positions du PCS se sont érodées au profit du DP, du POSL et des écologistes.

Faut-il y voir un phénomène conjoncturel (notamment par la multiplication des listes d'intérêts locaux en 1993 et 1999 qui perturbent en partie les affiliations politiques traditionnelles) ou bien une transformation progressive du corps électoral du fait d'une modification sociale dans les communes périurbaines de la capitale que sont devenues Mamer, Kehlen et Kopstal ?

*Tertio*, les communes de Bascharage, Differdange et Pétange se sont regroupées au sein d'un syndicat intercommunal (le SIKOR). Ce projet d'*intercommunalité* révèle, outre le souci de mettre en commun des ressources pour l'emploi, l'écologie et la culture entre les municipalités, les stratégies des différents acteurs. Si on ajoute la commune de Sanem, on s'aperçoit que ces quatre communes sont dominées depuis 1999 par le PCS (faisant suite à une lente progression d'élections en élections). Le POSL s'il conserve la primauté à Differdange, est rejeté dans l'opposition à Pétange et à Sanem. Les écologistes apparaissent aussi comme une force d'appoint non négligeable pour conserver les villes de Sanem et de Differdange tant pour le PCS que pour le POSL. L'*intercommunalité* créée peut engendrer un nouveau rapport entre les forces politiques. Car chaque acteur tente d'investir la nouvelle structure pour asseoir son pouvoir ou celui qu'il peut escompter<sup>38</sup>. Cette nouvelle donne politique est d'autant plus importante pour le PCS ou le POSL qu'elle leur permet d'espérer modifier ou d'empêcher à terme la dynamique électorale dans ces petites cités industrielles qui sont en mutation sociale et économique.

Comme nous l'avions noté pour les deux autres secteurs de la circonscription Sud, derrière une culture ouvriériste encore dominante (pour le canton d'Esch), l'arrivée des « nouveaux » électeurs ou d'électeurs éloignés de cette culture sociale peut engendrer une recomposition à terme des forces électorales et l'érosion de la domination historique

---

<sup>37</sup> Le PCS a reçu suivant les élections entre 30,3 et 37,1% des voix alors que le POSL n'obtenait qu'entre 23,3 et 30,6% des suffrages sur la période 1974-1994. In CRISP, op.cit, volume I, p31, 1995.

<sup>38</sup> Sur la dynamique du pouvoir au sein des organismes intercommunaux, on se rapportera à l'ouvrage collectif sous la direction de LE SAOUT, R., *L'intercommunalité : logiques nationales et enjeux locaux*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Espace et territoires, 1997.



du POSL dans le Sud<sup>39</sup>. Ce phénomène et les répercussions politiques liées, ont été d'ailleurs esquissées récemment par J.HANSEN :

*« ... Or, il est difficile, voire impossible de ne pas parler politique quand on parle de développement de la ville : les interrelations, les causalités sont omniprésentes. Car si une part croissante d'Eschois travaillent dans le secteur tertiaire, cela expliquerait en partie la régression du vote socialiste, de la traditionnelle idéologie ouvrière. Et si aujourd'hui, les migrations quotidiennes du trafic professionnel vont dans le sens inverse, de Esch vers la capitale, cela indique aussi qu'il faudrait une politique volontariste, pro-active pour le développement économique de la ville. [...] Une grande partie de la mythologie de la cité ne se base-t-elle pas sur la fierté d'avoir toujours eu «l'esprit pionnier...»<sup>40</sup>.*

Cette domination et la légitimation de la culture ouvriériste dans le système politique luxembourgeois peuvent être remises en cause également malgré l'apparente stabilité de la scène syndicale luxembourgeoise et l'existence d'un pacte social luxembourgeois fort. Car, comme nous le verrons par la suite, le principe de l'économie ouverte et l'internationalisation de l'économie luxembourgeoise entraînent une remise en cause du pacte social luxembourgeois. Cette remise en cause du pacte social luxembourgeois est due en partie à l'apparition sur la scène sociale luxembourgeoise de nouveaux acteurs (notamment l'ALEBA<sup>41</sup>) qui sont en rupture avec la culture syndicale héritée de l'ouvriérisme.

### 1.1.2 La recherche permanente du consensus et ses conséquences

Avant d'évoquer proprement dit les thèmes qui sont apparus au cours de la campagne et au-delà d'une approche régionale du système politique luxembourgeois, il faut aussi rappeler le contexte politique luxembourgeois. Car, contrairement à l'idée généralement admise en science politique, les Etats «de petite dimension comme le Grand-Duché connaissent parfois des conflits aussi «rudes» que les «grands» Etats<sup>42</sup>. En effet, trop souvent les études politiques négligent les Etats «modestes» et déduisent (avant même de connaître les résultats de l'enquête) de l'inexistence d'un débat politique de forte intensité.

---

<sup>39</sup> Voir GERGES, M., : « Majorité absolue obtenue ou fortifiée dans cinq communes, majorité relative dans quatre autres, sur seize communes du Sud où l'on vote à la proportionnelle au total. A priori, le bilan du parti socialiste dans son antre historique est positif. Les défaites, surtout celle enregistrée à Esch-sur-Alzette, berceau du mouvement ouvrier luxembourgeois (voir ci-contre), ainsi que les revers subis à Pétange (le Parti chrétien-social y obtient son unique majorité absolue) ou à Bascharage risquent cependant de peser lourd, surtout sur le plan symbolique » In «Rouge fané» D'Lëtzebuurger Land, le 15 octobre 1999.

<sup>40</sup> HANSEN, J., «Utopia 2006», D'Lëtzebuurger Land, le 14 avril 2000.

<sup>41</sup> Association Luxembourgeoise des Employés de Banque qui au fur et à mesure de la croissance du secteur des services financiers dans l'économie luxembourgeoise, consolide son assise. Sur les organisations syndicales au Luxembourg, voir AHLBORN, H., «Le rôle des organisations professionnelles dans le décollage et l'évolution de l'économie», *Mémorial 1989*, op.cit, pp809-823, 1989.

<sup>42</sup> A ce titre, nous renvoyons à l'article de D.SCUTO «l'âge d'or du syndicalisme ouvrier» In WEY, C., (sous la direction) *Le Luxembourg dans les années 50 : Une société de petite dimension entre tradition et modernité. Luxembourg* : Publications scientifiques du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, tome III, p123-148, 1999.



A *contrario*, le système politique luxembourgeois connaît comme toute autre démocratie européenne, des clivages durables qui sont à l'origine de la structuration des débats politiques modernes (Eglise/libéralisme politique, Economie Sociale/Economie de Marché, etc.).

Néanmoins à la différence des «grands Etats », il faut admettre que le débat politique et sa médiatisation ne peuvent engendrer une prise de conscience aussi forte de la part des Luxembourgeois que celle inscrite dans les mœurs politiques françaises. Le Luxembourg se situant dans une position médiane entre la France et l'Allemagne.

En effet, l'appartenance à une culture politique n'est pas aussi déterminante dans la vie personnelle de l'électeur luxembourgeois que dans celle de l'électeur français (à l'exception peut-être de la circonscription Sud). Le fondement d'une telle déclaration s'explique de deux façons (du moins nous semble-t-il) :

- D'une part, le système politique luxembourgeois est exigü. C'est à dire que la prise de décision et la capacité de contestation ne sont le fait que d'un nombre restreint d'hommes (et de femmes) politiques et de quelques hauts fonctionnaires de l'Etat. Ce personnel politique composé des élus et des experts de l'administration se fréquentent de façon obligée et quotidienne.
- D'autre part, la taille du Luxembourg et le nombre des députés par circonscription font que les rapports de proximité persistent entre l'élü et ses électeurs et ce bien au-delà des campagnes politiques ou des manifestations à caractère officiel. C'est à dire, que l'accès de l'électeur à l'élü se fera d'autant plus facilement que l'on peut interpeller lors de manifestations qui n'ont pas de liens directs avec le politique (les manifestations sportives, etc.).

Toutefois, au-delà de l'idée fautive d'un «provincialisme » de bon aloi qui caractériserait le système politique luxembourgeois, il faut bien rechercher d'autres raisons plus convaincantes qui expriment l'apaisement des conflits politiques luxembourgeois. Nous en décelons trois :

- La fin des clivages historiques
- L'existence d'une démocratie *consociative* et son corollaire, la prédominance des partis «attrape-tout »
- Le rôle modérateur des partenaires sociaux : permanence et contestations

### **1.1.2.1 La fin des clivages historiques**

En premier lieu, le système politique luxembourgeois n'échappe pas à l'extinction progressive des conflits politiques issus du début du siècle et qui est général à toutes les sociétés occidentales.

#### **1.1.2.1.1 L'Eglise et l'Etat**

*Primo*, il faut reconnaître que le conflit Laïcité/Eglise a perdu de son intensité. Bien qu'il demeure une minorité au sein du POSL et de la Gauche, qui soit attachée aux

principes d'une laïcité militante<sup>43</sup>, les partis institutionnels PCS, POSL et DP souhaitent conserver le statut actuel qui régit les rapports entre l'Etat et l'Eglise<sup>44</sup>. Ajoutons que l'importance de la religion dans la vie quotidienne des Luxembourgeois s'est estompée. Pourtant qu'en est-il exactement de la situation du rapport entre l'Eglise et l'Etat au Luxembourg ?

D'une part, si l'Eglise catholique n'est pas reconnue comme religion officielle, il existe toutefois un régime de convention<sup>45</sup>. Selon les articles 22 et 106<sup>46</sup> de la constitution du Grand-Duché, l'Etat oblige les cultes religieux à passer des conventions avec lui. En contrepartie, il assure les traitements et pensions des ministres des cultes. Ce régime conventionnel plus limité qu'un régime concordataire qui avait été prévu à l'origine pour l'Eglise catholique, a été élargi aux cultes réformés et à la religion israélite<sup>47</sup>.

Notons toutefois la différence de traitement que l'Etat réserve à l'Eglise catholique par rapport aux autres cultes. Par une loi du 30 avril 1981, il a été reconnu la personne juridique de droit public de l'évêché (à l'instar des autres cultes) toutefois en contrepartie, le Gouvernement luxembourgeois a rétabli certaines dispositions du concordat de 1801 (le Luxembourg faisant partie alors de l'empire de Napoléon 1er) imposant à l'évêque la prestation d'un serment de fidélité, la nationalité luxembourgeoise et l'agrément de sa nomination par l'autorité civile (ces mesures ne s'appliquant pas aux autres cultes)<sup>48</sup>.

D'autre part, au-delà des mesures légales qui régissent les rapports entre l'Etat et l'Eglise, il est important de rappeler que le poids social de l'Eglise ne se situe plus au même niveau que celui qui préexistait au début du siècle. Le monde catholique, comme expression sociale forte rythmant la vie quotidienne de chacun, s'en est allé.

---

<sup>43</sup> Par le terme de laïcité militante, nous voulons souligner qu'au-delà de la doctrine qui tend à donner un caractère non religieux aux institutions, il s'agit désormais de s'opposer à toute forme religieuse (particulièrement le catholicisme) dans la vie publique et dans la vie privée, quitte à promouvoir un autre système philosophique comme la libre pensée ou l'athéisme. Nous pensons ici aux associations Liberté de Conscience et Libre Pensée Luxembourgeoise.

<sup>44</sup> La seule ligne de partage entre les deux partis réside dans le fait que le POSL affiche toujours sa volonté d'un «*Etat laïc, qui se fonde sur le principe de la neutralité en matière de religions et croyances [...] C'est pourquoi ils veilleront, entre autres, à ce qu'un enseignement éthique et social neutre, basé sur les valeurs de la démocratie, soit obligatoire pour tous les élèves...* » In *77 propositions concrètes pour le Luxembourg du 21e Siècle ! Un Etat moderne au service du citoyen*, point 62, Parti Socialiste Ouvrier Luxembourgeois <http://www.lsap.lu/lsap/html/ger/wawp77d.htm>

<sup>45</sup> Sur l'histoire de l'organisation des rapports entre l'Eglise et l'Etat au Luxembourg, on se rapportera à l'ouvrage de PAULY, A., *Les cultes au Luxembourg*. Luxembourg : forum luxembourg, 1989.

<sup>46</sup> *Constitution du Grand-Duché de Luxembourg*, texte mis à jour au 2 juin 1999. Chapitre II, Des libertés publiques et des droits fondamentaux, Art.22. «*L'intervention de l'Etat dans la nomination et l'installation des chefs de cultes, le mode de nomination et de révocation des autres ministres des cultes, la faculté pour les uns et les autres de correspondre avec leurs supérieurs et de publier leurs actes, ainsi que les rapports de l'Eglise avec l'Etat, font l'objet de conventions à soumettre à la Chambre des Députés pour les dispositions qui nécessitent son intervention.* » p13 et Chapitre VIII, Des Finances, Art.106. «*Les traitements et pensions des ministres des cultes sont à charge de l'Etat et réglés par la loi.* », p40. Luxembourg : Service Central de Législation, 1999.

<sup>47</sup> Voir à ce sujet l'article de MARGUE, G., «*l'Eglise et l'Etat au Grand-Duché de Luxembourg : Un coup d'œil sur la situation après 1950*». In *Mémorial 1989*, Luxembourg, Publications Mosellanes, pp295-302, 1989.

<sup>48</sup> MARGUE, G., op.cit, p299, 1989.



Tout d'abord, le conflit qui a opposé au tournant du siècle les partisans de l'Eglise et ceux partisans d'une société laïque reposait sur le paradoxe que la majorité des Luxembourgeois étaient des catholiques pratiquants et que le gouvernement luxembourgeois dominé par les libéraux ne correspondait pas à cette réalité sociale. Ce qui attisait les tensions politiques.

En effet, le régime de convention qui liait l'Eglise à l'Etat mécontentait les deux partis (catholique, libéral). Les catholiques considéraient que l'Eglise était brimée dans sa liberté (en cela ils souhaitaient obtenir un statut pour l'Eglise qui se rapprochait de celui existant en Belgique<sup>49</sup>). Les «libéraux» et «progressistes» estimaient que l'obligation d'un enseignement religieux portait atteinte à la liberté d'enseignement à laquelle ils étaient particulièrement attachés<sup>50</sup>. Le conflit atteignit son paroxysme lors de la loi scolaire de 1912 qui visait à dégager l'instituteur de l'obligation d'enseigner le cours de doctrine religieuse. Cette nouvelle responsabilité devait incomber au seul prêtre. Ce que les catholiques et l'Eglise ne souhaitaient pas du fait de la faiblesse des effectifs du clergé pour assurer un tel enseignement. Dans ces conditions, ils estimaient le risque potentiel d'une *déconfessionnalisation* progressive de l'enseignement.

Le dernier avatar de la querelle de l'enseignement religieux se produisit dans les années 60, lorsqu'il fut décidé par un gouvernement de coalition PCS-POSL de créer à côté de l'enseignement de la doctrine chrétienne (deux heures par semaine) un enseignement de morale laïque équivalent. Très vite, une troisième option apparut : la non-participation aux cours de doctrine religieuse et aux leçons de morale laïque !

C'est ici que nous abordons, notre second point. En effet, la pacification des rapports entre l'Etat et l'Eglise d'une part et d'autre part entre les forces politiques qui les soutenaient respectivement, reposait sur l'idée de la permanence sociale du clivage entre pratiquant et agnostique. Cependant, comme le note à juste titre André HEIDERSCHIED, le Luxembourg (à partir des années soixante) est devenu une société sécularisée (tout au moins dans sa pratique religieuse<sup>51</sup>). Il délimite parfaitement la distanciation entre l'Eglise et le Politique qui s'opère lorsqu'il évoque :

*«...La société sécularisée prend le contre-pied de la société théocratique, et si elle ne se réalise pas ou pas tout de suite, «de jure» la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle opère pour le moins une séparation «de fait» entre la société civile et le religieux, la vie quotidienne des citoyens et la foi avec ses exigences»<sup>52</sup>.*

---

<sup>49</sup> Bien que celui-ci soit nettement plus libéral, puisqu'il existe une séparation effective de l'Etat et de l'Eglise, et qu'il soit possible pour les catholiques d'organiser un système d'enseignement à côté de celui régi par l'Etat.

<sup>50</sup> TRAUSCH, G., «L'Eglise, l'Etat et la Nation au Luxembourg de 1839 à 1989 : relations complexes en pays catholique», *Nos Cahiers*, Dossier spécial 1840-1990, 150 Jahre Luxemburger Katholizismus, n°1, Sondernummer, pp65-66, 12 Joër 1991.

<sup>51</sup> En 1997, les pratiquants réguliers de nationalité luxembourgeoise (plusieurs fois par semaine, 1 fois par semaine) sont 17,5%. In *Hors Série 1 Le Sondage «Baleine» : une étude sociologique sur les trajectoires migratoires, les langues et la vie associative au Luxembourg*. Ouvrage collectif auquel la Cellule Stade du CRP-CU a participé. Luxembourg, SESOPI Centre Intercommunautaire, Recherche Etude Documentation, p102, 1998.

<sup>52</sup> HEIDERSCHIED, A., «L'Eglise dans la société moderne sécularisée», *Nos Cahiers*, n°1, Sondernummer, p188, 12 Joër 1991.



Le déclin de la pratique religieuse<sup>53</sup> a certainement eu des conséquences sur les pratiques politiques. Car si on pouvait comprendre l'existence de deux blocs idéologiques (un parti « catholique », un mouvement « laïc ») et le développement de partis et d'organisations syndicales concurrentes (la LCGB, l'OGB-L) au nom de cette fracture<sup>54</sup>, on ne pourrait comprendre l'affaiblissement continu du vote en faveur du Parti Chrétien Social sans le lier à l'évanescence du rôle (ou supposé tel) de l'Eglise dans la société luxembourgeoise.

D'ailleurs, si aujourd'hui le Parti Chrétien Social est assurément l'héritier du catholicisme (social) en même temps ses cadres et son discours sont largement sécularisés<sup>55</sup>. Sans parler aussi du développement d'un vote social démocrate qui trouve ses origines dans le courant progressiste des églises chrétiennes.

#### 1.1.2.1.2 L'Etat et l'Economie

*Secundo*, au-delà de la fin du clivage Etat/Eglise (qui constitua le ressort essentiel à l'origine de l'arrivée au pouvoir et la domination du parti de la Droite puis du Parti Chrétien Social tout au long du Xxième siècle), il faut admettre aussi que les raisons et le développement d'une culture ouvriériste et son expression politique, le POSL tendent également à s'estomper<sup>56</sup>.

En effet, aucune force politique luxembourgeoise ne remet plus en cause le régime démo-libéral et les institutions qui l'accompagnent. C'est ainsi que le parti de la droite puis son héritier le Parti Chrétien Social (PCS) n'ont jamais tenté (l'ont-ils soutenu d'ailleurs dans leur histoire ?) de mettre en pratique le corporatisme social qui aurait privilégié les corps constitués et les métiers organisés en chambre au détriment de la libre entreprise et de la souveraineté politique. C'est ainsi que le Parti Communiste (PCL) *a fortiori* le Parti Ouvrier Socialiste (POSL) ne se sont pas engagés vers

---

<sup>53</sup> La croyance religieuse, plus exactement le sentiment d'appartenance à l'Eglise catholique après avoir chuté de façon importante entre les années 60 et les années 90 semble se maintenir pour l'instant. En 1999, 65% des luxembourgeois se disaient catholiques contre 66% en 1994. Pour estimer le niveau de la pratique religieuse, se rapporter aux deux études réalisées par l'ILReS pour le compte de l'association Liberté de Conscience, en novembre 1994, publiée in *Forum*, n°157, pp8-12, MOUZE V., «Les relations Eglise/Etat au Luxembourg », februar 1995, et, ILReS «Etude sur la relation état-église » Recent Studies, <http://www.ilres.com/english/load.html>, avril 1999.

<sup>54</sup> Cette fracture s'est estompée aussi au sein des mouvements de jeunesse au Luxembourg. Ceci étant le résultat de la disparition de l'ASSOSS en 1969. A l'origine, cette organisation estudiantine (fondée en 1912) regroupait les étudiants et les professeurs de tendance libérale, socialiste et après 1920 communiste. Elle avait pour but de rassembler toutes les «forces de progrès » afin de lutter contre l'emprise de l'Eglise catholique sur l'éducation. Après 1945, elle milita en faveur de la suppression du service militaire. Les tendances centrifuges demeurant en son sein et l'apparition de mouvements «gauchistes » au cours des années soixante empêchèrent de conserver l'unité de dessein qui existait depuis sa fondation. L'ASSOSS fut dissoute. Par contre, l'organisation catholique rivale, l'Association Luxembourgeoise des Universitaires Catholiques (ALUC) survécut au climat de contestation des années 60. Toutefois, elle ne retrouva pas l'influence qu'elle pouvait dans les années 30 et 50. Cette «dépolitisation» des organisations estudiantines par l'affaiblissement de l'ALUC et la disparition de l'ASSOSS s'est confirmée par la création d'une nouvelle organisation en 1982 à visée strictement corporatiste étudiante, l'Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois (ACEL).

<sup>55</sup> Notons cependant que lors du congrès national de WALFERDANGE du 12 et 13 février 2000, le nouveau secrétaire général du PCS, Jean-Louis SCHILTZ prêcha en faveur des valeurs chrétiennes. In « «un nouveau contrat social » pour le Luxembourg », *Luxemburger Wort-La Voix du Luxembourg*, p I, le 14 Février 2000.

<sup>56</sup> Comme nous l'avons déjà remarqué au sujet de la circonscription Sud !



l'exercice d'un «centralisme démocratique » et d'une «dictature du prolétariat » qui d'une certaine manière contournaient les principes égalitaires du régime démo-libéral par leur soutien et leur promotion aux intérêts d'une «classe » particulière. D'ailleurs, si les conflits sociaux ont été nombreux au Luxembourg, l'inter-classisme sociologique et idéologique du PCS déjouait déjà en partie l'opposition entre patronat et monde ouvrier.

De plus, il faut bien admettre que l'opposition classique entre Economie de marché et Economie sociale n'est plus de mise, aussi bien les partis de centre droit et de centre gauche sont convaincus du principe de «libéralisme social» pour les premiers et «d'économie sociale de marché » pour les seconds.

Dans ces conditions, les structures partisans issues de ces conflits historiques et les relais médiatiques qui leurs sont rattachés, ne peuvent créer les conditions d'une campagne électorale intense. Il est pertinent de rappeler que la campagne électorale est avant toute chose, l'instant de crispation, de reconnaissance par l'électeur d'un «camp politique » défini, nous serions tentés de dire une identité politique. Identité politique dont la formation et l'affirmation chez l'électeur peuvent être le résultat aussi bien d'une maîtrise des principaux éléments de l'idéologie du parti en question que la simple participation au réseau associatif dudit parti. En d'autres termes, l'électeur sera peut être incapable de saisir le degré de technicité et d'efficacité des propositions politiques qui lui sont faites, mais la campagne électorale devra à coup sûr lui permettre de retrouver ce qui fait sens à son expérience, à son identité «sociale et culturelle ».

Toutefois, il n'est plus possible d'évoquer l'idée même de campagne électorale du fait que les principaux partis politiques ne mobilisent plus les symboles et les références de leur identité politique réciproque. Cette mobilisation serait illusoire dans la mesure où les partis institutionnels se doivent de ménager l'avenir. Ils doivent faire attention à ne pas mettre trop en avant leur identité politique afin de laisser la possibilité d'un accord avec leur futur partenaire de coalition.

### **1.1.2.2 L'existence d'une démocratie consociative et son corollaire, la prédominance des partis «attrape-tout »**

La disparition des clivages historiques n'aurait été rendue possible si la fragmentation originelle des opinions politiques et des cultures politiques luxembourgeoises n'avaient été aussi pacifiées au sommet de l'Etat. Car la formation des coalitions gouvernementales rend obligatoire pour le bon fonctionnement des institutions le dépassement des identités politiques que les partis politiques sont censés incarner.

Le système politique luxembourgeois est aussi l'illustration d'une démocratie consensuelle ou consociative<sup>57</sup>. C'est-à-dire que les clivages politiques et philosophiques opposant des partis sont dépassés par la constitution de coalitions gouvernementales qui associent le plus souvent les partis de centre droit et de la gauche depuis 1937. En d'autres termes, la démocratie «consociative » ou consensuelle est l'instauration d'un compromis, au sommet de l'Etat. Ce compromis vise à assurer la stabilité dudit régime, par la multiplication des accords au niveau des dirigeants des associations et des mouvements acteurs des jeux économique et politique. La recherche du consensus permet de surmonter les clivages et fragmentations (toujours à l'œuvre) de

<sup>57</sup> LIJPHART, A., « Consociational democracy ». *World Politics*, Volume XXI, (2), p210, 1969.

la société, qu'ils soient d'ordre politique, religieux ou identitaire. En ce sens les partis politiques en place membres de la coalition, incarnent un utilitarisme, où les politiques publiques ne sont que l'organisation d'une redistribution des besoins matériels à des groupes socioprofessionnels ou à des communautés particulières. Cette fonction dévolue et acceptée par les principaux partis politiques luxembourgeois (PD, PCS, POSL) est d'autant plus adéquate qu'elle s'accompagne de l'expansion croissante du domaine d'intervention de l'Etat et que chaque parti dispose de relais associatifs ou syndicaux<sup>58</sup>.

*«... on assiste chez nous à un affaiblissement des structures intermédiaires classiques que sont le parlement et les partis politiques au profit d'autres forums délibératifs où la représentation fonctionnelle supplée la représentation politique. Dans la mesure où ces structures ne présentent pas les mêmes garanties de transparence que l'enceinte parlementaire, le débat public se voit inévitablement occulté... »<sup>59</sup>.*

C'est pourquoi, les oppositions réelles ou supposées telles sont gérées au sein même du gouvernement ce qui par nature empêche l'un des partenaires de mener à bien une campagne d'opposition radicale (nécessaire à la dramaturgie, à la mise en scène du politique par les médias). Le système politique lié à ce genre de démocratie «consociative » ou consensuelle, fait donc converger au centre les forces de la droite et de la gauche modérée, de cette manière elles se détachent de leur droite extrême et de leur gauche radicale, et empêchent toute autre alternative crédible de gouvernement par ce rapprochement.

De plus, les partis politiques luxembourgeois sont devenus aussi des partis «attrape-tout»<sup>60</sup>. Cette dénomination (traduction peu idiomatique en langue française du terme anglais «catch all») correspondait aux partis politiques dominants des systèmes politiques occidentaux issus de la seconde guerre mondiale. Bien que si nous ayons affaire au départ à des partis avec de nombreux militants (le Parti Démocratique disposerait par exemple de plus de 7000 membres alors que le nombre des inscrits aux élections est de 223 453), constitués à partir d'un clivage idéologique (démocratie chrétienne, libéralisme, socialisme, etc.), ces partis «attrape-tout» s'éloignaient progressivement de leur état d'origine, afin de maximiser leurs gains électoraux. C'est-à-dire qu'ils devenaient (pour la plupart) des partis de cadres<sup>61</sup> ou servant à la promotion sociale, contrôlant un réseau d'associations et d'institutions, marqués par un affadissement idéologique. Afin d'apparaître toujours comme soucieux de l'établissement d'un consensus entre les différents acteurs du système politique, (l'Etat,

<sup>58</sup> GOVAERT, S., «Débat sur le VERZUILING en Flandre». *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°1084-1085, p8-9, 1985.

<sup>59</sup> HIRSCH, M., «La société dépolitisée». *Nos Cahiers*, p71, 16 JOËR, n°4, 1995.

<sup>60</sup> KIRCHHEIMER, O., «The Transformation of the western European party systems». In LALOMBARA, J., *Political Opposition in Western Democracies*. New Haven: Yale University Press, p177-200, 1966.

<sup>61</sup> L'emploi du terme de parti de cadres ne correspond pas tout à fait à la situation luxembourgeoise. Certes, les partis politiques au Luxembourg se sont professionnalisés à l'image des autres partis européens. C'est-à-dire qu'ils disposent désormais de permanents de partis, d'un personnel politique (issu la plupart du temps de la fraction parlementaire). Cependant cette professionnalisation est limitée dans la mesure où les Hommes et les Femmes politiques (à quelques rares exceptions près, les chefs de partis par exemple) ne font pas que de la politique. C'est pourquoi au lieu d'employer le terme «parti de cadre » il faudrait plutôt évoquer le terme de professionnalisation des appareils politiques au Luxembourg. De plus si on assiste à une professionnalisation de la politique, il faut ajouter que celle-ci est freinée par l'existence même du panachage. Dans la mesure, où il renvoie le candidat à une relation *quasi privée* avec l'électeur ce qui est l'exact contraire du parti de cadre qui implique une relation *publicisée*, de distance avec l'électeur.





les syndicats, les associations, etc...), ces derniers devaient transcender les limites de classes et d'idéologies. Autrement dit : transformer, articuler les différentes exigences de l'environnement au sein du système politique<sup>62</sup>.

### 1.1.2.3 Le rôle modérateur des partenaires sociaux : permanence et contestations

A l'image du système politique, le champ syndical luxembourgeois demeure très stable. Bien qu'on assiste aussi à l'apparition d'une contestation de l'organisation du champ syndical. Historiquement deux organisations le dominent :

L'ONOFHÄNGEGE GEWERKSCHAFTS-BOND LËTZEBUERG (OGB-L, proche du POSL) fondée en 1979 qui est la première force syndicale du pays. Aux élections sociales de 1998, ce syndicat a conforté son leadership au sein des différents organes sociaux luxembourgeois (la Chambre du Travail et la Chambre des Employés Privés)<sup>63</sup>. Cette domination historique de l'OGB-L est le résultat de deux phénomènes :

*Primo*, la disparition des syndicats communistes en 1966. En effet, contrairement à la France ou à l'Italie, la scène syndicale luxembourgeoise n'a pas connu une implantation durable des syndicats communistes. Si en 1945, la FREIE LETZEBURGER ARBETCHTERVERBAND (FLA) fondé par le Parti Communiste Luxembourgeois fut le plus important syndicat luxembourgeois (majoritaire dans la sidérurgie et les mines), il se trouva rapidement isolé. En effet, le FLA fut écarté de toutes négociations collectives au bénéfice du LCGB (d'inspiration catholique) et du LAV (socialiste). En 1966 la direction du Parti choisit de dissoudre le syndicat au sein du LËTZEBURGER-ARBECHTER-VERBAND (LAV) qui devint plus tard l'OGB-L.

*Secundo*, à la fin des années 70, plusieurs centrales syndicales (le LAV, la LCGB et la FEP, Fédération des Employés Privés) souhaitèrent fonder un syndicat unique purement professionnel, ce qui aboutit à la création du Conseil National des Syndicats en 1978. Bien qu'il soit resté une organisation vide de contenu, à partir de l'idée d'une professionnalisation syndicale, alors il fut décidé de fonder l'OGB-L dans l'espoir que cette organisation regroupe outre les syndicats issus de la tradition socialiste (le LAV et la FNCTTL, Fédération Nationale des Cheminots et Travailleurs du Transport Luxembourgeois) les anciens membres de LCGB ou de la FEP désireux de poursuivre la construction d'une scène syndicale a-idéologique. Ce projet d'un syndicat unique est d'ailleurs toujours défendu par l'OGB-L :

*«... l'OGB-L est plus que jamais persuadé qu'il serait utile de créer un seul groupement syndical politiquement indépendant, englobant tout et fonctionnant de façon démocratique en respectant le pluralisme interne. En vue de ces objectifs et tâches socio-politiques l'OGB-L poursuivra sa collaboration avec d'autres forces sociales et démocratiques comme le Mouvement Écologique, le Comité de Liaison des Associations des Étrangers, le Foyer de la Femme, le Centre Pastoral en Monde Ouvrier et la Ligue Luxembourgeoise de l'Enseignement... »<sup>64</sup>.*

<sup>62</sup> KIRCHHEIMER, O., op.cit, p198, 1966.

<sup>63</sup> A la Chambre des Employés Privés, l'OGB-L détient 12 sièges sur 38 en 1998 (contre 8 sur 33 en 1993). A la Chambre du Travail 20 sièges sur 32 (21 sur 32 en 1993).

<sup>64</sup> OGB-L, *Programme d'Action un Modèle Social Solidaire pour le Luxembourg* adopté par le 3e Congrès ordinaire de l'OGB-L, le samedi 3 décembre 1994.



La LCGB (LËTZEBUERGER CHRËSCHTLECHE BOND GEWERKSCHAFTS) est le second syndicat luxembourgeois. Bien qu'il se déclare «*politiquement et confessionnellement indépendant*», il souhaite aussi mettre en avant l'idée «*...d'un Etat démocratique et social fondé sur le droit...*» et se réfère dans «*ses objectifs politiques à la doctrine sociale chrétienne*»<sup>65</sup>. A la Chambre des Employés Privés, la LCGB détient 9 sièges sur 38 en 1998 (contre 7 sur 33 en 1993). A la Chambre du Travail 11 sièges sur 32 (idem en 1993). Contrairement à l'OGB-L, la LCGB (et son alter ego dans les transports, le SYPROLUX) s'est toujours opposée à la création d'un syndicat unique. En 1998, reprenant les positions traditionnelles du syndicalisme chrétien historique (qui déjà en 1920 et en 1978 s'opposèrent à la formation d'un syndicat unique par crainte d'une nouvelle organisation syndicale sous l'influence politique du POSL) le président Robert WEBER, déclara :

*«Le LCGB a toujours été en faveur du pluralisme syndical ... Néanmoins une fusion des syndicats n'est pas de mise et s'avérerait contraire et à l'intérêt des travailleurs, et à la dynamique syndicale elle-même... »*<sup>66</sup>.

En dépit d'une concurrence entre les deux grandes organisations syndicales et une vision différente sur l'organisation du champ syndical, il s'avère que cette bipolarisation a engendré paradoxalement la nécessaire collaboration. Cette collaboration a été rendue d'autant plus facile que les deux syndicats possèdent deux privilèges importants :

*Primo*, les deux principales organisations syndicales du pays (LCGB proche des chrétiens sociaux et, OGB-L proche des socialistes) participent à la concertation tripartite. La concertation tripartite était à l'origine un lieu de négociation entre le gouvernement, les organisations patronales et syndicales afin de proposer un mode de reconversion du secteur de la sidérurgie. Par la suite, ce modèle de concertation a été étendu aux autres secteurs économiques. Ce mode de concertation sociale a parfois été présenté sous une forme élogieuse comme étant un modèle proprement luxembourgeois<sup>67</sup>. Ceci dans la mesure, où il assure non seulement la paix sociale mais aussi et surtout qu'il garantit la prospérité économique du Luxembourg si on le compare aux autres Etats de l'Union européenne. Selon une interprétation marxisante de l'un des acteurs politiques luxembourgeois [A.HOFFMANN, député du Parti Communiste Luxembourgeois (1989-1994) puis de la Gauche (1999-...)], ce modèle luxembourgeois ne serait en fin de compte : «*... qu'une histoire de marchés de dupes, d'engagements non tenus, d'illusions douloureuses...*»<sup>68</sup>.

Toutefois la participation et la collaboration des deux organisations syndicales depuis 1984 ont fortement permis l'expression et la recherche d'un consensus dans la définition des politiques publiques<sup>69</sup>. En effet, confrontées aux restructurations de l'économie luxembourgeoise et à l'intégration européenne, les deux principales centrales ont

<sup>65</sup> LCGB, «*Le LCGB, un syndicat moderne et ambitieux* ». <http://www.lcgb.lu/index1.html>

<sup>66</sup> Cité par HILLION, J., «l'OGB-L, le numéro 1 incontesté», *Le Jeudi*, p4, le 19 novembre 1998.

<sup>67</sup> POOS, J., *Crise économique et petites nations. Le modèle luxembourgeois*. Lausanne, 1977.

<sup>68</sup> HOFFMANN, A., «Le «modèle luxembourgeois » un instrument de régulation en crise». *Les Cahiers Marxistes*, p39-52, avril-mai, 1996.

<sup>69</sup> HIRSCH, M., «Tripartism in Luxembourg : The limits of Social Concertation». *West European Politics*, Volume 9, n°1, p54-63, January 1986.

participé à l'apaisement des conflits sociaux du fait de leur proximité avec les deux partis politiques au pouvoir et de la mise en place de la concertation tripartite<sup>70</sup>.

*Secundo*, l'OGB-L et la LCGB possèdent un autre privilège important dans la mesure où elles sont les seules organisations syndicales qui puissent (au sein de la commission commune des conventions collectives conférée par la loi de 1965<sup>71</sup>) avoir la capacité juridique de passer des conventions collectives. Ce privilège est très important du fait qu'il permet au partenaire social bénéficiaire de cette convention non seulement de signer les conventions collectives, mais aussi de siéger à la tripartite nationale susmentionnée et de participer aux missions consultatives de l'Etat lors de l'introduction de nouvelles normes sociales ou de nouvelles orientations économiques<sup>72</sup>.

Par ce principe de représentativité nationale dévolue à deux organisations syndicales, non seulement cela assure le maintien de la stabilité institutionnelle au sein du champ syndical mais aussi consolide le pacte social luxembourgeois qui repose sur une entente entre l'Etat, des syndicats et les organisations patronales. Il faut ajouter aussi que l'organisation originale de la scène sociale luxembourgeoise permet la continuité d'une représentation sociale de l'économie. Représentation sociale qui puise ses références idéologiques d'une part dans le catholicisme social et d'autre part dans la sociale démocratie.

Cette question de la représentativité syndicale et des droits qui y sont liés, relève donc d'une question politique importante. Outre le fait qu'elle assure la pérennité d'organisations syndicales, elle est porteuse également d'une politique économique spécifique qui privilégie une approche héritée des deux systèmes idéologiques susmentionnés. Un syndicat tel l'OGB-L (on pourrait trouver des exemples similaires au sein de la LCGB) a réaffirmé plusieurs fois la volonté de maintenir les conditions actuelles de la représentativité syndicale. En 1994 et en février 2000, l'OGB-L était d'ailleurs favorable au fait que les conditions de la représentativité nationale soient définies de façon précise pour désigner le syndicat qui négociera et par conséquent qui conclura les contrats collectifs. Il basait principalement son argumentation sur le fait qu'il était nécessaire que le syndicat signataire soit représentatif du point de vue national et sectoriel et donc de l'entreprise (si besoin se faisait sentir par le vote d'une loi sur les syndicats)<sup>73</sup>.

Cette vision *contractualiste* et *multisectorielle* a permis certainement de fonder un modèle social dénué de conflits importants pour la société luxembourgeoise. Toutefois

---

<sup>70</sup> A ce sujet, se référer à l'article de M.HEINTZ «Les luxembourgeois face à la démocratie » *Nos Cahiers*, p65, 16 JOËR, n°4, 1995. Pour comprendre la reconnaissance constitutionnelle de l'organisation des relations économiques, se rapporter à l'ouvrage de droit constitutionnel de MAJERUS, P., *l'Etat Luxembourgeois*. Mamer : Imprimerie Graphic Press, sixième édition. 1990[1948].

<sup>71</sup> Sur les détails de la législation en vigueur et l'argumentation, on se rapportera à l'article de ENTRINGER, F., «Le phénomène ALEBA : La représentation syndicale au Luxembourg », *D'Lëtzebuurger Land*, pp12-13, le 18 septembre 1998.

<sup>72</sup> HILLION, J., «La représentativité nationale en question », *Le Jeudi*, p2, le 24 septembre 1998.

<sup>73</sup> OGB-L, «...aucun syndicat représentatif du point de vue national et représenté de façon minoritaire dans l'entreprise ne peut conclure un contrat contre un syndicat représentatif du point de vue national et représenté en majorité dans l'entreprise... » in *Programme d'Action un Modèle Social Solidaire pour le Luxembourg* adopté par le 3e Congrès ordinaire de l'OGB•L, samedi 3 décembre 1994. Voir également, l'article de D., A., « l'OGB-L pour un débat parlementaire de fond » *La Voix du Luxembourg*, pIII, jeudi 10 février 2000.



ce rôle d'apaisement des conflits politiques par les deux grandes centrales syndicales semble se lézarder du fait de l'arrivée de nouvelles organisations sur la scène syndicale. Ces nouvelles organisations syndicales, si elles restent encore minoritaires (la NGL ne détenant qu'un seul siège à la Chambre du Travail en 1998 sur 32) ont ou auront des répercussions au sein même du système politique luxembourgeois. Dans la mesure où elles témoignent de façon contradictoire des évolutions de l'économie luxembourgeoise et des transformations de statut social pour certains Luxembourgeois.

D'un côté, une organisation telle la NGL (NEUTRALE GEWERKSCHAFTS LETZEBURG, se déclarant «neutre») regroupe surtout des contremaîtres et des artisans de l'industrie. Elle a joué un rôle déterminant dans la fondation de l'ADR (comme nous le verrons par la suite)<sup>74</sup>. Cette organisation syndicale ouvrière défend surtout les droits sociaux des petits employés privés. Elle milite soit pour la préservation des acquis sociaux soit l'octroi de privilèges sociaux afin de maintenir un statut social aux salariés de l'industrie et du secteur privé (notamment l'équité en matière des pensions entre les employés du secteur public et du secteur privé).

Ce mode de revendication sociale ne vise donc à promouvoir une réforme sociale tenant compte de la modification des structures économiques (bien que ce syndicat soit en faveur lui aussi du pluralisme syndical pour d'autres raisons)<sup>75</sup>. La NGL s'inscrit plutôt dans une démarche *différentialiste de la protection sociale* vis-à-vis des employés à statut identique dans les pays limitrophes. C'est-à-dire, elle argumente que les fruits de la croissance économique du Luxembourg sont tellement importants, qu'ils doivent être redistribués à tous les Luxembourgeois afin non seulement d'acquérir le statut privilégié des fonctionnaires luxembourgeois mais aussi de préserver l'écart salarial entre les employés peu qualifiés du Luxembourg et ceux des pays voisins immédiats (Belgique, France). De tels avantages sociaux ne pouvant être garantis en raison du niveau de croissance économique inférieur.

De l'autre côté, une organisation témoin de l'évolution de l'économie luxembourgeoise (notamment sa tertiairisation financière<sup>76</sup>), l'ALEBA, issue d'une scission de la Fédération des Employés Privés (FEP) qui désire acquérir le statut de partenaire social à part entière et qui regroupe surtout les employés du secteur bancaire et financier<sup>77</sup>. Aux élections sociales de 1998, l'ALEBA a fondé l'UEP (Union des Employés Privés) afin d'obtenir aussi une représentativité multisectorielle. Car comme nous l'avons vu, la question de la représentativité des organisations syndicales est au cœur du système politique luxembourgeois.

En effet, derrière la volonté légitime d'un syndicat tel l'ALEBA de pouvoir signer les conventions collectives (chose qu'elle ne peut réaliser pour l'instant en dépit de ces

---

<sup>74</sup> La NGL a remporté un premier siège à la Chambre des Employés Privés et a conservé le siège acquis en 1993 aux organismes de gestion de la caisse de maladie des ouvriers.

<sup>75</sup> Entretien accordé par Gast GIBERYEN à KLEEBLATT, A., « Respecter le pluralisme syndical » : « ...la situation actuelle est en contradiction avec la liberté syndicale ancrée dans la constitution. La loi ne peut-être faite de telle façon à accorder une situation de monopole à quelques-uns... ». *Le Républicain Lorrain*, p3, le 22 septembre 1999.

<sup>76</sup> 10,74% des salariés de nationalité luxembourgeoise travaillent dans le secteur NACE «activités financières». D'après les chiffres «Emploi et Chômage 1994-1999», *Bulletin du STATEC*, Volume XXXXVII, n°3, p164, 2000.

<sup>77</sup> Aux élections sociales de 1998, à la chambre des employés privés, l'ALEBA remporta 6 sièges (contre 5 en 1993). Son syndicat jumeau au-delà du groupe « assurances banques », l'UEP remporta 2 sièges.



66% des voix aux élections sociales dans le groupe «banques assurances»), se mobilisent également les autres acteurs sociaux (la FEDIL et l'ABBL<sup>78</sup>) qui sont désireux ou tentés de remettre en cause une partie du modèle social luxembourgeois au nom d'une compétitivité accrue de l'économie luxembourgeoise au sein de l'Union européenne. Leur discours, bien qu'ils s'en défendent, est porteur aussi d'une vision politique. Car en se mobilisant (avant les élections de 1998) sur les thèmes suivants, les organisations professionnelles patronales investissent aussi le champ politique:

- La libéralisation du secteur électrique
- La redéfinition de la représentativité nationale des partenaires sociaux,
- La mise en garde sur une réglementation industrielle et écologique trop contraignante<sup>79</sup>
- La dénonciation après les élections l'entrée en vigueur d'un nouvel accord salarial dans la fonction publique<sup>80</sup>.

C'est à dire que les organisations professionnelles patronales définissent (imposent) en partie par leurs interventions dans le champ économique non seulement l'agenda économique mais aussi les orientations politiques auxquelles les futurs partenaires de la coalition devront s'atteler à répondre. Ce phénomène de débordement du champ économique et du champ social dans la conception de la politique au Luxembourg est d'autant plus important que :

- D'une part, l'Etat luxembourgeois par sa petite dimension ne peut substituer une réponse technique à celle que proposent les organisations professionnelles.
- D'autre part, le poids des organisations professionnelles ou syndicales est très important au sein-même des états majors des partis politiques luxembourgeois.

C'est pourquoi, sans que les questions de la représentativité nationale des syndicats et les demandes catégorielles des organisations patronales ou sectorielles de certains syndicats soient liées directement, elles en constituent pourtant les prémices d'une modification du modèle social luxembourgeois hérité de l'industrialisation et de la gestion sociale de la crise de l'industrialisation lourde à la fin des années 70. Cette remise en cause d'une partie du modèle social luxembourgeois aurait pour conséquence non seulement l'affaiblissement des grandes centrales syndicales (OGB-L et LCGB)

---

<sup>78</sup> Se rapporter à la Fédération des Industriels Luxembourgeois qui publia à la fin de l'année 1998, un document, *les enjeux de la politique économique, sociale et écologique, après avoir rencontré les délégations de cinq partis politiques luxembourgeois*. Et surtout à *L'Association Banques et Banquiers du Luxembourg* : «En refusant d'adhérer à la convention collective conclue entre l'ABBL et le syndicat largement majoritaire dans le secteur, les trois syndicats de la représentativité nationale comptaient bloquer un accord [...] dans le but de maintenir intacts leurs propres privilèges si contestés soient-ils... ». In, *Rapport annuel 1999*, p9, <http://www.abbl.lu/fr/default.htm> 2000.

<sup>79</sup> FEDIL, *Rapport annuel 1999*, p21, p27, p29, <http://www.fedil.lu/> Luxembourg, 2000.

<sup>80</sup> BEVER, P., «Politique Salariale : la FEDIL s'en prend au secteur public ». *Le Républicain Lorrain*, p2, le 14 juillet 2000.

mais aussi le mode d'affiliation politique. Dans la mesure où la frontière entre le PCS et la LCGB d'une part et d'autre part le POSL et l'OGB-L demeure perméable<sup>81</sup>.

Cette contestation de l'organisation des rapports sociaux et la gestion des organes sociaux sur lesquels le modèle luxembourgeois repose est certes encore limitée<sup>82</sup>. Mais au-delà d'une simple question sociale, elle souligne avec acuité l'originalité du modèle social luxembourgeois qui, garantissant la paix sociale et assurant une sortie acceptable lors de la crise sidérurgique (notamment par la concertation tripartite) est source aussi d'une frustration sociale dans des secteurs économiques qui ne sont pas liés à l'industrialisation et son corollaire (la mise en place de centrales syndicales et d'une législation sociale). Cette pacification des rapports sociaux à l'instar de la démocratie consociative dans le domaine politique laisse la possibilité à l'avenir d'un surgissement de nouvelles organisations qui, par leurs revendications peuvent constituer une dynamique politique récupérée par un parti déjà installé ou en voie d'installation.

### 1.1.3 La campagne électorale dans les médias

Il est important de rappeler l'objet de cette section : en aucune façon ces lignes ne doivent être considérées comme une étude scientifique et exhaustive de la presse luxembourgeoise lors des élections législatives et européennes du 13 juin 1999. Pour effectuer une telle démarche, il eût fallu plutôt recourir à une recherche de type sémiologique<sup>83</sup>. Il est important de garder à l'esprit que les recherches appliquées à l'analyse du discours constituent désormais une sous-catégorie sociologique à part entière. C'est pourquoi l'étendue du domaine et la conception des outils de recherche spécifiques à une telle entreprise eurent accaparé nos motivations et notre temps.

#### 1.1.3.1 La presse luxembourgeoise

Par conséquent, nous avons dû procéder à un choix qualitatif et restrictif. Qualitatif, en ce sens qu'il nous est apparu plus important de dégager les thèmes et les événements qui ont jalonné la campagne électorale que de procéder à une étude quantitative (par exemple, en examinant la fréquence lexicale à partir de logiciels informatiques selon le mode de certaines recherches sociologiques)<sup>84</sup>. Restrictif, car nous sommes conscients que l'analyse du discours ne saurait se limiter à l'énonciation des thèmes relatés dans les quotidiens et la télévision<sup>85</sup>. Il serait nécessaire si nous voulions faire œuvre scientifique de retracer non seulement le processus de l'institutionnalisation d'un tel discours mais

---

<sup>81</sup> Cette question politique liée à la remise en cause de la représentativité syndicale actuelle a été d'ailleurs soulignée perfidement par Marc GLESENER, président de l'ALEBA qui déclara que : «...le gouvernement n'a pas hésité à confier l'entière représentativité du salariat exclusivement aux frères du parti rouge et du parti noir... ». In «Le président Marc GLESENER s'en prend au pouvoir non démocratique». *Le Républicain Lorrain*, p3, le 17 juin 2000.

<sup>82</sup> GERGES, M., «Corporatisme fragmenté». In *D' Lëtzebuurger Land*, p3, le 18 septembre 1998.

<sup>83</sup> Centre Pluridisciplinaire de Sémiolinguistique Textuelle (CPST) Université Toulouse- Le Mirail : <http://www.univ-tlse2.fr/gril/>.

<sup>84</sup> Pour cerner les difficultés et les enjeux d'une telle recherche, nous renvoyons aux travaux essentiels en langue française de Groupe de Recherche en Analyse du Discours Politique (GRADIP), Université du Québec à Montréal. : <http://www.er.uqam.ca/nobel/r12735/index.html>.

<sup>85</sup> Bien qu'au cours de la campagne, plusieurs débats et tables rondes télévisés et radiophoniques aient été organisés, ceux-ci sont restés généraux et n'ont pas donné lieu à des réponses précises sur tel ou tel thème. Mis à part peut-être, le débat sur l'éducation du jeudi 27 mai sur RTL Télé Lëtzebuerg,



aussi de démonter les étapes d'une telle construction sociale de la réalité qui conditionne toute pratique journalistique.

De plus, nous rappelons que l'opinion publique ne saurait être uniquement le fait de la presse. En effet, l'opinion publique n'est pas ou peu redevable des éditorialistes. Selon une étude de Médiamétrie en France, il est rapporté que parmi les quotidiens les plus lus de France (Ouest France 800 000 exemplaires et Sud Ouest 450 000 exemplaires), 72% du lectorat de ces journaux ne lisent pas l'éditorial politique du jour! Au Luxembourg, d'après le sondage post électoral, 68% des électeurs disent lire régulièrement le LUXEMBURGER WORT et 32% le TAGEBLATT (voir tableau 60 en annexe). 76% des électeurs accordant la majorité de leurs suffrages au PCS lisent le LUXEMBURGER WORT. Notons que 51% des électeurs proches du POSL parcourent régulièrement le TAGEBLATT. Le LUXEMBURGER WORT a la particularité d'être le seul journal luxembourgeois le plus lu au-delà de tout clivage partisan<sup>86</sup> et dans le même temps de permettre à un électoral PCS de retrouver son identité politique dans sa ligne éditoriale.

Par contre, il faut noter que d'après le sondage, le moyen le plus utilisé avant les élections pour s'informer sur la politique des différents partis reste celui des média (voir tableau 1 en annexe). 80% des personnes interrogées, disent avoir recours aux informations rapportées par la presse écrite, la radio et la télé. Par ailleurs, 62% citent comme moyen d'information sur la campagne les tables rondes présentées à la télévision. Les entretiens avec des connaissances, des membres de la famille ou d'autres personnes sont tout aussi importants (61%), tout comme la documentation provenant des partis politiques (59%). On peut encore citer comme moyens souvent utilisés, les émissions politiques à la radio (pour 54% des sondés) et les spots publicitaires des partis à la radio ou la télé (43%). Notons que les entretiens personnels avec des représentants politiques concernent 23% des sondés, ce qui n'est pas négligeable et révèle la proximité des rapports entre les politiques et les électeurs comparativement à d'autres pays (comme la France et l'Allemagne où les hommes politiques sont plus difficilement «accessibles»). 7% des personnes interrogées reconnaissent ne pas s'informer du tout sur la campagne électorale.

Tous ces moyens d'information sur les élections et la campagne électorale ne concernent pas les sondés avec la même importance. Ainsi, les jeunes électeurs de 18-24 ans sont beaucoup moins concernés que leurs aînés par les informations via les média, les tables rondes à la télé, les émissions politiques, ou encore les entretiens personnels avec des représentants politiques. Par contre, les discussions (avec des connaissances, la famille ou même d'autres personnes), les affiches électorales ou les spots publicitaires des partis à la radio et la télévision, les concernent davantage. Les 18-24 ans sont aussi 13% à s'informer par le biais d'Internet (contre 7% dans l'ensemble).

Ce sont les plus diplômés qui s'informent le plus grâce aux média (informations via la radio et la télévision, émissions politiques à la radio) ou encore les entretiens personnels avec des représentants politiques. Les moins diplômés (personnes ayant suivi un enseignement primaire) sont 13% à reconnaître ne pas s'informer du tout sur la politique des partis. On peut relever à travers une autre question du sondage que 14% des moins

---

<sup>86</sup> A noter que les électeurs proches du POSL sont plus nombreux à lire régulièrement le LUXEMBURGER WORT que le TAGEBLATT, 59% contre 51% ! Les autres groupes d'électeurs proches des Verts, du DP et de l'ADR déclarent le lire régulièrement à 60%, 68% et 68%.

diplômés ne s'intéressent pas du tout aux élections. 17% des ouvriers non qualifiés ne s'informent pas du tout sur la politique<sup>87</sup>.

L'absence d'une campagne électorale de forte intensité s'explique également par la structuration particulière de la presse au Luxembourg. Nous pouvons en effet retenir trois caractéristiques essentielles :

Premièrement, la presse luxembourgeoise écrite est fortement dépendante des subsides de l'Etat en dépit d'un niveau de lectorat exceptionnellement élevé pour un état membre de l'Union Européenne<sup>88</sup>. Ce lectorat est d'autant plus impressionnant que le seul LUXEMBURGER WORT (premier quotidien national luxembourgeois, d'inspiration catholique) est distribué à plus de 85000 exemplaires par jour<sup>89</sup> ! Pour le lecteur étranger, il faut ajouter à ce phénomène et à titre d'exemple, les quelques quotidiens et hebdomadaires luxembourgeois<sup>90</sup> qui enregistrent des tirages assez remarquables par rapport au lectorat potentiel<sup>91</sup> (429 200 résidents si on y adjoint les étrangers domiciliés au Luxembourg) :

Situation de la presse écrite au Luxembourg, année 2000		
Journaux	Nombre d'exemplaires distribués	Taux de pénétration (4)
Luxemburger Wort:	82.397 (1)	57
Tageblatt:	18.332 (1)	22
Télécran(*):	39.907 (1)	34
Revue(*):	27.120 (1)	24
Républicain Lorrain:	15.000 (3)	10
Lëtzebuerger Journal:	13.500 (2)	6
Zeitung vum Lëtzebuerger Vollek:	8.000 (2)	1
d'Letzeburger Land(*):	6.500(2)	2
GréngeSpoun(*):	3.000 (2)	3
Le Jeudi (*):	3.960 (1)	5

(1) Contrôlés par le C.I.M, Centre d'information sur les médias, Bruxelles (2) Sur indications de l'éditeur concerné (3) sur indications du QUID source : <http://www.quid.fr/comparaison.fcgi> . (4) Taux de pénétration par numéro moyen, calculé par l'ILReS, est la réponse positive à la question suivante: Avez-vous personnellement lu ou feuilleté le quotidien «xy» hier, ou cela remonte-t-il à plus longtemps ?, (\*) hebdomadaire.

Deuxièmement, tous les «Titres» de la presse quotidienne luxembourgeoise sont l'expression de l'une des cultures politiques fondatrices du système politique

<sup>87</sup> L'ensemble de ces données semblent corroborées les autres études par le passé qui avaient été réalisées à ce sujet. Se rapporter à CAYROL, R., «le rôle des campagnes électorales» In *Explication du vote : un bilan des études électorales en France*, GAXIE, D., Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Chap 14, pp386-392, 1985.

<sup>88</sup> Au titre du Règlement grand-ducal du 6 avril 1999 fixant le montant annuel de référence à l'article 3 de la loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse écrite, le montant s'élevait à 12 730 000 FLUX. Soit per capita environ 461 flux.

<sup>89</sup> A titre de comparaison, voici le nombre d'exemplaires pour 1 000 habitants : 323 (Allemagne) 310 (Belgique) 205 (France) 372 (Luxembourg) Source : <http://www.quid.fr/comparaison.fcgi> .

<sup>90</sup> Grand-Duché du Luxembourg, Ministère de l'Etat, Service des Média et de l'Audiovisuel <http://www.etat.lu/SMA/text-sma/french/tirages.htm>

<sup>91</sup> Attirons l'attention sur le décalage entre le nombre des tirages et le taux de pénétration.





luxembourgeois. A l'exception de l'édition luxembourgeoise du quotidien régional français, le Républicain Lorrain.

C'est ainsi que le LUXEMBURGER WORT est l'expression du courant catholique depuis 1848, date de sa fondation. L'évêché par l'imprimerie St Paul demeure le propriétaire du journal<sup>92</sup>. Toutefois, le journal s'il demeure attentif aux politiques menées par les dirigeants du Parti de la Droite puis du Parti Chrétien Social ne s'est que rarement identifié au parti lui-même. Il en va de même pour le TAGEBLATT, qui en 1913 sous le nom de ESCHER TAGEBLATT fut racheté par les syndicats ouvriers des bassins miniers et sidérurgiques du Sud, le plaçant ainsi sous le giron socialiste. Certes celui-ci s'est tout au long de son histoire identifié à la culture ouvriériste et socialiste sans pour autant que celui-ci ne devienne le journal du POSL.

Parfois, il existait une confusion organisationnelle entre la direction du journal et les instances dirigeantes du parti politique (du moins à l'origine). Ce fût le cas de la presse d'obédience communiste (ZEITUNG VUM LËTZEBUERGER VOLLEK) et de la presse d'obédience «libérale» le LËTZEBURGER Journal. Il fut fondé à partir de la fusion des différents titres libéraux sous la férule du groupement démocratique qui fut la préfiguration du Parti Démocratique actuel en 1948<sup>93</sup>.

En dépit de ce qui est susmentionné, il serait abusif de croire que la presse luxembourgeoise est partisane (au sens premier du terme). Car il faut rappeler que les quotidiens eux-mêmes se considèrent (à l'image de LUXEMBURGER WORT envers le PCS) comme étant une «presse amie». Derrière le terme de «presse amie», il est nécessaire de saisir et d'insister sur toute l'importance des liens et des relations complexes qui se tissent en fin de compte entre journalistes, hommes politiques et factions dudit parti<sup>94</sup>. Cette structuration originale de la presse luxembourgeoise entre «proximité et distance critique» envers le parti politique s'explique à partir de deux schèmes :

*Primo*, il demeure toujours une forte relation entre carrière politique et carrière de presse. En effet, l'activité journalistique (surtout la responsabilité éditoriale) étant toujours considérée comme l'une des voies d'accès à l'exercice des charges publiques. Parmi les nombreux exemples, on peut citer Jacques POOS qui fut directeur du TAGEBLATT de 1964 à 1976 et à partir de 1974 député et président du groupe parlementaire POSL, puis Ministre des Affaires Etrangères de 1984 à 1995<sup>95</sup> et Viviane REDING qui fut à partir de 1978 Journaliste-éditorialiste au LUXEMBURGER WORT, de 1986 à 1998 présidente de l'Union luxembourgeoise des journalistes, de 1979 à 1989, députée à la Chambre, de 1988 à 1993 présidente nationale des femmes chrétiennes-sociales<sup>96</sup>.

---

<sup>92</sup> Pour une histoire complète du journal, on se rapportera à HELLINGHAUSEN G., *150 Jahre Luxemburger Wort : Selbstverständnis und Identität einer Zeitung : 1973 – 98*. Luxembourg : Verl. der Sankt-Paulus-Dr., 1998.

<sup>93</sup> FRIEDRICH, E., «Geschichte des Luxemburger Pressewesens ». In *Mémorial 1989*. Luxembourg : les presses mosellanes, pp899-910, 1989.

<sup>94</sup> Rappelons que Jean ORIGER, député du de la droite, outre sa qualité d'abbé, fut également directeur de l'imprimerie Saint Paul et rédacteur en chef du quotidien Luxemburger Wort dans les années 30.

<sup>95</sup> <http://www.tageblatt.lu/SPECIALS/WHOSWHO/index.html>

<sup>96</sup> [http://europa.eu.int/comm/commissioners/reding/cv\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/commissioners/reding/cv_fr.htm)

*Secundo*, bien entendu les deux grands quotidiens le LUXEMBUGER WORT et TAGEBLATT proches respectivement du Parti Chrétien Social et du Parti Socialiste tendent de plus en plus vers un type de presse généraliste tel que le conçoivent les autres grands quotidiens européens. Mais en raison des liens qui les unissent à la sphère culturelle dont ils sont les porte-voix, nécessairement ils seront dans la double obligation tant de respecter leur identité politique que de ménager l'autre partenaire de la coalition gouvernementale<sup>97</sup>.

De plus Léon ZECHES, rédacteur en chef du WORT souligne que le processus d'affadissement idéologique des quotidiens luxembourgeois a été entamé après la seconde guerre mondiale à l'exception notable de la période 1974-1979 où le PCS se retrouva dans l'opposition. De plus il constate que la « désidéologisation » de la presse luxembourgeoise est due aux contraintes commerciales qui pèsent de plus en plus sur les différents média. Tout en gardant une tendance politique les média se seraient libérés de leurs attaches partisans<sup>98</sup>.

### 1.1.3.2 Les thèmes politiques qui ont dominé la campagne

Dans un premier temps, il sera évoqué les événements qui auraient pu susciter l'intensification de la campagne électorale. Cette étape est contestable du point de vue méthodologique car elle repose sur une construction artificielle de la campagne électorale *a posteriori*. Celle-ci nous apparaît pourtant essentielle du fait que les événements qui ont été mentionnés par la presse (toute obédience confondue) n'ont pas permis aux acteurs du système politique d'accroître leurs ressources de légitimation auprès de l'électorat. Il est donc relativement important de comprendre le processus d'exploitation politique d'un événement particulier au Luxembourg.

Dans un second temps, nous nous intéresserons aux thèmes politiques qui ont été évoqués avant et pendant la campagne électorale. Rappelons que l'imposition de thèmes politiques particuliers est souvent la condition *sine qua non* de l'existence même d'une campagne électorale et elle préfigure souvent le résultat de l'élection.

Dans un troisième temps, l'absence de campagne électorale reconnue par les média ne doit pas être considérée comme un fait avéré. Il faut mentionner qu'une campagne électorale ne se résume pas tout à fait à la campagne électorale médiatique. Il est parfois reconnu que des thèmes politiques véhiculés par la presse en particulier ne rejoindront qu'à la marge les préoccupations des électeurs. La signification et la perception d'une campagne politique par les électeurs et les partis ne peuvent être donc résumés à la seule dramaturgie qu'initient les média. C'est pourquoi il sera porté un regard sur la signification de l'absence « réelle » d'une campagne électorale et quelles stratégies (lorsqu'elles sont connues) ont été utilisées par les partis pour remédier à cette situation.

---

<sup>97</sup> Sur le débat presse d'opinion et presse partisane, l'article de CERF P., est particulièrement illustrateur de ce conflit. Voir « Les socialistes et leur presse amie » *D'Lëtzebuurger Land*, p 13, 16 juillet 1999, n°29. «...Il est indispensable que le TAGEBLATT redevienne un instrument de combat aux services des idéaux généreux de la gauche... ».

<sup>98</sup> ZECHES, L., « Das Ende der Ideologie ? Zur Kommerzialisierung und Entpolitisierung der Medien in Luxemburg » *Forum*, n°201, pp8-14, Juli 2000.



De plus, il faut ajouter que des événements d'actualité non directement liés à la campagne électorale peuvent influencer les électeurs<sup>99</sup>.

Sans attacher trop d'importance à la définition du terme «événement», il faut considérer celui-ci comme une information appréciée des professionnels de l'opinion comme l'élément ayant le potentiel de modifier, de perturber l'ordre des choses<sup>100</sup>. Dans le cadre qui nous intéresse, c'est-à-dire le système politique luxembourgeois, les événements sont plutôt rares. Cependant nous pouvons évoquer ceux qui ont trouvé un certain écho dans la presse ou qui déterminèrent l'agenda politique avant même l'ouverture de la campagne officielle. Nous avons retenu de façon arbitraire six événements :

- L'introduction d'un nouveau régime de pension statutaire pour les fonctionnaires à recruter.
- Le projet d'un système de transport en commun (BTB).
- La démission de Jacques SANTER et sa candidature aux élections européennes.
- La suspension des fonctions de Gérard REUTER de ses responsabilités de président de la Cour des Comptes.
- Les difficultés internes de la coalition SPD/GRÜNE en Allemagne.
- Le premier conflit européen au KOSOVO engageant les troupes de l'OTAN à laquelle participe le Luxembourg.
- Remarquons que les deux premiers thèmes sont les seuls thèmes qui ont eu des répercussions dans la presse et qui occupèrent le devant de la scène politique au cours de la législature 1994-1995.

#### 1.1.3.2.1 L'introduction d'un nouveau régime de pension statutaire pour les fonctionnaires à recruter.

En premier lieu, il faut rappeler que les débats qui ont eu lieu autour de la réforme du régime de pension statutaire de la fonction publique et du nouveau régime pour les fonctionnaires à recruter, provoquèrent l'une des plus grandes manifestations que connût Luxembourg-Ville. Cette question (que nous aborderons dans la section 2.2 pour le Parti Démocratique et le Parti Chrétien Social) souligne que les rapports entre les syndicats de la fonction publique et les employeurs se situent à différents niveaux. Cette question est d'autant plus importante que 29% des salariés de nationalité luxembourgeoise travaillent dans le secteur de l'administration publique<sup>101</sup>.

---

<sup>99</sup> Voir à ce sujet l'article de GERSTLE, J., «L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture». Revue française de Science Politique, volume 46 (5), pp731-752, octobre 1996.

<sup>100</sup> GERSTLE, J., «Dissolution, indifférence et rétrospection : les vicissitudes d'une campagne de temps court». In P. PERRINEAU & C. YSMAL, *Le vote surprise : Les élections législatives des 25 mai & 1er juin 1997*. Paris : Presses de Sciences Po, collections «Chroniques Electorales», 1998.

<sup>101</sup> D'après les chiffres «Emploi et Chômage 1994-1999», *Bulletin du STATEC*, Volume XXXXVII, n°3, p164, 2000.



Lorsqu'il s'agit des relations du POSL et des syndicats de fonctionnaires publics, les relations ne se situent pas au même niveau. Il existe le niveau municipal et le niveau fonctionnaire des transports.

En ce qui concerne le premier niveau, le POSL en contrôlant surtout les principales villes de la circonscription Sud (sur une période équivalente à celle du PCS dans le contrôle de l'Etat) développe d'un fort pouvoir local qui s'accompagne toujours d'une politique de rétribution symbolique ou pécuniaire.

L'extension des domaines d'intervention des conseils municipaux a dû s'accompagner également d'un accroissement du nombre des employés municipaux.

Il va sans dire que ce phénomène (d'autant plus important s'il n'existe pas d'alternance) accroît les possibilités pour un parti de fidéliser une clientèle d'employés communaux non négligeables.

En ce qui concerne le niveau des transports, le POSL entretient des rapports forts étroits depuis son origine avec le FNCFL (Fédération Nationale des Cheminots et Travailleurs du Transport Luxembourgeois) [ce qui provoqua d'ailleurs une dissidence des cheminots catholiques par la création du Syndicat Professionnel des Cheminots Luxembourgeois (SYPROLUX) au milieu des années 20].

L'emprise syndicale sur le parti socialiste comme nous l'avions souligné lors de l'étude de la circonscription Sud permet lors des campagnes électorales non seulement de disposer de relais auprès des salariés du transport public mais aussi de disposer d'un réseau de militants qui est habitué aux actions sociales.

En dépit de cette situation privilégiée, le POSL (peut-être du fait de sa tradition sociale démocrate qui l'empêche de verser dans des revendications quelque peu démagogiques en ce qui concerne les réformes sociales) n'est pas parvenu à récupérer le mécontentement qui se faisait au jour au sein de la fonction publique. Refusant ou négligeant l'enjeu tel qu'il se présentait, il s'est borné à une proposition de réforme de la formation des employés publics<sup>102</sup> qui en aucun cas ne pouvait répondre à la situation de frustration sociale et de défense des privilèges sociaux qui existent d'une certaine manière au sein de la fonction publique luxembourgeoise.

C'est le Parti Démocratique qui attirera la clientèle du personnel de l'Etat qui auparavant aurait voté soit pour le PCS soit pour le POSL.

Il nous semble que cette réforme souligne deux phénomènes politiques qui ont (sans doute) fortement influencé la campagne politique au Luxembourg et par conséquent le succès du Parti Démocratique :

---

<sup>102</sup> «...Les Socialistes se prononcent clairement en faveur de la fonction publique et partant du statut public. Les adaptations nécessaires aux exigences de notre époque seront faites dans le dialogue avec les syndicats du secteur public. Les Socialistes veulent des employés publics satisfaits. C'est pourquoi leur formation initiale et continue sera améliorée. De même sera introduit le droit au congé formation. Des outils de travail à la pointe du progrès ainsi que des possibilités accrues de participation aideront à promouvoir prise de responsabilité et motivation... » In, *Un Etat moderne au service du citoyen*, point 62, Parti Socialiste Ouvrier Luxembourgeois <http://www.lsap.lu/lsap/html/ger/wawp77d.htm>



Premièrement, la modification du recrutement des fonctionnaires dépasse l'enjeu de la réforme de la fonction publique. La mobilisation des syndicats de la fonction publique (principalement la CGFP (Confédération Générale de la Fonction Publique)) contre ce projet de loi témoignerait d'une crispation sociale sur le devenir de l'identité luxembourgeoise. Plus exactement ce qui permettrait à certains luxembourgeois membres de la fonction publique d'acquérir un statut et un bien-être social qui à la vue de leurs qualifications et formations ne seraient pas garantis dans un espace de concurrence européen.

Pour comprendre cette mobilisation sociale exceptionnelle, il est important de souligner que le Luxembourg, en raison de sa petite dimension, de son identité à la confluence des mondes francophone et germanophone, de la présence des institutions européennes, de l'internationalisation de son économie au sein de l'Union européenne, du rôle grandissant de sa place financière, du phénomène frontalier et des vagues migratoires (italienne puis portugaise), demeure l'un des Etats européens les plus xénophiles.

Toutefois, on peut émettre l'hypothèse que la fonction publique (nationale ou communale) et notamment les conditions de son recrutement, laissent à penser qu'il demeure un système d'emplois publics protégés (notamment par la maîtrise de la langue luxembourgeoise). Les syndicats de la fonction publique en s'opposant à ce projet de loi indirectement contribueraient en fin de compte à promouvoir une politique de protection des emplois nationaux publics alors même que le contexte européen et l'insertion de l'économie contrediraient celle-ci.

Deuxièmement, bien que des procédures précises existent pour le recrutement dans les services publics (garantissant les règles minimales d'un Etat de droit), les partis politiques et l'affiliation à ces derniers (dans une certaine mesure) peuvent accélérer ou ralentir une carrière au sein de l'administration. Cette situation est d'autant plus renforcée qu'en raison de la petite dimension du Luxembourg (les hauts fonctionnaires et les hommes et femmes politiques de premier plan étant réduits à la portion congrue) une relation complexe de dépendance mutuelle se développe entre le personnel politique et le personnel de la fonction publique.

Notons toutefois que les rapports entre les syndicats de la fonction publique et les employeurs se situent à différents niveaux.

D'une part, en raison de son statut de STAATSTRAGEND (parti de l'Etat), le PCS demeure sans aucun doute le partenaire privilégié au sein de l'administration centrale et bien que la CGFP (Confédération Générale de la Fonction Publique) soit un syndicat indépendant, il doit perpétuellement instaurer et transgresser la frontière qui le sépare de son interlocuteur privilégié. C'est-à-dire qu'il doit à la fois contenir les revendications sociales des employés publics et demeurer comme le partenaire social privilégié du PCS. Toutefois, alors que le PCS était apparu jusqu'alors le meilleur réceptacle aux



exigences du syndicat des employés publics, le projet de loi fut perçu comme une véritable trahison par ses dirigeants qui parla « *d'un amas d'illusions perdues...* »<sup>103</sup>.

En ce qui concerne, le Parti Démocratique, il faut rappeler que sa domination historique de la Ville de Luxembourg constitue un système de contrôle social (et l'instauration de relations particulières entre employés municipaux et autorité municipale) aussi important que ceux que nous avons rencontrés pour le PCS au sein de l'appareil d'Etat Bien entendu, le poids des employés publics de la ville de Luxembourg permet toujours de s'assurer un contingent de voix non négligeables. Pourtant, plus que l'exercice traditionnel du pouvoir municipal, c'est bien le revirement programmatique du DP qui a confisqué tout développement et rebondissement qui accompagnent généralement une campagne électorale. En effet, le Parti Démocratique alors qu'il avait défendu aux élections de 1994, une politique d'inspiration néo-libérale, s'est au contraire présenté cette fois-ci comme étant le parti qui défendait les acquis de la fonction publique nationale. En reprenant à son compte une partie des revendications sociales de la fonction publique, il a su récupérer sur le terrain électoral la mobilisation sociale qui avait été organisée par les syndicats de la fonction publique.

*«... La modernisation de l'administration publique avec ses changements d'ordre structurel et organisationnel ne doivent pas susciter un sentiment d'insécurité ou de crainte. Les objectifs de l'administration moderne doivent être développés en étroite collaboration avec les hommes et les femmes qui depuis peu ou depuis longtemps travaillent dans une organisation administrative [...] Le DP a la ferme conviction que dans et malgré une administration qui change, le régime statutaire du fonctionnaire n'est pas un reliquat de temps anciens, mais trouve toujours son fondement dans le service que le fonctionnaire est appelé à rendre à la société [...] L'actuel Gouvernement a élaboré un projet de loi qui, à en croire la présentation du Gouvernement, limiterait l'ouverture aux ressortissants des autres Etats-membres aux secteurs dits prioritaires tout en prévoyant la possibilité d'une dispense de l'obligation de faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives de notre pays, c'est-à-dire le français, l'allemand et le luxembourgeois. Le Parti Démocratique s'oppose à une ouverture plus large que celle découlant des obligations internationales. A l'instar de la législation française, l'ouverture doit rester réservée à des fonctions particulières sur initiative du ministère employeur. A l'exception de la condition de nationalité, toutes autres conditions requises pour les Luxembourgeois devraient être remplies également pour les non-nationaux... »*<sup>104</sup>.

Cette opération est apparue d'autant plus facile, que la fonction historique de méfiance envers la fonction publique (et les dérives qui peuvent se développer) a été le fait cette fois-ci de l'ADR (du fait de la non résolution de la question des pensions). En d'autres termes, étant devenu le « champion » de la fonction publique nationale (ce qui lui

---

<sup>103</sup> DALEIDEN, J., «Spectacle affligeant » in *Fonction Publique*, organe de la Confédération Générale de la Fonction Publique (CGFP), n°131, p1, décembre 1998. «...Alors que, dans quelques mois, les électeurs seront appelés aux urnes pour se prononcer [...] Le moment est donc propice pour faire le bilan de l'équipe descendante et de dresser l'inventaire de son action ou de son inaction [...] Pour ce qui est de la fonction publique proprement dite, ne mâchons pas nos mots : Quatre années de défis, de provocations, de guéguerre, de batailles rangées, ont laissé des traces : un amas d'illusions perdues... ».

<sup>104</sup> Se rapporter au document 2, *Le statut des agents de l'Etat élément de l'efficacité de l'administration publique*. In Parti Démocratique, [http://kathy.infeurope.lu/dp/archives/10/1569815343\\_txt.htm](http://kathy.infeurope.lu/dp/archives/10/1569815343_txt.htm) novembre 1998.



permettait en retour de se distinguer des revendications populistes de l'ADR sur la réforme des retraites), le DP a obligé ses concurrents immédiats (le PCS et le POSL) à se déterminer non pas en fonction de la mobilisation sociale qu'avait connue la fonction publique mais bien au contraire par rapport à son programme. La campagne électorale devenait ainsi, non pas le lieu de concurrence entre les différentes propositions sur des situations originales mais la détermination de tel ou tel acteur en fonction du programme d'un seul acteur. En l'occurrence, le Parti Démocratique.

#### 1.1.3.2.2 Le projet d'un système de transport en commun (BTB)

En second lieu, le projet de Bus-Tram-Bunn communément appelé «BTB» sans qu'il soit directement le sujet de la campagne électorale, a mobilisé, pendant toute la fin de la législature, l'ensemble des partis politiques. Ce projet soulève aussi bien les questions de l'organisation de l'espace urbain comme nous l'avions vu précédemment mais aussi les liens qui puissent exister entre partis politiques et milieux associatifs ou groupes d'intérêts. Le projet avorté à ce jour visait à mettre en place un système de transport urbain reposant à la fois sur un tramway et un train régional, ceci dans la perspective de décongestionner la circulation en ville et d'améliorer les communications entre Luxembourg Ville et son hinterland.

Ce projet a été initié au départ d'un commun accord entre la municipalité de Luxembourg (DP) et le Gouvernement de coalition (PCS/POSL) par la réalisation d'une étude dénommée LUXTRAFFIC. Très vite ce projet toutefois a envenimé le débat politique. Il suffit pour mesurer l'ampleur de celui-ci de consulter le dossier de la Chambre des Députés le concernant<sup>105</sup>. Les positions des partis politiques et leurs évolutions vis-à-vis du projet de BTB révèlent l'enjeu électoral non seulement pour le contrôle futur de la première municipalité du pays mais aussi le poids de l'agglomération de la Capitale dans la structure économique du pays.

Prenant l'exemple de plusieurs villes allemandes ou de la métropole alsacienne Strasbourg, le mouvement écologique<sup>106</sup> et le Parti *les Verts* sont apparus toujours les plus favorables à la création du BTB<sup>107</sup>. Car ce projet concilie à la fois une revendication traditionnelle d'un mode de transport jugé plus écologique et le souci de parvenir à capitaliser le soutien électoral des rurbains.

Les socialistes luxembourgeois, soutenant l'idée du BTB ont préféré freiner leurs ardeurs dans la mesure où d'un côté Robert GOEBBELS, ministre POSL des Travaux Publics et Mady DELVAUX-STEHRRES (POSL) Ministre des Transports, Ministre des

---

<sup>105</sup> Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, *Dossier thématique Tram régional* élaboré par Image Recognition Intergrated Systems S.A., Louvain-la -Neuve, mai 1999.

<sup>106</sup> Le mouvement écologique mobilisa l'ensemble des organisations écologistes et des syndicats de gauche sur ce projet par la signature d'une convention. Ce pacte de promotion du BTB incluait Actioun Öffentlechen Transport, Amiperas, ALACF (Association Luxembourgeoise des Amis des Chemins de Fer), FNCTTFEL, Foyer de la Femme, Groupement des Amis du Rail, Lëtzebuerger Natur, a Vulleschutzliga, Lëtzebuerger Velosinitiativ, Mouvement Ecologique, Natura, OGB-L, Syprolux, Tram asbl. Se reporter au document *E modernen Tram fir Lëtzebuerg - eng Investitioun an d'Zukunft Eine moderne Regionaltram - eine Investition in die Zukunft*, <http://www.geocities.com/Paris/Salon/6011/btbbulletin.html#résumé>.

<sup>107</sup> *Les Verts* exprimèrent à nouveau leur soutien au projet dans un communiqué de presse : « Un candidat bourgmestre mal informé » Luxembourg le 22 septembre 1999 <http://www.greng.lu/greng/html/presse/BTB.htm>



Communications (de 1994 à 1999) à l'époque étaient partisans de celui-ci et de l'autre côté Jeannot KRECKE, candidat socialiste investi pour les municipales d'octobre 1999 devait rester dans une position d'attente, de prudence du fait de la mobilisation des groupes d'intérêts et puissants en Ville de Luxembourg tels l'Union Commerciale ou l'Automobile Club. Il existait donc une double vision au sein du POSL, entre ceux qui y voyaient la création d'un nouveau service public (la Gauche était sur cette ligne également) et ceux qui mesuraient le coût électoral d'un soutien trop prononcé<sup>108</sup>.

Le DP, à la tête de la municipalité contraint de répondre à la proposition du Gouvernement et face à la situation des transports en Ville de Luxembourg a tergiversé au départ en multipliant la commande et l'annonce d'études complémentaires sur ce sujet. Puis il s'est opposé rapidement à ce projet. Il s'est engagé à promouvoir une politique des transports individualiste qui sans vraiment l'avouer se plie aussi aux revendications du lobby de l'automobile représenté par l'Automobile Club de Luxembourg (qui avec l'ADR s'est toujours opposé au projet) : « *La mobilité est un facteur essentiel aussi bien de la qualité de vie de l'individu que de la compétitivité des entreprises...* ». Le parti libéral refusa donc avec véhémence toute restriction de la mobilité basée sur une idéologie qui, selon lui, voulait privilégier certains moyens de transport au détriment d'autres : «... En principe, la liberté de choix du moyen de transport doit être garantie par une offre pluraliste...» et il prit une position attentiste et accepta le risque du pourrissement de la situation : «...*nous pouvons prendre des décisions importantes comme l'introduction d'un tram (BTB) seulement si tous les avantages et désavantages ont été étudiés et si une argumentation pragmatique non-idéologique est possible...*»<sup>109</sup>.

En ce qui concerne le PCS, sa position peut s'expliquer suivant deux schémas. D'une part le Gouvernement en soutenant l'idée d'un tel projet permettait de laisser la responsabilité de l'initiative (et de son échec) au POSL et d'autre part accuser la municipalité DP d'immobilisme et de mauvaise volonté. Il faut noter aussi que les élus municipaux du PCS, partenaires au sein du conseil échevinal du Parti Démocratique, s'opposèrent également au projet.

Au-delà de ces visées stratégiques, il faut donc comprendre que le projet du BTB révèle en partie le fonctionnement du système politique luxembourgeois. Les partis politiques définissent leurs stratégies à partir des revendications de certains groupes d'intérêts ou des mouvements associatifs. Malgré l'importance du sujet (la politique des transports) face à l'impossibilité de trouver un consensus ou du moins l'impossible mise en sourdine des revendications particulières, les ministres se retrancheront derrière leur administration ou les cabinets d'études. C'est pourquoi les partis politiques en eux-mêmes ont peu de pouvoir sur l'élaboration et la définition des politiques publiques. La politique n'est pas ou n'est plu le fait du parti politique<sup>110</sup> mais le jeu des

<sup>108</sup> Pour mesurer les arrières pensées d'un tel débat, se rapporter à l'article de HANSEN, J., «BTB: chronique provisoire d'un débat actuel de politique politicienne. E pericoloso sporgersi». *D'Letzebuurger Land*, le 24 septembre 1999, [http://www.land.lu/html/dossiers/dossier\\_btb/politique\\_politicienne.html](http://www.land.lu/html/dossiers/dossier_btb/politique_politicienne.html).

<sup>109</sup> *Stadtbahn*, littéralement le chemin de fer dans la ville – connotation négative avec laquelle les politiques ont joué dans leurs discours en disant qu'ils ne voulaient pas qu'un train passe par l'avenue de Liberté). In *Eng Allianz Mam Bierger : De programm fir d'Walen vum 13*, Demokratesch Partei, p44-45, Juni 1999.

<sup>110</sup> Ce constat avait déjà été dressé sous la forme d'un réquisitoire dans un article « On ne change pas des équipes perdantes : de la politique politicienne à l'impolitique ». In *D'Letzebuurger Land*, n°36, 8 pp11-13, spetember 1989.





administrations municipales et nationales en collaboration ou en opposition avec des groupes d'intérêts<sup>111</sup>.

### 1.1.3.2.3 La démission de Jacques SANTER et sa candidature aux élections européennes.

En ce qui concerne le troisième événement, il faut reconnaître que la presse luxembourgeoise durant la période à laquelle nous nous sommes intéressés n'a pas jugé pertinent d'exploiter cette affaire. Seuls le TAGEBLATT et le JEUDI, proches du POSL tentèrent de déstabiliser quelque peu l'ancien président de la commission en insistant sur la «responsabilité» en politique. Jacques POOS critiqua Jacques SANTER sur le fait qu'il avait accepté de diriger la liste CSV alors que les nouveaux commissaires n'avaient pas été encore nommés<sup>112</sup>.

Par la suite, publiant un article du SUNDAY TELEGRAPH<sup>113</sup> (qui relatait les frustrations et les déboires amicaux des SANTER à Bruxelles) le TAGEBLATT essaya de rappeler (à l'image de l'hebdomadaire le JEUDI) que Jacques SANTER avait été «tué» par les affaires<sup>114</sup>. En dépit de ces articles de circonstances sur la personnalité de Jacques SANTER, il faut reconnaître que les élections européennes ne furent pas ou peu présentes lors de la campagne électorale. Et lorsqu'elles étaient abordées (par exemple lors du sommet de Cologne), ces articles portèrent sur les dissensions strictement internes qui pouvaient exister dans la coalition gouvernementale par l'utilisation pour chacun des protagonistes (POSL/PCS) de la politique du nouveau chancelier allemand<sup>115</sup>. Ceci est particulièrement vrai lorsque le futur commissaire européen Viviane REDING souligna dans un éditorial que :

«... *Le bilan du gouvernement luxembourgeois sortant était considérable : réforme des services sociaux, congé parental, régime préretraite, assurance accidents du travail, réforme de la loi sur le RMG création d'emplois etc. Mais au plan européen, les partis socialistes qui se vantent de promouvoir une politique sociale à dimension européenne n'ont rien à signaler car c'est surtout T. BLAIR qui bloque toute réforme sur ce domaine. Il ne suffit pas de se «vêtir du 'manteau rouge avant les élections ... »*<sup>116</sup>.

---

<sup>111</sup> DELSOL, Ch., souligne que la sphère publique (étant comprise comme la technostructure et les rapports qui puissent exister entre les politiques élus et leurs administrations) aujourd'hui suppose qu'à partir du moment où les revendications ne sont plus le fait que d'intérêts catégoriels ou associatifs, il ne saurait y avoir de réponses politiques. In *Le Souci Contemporain*. Bruxelles : Editions Complexe, 1996.

<sup>112</sup> FONCK, D., «Le Luxembourg doit être prêt tous les matins à défendre sa place au soleil » *Tageblatt*, p7, le 2 juin 1999.

<sup>113</sup> CONAN, J., «Feeble SANTER was doomed to fail, says wife » *Tageblatt*, p9, le 3 juin 1999.

<sup>114</sup> KIEFFER, Y., «Plus que dix jours », *le Jeudi*, p3, le 3 juin 1999.

<sup>115</sup> « JUNCKER critique fortement le gouvernement allemand SPD pour ses initiatives sur l'emploi qui n'apportent rien de plus que ce qui avait été prévu au sommet de Luxembourg ». In «peu d'éléments nouveaux pour l'emploi» *Le Républicain Lorrain*, p3, le 4 juin 1999. Autre exemple, J.POOS soutint l'idée de la réussite du sommet pour l'emploi. Mais critique J.C. JUNCKER qui selon lui avait parlé comme un chef de parti notamment ce qui avait trait au volet social et la politique de l'emploi ». Cf.. FONCK, D., «à Cologne, l'ultime sommet du ministre des affaires étrangères » *Tageblatt*, p7, le 2 juin 1999.

<sup>116</sup> REDING, V., « Rote Seifenblasen » (bulles rouges) *Luxemburger Wort*, p3, le 2 juillet 1999.



#### 1.1.3.2.4 Le premier conflit européen au KOSOVO engageant des troupes de l'OTAN

Enfin, alors que les élections européennes se déroulaient pour la première fois au moment même où les forces de l'OTAN intervenaient dans le conflit du KOSOVO (ce qui aurait pu constituer une ligne de partage entre «interventionnistes» et «attentistes»), ce fut *a contrario* l'illustration d'un large consensus au sein de la «classe» politique luxembourgeoise. A l'exception notable du mouvement la Gauche qui protestait contre l'utilisation de la force sans mandat de l'ONU, devint en l'occurrence l'héritier du Parti Communiste Luxembourgeois qui fut farouchement anti-atlantiste par le passé.

De plus, le déclenchement du conflit donna l'occasion à un unanimisme allant jusqu'à effacer les distinctions partisans. Par conséquent, la popularité de Jean-Claude JUNCKER fût d'autant plus renforcée qu'elle profita de l'aura d'un Premier Ministre lorsque celui-ci exerce ses responsabilités lors d'un conflit militaire.

A ce sujet, nous renvoyons à l'article publié dans De JOURNAL qui était particulièrement élogieux à son égard. Lors de l'entretien qu'il accorda à ce journal, il dépeint les motivations justifiant son soutien à la guerre. Tout en réfutant l'argument (non évoqué d'ailleurs par le journaliste) sur les répercussions positives qui auraient été envisageables pour le Parti Chrétien Social lors du scrutin.

*«... Souverain quand il s'exprime en pédagogue, jésuite, parfois lorsqu'il parle en politique et humain, simplement humain quand il évoque ses doutes et ses scrupules d'homme...»<sup>117</sup>.*

#### 1.1.3.2.5 La suspension des fonctions de Gérard REUTER, président de la Cour des Comptes.

En ce qui concerne la suspension des fonctions de Gérard REUTER de ses responsabilités de président de la Cour des Comptes, il est remarquable qu'aucun mouvement politique n'ait saisi l'opportunité de cette affaire déplorable pour développer un argumentaire sur le thème parfaitement médiatique qu'est la corruption. Chose d'autant plus curieuse que les «jeunes» partis politiques tels les Verts et ADR, emprunts d'éthique et de dénonciation des gabegies budgétaires, auraient pu saisir ce cheval de bataille en ne limitant pas le règlement du scandale à la seule enceinte de la Chambre.

Cet état des choses est curieux, car bien souvent des mouvements politiques dépourvus de ressources importantes et légitimantes dans un système politique<sup>118</sup> tentent de façon simultanée au moment de l'édification et de la consolidation de leurs mouvements d'apparaître comme l'élément perturbateur du système.

Afin de remplir ce rôle, ils seront tentés d'utiliser tout événement politique ou de société qui pourrait porter préjudice aux partis institutionnels. Ce qui fût aucunement le cas

---

<sup>117</sup> Cf. «Cette guerre est une autre guerre» *De Journal*, p7, le 3 juin 1999.

<sup>118</sup> par exemple un réseau de notables, une reconnaissance aisée de leur identité politique, une capacité «naturelle» à exercer les responsabilités gouvernementales (les fameux «partis institutionnels») attribuées par les autres acteurs).



pour ces partis. Seuls les journaux tels Le JEUDI et le REPUBLICAIN LORRAIN (soucieux de leurs identités ?) tentèrent d'ouvrir le débat mais sans succès.

« ...L'affaire REUTER ébranle aussi l'état et ceux qui auraient aimé qu'elle ne sorte finalement qu'après le 13 juin 99... »<sup>119</sup>.

#### 1.1.3.2.6 Les difficultés internes de la coalition SPD/GRÜNE en Allemagne.

De cet événement n'ayant pas de répercussions politiques directes au cours de la campagne électorale, le système politique luxembourgeois n'organisa en aucune manière une campagne autour de la coalition SPD/GRÜNE. La chose étant d'autant plus compréhensible que le POSL ou les Verts ne proposèrent ni à l'un ni à l'autre l'idée de former une future coalition gouvernementale du même type. Il faut avouer que ce projet eut été des plus improbables en raison de la structuration du système politique luxembourgeois.

En effet, il est difficilement imaginable que ces deux partis politiques puissent escompter non seulement des gains électoraux significatifs mais aussi l'écroulement électoral fort improbable du Parti Chrétien Social. La problématique de la coalition SPD-GRÜNE en Allemagne rapportée au cas luxembourgeois ne se situait donc pas sur la formation d'une nouvelle coalition rose/verte du même genre. Il s'agissait plutôt en l'occurrence du devenir électoral du mouvement des Verts.

Ce constat était d'autant plus réaliste que les Verts devaient faire face aussi bien à une scission interne (le GAL de JUP WEBER) qu'au sentiment de déception (réelle ou supposée telle) qui se manifesta aux vues des résultats peu encourageants des GRÜNE en Allemagne depuis leur accession au Pouvoir. Cependant, il faut rappeler que les Verts luxembourgeois (en dépit d'une présence accrue dans certaines communes) demeurent un acteur mineur du système politique luxembourgeois. C'est pourquoi mise à part la presse d'orientation libérale (le JOURNAL et le REPUBLICAIN LORRAIN), il faut noter qu'une nouvelle fois cet événement ne fut pas un thème de campagne.

#### 1.1.3.3 La perception de la campagne électorale

L'absence d'exploitation des événements politiques entraînerait-elle l'inexistence d'une campagne électorale ? Faudrait-il suivre l'éditorialiste du TAGEBLATT ? Qui rappelait que la campagne électorale avait été dominée par le :

« ...seul souci du clientélisme et donc par pur électoralisme... Ce ne fut pas fait et cela n'est en l'honneur d'aucun candidat quelle que soit sa couleur politique... »<sup>120</sup>.

L'idée du développement d'un certain clientélisme politique n'est pas tout à fait fautive. Pour preuve, la multiplication des sempiternelles séances inaugurales de bâtiments publics ou d'infrastructures routières qui jalonnent la campagne. Donnant l'occasion aux ministres et aux édiles municipaux de vérifier non seulement leur popularité mais aussi de promouvoir leur capacité de mener à bien une politique. C'est en vantant une technicité et un esprit gestionnaire de ce qui apparaîtra au plus près de l'électeur que ce dernier sera d'autant plus porté à voter pour ces candidats. D'autant plus qu'il ne pourra

<sup>119</sup> BERCHÉ, D., «G.REUTER n'est pas seul dans l'embarras » *Le Jeudi*, p2, le 3 juin 1999.

<sup>120</sup> FONCK, D., «Calme plat ou presque » *Tageblatt*, p3, 04/06/99.



rétablir la différence entre le degré de communication ou de gestion qui est associé à ce genre d'événement<sup>121</sup>. A cela, il est assez raisonnable de penser que les membres du gouvernement de coalition sortante profitent avantageusement de ce vaste «mouvement» d'ouverture de «foyers à caractère social» qui sont source d'amélioration de l'image personnelle du candidat et qui sont toujours fortement médiatisés.

Ce phénomène est d'autant plus spectaculaire au Grand-Duché que les votes personnalisés qui mesurent en partie le phénomène de proximité entre l'électeur et l'élu, représente près de 41,3% du total des voix en 1999 ! C'est pourquoi tous les partis auront intérêt, *a fortiori* les membres de la coalition gouvernementale, de participer à ce balai inaugural, lieu par excellence afin de préserver ou d'augmenter en sa faveur le nombre des votes personnalisés. La chose étant d'autant plus réelle que ce mode de lien social et sa médiatisation est donc susceptible d'attirer un maximum de voix pour le parti en général.

En effet, plus qu'ailleurs la campagne électorale au Luxembourg est là pour rappeler le lien qui demeure entre le suffragant et le candidat. Pour établir le climat de confiance et l'accessibilité réciproque de l'électeur à l'élu et inversement, il faut absolument développer le nombre des manifestations publiques. Cette publicité faite au candidat est devenue au fil des années de plus en plus importante dans la stratégie des partis politiques. En d'autres termes, occuper le terrain des média au bénéfice des inaugurations, c'est remplacer le lien direct qui pouvait exister lors des réunions électorales libres. En inaugurant, en recevant des distinctions et des prix tout au long de la campagne électorale, les partis politiques investissent un aspect proprement politique à nouveau des manifestations de tout genre. Ce qui paraît être comme une succession d'événements locaux sans sens politique précis pour d'autres pays demeure l'un des aspects essentiels de la campagne électorale au Luxembourg.

Il faut rappeler que la politique au Luxembourg est forcément locale en raison des dimensions de l'Etat. Mais ce localisme décevant en apparence pour les campagnes électorales dans lesquelles les professionnels de l'opinion publique et de la politique n'y voient qu'un désengagement, un renoncement à la chose publique, ne demeure en fin de compte qu'une forme de participation politique à un autre niveau.

Cette particularité luxembourgeoise (développée entre autres par la distribution de présents et de gadgets)<sup>122</sup> ne saurait tout de même dissimuler certains problèmes proprement liés à cette campagne électorale.

Les réunions électorales ne sont plus considérées comme étant l'événement de la campagne. Autrefois, les réunions électorales par le débat contradictoire permettaient à l'électorat d'apprécier la qualité ou la médiocrité des candidats. Aujourd'hui, elles n'incarnent plus la source de la légitimité sociale du candidat. Pourquoi cette évolution ? D'une part, elles ne rassemblent plus que les individus intéressés par la joute politique. Elles ont donc perdu leurs caractères informatifs. D'autre part la télévision les dépasse en efficacité. Car si les réunions publiques ne sont plus l'acte essentiel de la

---

<sup>121</sup> Le BART, C., *Le discours politique*. Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 1998.

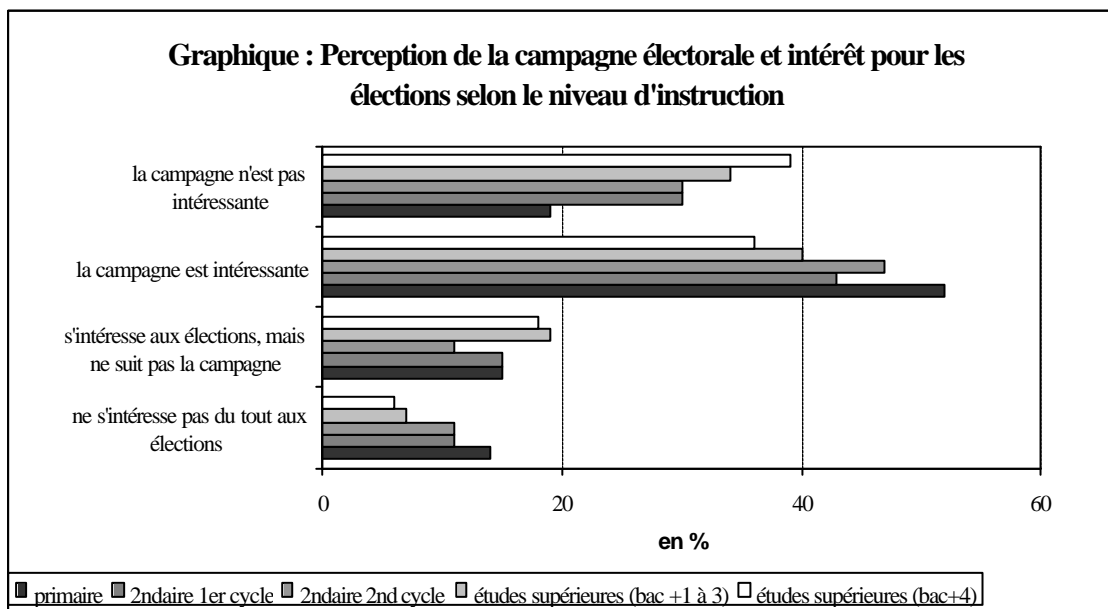
<sup>122</sup> A titre d'exemple le POSL et les *Verts* distribuaient des fleurs emblèmes de leurs partis, le PCS des cartes routières, le DP du pop corn et son mouvement de jeunesse (JDL) tenaient des stands à proximité des clubs et bars.

campagne électorale, ceci est la conséquence du rôle croissant de la radio et de la télévision. La télévision en créant une (fausse) intimité entre l'élu et l'électeur, remplace les émotions et les sentiments qui s'exprimaient au cours d'une réunion publique. L'électeur n'est plus que le spectateur du débat politique télévisuel. Son choix ne portera plus sur les questions soulevées au moment du débat, mais sur la capacité de chacun des candidats à maîtriser son image.

**Nous devons ajouter sur ce point la perception de la campagne d'après les électeurs.**

En effet, les sondés ont été interrogés sur leur intérêt pour les élections et leur perception de la campagne électorale (voir tableau 2 en annexe). **La campagne est jugée intéressante par 45% des personnes interrogées, mais 28% la trouvent inintéressante.** Par ailleurs, 11% des sondés reconnaissent ne pas s'intéresser du tout aux élections et 14% s'y intéressent mais ne suivent pas la campagne. Les 18-24 ans sont les plus nombreux à ne pas s'intéresser du tout aux élections (23%) ou à ne pas suivre la campagne (22%).

**Les diplômés de l'enseignement supérieur sont nombreux à trouver la campagne sans intérêt** (34% des «bac +1 à 3» et 40% des bac +4, contre 28% pour l'ensemble des sondés). De plus, un grand nombre d'entre eux déclare ne pas suivre la campagne malgré leur intérêt pour les élections (19% des «bac + 1 à 3» et 18% des bac + 4). Par contre, les personnes ayant suivi un enseignement primaire estiment pour plus de la moitié d'entre elles que la campagne électorale est intéressante (voir graphique), mais elles sont plus nombreuses que les autres sondés à reconnaître se désintéresser complètement des élections (14% contre 11% de l'ensemble des sondés).

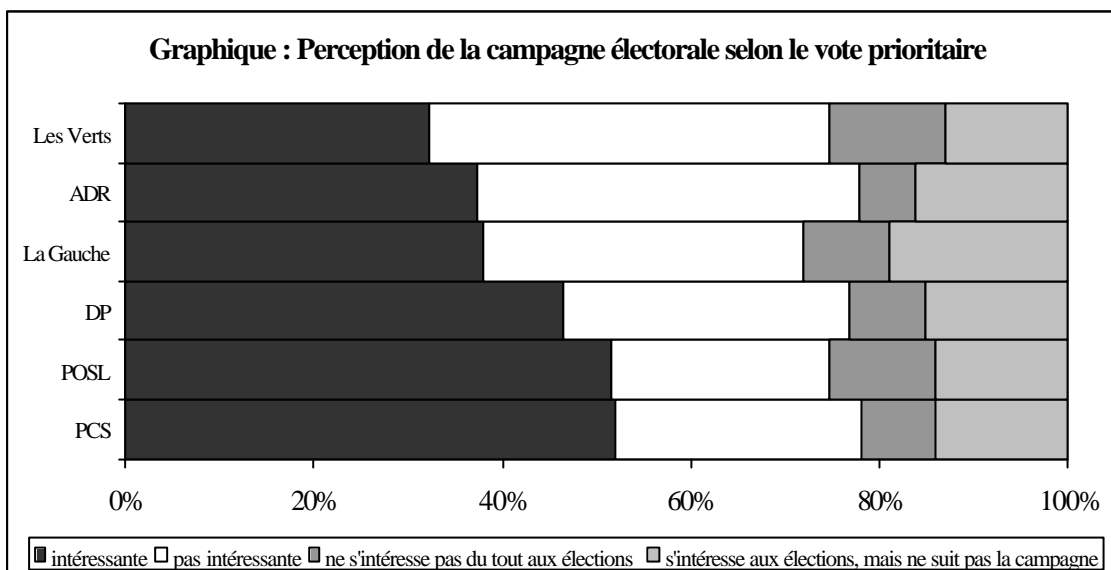


Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILRES (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

\* Note de lecture : 14% des personnes ayant suivi un enseignement primaire ne s'intéressent pas du tout aux élections, c'est le cas de 11% de celles de 2ndaire 1er et 2nd cycle, de 7% des bac+1 à 3 et de 6% des bac plus 4.

L'électorat de l'ADR, des Verts et de la Gauche (au sens des personnes qui leur accordent le plus de voix) estime pour un très grand nombre que la campagne n'est pas

intéressante. Par contre, plus de la moitié des électeurs privilégiant le PCS et le POSL juge la campagne intéressante.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILRES (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

Enfin, les personnes interrogées ont eu l'occasion de donner leur opinion sur les gadgets distribués par les partis durant la campagne électorale. Elles avaient la possibilité de fournir plusieurs appréciations (voir tableau 3 en annexe). Dans l'ensemble, elles sont très critiques. 62% considèrent qu'il s'agit d'un gaspillage superflu, 28% trouvent ce procédé ridicule. De plus, 24% n'aiment pas être manipulés. Par contre, 25% des sondés trouvent les gadgets sympathiques, 17% les considèrent comme de petits cadeaux et 15% estiment qu'il s'agit de souvenirs des élections.

Les plus diplômés sont les plus critiques vis-à-vis des gadgets. Lorsque les sondés effectuent un vote favorable à l'ADR, ils sont plus nombreux à trouver cette pratique ridicule ou à dire ne pas aimer être manipulés. Par contre, les sondés qui votent prioritairement pour le PCS sont plus nombreux que les autres à considérer ceci sympathique. Chez les sondés favorisant les *Verts*, 67% considèrent que les gadgets sont un gaspillage (contre 62% en moyenne).

## 1.2 Le système des partis

### 1.2.1 Le Parti Chrétien Social

Le Parti Chrétien Social Luxembourgeois demeure le parti pivot du système politique luxembourgeois. Bien entendu, il a connu un certain fléchissement électoral depuis sa création en décembre 1944 (44,71% des voix), mais il demeure à l'instar de la CDU allemande (CHRISTLICH DEMOKRATISCHE UNION DEUTSCHLANDS) et des autres partis chrétiens démocrates du BENELUX (CVP flamand (CHRISTELIJKE VOLKSPARTIJ) et CDA hollandais (CHRISTEN DEMOCRATISCH APPÈL)) ce que



L'on peut qualifier de «parti de l'Etat» (STAATSTRAGEND)<sup>123</sup>. Par cette dénomination, il faut entendre les partis politiques qui par l'influence et l'importance de leurs réseaux associatifs (notamment les syndicats et les organisations culturelles), leur enracinement électoral et leur capacité à intégrer et à sélectionner les cadres politiques, sont toujours ou presque membres de la coalition gouvernementale. Cette aptitude à être le parti d'Etat existe jusqu'à aujourd'hui et sans interruption depuis 1944-45. Il faut remarquer cependant qu'en 1974 aux vues de ses résultats électoraux jugés médiocres bien qu'il conservât le statut de première force politique du pays avec 29,88% des voix, la direction nationale décida de retourner dans l'opposition laissant place à une coalition inédite entre Parti Démocratique et Parti Socialiste Ouvrier, sous la présidence de Gaston THORN.

La permanence du vote chrétien social peut s'expliquer à partir de trois catégories précises :

- L'identité politique originale du parti en question.
- La modification structurelle progressive de son électorat.
- Le passage d'une culture politique incarnée par des notables à la domination croissante de la structure *politico-administrative*<sup>124</sup>.

En premier lieu, le Parti Chrétien Social n'est pas aujourd'hui un parti tout à fait de centre droit ou encore moins de droite. Bien qu'il se présente lui-même comme un parti au-delà des clivages sociaux et des courants idéologiques du moment, ceci n'est pas suffisant pour déterminer son identité politique. Pour cela, il est important de rappeler une chose :

L'omniprésence et la domination quasi continue du Parti de la Droite, puis de son successeur le Parti Chrétien Social est le résultat du choix de la politique dite «populaire». Par le terme de «populaire», il s'agit en l'occurrence en science politique de langue française d'une politique d'ouverture envers les nouvelles classes sociales (notamment les ouvriers mais pas uniquement). Les partis politiques chrétiens démocrates de langue allemande au début du vingtième siècle sont les premiers partis conservateurs soucieux de l'introduction de législations sociales sur le travail, notamment par l'établissement de systèmes d'assurance et mutualités<sup>125</sup>. La précocité du catholicisme social dans les Etats du ZOLLVEREIN est aussi le résultat des mesures

---

<sup>123</sup> La continuité de sa présence au sein du gouvernement depuis 1944 lui a permis de s'assurer un réseau d'influences bien plus important dans l'appareil politico-administratif que les autres partis luxembourgeois. En donnant une signification semblable, le CRISP utilise le terme de «parti dominant». In *Grand-Duché de Luxembourg, Systèmes et comportements électoraux, Analyse et synthèse des scrutins de 1974, 1979 et 1984, Luxembourg*, p96, 1987.

<sup>124</sup> Il apparaît que ce processus d'institutionnalisation du parti s'effectue tout au long des années 20. Un exemple parmi d'autres, la dissidence de l'ancien Premier Ministre Pierre PRÛM doit d'être interprétée comme étant la volonté de continuation du modèle des notabilités qui préexistait avant la fondation du parti en avril 1914 (date de l'adoption des statuts). Voir à ce sujet BOVE, A., *Le catholicisme politique au Luxembourg entre 1914 et 1940 : le parti de la droite*. Mémoire de maîtrise présenté à l'Université de Nancy II, p11-12, 26 juin 1984.

<sup>125</sup> Bien que le mouvement soit tardif, les caisses de mutualité dans le secteur bancaire (se rapprochant du modèle du crédit mutuel agricole français) sont introduites au Luxembourg en 1924 : les caisses RAIFFEISEN. Les caisses coopératives ouvrières sont créées également sous l'appellation «la prévoyance».

sociales adoptées sous le gouvernement du Chancelier Otto von BISMARCK<sup>126</sup>. En effet, il apparaissait important pour les catholiques de ne pas apparaître éloignés des questions sociales dans la mesure où les différents partis catholiques étaient déjà isolés dans l'Allemagne Wilhelmiennne. Le modèle luxembourgeois et la politique sociale prônée rapidement par les leaders catholiques et ecclésiastiques luxembourgeois de cette époque furent fortement inspirées du modèle allemand.

Ajoutons que le terme « populaire » est usité dans les dénominations officielles des partis catholiques germanophones et ce, bien avant le premier conflit mondial (tel le parti conservateur populaire suisse, le parti populaire chrétien social en Autriche). En effet, à partir de l'encyclique papale *RERUM NOVARUM* de mai 1891, la mouvance chrétienne a constamment défendu une société d'entente entre les différentes classes sociales sans esprit révolutionnaire<sup>127</sup>. Cette politique de réformisme social<sup>128</sup> passa notamment par des lois sociales prônant l'accord et la reconnaissance des partenaires sociaux en 1936 et en 1937<sup>129</sup>. Dans une certaine mesure, on pourrait évoquer également le modèle tripartite apparu en 1977 (qui bien que décidé par un gouvernement libéral) est fortement lié à la politique de conciliation entreprise et introduite au Luxembourg par le Parti Chrétien Social, en cela respectueux de l'héritage de la démocratie chrétienne des origines.

### 1.2.1.1 Les origines de la fondation du parti catholique au Luxembourg

Les débuts du catholicisme politique au Luxembourg se situent en 1848, lorsque le LUXEMBURGER WORT fût créé. La fondation du journal catholique témoigne de l'importance de la question religieuse au Luxembourg. En effet, la période qui court de 1848 à 1918 est marquée par les fortes personnalités des premiers dignitaires de l'Eglise catholique luxembourgeoise : Le vicaire apostolique Mgr LAURENT (1841-1848), le premier évêque de Luxembourg Mgr ADAMES (1870-1883) puis Mgr KOPPE (1883-1918) qui entendent chacun affirmer toutes les prérogatives de l'Eglise catholique (en cela fidèle au concile de Vatican I initié par Grégoire XVI). La question qui domine à

---

<sup>126</sup> Otto von BISMARCK fit voter les lois d'assurances sociales couvrant les risques maladies en 1883 et accidents en 1884, et créant des caisses de retraite pour les vieillards et les infirmes en 1889.

<sup>127</sup> Se rapporter à la définition : «...Le catholicisme social se définit d'abord, logiquement et chronologiquement, par référence à ce qu'on appelle, au XIX<sup>e</sup> siècle, la question sociale, c'est-à-dire les conséquences sociales de la révolution industrielle, le paupérisme, l'existence d'un prolétariat ouvrier misérable et livré sans défense aux rigueurs de la loi de l'offre et de la demande. Cette condition préalable implique elle-même un commencement d'industrialisation ; elle requiert que des catholiques aient su reconnaître la nouveauté du phénomène. La corrélation entre l'essor de l'industrie et l'apparition d'une école catholique sociale rend compte de la localisation territoriale de celle-ci : sa géographie est circonscrite aux pays déjà touchés par le progrès technologique. Elle explique aussi, d'une certaine façon, la lenteur à prendre conscience de la nouveauté et de l'ampleur du phénomène. Le catholicisme social est d'abord un sursaut de la conscience morale provoqué par la révélation de la misère ouvrière. Cette relation avec le monde de l'industrie n'a pas empêché les catholiques sociaux de s'intéresser aussi à la condition paysanne; leurs efforts se sont largement orientés vers l'organisation de l'agriculture, le syndicalisme agricole; certains d'entre eux ont même pensé trouver la solution de la question ouvrière dans le retour à la terre... » Encyclopædia Universalis France 1997.

<sup>128</sup> «... La reconnaissance légale des syndicats et de leurs moyens d'action [...] combat mené en commun par le LCGB et le Verband, conduit aux acquis sociaux de 1936 et 1937. Une loi garantit les libertés syndicales... » In Chambre de Travail Luxembourg Arbeiterkammer, 75<sup>ème</sup> anniversaire 1924-1999, p23, 1999.

<sup>129</sup> BILTGEN, F., «Le parti chrétien social », pp79-83. In *Mémorial 1989*, Luxembourg, Publications Mosellanes, 1989.



l'époque demeure la nature des relations qui puissent exister entre d'une part une majorité catholique au Luxembourg et d'autre part une bourgeoisie d'affaires libérale et laïque qui détient le pouvoir politique. Les débats entourant cette question permettront de renforcer le pouvoir clérical en l'absence d'un véritable parti politique catholique organisé. Car, outre les prélats susmentionnés, il faut reconnaître que les membres du clergé ont joué aussi un rôle déterminant dans les prémisses du catholicisme politique au Luxembourg. Par exemple l'abbé Friedrich MACK fut le rédacteur et l'inspirateur des statuts du PARTEI der RECHTEN (Parti de la Droite). Ajoutons que les conditions de la naissance et le développement du catholicisme politique au Luxembourg se rapprochent fortement de la situation que connaissaient aussi bien les catholiques belges que les catholiques allemands dans l'Allemagne Wilhelmiennne <sup>130</sup>.

Au tournant du siècle, la hiérarchie catholique consciente de la nécessaire structuration du monde catholique luxembourgeois, fonde en 1903 le LUXEMBURGER KATHOLISCHER VOLKSVEREIN qui sur le modèle de l'organisation rhénane VOLKSVEREIN essaiera une kyrielle d'organisations relayant la doctrine sociale de l'Eglise et servant à encadrer les catholiques luxembourgeois (entre autres, le KATHOLISCHE ARBEITERVEINE en 1908/1909, ALLGEMEINER VERBAND DER LANDWIRTSCHAFTLICHEN LOKALVEREINE en 1909 et la KATHOLISCHER AKADEMIKERVEREIN pour les cercles «intellectuels» en 1910). Cette organisation se dote d'un hebdomadaire (qui devient par la suite quotidien), le LUXEMBURGER VOLK où l'on retrouvera dans le comité de rédaction, les premiers dirigeants du Parti de la Droite dont Emile REUTER (futur Ministre d'Etat 1918-1925). La LUXEMBURGER KATHOLISCHER VOLKSVEREIN ne constitue pas pour autant un parti politique.

Le parti catholique est fondé seulement en 1914 sous la dénomination du Parti de la Droite. Lors des élections législatives partielles de 1917, le nouveau parti d'inspiration catholique intègre des députés issus du FREIE VOLKSPARTEI. Ce parti regroupait des élus issus du canton d'Esch et qui avaient participé activement au syndicat ouvrier neutre (fondé en 1916) «LUXEMBURGER BERGUND HÜTTENARBEITERVERBAND». Par la suite, la mouvance catholique créa son propre syndicat en 1921, le LËTZEBUERGER CHRËSCHTLECHE GEWEKSCHAFTS BOND (LCGB) qui contribua à élargir l'assise électorale du parti au-delà de ses fiefs électoraux ruraux du Nord et de l'Est<sup>131</sup>. De plus, dans les chemins de fer, ouvriers et cheminots catholiques se regroupent dans le syndicat SYPROLUX<sup>132</sup>.

---

<sup>130</sup> Ce premier catholicisme politique luxembourgeois et les combats qui lui sont associés (sa place dans la nouvelle configuration étatique, la déclaration unilatérale de la création d'un évêché en 1870, la détermination de la politique scolaire, etc.) sont l'illustration, selon nous de thèses développées par LIPSET, S. M. et ROKKAN, S., in *Party Systems and Voter Alignment: cross national perspectives*. New York, Free Press, 1967. Ces auteurs imaginaient que l'opposition du cléricalisme et la fondation d'un Etat moderne reposant sur les libertés individuelles était l'un des quatre clivages fondateurs des systèmes politiques contemporains européens.

<sup>131</sup> La nouvelle fonction du parti pourrait se résumer par la citation que nous empruntons à HEIDERSCHIED, A., «...*Le parti de la droite s'efforça, tout en défendant vigoureusement la population agricole, de ne pas perdre de vue les justes revendications de toutes les classes de la population...*». *Aspects de Sociologie Religieuse du Diocèse de Luxembourg, tome I*. Luxembourg: Editions de l'Imprimerie Saint-Paul, p225, 1961.

<sup>132</sup> BOVE, A., op.cit, p66-67, 1984.

### 1.2.1.2 Le Parti de la Droite entre catholicisme social et corporatisme

Cette institutionnalisation de la sphère culturelle du catholicisme notamment par la fondation d'un parti politique et d'un syndicat ouvrier, démontrant le souci de réformisme social a été marquée toutefois par l'exacerbation des conflits internes qui ont progressivement isolé l'aile conservatrice du parti en trois temps.

En premier lieu, la réforme du mode de scrutin, bien que le parti fût l'instigateur de l'introduction du suffrage universel au Luxembourg, les discussions qui entourèrent la constitution des circonscriptions électorales, provoquèrent la dissidence de certains notables et la fondation d'un PARTI NATIONAL autour de Pierre PRÛM en 1919 (dont le fief électoral se situait surtout dans le Nord et dans le canton de Clervaux). Pierre PRÛM devint Ministre d'Etat de 1925 à 1926 à la tête d'un gouvernement regroupant des dissidents catholiques, des libéraux et des indépendants. Cette coalition gouvernementale hétéroclite fût la seule période de 1918 à 1974 où le Parti de la Droite et son successeur le PCS fut écarté du pouvoir.

En second lieu, la ratification de l'accord de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise (UEBL) en 1921 (entrée en vigueur le 1er mai 1922) fut l'objet d'âpres débats au sein du Parti de la Droite. Bien que le gouvernement de droite d'Emile REUTER soit en faveur de cette union, une minorité d'élus regroupée autour d'Eugène HOFFMANN, se prononcèrent contre le projet d'union économique du fait qu'ils craignaient des conséquences néfastes sur l'agriculture luxembourgeoise. Certains évoquèrent l'idée de fonder un parti paysan ce qui aurait à coup sûr affaibli le Parti de la Droite. Bien que ce projet fût abandonné, les députés dissidents quittèrent définitivement le parti en 1925 pour se rapprocher de Pierre PRÛM.

En troisième lieu, ce qui sans doute constitue l'une des crises majeures au sein du Parti de la Droite fut l'échec du référendum le 6 juin 1937. Pour comprendre les dissensions au sein du Parti de la Droite et la question référendaire, il est important de rappeler nous semble-t-il que le contexte politique extérieur a sans doute été déterminant. En effet, l'arrivée d'un gouvernement de FRONT POPULAIRE avec le soutien de la SFIC (Section Française de l'Internationale Communiste) en France ne manqua pas d'inquiéter une partie des dirigeants catholiques luxembourgeois. De plus, la consolidation du pouvoir hitlérien en Allemagne, (par l'éviction des SA en 1934) et l'attitude qu'il fallait avoir face à cet événement, ne pouvait que restreindre le champ d'action du gouvernement de Joseph BECH (Ministre d'Etat de 1926 à 1937, puis de 1953 à 1958). Enfin, des modèles et mouvements politiques étrangers représentaient auprès des catholiques conservateurs luxembourgeois (le *rexisme* d'inspiration catholique de L.DEGRELLE<sup>133</sup> en Belgique, le régime corporatiste catholique de E. DOLFUSS en Autriche) une voie alternative mais étroite<sup>134</sup>.

---

<sup>133</sup> Pour comprendre la tentation autoritaire dans certains milieux catholiques de l'entre-deux-guerres, se reporter à l'ouvrage très complet de CONWAY, M., *Degrelle : les années de collaboration*. Ottignies : Editions Quorum, 1994.

<sup>134</sup> Pour une vue descriptive des tentations autoritaires d'une partie du catholicisme luxembourgeois, on se rapportera à l'ouvrage de BLAU, L., *Histoire de l'Extrême Droite au grand-duché du Luxembourg au Xxe siècle*. Luxembourg : Editions du Phare, 1998. Toutefois, nous rappelons qu'il est nécessaire d'être prudent quant à l'usage des concepts utilisés au sujet des affiliations idéologiques. Et qui plus est, lorsqu'il s'agit d'évoquer la nature des régimes politiques autoritaires et totalitaires de l'entre-deux-guerres qui furent très différents.

Dans ces conditions Joseph BECH, Ministre d'Etat issu des rangs du Parti de la Droite, bien qu'il soit à l'origine de l'adoption de mesures sociales, décida de soumettre à référendum, un projet de loi « *ayant pour objet la défense de l'ordre politique et social* ». Cette loi visait surtout en fin de compte à limiter l'action syndicale et interdire les activités du Parti Communiste du Luxembourg. L'échec du référendum imputable à la mobilisation des syndicats, des gauches socialistes et libérales et d'une partie des élus de la droite dans la circonscription Sud<sup>135</sup>, ne pouvait qu'accroître les tensions qui existaient entre les tenants d'un nouvel élan réformiste social et d'une politique catholique corporatiste<sup>136</sup>. La Chambre de Travail est un exemple parmi d'autres de l'ambivalence des positions catholiques sur la question sociale. Car d'un côté, elle pouvait être considérée par les catholiques corporatistes comme le début de la création d'un Etat corporatiste qui mettrait fin au climat d'agitation sociale qui pouvait exister après la grande grève de 1921. D'un autre côté, les catholiques sociaux regroupés principalement dans le syndicat chrétien pouvaient l'utiliser et l'utiliseront d'ailleurs dans les années trente, comme une tribune visant à promouvoir des mesures sociales réformatrices préfigurant la fondation de l'Etat providence. Après l'échec référendaire, Pierre DUPONG, issu du Parti de la Droite, ayant un profil beaucoup plus modéré et attentif aux questions sociales (il fut un collaborateur du sillon de Marc SANGNIER lors de ses études universitaires en France<sup>137</sup>) remplaça Joseph BECH. Le gouvernement de Pierre DUPONG<sup>138</sup> scella l'arrivée de ministres socialistes pour la première fois (Pierre KRIER, Ministre de la Prévoyance Sociale et du Travail et René BLUM, Ministre de la Justice et des Travaux Publics).

Cette volonté de réformisme social est allée jusqu'à déplacer le centre de l'identité propre du parti. Car bien que le parti porte toujours l'adjectif chrétien, celui-ci demeure très largement sécularisé. A partir des années 30 (le mouvement s'accélérait dans les années 50), le système d'adhésion au parti ne se faisait plus forcément par les associations sous influences cléricales<sup>139</sup> ou par la médiation des notables traditionnels, mais par les organisations fortement liées aux nouvelles politiques publiques comme la LCGB<sup>140</sup>. Dans les années 50, la Centrale paysanne et les organisations de jeunesse agricole (la Jeunesse Agricole Chrétienne, (JAC)) permirent non seulement de fidéliser définitivement le monde agricole, mais aussi facilitèrent l'élargissement du champ d'action de l'administration chrétienne sociale dans la politique agricole et l'extension du domaine d'intervention de l'Etat. Ce phénomène n'est pas propre au Luxembourg, il suffit pour cela de rapprocher la situation luxembourgeoise de celle de la mouvance catholique française (principalement le Mouvement Républicain Populaire) ou bien encore du Parti Chrétien Social flamand et de ses organisations syndicales (le

---

<sup>135</sup> Pour comprendre le déroulement proprement dit de la campagne référendaire et les forces en présence, nous renvoyons à l'article de KOCH-KENT, H, «rétrospective historique ». In *50 Joër Maulkuerw*. Luxembourg : Editpress, 1987.

<sup>136</sup> L'abbé Jean Baptiste ESCH en fut l'un des promoteurs principaux.

<sup>137</sup> BOVE, A., op.cit, p96, 1984.

<sup>138</sup> Pierre DUPONG, fut Ministre d'Etat, Président du Gouvernement de 1937 à 1953.

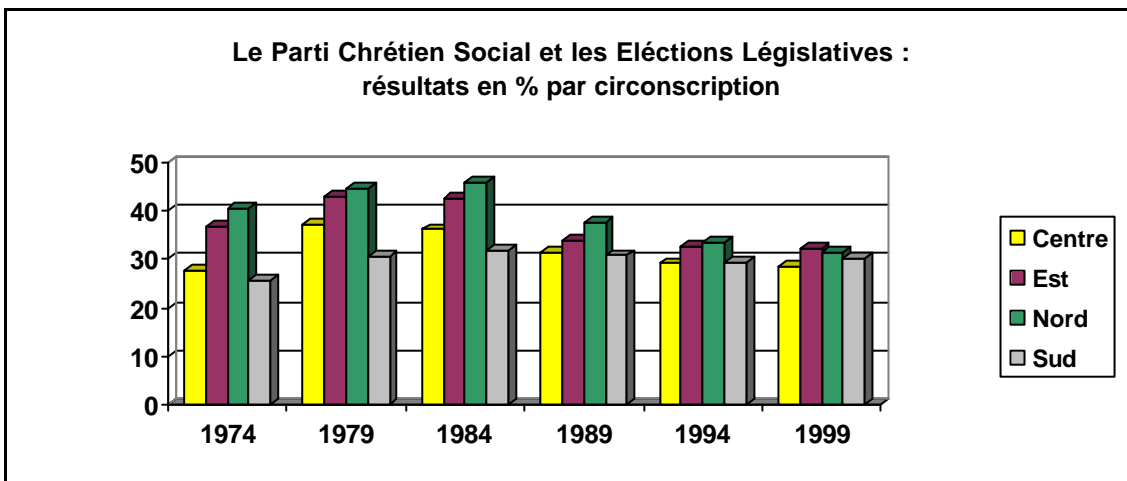
<sup>139</sup> Le dernier député membre du clergé fut Jean ORIGER, président du groupe parlementaire de la droite dans les années 30 et également directeur du Luxemburger Wort. In ALS, N., et PHILIPPART, R.L., *La Chambre des Députés : Histoire et lieux de travail*. Luxembourg : Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, p298, 1994.

<sup>140</sup> Afin d'apprécier la transformation des partis chrétiens sociaux au BENELUX, nous recommandons l'ouvrage certes ancien mais très instructif de BEAUFAYS, J., *Les Partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas, 1918-1958*, Bruxelles, E. Bruylant, 1973.

BOERENBOND) qui utilisèrent la modernisation de l'agriculture et les syndicats agricoles pour bâtir des fiefs électoraux.

### 1.2.1.3 Le Parti Chrétien Social ou l'institution du STAATSTRAGEND

En effet, à mesure que les politiques publiques symbolisant le développement de l'Etat providence s'accroissent, celles-ci modifient le poids des organisations affiliées à la politique chrétienne sociale. Notamment, l'institutionnalisation des syndicats comme partenaires privilégiés du dialogue social (la Chambre de Travail, la tripartite) engendrent de nouvelles régulations au sein de la sphère culturelle et politique chrétienne sociale. Le rôle croissant du syndicat LCGB et du personnel politique issu de l'appareil politico-administratif ont modifié en profondeur l'identité du PCS<sup>141</sup>. De plus, il faut ajouter que le déclin de la pratique religieuse, la société luxembourgeoise qui progressivement se *décléricalisait*, obligeaient les dirigeants du Parti Chrétien Social à *déconfessionnaliser* le parti pour séduire un électorat préoccupé des questions sociales qui apparaissaient au fur et à mesure des années cinquante et soixante. Questions sociales qui ne pouvaient trouver de réponse ailleurs qu'au sein du PCS pour une partie de l'électorat en raison de l'apparente prégnance marxiste au sein du Parti Ouvrier Socialiste.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/> des partis luxembourgeois. Les résultats antérieurs sont issus du CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp28-39, 1995.

Il est donc important de saisir l'ambivalence de l'identité politique de ce parti : bien qu'au départ celui-ci incarne le monde conservateur, en référence à une société rurale et chrétienne, progressivement il s'est ouvert également aux nouvelles classes fortement liées à l'urbanisation et à l'industrialisation. Certes, le Parti de la Droite, puis le Parti Chrétien Social, dépendit fortement de l'électorat conservateur et rural des circonscriptions de l'Est et du Nord, ce qui est toujours le cas aujourd'hui. Mais à la différence des autres grands partis luxembourgeois, celui-ci a «nationalisé» son implantation électorale. Le Parti Chrétien Social luxembourgeois n'est en aucune manière un parti conservateur du type bavarois. Il concilie une identité politique de centre droit qui lui permet de se tenir à distance d'une droite libérale et d'une gauche

<sup>141</sup> Notamment comment les organisations professionnelles telles la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens), les dirigeants chrétiens issus du Conseil National de la Résistance ont accéléré le processus de laïcisation. Se rapporter à l'ouvrage de DREYFUS, F-G., *Histoire de la Démocratie Chrétienne*. Paris : Albin Michel, 1988.



interventionniste. C'est pourquoi, instituant cette perpétuelle distance, entre son origine conservatrice et ses partenaires éventuels, il demeure le centre de la vie politique luxembourgeoise sans en être l'unique acteur<sup>142</sup>.

En second lieu, le Parti Chrétien Social luxembourgeois ne s'est pas contenté d'être le parti des nouvelles classes sociales. Car il a su concilier également le passage d'un parti de masses (les masses rurales, puis les populations urbaines) à un parti de cadres. En effet, si l'on reste fidèle à la dichotomie de Maurice DUVERGER<sup>143</sup>, l'évolution du Parti Chrétien Social est très sensible. A ses débuts, il s'est appuyé sur un réseau de notables traditionnels, qui par leurs autorités ou par leurs influences mobilisaient un électorat. Par la suite, il a réussi à substituer ce réseau de notables par un réseau d'édiles municipaux, de responsables associatifs et de hauts fonctionnaires qui lui permettaient d'assurer un bon relais entre les questions qui sont ou étaient au centre des préoccupations de la vie quotidienne tout en introduisant dans le même temps des thèmes politiques de modernisation de la vie économique et sociale. C'est ainsi qu'il faut comprendre en partie la fonction de l'ALUC (Association Luxembourgeoise des Universitaires Catholiques), de la Jeunesse Etudiante Chrétienne, de la Jeunesse Agricole Chrétienne et de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne à la fois organe de promotion et de formation d'une nouvelle élite<sup>144</sup>.

En effet, il faut ici souligner ce qui est sans doute l'une des raisons de la continuité de l'influence du PCS au sein du système politique luxembourgeois. Outre, le fait d'avoir profité de la multiplicité des associations sociales et culturelles d'inspiration catholique, le PCS est aussi devenu un parti/institution à part entière qui, d'une certaine manière, sélectionne les futurs dirigeants du pays. D'une part, en puisant parmi les associations de jeunesse un personnel politique renouvelé, il permet la réitération de la culture catholique. D'autre part la détention du pouvoir administratif attire à lui des hommes et des femmes désireux de faire carrière en politique (dans le sens d'une professionnalisation de la politique) et qui ne sont pas forcément issus des rangs catholiques.

Dans une certaine mesure, le PCS, tout comme la plupart des autres partis chrétiens démocrates européens<sup>145</sup> est devenu un parti «attrape-tout». Il a tenté de façon permanente d'agrèger les intérêts catégoriels à travers le contrôle qu'il avait des institutions nationales. Il a aussi été animé d'une volonté d'ouverture à la société. Il a réussi à intégrer les hommes et femmes politiques disposant de capacités intellectuelles et administratives importantes. En d'autres termes, le PCS est devenu à la fois le filtre

---

<sup>142</sup> Pour une bonne introduction à l'histoire des partis démocrates chrétiens en Europe, notamment sur les différences structurelles et politiques qui les opposent, nous renvoyons à l'ouvrage de DURAND, J.-D., *L'Europe de la Démocratie Chrétienne*. Bruxelles, Editions Complexe, 1995.

<sup>143</sup> DUVERGER, M. *Les partis politiques*. Paris, Editions Armand Colin [1951], 1976.

<sup>144</sup> Sur le rôle des organisations de jeunesse catholique et de son renouveau dans les années 50, confère l'article de GROSBUSCH, A., «un siècle de mouvements de jeunesse», In *Mémorial* 1989, *op.cit.*, p276-279, 1989.

<sup>145</sup> A l'exception de la France et de l'Italie après 1992. Les démocrates chrétiens en France n'ont eu qu'un succès limité au sortir de la seconde guerre mondiale avec le Mouvement Républicain Populaire. Par la suite, le Centre Démocrate de Jean LECANUET au début des années 60 et le Centre des Démocrates Sociaux de Pierre MEHAIGNERIE (composante de l'Union pour la Démocratie Française en 1977) ne peuvent être considérés comme des partis attrape-tout. Il en va de même pour les partis chrétiens démocrates italiens qui sont nés sur les ruines de la Démocratie Chrétienne en 1992, (Centro Cristiano Democratico, Cristiani Democratici Uniti et Partito Popolare Italiano).



qui permet de repérer les nouveaux talents mais aussi la structure qui permet aux candidats au pouvoir d'y accéder plus facilement que dans les autres partis. Cette capacité d'intégrer et de maintenir une cohésion en dépit de l'hétérogénéité des groupes et des individus qui sont présents en son sein, est également le résultat de l'autorité personnelle et de la qualité des leaders qui se sont succédés à sa tête [Pierre DUPONG, Pierre WERNER (Président du Gouvernement de 1959 à 1974 et de 1979 à 1984), pour ne citer que les plus anciens].

Cette capacité de mobiliser, à travers ce réseau associatif, des nouvelles générations lui a permis à coup sûr d'attirer des jeunes cadres modifiant en partie l'identité politique du Parti Chrétien Social. Ce phénomène s'est d'autant plus accéléré, que le recul historique de l'élection de 1974 a libéré l'espace politique à cette nouvelle génération de décideurs (Jacques SANTER, Erna HENNICOT-SCHOEPGES). Enfin, la constitution d'un réseau d'élus municipaux, notamment par une progression sensible du «municipalisme» chrétien social dans la circonscription du Sud (par exemple la commune de PETANGE) accélère le phénomène traditionnel de levier entre élections communales et élections législatives (qui existait déjà dans les circonscriptions Nord et Est). Ce phénomène est d'autant plus important en ce qui concerne le Luxembourg du fait du scrutin panaché. Le Parti Chrétien Social parvenant à conserver un réseau de notables dans l'Est et dans le Nord et un réseau municipal dans le Sud, bénéficie plus que tout autre du poids des personnalités dans la mobilisation électorale.

En conclusion, le Parti Chrétien Social consciemment ou inconsciemment entretenait une identité politique ambivalente qui le situait au centre du système politique luxembourgeois. Cette ambivalence, certains diront ce «pragmatisme» est complété par sa capacité à retranscrire au sein de son réseau associatif, les clivages qui peuvent exister au sein de la société luxembourgeoise. En étant le parti de la «transformation en douceur», le Parti Chrétien Social reste populaire.

Les deux difficultés auxquelles il est confronté, demeurent la «capture» des suffrages des nouvelles professions fortement autonomes dans le domaine tertiaire qui, à la différence des anciennes populations urbaines des années 60 & 70, sont peut-être moins soucieuses des valeurs «trans-communautaires» et humanistes qui formaient jusqu'à présent le socle de l'identité politique du Parti Chrétien Social. Il faudrait ajouter aussi la déception d'un électorat plutôt conservateur qui, par le canal électoral de l'ADR, manifeste un certain degré de désapprobation des multiples transformations qu'a connues la sphère chrétienne sociale (ce point particulier sera abordé dans la section consacrée à l'ADR). Multiples évolutions qui lui ont permis de renforcer son poids dans les institutions, et par conséquent le maintien de son rôle de parti pivot du système politique luxembourgeois.

## 1.2.2 Le Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois

Pour certains auteurs, le mouvement socialiste luxembourgeois se distingue peu de l'histoire des autres partis socialistes et sociaux démocrates de l'Europe occidentale<sup>146</sup>. C'est ainsi que l'industrialisation (quoique plus tardive en ce qui concerne le

---

<sup>146</sup> Au sujet de la diversité des socialismes européens et de la place du mouvement socialiste luxembourgeois, nous renvoyons à l'ouvrage introductif de DREYFUS, M., *L'Europe des socialistes*. Bruxelles : Editions Complexe 1991.



Luxembourg<sup>147</sup>) a créé à la fin du siècle dernier les conditions d'une culture «ouvrière» où le syndicalisme et les idées socialistes allaient en marquer définitivement les bornes jusqu'au milieu des années 70.

Toutefois, il faut remarquer une originalité importante : le mouvement socialiste luxembourgeois n'a jamais été influencé par le syndicalisme révolutionnaire au contraire du mouvement socialiste français. D'ailleurs, l'identité politique du mouvement socialiste luxembourgeois a été beaucoup plus dépendante des circonstances politiques internes et externes que de l'application d'un programme idéologique fortement intellectualisé qui aurait puisé sa source dans les doctrines des divers courants socialistes qui animèrent le mouvement socialiste européen tout au long du vingtième siècle.

En l'absence d'une doctrine politique structurée, le mouvement socialiste luxembourgeois a tenté de concilier l'objectif qui visait la transformation structurelle de l'économie (et des nouveaux rapports sociaux qu'elle induisait) et les conditions de sa participation au système politique luxembourgeois.

Cette tension inhérente (de participation ou de confrontation avec le système *démolibéral*) que l'on retrouve parmi les autres mouvements socialistes européens<sup>148</sup> a eu pour conséquence la permanence de clivages internes qui s'ajoutaient à la disparité sociale et parfois idéologique du mouvement socialiste luxembourgeois.

Ces clivages internes ont trouvé parfois leurs solutions par des scissions qui ont ébranlé sérieusement les capacités du parti socialiste et social démocrate luxembourgeois à apparaître comme l'unique concurrent/partenaire du PCS. Nous faisons ici référence à la création du Parti Communiste Luxembourgeois en janvier 1921 lors du congrès de DIFFERDANGE et à la création du Parti Social Démocrate en 1971 autour de Henri CRAVATTE.

### 1.2.2.1 Le progressisme originel

Comme susmentionné, l'oscillation politique du mouvement socialiste luxembourgeois s'est incarnée à plusieurs reprises (dans son histoire) par la dénomination même du Parti. C'est ainsi qu'à l'origine, le mouvement se dénomma «démocrate» afin de bien distinguer non seulement son d'attachement aux valeurs de la démocratie moderne (refusant donc la voie du socialisme révolutionnaire) tout en soulignant sa volonté d'apparaître comme un groupe politique qui souhaite rompre avec le suffrage censitaire en vigueur au Luxembourg jusqu'à l'année 1919.

---

<sup>147</sup> GENGLER, C., *Le Luxembourg dans tous ses Etats*. La Garenne Colombe, Editions de l'Espace Européen, p153, 1991.

<sup>148</sup> Le système démo-libéral repose sur l'idée que si l'individu souhaite préserver sa vie et les biens qui en découlent, il doit être assujéti à un ensemble de mesures juridiques qui seules garantiront ses droits. Ces mesures juridiques sont élaborées au sein des institutions démocratiques, elles-mêmes basées sur la séparation des pouvoirs et tirant leur légitimité de la souveraineté populaire. Le système démo-libéral repose sur l'articulation de la souveraineté de la Loi et du respect de la souveraineté de l'individu. La souveraineté de la Loi ne sera légitime qu'à partir du moment où elle ne porte pas atteinte à la liberté de l'individu à entreprendre et à mener sa vie comme bon lui semble (si besoin par son rattachement à une communauté sociale, religieuse ou ethnique).



En effet, avant 1919, le système politique luxembourgeois reposait sur le régime censitaire. Bien que le corps électoral grandisse depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par l'abaissement progressif du cens, une grande partie du monde rural et du monde ouvrier ne participait pas à la définition de la politique (les femmes étaient également écartées du vote). L'activité politique était alors réservée à des notables. La démocratie censitaire, le poids des notables, les conditions de l'exercice du travail parlementaire, multipliant les recompositions et les renversements d'alliances au sein de la Chambre des députés, empêchaient la création et le développement de véritables partis politiques tels que nous les connaissons aujourd'hui.

Le premier mouvement socialiste dénommé «démocrate» n'échappait pas à cette loi d'airain. Il n'était pas un parti politique organisé. Tout au plus, il était l'expression d'un groupe de députés (entre 5 et 7 députés suivant les élections et les alliances de circonstances au sein de la Chambre des Députés) qui étaient préoccupés de la condition ouvrière. Ce *proto-socialisme* luxembourgeois, parti de notables, n'était en aucune manière préoccupé par les débats idéologiques socialistes qui se déroulaient en Allemagne et en France à la même époque. Tout au plus, il «habillait» son discours d'un vernis idéologique *socialisant*, en puisant ses références sans prêter attention aux distinctions réelles qui pouvaient exister.

Ce premier parti «progressiste» en 1903, «démocrate» ou «social démocrate» par la suite est donc le fait de notables «progressistes» au sens politique du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Ces derniers, préoccupés de la condition ouvrière naissante se radicalisèrent et constituèrent une plate-forme politique s'inspirant (sans toujours leur être fidèle) des théoriciens socialistes<sup>149</sup>. Le climat de KULTURKAMPF qui se développe dans une certaine mesure jusqu'à la législation scolaire de 1912 témoigne de ce *proto* socialisme où, aux notables anticléricaux séduits par les idées fabiennes<sup>150</sup> tel Michel WELTER, s'adjoignent progressivement les revendications ouvriéristes, dont les syndicats naissants parmi les travailleurs de l'artisanat et des petits ateliers tels les typographes sont les portes voix<sup>151</sup>.

---

<sup>149</sup> Sur les origines idéologiques et historiques du proto-socialisme, confère l'article de FAYOT, B., «D'où vient le socialisme luxembourgeois ?» in *Galerie* 2/1983-1984.

<sup>150</sup> Ce que l'on nomme par «idées fabiennes» sont les idées conçues par la FABIAN SOCIETY. Cette société de pensée britannique, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, réunissait des intellectuels protestants et des industriels qui préoccupés des conditions sociales du nouveau prolétariat urbain, souhaitèrent par des séries de conférences et par la politique municipale améliorer son sort. La FABIAN SOCIETY sans jamais être un parti politique (bien qu'il soutint le parti progressiste dans la municipalité de Londres) prépara l'avènement du parti travailliste et du courant libéral social au sein du parti libéral britannique. Son influence dépassa le cadre britannique. En Allemagne, le courant révisionniste et réformateur socialiste de Edouard BERNSTEIN subit son influence. Sur une histoire de ce mouvement intellectuel nous renvoyons à l'ouvrage de McBRIAIR, A.M., *Fabian Socialism and English politics 1884-1918*. Cambridge : Cambridge University Press, 1962.

<sup>151</sup> Au sujet d'une histoire comparée du monde ouvrier et de sa structuration au tournant du siècle, confère l'ouvrage quelque peu ancien mais instructif de DOLLEANS, E., & CROZIER, M., *Mouvements ouvriers et socialistes - Chronologie et bibliographie - Angleterre, France, Allemagne, Etats-Unis - (1750-1918)* Paris : Editions Ouvrières, 1950. Sur l'apparition du mouvement syndical et de son organisation au Luxembourg, il faudrait faire ici référence à l'article de AHLBORN H., «le rôle des organisations professionnelles dans le décollage et l'évolution de l'économie», particulièrement les pages 811 & 812. In *Mémorial* 1989, Luxembourg, Les Publications Mosellanes, 1989.





Il faut donc noter qu'il existe dans une certaine mesure, une disparité sociale originaire à la fondation du Parti Social Démocrate qui comme l'a souligné Gilbert TRAUSCH est source d'une incompréhension potentielle entre intellectuels et notables progressistes d'une part et d'autre part une base sociale essentiellement ouvrière qui n'a pas d'expression politique du fait du suffrage censitaire<sup>152</sup>.

De cette époque, il est important de retenir qu'à partir du moment où les valeurs *démo-libérales* furent menacées ou perçues comme telles, les notables de ce qu'il faut appeler la «gauche libérale» du mouvement socialiste (en référence à l'attachement aux libertés publiques et aux droits politiques liés à la souveraineté de l'individu) s'allièrent aux libéraux. La fréquentation commune des loges par certains socialistes et libéraux pouvant le cas échéant faciliter leur rapprochement.

C'est ainsi que la loi sur l'enseignement primaire en 1912, la mobilisation contre la «Loi muselière» de 1937, permirent à l'occasion des alliances politiques avec la Ligue Libérale et ses successeurs (du moins la minorité des libéraux qui refusèrent de voter contre la «loi muselière»). Cet attachement aux valeurs *démo-libérales* de la part de cette notabilité socialiste s'est toujours manifesté par la promotion d'une stricte laïcité (laïcité de l'enseignement, laïcité de la sépulture marquant la prégnance des sociétés telles FLAMMA et LIBRE PENSEE au sein des dirigeants socialistes et ce jusqu'à aujourd'hui)<sup>153</sup>.

**Le proto-socialisme n'était pas le fait du syndicalisme révolutionnaire. L'existence du régime censitaire et la personnalité des premiers dirigeants socialistes empêchaient l'expression et la fondation d'un vrai parti politique (doté de structures modernes) d'inspiration socialiste. Le premier socialisme luxembourgeois est une gauche libérale et laïque.**

### 1.2.2.2 L'influence syndicale dans le Parti

Toutefois, il ne faudrait pas restreindre le mouvement socialiste luxembourgeois à la seule omniprésence d'une «gauche libérale». En effet, le mouvement socialiste luxembourgeois est également et avant tout l'expression de la puissance syndicale ouvrière à l'intérieur du parti. Il faut ici rappeler que contrairement au mouvement socialiste français, le mouvement socialiste luxembourgeois a toujours été fortement dépendant de la politique syndicale (en cela il se rapproche du SPD allemand<sup>154</sup>).

Cette prégnance du syndicalisme au sein du mouvement socialiste luxembourgeois a eu non seulement une influence dans la composition sociologique des cadres et des parlementaires du parti, mais aussi une très nette inflexion organisationnelle et stratégique vers l'ouvriérisme. En effet, de 1921 à 1946, le mouvement socialiste s'oriente vers la construction d'un véritable «front ouvrier».

---

<sup>152</sup> TRAUSCH, G., *Un passé resté toujours vivant : mélanges d'histoire luxembourgeoise*. Luxembourg, Lions Club Luxembourg Doyen, p177, 1995.

<sup>153</sup> Pour se convaincre de cette idée, il suffit de parcourir les notes biographiques des parlementaires socialistes et ce à différentes époques. Nous faisons ici particulièrement allusion à R.BLUM, E.MARK & J.GREMLING sans que leurs cas soient isolés. *100 JOËR : Dictionnaire biographique des députés socialistes à la Chambre des Députés* sous la direction de FAYOT B. & HOFFMANN, S., Luxembourg, Edition la Mémoire Socialiste, p55, 1997.

<sup>154</sup> Rappelons qu'au congrès de MANNHEIM en 1906, le SPD allemand et les Syndicats affiliés rejetèrent le principe de la grève révolutionnaire générale comme moyen de transformation sociale.



Sur un plan organisationnel, le mouvement socialiste se dote de syndicats et d'un parti fortement structuré dans les circonscriptions Sud et Centre. Le choix de fonder un parti ouvrier répond à l'impératif d'organiser avant tout le monde ouvrier sur le plan politique et social. Les débats idéologiques plus élaborés que lors du *proto-socialisme*, n'en sont pas moins mineurs.

La volonté de bâtir un parti strictement ouvrier répond aussi à l'état de faiblesse du mouvement socialiste au cours des années 20. En effet, le mouvement socialiste cherche avant tout à survivre dans le système politique luxembourgeois (son groupe parlementaire végète autour de sept et à huit députés suivant les élections). Sans doute, cette faiblesse politique est imputable à l'échec de la grève ouvrière en 1921 et à la même année à la scission communiste.

Au cours des années 30, disposant désormais de relais syndicaux importants, profitant du climat social lié à la crise économique, du revirement de la stratégie du mouvement communiste (souhaitant s'associer de nouveau aux autres partis socialistes), le mouvement socialiste accroît sensiblement sa représentation parlementaire (il dispose de 12 à 17 sièges, sur toute la période).

Avant 1937, il refuse cependant toute participation à un gouvernement de coalition. La stratégie initiée par Pierre KRIER, d'organiser le monde ouvrier, prévaut toujours : Il est nécessaire de bâtir de puissantes organisations syndicales afin de peser à l'avenir lors d'une future participation à un gouvernement. Si la stratégie du renforcement du parti ouvrier est choisie, elle n'implique pas pour autant un infléchissement doctrinal (il y a peu de références explicites au syndicalisme révolutionnaire).

L'importance du syndicalisme ouvrier existe avant tout dans l'étroite relation qui lie les leaders syndicaux et les leaders politiques. Dirigeants syndicaux et politiques qui sont souvent les mêmes.

En effet, afin de répondre aux défis susmentionnés et endiguer la concurrence du nouveau Parti Communiste Luxembourgeois, le mouvement socialiste luxembourgeois choisit en 1924, le terme de Parti Ouvrier Luxembourgeois. Cette nouvelle dénomination témoignait plus qu'un accaparement de la symbolique ouvrière, la pénétration du rôle des syndicats ouvriers dans l'appareil du parti<sup>155</sup>. Cette domination syndicale reflétait en fin de compte le taux de syndicalisation relativement élevé à la sortie de la « Grande Guerre » et l'appréciation de la nouvelle puissance syndicale en dépit de sa division nouvelle entre ouvriers chrétiens regroupés dès 1921 au sein du LETZEBUERGER CHRESCHTLECHE GEWERKSCHAFTSBOND et des ouvriers socialistes membres de ce qui restait des syndicats libres au sein de la BMAV (BERG- und METALLINDUSTRIEARBEITERVERBAND) plus familièrement dénommé le VERBAND<sup>156</sup> et dont le parcours de Nic BIEVER est emblématique.

L'influence syndicale au sein du Parti Ouvrier Luxembourgeois (POL) va permettre de mettre de côté (sans toutefois l'abandonner), le clivage clérical/anticlérical qui distinguait jusqu'à présent les frontières de la Gauche et de la Droite au sein du système

---

<sup>155</sup> Le journal Tagleblatt fut d'ailleurs racheté par les syndicats en 1927.

<sup>156</sup> Au sujet de l'histoire du modèle social luxembourgeois, nous renvoyons à la série d'articles parus dans le Tagleblatt par SCUTO, D., au cours du mois de juillet 1999 à l'occasion du soixante quinzième anniversaire de la création de la Chambre du Travail.



politique luxembourgeois. Il faut ici bien comprendre que, même s'il subsistait une gauche anticléricale, il apparût dorénavant que les dirigeants socialistes optèrent pour une transformation de la société à partir des réformes économiques et sociales. Cette stratégie fut aussi décidée par l'échec de la grève de 1921 et par la scission communiste la même année<sup>157</sup>.

Cette orientation syndicale/ouvriériste est d'autant plus facilitée par deux choses.

D'une part à partir des années 20, l'aile chrétienne sociale du Parti de la Droite étend progressivement son influence. Et si la «Loi muselière» de 1937 rapprocha pour un temps (et de nouveau) une minorité de libéraux et socialistes d'une part et d'autre part des syndicats ouvriers chrétiens, les conséquences de l'échec sur le référendum furent avant tout l'affaiblissement durable de l'aile conservatrice du Parti de la Droite. L'espace ainsi libéré par le gouvernement BECH défait sur la Loi «muselière» en 1937, permit l'accession au pouvoir de Pierre DUPONG incarnant l'aile sociale chrétienne. Préparant de ce fait (pour la première fois dans son histoire), l'entente possible dans une coalition élargie au mouvement socialiste luxembourgeois en 1937 (gouvernement prorogé en raison de la guerre jusqu'à l'année 1945) marquant l'efficacité de la stratégie syndicale de Pierre KRIER, pour introduire des réformes sociales et renforcer l'idée d'un Etat-providence au Luxembourg<sup>158</sup>.

D'autre part, consécutivement à l'échec de la «grande grève» de 1921 et à la concurrence des syndicats communistes, les dirigeants syndicalistes socialistes optèrent pour une participation aux nouveaux organes professionnels comme la Chambre de Travail. Ce mécanisme de conciliation était d'autant plus important qu'il autorisât en son sein des rapprochements syndicaux entre syndicats socialistes et chrétiens (qui s'étaient éloignés depuis la disparition en 1917 du syndicat neutre qui à l'époque rassemblait les ouvriers dans une organisation unique). Cette pratique acquise au sein du monde syndical trouva son point culminant par le front commun qui permit l'introduction de la commission salariale en 1934, des contrats collectifs en 1936 (effectifs en 1965), la création du Conseil National du Travail, et la reconnaissance des syndicats et la suppression de l'article 310 du code pénal (qui permettait des poursuites judiciaires aux syndicalistes en grève) en 1936.

**Le mouvement socialiste luxembourgeois, en optant pour la création d'un parti ouvrier sans références explicites au syndicalisme révolutionnaire, servit d'une certaine manière à intégrer le monde ouvrier dans le système démocratique<sup>159</sup>. Le poids croissant des syndicats à l'intérieur du parti et l'extension de leurs influences dans le système social permirent au mouvement socialiste de peser de tout son poids au cours des années trente face aux orientations politiques conservatrices du parti de La Droite. Le parti de La Droite, fut obligé par cette mobilisation**

---

<sup>157</sup> Sur les débats qui se déroulèrent au sein des socialistes luxembourgeois, voir SCUTO, D., *Sous le signe de la grande grève de mars 1921 : Les années sans pareilles du mouvement ouvrier luxembourgeois 1918-1923*. Luxembourg : Editpress, pp160-166, 1990.

<sup>158</sup> TRAUSCH, G. *Un passé resté toujours vivant : mélanges d'histoire luxembourgeoise*. Luxembourg, Lions Club Luxembourg Doyen, pp225-226, 1995.

<sup>159</sup> Ici, il faudrait y voir la même démarche réalisée par le mouvement socialiste belge, voir à ce sujet DEGEE, J-L., *Le Mouvement d'éducation ouvrière : évolution de l'action éducative et culturelle du mouvement ouvrier socialiste en Belgique, des origines à 1940*. Bruxelles : Vie ouvrière, 1986



**politique et sociale (allant crescendo jusqu'à la défaite du référendum en 1937), d'accepter un gouvernement de coalition avec le Parti Ouvrier Socialiste.**

### 1.2.2.3 La modernisation du Parti Socialiste

Après la domination de la ligne ouvriériste au cours des années 20 et 30, le mouvement socialiste connut après guerre un débat interne important entre ceux qui souhaitent conserver l'identité ouvriériste du parti et ceux qui militaient pour ouvrir le parti à d'autres catégories sociales.

Dès 1946, le mouvement socialiste luxembourgeois hésita de nouveau dans son intitulé lors de son congrès. Ce qui reflète par conséquent les problèmes de la définition de son identité politique. D'un côté certains dirigeants comme Michel RASQUIN souhaitèrent conserver l'identité ouvriériste du parti. Ils militèrent d'ailleurs pour une collectivisation partielle des industries lourdes et sidérurgiques. De l'autre, la tendance qui allait devenir majoritaire dans les années cinquante souhaitait une ouverture sur la société correspondant non seulement aux transformations économiques mais aussi au climat d'union nationale et de réformisme qui demeurait au sein des premiers gouvernements luxembourgeois au sortir de la guerre<sup>160</sup>. De façon surprenante ce choix ne fut pas entériné et à l'idée d'un Parti Socialiste renouvelé, il fut préféré la dénomination de Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois. Ce qui témoignait du compromis entre partisans de l'ouverture et maintien de la ligne syndicale/ouvriériste.

Les années cinquante jusqu'à la crise politique de 1969 sont assez paradoxales pour le POSL :

D'un côté, les relations entre socialistes et chrétiens sociaux se détériorent.

Il faut dire que les années cinquante sont marquées par l'influence grandissante des syndicats comme la FNCTTFEL<sup>161</sup> (syndicat de gauche des transports) et le LAV (LETZBURGER ARBECHTERVERBAND, syndicat des ouvriers luxembourgeois). Une partie des dirigeants catholiques s'inquiètent de l'agitation sociale qui pourrait dès lors exister dans les centres sidérurgiques. De plus, cette opposition entre socialistes et chrétiens sociaux est liée également à la question militaire. Par l'intermédiaire de l'Association Générale des Etudiants Luxembourgeois (dénommée plus familièrement «l'ASSOSS, créée en 1912), les jeunes socialistes fortement représentés en son sein, militent pour la suppression de l'obligation du service militaire. Les catholiques sociaux et certains dirigeants du Parti Démocratique militent en faveur de son maintien et accusent certains leaders socialistes d'être influencés par les associations satellites du Parti Communiste Luxembourgeois tel le mouvement pour la paix<sup>162</sup>. Enfin, les

---

<sup>160</sup> Sur un plan de stricte stratégie électorale, le mouvement socialiste luxembourgeois incorpora dans ses rangs Othon DECKER et des «indépendants » (qui au cours des années trente étaient proches du parti radical-socialiste)lui permettant dans une certaine mesure de conquérir des électors dans la circonscription Est.

<sup>161</sup> Sur le rôle particulier du syndicat des cheminots au cours de cette période, nous renvoyons à l'article de SCUTO, D., «l'âge d'or du syndicalisme ouvrier » In WEY, C., *Le Luxembourg dans les années 50 : une société de petite dimension entre tradition et modernité*. Luxembourg : Publications Scientifiques du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, p129, 1999.

<sup>162</sup> Dans un climat assez délétère, éclate l'Affaire BODSON. Le PCS apporta son soutien à une motion du Parti Démocratique ce qui entraîna la rupture de la coalition entre le PCS et le POSL. Se reporter à ENGEL, M., *Der Bürger im Staat*. Diekirch : Editions APESS, p6-8, 1987.



dirigeants socialistes dénoncent à nouveau l'emprise de l'Eglise sur la société luxembourgeoise. Leurs motivations sont d'autant plus fortes qu'en avril 1949, l'Eglise catholique (alors qu'elle s'était abstenue d'intervenir dans les débats politiques depuis la libération) publia une lettre pastorale où elle recommandait aux aumôniers de refuser la bénédiction des drapeaux des syndicats socialistes et communistes.

Dans le même temps, le mouvement socialiste, prenant exemple du congrès de BAD GODESBERG<sup>163</sup>, opte pour une lente mutation vers un parti social démocrate.

En effet sous l'impulsion d'Henri CRAVATTE, d'Antoine WEHENKEL et Fernand GEORGES, les nouveaux leaders socialistes (qui ont pris le contrôle de l'appareil du parti à la fin des années cinquante) souhaitent moderniser le parti et sont en faveur du maintien de l'isolement du Parti Communiste Luxembourgeois.

Ils sont conscients que les luttes syndicales que souhaitent mener les dirigeants communistes du FREIE LETZEBURGER ARBECHTERVERBAND (FLA) ne visent pas forcément la seule amélioration de la condition des ouvriers de la sidérurgie. Dans une certaine mesure, le climat réformiste et contestataire de toutes les institutions (notamment la question militaire) a permis également un regain du Parti Communiste Luxembourgeois notamment aux élections de 1968 (où en dépit et à cause de son isolement du fait du contexte de guerre froide, il obtint 13,1% des voix)<sup>164</sup>.

Le POSL engagé dans une voie de réformisme social, préoccupé de la concurrence du moins de la capacité de «*gel des voix ouvrières par le Parti Communiste Luxembourgeois*»<sup>165</sup>, se retrouve, malgré les profonds désaccords évoqués ci-dessus, à former une coalition gouvernementale avec le PCS. Par contre, la modernisation de l'appareil industriel appelé de ses vœux et la diminution croissante de la part des agriculteurs dans le corps électoral luxembourgeois lui permet lors des élections de 1964 de devenir le premier parti par le nombre des suffrages obtenus, même si, par les aléas de la répartition des voix, le PCS obtient un siège de député en plus<sup>166</sup>.

### **On comprend difficilement pourquoi dans une phase de concurrence/partenariat avec le PCS, dans un climat de coopération fructueuse en termes électoraux et de**

---

<sup>163</sup> En 1959, le S.P.D., réuni en congrès à BAD GODESBERG, afin d'attirer à lui la faveur des classes moyennes stipula que le Parti social-démocrate n'était plus le parti de la classe ouvrière. Derrière l'abandon symbolique du rôle de la classe ouvrière et sa défense, se dissimule en fin de compte la reconnaissance du rôle de la propriété privée des moyens de production. Propriété privée envisageable si elle n'empêche pas l'exercice d'une justice sociale. Ceci constituait non seulement une rupture définitive avec les doctrines socialistes mais aussi avec l'expérience socialiste proprement allemande initiée au début du siècle (ce qui déjà l'avait pourtant distingué des autres socialismes européens notamment français avec Jules GUESDE, Jean JAURES et autrichien avec Otto BAUER).

<sup>164</sup> Le paradoxe des années 50 est comme le souligne SPIZZO, D.: «*...Le système des partis [...] surtout après 1937, se caractérise par une structure d'interaction compétitrice très modérée. Les dynamiques consociatives à son intérieur ont contribué à une convergence des luttes partisans vers le centre du spectre politique...*». In «*Démocratie consociative, système des partis et identité nationale*», WEY, C., *Le Luxembourg dans les années 50 : une société de petite dimension entre tradition et modernité*. Luxembourg : Publications Scientifiques du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, p194, 1999.

<sup>165</sup> Nous empruntons cette expression au député, ancien président et historien du POSL, Ben FAYOT, qu'il utilise dans son article «*Elections et comportements électoraux dans les années cinquante : lentes mutations*» in, *Le Luxembourg dans les années 50*, sous la direction de WEY, C., p118, 1999.

<sup>166</sup> CRISP, *Grand-Duché de Luxembourg, Systèmes et comportements électoraux, Analyse et synthèse des scrutins de 1974, 1979 et 1984*. Luxembourg, p35, 1987.

**développement de l'Etat-providence, les dirigeants socialistes connurent l'une de leur plus grande crise identitaire en 1969 qui ne trouva sa résorption qu'à partir des élections communales de 1981 (lors de la réunification du POSL et de sa dissidence le Parti Social Démocrate).**

En effet, il faut rappeler que le mouvement des jeunes socialistes d'où sortiront les futurs leaders du POSL comme Robert GOEBBELS, profitèrent de l'erreur de la direction de refuser l'alliance avec les communistes aux élections communales de 1969<sup>167</sup>, pour contester l'organisation et les orientations du parti.

Cette crise politique trouve son origine dans une combinaison de raisons politiques et d'ambitions personnelles. A la disparition de Nicolas BIEVER en 1965, Antoine KRIER fut choisi par la direction du parti pour le remplacer au sein du gouvernement, au détriment du leader syndicaliste Antoine WEISS. Cet arbitrage confirma l'idée auprès de certains dirigeants socialistes partisans de la ligne ouvriériste/syndicaliste, que le mouvement socialiste dirigé par Henri CRAVATTE abandonnait progressivement l'héritage du parti et que derrière la rénovation sociale démocrate entamée depuis la fin des années cinquante, se dissimulait peut-être la volonté de construire un autre parti centriste. Malgré des concessions programmatiques importantes à la veille des élections du 15 décembre 1968 à l'aile gauche (ouvriériste/syndicaliste) notamment la volonté de taxer les héritages en ligne directe et de collectiviser les immeubles de rapport (ces mesures d'ailleurs furent fortement admonestées par le WORT) et face à la radicalisation du mouvement syndical socialiste (LAV), l'aile droite du Parti regroupée autour de Henri CRAVATTE (ancien président du parti et soutien au gouvernement de coalition PCS/POSL de Pierre WERNER) et Fernand GEORGES fut évincée de la direction lors du congrès de 1970. Ces derniers quittèrent le parti et fondèrent le Parti Social Démocrate<sup>168</sup>.

En dépit de la victoire du courant ouvriériste/syndical, paradoxalement le programme de WORMELDANGE adopté en 1972 marqua une accélération de la conversion sociale - démocrate du parti. Rappelons que l'infléchissement de la doctrine du parti et la modernisation du parti furent initiés par ceux qui quittèrent le parti. Toutefois, loin de vouloir réfuter la modernisation du POSL, les dirigeants demeurés à la tête du parti dont Robert KRIEPS poursuivirent cette politique. D'une certaine manière, bien que le climat des années 70 portât à un discours vaguement gauchiste, l'évolution doctrinale et identitaire du POSL le conduisit à adopter réellement une position de conciliation, de compromis qui caractérise en partie la sociale-démocratie<sup>169</sup>.

---

<sup>167</sup> Depuis les élections de 1964 le Parti Communiste Luxembourgeois s'était renforcé, devenant jusqu'aux élections de 1979, le quatrième parti de la vie politique luxembourgeoise (en dépit de son isolement). Toutefois grâce aussi à sa participation à la gestion municipale avec le POSL dans le Sud, il avait acquis une certaine légitimité. Tout l'enjeu pour certains dirigeants socialistes était justement de maintenir des coalitions avec le PCL dans la mesure où cela leur permettait de ne pas avoir à partager leurs fiefs électoraux avec les partis concurrents au niveau national. Chose qui était impossible pour le parti communiste luxembourgeois du fait que celui-ci ne possédait qu'une implantation électorale dans la seule circonscription Sud. Ce qui lui interdisait de jouer tout rôle important sur la scène nationale.

<sup>168</sup> FAYOT, B., « Die sozialistische Partei » *Mémorial 1989*, Luxembourg, Les Publications Mosellanes, pp84-86, 1989.

<sup>169</sup> FAYOT, B., *Sozialismus in Luxemburg : von 1940 bis zu Beginn der achtziger Jahre*, volume II. Luxembourg : C.R.E.S, p228, 1979-1989.



Dès 1972, le POSL se prononça en faveur d'une coalition avec le Parti Démocratique. Cette crise majeure pour l'identité politique du POSL fut d'autant plus paradoxale que la «jeune garde» se prétendant «gauchiste» participera à l'élan réformateur du gouvernement de centre/centre gauche de Gaston THORN. Réformes qui en réalité étaient plus proches des convictions des leaders sociaux démocrates (du moins à l'origine) que de cette «jeune garde». Peut-être faut-il voir la reconduction des alliances municipales avec les communistes luxembourgeois comme un prétexte qui ne visait en fin de compte qu'à assouvir certaines ambitions personnelles pour le contrôle du parti.

En effet, ce réformisme ne fut en aucun cas révolutionnaire en dépit de la profession de foi des nouveaux dirigeants du POSL. La création de la commission tripartite sous le gouvernement de coalition DP/POSL de Gaston THORN en est d'ailleurs le meilleur exemple<sup>170</sup>.

A ces mesures de concertation dans le domaine économique, Robert KRIEPS (ancien président de la ligue d'enseignement) et Guy LINSTER engagèrent une politique de réforme dans le domaine de l'éducation notamment par une politique en faveur de l'enseignement technique, de l'ouverture de l'enseignement secondaire et de la recherche pédagogique. L'ensemble de ces mesures étant connu sous le vocable «d'école globale».

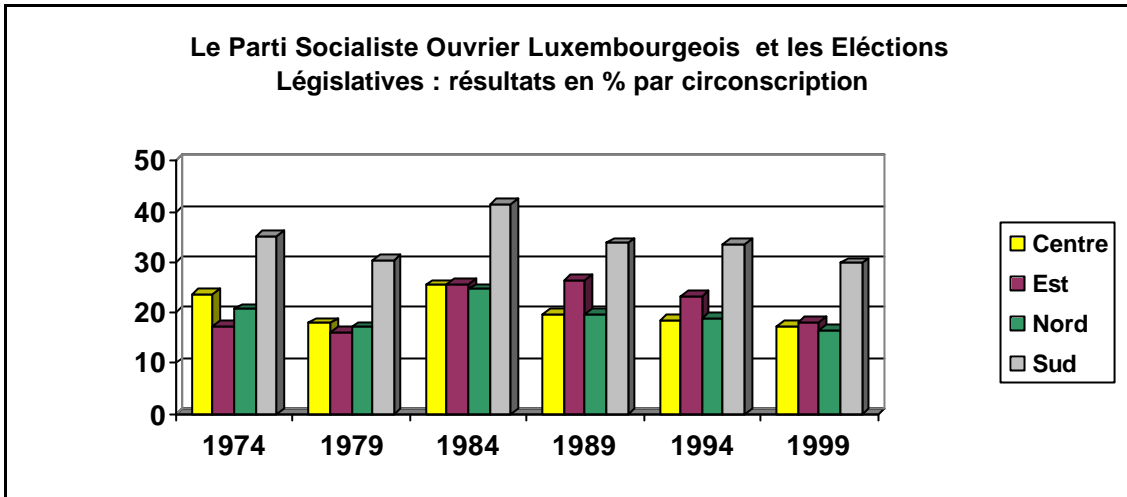
Attirons l'attention sur un phénomène important pour l'histoire du mouvement socialiste : La fin des relations privilégiées entre le mouvement syndical et le parti politique.

En effet, en 1979, les dirigeants du LAV qui souhaitaient dépasser le caractère strictement ouvrier de l'électorat socialiste, tentèrent d'ouvrir le syndicat aux autres secteurs d'activités par le rassemblement de tous les organisations professionnelles au sein de l'OGBL (ONOFHÄNGE GEWERKSCHAFTS-BOND LETZEBURG), allant donc dans le sens de la concertation sociale.

Cette décision de la direction syndicale était unilatérale. Elle se fit sans l'accord de la direction du parti, Le parti socialiste par sa gestion prudente lors du règlement de la crise de la sidérurgie, avait sans doute déçu en partie les tenants d'une action sociale plus importante. En fondant un nouveau syndicat qui abandonnait le terme même d'ouvrier, les dirigeants syndicalistes visaient non seulement à prendre leurs distances avec la politique menée par le gouvernement de coalition mais aussi également à adapter le mouvement social aux modifications structurelles de l'économie luxembourgeoise qui rétrécissait la part des ouvriers dans le corps social.

---

<sup>170</sup> Afin de comprendre non seulement le contexte économique mais aussi les répercussions politiques de cet accord, confère l'article de HIRSCH, M., «Tripartism in Luxembourg : the limits of social concertation», *West European Politics*, volume 9, n°1, p57, January 1986. Particulièrement sur la perception de l'OGBL lorsque le nouveau gouvernement DP/PCS de P.WERNER modifia le texte de la loi concernant l'accord tripartite en 1980.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. <http://www.etat.lu/CIE/wahlen> des partis luxembourgeois. Les résultats antérieurs sont issus du CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp28-39, 1995.

L'expérience réformatrice du Gouvernement DP-POSL fut arrêtée en 1979. Sans doute les difficultés de la maîtrise de l'appareil politico-administratif, la capacité du PCS de rebondir après son passage dans l'opposition, les contraintes extérieures (notamment la crise de la sidérurgie) contribuèrent à disloquer les différents groupes d'intérêts qui avaient contribué à l'éviction du PCS en 1974. Il n'en demeure pas moins que cette période reste dans l'imaginaire de certains dirigeants politiques comme une expérience à renouveler.

Toutefois, le POSL renvoyé dans l'opposition aux élections de 1979, élaborait une nouvelle stratégie qui visait à un retour rapide au pouvoir. Ce qui fut réalisé en 1984 ouvrant à l'instauration d'une coalition PCS-POSL et menant une politique croissante du Luxembourg au sein des Communautés Européennes (ratification de l'Acte Unique en 1987, Accord de Schengen en 1990, Traité de Maastricht en 1993 et Traité d'Amsterdam en 1997). Cette politique de normalisation et de réformisme économique a permis au POSL de se maintenir en dépit de la concurrence nouvelle des *Verts* sur sa gauche. Comment ce phénomène est-il possible ?

Si incontestablement, le mouvement socialiste luxembourgeois connaît un fléchissement électoral certain depuis 1989, il n'en demeure pas moins un parti politique fortement implanté dans le sud du pays où à la disparition du monde ouvrier s'est substituée la permanence d'une culture politique dont les marques idéologiques sont *grosso modo* celles de l'héritage du mouvement socialiste. Le fléchissement électoral peut s'expliquer aussi bien par une certaine lassitude vis-à-vis de l'un des partenaires de la coalition que par la non-reconnaissance de l'identité politique du POSL. On peut en effet douter de la capacité des électeurs d'apprécier la performance du POSL dans la mesure où ses thèmes de campagne lors du scrutin furent avant tout mis sous le signe d'une nouvelle modernité. Nouvelle modernité, notamment par la priorité du discours envers la jeunesse sans toutefois apporter de telles innovations qui auraient pu être déterminantes dans l'attachement de ce vote particulier en direction du POSL<sup>171</sup>.

<sup>171</sup> LSAP/POSL *Eise Kontrakt mat Lëtzebuerg : Die Zukunft sichern - Priorität für die junge Generation* <http://www.lsap.lu/lsap/html/ger/wawpd.shtm> le 12 septembre 1999





De plus la modification d'une question aussi éminemment sensible que celle des retraites a pu troubler une partie de l'électorat attaché au secteur public<sup>172</sup>. Ce trouble consécutif qui reste cependant à vérifier (par notre sondage) est d'autant plus important que le contexte général du socialisme européen et allemand accentue cette distinction entre culture politique héritée d'un socialisme ouvrier et l'idée d'un nouveau centre<sup>173</sup>. Nouveau centre qui au Luxembourg est déjà fortement occupé par le Parti Chrétien Social et le Parti Démocratique.

### 1.2.3 Le Parti Démocratique

Le Parti Démocratique dirigé par Lydie POLFER (actuelle vice- Premier ministre) ayant recueilli sur l'ensemble du pays 22% des suffrages exprimés lors des élections du 13 juin (soit 15 sièges sur 60, + 3 par rapport à 1994), a remplacé le Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois comme partenaire de la coalition. Depuis août 1999, le gouvernement luxembourgeois est donc le résultat d'un accord de coalition entre le Parti Chrétien Social et le Parti Démocratique (libéral). Cette coalition n'est pas inédite dans l'histoire politique du pays. Avant 1984, une entente du même genre existait déjà.

Si incontestablement le contexte politique européen marque le progrès du libéralisme économique (le manifeste «Europe : la troisième voie, le nouveau centre» du 8 juin 1999 de Tony BLAIR et Gerhard SCHRÖDER<sup>174</sup> stipulant la volonté de construire une gauche libérale en est l'illustration parmi d'autres) il serait toutefois imprudent d'apprécier la progression électorale du Parti Démocratique au Luxembourg à partir de ce schéma. Outre les modifications structurelles de l'économie luxembourgeoise (la tertiairisation et la prédominance des activités financières) qui renforcent le poids électoral historique des libéraux en Ville de Luxembourg, il faudrait plutôt rappeler l'identité politique et la place originale qu'occupe le Parti Démocratique luxembourgeois à partir des spécificités du système politique luxembourgeois.

De plus, il nous semble que l'identité politique du Parti Démocratique est représentative des autres partis libéraux du BENELUX. Par-là, nous voulons dire que si le Parti Démocratique a certes emprunté la stratégie et a subi l'influence du FREIE DEMOKRATISCHE PARTEI (FDP) DIE LIBERALEN allemand, il n'en demeure pas moins que son identité politique le rapproche des expériences néerlandaises et belges. Pour cela, il faut rappeler que ces dernières ont été engendrées lors de la structuration originale de leurs systèmes politiques respectifs à la fin du siècle dernier<sup>175</sup>. Bien sûr, il faut ici faire allusion avant tout au clivage Laïcité/Eglise qui n'a pas permis de replacer les partis libéraux du BENELUX dans une stricte dichotomie Gauche/Droite.

Par conséquent, si l'on souhaite définir l'identité du Parti Démocratique au Luxembourg, il faut éviter deux écueils :

---

<sup>172</sup> KLEEBLATT, A., « POSL . Réduction des impôts et augmentation des retraites », *Le Républicain Lorrain*, p2, le 2 juin 1999.

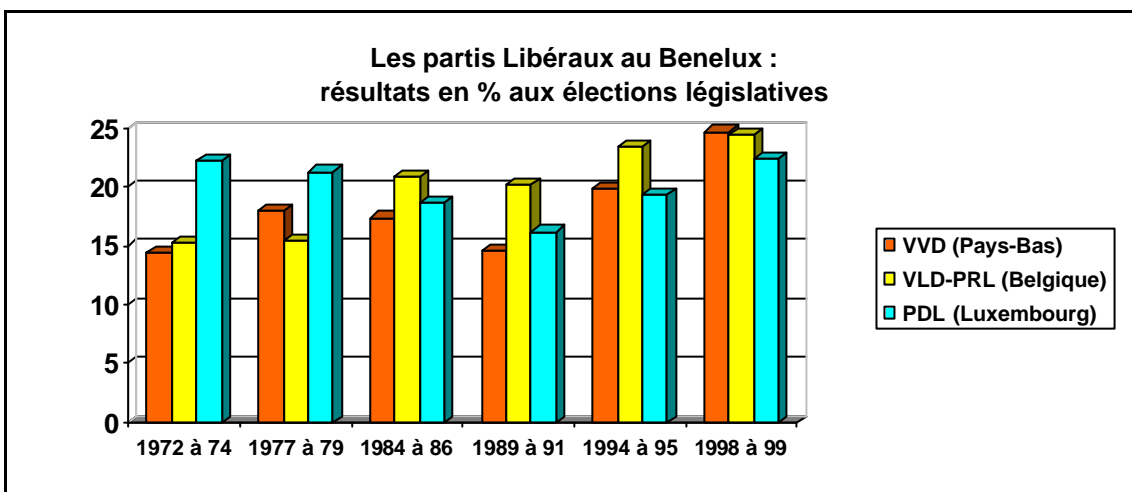
<sup>173</sup> Voir à ce sujet, DELATTRE, L., « MM. Blair et Schröder veulent convertir la gauche au social-libéralisme », *Le Monde*, le 10 Juin 1999.

<sup>174</sup> Voir In *le Monde*, « Social-libéralisme ». Paris, le mercredi 9 juin 1999, <http://www.lemonde.fr/article/0,2320,dos-2253-10183-QUO-4-2031-,00.html>

<sup>175</sup> DELWIT P. & J.M. de WAELE, *Les Partis Politiques en Belgique*. Bruxelles : E.U.B, 1997.

D'une part, considérer le Parti Démocratique comme la seule expression luxembourgeoise de la vague *néo-libérale* quelque peu *thatchérienne* qui ébranle les fondations du modèle keynésien européen. Cette fausse impression est d'autant plus confortée du fait de l'importance de la place financière de la « cité/Etat » du Luxembourg dans la restructuration économique de l'Union européenne.

D'autre part, l'identité politique du Parti Démocratique ne peut être comparée aux autres partis politiques libéraux européens. En effet, s'il existe un lieu de comparaison possible, il faut le restreindre au seul BENELUX<sup>176</sup> ou au FREIE DEMOKRATISCHE PARTEI (FDP) DIE LIBERALEN allemand où les partis « bourgeois » (entendu dans le sens scandinave du terme et donc sans péjoration)<sup>177</sup> libéraux ont le plus souvent tenté d'apparaître dans le rôle de *Parti de la Réforme*. Leurs courbes électorales réciproques sont d'ailleurs étonnamment similaires, du moins pour les trois dernières élections législatives<sup>178</sup>.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann d'après les résultats de NORDSIECK Wolfram, *Parties and Election in Europe* <http://www-public.rz.uni-duesseldorf.de/~nordsiew/indexe.html>

Cette volonté réformatrice n'est pas toutefois continue dans l'histoire du Parti Démocratique. Car derrière le terme « réformateur » se sont enfin de compte multipliés les projets qui souvent étaient contradictoires. Ces projets ne trouvant une certaine logique qu'à partir du moment où les deux tendances identitaires que nous avons évoquées ont permis de cerner l'évolution du Parti Démocratique jusqu'à nos jours<sup>179</sup>.

<sup>176</sup> Parti Réformateur Libéral (PRL) en Communauté française de Belgique, Vlaamse Liberalen en Democraten (VLD) en Flandres, Volkspartij Voor Vrijheid en Democratie (VVD) et Democraten 66 (D66) aux Pays-Bas.

<sup>177</sup> Par le terme régime bourgeois, il faut entendre le système politique issu des révolutions économiques et sociales qui au XIX<sup>e</sup> siècle ont conduit le passage d'une société agraire dominée par l'aristocratie à une société industrielle dominée par la bourgeoisie. Le terme de régime bourgeois ou de démocratie bourgeoise est surtout utilisé par les politologues germaniques et scandinaves pour désigner le régime politique où les révolutions nationales, libérales ont triomphé de l'ancien régime autocrate ou despotique.

<sup>178</sup> Compilation des données POIRIER. Ph, à partir de la source : Wolfram NORDSIECK, *Parties and Election in Europe* <http://www-public.rz.uni-duesseldorf.de/~nordsiew/indexe.html>, 27 août 99.

<sup>179</sup> Voir à ce sujet TRAUSCH, G., «... *Le libéralisme qui exalte les vertus de l'individualisme, a longtemps eu du mal à se plier aux exigences d'un véritable parti politique et aujourd'hui encore [...] De plus, certains d'entre eux, en général des jeunes, éprouvent la nécessité d'affirmer plus énergiquement leur appartenance à la gauche et de la prouver par une refonte doctrinaire des programmes et un rajeunissement des cadres...*» In *un passé toujours vivant : mélanges d'histoire luxembourgeoise*, Luxembourg, Lions Club Luxembourg Doyen, pp177-178, 1995.

Le système politique luxembourgeois est caractérisé par le souci qu'ont les trois grands partis de ne pas apparaître comme des partis trop idéologiques du fait qu'ils ne pourraient pas entrer en coalition. En raison de la petite dimension du pays renforçant et nécessitant ainsi le maintien d'un niveau de proximité très élevé entre l'élu et l'électeur, les partis doivent aussi se préoccuper perpétuellement de l'écart qui peut exister entre leurs revendications politiques et les revendications sociales que leurs «clientèles électorales» mettent en avant.

Dès lors, dans la question qui nous préoccupe, un parti libéral qui se contenterait d'imposer les principes d'un «ordo-libéralisme»<sup>180</sup> d'inspiration allemande ou anglo-saxonne ne pourrait pas se perpétuer ou serait ramené à la portion congrue ce qui l'écarterait du pouvoir.

Sur un plan *socio-politique*, le Parti Démocratique (libéral) luxembourgeois concilie une double identité politique tout au long de son histoire. Premièrement, une tendance réformatrice plutôt «intellectuelle» qui a toujours marqué sa volonté de promouvoir les valeurs d'un libéralisme «social». Le meilleur exemple de la permanence réformatrice fut la constitution du gouvernement de coalition libérale-socialiste sous la présidence de Gaston THORN en 1974. Cette coalition fut à l'origine d'une série de mesures progressistes concernant parmi d'autres le droit à l'avortement. Deuxièmement, une tendance conservatrice plutôt représentée dans ce qu'il faut appeler le monde des «indépendants» (commerçants, artisans et professions libérales, aujourd'hui les cadres supérieurs, etc.) qui est traditionnellement opposée au développement de l'Etat providence et dont la circonscription Centre (surtout la Ville de Luxembourg) constitue le fief électoral du parti.

Sur un plan stratégique, le Parti Démocratique (à l'image du FREIE DEMOKRATISCHE PARTEI (FDP) DIE LIBERALEN allemand pour sa recherche d'alliance) a toujours oscillé entre des alliances circonstancielles au plan national avec le POSL et le PCS et une alliance uniquement de centre droit en Ville de Luxembourg avec le PCS. Cette tactique électorale se modifie lorsque l'un des deux partenaires semble abandonner en partie son espace électoral.

### 1.2.3.1 Les origines du Parti Démocratique

Afin de saisir en partie le succès du Parti Démocratique lors des élections législatives de 1999, il nous apparaît essentiel de retracer l'histoire de ce parti politique. Histoire d'une double identité politique conflictuelle qui est la source de la légitimité et de la permanence du Parti Démocratique au sein du système politique luxembourgeois.

Les débuts du libéralisme politique sont indissociables des deux clivages qui traversaient la société luxembourgeoise au XIXème siècle. D'une part, celui qui opposait les partisans du maintien des prérogatives de l'Eglise et les partisans d'un Etat

---

<sup>180</sup> Théorie économique initiée en Allemagne où le mot «ordo» exprime un projet de société. C'est-à-dire le système économique doit satisfaire à deux conditions: être digne de l'homme, c'est-à-dire conforme à ses exigences morales de liberté, d'égalité et de stabilité; être efficace dans la satisfaction de ses besoins matériels. Pour les «ordo-libéraux», seul le régime de concurrence répond à cette double exigence. Mais il ne se réalise pas de lui-même. Il ne se développe qu'à l'intérieur d'un cadre forgé et maintenu par l'Etat, au sein d'un ordre construit par la loi. In article sur «le libéralisme» *Encyclopædia Universalis* 1997.



libéral. Etat libéral qui au Luxembourg s'exprima à travers l'œuvre constitutionnelle de 1848 et de 1868. D'autre part, celui qui distinguait les défenseurs des intérêts agricoles et les promoteurs d'une industrialisation rapide du pays afin de profiter de l'appartenance au ZOLLVEREIN. La période qui court de 1868 à 1915 reflète l'importance de ces clivages. Toutefois, les partisans du libéralisme politique dominent largement la Chambre. Il faut dire que le suffrage censitaire permet l'expression d'une démocratie de notables où les majorités parlementaires se font (et se défont) autour des personnalités de la mouvance libérale telles les avocats Paul EYSCHEN et Robert BRASSEUR, et l'industriel Norbert METZ. Ces notables libéraux seront à la fois les fondateurs de la démocratie parlementaire au Luxembourg et de la première modernisation économique du pays. Par la suite, bien que les individualités et les animosités personnelles aient dominé la Chambre, les libéraux à l'instar des autres forces politiques au début du X<sup>x</sup>ème siècle, ont ressenti le besoin de fonder une organisation, qui si elle n'était pas tout à fait un parti politique au sens moderne du terme, en posait les premiers jalons.

A l'origine, la Ligue Libérale (créée le 17 janvier 1904 sous la présidence de Alphonse MUNCHEN), père putatif du Parti Démocratique, fût le rassemblement des bourgeoisies citadines (souvent francophiles) en partie liée à la Grande Industrie qui choisirent de s'opposer à l'Eglise au nom des principes des révolutions libérales<sup>181</sup>. C'est-à-dire que le courant libéral attaché aux principes de la société démo-libérale, s'opposa à toutes les formes politiques qui lui paraissaient contraires à ces valeurs nouvelles. C'est ainsi que son combat contre l'Eglise ne doit pas être perçu comme le refus de toute forme religieuse mais plutôt comme posant les limites de la sphère religieuse (demeurant selon lui comme une manifestation proprement personnelle) au sein de la sphère politique moderne. L'engagement en faveur d'une société politique sécularisée, a parfois débouché sur des alliances de circonstance avec la Gauche luxembourgeoise. En 1905, lors des élections municipales en Ville de Luxembourg, un cartel électoral se constitua entre les libéraux et les socialistes. En 1912, lors de l'introduction de la nouvelle législation scolaire connue sous le nom de «vote de la Loi scolaire», on assista à la constitution du «Bloc des Gauches» (Parti Socialiste & Ligue Libérale) qui visait à endiguer l'expansion croissante du mouvement clérical.

Aux sources historiques du Parti Libéral Luxembourgeois, il faut ajouter que la Ligue Libérale était par excellence le parti des notables à l'image de Paul EYSCHEN (qui n'appartint jamais au parti en tant que tel, bien qu'il le dominât jusqu'à sa mort en 1915). Et ceci demeura toujours une constante pour le «monde libéral» luxembourgeois. Aux notables citadins dominant la Chambre avant l'introduction du suffrage universel en 1919, succéda (sans qu'il y ait un lien direct évidemment) l'importance des personnalités dans l'émergence et la consolidation du parti libéral contemporain (bien entendu nous faisons ici allusion à Gaston THORN et Colette FLESCH, ancien bourgmestre de la Ville de Luxembourg).

---

<sup>181</sup> La Chambre des Députés, *Histoire et Lieux de Travail*, 4.42 Naissance de Véritables Partis Politiques au début du 20<sup>ème</sup> siècle. 4.4.2.2 La Ligue Libérale., Grand Duché du Luxembourg, pp219-220, 1994.



En d'autres termes, le courant libéral au Luxembourg a toujours été un parti de notables et les fortes individualités firent en partie la fortune du parti<sup>182</sup>.

Dans une certaine mesure son identité politique et sa légitimité acquise du clivage Eglise/laïcité n'est pas sans rappeler l'identité du parti radical en France. Parti des notables liés en partie à la franc-maçonnerie qui se situait à gauche sur le terrain des valeurs politiques mais résolument à droite au sujet des politiques économiques<sup>183</sup>.

### 1.2.3.2 La crise du libéralisme pendant les années 20 et 30

Suite à l'introduction du suffrage universel et ouvert aux femmes en 1919<sup>184</sup> (la Ligue Libérale y était opposée de façon circonstancielle en raison de la crainte que le vote féminin ne soit contrôlé à court et à moyen terme par l'Eglise), les années 20 sont marquées par l'érosion électorale des libéraux. En plus de l'introduction du scrutin universel fragilisant le parti des notables qu'était la Ligue Libérale, l'adoption d'un programme social par le Parti de la Droite (préfiguration du Parti Chrétien Social) et les difficultés internes que connaissaient alors les socialistes luxembourgeois (notamment la participation au gouvernement de Victor THORN de Michel WELTER) entraînent la dislocation du «Bloc des Gauches» en 1916-17.

La Ligue Libérale ne survécut pas au premier conflit mondial. L'appui de certains notables libéraux à des thèses annexionnistes en faveur de la France ou de la Belgique, contribuèrent à isoler le parti. De plus, tout au long des années 20, les libéraux furent confrontés à des divisions internes qui opposèrent «libéraux/conservateurs» et «libéraux/progressistes». En décembre 1924, les «libéraux/progressistes» créèrent la fédération radicale socialiste avec une dissidence socialiste. Toutefois confrontée à la concurrence socialiste, la nouvelle fédération radicale se rapprocha du Parti de la Droite en dépit de la préférence du régime républicain et référendaire qui avait été introduite dans son programme de fondation.

En 1928, Marcel CAHEN, à la tête d'une fraction défendant les principes libéraux progressistes, créa le Parti Radical et un journal le FREIE PRESSE où il dénonçait l'attitude des membres de la Fédération Radicale Socialiste face au règlement de la question ferroviaire avec la Belgique et à l'abandon du programme réformiste social de la part des radicaux socialistes du fait de leur participation au gouvernement de P.PRUM et de J.BECH<sup>185</sup>.

---

<sup>182</sup> Au sujet de l'histoire des dirigeants des différents partis libéraux luxembourgeois on se rapportera à l'ouvrage du rédacteur en chef JOURNAL ROEMEN, R., *Aus Liebe zur Freiheit : 150 Jahre Liberalismus in Luxemburg*. Luxembourg : imprimerie centrale, 1995.

<sup>183</sup> Pour une bonne introduction aux ambiguïtés de l'identité politique libérale et radicale, nous renvoyons aux deux ouvrages classiques de MAYEUR, J.-M., *La Vie politique sous la Troisième République : 1870-1940*. Paris : Editions du Seuil, Points. Histoire [1973] 1984 et REBERIOUX, M., *La République radicale ? : 1898-1914*. Paris : Editions du Seuil, 1975.

<sup>184</sup> Confère Constitution du Grand-Duché du Luxembourg {adoptée le 17 octobre 1868} {mise à jour le 2 juin 1999} Chapitre IV Chambre des Députés Article 52 (1) Pour être électeur il faut : 1. Être luxembourgeois ou luxembourgeoise. <http://www.etat.lu/SCL/CNST0999.PDF>

<sup>185</sup> MORES, A., *Le libéralisme : la crise du parti radical libéral dans l'entre-deux-guerres au Grand-Duché de Luxembourg*. Metz: Université de METZ, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire, mémoire de maîtrise, année académique, p96. 1984-85.



Face à cette situation d'éclatement de la famille libérale et sous l'impulsion de Gaston DIDERICH (qui malgré la crise et les multiples scissions libérales réussira à conserver la municipalité de Luxembourg de 1919 à 1940), la mouvance progressiste demeurée au sein de la Fédération Radicale Socialiste plaça en minorité la mouvance conservatrice de Robert BRASSEUR fondateur du mouvement libéral au début du siècle. Après de multiples dissensions au sein de la famille libérale qui virent la concurrence de deux mouvements radicaux (le radical et le radical socialiste) et qui ne doivent pas être séparés de la question des animosités personnelles, la famille libérale se regroupa de nouveau en un parti unitaire radical libéral en février 1934 (RADIKALLIBERALE PARTEI) autour de Gaston DIDERICH<sup>186</sup> qui incarna cette fois-ci la tendance «libérale/conservatrice» ! En effet, ce dernier fut partisan d'une participation au gouvernement de la Droite. En décembre 1935, les députés radicaux/libéraux manifestèrent ce tournant libéral/conservateur par leur vote sur l'ajournement des contrats collectifs (ce qui eut pour conséquence de les isoler du fait que les syndicats chrétien et socialiste organisèrent en janvier 1936, une manifestation dite des «quarante mille» pour dénoncer l'ajournement de la loi par le gouvernement de Joseph BECH).

Le Parti Radical malgré des réserves se prononça également en faveur du vote de la Loi «muselière» de 1937 qui sous le prétexte de défendre «l'ordre social et politique» souhaitait interdire les activités du Parti Communiste Luxembourgeois. Ceci provoqua de nouvelles divisions au sein du parti. C'est ainsi que regroupé au sein d'un comité d'action libéral, l'éditorialiste Frantz CLEMENT et le juriste Alex BONN ainsi que le mouvement des jeunes libéraux (jeunes gardes progressistes) s'opposèrent à la loi au nom des principes constitutionnels et en raison de son caractère liberticide. L'échec du référendum sur la Loi «muselière» renforça l'aile progressiste tentée par une nouvelle alliance avec le parti socialiste (d'autant plus que la position officielle du parti lors de la campagne référendaire fut sanctionnée aux élections partielles de 1937-1938)<sup>187</sup>.

### 1.2.3.3 Reconstruction d'un parti libéral et progressisme du Parti Démocratique

Le 2 juin 1945, sous l'impulsion de Emile HAMILIUS (ancien bourgmestre de la Ville de Luxembourg) et Eugène SCHAUS, la famille libérale se rassembla au sein d'un nouveau parti, le Groupement Patriotique et Démocratique. Ce nouveau parti à l'image de ses responsables ne regroupait pas uniquement des libéraux. Des anciens membres de la résistance issus du mouvement UNIO'N, des conservateurs libéraux qui avaient milité dans des petites organisations nationalistes avant-guerre et progressivement des anciens enrôlés de force en firent partie<sup>188</sup>. Cette hétérogénéité n'allait pas être sans conséquences sur l'unité du parti jusqu'aux débuts des années 60. Il faut rappeler que le poids électoral des milliers d'enrôlés de force pesa sur tous les partis politiques et plus particulièrement sur le Groupement.

Dans le climat de reconstruction et de réformisme, le parti participa aux gouvernements de coalition avec le Parti Chrétien Social. Les fondateurs du mouvement définirent le

<sup>186</sup> ROEMEN, R., op.cit, p154-157, 1995.

<sup>187</sup> HIRSCH, M., «le libéralisme». In *Mémorial 1989*.Luxembourg : Les publications mosellanes 1989. pp74-78.

<sup>188</sup> Sur les liens qui pouvaient exister entre le Groupement et l'Unio'n ainsi qu'au sujet du retour à un ordre constitutionnel et politique d'avant guerre, on se rapportera à l'article de TRAUSCH, G., «Espoirs et déceptions : La libération de 1944 dans sa dimension politique», op.cit, pp313-315, 1995.



parti comme un «*groupe du centre*» qui défendrait les intérêts des résistants et contribuerait sur une base politique démocrate et libérale à la reconstruction matérielle et morale du pays. Lors des élections communales et parlementaires d'octobre 1945, le Groupement a pu s'imposer comme le troisième parti du pays avec 18% des voix, il a obtenu neuf sièges au Parlement. Le Groupement participa au gouvernement d'union nationale jusqu'à sa dissolution en 1947. A partir de cette date, il entra en coalition avec le seul PCS et sous l'impulsion de Lucien DURY (premier président du parti en 1948), il adhéra à l'internationale libérale. En avril 1954, le Groupement choisit de se dénommer Parti Démocratique<sup>189</sup>. Lors de ce congrès, l'adjectif libéral fut rejeté par la majorité des délégués dans la mesure où il aurait signifié (pour le système politique luxembourgeois) la réactivation de l'anticléricalisme.

Il est à noter également que le Mouvement Indépendant Populaire, dissidence libérale droitière qui regroupait surtout les anciens enrôlés de force (en remportant deux sièges aux élections de 1964), permit à l'aile «progressiste/libérale» de s'imposer de nouveau au sein de la direction du Parti Démocratique. Ce recentrage sous la férule de G.THORN, dégagé de toute dérive droitière permit la constitution d'un gouvernement historique de coalition avec le POSL en 1974, écartant pour la première fois depuis 1925, les chrétiens sociaux du pouvoir !

En 1974, le Parti Démocratique s'était présenté comme un parti moderniste qui voulait rompre avec les anciens clivages de la politique luxembourgeoise (notamment sur le rapport laïcité/catholicisme) pour s'attacher à promouvoir de nouvelles questions sociales et économiques (son slogan était alors «UM RICHTEGE WEE MAT DER DP» sur le bon chemin, la juste voix avec le PARTI DÉMOCRATIQUE<sup>190</sup>). La coalition inédite entre socialistes et libéraux au pouvoir fut décriée très fortement par une campagne de presse du WORT<sup>191</sup> qu'il considérait comme «contre nature». L'engagement du WORT se fit surtout sur les questions d'éthique, car les milieux catholiques jugèrent avec sévérité les «mesures modernistes et permissives» promises par la nouvelle coalition (notamment au sujet de l'avortement, du divorce et de la réforme du système pénitentier, dans le domaine de l'enseignement (école globale)<sup>192</sup>).

De cette époque, date sans doute ce qui a contribué à l'instauration du système politique luxembourgeois contemporain. En effet, le nouveau gouvernement libéral-socialiste fut confronté à la nécessaire reconversion des sites industriels sidérurgiques.

Au lieu de s'inspirer d'un mode strictement libéral économique, le gouvernement de coalition invita les deux principales organisations syndicales du pays ((LCGB) proche des chrétiens sociaux et l'OGBL proche des socialistes) et les organisations patronales à

---

<sup>189</sup> Sur l'histoire du parti on se rapportera au document «Histoire du Parti Démocratique Luxembourgeois» Parti Démocratique <http://kathy.infeurope.lu/dp/histoirebas.htm>

<sup>190</sup> CRISP, *Les élections législatives du 26 mai 1974 : Les élections au Grand-Duché de Luxembourg*. Bruxelles : CRISP, p15, 1975.

<sup>191</sup> Le Luxemburger Wort est l'expression du courant catholique depuis 1848, date de sa fondation. L'évêché par l'imprimerie St Paul demeure le propriétaire du journal. Toutefois, le journal s'il demeure attentif aux politiques menées par les dirigeants du parti de La Droite puis du Parti Chrétien Social, il devient de plus en plus un quotidien généraliste et moins idéologique.

<sup>192</sup> BLAU, L., «Gute Zeiten, schlechte Zeiten»- Que faut-il retenir du XXème siècle à l'échelle luxembourgeoise ». in Lëtzebuerger ALMANACH vum Joerhonnert 1900-1999. Luxembourg : Editions Guy Binsfeld-RTL, p26, 1999.



rechercher un consensus quant à la définition des nouvelles politiques publiques à engager<sup>193</sup>.

Cette politique innovatrice fut symbolisée par la mise en place de la concertation tripartite<sup>194</sup>. Cette concertation tripartite étant à l'origine un lieu de négociation entre le gouvernement, les organisations patronales et syndicales afin de proposer un mode de reconversion du secteur de la sidérurgie, reproduisait finalement dans le système de régulation sociale et économique, le système de concertation qui existait depuis 1937 sous le gouvernement de Pierre DUPONG. Par la suite, ce modèle de concertation a été étendu aux autres secteurs économiques par les gouvernements dirigés par des chrétiens sociaux (Pierre WERNER, Jacques SANTER et l'actuel Premier Ministre Jean-Claude JUNCKER). Ce mode de concertation sociale a parfois été présenté sous une forme élogieuse comme étant un modèle proprement luxembourgeois<sup>195</sup>. Il assure non seulement la paix sociale mais aussi il garantit la prospérité économique du Luxembourg, si on le compare aux autres Etats de l'Union européenne.

Cette nouvelle coalition tourna à l'avantage du Parti Démocratique aux élections de 1979 qui constitua cette fois-ci une coalition avec le Parti Chrétien Social (la responsabilité du gouvernement revenant cette fois-ci à Pierre WERNER pour le PCS). Rappelons que le POSL fut confronté à la crise de la sidérurgie. La gestion des plans d'austérité et les différentes mesures de restructuration de la sidérurgie entamèrent le capital du parti auprès des ouvriers de ce secteur. Le départ de Gaston THORN pour la Commission Européenne en 1980 ébranla toutefois la cohésion du Parti Démocratique, où se succédèrent (de 1980 à 1997) Colette FLESCHE, Charles GOERENS et Lydie POLFER. Le Parti Démocratique bien qu'il disposât d'une forte assise électorale par le réseau des municipalités au Nord et à Luxembourg Ville fut rejeté dans l'opposition en 1984. Ouvrant la voie à une coalition chrétienne sociale-socialiste jusqu'aux élections de 1999.

#### 1.2.3.4 Le Parti Démocratique contemporain

Assurément la relève de Gaston THORN s'est révélée délicate. Or pour une formation politique dont les voix personnalisées ont depuis toujours dépassé les suffrages de listes, l'influence des individualités marquantes compte double<sup>196</sup>. Charles GOERENS élu président en octobre 1989 après les résultats électoraux décevants de 1989, tenta bien une ouverture en direction de l'électorat d'Action 5/6e et des écologistes. Soulignant de ce fait sa volonté de se tenir à distance de sa droite et de sa gauche libérale. Toutefois, la percée électorale confirmée des *Verts* et de l'ADR (successeur du 5/6e) aux élections législatives de 1994 confirma la difficulté de maintenir une identité politique suffisamment attractive et reconnaissable par l'électorat, tout en maintenant la cohésion programmatique et sociologique du «monde libéral».

---

<sup>193</sup> HIRSCH M., «Tripartism in Luxembourg : The limits of Social Concertation». *West European Politics*, Volume 9, n°1, p54-63, January 1986.

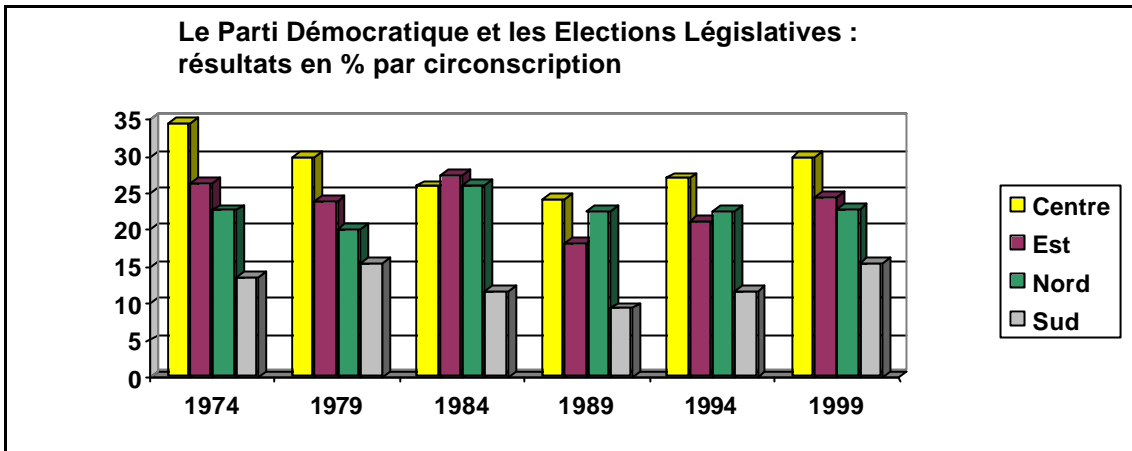
<sup>194</sup> A ce sujet, se référer à l'article de HEINTZ, M., «Les luxembourgeois face à la démocratie» *Nos Cahiers*, p65, volume 16, n°4, 1995. Pour comprendre la reconnaissance constitutionnelle de l'organisation des relations économiques, se rapporter à l'ouvrage de droit constitutionnel de MAJERUS P., *l'Etat Luxembourgeois*. Mamer : Imprimerie Graphic Press, sixième édition. 1990[1948].

<sup>195</sup> POOS, J., *Crise économique et petites nations. Le modèle luxembourgeois*. Lausanne, 1977.

<sup>196</sup> CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg : Rapport sur les élections législatives de 1974 à 1994*, pp24-25, 1995.



Jusqu'à aujourd'hui, le Parti Démocratique ne parvient pas à conquérir des zones électorales différentes de la Ligue Libérale ou du Groupement. En l'occurrence, il s'agit du Nord et du Centre.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels.*  
<http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>

La constitution de cet espace électoral est surtout le résultat de l'existence d'un réseau de notables municipaux dans les petites circonscriptions (Nord, Est) et du contrôle sans discontinuité de la Ville de Luxembourg. Cet enracinement local des libéraux luxembourgeois est d'autant plus important car le système électoral luxembourgeois induit le maintien du lien de proximité entre l'élus et l'électeur. Ce qui assure un nombre important de voix aux partis qui disposent d'un réseau de personnalités attractives. Il permet aussi de comprendre en quoi le Parti Démocratique luxembourgeois ne peut être situé dans une stricte orthodoxie libérale.

A ce sujet la Ville de Luxembourg apparaît à présent pour le Parti Démocratique comme une ressource essentielle. En effet, la gestion de la seule grande ville au Grand-Duché permet deux choses :

D'une part, les dirigeants du Parti Démocratique (par l'étendue des compétences qui leur sont attribuées ou qu'ils usent de leur propre chef et le nombre des administrés que représente Luxembourg-Ville) apparaissent comme un pouvoir concurrent au gouvernement national. Du moins il devient le lieu de contestation et de formation pour les dirigeants libéraux qui aspirent au gouvernement. En d'autres termes la gestion de la ville de Luxembourg sans interruption depuis les années 60, permet aux libéraux luxembourgeois d'asseoir leur légitimité et leur prétention à la direction du pays.

D'autre part, le pouvoir local exercé par le Parti Démocratique principalement en Ville de Luxembourg (mais aussi par le réseau d'élus ruraux qu'il s'est constitué dans les circonscriptions Nord et Est) lui permet de s'assurer une clientèle électorale. En effet, l'administration de la capitale lui permet à travers les services municipaux de fidéliser un électorat. En effet, le nombre élevé des employés municipaux et les concessions qui sont allouées par exemple dans le domaine des transports urbains, accroît les capacités de mobilisation électorale du parti, bien au-delà des seuls milieux indépendants qui sont pourtant sa base électorale traditionnelle. De plus, certains électors populaires dépourvus de connaissances et d'intérêts à la politique, ne feront pas la distinction entre services rendus par tel édile municipal et action spécifique et réglementaire du service municipal en question. Aux yeux de l'électeur, il demeure par conséquent une confusion

entre le rôle de l'élu (qui devient par-là un assistant social) et les attributions légales de tel ou tel service municipal (le phénomène se retrouve de façon équivalente et de même ampleur pour les municipalités de la circonscription Sud gérées par le POSL).

Par conséquent, pour comprendre la permanence et l'attrait du vote libéral au Luxembourg, il faut se rapporter à sa capacité à conquérir momentanément des électorats qui ne font pas partis du monde sociologique proprement libéral. Ces conquêtes électorales modifient son identité politique à plusieurs reprises au cours de son histoire. Par exemple, alors que le Parti Démocratique en 1994 avait largement accentué son programme dans une direction néo-libérale (remise en cause de l'Etat providence et du pacte social luxembourgeois qu'il avait pourtant initié en 1974, usant du terme ENTSCHLACKEN, «dégraisser») la campagne électorale en 1998-99 fut au contraire orientée vers la dénonciation de l'accord (du moins des conditions dans lequel celui-ci a été préparé et ratifié) sur la réforme de la fonction publique<sup>197</sup> :

*«...Il est vrai que notre pays a développé avec le temps une structure étatique qui lui est propre, qu'il a trouvé en fonction de son histoire, de ses traditions, de sa géographie des réponses propres aux besoins de l'intérêt général dont il assume la responsabilité. Il est vrai aussi, que la conception de l'Etat et de ses responsabilités ont changé au cours de l'histoire, étaient et seront toujours le résultat des mutations politiques, économiques, technologiques et sociales. Mais il reste évident que le rôle de l'Etat ne pourra jamais se réduire à une simple entreprise de prestation de service à organiser selon les règles de l'économie privée. Car d'une manière générale les arguments avancés pour justifier des mesures de privatisation comme l'inefficience et la non-motivation des services publics ne sont vraiment pas solides et sont, tout comme la critique que la conception de notre fonction publique est démodée, à rejeter comme des critiques subjectives, gratuites et populistes... ».*

Pourtant, son discours n'abandonne pas la volonté de réformer le fonctionnement de l'Etat. Au cours de la campagne électorale, son discours insiste plutôt sur la prise en considération de l'ensemble des partenaires politiques et sociaux (supposant ainsi qu'ils furent oubliés par le Gouvernement de coalition sortant). La recherche de la concertation est donc au cœur de la campagne électorale démocrate. Ce n'est pas un choix idéologique, c'est un choix de stratégie électorale. D'ailleurs, en imposant le thème de la concertation et en menant une campagne active avant même la campagne officielle (notamment par l'organisation de réunions thématiques dans les communes), le Parti Démocratique obligea ses concurrents à se positionner. Le thème de la réforme de l'Etat et la défense des intérêts catégoriels des fonctionnaires de l'Etat ont été habilement couplés. Ce qui a non seulement empêché le PCS et le POSL de défendre leur propre bilan de coalition mais aussi d'anéantir l'idée même d'une campagne électorale. Le Parti Démocratique a transformé le mouvement social de décembre 1998 en un vote sanction vis-à-vis des partenaires de la coalition sortante.

*In fine*, si les élections de 1999 marquent à coup sûr le succès du Parti Démocratique, en étant en faveur du maintien du régime actuel des pensions (*a contrario* de l'ADR), celui-ci rompt certes avec une image droitière et *néo-libérale*. Toutefois, en essayant de se positionner le parti au centre du système politique (du moins pour les enjeux actuels),

---

<sup>197</sup> Voir à ce sujet particulièrement la note publiée par le Parti Démocratique en novembre 1998 «Le secteur public a occupé depuis toujours une place de choix dans la vie de tous les citoyens de notre pays». <http://www.dp.lu/>



le Parti Démocratique risque de laisser à d'autres la capacité réformatrice qui fut pourtant (et ce tout au long de son histoire) l'une de ses composantes majeures. Composante majeure qui légitime sa permanence dans le système politique «à trois» que connaît le Luxembourg depuis 1919. Ce risque étant d'autant plus dangereux qu'il fait fi des traditions conservatrices et progressistes du Parti Démocratique. L'ADR ou le POSL (revenu dans l'opposition) peuvent dans une certaine mesure, récupérer des électors qui auraient voté pour le Parti Démocratique en se reconnaissant dans l'une ou l'autre des factions traditionnelles du «monde libéral» luxembourgeois.

#### 1.2.4 La Mouance Communiste au Luxembourg

Le mouvement DEI LENK-LA GAUCHE est le rassemblement des différents partis et mouvements communistes. Cette coalition électorale est le fruit du rapprochement entre d'une part le Parti Communiste Luxembourgeois et d'autre part le mouvement NEI LENK-NOUVELLE GAUCHE<sup>198</sup>. Afin de bien saisir l'identité politique de ce mouvement, nous nous devons de replacer cette coalition *néo-communiste* dans l'histoire de la gauche communiste au Luxembourg. Si nous utilisons le *terme néo-communiste* plutôt que celui de *post-communiste*, c'est pour souligner que le mouvement La Gauche de part sa composition au niveau institutionnel (Parti Communiste Luxembourgeois et présence de membres de la IV<sup>ème</sup> internationale au sein de sa direction, anciens militants à la LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE du Luxembourg<sup>199</sup>) et par sa participation au réseau européen du Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne (qui regroupe l'ensemble des partis communistes européens restés attachés à l'ensemble des doctrines communistes en matière économique et sociale<sup>200</sup>) sont fidèles à l'héritage communiste.

En ce qui concerne le mouvement La Gauche, il est encore trop tôt pour parler de mutation idéologique, bien que la publication proche du mouvement, PAROLES témoigne (nous semble-t-il) la volonté de la part des dirigeants de proposer les prémisses d'une alternative programmatique. Celle-ci viserait à reconstruire non seulement la gauche radicale mais aussi une gauche «plurielle» (dans son acceptation française) au Luxembourg (notamment en y introduisant des propositions sur le féminisme et la *gender politics*).

---

<sup>198</sup> A partir de la conférence de RUMELANGE et du 26<sup>ème</sup> congrès de BETTEMBOURG en 1990, la NEI LENK-NOUVELLE GAUCHE fut le lieu de rassemblement des communistes luxembourgeois en rupture de parti tels André HOFFMANN (qui avait quitté le parti en 1993) et des trotskistes issus du REVOLUTIONAR SOZIALISTESCH PARTEI (anciennement LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE, tels Franck JOST. Elle présenta une seule liste dans la circonscription Sud (1,67% des voix) en 1994.

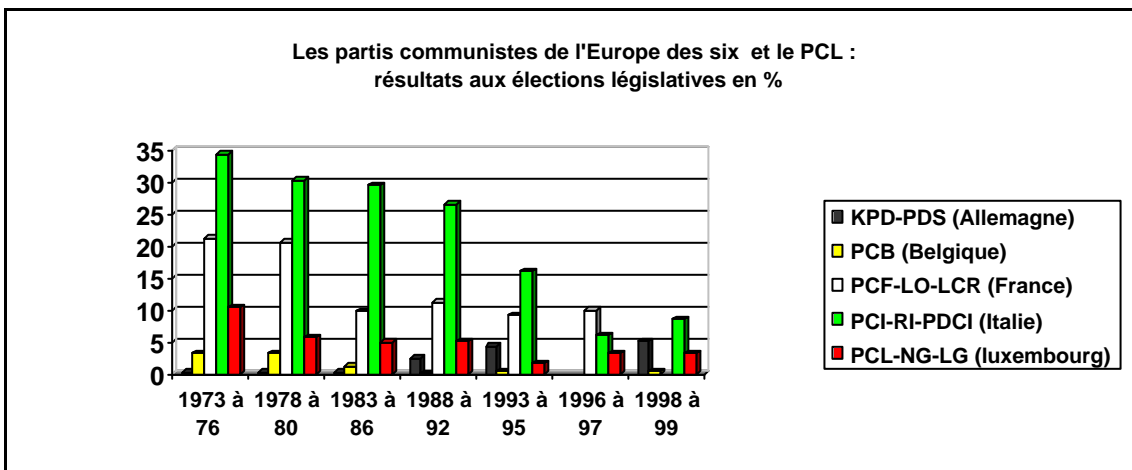
<sup>199</sup> En 1974, la Ligue Révolutionnaire Communiste obtint 0,5% des suffrages dans le Sud et le Centre, 0,4% dans le Nord. En 1979, elle obtint 0,3% dans le Sud et 0,2 % dans le Centre. En 1984, elle obtint 0,6 dans le Sud et 0,4 dans le Centre. En 1989, le mouvement trotskiste se présenta sous le sigle de REVOLUTIONAR SOZIALISTESCH PARTEI afin d'attirer à lui, les déçus du Parti Communiste. Il obtint 0,6% dans le Centre et 0,6% dans le Sud. Aux élections communales de 1993, le mouvement trotskiste présenta une liste en ville d'Esch. Sur cette liste figure déjà plusieurs candidats que l'on retrouvera sur la liste de la circonscription Sud de la Gauche en 1999 : Thérèse GORZA Franck JOST, et Flo WEIMERSKIRCH.

<sup>200</sup> Ces partis ont refusé de suivre l'exemple du PARTI COMMUNISTE ITALIEN qui lui a adhéré à l'internationale socialiste tout en adoptant une nouvelle dénomination PARTI DEMOCRATIQUE de la GAUCHE.

### 1.2.4.1 Le Parti Communiste Luxembourgeois : une histoire banale

Historiquement, cette coalition électorale est l'héritière du Parti Communiste Luxembourgeois. Ce parti fut fondé en 1921 suite au congrès de DIFFERDANGE où Zénon BERNARD devint secrétaire général du parti et premier député communiste. A partir de 1934, plusieurs mesures furent décidées par le gouvernement Joseph BECH (et par une majorité de députés à la Chambre) pour réduire l'influence qu'aurait pu avoir le parti et ses dirigeants dans la société luxembourgeoise. Outre l'invalidation du mandat de député de Zénon BERNARD, il faut aussi rappeler que les instituteurs Dominique URBANY et Jean KILL furent démis de leurs fonctions par le gouvernement de Joseph BECH en 1934. D'une certaine manière, l'ensemble des sanctions individuelles furent la préfiguration de la Loi muselière de 1937 qui visait à interdire le parti communiste et réduire les activités syndicales en général.

Phénomène classique pour les partis communistes européens, le Parti Communiste a peu ou prou suivi les cycles d'expansion et de régression des autres partis communistes européens. Dans sa phase d'expansion électorale celui-ci a certainement bénéficié de l'image de parti dans la « Résistance » (les communistes résistants étaient regroupés au sein de l'ALEF, François FRISCH en était le responsable) et du statut que l'URSS avait acquis dans sa participation à la victoire des Alliés contre le régime national socialiste allemand. En 1945, le parti prend part à un gouvernement d'union nationale jusqu'en 1947 (Charles MARX, ancien membre des Francs Tireurs Partisans, FTP, est Ministre de l'Assistance Sociale et de la Santé Publique, Rapatriement). À la suite du décès du Ministre Charles MARX dans un accident, le 13 juin 1946, M. Dominique URBANY est nommé, par arrêté grand-ducal du 21 juin 1946, aux fonctions de Ministre de l'Assistance Sociale et de la Santé Publique. Ce qui reste un paradoxe de l'histoire européenne, le Parti Communiste Luxembourgeois comme le parti communiste français a aussi bénéficié du climat des nouvelles revendications sociales à la fin des années 60, alors qu'au même moment l'Union soviétique de Léonid BREJNEV écrasait le printemps de Prague. En 1969, le Parti Communiste Luxembourgeois réussit son meilleur score (15,5% des voix).



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann d'après les résultats de NORDSIECK Wolfram, *Parties and Election in Europe* <http://www-public.rz.uni-duesseldorf.de/~nordsiew/indexe.html>

Toutefois, le Parti Communiste Luxembourgeois à l'instar du Parti Communiste Français fut plus que tout autre, le parti du « centralisme démocratique » affidé aux



ordres de Moscou<sup>201</sup>. Plus exactement, sous la direction de Dominique URBANY, puis de son fils RENE URBANY jusqu'en 1990, le parti respectait une stricte orthodoxie ouvriériste et «soviétophile», allant jusqu'à approuver la répression du printemps de Prague en 1968 et l'intervention soviétique en Afghanistan en 1980 ! Selon David HEARL<sup>202</sup>, le Parti Communiste Luxembourgeois se trouvait d'autant plus isolé qu'il refusa de participer à l'eurocommunisme comme l'avait proposée le secrétaire général du Parti Communiste Italien, ENRICO BERLINGUER.

#### 1.2.4.2 L'isolement du Parti Communiste Luxembourgeois

Le Parti Communiste Luxembourgeois a longtemps disposé d'une assise électorale dans la circonscription Sud du pays (Arthur USELDINGER fût maire d'ESCH sur ALZETTE, de 1946 à 1949 puis de nouveau de 1970 à 1976). En effet, plus que tout autre le mouvement communiste luxembourgeois était fortement dépendant de l'industrie d'extraction et de transformation des métaux. Cette dépendance ne lui a pas permis cependant de trouver une très grande légitimité au-delà de ce milieu social et économique et ce *a contrario* des Partis Communistes Français et Italiens<sup>203</sup>. De plus, le Parti Communiste Luxembourgeois n'a jamais pu mobiliser fortement le monde ouvrier et cela pour deux raisons.

D'une part, une partie non négligeable de la population ouvrière au Luxembourg n'était pas de nationalité luxembourgeoise<sup>204</sup>. Par contre, le Parti Communiste Luxembourgeois a pu bénéficier de la présence d'une section du Parti Communiste Italien dans la communauté italienne expatriée et de l'adhésion des *italo-luxembourgeois* de la seconde génération.

D'autre part, à l'intérieur même du «monde» ouvrier, il n'est jamais parvenu à contrôler les organisations syndicales contrairement à son homologue français qui par l'intermédiaire de la Confédération Générale du Travail, articulait ainsi mobilisation électorale et participation aux réformes sociales. Bien qu'en 1945, la FREIE LETZEBURGER ABETCHTERVERBAND (FLA) syndicat qu'il fonda, fut le plus important syndicat luxembourgeois avec 11000 membres et qu'il était majoritaire dans la sidérurgie et les mines à l'exception de Dudelange, il se trouva rapidement isolé. En effet en 1947, le syndicat communiste refuse de signer le contrat collectif de la sidérurgie qui visait, par une méthode de conciliation à augmenter progressivement les

---

<sup>201</sup> Attirons l'attention sur le fait que le mouvement communiste luxembourgeois a lui aussi été confronté à des départs suite aux interventions militaires de l'Union Soviétique en Europe de l'Est. En 1956, suite aux événements de Budapest, certains «compagnons de route» du parti lui refusèrent désormais son appui tel Pierre BIERMANN.

<sup>202</sup> HEARL, D.J., «... The Communist Party of Luxembourg is a still largely unreconstructed pro-Soviet party with very deep roots in a section of the working-class population...» In «Luxembourg 1945-1982 : dimensions and strategies» p256. In BUDGE, I., ROBERTSON, D., & HEARL, D. *Ideology, Strategy and Party Change*. Cambridge : Cambridge University Press, 1983.

<sup>203</sup> Cette incapacité à conquérir un espace électoral au dehors des villes du bassin sidérurgique tient sans doute aux dimensions du Grand-Duché. Espace social et intellectuel restreint qui ne pouvait pas et cela se comprend aisément créer un parti aussi intellectualisé et trouvant des appuis dans la classe moyenne tel que le fut en partie le Parti Communiste Italien. Voir particulièrement à ce sujet l'ouvrage de l'auteur crypto-marxiste (c'est nous qui soulignons) SPRIANO, P., *Storia del Partito comunista italiano*. Torino, Einaudi, 1981. Par contre, BLAU, L., a souligné qu'à travers le mouvement international de la paix, le parti communiste réussit parfois à mobiliser des personnalités extérieures.

<sup>204</sup> TRAUSSCH, G., *Un passé resté toujours vivant : mélanges d'histoire luxembourgeoise*. Luxembourg, Lions Club Luxembourg Doyen, p347 à 356, 1995.



salaires bloqués depuis 1945. Cet isolement est accru du fait que le patronat exclura dorénavant le FLA de toutes négociations collectives au bénéfice du LCGB (d'inspiration catholique) et du LAV (socialiste)<sup>205</sup>.

L'échec de cette stratégie de monopole de la classe ouvrière est d'autant plus patent pour le parti communiste que son syndicat le FLA (bien que celui-ci ait réussi à contrôler la présidence de certaines délégations ouvrières au cours des années cinquante<sup>206</sup>) en menant une politique d'affrontement systématique le conduisit à un isolement certain sur la scène syndicale. Voyant son déclin progressif lors des élections professionnelles, la direction du Parti choisit dès lors de dissoudre le syndicat maison et invita ses anciens membres à rejoindre le syndicat LËTZEBUERGER-ARBECHTER-VERBAND (LAV) en 1966 qui devint plus tard le ONOFHÄNGEGE GEWERKSCHAFTS-BOND LËTZEBUERG (OGBL-Confédération Syndicale Indépendante du Luxembourg) proche du POSL.

Si le parti ne réussit pas à monopoliser les revendications ouvrières, comment expliquer qu'il réussit à se maintenir jusqu'en 1974 en dépit d'un contexte anticommuniste prononcé au Luxembourg ? D'une part, le parti incarnait un vote protestataire, du moins de relais partisan des revendications sociales des «petits gens», du «KLENGE MANN». C'est-à-dire ceux qui n'avaient pas pu se constituer une retraite, qui n'avaient pas bénéficié de l'amélioration salariale de l'industrie sidérurgique ou à qui le député communiste tel Jean GRANDGENET (député de 1945 à 1977) leur apparaissait comme l'expert en la matière (celui qui faisait le lien entre l'administration et les gens dépourvus des ressources cognitives à son endroit et à son fonctionnement). D'ailleurs, on peut se demander si le parti n'avait pas développé ainsi une forme de clientélisme social. D'autant plus que la participation à des coalitions au sein des municipalités de la circonscription Sud (Kayl, Differdange, Esch-sur-Alzette) lui permettait de fidéliser des électeurs à travers les élus communaux communistes<sup>207</sup>. Ces édiles municipaux, lorsque ceux-ci disposaient d'une forte personnalité tel Dominique URBANY, ont sans aucun doute assuré une plus grande longévité au parti.

Le Parti Communiste Luxembourgeois n'étant pas pour des raisons électorales et pour des raisons structurelles au champ syndical luxembourgeois, le parti de la classe ouvrière, il fut en définitive un parti de notables. Notables qui par leurs scores personnels masquaient ainsi la faiblesse de la culture communiste au Luxembourg. En effet, si l'électorat du Parti Communiste Luxembourgeois était de condition sociale des plus modestes, les instances dirigeantes étaient composées non seulement par des dynasties familiales (URBANY & USELDINGER à ESCH) mais aussi par la présence d'enseignants. Il existait donc une distorsion sociale entre ceux qui votaient pour le parti et ceux qui contrôlaient la structure.

Malgré cela, le Parti Communiste Luxembourgeois s'attacha dans le même temps à une stricte défense du marxisme léninisme qui ne correspondait pas ou peu à la structuration

---

<sup>205</sup> Voir l'article de SCUTO, D., «l'âge d'or du syndicalisme ouvrier» In WEY, C., (sous la direction) *Le Luxembourg dans les années 50 : Une société de petite dimension entre tradition et modernité. Luxembourg* : Publications scientifiques du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, tome III, p127, 1999.

<sup>206</sup> AHLBORN, H., « Le rôle des organisations professionnelles dans le décollage et l'évolution de l'économie », p813. In *Mémorial 1989*, Luxembourg, Les Publications Mosellanes, 1989.

<sup>207</sup> FAYOT, B., op.cit, tome II, pp319-324, 1979-1989.



originale du syndicalisme luxembourgeois et à son électorat. Pour mémoire le marxisme léninisme défend le principe fondamental selon lequel l'histoire de l'humanité est celle de la lutte des classes. Lutte des classes qui ne pouvait pas s'exprimer avec la même intensité au Luxembourg du fait de l'existence depuis 1924 de la Chambre de Travail puis de la commission tripartite en 1977<sup>208</sup> où syndicats d'inspiration chrétienne et socialiste «collaboraient » à l'institutionnalisation d'un modèle social de convergence basé sur le dépassement des clivages. De la vision binaire de la société qu'implique une telle théorie (le moteur de l'histoire demeurant l'exploitation de l'homme par l'homme) le discours politique du Parti Communiste Luxembourgeois se résume à la promotion d'une société égalitariste qui implique par conséquent la dénonciation de la propriété privée et l'abolition de toute pluralité sociale. En cela l'idéologie du Parti Communiste Luxembourgeois propose une sorte de morale exclusive qui l'éloigne en fin de compte des réalités du mouvement ouvrier luxembourgeois.

### 1.2.4.3 La Gauche ou le mouvement communiste en mutation ?

Cet éloignement des préoccupations sociales du monde ouvrier luxembourgeois du fait de son alignement doctrinal et organisationnel sur la politique de l'Union soviétique, sera d'autant plus amplifié qu'à l'effondrement des régimes communistes de l'Est, le Parti Communiste Luxembourgeois était confronté à une critique interne<sup>209</sup>.

Par conséquent, le Parti Communiste Luxembourgeois ne pouvait pas se muer en un nouveau parti de gauche, n'ayant jamais connu une culture critique vis-à-vis de l'Union soviétique telle qu'elle existait au sein du Parti Communiste Italien. Si bien que la direction du Parti ne pouvait répondre aux défis d'adaptation de la doctrine aux mutations économiques et sociales par la référence à un modèle devenu caduque.

C'est ainsi qu'il faut comprendre l'apparition de la Nouvelle Gauche, scission d'une partie de la direction du parti communiste tentant de fonder avec des petites organisations trotskistes un nouveau pôle de *radicalité à gauche*. Aux élections de 1994, les deux listes concurrentes (la liste de la *Nouvelle Gauche* et la liste du Parti Communiste Luxembourgeois) ne sont pas parvenues à départager leurs différends sur l'expérience communiste par les urnes. Conséquence de leurs divisions et de la perte de légitimité entamée bien avant l'effondrement soviétique, aucune des deux listes rivales ne réussit à récupérer l'unique siège que détenait jusqu'alors le Parti Communiste Luxembourgeois. A l'étiage électoral historique des gauches communistes, les deux organisations rivales décidèrent donc d'unir à nouveau leurs forces au sein d'une coalition électorale dénommée La Gauche. Faut-il y voir la fondation d'un mouvement *néo-communiste* ou la tentative de fonder une nouvelle gauche radicale ? Il est certes encore trop tôt pour le dire.

Cependant, si on se réfère au programme de La Gauche il n'existe que peu de nouveautés par rapport au corpus idéologique classique du marxisme/léninisme tel que le défendait le Parti Communiste Luxembourgeois. Bien entendu les acteurs jugés

---

<sup>208</sup> Au sujet de l'histoire du modèle social luxembourgeois, nous renvoyons à la série d'articles parus dans le Tagleblatt par SCUTO, D., au cours du mois de juillet 1999 à l'occasion du soixante quinzième anniversaire de la création de la Chambre du Travail.

<sup>209</sup> Sur l'interprétation interne à la mouvance communiste luxembourgeoise, nous renvoyons au très instructif entretien/témoignage qu'organisa WEHENKEL, H., « PCL et/ou nouvelle gauche : renouvellement et/ou scission » *Cahiers Marxistes*, n°201, p121-145, avril-mai 1996.



responsables de l'aliénation de la société ne sont plus tout à fait les mêmes que ceux employés jadis. Au capitalisme d'inspiration bourgeoise aliénant la classe ouvrière s'est substitué la dénonciation de la globalisation de l'économie (principalement financière) qui provoque l'exclusion des «faibles» :

« ...Une décennie de domination incontestée de la pensée unique «néo-libérale a causé des ravages tant sur le plan national qu'international : le chômage structurel [...] ; la pauvreté va croissant alors que de vrais abîmes se creusent entre grands et petits revenus [...]. La précarisation des emplois, les exigences de plus en plus impertinentes de flexibilité imposées aux salariés, le démantèlement des acquis sociaux et les attaques contre le réseau de sécurité sociale, [...] Le gouvernement PCS-POSL, à l'encontre de tout ce qu'il propage, a fait sienne une idéologie néo-libérale [...] Le démontage du régime de pensions dans le secteur public, le refus de concéder même les moindres améliorations structurelles au niveau des rentes faibles du secteur privé, l'abandon de l'état laïque au seul profit de l'église à esprit monopoliste, le démontage potentiel du droit du travail, la flexibilisation des horaires de travail sous l'étiquette trompeuse d'un plan d'action national en faveur de l'emploi (PAN) en sont d'autres illustrations... »<sup>210</sup>.

Il faut dès lors s'interroger sur les raisons du très léger frémissement électoral qu'a enregistré la Gauche par l'élection d'André HOFFMANN comme unique député lors des élections de 1999. Faudrait-il y voir l'apparition d'une nouvelle gauche radicale renouvelée ou plutôt l'expression d'un vote protestataire ? Si on se réfère à Marc LAZAR, sociologue et historien des partis communistes européens, il faut bien reconnaître que la Gauche reste attachée au modèle historique du communisme (malgré une ouverture aux questions féministes et aux minorités «sexuelles»)<sup>211</sup> ce qui par conséquent ne permet pas d'envisager une forte implantation électorale.

La Gauche dans cette perspective ne serait qu'un parti protestataire attaché à une vision industrielle<sup>212</sup> de l'économie luxembourgeoise, ce qui assurément n'est plus le cas aujourd'hui pour le Luxembourg. Et si la Gauche peut espérer quelques gains électoraux à l'avenir profitant en cela de l'affaiblissement du Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois (dû à l'usure de sa participation au Gouvernement pendant quinze années), en aucune façon ce mouvement ne peut rééditer son record historique aux élections de 1968 où le Parti Communiste Luxembourgeois avait réuni plus de 15,5% des suffrages. Ni les conditions politiques, ni les conditions économiques ne peuvent permettre à un mouvement communiste (la Gauche) de dépasser le stade de parti protestataire confiné à certains milieux sociaux.

---

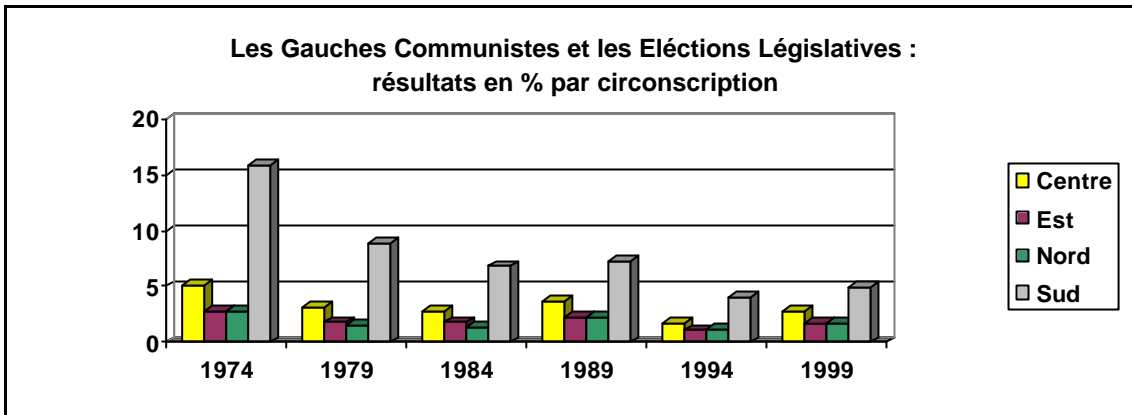
<sup>210</sup> La Gauche, *Une alternative de gauche* [http://www.dei-lenk.lu/frs\\_00002.html](http://www.dei-lenk.lu/frs_00002.html)

<sup>211</sup> LAZAR, M., dans une tribune du Monde «PCF : beaucoup de bruit pour rien... » en date du 16 juin 1999 a ébauché une thèse audacieuse sur l'identité politique et l'avenir des partis communistes en Europe. Celui-ci oppose les partis communistes traditionnels du type du Parti Communiste Français (qui assure la continuité de l'héritage et qui ne peuvent s'adapter aux modifications structurelles de l'économie et de la société) aux partis communistes (principalement scandinaves) qui ont déplacé les termes de la radicalité par la défense des minorités sexuelles, nationales ou immigrées. LAZAR, M., est entre autres l'auteur de *Maisons Rouges : les Partis communistes français et italien de la libération à nos jours*. Paris : Editions Aubier, Collection Histoires, 1992.

<sup>212</sup> Par vision industrielle de l'économie, nous voulons dire que La Gauche interprète des phénomènes et des problèmes sociaux que l'on associe à la nouvelle économie et à la globalisation en général, à l'aune d'un discours qui correspondait à la situation sociale du modèle fordiste de l'économie.



De plus, la fonction de parti de la protestation sociale n'est plus l'apanage du mouvement La Gauche. D'une certaine manière, ceux qui se trouvent dans une situation de frustration sociale face au développement vertigineux de l'économie luxembourgeoise à la fin des années 80 sont attirés également et surtout vers l'ADR.



Source : **Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann** et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. <http://www.etat.lu/CIE/wahlen> des partis luxembourgeois. Les résultats antérieurs sont issus du CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp28-39, 1995.

### 1.2.5 La Mouvançe Ecologiste

La mouvançe écologiste luxembourgeoise (à l'image des autres partis écologistes européens) a toujours été traversée par des scissions et des recompositions spectaculaires et ce en dépit d'une réelle unité thématique (l'écologie politique). Ce que l'on appelle, «l'Ecologie politique » est le résultat de l'effervescence des «mouvements sociaux » apparus au milieu des années 70.

Précédant et concomitant du projet de construction de la centrale nucléaire à REMERSCHEN, le MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE est créé en 1978 au Luxembourg. Ce mouvement succédant à JEUNE et ENVIRONNEMENT créé en 1968 souhaite incarner une approche syndicale des problèmes de l'environnement. C'est-à-dire qu'il préfère se situer dans le rôle d'observateur, de sensibilisateur et de lobby auprès des institutions et des entreprises qui sont concernées par les politiques de l'environnement<sup>213</sup>.

Cette effervescence associative non seulement dans les milieux environnementalistes luxembourgeois, mais aussi dans les milieux préoccupés de la question féminine, de la réforme de l'éducation et des préoccupations de la pauvreté dans le monde, a permis de créer les conditions de l'apparition d'une nouvelle culture politique. Cette nouvelle culture politique, dont le parti écologiste est l'expression, a perturbé d'une certaine façon la torpeur institutionnelle qui caractérisait jusqu'alors le système politique luxembourgeois. La succession tendancielle des coalitions entre les trois partis

<sup>213</sup> Le Mouvement Ecologique se présente lui-même comme «un mouvement de base dont l'objet est de sauvegarder et de créer des conditions de vie équitables répondant aux aspirations fondamentales de l'homme dans la connaissance et le respect de l'environnement et de la nature; de rechercher, de favoriser et de réaliser des alternatives dans le domaine personnel, social, culturel, politique et économique. Le Mouvement Ecologique se fera guider dans la recherche de cet objet par les principes de l'écologie et de la démocratie dans une approche systémique ». In <http://www.emweltzenter.lu/emweltzenter/meco/welcome.htm>



institutionnels (PCS, POSL et DP) peut être remise en cause par l'implantation durable des écologistes. Bien que les élections de 1999 expriment une stagnation, les *Verts* luxembourgeois (DEI GRENG) parce qu'ils sont porteurs d'une culture politique originale, sont susceptibles de devenir un parti de coalition à l'exemple des écologistes allemands ou belges.

Toutefois, cette institutionnalisation a été retardée par le difficile processus de construction d'une organisation partisane. et peut-être handicapée aussi à l'avenir par l'incapacité de dépasser la génération fondatrice du mouvement du parti qui est somme toute resté l'expression des questions sociales propres aux années 70 et du début des années 80.

### 1.2.5.1 Une nouvelle culture politique ?

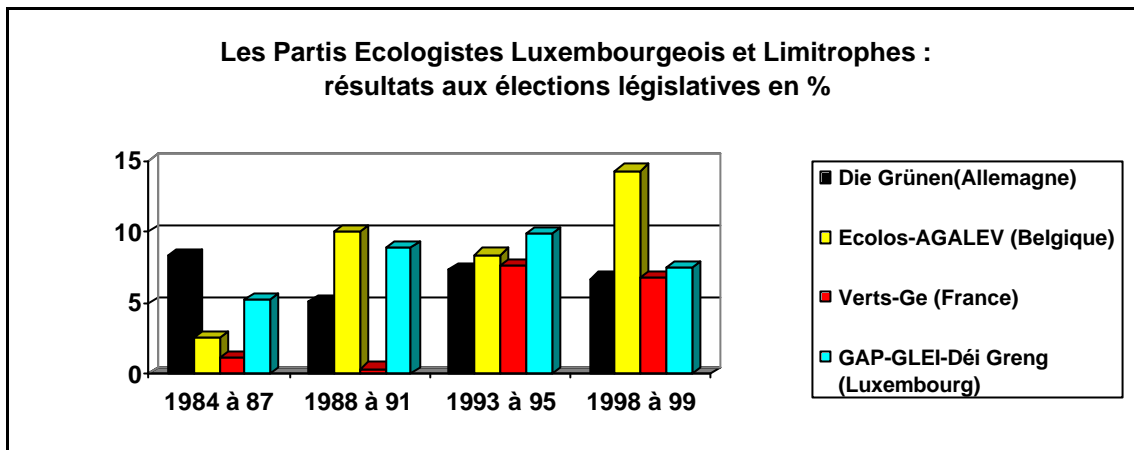
Les mouvements écologistes placèrent à l'origine de leurs revendications la promotion d'un «*mode de production en harmonie avec les équilibres naturels* ». Si au départ ces organisations avaient surtout une conception environnementaliste (c'est-à-dire lutter contre les politiques industrielles «destructrices» des ressources naturelles et des paysages) rapidement ils se sont radicalisés. Cette «radicalisation» (sans que ce terme soit forcément péjoratif) en politique s'est accompagnée de la dénonciation des politiques nucléaires (versant souvent dans le pacifisme). Par la suite, ces mouvements ont remis en cause les structures politiques globales. C'est ainsi qu'ils militèrent en faveur de l'accroissement du pouvoir local au détriment des institutions nationales. Soulignant par ce fait qu'une réelle «société démocratique» ne se consolide qu'à partir du moment où le processus décisionnel se situe au plus près des électeurs. Aux critiques des politiques industrielles et du système politique, s'est ajoutée une remise en cause des structures sociales dans un sens libertaire<sup>214</sup>. C'est pourquoi, les partis écologistes naissants réussirent également à mobiliser autour d'eux les revendications particulières à d'autres mouvements sociaux (comme le féminisme, la défense des droits des immigrés, etc.).

Si au départ l'écologie politique fut une expression ouest-allemande qui trouve son explication non seulement en raison du contexte de guerre froide permettant la diffusion certaine du pacifisme mais aussi du fait de l'absence d'une gauche radicale (contrairement à la France du fait de l'importance historique du Parti Communiste), rapidement celle-ci remporta des succès notables dans tous les Etats européens du Nord (France comprise). Aujourd'hui, la particularité du Luxembourg est d'être entouré de trois gouvernements où les écologistes (cahin-caha) sont membres de la coalition gouvernementale<sup>215</sup>.

---

<sup>214</sup> Sur l'aspect libertaire des partis écologistes lors de leur genèse, nous renvoyons à l'article de KITSCHOLT, H., «Left-libertarian Parties : Explaining Innovation in Competitive Party Systems», *World Politics*, Volume XL, n°2, pp194-234, 1988. Pour une critique philosophique de l'Ecologie politique, confère le livre particulier de L.FERRY *Le nouvel ordre écologique*. Paris, Grasset, 1992.

<sup>215</sup> Pour un bref aperçu de la situation des Verts en Europe se reporter à l'article de Daniel BOY, *Les Verts en Europe* <http://www.msh-paris.fr/centre/cevipof/moment/boyverts.htm>, le 6 septembre 1999.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann d'après les résultats de NORDSIECK Wolfram, *Parties and Election in Europe* <http://www-public.rz.uni-duesseldorf.de/~nordsiew/indexe.html>

Pour certains auteurs DEI GRENG incarne ce qu'il faut appeler une «gauche alternative ». Gauche qui n'est pas forcément plus à gauche que les partis sociaux démocrates, mais qui est l'expression d'un vote protestataire. Protestataire en ce sens qu'il permet la critique du système politique en vigueur en l'absence d'une gauche communiste forte et en recourant à des catégories que d'aucuns appellent *postmatérialistes* (qualité de vie par exemple) qui le distinguent du vote social démocrate<sup>216</sup>. Ces auteurs (repris dans le discours par les leaders écologistes) estiment que la question écologiste et son avenir peut-être comparée à ce que fut la question ouvrière lors de l'apparition du mouvement socialiste. Cette interprétation selon les Nouveaux clivages ou *News Politics* est issue principalement des travaux de R. INGLEHART<sup>217</sup>. Elle a souvent été utilisée pour analyser l'apparition des partis écologistes<sup>218</sup>.

Pour R.INGLEHART, l'opposition droite/gauche dans la société *postindustrielle* prend une autre dimension. D'une opposition entre classes déterminées à partir de la praxis marxiste, se substitue une polarisation entre des valeurs dites *post-matérielles* et des valeurs culturelles traditionnelles (ordre public, croissance économique, sécurité). A partir de ce modèle L. MILBRATH<sup>219</sup> élabore un espace *bi-dimensionnel*, c'est-à-dire une opposition entre une promotion de l'environnement et une promotion de la richesse matérielle d'une part et d'autre part une opposition entre changements sociaux et conservatisme social, dans ces conditions apparaissent les partis de type écologiste.

La modification structurelle de l'économie luxembourgeoise après la crise de la sidérurgie et le boum économique sans précédent des années 80 appuyé surtout sur le développement des activités financières, aurait permis justement l'emprise plus rapide qu'ailleurs de ces valeurs *post-matérialistes*. La génération issue des années 70, libérée des soucis économiques et animée du désir de libéralisation sociale, se serait donc

<sup>216</sup> Voir à ce sujet, LUCARDIE, P., «Comment qualifier et répertorier les partis verts en Europe». In DELWITT, P. & de WAELE J.M., *Les Partis Verts en Europe*. Bruxelles, Editions Complexe, p68-69, 1999.

<sup>217</sup> INGLEHART, R., "Values change in industrial societies". In, *American Political Science Review*, Volume 81,n°4, p1297, 1987.

<sup>218</sup> SWYNGEDOUW, M., «Essor de L'AGALEV et du VLAAMS BLOK». *Courrier Hebdomadaire du CRISP*. 1263, p23-24, 1992.

<sup>219</sup> MILBRATH, L., "Environmental Beliefs and Values". In *Political Psychology*. London: Jossey-bas, p97-101, 1986.



préoccupée des questions de qualité de vie et d'environnement jusqu'à fonder un parti politique.

Suivant les différentes enquêtes d'opinion réalisées par l'ILReS lors des élections de 1989 et de 1994, l'électorat écologiste, outre l'effet de génération lié aux événements de 1968 et 1971, proviendrait surtout des milieux de l'enseignement et des professions du secteur psycho-social et d'action sociale.

### 1.2.5.2 La difficile fondation d'un parti unitaire

La mouvance écologiste luxembourgeoise a connu de multiples crises aussi bien structurelles que politiques :

En premier lieu, il faut rappeler que le statut de parti politique a longtemps été refusé au sein de la mouvance écologiste<sup>220</sup>. Pour preuve, en juin 1983, les «verts alternatifs» qui furent à l'origine de la création du premier parti politique écologiste GAP (GRENG ALTERNATIV PARTEI) eurent du mal à imposer cette idée. Six mois auparavant, l'assemblée plénière du mouvement optait encore pour un boycottage des élections ! Ce n'est qu'à la fin de mars 1984, qu'à une courte majorité, l'assemblée plénière donna son aval à la participation politique, exigeant d'une part la représentation paritaire (hommes/femmes) et la rotation des élus éventuels<sup>221</sup>. Le nouveau parti GAP obtint 2 sièges lors du scrutin, l'un dans le Sud avec Jean HUSS (ancien membre du comité directeur du Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois)<sup>222</sup>, l'autre dans le Centre avec Jup WEBER.

En second lieu et ce dès 1984, Jup WEBER second député élu du GAP refusant le principe de rotation (et sans doute de verser les annuités liées à son statut de député) et jugeant que des dérives «gauchistes» existaient au sein du GAP, fonda un nouveau parti le GLEI (GRENG LESCHT EKOLOGESCH INITIATIV) liste verte alternative qui visait à défendre une stricte vision environnementaliste. Par la suite, Jup WEBER (entre temps devenu député européen après la réunification des mouvements *verts* luxembourgeois dans la perspective des élections de 1994) fonda le GAL (GRÉNG A LIBERAL ALLIANZ) lors des élections de 1999. Sa démarche personnelle et sa justification politique ne sont pas sans rappeler celles de Brice LALONDE et de son mouvement Génération Ecologie tentant de concilier une identité politique centriste autour de l'écologie et du libéralisme<sup>223</sup>.

A ces scissions multiples de l'aile droite de la mouvance écologiste, il faut également évoquer l'existence éphémère du GRAL (GRENG ALTERNATIV ALLIANZ) lors du scrutin de 1989 incarnant l'aile gauchiste du mouvement. Se présentant uniquement

---

<sup>220</sup> Ce qui d'ailleurs n'est pas une particularité luxembourgeoise. Nous renvoyons à ce sujet à l'histoire de la structuration du mouvement des *Verts* en France. SAINTENY, G., *Les Verts*. Paris . Presses Universitaires de France, Que sais-je ? pp14-25, 1991.

<sup>221</sup> Sur l'origine et les débuts de l'écologie en politique, on se rapportera à l'article de PAULY M., «Die grün-alternative Bewegung» In *Mémorial 1989*. Luxembourg : Les Publications Mosellanes, p91, 1989.

<sup>222</sup> CRISP, *Grand-Duché de Luxembourg : systèmes et comportements électoraux*, Luxembourg, p39, 1987.

<sup>223</sup> Cette tentative avortée de « nouveau centre politique » aussi bien en France qu'au Luxembourg (1,1% aux élections de 1999) se trouve dans les déclarations d'intention de GRENG A LIBERAL ALLIANZ, *Programme électoral 1999*, <http://www.gal.lu/programm/>, le 31 Août 1999.: «...nous préconisons d'abord une harmonie entre l'économie et l'écologie...».



dans la circonscription de l'Est, cette dissidence minoritaire reprochait au GAP d'avoir abandonné les principes proprement révolutionnaires de l'écologie. Notamment ce qui a trait aux mesures concernant le fonctionnement des institutions (mandat impératif, refus de la technocratie, etc.)<sup>224</sup>.

En troisième lieu, bien que le GAP et le GLEI aient fusionné lors de la préparation des élections de 1994 suivant ainsi l'exemple de la circonscription Nord, en formant une liste unique EKOLOGISTEN FIR DEN NORDEN aux élections de 1989, il n'en demeurerait pas moins l'existence d'une fragilité organisationnelle. En effet, l'accord entre les deux mouvements concurrents (GLEI et GAP) se fit surtout sur la composition des listes et non sur l'identité future du mouvement. Car si d'un côté, les principaux dirigeants de la mouvance écologiste s'étaient réparti les investitures (Camille GIRA, écologiste indépendant au Nord, Jup WEBER, GLEI au Centre et tête liste aux élections européennes, Jean HUSS GAP au Sud) de l'autre l'armature programmatique et organisationnelle naissante de DEI GRENG laissait présager des difficultés semblables à celles des autres mouvements écologistes opposant environnementalistes, fondamentalistes, gauchistes, réalistes et libéraux/écologistes<sup>225</sup>.

Attirons l'attention sur le fait que les justifications idéologiques sont utilisées souvent lors de la conquête du pouvoir au sein de la structure partisane. En d'autres termes, que derrière des expressions convenues se dissimulent en fin de compte les ambitions personnelles. Ambitions personnelles d'autant plus affirmées que le mouvement naissant et ce jusqu'à aujourd'hui repose largement sur les individualités telles Camille GIRA dans le Nord.

La diversité identitaire de DEI GRENG et les germes de crise potentiels<sup>226</sup> furent d'autant plus masqués qu'aux élections communales de 1993, le parti DEI GRÉNG réussit son implantation dans les conseils communaux avec près de 12% des voix en moyenne (28 membres dans les différents conseils communaux luxembourgeois et trois bourgmestres).

La période qui va de 1989 à 1996 est donc marquée par l'instabilité. Les *Verts* ne parviennent pas à trouver un accord sur des structures organisationnelles qui auraient permis de résoudre les conflits et d'arbitrer les choix politiques. Cette absence d'appareil et de structure de contrôle empêche le parti naissant d'apparaître comme une alternance crédible en dépit du projet novateur qu'il est censé porté (l'Écologie politique).

---

<sup>224</sup>CRISP, *Les Elections au Grand-Duché de Luxembourg : rapports sur les élections législatives et européennes de juin 1989* Luxembourg, p23, 1990.

<sup>225</sup> Cette terminologie est empruntée aux écologistes allemands, qui dans une certaine mesure ont toujours influencé grandement la mouvance écologiste luxembourgeoise, il suffit pour cela de comparer les programmes de DEI GRENG et de BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN à ce sujet. BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN *Facts & Figures, Manifesto for the 1998 General Election. The ecological turning-point*, <http://www.gruene.de/index3.htm>

<sup>226</sup> Voir à ce sujet, la présentation curieuse de l'histoire du parti : « ... *Eng jonk Partei/Sa jeunesse tantôt tumultueuse, tantôt euphorique - a été marquée par une scission intervenue en 1986, suivie d'une fusion réussie, en 1995. Cette jeunesse, somme toutes heureuse, fait de DÉI GRÉNG un parti certes encore adolescent mais de plus en plus adulte...* » DÉI GRÉNG, *parti DÉI GRÉNG* <http://www.greng.lu/greng/html/frctxt.htm> le 6 septembre 1999.



Les divisions internes, l'origine très diverse des cadres<sup>227</sup> l'absence de relais municipaux importants n'ont pas permis au parti d'atteindre la maturité organisationnelle. Les gains électoraux aux municipales de 1993, la scission droitrière intervenant en 1998 (que nous avons évoquée auparavant) et la création de statuts pérennes allait permettre enfin de positionner le mouvement dans la perspective de la Nouvelle Ecologie Politique.

### 1.2.5.3 L'institutionnalisation du parti

Cette Nouvelle Ecologie Politique qui se décline clairement à gauche et dont DEI GRENG est le représentant luxembourgeois, comme les thèmes de campagne le montrent, tente à la fois d'articuler les thèmes écologiques traditionnels et les thèmes politiques dits de la «nouvelle gauche».

C'est-à-dire à la promotion de l'écologie, il faut ajouter selon les termes mêmes de DEI GRENG<sup>228</sup>, l'attachement aux droits de l'homme et à la solidarité, la démocratie, la justice sociale, le changement structurel de l'économie, l'égalité entre hommes et femmes, la participation égalitaire des immigrantes et immigrants, le refus de la violence et l'engagement pour une Europe écologique et sociale.

Il faut noter dans le programme de DEI GRENG, le thème de la «laïcité radicale» (chose qui le distingue des autres mouvements écologistes limitrophes du Luxembourg) manifesté par sa collaboration avec Liberté de Conscience lors du scrutin de 1999<sup>229</sup>.

Cette homogénéisation programmatique et organisationnelle, acquise non sans mal au cours des dix premières années de l'existence des partis politiques écologistes luxembourgeois (notamment par la disparition de l'aile droite du mouvement, le GLEI en 1989 puis le GAL en 1999) assure l'identité politique d'un tel mouvement et sa légitimité certaine dans le système politique luxembourgeois.

En 1999, cette institutionnalisation du parti écologiste s'est concrétisée par la nomination d'Agnès RAUSCH au Conseil d'Etat<sup>230</sup>. Il faut noter également que l'existence d'un certain enracinement communal joue assurément comme effet de levier pour les élections de 1999. L'élection de Félix BRAZ comme échevin de la Ville d'Esch-sur Alzette en mars 2000 constituera un test pour la capacité d'application d'une autre politique pour une partie de l'électorat luxembourgeois jusque l à rétif à

<sup>227</sup> Parmi les cadres du parti, on trouvait des anciens du POSL critiquant le fonctionnement de leur ancien parti, des militants écologistes se politisant au fil des combats, des anciens gauchistes, des travailleurs sociaux dans les organisations non gouvernementales refusant de faire aboutir leurs revendications sur le modèle syndical existant et enfin des militants issus du mouvement féministe.

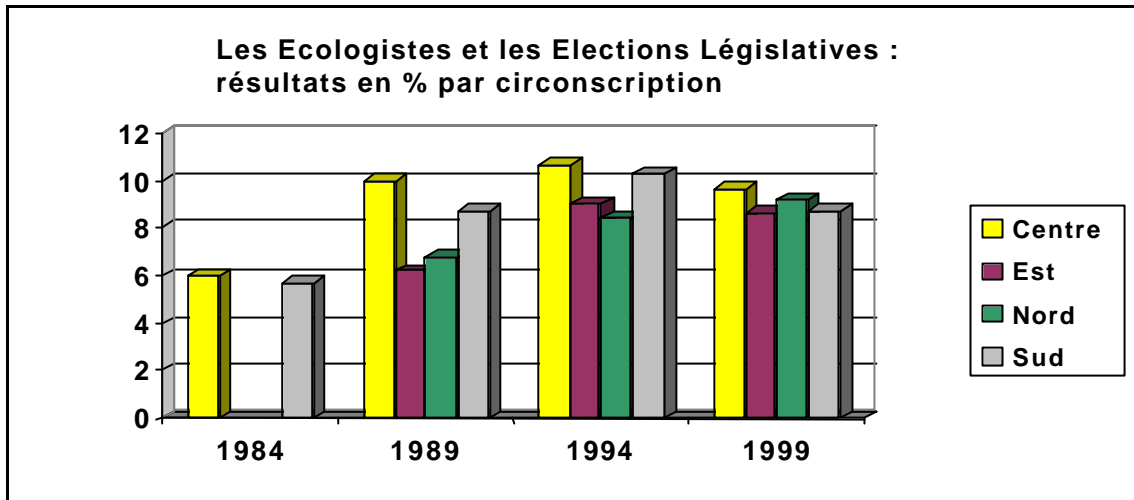
<sup>228</sup> DEI GRENG, *Prioritéiten fir Laner Politik* <http://www.greng.lu/greng/html/frctxt.htm>, le 3 septembre 1999.

<sup>229</sup> Echange d'idées entre DÉI GRÉNG et les responsables de Liberté de conscience <http://www.greng.lu/greng/html/presse/Libco.htm>. Liberté de Conscience est une association militant pour la suppression des cours obligatoires d'instruction religieuse et de morale laïque, qui sont prévus jusqu'à présent dans le système public d'enseignement luxembourgeois <http://spike.forfree.at/~libco/frdepliant.html>, le 6 septembre 1999.

<sup>230</sup> Le Conseil d'Etat trouve son origine dans la Constitution de 1856. Depuis la révision constitutionnelle du 12 juillet 1996, le rôle du Conseil d'Etat est réduit à la seule fonction consultative. Le Conseil d'Etat a pour mission de contrôler a priori la conformité des projets de loi et de règlement par rapport leurs normes de droit supérieures (Constitution, conventions et traités internationaux, principes généraux du droit). Voir, Conseil de l'Etat l'article *Historique* <http://www.etat.lu/CE/>.

souhaiter l'idée d'une participation des verts à la gestion d'une ville ou du gouvernement.

Cet effet de levier a joué évidemment dans les circonscriptions Nord et Sud du pays. Et si les écologistes luxembourgeois ont «nationalisé» leurs scores électoraux comme en témoigne le tableau ci-dessus, il est important de souligner qu'ils doivent leurs implantations à l'effet de notabilité électorale qu'ont acquis les bourgmestres et conseillers municipaux tel Camille GIRA.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels.*  
<http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>

DEI GRENG par sa nouvelle identité politique cohérente, s'emploie à participer à un quelconque gouvernement de coalition. Ce qui dans le système politique luxembourgeois constitue une part non négligeable de l'attrait futur qu'exprime l'électorat vis-à-vis des partis d'opposition. Il faudrait dès lors poser la question des partenariats possibles qui sont offerts à DEI GRENG. Partenariats qui sont sans doute envisagés par les députés Jean HUSS et François BAUSCH, qui en suivant l'exemple allemand peuvent estimer qu'il demeure une approche réaliste de l'écologie en politique, rejetant le fondamentalisme des débuts de l'écologie en politique.

Le contexte limitrophe laisse entrevoir trois possibilités :

- La constitution d'une gauche plurielle où DEI GRENG à l'image des *verts* français incarneraient ce que D.COHN BENDIT<sup>231</sup> a appelé la «troisième gauche». Chose improbable lorsqu'on mesure la crise interne que traverse le POSL et la faiblesse historique des Gauches Communistes luxembourgeoises.
- La constitution éventuelle d'une coalition POSL/DEI GRENG à l'image de l'expérience outre Moselle. Chose illusoire en raison de la structuration du système politique luxembourgeois qui ne permet pas des alternatives aussi radicales et sans la présence du parti d'Etat qu'est le Parti Chrétien Social.
- La constitution éventuelle d'une grande coalition sur le modèle belge, mais qui implique d'une part de rompre avec une culture d'opposition et de transformation

<sup>231</sup>CHEMIN, A., «Les Verts critiquent le projet de troisième gauche de Daniel Cohn-Bendit», *Le Monde*, 28 Août 1999.



qui pour l'instant n'est pas encore tout à fait achevée au sein de DEI GRENG comme nous l'avons remarquée auparavant et d'autre part que les deux autres partis institutionnels (DP et POSL) soient tentés par cette aventure.

### 1.2.6 L'Action Démocratique pour l'équité des Retraites

En premier lieu, il nous faut reconnaître la difficulté de situer l'identité politique de l'AKTIOUNSKOMITEE FIR DEMOKRATIE A RENTEGERECHTEGKEET (Action pour la Démocratie et l'Equité des Retraites) à partir de la classification usitée en science politique. Nous faisons ici allusion aux travaux fondateurs en la matière de Daniel Louis SEILER<sup>232</sup>. Toutefois nous pouvons dire que l'ADR au départ demeure une particularité propre au système politique luxembourgeois. Particularité luxembourgeoise du fait que l'ADR est aussi fortement dépendant (sinon plus) des personnalités qui l'animent (par rapport aux autres partis).

En effet, l'ADR ne peut être considéré comme la simple expression d'une flambée protestataire. Dans la mesure où dès le départ, l'ADR alors AKTIOUNSKOMITEE 5/6 PENSIOUN FIR JIDDEREEN (Comité d'action pour une pension des 5/6èmes pour tout le monde) réunissait en son sein à la fois des néophytes en politique qui espéraient ainsi trouver un mouvement politique pour fonder une carrière politique mais aussi certaines notabilités, du moins des personnes qui disposaient d'une certaine assise sociale ou qui étaient en rupture avec leur parti d'origine<sup>233</sup>. En d'autres termes, l'ADR ne se distingue pas des autres mouvements politiques luxembourgeois dans la mesure où la majorité de ses élus sont aussi des petites notabilités. Par exemple, en 1989 et 1994, l'ADR parvient à attirer aussi des candidats représentatifs de la classe politique traditionnelle tel Jacques-Yves HENCKES, Fernand RAU ou des «sommités sportives luxembourgeoises» comme Josy SIMON (vainqueur de la course à pied Strasbourg-Paris) mais qui rejoindra par la suite le Parti Démocratique au cours de la législature 1989-1994.

Par contre, si on s'intéresse à la composition sociale des premiers candidats en 1989, le mouvement incarne d'une certaine façon ce que certains politologues français

---

<sup>232</sup> SEILER, D., L., *Les Partis Politiques*. Paris : Armand Colin Editions, Collection Cursus, 1993.

<sup>233</sup> L'ADR étant un jeune mouvement dans le système politique luxembourgeois, celui-ci est d'autant plus dépendant de la personnalité de ses fondateurs. En effet, la grande majorité d'entre eux est issue des petits syndicats se voulant apolitiques (par exemple Robert MEHLEN est responsable du FRAIE LETZBURGER BAUER, Gast GIBERYEN est président de la NGL) ou par leurs activités professionnelles et associatives (par exemple Jean Pierre KOEPP est aubergiste, président du club des supporters de l'équipe nationale de football). Ils attirent des votes personnalisés de la part des luxembourgeois qui se sentent exclus du miracle économique luxembourgeois.





dénomment l'anomie des couches populaires<sup>234</sup>. En effet, les candidats en 1989 et en 1994 présentés par l'ADR sont surtout des ouvriers spécialisés et contremaîtres de l'industrie, des ruraux qui exercent des responsabilités syndicales ou associatives, des artisans et commerçants des petites villes et gros bourgs. Dans le contexte de la nouvelle économie et de la dynamique économique luxembourgeoise s'appuyant à la fois sur une tertiarisation et une internationalisation nécessitant l'apport d'une main d'œuvre étrangère hautement qualifiée, ces Luxembourgeois ressentent ce que nous qualifierons «d'amertume sociale». D'autant plus que ne pouvant plus se comparer aux autres employés du secteur privé, ils lorgnent désormais sur le statut privilégié et protégé des Luxembourgeois travaillant dans le secteur public<sup>235</sup>.

De plus, en raison de la structuration originale du champ politique luxembourgeois où le clivage droite/gauche a perdu de sa pertinence (du fait de la nécessité de former des gouvernements de coalition), il demeure toujours la possibilité pour un tiers parti de récupérer une clientèle électorale sans attache partisane et qui ne se reconnaît pas dans la coalition du moment. Il est important de rappeler que si le système politique luxembourgeois demeure apaisé (la classe politique joue l'apaisement), la permanence des compromis et des coalitions entre les trois grands partis libère aussi l'espace politique. C'est-à-dire que des problèmes sociaux qui ne peuvent trouver leur expression au sein du système politique sont à l'origine de mouvements sociaux ou de manifestations de grande ampleur. Par exemple, le mouvement social sur la revendication salariale en octobre 1973 (organisée par l'OGBL, déterminante pour le résultat des élections législatives de 1974) réunit plus de 20 000 personnes, la politique d'austérité prônée par les libéraux en 1982 fut à l'origine d'une manifestation syndicale très importante (environ 35000, soit 15% du corps électoral luxembourgeois de l'époque) !

La fondation du parti ADR doit donc être comprise comme étant la conséquence de la non résolution d'une question sociale par le système des partis en vigueur. Toutefois, au-delà de ce constat, la question sociale qui est à l'origine de la fondation de l'ADR est synonyme de la fracture sociale. Ce phénomène social exprimé par l'ADR est beaucoup plus important que la seule revendication de l'équité des retraites. L'«amertume sociale» retranscrite par l'ADR lui permet d'espérer une certaine pérennité dans le système politique luxembourgeois, dans la mesure où elle soulève d'autres débats autour de la citoyenneté, de l'insertion sociale et du devenir économique et politique du Luxembourg. Toutes ces questions nouvelles ne peuvent que susciter des débats au sein de l'électorat luxembourgeois.

---

<sup>234</sup> Ce phénomène d'anomie qui provoque un véritable enracinement populaire d'un nouveau parti politique n'est pas propre au Luxembourg. Un auteur tel P. PERRINEAU tente d'expliquer la consolidation électorale du FRONT NATIONAL à partir de ce schème. Il délimite trois étapes essentielles qui peuvent se rapporter, toute proportion gardée, à la situation de l'ADR : -1984 à 1986 mouvements de protestation dans les milieux indépendants, constitués par le monde du commerce, de la petite entreprise qui traditionnellement ont toujours été hostiles à la Gauche et aux mesures de l'Etat-providence. Seconde étape, 1988-1989, alliance du monde des indépendants et du monde des employés qualifiés du secteur secondaire. À partir de 1995, l'effritement électoral dans la classe des salariés aisés liés au secteur tertiaire et renforcement des électors populaires dans la recherche d'une hypothétique troisième voie, entre internationalisation de l'économie et défense de l'Etat providence. In «La Dynamique du vote Le Pen : le poids du gauchisme/lepenisme». In *Vote de Crise*. Paris : Département d'Etudes du Figaro, Presses de Sciences Po, p252, 1996.

<sup>235</sup> De la GUERIVIERE, J., rappelle la particularité luxembourgeoise en Europe : «...*Etonnant pays, où le fonctionnaire est envié par le secteur privé !* » In *Le public du Luxembourg*, *Le Monde*, 25 février 1992.



C'est ainsi que l'électorat de l'ADR (mais c'est à vérifier) est multiple. D'une part, il est composé des Luxembourgeois qui se sentent exclus du système politique ou du boom économique qu'a connu le Grand-Duché depuis les années 80. D'autre part des luxembourgeois qui désirent préserver ou accéder à un statut social et économique qui est peut-être menacé par l'harmonisation fiscale et sociale qui s'opère progressivement aujourd'hui au sein de l'Union Européenne. En d'autres termes l'ADR est le canal électoral de frustrations sociales d'origines diverses dont l'ampleur est renforcée par la structuration particulière du champ politique luxembourgeois. Afin d'apprécier ce «phénomène politique », nous ferons référence à trois notions : le poujadisme, la droite radicale (extrême droite), et la démocratie *consociative*.

### 1.2.6.1 Les origines populaires de l'ADR

A l'origine, le parti fondé en 1987 sur l'initiative de certains cadres dirigeants de la NGL (NEUTRALE GEWERKSCHAFTS LETZEBURG), visait à assurer la parité des retraites entre le secteur privé et le secteur public. Cette mesure trouva un écho particulier auprès de la rédaction du LUXEMBURGER WORT, premier quotidien luxembourgeois proche du Parti Chrétien Social, qui la soutint en partie<sup>236</sup>. Au départ, le mouvement se dénommait AKTIOUNSKOMITEE 5/6 PENSIOUN FIR JIDDFEREEN (Comité d'action pour une pension des 5/6èmes pour tout le monde). Selon le député Gast GIBERYEN, cette désignation fut un choix tactique. Ce refus délibéré du terme de «parti » permettait de se démarquer des autres partis<sup>237</sup>. Ce mouvement social était initié par les employés du secteur privé qui dénonçaient le statut privilégié des employés du secteur public en matière de retraite. Il faut rappeler que le régime des pensions (retraites) pour le secteur privé est financé par les cotisations des entrepreneurs et des salariés alors que dans le secteur public, ce système est financé par les contributions de l'Etat. Face à cette situation de déséquilibre, certains leaders du syndicat minoritaire NGL (qui regroupe surtout des contremaîtres, des techniciens et des artisans salariés) menèrent donc une campagne active pour améliorer les conditions du financement du secteur privé en usant d'un discours protestataire.

Cette revendication particulière (l'équité des pensions) n'est pas sans rappeler ce qu'il faut appeler le poujadisme. En effet cette terminologie fréquemment utilisée en science politique tire son origine du mouvement de défense des commerçants et d'artisans fondé par Pierre POUJADE au milieu des années cinquante en France. Et qui permit dans une certaine mesure de délimiter la notion aussi complexe que discutée que celle du

---

<sup>236</sup> Le 28 mars 1987, une manifestation organisée conjointement par le AK5/6, l'Union des Journalistes Luxembourgeois (UJL, regroupant principalement des journalistes du WORT), la LETZEBUERGER RENTNER-AN INVALIDENVERBAND (LRIV) et la NEUTRALE GEWERKSCHAFTSBOND LETZEBUERG (NGL) peut-être considéré comme l'événement social qui prépara la fondation de ce mouvement.

<sup>237</sup> THEISEN, D., *Das luxemburgische Parteiensystem (1974-1989)*. Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg, Philosophisch-Historische Fakultät, Institut für politische Wissenschaft, p22, April 1995.

populisme<sup>238</sup>. Pour mémoire, ce mouvement fut interprété comme étant le dernier sursaut d'une France traditionnelle à dominante rurale, inquiète devant le rythme échevelé de la modernisation sociale et économique.

Le mouvement poujadiste remporta surtout des suffrages dans le Sud Ouest de la France et plus particulièrement dans les petites villes qui avaient été acquises jusqu'ici au radicalisme (notamment dans les milieux artisans et commerçants). En dépit d'un score remarquable aux élections législatives de 1956, 11,3 % (plus de 43 députés dans les conditions du système d'apparement qui pénalisait les nouveaux partis politiques ou le parti communiste), le mouvement disparut dès le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958.

Cette terminologie convient en partie à l'ADR. Car par définition, le mouvement poujadiste fut lié à une revendication syndicale particulariste, d'un genre similaire à celui de l'ADR (en l'occurrence l'artisanat). De plus, le discours anti-fonctionnaire, anti-magouille des débuts (l'affaire de la valise)<sup>239</sup> n'est pas sans rappeler les propos accusateurs qu'avaient tenus par le passé les députés poujadistes au sujet du fonctionnement de l'Etat et des institutions de la IV<sup>ème</sup> République<sup>240</sup>. Par conséquent, il existe sans doute et dans une certaine mesure un discours commun aux deux mouvements au sujet de l'Etat et de son fonctionnement. Ce discours de dénonciation oppose l'Etat jugé comme inefficace à la société civile où les indépendants et les commerçants sont considérés comme étant les «forces vives» de l'économie du fait de leur rythme de travail et du niveau de leurs cotisations sociales.

Toutefois, ce discours «hygiéniste» qui oppose aux valeurs du travail et de l'épargne, les gâchis de l'administration et les déficits publics (ce qui n'existe pas au Luxembourg) est l'expression d'un *populisme de welfare*. Bien que les finances publiques et la situation économique soient satisfaisantes, l'Etat-providence est perçu dans ce type de

---

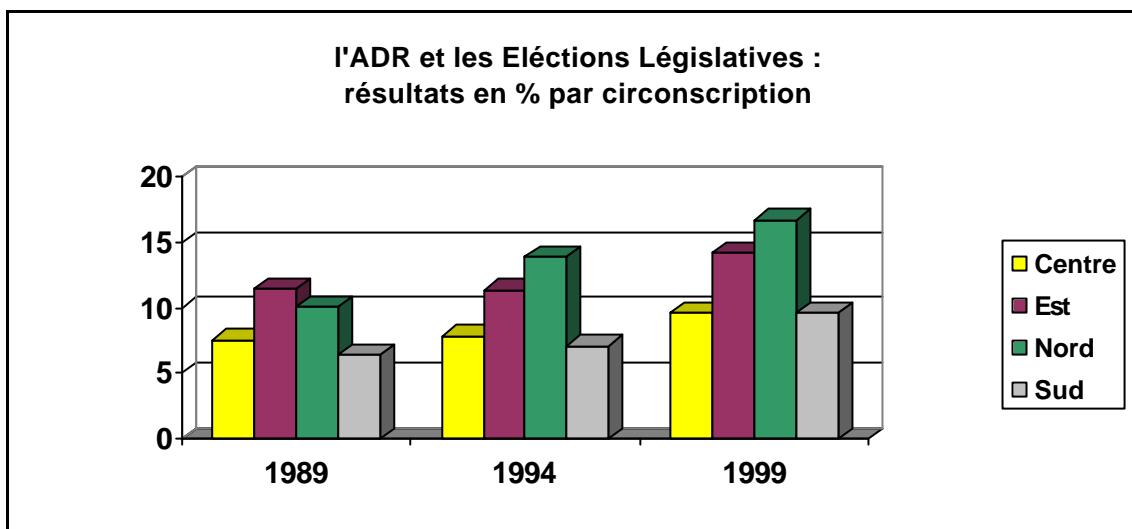
<sup>238</sup> Parmi les nombreuses interprétations du populisme, nous renvoyons à l'article de synthèse de TAGUIEFF, P-A., *le populisme*. Cet auteur classe le poujadisme comme étant l'expression d'un *populisme protestataire* : «...C'est à dire la manifestation de l'appel au peuple qui est orienté principalement vers la critique ou la dénonciation des élites de fait, que celles-ci soient politiques, administratives, économiques ou culturelles. Cet antiélitisme est indissociable de l'affirmation d'une confiance dans le peuple, défini comme l'ensemble des citoyens ordinaires. C'est pourquoi, sur la base de l'opposition entre les élites factuelles (sinon légitimes) et le peuple, cette forme de populisme peut être décrite comme un hyperdémocratie, idéalisant l'image du citoyen actif et méfiant à l'égard des systèmes de représentation, censés le déposséder de son pouvoir ou de ses initiatives [...]. Ce type de populisme se rencontre dans les attitudes, les mouvements ou les idéologies protestataires, qui mettent en œuvre la fonction "tribunitienne"... ». In Encyclopædia Universalis 1997.

<sup>239</sup> Cette affaire de financement occulte du parti chrétien social par la centrale paysanne (une valise remplie d'argent aurait été remise à un député PCS dans un bistrot) fut l'objet d'une commission d'enquête parlementaire. Plusieurs dirigeants de l'ADR s'emparèrent de l'affaire afin de «mettre en évidence» les pratiques douteuses qui ont cours au sein des institutions luxembourgeoises. La commission d'enquête conclut qu'il était impossible de vérifier la véracité des faits. Voir Rapport du Groupe de travail au sein de la Commission de Travail sur «l'enquête parlementaire sur la véracité des déclarations publiques de M. Robert MEHLEN en relation avec de prétendus versements de dons substantiels par la Centrale paysanne, bénéficiaire de fonds étatiques, à des partis politiques». Document C-1997-0-033-0006, 31/03/1998. Chambre des députés, le 06 juillet 1998.

<sup>240</sup> Voir à ce sujet l'ouvrage de BORNE, D., *Petits Bourgeois en révolte, le mouvement poujade*. Paris : Flammarion, collection histoire, 1977.

discours comme étant le frein qui empêche certaines catégories sociales de rejoindre cette prospérité<sup>241</sup>.

Par contre, ce qui sépare les deux mouvements (le poujadisme et l'ADR), est le niveau d'implantation électorale. Car, à la différence du mouvement poujadiste ou des mouvements scandinaves du même type tel le *gultripisme* en Suède (qui n'ont pas survécu à leurs flambées électorales), l'ADR est parvenu à dépasser (même s'il en dépend encore fortement) l'élément (l'équité des pensions) qui justifia sa fondation et sa légitimité auprès d'une partie de l'électorat luxembourgeois.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels.* <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>

### 1.2.6.2 L'ADR parti de droite radicale ?

L'ADR, en tant que parti politique ne peut pas être non plus défini comme étant l'expression de l'extrême droite luxembourgeoise<sup>242</sup>. En effet, la définition d'Ariane CHEBEL D'APPOLONIA<sup>243</sup> permet de discerner les cinq éléments idéologiques qui permettent de définir l'*extrême droite*. Les trois premiers éléments sont identifiés par la volonté de l'*extrême droite* d'arriver et/ou de préserver une communauté se distinguant à travers ses valeurs. Cette communauté étant assimilée à un organisme pouvant être menacé par son environnement, et dont les défenses naturelles s'affaiblissent si ses membres n'ont plus conscience de leur appartenance à la communauté. Il s'agit donc d'une valorisation de l'élément identitaire qu'il soit culturel ou national, une condamnation du cosmopolitisme et de l'internationalisme, un discours anti-étrangers (anti-immigrés ou anti-américains). Le quatrième élément se réfère à la rhétorique sécuritaire, d'où la valorisation pour l'ordre et le respect de la hiérarchie, condamnant

<sup>241</sup> Pour une exposition des différentes formes de populisme et des populismes contemporains, nous renvoyons à l'ouvrage d'Yves MENY et d'Yves SUREL, *Par le Peuple pour le Peuple*. Paris : Fayard, 2000.

<sup>242</sup> L'extrême droite luxembourgeoise fut incarnée principalement par le NATIONAL BEWEGUNG (mouvement national). Celui-ci, bien qu'il présenta des candidats dans toutes les circonscriptions de 1984 à 1994 ne parvint jamais à acquérir une légitimité électorale même éphémère telle que l'ont connue sur la même période les REPUBLIKANERS en Allemagne.

<sup>243</sup> CHEBEL D'APPOLONIA, A., *l'Extrême Droite en France et en Europe*. Bruxelles, Editions Complexe, 1988.

notamment les comportements jugés déviants, en opposition aux valeurs de la communauté. Le dernier élément étant d'ordre économique, le plus souvent marqué par une condamnation du capitalisme international, jugé apatride, par la valorisation d'un socialisme *stato-national*. Il est clair que le programme de l'ADR ne comporte aucunement ces références exclusives de l'identité qui caractérise les extrêmes droites européennes<sup>244</sup>.

Toutefois et sans que cela puisse paraître comme une contradiction, l'ADR peut être l'expression (pour une partie du corps électoral luxembourgeois) d'une droite extrême.

Comment la chose est-elle possible ? Rappelons la situation particulière du Luxembourg vis-à-vis de ses voisins immédiats. D'une part, le Luxembourg est un Etat xénophile historiquement dans la mesure où sa petite dimension et la triple appartenance à trois ensembles (la Francophonie, les Etats de langue allemande et à l'espace douanier et économique du BENELUX) l'ont toujours obligé à inclure dans son identité, l'identité d'un autre. D'autre part, le miracle économique du Luxembourg a entraîné un triple phénomène social : une immigration permanente (d'abord italienne puis portugaise) concentrée dans les activités industrielles et du bâtiment, une immigration journalière travaillant dans les activités des services (les transfrontaliers), une immigration à court et à moyen terme d'un niveau de formation très élevé (dans les institutions européennes et financières). L'économie luxembourgeoise sans l'apport des ces trois immigrations aurait du mal à maintenir son niveau de développement.

Prenant en compte cette situation et ces héritages, l'ensemble des partis parlementaires en 1993 ont décidé d'un commun accord, de ne pas user du thème de l'immigration et de la question sous-jacente de la citoyenneté comme un enjeu électoral. Si cette décision et les conditions susdites ont empêché le développement d'un parti d'extrême droite, il n'en demeure pas moins que la question portant sur l'accès et l'exercice de la citoyenneté demeure au Luxembourg. Cette instabilité, cette situation de «non dit» permet peut-être à certains luxembourgeois, profitant que l'ADR est le parti de la contestation, d'exprimer aussi un vote «nationalitaire». C'est-à-dire, ils expriment leur attachement à une définition de la communauté des citoyens qui présuppose la détention ou l'obtention de la nationalité.

De plus, une partie des Luxembourgeois ne parviennent pas ou plus à s'identifier aux partis de centre droit que sont le Parti Démocrate et le Parti Chrétien Social. D'autant plus que le Parti Chrétien Social, parti pivot du système politique luxembourgeois peut dans une certaine mesure subir la crise de légitimation des partis attrape-tout<sup>245</sup> (non vérifiée en termes électoraux). Ils seront donc tentés de voter pour un parti qui est considéré ou se considère lui comme anti-système. En 1994, un dépliant électoral de

---

<sup>244</sup> C'est pourquoi, nous ne pouvons pas être d'accord avec M. GERGES qui dans sa conclusion exprima : «...le danger, c'est que l'ADR, large mouvement populiste, pourra basculer dans l'extrême-droite à tout moment. Les prémisses en sont données...» In « Redoutablement autre» *Dossier Législatives : Un verdict clair, D'Letzeburger Land* le 18 juin 1999 [http://www.land.lu/html/dossiers/dossier\\_legislatives/adr.html](http://www.land.lu/html/dossiers/dossier_legislatives/adr.html).

<sup>245</sup> Jusqu'à présent, cette crise de légitimation des partis *attrape tout* a surtout été étudiée lors de l'effondrement du système politique italien en 1992. Si toutes les études vont s'attacher à reconnaître l'incapacité croissante d'intégration politique de nouveaux clivages, du parti *attrape-tout* principal (en l'occurrence la démocratie chrétienne), ceux-ci vont diverger quant aux systèmes d'explication de cette crise de légitimité. Voir TARCHI M., "After the Breakdown of the "First Republic" : A turning-point for the italian extrem right ». In *Res Publica*, Volume XXXVIII, n°2, 1996.



l'ADR résume assez bien l'ambivalence du mouvement vis-à-vis des partis de gouvernement et d'autres mouvements contestataires<sup>246</sup> : «...*Toutes les voix données à un parti traditionnel sont perdues, parce qu'ils ne changeront pas ; toutes les voix données à des formations groupusculaires sont perdues, parce qu'elles renforcent les partis traditionnels...* »<sup>247</sup>.

### 1.2.6.3 L'ADR ou le parti anti-système ?

En effet, la notion de parti «attrape-tout» définie par Otto KIRCHHEIMER<sup>248</sup> correspondait aux partis politiques dominants des systèmes politiques occidentaux issus de la seconde guerre mondiale à l'image du Parti Chrétien Social. C'est-à-dire, bien que nous ayons affaire au départ à des partis de masse, constitués à partir d'un clivage idéologique (démocratie chrétienne, libéralisme, socialisme, etc.), ces partis *attrape-tout* s'éloignaient progressivement de leur état d'origine, afin de maximiser leurs gains électoraux. C'est-à-dire qu'ils devenaient (pour la plupart) des partis de cadre, contrôlant un réseau d'associations et d'institutions, marqués par un affadissement idéologique.

D'ailleurs, le Parti Chrétien Social Luxembourgeois choisit de lui-même d'apparaître toujours comme soucieux de l'établissement d'un consensus entre les différents acteurs (l'État, les syndicats, les associations, etc.) afin de «transcender» les limites de classes et d'idéologies. En d'autres termes, transformer, articuler les différentes exigences de l'environnement au sein du système politique<sup>249</sup>. Dès lors, faut-il considérer l'ADR comme étant le parti politique critique du système politique luxembourgeois où plutôt comme le canal de l'expression d'une revendication unique ne trouvant pas de légitimité au sein du Parti chrétien démocrate ?<sup>250</sup>

Bien que le processus de construction de l'identité politique ne soit pas achevé, il faut admettre que l'ADR, parti des retraités à l'origine a dépassé cette revendication particulariste. Car, si on compare aux autres partis de retraités apparus au sein de l'Union européenne, notamment en Hollande (Algemeen Ouderenverbond - Unie 55+) il demeure le seul qui possède une représentation parlementaire en augmentation<sup>251</sup>.

---

<sup>246</sup> Outre le NATIONAL BEWEGUNG, d'autres listes ou candidats paraissaient du moins dans le discours comme pouvant renvoyer à des organisations de droites extrêmes ou de mouvements populistes : Le GROUPEMENT FIR D'LETZEBUERGER SOUVERÄNITEIT de Lex ROTH (ancien membre du PCS) et le PARTEI FIR REGIONAL A REELL POLITIK ancien REPUBLIKANESCH PARTEI de Jemp BERTRAND (ancien membre du DP).

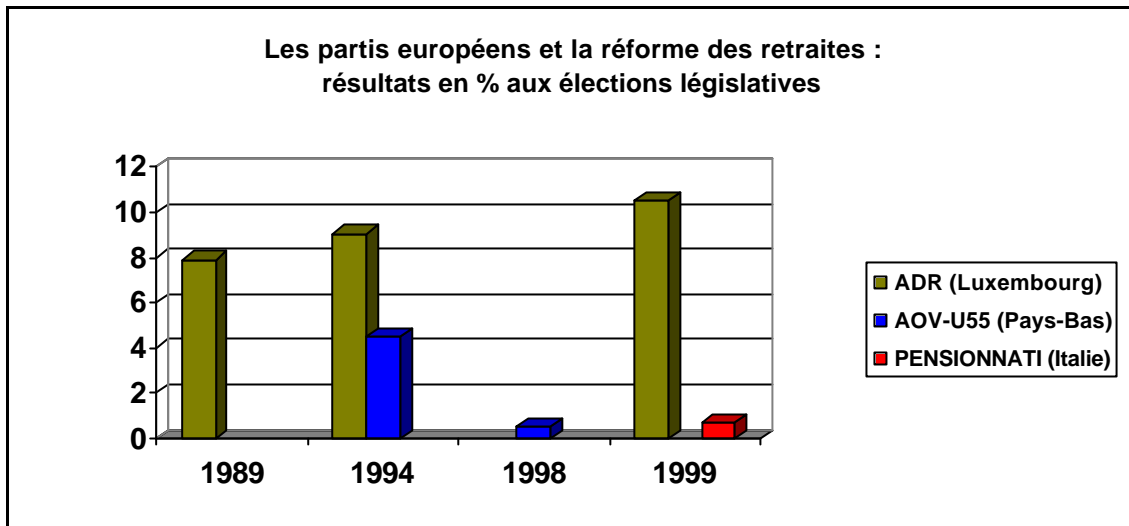
<sup>247</sup> CRISP, op.cit, p31, 1995.

<sup>248</sup> KIRCHHEIMER, O. "The Transformation of the western european party systems". In J.Lalombara, *Political Opposition in Western Democracies*. New Haven : Yale University Press, p177-200, 1966. VolXXXVIII, 2, p387, 1996.

<sup>249</sup> KIRCHHEIMER, O., op.cit, p198, 1966.

<sup>250</sup> Robert MEHLEN, dans la tribune libre réservée aux partis politiques du Lëtzebuurger Land (édition n° 21 du 27 mai 1994) constatait que le système démocratique est en train d'agoniser dans la « muffige und sauerstoffarme Luft der Parteienherrschaft und Filzokratie ».

<sup>251</sup> Source : Wolfram NORDSIECK, *Parties and Election in Europe* <http://www-public.rz.uni-duesseldorf.de/~nordsiew/indexe.html>, 17 août 1999.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann d'après les résultats de NORDSIECK Wolfram, *Parties and Election in Europe* <http://www-public.rz.uni-duesseldorf.de/~nordsiew/indexe.html>

Ce processus d'implantation électorale implique deux questions : est-il l'expression d'un parti protestataire ? Et contestataire de quoi ? Il faudrait poser dès lors comme hypothèse que la crise de représentation mineure du Parti Chrétien Social en tant que telle n'explique pas l'émergence de l'ADR, mais qu'il faut plutôt s'attacher à la crise de la démocratie consociative<sup>252</sup>.

En effet, lorsqu'il existe un écart entre la question politique que porte la société civile (le problème des retraites) et la question politique que porte la structure politique, cela signifie non seulement que la structure politique n'intègre plus la société civile, mais aussi que les deux questions politiques (qui se développent) tendent à s'opposer et accroître les clivages qui pouvaient déjà exister dans la société civile. Ainsi, alors que la démocratie consociative est construite comme une réponse au conflit du corps social, celle-ci au contraire non seulement l'accroît mais aussi établit un *modus vivendi* pour les élites politiques originaires rivales. Par ce fait, les élites du parti *attrape tout*, relâchent leurs liens, aussi bien avec le segment de la société civile dont ils étaient l'expression, qu'avec leurs valeurs de référence idéologiques (cette explication est particulièrement valable pour le déplacement d'un électorat qui votait traditionnellement chrétien démocrate dans l'OESLING).

Ce phénomène de distorsion, de distinction des questions politiques entre la structure partisane et son électorat n'est pas suffisant si on ne lui ajoute pas, l'affaiblissement idéologique de la structure partisane. Pour SALVADORI<sup>253</sup>, le système politique lié à ce genre de démocratie consociative, fait converger au centre les forces de la droite et de la gauche modérée, de cette manière elles se détachent de leur droite conservatrice et de leur gauche radicale (l'ADR et DEI LENK au Luxembourg), mais empêchent toute alternative de gouvernement crédible par ce rapprochement. La droite conservatrice par sa tradition *anti-système* apparaît justement comme la solution de rechange auprès d'une partie de l'électorat qui refuse ou ne comprend pas les subtilités des politiques menées

<sup>252</sup> La démocratie consociative est l'instauration d'un compromis, au sommet de l'Etat. Ce compromis vise à assurer la stabilité du dit régime, par la multiplication des accords au niveau de chaque élite. La recherche du consensus permet de surmonter les clivages et fragmentations de la société, qu'ils soient d'ordre social, religieux et/ou identitaire. LIJPHART, A., "Consociational democracy". *World Politics*, Volume XXI, (2), p210, 1969.

<sup>253</sup> SALVADORI, M.L., *Storia d'Italia e Crisi di Regime*. Bologna : Il Mulino, p29, 1994.



par un gouvernement de coalition. Dans ce cas, il existe un espace électoral, certes restreint, mais ayant des zones d'implantation fortes pour une droite conservatrice.

Ceci est d'autant plus vérifiable que l'ADR, du moins par son programme se présente comme le parti politique *anti-système* et qu'il est perçu comme tel par ceux qui votent pour lui ou se sentent proches de lui<sup>254</sup>. C'est pourquoi assurément, le parti ADR est un parti protestataire, car il est le canal par lequel un électorat conservateur ou démuné de ressources politiques importantes exprime son éloignement ou sa critique envers le pôle central qu'est devenu le Parti Chrétien Social. Son implantation électorale n'est certes pas définitive dans le système politique luxembourgeois, mais ni son discours, ni son électorat ne peuvent justifier une identité d'extrême droite.

Par contre, l'ADR en dénonçant parfois vertement le fonctionnement de l'Etat et en désignant (nous semble-t-il) les fonctionnaires comme responsables des difficultés économiques et sociales que rencontrent certains Luxembourgeois face aux modifications vertigineuses de l'économie luxembourgeoise depuis les années 80, renvoie à la catégorie du populisme protestataire. Cependant de par son implantation électorale et du fait qu'il s'insère dans un contexte européen de contestation de l'Etat-providence et de critique vis-à-vis de la globalisation de l'économie (et son corollaire le sentiment d'en être exclu) l'ADR est peut-être l'expression luxembourgeoise d'un phénomène politique qui dépasse par sa nature, le caractère strictement populiste.

### 1.3 Les principales tendances électorales

#### 1.3.1 Les principales tendances par circonscription

(commentaire des résultats des élections législatives de 1999 au regard des scrutins précédents)

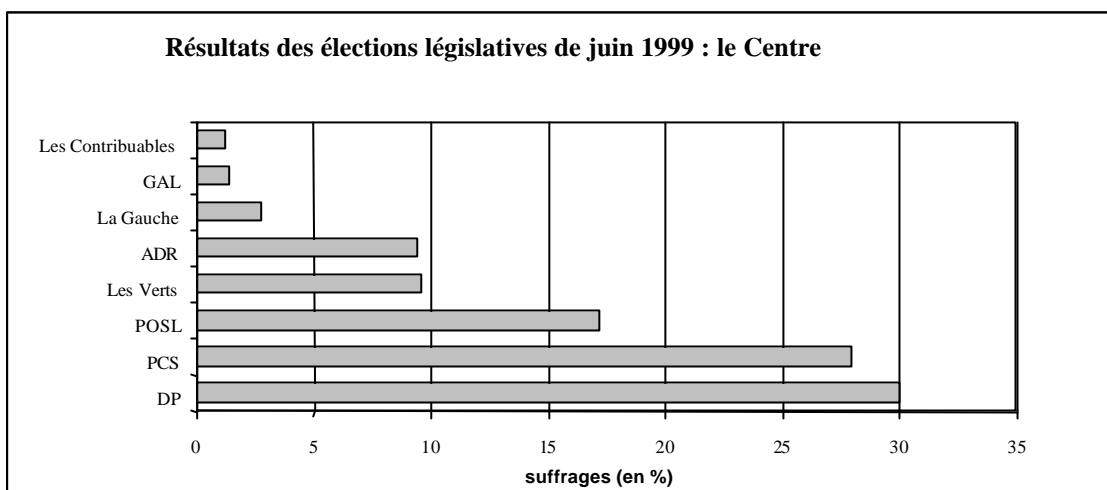
##### 1.3.1.1 La circonscription Centre

Dans la circonscription Centre, c'est le Parti Démocratique qui sort vainqueur de ces dernières élections législatives (voir graphique ci-dessous) dans cette circonscription qu'il réalise son meilleur score. Avec 30% des suffrages, il relègue le PCS à la seconde place (28% des suffrages) et le POSL à la troisième (avec 17.2%). Les *Verts* et l'ADR recueillent pratiquement le même nombre de voix, ce qui représente 9.5% de l'ensemble des suffrages exprimés. La Gauche, quant à elle, n'atteint pas les 3%.

---

<sup>254</sup> ADR *Wahlprogramm fir d'Chamberwahlen vum 13. Juni 1999* : 22 Punkte für unser Land <http://www.adr.lu/adr/html/programm.htm> Confère les points 2. Demokratie: Transparenz und direkte Mitbestimmung! Et 4. Finanzen: Wirksame Kontrolle gegen Vergeudung und Korruption !





Source : **Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann** et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels.*  
<http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>

Sur les quarante dernières années, les évolutions des suffrages obtenus par les partis institutionnels (PCS, POSL et DP) n'ont pas été très régulières (voir graphique ci-dessous).

Le PCS, traditionnellement en tête, a connu un revers aux élections historiques<sup>255</sup> de 1974, où il s'est fait devancer dans la circonscription Centre par le DP. De manière générale, il est en perte de vitesse depuis les élections de 1979.

Dans la circonscription Centre, le POSL est le parti qui connaît le recul le plus régulier. Il recueillait en 1964 (tout comme le PCS) le tiers des suffrages. Quinze ans plus tard, il n'en réunit plus que 17%. Précisons cependant qu'en 1974 et 1979, un nouveau parti, le Parti Social Démocrate (PSD), fait son apparition. Il s'agit d'une dissidence du POSL qui a sans doute capté une partie de l'électorat de ce dernier. En 1984, après cinq années passées dans l'opposition, les scores du POSL remontent à 25%, mais dès les élections suivantes, ils chutent et repassent sous la barre des 20%. Depuis, l'érosion se poursuit.

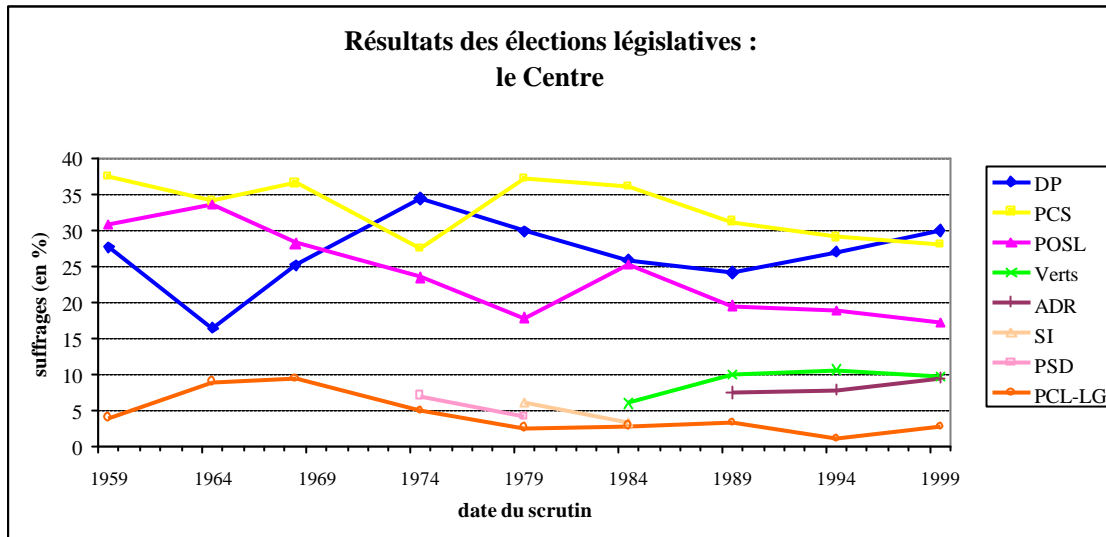
Le DP connaît des évolutions très contrastées sur la période. Ses scores ont chuté avec force entre les élections de février 1959 et celles de juin 1964 (de 27.7% à 16.5%). Il est possible que l'apparition, en 1964, d'un nouveau parti appelé «Mouvement Indépendant Populaire», dissidence du Parti Démocratique (recueillant 6.7% des suffrages dans le Centre), explique en partie cette chute. Par la suite, les résultats du DP ont fortement augmenté et atteignent les 34.5% en 1974, date à laquelle il devance de loin le PCS et le POSL. Mais après 1974, on assiste de nouveau à une baisse et en 1989, le DP repasse sous la barre des 25%. Par contre, sur ces dix dernières années, on peut constater une hausse, et en 1999, pour la seconde fois depuis quarante ans, il détrône le PCS dans la circonscription Centre.

Depuis la fin des années soixante, le PCL enregistre un déclin inexorable. Aux élections législatives de 1999, la fondation d'un nouveau mouvement (La Gauche) a permis à la gauche radicale de progresser quelque peu par rapport aux élections précédentes.

<sup>255</sup> Pour la première et l'unique fois depuis 1945, à la vue de ses résultats et bien qu'il conservât la place de première force politique dans le pays (car il reçut plus de voix que tout autre parti), la direction nationale du PCS choisit de n'être plus membre de la coalition gouvernementale.

Les *Verts* stagnent autour de 10% depuis 1989.

Enfin, la progression de l'ADR est à noter. De 7.5% en 1989, ce parti recueille 9.5% des suffrages dix ans plus tard dans le Centre.



Source : STATEC. Bulletin 7-94.

Notes : en 1984 les Verts correspondent au parti Di Gréng Alternativ, en 1989 et 1994 les Verts = GAP-GLEI

En 1989, les résultats présentés pour l'ADR sont ceux de 5/6.

En 1999, les résultats présentés pour le PCL sont ceux de déi Lénk

Le graphique ne représente pas les suffrages recus par le Mouvement Indépendant Populaire (6.7% en 1964), ni ceux du Gal (1.4% en 1999), dissidence des Verts.

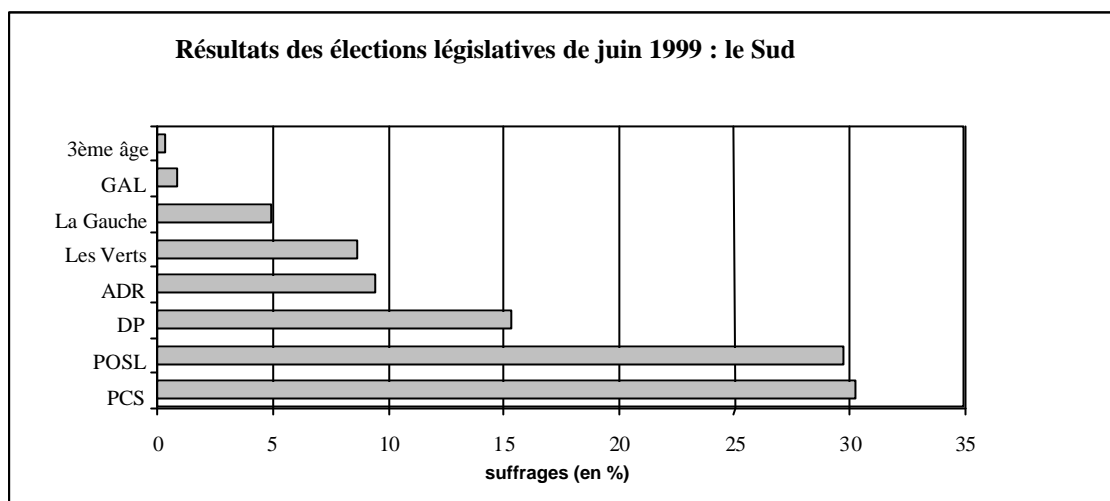
Le sigle SI correspond au parti des Socialistes Indépendants (liste de Jean Gremling)

Le sigle PSD = Parti Social Démocrate

### 1.3.1.2 La circonscription Sud

Aux dernières élections législatives de 1999, deux partis se trouvent largement en tête dans le Sud, avec quasiment les mêmes résultats (voir graphique ci-dessous). Il s'agit du PCS et du POSL (respectivement 30.3% et 29.8% des suffrages). La troisième place, assez loin derrière, revient au DP (15.4%).

L'ADR atteint presque les 10%. Il est suivi des *Verts* et de la Gauche. Notons que c'est dans le Sud que la Gauche fait son meilleur résultat (5%, contre 2,8% dans le Centre, 1.6% dans l'Est et 1.4% dans le Sud).



Source : **Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann** et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels.*  
<http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>

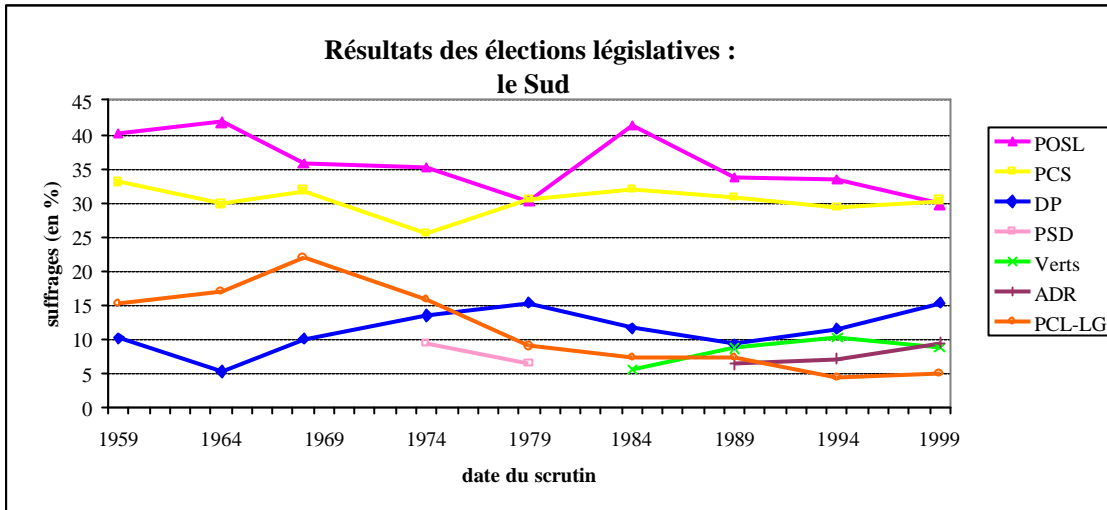
Dans la circonscription Sud, l'ancrage des partis est différent par rapport au Centre. Le Sud du pays, autrefois à dominante ouvrière, sidérurgique et minière est traditionnellement acquis au POSL. Aux élections législatives de 1959, 1964 et 1984, le POSL dépassait les 40% des suffrages, devançant largement les partis adverses (voir graphique ci-dessous). Par contre, il a connu un sérieux revers en 1979 consécutivement à l'annonce des premiers plans de restructuration des sites industriels. Il chute alors à 30% des suffrages (égalant le PCS). Le PSD qui recueillait près de 10% des suffrages en 1974, connaît lui aussi un recul en 1979. Malgré la forte hausse des résultats du POSL constatée en 1984, la tendance générale est à la baisse. Et finalement, en 1999, pour la seconde fois en quarante ans, le POSL s'est fait rejoindre par le PCS (à 30% des suffrages chacun).

Le PCS oscille autour des 30% depuis les vingt dernières années. Il a connu ses résultats les plus importants en 1959 avec 33% des suffrages et les moins importants en 1974 (avec 25.5%). Depuis les élections de 1994, il a gagné deux points.

Le DP, que l'on a relevé précédemment comme grand vainqueur des dernières élections dans le Centre, a un poids beaucoup plus limité au Sud où il ne recueille que 15.4% des suffrages (soit la moitié par rapport au Centre). Dans le Sud, son évolution est assez irrégulière également. Entre 1964 et 1979, il progresse et atteint 15.4%. Puis, il diminue jusque 1989 et passe sous la barre des 10%. Depuis ces dix dernières années par contre, ce parti prend de plus en plus d'importance. Entre 1989 et 1999, ses résultats ont progressé de près de six points.

Le PCL/La Gauche, quant à lui, est en chute libre depuis les élections de 1968 où il avait recueilli 22% des suffrages ! 31 ans plus tard, il ne totalise que 5% des voix, mais comme nous l'avons déjà noté, le Sud reste la circonscription où il a le plus de poids.

L'ADR et les *Verts* sont sous la barre des 10%. Ici, on peut toutefois noter la progression continue de l'ADR depuis ces trois dernières élections.

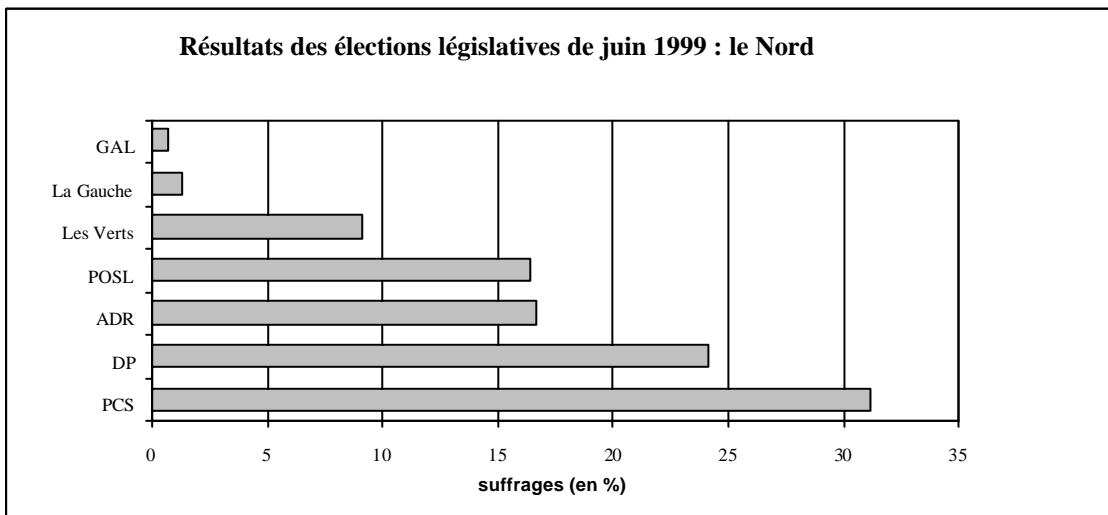


Source : STATEC. Bulletin 7-94.

Notes : en 1984 les Verts correspondent au parti Di Gréng Alternativ, en 1989 et 1994 les Verts = GAP-GLEI  
 En 1994, les résultats présentés pour le PCL sont ceux de PCL et Nei Lénk. En 1999, ce sont ceux de déi Lénk.  
 Le graphique ne représente pas les suffrages reçus par le Mouvement Indépendant Populaire (6.1% en 1964), ni par les Enrôlés de Force (7% en 1979), ni par le Gal (0.9% en 1999), dissidence des Verts.  
 Le sigle SI correspond au parti des Socialistes Indépendants (liste de Jean Gremling)  
 Le sigle PSD = Parti Social Démocrate

### 1.3.1.3 La circonscription Nord

Dans le Nord du pays, le PCS s'impose sans surprise aux élections de 1999 avec 31.3% des suffrages (voir graphique ci-dessous). Il est suivi du DP (24.2%). L'ADR fait un très bon score, recueillant 16.7% des suffrages, ce qui lui vaut la troisième place. Le POSL est relégué à la quatrième position avec 16.5% des suffrages. Les Verts totalisent 9.2% des voix et la Gauche 1.4%.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels.  
<http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>

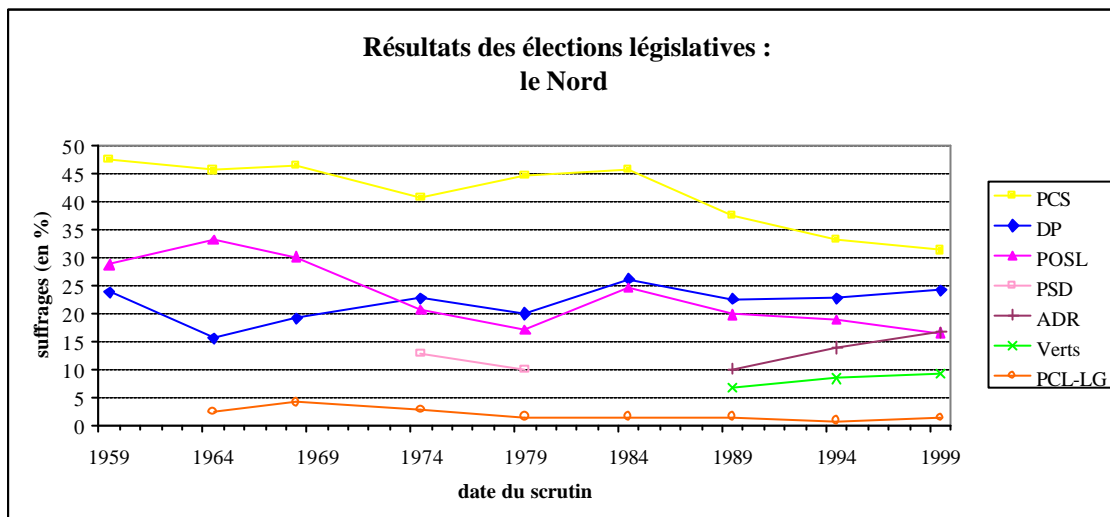
Depuis quarante ans, le PCS demeure le premier parti dans le Nord. Toutefois à partir de 1984 il connaît une très forte érosion (voir graphique ci-dessous). Il recueillait 47.4% des suffrages en 1959, son résultat n'est plus que de 31.3% en 1999.

Le DP atteint son niveau minimum en 1964 (avec 15.6%). Après des évolutions erratiques, on constate sa progression à partir de 1989. Aux dernières élections législatives, il obtient 24.2% des suffrages soit quasiment son score de 1959.

Le POSL, quant à lui, a fortement diminué de 1964 à 1979. Sur la période 1974-1979, il est important de rappeler l'existence du Parti Social Démocrate (PSD), dissidence du POSL, qui réunit 12.8% des suffrages en 1974 et 9.9% en 1979. Après la disparition du PSD, le POSL recueille de nouveau le quart des suffrages aux élections de 1984. Ce succès est cependant de courte durée, car les résultats chutent dès 1989, le POSL se faisant même rejoindre par l'ADR lors des dernières élections.

L'ADR connaît justement une forte augmentation de ses résultats depuis les trois dernières élections.

Les Verts et le PCL/La Gauche sont en très légère augmentation à partir de 1994.



Source : STATEC Bulletin 7-94

Notes : en 1989 les Verts correspondent au parti d'Ekologisten fir den Norden, et en 1994 les Verts = GAP-GLEI

En 1999, les résultats présentés pour le PCL sont ceux de déi Lénk

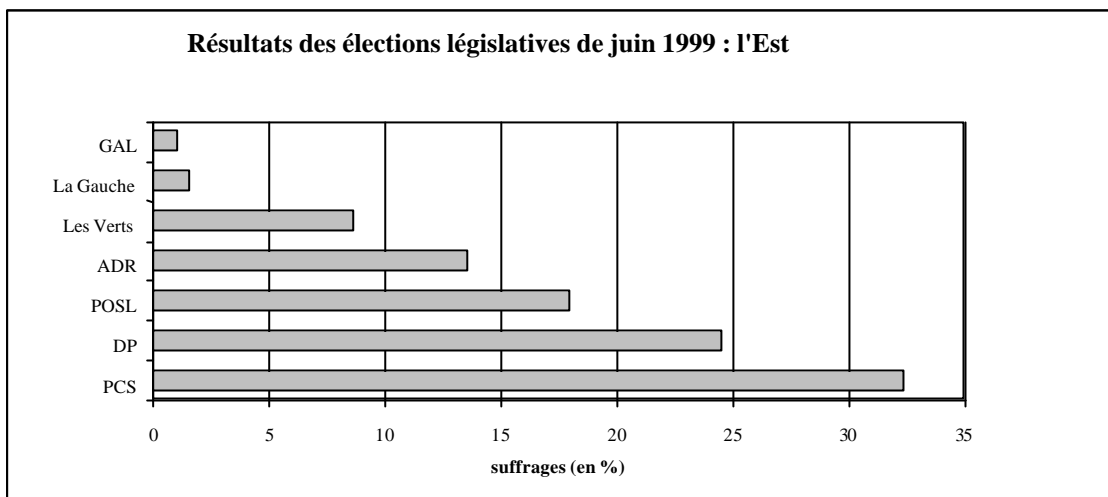
Le graphique ne représente pas les suffrages reçus par le Mouvement Indépendant Populaire (3.2% en 1964), ni par les Enrôlés de force (6.4% en 1979), ni par le Gal (0.77% en 1999), dissidence des Verts.

Le sigle PSD = Parti Social Démocrate

### 1.3.1.4 La circonscription Est

Dans l'Est, on retrouve le PCS en tête des résultats des dernières élections législatives (32.5% des suffrages, d'après le graphique ci-dessous). Il est suivi du DP et du POSL (respectivement 24.6% et 18% des suffrages).

L'ADR, en quatrième position, recueille 13.6% des suffrages. Après le Nord, c'est dans l'Est qu'il obtient son meilleur résultat aux élections législatives de juin 1999. Les Verts réunissent 8.7% des suffrages et la Gauche 1.6%.



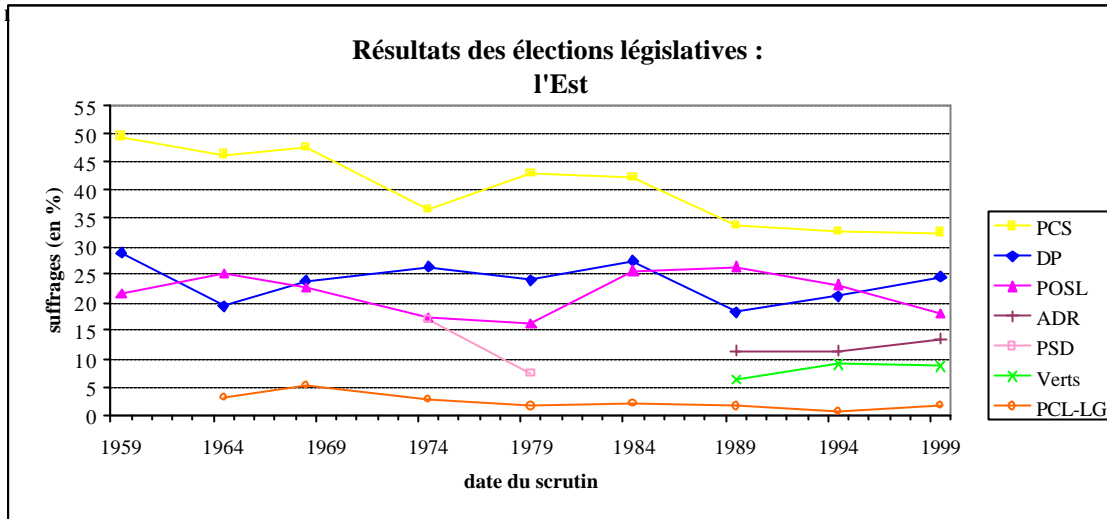
Source : **Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann** et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels.*  
<http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>

Au cours des quarante dernières années, à l'instar de la circonscription Nord, le PCS reste le premier parti dans l'Est (voir graphique ci-dessous). Il rassemble près de la moitié des suffrages en 1959, mais «seulement» le tiers en 1999.

Après des évolutions plutôt contrastées, le DP est en progression depuis 1989 et le POSL en baisse. Précisons que le PSD (parti social démocrate) recueillait encore près de 17% des suffrages en 1974. Ajoutés aux résultats du POSL, on obtient en 1974 des scores pour ces deux partis sociaux démocrates qui sont loin d'être négligeables. Dans cette circonscription, le PSD enregistra également un recul important lors des élections de 1979.

L'ADR gagne du terrain, comme dans toutes les autres circonscriptions. Il passe de 11.4% en 1989 à 13.6% en 1999.

Depuis 1974, le PCL/ La Gauche a des résultats assez faibles. Remarquons cependant qu'il est passé de 0.6% en 1994 à 1.6% en 1999.



Source : STATEC. Bulletin 7-94.

Notes : en 1989 et 1994, les Verts correspondent aux partis GAP et GLEI.

En 1999, les résultats présentés pour le PCL sont ceux de déi Lénk

Le graphique ne représente pas les suffrages reçus par le Mouvement Indépendant Populaire (6.1% en 1964), ni par les Enrôlés de Force (7.2% en 1979), ni par le Gal (1.1% en 1999), dissidence des Verts.

Le sigle PSD = Parti Social Démocrate

### 1.3.1.5 Les résultats au niveau national

En guise de résumé à toutes ces informations, il est intéressant de commenter l'évolution des résultats électoraux au plan national, et non plus pour chacune des quatre circonscriptions.

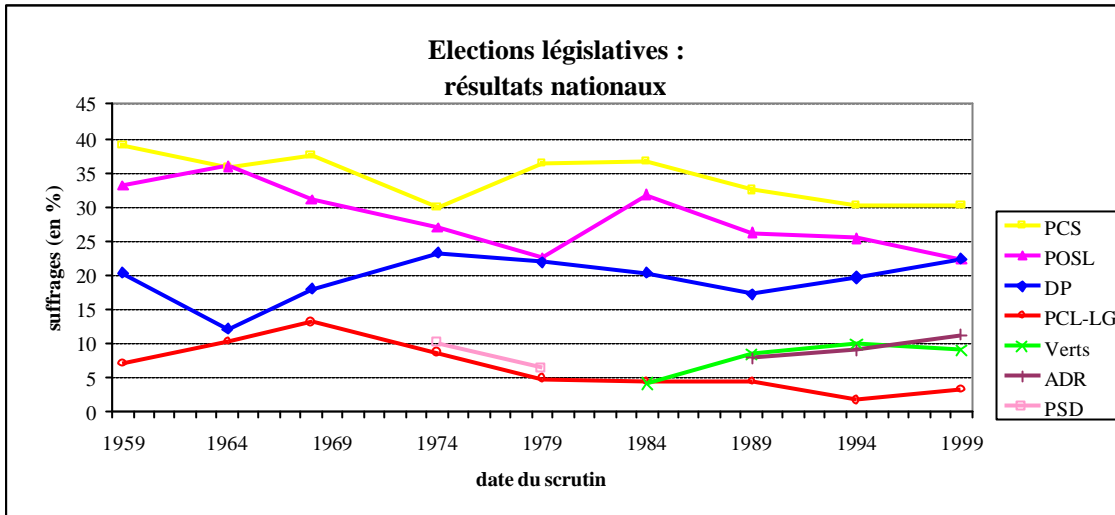
Les résultats électoraux des législatives indiquent le total des suffrages obtenus par les différents partis dans chaque circonscription électorale. Ces suffrages sont bien évidemment liés au nombre de sièges à pourvoir dans chacune des quatre circonscriptions, c'est-à-dire au nombre de candidats inscrits sur les listes présentées (21 pour le Centre, 7 pour l'Est, 9 pour le Nord et 23 pour le Sud)<sup>256</sup>.

Afin d'obtenir un résultat national, qui gommerait les disparités dues au nombre de sièges des circonscriptions, nous avons déterminé un *nombre d'électeurs théoriques* votant pour chaque parti. Cette méthode a été utilisée par le STATEC<sup>257</sup>. Elle consiste à diviser le nombre de suffrages obtenus par un parti, par le nombre de sièges attribués à la circonscription considérée. On n'utilise donc plus les suffrages, mais un nombre moyen d'électeurs. Ces électeurs théoriques ont voté pour la totalité de la liste. On ne cherchera pas à déterminer le nombre d'électeurs ayant effectué un vote inter-liste.

Bien entendu, d'autres méthodes de calcul existent et fournissent des résultats similaires. Il est par exemple possible de pondérer les résultats des partis par différents facteurs (comme par exemple le nombre de sièges de chaque circonscription). Il n'existe pas de mesure qui soit meilleure qu'une autre. Plus que d'un véritable indicateur, il s'agit ici plutôt d'un instrument qui permet de mesurer **l'évolution dans le temps** des résultats obtenus par les partis.

<sup>256</sup> Service Central de Législation, *Elections : textes coordonnés et jurisprudence*, Luxembourg, 1999. Titre 1er-. Dispositions organiques (loi du 20 décembre 1988), Art.84 et Art.103).

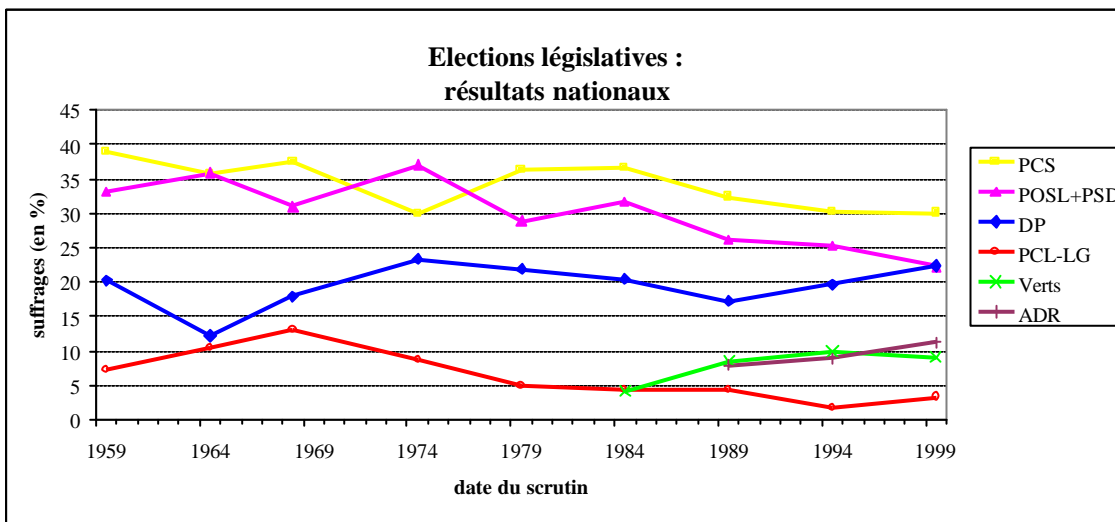
<sup>257</sup> Voir STATEC, «Elections Législatives et Européennes 1994 » *Bulletin du STATEC* , Volume, XXXXI, n°7, 1994.



Source : STATEC. Bulletin 7-94.

Notes : En 1984, les Verts = Di Gréng Alternativ (au Centre et au Sud). En 1989 et 1994, les Verts=GAP-GLEI. En 1994, les résultats présentés pour le PCL sont ceux de PCL et Nei Lénk. En 1999, ce sont ceux de déi Lénk.

Sur la totalité de la période étudiée (1959-1999), le PCS apparaît comme la première force politique du pays (voir graphique ci-dessus). Il a pourtant connu un revers aux élections de 1974 où il tombe sous les 30%. En 1974 et 1979, on peut examiner un vote «social-démocrate» en réunissant le POSL et le Parti Social Démocrate (PSD), dissidence du POSL (voir graphique ci-dessous).



Source : STATEC. Bulletin 7-94.

Notes : en 1989 et 1994 les Verts = GAP-GLEI. En 1984, les Verts = Di Gréng Alternativ (au Centre et au Sud). En 1994, les résultats présentés pour le PCL sont ceux de PCL et Nei Lénk. En 1974 et 1979, les résultats du POSL comprennent ceux du PSD (Parti Social Démocrate), dissidence du POSL.

En 1974, le PCS est distancé au niveau national, pour la seule et unique fois de ces quarante dernières années, par le «groupe social démocrate » (voir graphique ci-dessus).



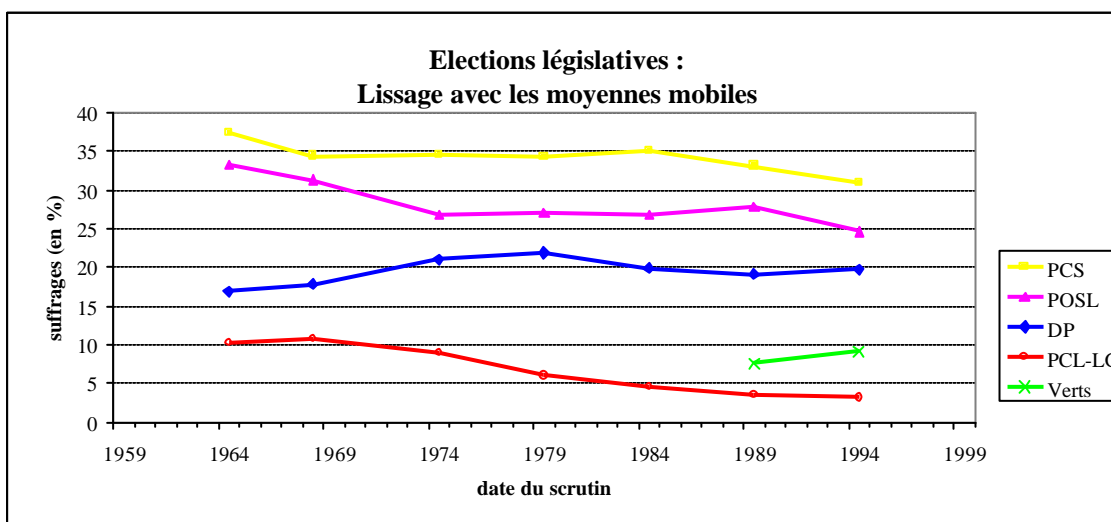
A partir de 1984, on assiste à une érosion du vote PCS. Même si lors des dernières élections le rythme du recul électoral est moins important, le résultat des élections de 1999 est, avec celui de 1974, le plus bas de ces quarante dernières années.

En statistique, la technique des moyennes mobiles permet de lisser une série, c'est-à-dire de regarder l'allure générale d'une courbe en gommant les pics et les creux. Nous avons déterminé ici les résultats d'une élection en faisant la moyenne avec l'élection précédente et l'élection suivante, et ainsi de suite. Cette analyse permet de révéler une certaine stabilité des résultats du PCS qui «tient bon» jusque 1984 (voir graphique ci-dessous). Après 1984, on assiste à la baisse de ses résultats.

Au niveau national, le POSL a connu une évolution électorale contrastée au cours des quarante dernières années. On notera surtout l'important score réalisé aux élections de 1964, puis la chute qui s'ensuit et le creux atteint en 1979, suite à l'annonce des premiers plans de restructuration des sites industriels. Le PSD en subit aussi les conséquences. Et finalement, le groupe «social démocrate» POSL-PSD est relégué au second plan par le PCS dès 1979. Depuis cette date, il n'a plus jamais devancé le PCS. Les bons scores obtenus aux élections de 1984 n'ont été que de courte durée, car dès 1989 on constate de nouveau un recul de l'influence électorale du POSL. Après avoir réussi à maintenir quasiment son score en 1994 par rapport aux élections de 1989, le POSL enregistre un nouveau recul en 1999. C'est, comme en 1979, le plus mauvais score de son histoire électorale !

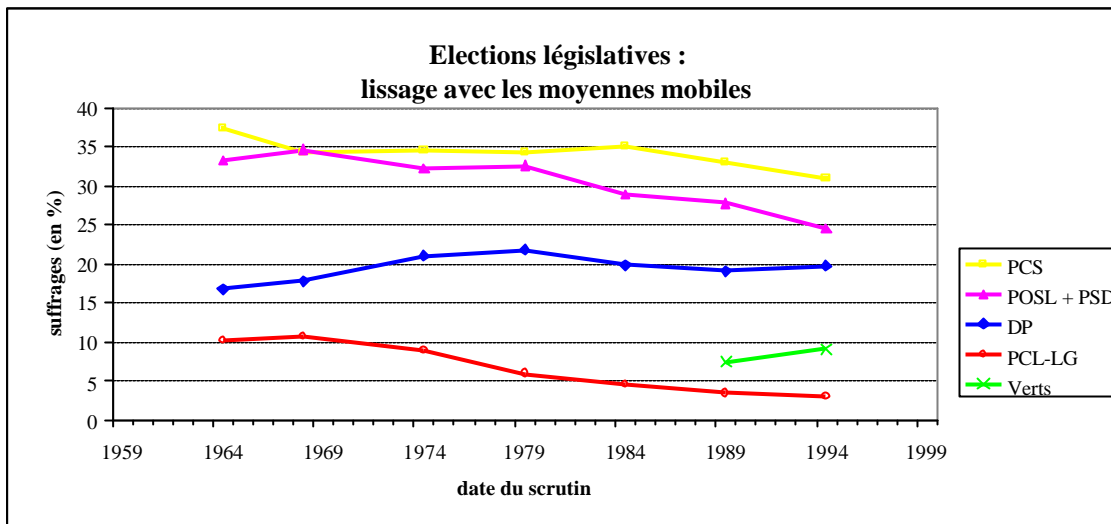
Le lissage par les moyennes mobiles indique qu'après une forte chute, les résultats du POSL connaissent une période de stabilité (jusqu'en 1989). Le POSL a donc réussi à se maintenir jusqu'à cette date, puis il y a eu de nouveau une chute. Si l'on ajoute les résultats du PSD à ceux du POSL, comme on l'a fait ci-dessus, la baisse des résultats est plus manifeste et visible sur toute la période.

De manière identique, il serait intéressant de rattacher tous les partis à leur famille politique, mais nous le ferons uniquement ici dans le cas du POSL et du PSD.



Source : CRP - Gabriel Lippmann

Notes : Etant donné que le calcul de la moyenne mobile d'ordre 3 nécessite au moins trois résultats pour chaque parti, certains n'apparaissent pas ici. Il s'agit de l'ADR et du PSD



Source : CRP - Gabriel Lippmann

Notes : Etant donné que le calcul de la moyenne mobile d'ordre 3 nécessite au moins trois résultats pour chaque parti, certains n'apparaissent pas ici. Il s'agit de l'ADR

Tout au long de la période 1959-1999, le DP connaît des résultats irréguliers. La dernière décennie est marquée par l'accroissement de son influence électorale. Lors des élections de 1999, le DP retrouve un niveau électoral équivalent à celui de 1979. Par le passé, il ne l'avait rejoint qu'une seule fois en 1979.

Pour comprendre l'évolution électorale des trois partis institutionnels (PCS, POSL et DP), il est important ici de faire référence aux notions de *senior party* et de *junior party*.

Le *senior party* (en l'occurrence le PCS) faisant toujours partie des coalitions gouvernementales (sauf en 1974), son score électoral restera supérieur à celui de l'autre parti de la coalition, le *junior party*.

Le *junior party* par définition est le second parti de la coalition. De ce fait, son action peut être entravée ou considérée comme telle par l'électorat. Dans ces conditions, le *junior party* verra ses résultats électoraux diminués automatiquement lors de la prochaine consultation. Si celui-ci est renvoyé dans l'opposition, il pourra cependant escompter des gains électoraux lors d'un futur scrutin. C'est ainsi qu'il faudrait comprendre le chassé croisé électoral du POSL et du DP depuis 1959.

Depuis l'élection historique de 1968 où le vote communiste luxembourgeois avait atteint son plus haut niveau (environ 13%), on assiste à un inexorable déclin. Lors des élections législatives de 1999, La Gauche, cartel électoral qui comprend le PCL a enregistré un léger redressement.

Depuis 1989, deux nouveaux partis ont réussi à s'implanter durablement dans le système politique luxembourgeois : l'ADR et les Verts. On notera la continuelle progression de l'ADR sur ces trois scrutins. Les Verts sont aux alentours de 9% en 1999.



## 1.3.2 La non-participation

### 1.3.2.1 Les particularités du vote

Avant d'apprécier la non-participation, il est important de rappeler les particularités de la loi électorale au Luxembourg.

En premier lieu, rappelons que le vote est obligatoire au Luxembourg. Tous les Luxembourgeois et Luxembourgeoises en âge de voter (18 ans) sont inscrits sur les listes électorales de la commune de résidence et doivent exercer leurs droits le jour du scrutin<sup>258</sup>. Les Luxembourgeois ou Luxembourgeoises domiciliés à l'étranger, effectuant un voyage à l'étranger, poursuivant des études à l'étranger, ayant des difficultés pour se déplacer ou ayant plus de 70 ans ont la possibilité de voter par correspondance<sup>259</sup>. La demande doit être faite à la commune de résidence ou à la dernière commune de résidence. Par conséquent, une partie du corps électoral assujéti en droit au vote par correspondance, mais négligeant de se manifester ou ne connaissant pas la loi électorale, ne pourra pas participer au scrutin.

En second lieu, bien que le vote soit obligatoire, une partie du corps électoral est dispensé du vote. A savoir les excusés de droit et ceux qui en font la demande auprès du juge paix. Les excusés de droit sont les personnes âgées de plus de 70 ans et les électeurs qui au moment de l'élection habitent une autre commune que celle où ils sont appelés à voter<sup>260</sup>

De 1974 à 1994, les études du CRISP ont abordé le phénomène de la non-participation électorale sous quatre angles : L'abstention, le vote blanc, le vote nul et le vote partiel. D'après le CRISP, la non-participation électorale signifie que l'électeur n'utilise pas son droit de vote entièrement. C'est à dire qu'il refuse de participer au scrutin, que son bulletin de vote reste vierge, qu'il ne remplit pas correctement celui-ci ou qu'il ne distribue pas l'ensemble des suffrages dont il dispose.

Cette définition demeure problématique. A partir de l'analyse du sondage et de l'analyse des listes électorales, nous préférons distinguer deux types de non-participation électorale : **La non-participation électorale latente** et **la non-participation électorale effective**.

La non-participation électorale latente regroupe le vote blanc, le vote nul et le vote partiel. Elle est l'expression aussi bien d'un comportement politique que d'une méconnaissance des règles électorales.

---

<sup>258</sup> Service Central de Législation Elections, *Textes coordonnés et Jurisprudence*, Livre 1<sup>er</sup> Dispositions générales communes aux élections législatives et communales, Titre 1<sup>er</sup>. – Des électeurs, Art.1er & Livre IV Des pénalités, dispositions abrogatoires, dispositions transitoires, Titre f<sup>r</sup> - Des pénalités Vote obligatoire Art.259 à Art.262. Luxembourg,1999

<sup>259</sup> Pour le recueil complet de la législation, nous renvoyons au document produit par le Service Central de Législation Elections, *Textes coordonnés et Jurisprudence*, Chapitre VIII –Du vote par correspondance lors des élections législatives et européennes, Art.145-2, Loi du 2 avril 1994, Art.145-3 & 145-4, Loi du 14 mars 1984, Luxembourg, 1999.

<sup>260</sup> Service Central de Législation Elections, *Textes coordonnés et Jurisprudence* Livre IV, op.cit, 1999.

La non-participation électorale effective regroupe l'abstention manifeste et l'abstention légale. Elle est tant l'expression d'une opinion politique que d'une disposition prévue par la loi électorale susmentionnée.

### 1.3.2.2 La non-participation latente

#### 1.3.2.2.1 Le vote blanc et nul

**Le vote blanc ne signifie pas forcément le refus de participer au scrutin en lui-même**<sup>261</sup>. Certes le CRISP indique qu'une partie des électeurs ne possèdent pas d'opinions politiques, ne connaissent pas le système électoral, ne comprennent ou ne s'intéressent pas à la vie politique en général. De plus, afin d'échapper aux sanctions pécuniaires éventuelles<sup>262</sup> en cas d'abstention, les électeurs iront voter sans exprimer leurs opinions, leurs préférences, etc. **Notons cependant, que la progression relative du vote blanc dans la majorité des démocraties membres de l'Union européenne est aussi interprétée comme l'expression d'une opinion politique**<sup>263</sup>. C'est à dire que le vote blanc est utilisé par une catégorie d'électeurs pour manifester leur désapprobation envers le personnel politique, les partis politiques ou le système politique en général<sup>264</sup>.

**Le vote nul n'indique pas forcément la volonté de s'exclure du scrutin.** Certes comme le rappelle le CRISP dans ses études<sup>265</sup>, le vote nul est la conséquence du non-respect des consignes données à l'électeur lors du vote ou bien la volonté manifeste de distinguer son bulletin lors du dépouillement. La difficulté est donc d'apprécier les raisons qui conduisent les électeurs à annoter un bulletin qui sera annulé. On peut considérer toutefois qu'il existe deux types d'électeurs. **Les électeurs conscients de la nullité de leurs votes (animés du souci de protestation) et les électeurs qui ne parviennent pas à assimiler les règles électorales.**

En 1974, 40% des bulletins déclarés «nuls» le furent en raison du dépassement par la croix ou le noircissement de la case à cocher. En 1981, il a été introduit une nouvelle disposition à la loi portant sur l'organisation des élections qui stipule que «*tout cercle rempli, même incomplètement et toute croix, même imparfaite, expriment valablement le vote...*»<sup>266</sup>. **A partir de 1984, le CRISP attribue la diminution du nombre total des bulletins invalidés au fait que la législation électorale avait été assouplie.**

Aujourd'hui, le bulletin est déclaré «nul» si l'électeur a émis plus de suffrages qu'il n'y a de représentants à élire, si l'électeur n'a exprimé aucun suffrage (le vote blanc), si une

<sup>261</sup> Voir à ce sujet l'étude réalisée en France par la SOFRES, «Vote blanc, la montée du silence protestataire», *Libération*, 9 mai 1998.

<sup>262</sup> Elles sont prévues dans la loi électorale mais ne sont jamais appliquées

<sup>263</sup> O. DUHAMEL parle de l'abstention comme étant l'un des cinq dérèglements électoraux majeurs survenus depuis la fin des années 70. In, PERRINEAU, P. et YSMAL, C., *le Vote Surprise, les élections législatives des 25 mai et 1er juin 1997*. Paris : Presses de Sciences Po, 1998.

<sup>264</sup> VOISARD, J. et LAVALLARD, F., *Elections européennes et dislocation sociale : du désengagement au vote protestataire*. Paris : Collection Les Petits Cahiers du GERI, 1994.

<sup>265</sup> CRISP, *Les élections du 10 juin 1979 au Grand-Duché de Luxembourg, Elections législatives, élections européennes, Analyse des résultats et des comportements électoraux*, Luxembourg 1980

<sup>266</sup> Service Central de Législation *Elections, Textes coordonnés et Jurisprudence*, Livre 1<sup>er</sup> Dispositions générales communes aux élections législatives et communales, Titre III Des opérations électorales Chapitre III de la représentation proportionnelle, Section III du vote, Art.204, Luxembourg, 1999.



rature, un signe ou une marque non autorisée est mis, s'il contient à l'intérieur un papier ou un objet quelconque<sup>267</sup>.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi électorale, a permis de mieux comprendre les raisons de la nullité du vote. **Pour le CRISP, c'est l'utilisation d'un nombre trop élevé de suffrages qui est, en pourcentage, le motif le plus fréquent d'annulation.** De 1979 à 1994, Il aurait d'ailleurs progressé de 17,2% à 33,5%<sup>268</sup>.

Le CRISP explique que tout comme en Belgique, c'est l'augmentation du nombre des listes qui est responsable de la multiplicité des erreurs. Remarquons que sur la même période, les signes non admis sont en forte baisse (de 43,8% à 9%). **Par conséquent les votes «nuls» ne sont plus l'expression d'un comportement protestataire au Luxembourg. En d'autres termes, c'est principalement la difficulté de comprendre les règles électorales<sup>269</sup> et la multiplicité des listes en concurrence qui accroissent le niveau d'erreurs chez une catégorie d'électeurs qui attribuent un nombre des suffrages supérieurs à ce dont ils disposent.**

**En ce qui concerne le vote blanc (c'est-à-dire un bulletin qui ne comporte aucune mention) et qui est déclaré nul par la loi luxembourgeoise, le sondage nous permet de vérifier qu'il est un vote de défiance ou de protestation.**

Au cours du sondage, on a demandé aux électeurs qui effectuaient un vote blanc<sup>270</sup> (environ 1% de l'ensemble des personnes interrogées) pour quelles raisons ils avaient choisi ce type de vote (avec la possibilité de fournir plusieurs raisons, voir tableau 37 en annexe).

**Pour 63% des personnes concernées, il s'agit d'un problème de confiance : ils n'ont pas confiance dans la politique ou dans les hommes politiques. Par ailleurs, 42% indiquent qu'aucun parti ne leur a donné satisfaction ces derniers temps. Parmi les principaux motifs cités, on trouve aussi le vote par protestation (pour 36%).** Seuls 31% des sondés votent blanc parce qu'ils ne comprennent rien à la politique. On notera également que 12% reconnaissent voter blanc par tradition !

Lorsque l'on compare les niveaux de nullité et de vote blanc, il faut reconnaître que le phénomène est d'une ampleur égale au sein de chaque circonscription et que **contrairement à l'idée reçue, on n'assiste pas à une augmentation de ces votes. 1979 reste l'élection où les taux de votes blancs ou «nuls» furent les plus importants, 6,93% des suffrages exprimés. Rappelons que cette élection marque la fin de la législature où la majorité parlementaire était composée du DP et du POSL. On notera d'ailleurs le score particulièrement élevé dans la circonscription Sud et Est en 1979, respectivement 7,6 et 7,9%.**

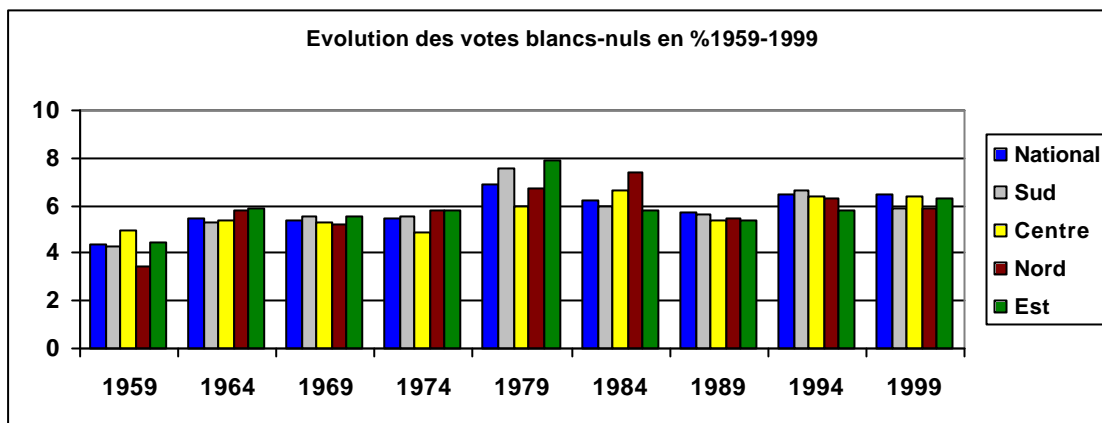
---

<sup>267</sup> Service Central de Législation *Elections, Textes coordonnés et Jurisprudence*, Livre 1<sup>er</sup> Dispositions générales communes aux élections législatives et communales, Livre IV Des pénalités, Annexes : Instructions pour l'électeur, A. Elections à la Chambre des Députés, Luxembourg, 1999.

<sup>268</sup> CRISP, op.cit, p43, 1994.

<sup>269</sup> Pour le CRISP, 25 à 35 % le sont en raison de la méconnaissance des règles du vote.

<sup>270</sup> Malgré le nombre relativement limité de personnes concernées, il est possible de dégager les principales critiques élaborées par les sondés à l'encontre de la politique ou plus particulièrement du système électoral.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs sont issus du Bulletin du STATEC, Elections Législatives et Européennes, n°7, p274, 1994.

### 1.3.2.2.2 Le vote partiel

Le vote partiel ne signifie pas non plus le refus de toute participation électorale. Comme le souligne le CRISP dans son étude de 1994 «... le vote partiel trouve sans doute son origine dans plusieurs cas de figure (comportement frileux, désorientation de l'électeur face à la multiplicité des listes, stratégie délibérée visant à privilégier un ou plusieurs candidats [...] avertissement à l'adresse des Etats-majors... »<sup>271</sup>. De plus, le CRISP note une croissance sans discontinuité du vote partiel en raison de la personnalisation du vote au Luxembourg. L'électeur reconnaît les divers candidats suivant les courants au sein d'une même liste. L'électeur vote de cette façon parce qu'il ne connaît qu'un nombre restreint de candidats. Traditionnellement les deux circonscriptions où les électeurs votent le plus partiellement (entre 6 et 8%) sont le Sud (sauf en 1984) et le Centre. Sans doute ce phénomène est dû à ce que ces circonscriptions sont dotées du plus grand nombre de candidats. Le vote partiel se fait surtout par panachage sur un nombre limité de listes. De plus, la grande majorité des électeurs qui font usage du vote partiel distribuent la quasi-totalité de leurs suffrages sur les candidats<sup>272</sup>. Enfin, le vote partiel est supérieur lors des élections européennes environ d'un point ce qui confirme le lien que l'on puisse faire entre personnalisation du vote, connaissance des candidats et recours au vote partiel.

D'après le sondage, 9% des électeurs ont recours au vote partiel (voir tableau 42 en annexe). Les sondés qui panachent sur au moins deux listes sont davantage (17%) à ne pas employer toutes les voix disponibles. Précisons par ailleurs que les sondés qui accordent des suffrages à quelques candidats d'une même liste (vote intra-liste) sont 11% à utiliser moins de voix que celles dont ils disposent. On devine ici toute l'importance des notabilités, c'est-à-dire des votes personnalisés que capte un nombre restreint de candidats sur les différentes listes présentées.

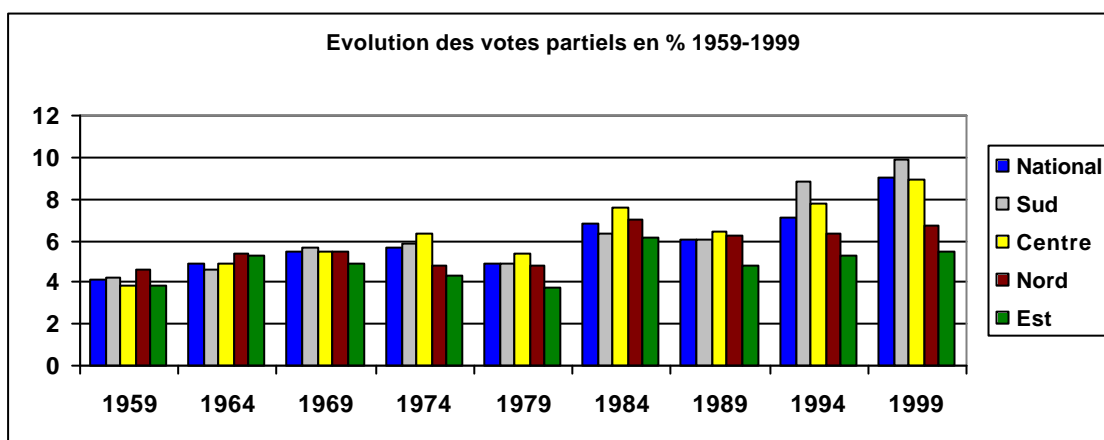
Avec l'âge, l'utilisation des suffrages varie également. Les plus jeunes (18-24 ans) n'utilisent pas toutes leurs voix pour 16% d'entre eux (sans doute du fait d'une maîtrise moins importante des règles électorales et d'une plus grande méconnaissance des candidats), contre 5% pour les 50-64 ans et les plus de 65 ans. Les électeurs ayant effectué des études supérieures sont les plus enclins à ne pas utiliser la totalité de leurs

<sup>271</sup> CRISP, *Les Elections au Grand-Duché de Luxembourg : Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, p47, 1995.

<sup>272</sup> CRISP, op.cit, p44, 1995.

suffrages. On retrouve ce comportement chez les cadres supérieurs / professions libérales, les indépendants mais aussi chez les ouvriers non qualifiés.

Il faut donc considérer le vote partiel comme étant l'expression de l'électeur stratège. En n'utilisant pas l'ensemble des suffrages mis à sa disposition, à partir d'une observation du système des partis, de la personnalité des candidats et des informations sur la vie interne aux partis, l'électeur modifiera son comportement électoral. En d'autres termes, le recours au vote partiel ne peut être considéré comme un acte de non-participation électorale, il témoigne de la capacité de l'électeur d'utiliser les règles électorales tout en assumant les particularités du vote au Luxembourg (par exemple l'importance des personnalités) pour exprimer son opinion politique et sa préférence envers tel ou tel candidat. L'usage du vote partiel est aussi le résultat de la notabilité des candidats et du lien de proximité qui existe entre le candidat et l'électeur. D'ailleurs c'est dans les petites circonscriptions (l'Est et le Nord) que les écarts entre le nombre de voix accordées et le maximum autorisé, sont les plus faibles<sup>273</sup>.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs sont issus du Bulletin du STATEC, Elections Législatives et Européennes, n°7, p274, 1994.

### 1.3.2.3 La non-participation électorale effective

#### 1.3.2.3.1 Les interprétations de l'abstention

Jusqu'ici, nous avons abordé les difficultés de définir la non-participation électorale. A partir de l'abstention et des modalités particulières du vote au Luxembourg, il faut s'interroger sur les raisons aujourd'hui qui poussent à la non-participation électorale. Dans un premier temps, nous rappellerons les principaux facteurs auxquels on attribue l'abstention. Dans un second temps nous définirons l'évolution de l'abstention au Luxembourg. Enfin nous déterminerons les particularités de l'abstention au Luxembourg, à partir de l'analyse des bulletins et du sondage.

Sans que la liste ne soit exhaustive, il faut rappeler les principales approches qui expliquent l'abstention.

<sup>273</sup> Centre : en moyenne, les bulletins valables contiennent 19.1 suffrages (le maximum autorisé est de 21). Sud : 20.7 suffrages en moyenne (23 maxi). Est : 6.6 suffrages (7 maxi). Nord : 8.4 suffrages (9 maxi).



En premier lieu, **une approche historique considère que le vote était l'une des manifestations collectives dans laquelle un individu se reconnaissait.** C'est à dire les liens qui l'unissaient à sa communauté de travail, de valeurs ou de socialisation, le poussaient fortement à participer à l'élection. Aujourd'hui, le sentiment d'appartenance aux catégories sociales ou aux religions s'affaiblissant au profit d'une individuation, toutes les formes de manifestation collective (dont le vote faisait partie) tendent à être négligées ou rejetées par l'individu. Par conséquent, l'abstention serait constitutive de la fin d'un des modes de socialisation (politique).

En second lieu, **une approche systémique considère que les partis politiques s'ils conservent la vocation de vecteurs des revendications sociales et politiques, ceux-ci ont été concurrencés dans leur monopole par l'apparition d'associations ou de groupes de pression.** Ces associations ou mouvements sociaux n'interviennent pas dans la sphère politique de la même façon, dans la mesure où ils sont préoccupés souvent par une cause unique qui parfois transcende les clivages sociaux ou idéologiques (par exemple les associations souhaitant éradiquer telle ou telle maladie contagieuse). Ce type d'organisations relayant d'autres préoccupations sociales contestent en partie le rôle traditionnellement dévolu aux partis politiques. De plus, leurs actions apparaissent beaucoup plus «positives» que l'action des partis politiques.

**Certains électeurs croyant percevoir cette «efficacité supplémentaire» dans ce genre d'associations seront persuadés que l'acte de voter n'a plus la même pertinence qu'autrefois et préfèrent participer «politiquement» aux campagnes de sensibilisation que ces associations génèrent.**

En troisième lieu, **une approche institutionnelle considère que l'abstention est le résultat d'une crise de légitimité des institutions et des partis politiques en particulier**<sup>274</sup>. Cette crise est ressentie d'autant plus par certains électeurs, qu'ils ont l'impression (parfois vérifiée) que l'occupation temporelle et spatiale de certaines organisations politiques sur le long terme au sein de l'appareil d'Etat, tels la Démocratie Chrétienne en Italie ou les Sociaux Démocrates en Suède, a pour résultat l'immobilisme, l'impossible réforme ou la corruption. De plus, ces électeurs conscients toutefois de l'importance du vote et rejetant également toutes autres formes d'expression, tel le vote pour un parti extrême de droite ou de gauche, préfèrent se réfugier dans l'abstention.

En quatrième lieu, une approche sociologique souligne que les facteurs sociaux influent de façon importante sur l'attitude des électeurs à l'égard de la politique. Cette approche insiste sur l'isolement social et l'échec de l'insertion professionnelle ce qui peut induire ou renforcer des sentiments de *powerlessness* politique. De plus, un faible niveau d'instruction rend l'offre politique moins «lisible». Ici intervient «*le sentiment de compétence politique, dont Pierre BOURDIEU a pressenti l'importance et qui constitue largement une traduction subjective de la position sociale*». *Attitude subjective et situation objective sont indissociables*<sup>275</sup>. D'autres politologues constatent d'ailleurs que la propension «*à s'abstenir [...] augmente chez ceux qui disent ne pas s'intéresser à la politique, ne pas parler de politique avec leur proches [et] répondent le moins aux*

<sup>274</sup> BETZ, H.G., *Radical Right-Wing Populism in Western Europe*, London : Macmillan, p55-56, 1994.

<sup>275</sup> Cité par HERMET, G., BADIE, B., BIRNBAUM, P. et BRAUD, Ph. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Paris : Armand Colin., p6, 1998.





questions de l'enquête, [...] comme elle va de pair avec l'absence de proximité partisane déclarée... »<sup>276</sup>.

### 1.3.2.3.2 L'abstention au Luxembourg et dans les Etats limitrophes

**Bien que le vote au Luxembourg soit obligatoire, l'abstention progresse aux élections législatives sur la période de 1974 à 1999. Toutefois cette abstention est loin d'atteindre les taux très élevés que connaissent les grands Etats limitrophes du Luxembourg comme la France et l'Allemagne.**

D'une part, la France aux élections législatives de 1997 connaît une abstention particulièrement inquiétante pour le fonctionnement et la légitimité de ses institutions. En 1997, près d'1/3 des électeurs se sont abstenus malgré l'enjeu de l'élection (la confirmation ou l'infirmité de la politique menée par le nouveau Président de la République) et l'existence des forts canaux électoraux protestataires (le FRONT NATIONAL en particulier) qui auraient été en mesure de doper la participation électorale<sup>277</sup>.

D'autre part, l'Allemagne dans une moindre mesure connaît également une abstention élevée en 1994 (plus de 20% aux élections fédérales, plus de 30% aux élections régionales !)<sup>278</sup> en dépit d'une réunification, d'une usure de la coalition gouvernementale au pouvoir depuis 1982 et de la consolidation du mouvement écologiste qui auraient pu lui aussi déclencher une plus forte mobilisation électorale.

**Cependant, en prenant en compte toute la série des élections législatives depuis 1945, on assiste à une progression linéaire de l'abstention. Elle s'effectue par palier. On observe que ces paliers abstentionnistes sont souvent liés à la conjoncture politique du moment.**

Certains politologues rappellent que certaines élections ne sont pas aussi mobilisatrices que d'autres du fait qu'il n'y a pas toujours d'enjeu clairement ressenti par l'électorat. Ils interprètent la baisse de la participation qu'on observe au cours des années 80 et 90 comme étant la raréfaction des « élections de combat » d'autant plus que l'intérêt pour la politique se maintient à un bon niveau « *la rationalité de certains électeurs consiste à ne se mobiliser que lorsqu'ils sentent l'enjeu d'une élection* »<sup>279</sup>. Cependant, l'image des partis et des hommes politiques en France comme en Allemagne (POLITIKVERDROSSENHEIT) s'est considérablement dégradée au cours de la même période<sup>280</sup>.

---

<sup>276</sup> BOY, D. et MAYER, N., « Les formes de la participation ». In *Lorsque l'électeur a ses raisons*. Paris : Presses de Sciences Po, pp53-54, 1997.

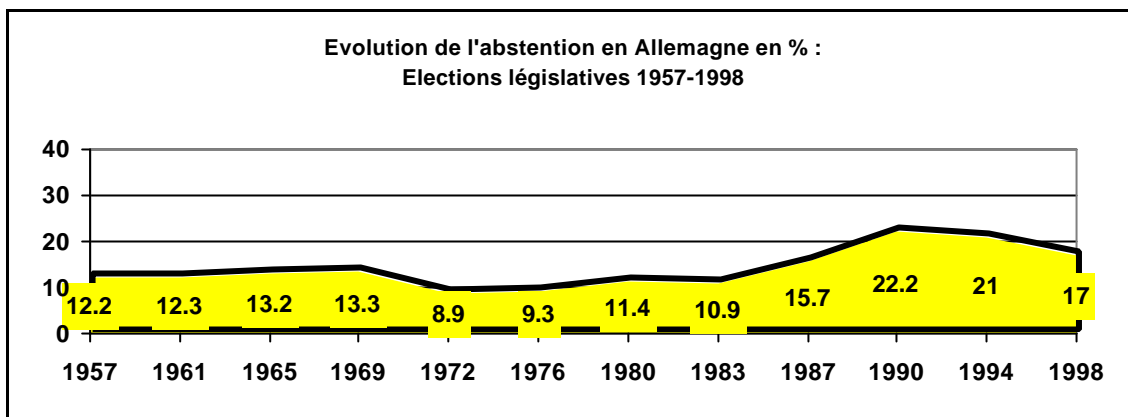
<sup>277</sup> SUBILEAU, F. et TOINET, M.-F., *Les Chemins de l'abstention : une comparaison franco-américaine*, Paris, La Découverte, p145, 1993.

<sup>278</sup> *Wählerverhalten und Parteiensystem*, Bundeszentrale für politische Bildung [http://wahlen98.bpb.de/wahlen/buch/kap\\_4/fs\\_4\\_index.html](http://wahlen98.bpb.de/wahlen/buch/kap_4/fs_4_index.html)

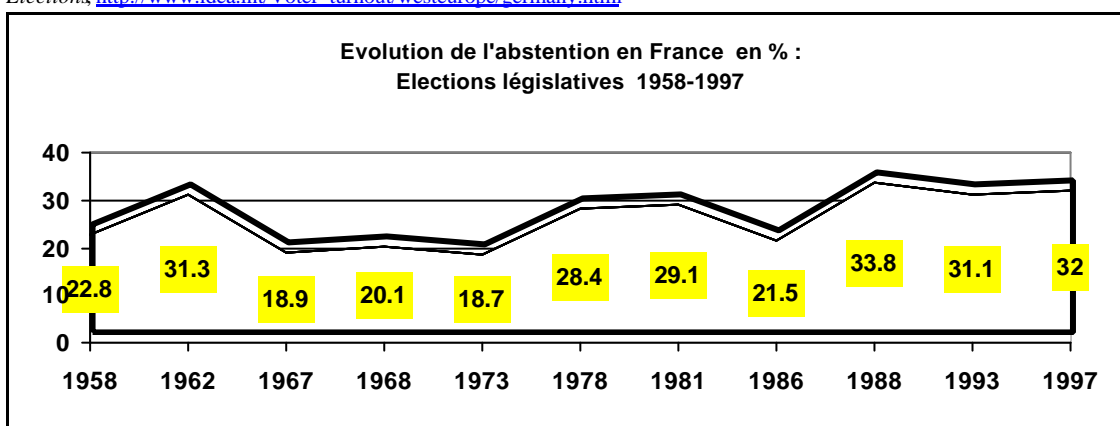
<sup>279</sup> BRECHON, P., *La France aux urnes. Cinquante ans d'histoire électorale*. Paris, La Documentation française, p38 et p29, 1998.

<sup>280</sup> MAUVILAIN-GUILLOT B. et SARRAZIN D.-H. *Evolution de l'abstention aux élections générales en pourcentage des électeurs inscrits de 1973 à 1999*. Groupe d'Etudes et de Réflexion Interrégional [http://www.geri.asso.fr/geri\\_en\\_ligne/Gel13/glframe13.htm](http://www.geri.asso.fr/geri_en_ligne/Gel13/glframe13.htm)

De plus les taux de confiance envers le fonctionnement de la démocratie étaient très bas en Allemagne et en France. **A contrario, le Luxembourg était le second Etat membre de l'Union Européenne où les électeurs estimaient être satisfaits du fonctionnement de la démocratie (65%) en 1996**<sup>281</sup>.



Source : D'après IDEA, *Voter Turnout from 1945 to 1998 : A Global Report on Political Participation Germany Parliamentary Elections*, [http://www.idea.int/Voter\\_turnout/westeurope/germany.html](http://www.idea.int/Voter_turnout/westeurope/germany.html)



Source : D'après IDEA, *Voter Turnout from 1945 to 1998 : A Global Report on Political Participation France Parliamentary Elections*, [http://www.idea.int/Voter\\_turnout/westeurope/france.html](http://www.idea.int/Voter_turnout/westeurope/france.html)

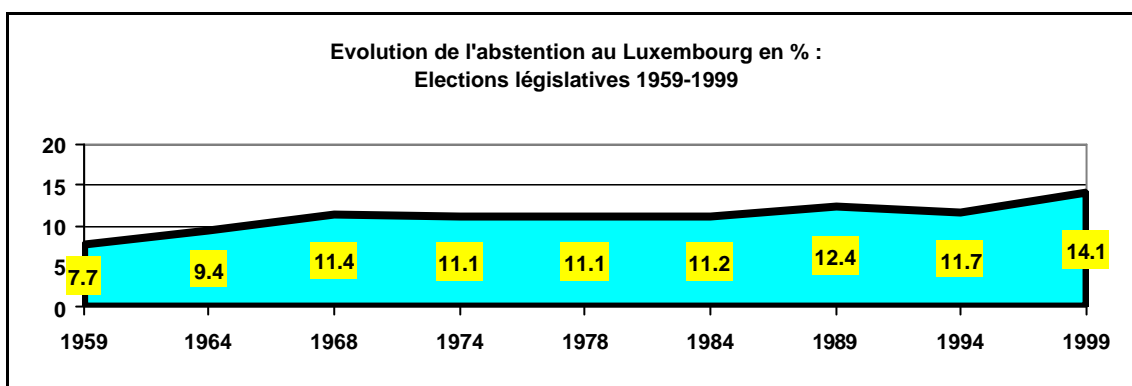
**Rappelons qu'à la différence de l'Allemagne et de la France, le vote est obligatoire en Belgique<sup>282</sup> et au Luxembourg. C'est l'une des raisons qui expliquent le maintien d'une forte participation électorale dans ces deux Etats. Cependant, ces deux pays connaissent également une progression de l'abstention. Les élections législatives simultanées de juin 1999 ont montré que l'abstention demeure beaucoup plus limitée en Belgique (9,4%) qu'au Luxembourg (14,1%).**

<sup>281</sup> Satisfaction à l'égard de la démocratie dans son propre pays, à la question : «... Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait du fonctionnement de la démocratie ? » 39% en Allemagne, 34% en France, des électeurs répondaient plutôt pas satisfait alors que seuls 16% des luxembourgeois avaient ce sentiment. In Résultats des sondages «suivi continu de l'opinion européenne» (janvier, février et mars 1996), avril 1996, n° 8 <http://europa.eu.int/comm/dg10/epo/eo/eo8/tables8/tab12.html>

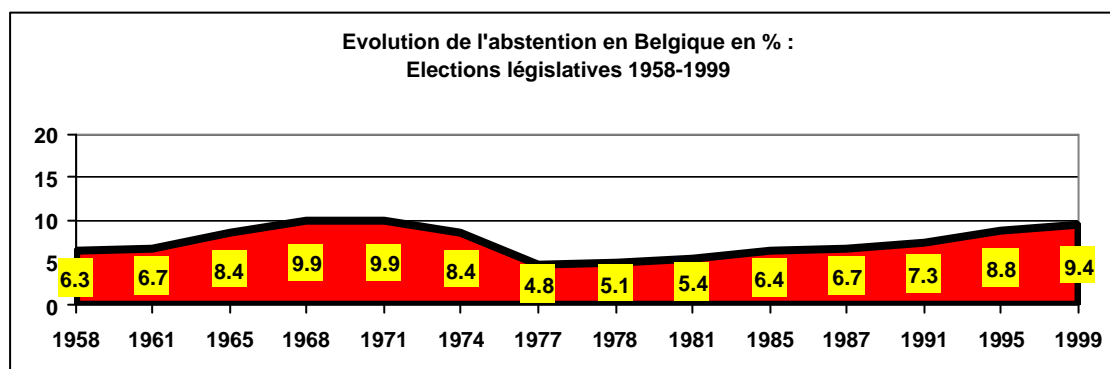
<sup>282</sup> L'obligation de vote en Belgique est prévue par l'Article 62, troisième alinéa de la Constitution: Chambre des Représentants et l'Article 68, §2: Sénat. Les sanctions sont prévues par les articles 209 et 210 du Code électoral. Les poursuites et les peines sur le défaut de l'obligation de vote équivalent à 1000 ou 2000 francs. Si l'absence non justifiée se produit au moins quatre fois dans un délai de quinze années, l'électeur est rayé des listes électorales pour dix ans et pendant ce laps de temps, il ne peut recevoir aucune nomination, ni promotion, ni distinction d'une autorité publique.

Dans ces deux pays, le vote obligatoire permet-il d'expliquer la progression lente de l'abstention ? De plus, faut-il pour autant considérer, ces deux Etats comme étant épargnés par la crise de légitimité que semble induire l'augmentation de l'abstention en Europe occidentale ?

**A partir de l'analyse des listes électorales, des questions du sondage portant sur l'abstention et en gardant à l'esprit la législation électorale en vigueur, nous pouvons dire que la nature de l'abstention au Luxembourg le distingue très nettement de la situation que connaissent ses voisins.**



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs sont issus du Bulletin du STATEC, Elections Législatives et Européennes, n°7, p274, 1994.



Source : D'après BLAISE, P., «les résultats des élections législatives du 13 juin 1999 : I. La Chambre et le Sénat », *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°1653-1654, p60, 1999.

### 1.3.2.3.3 L'abstention d'après le sondage

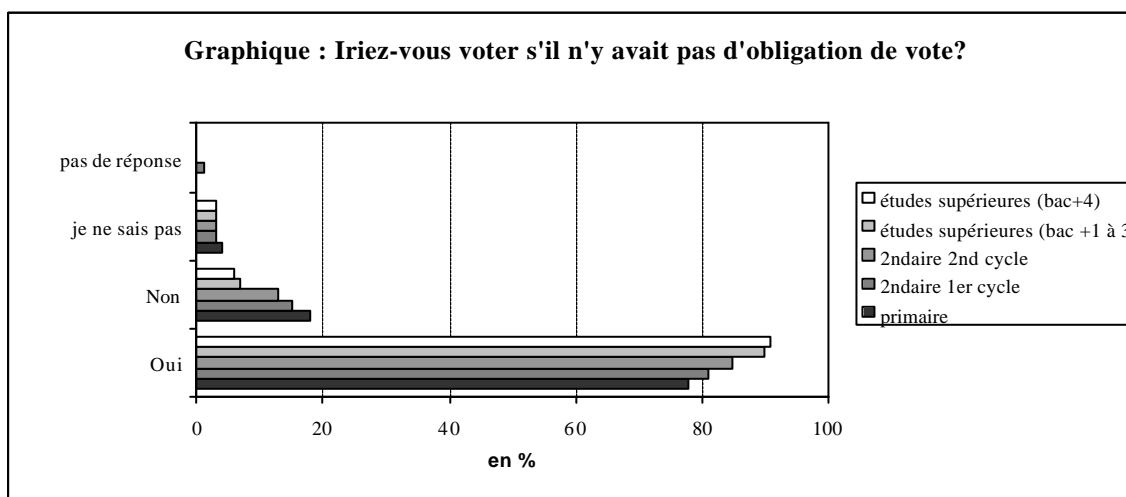
Tout d'abord, 3% des personnes interrogées disent ne pas avoir l'intention d'aller ou ne pas être allées voter aux élections législatives de juin 1999 (voir tableau 38 en annexe). Il y a une forte différence entre le nombre d'abstentionnistes déclarés dans le sondage (3%) et le nombre d'abstentionnistes réels (14,1%). Ils n'osent sans doute pas déclarer au cours du sondage leur intention de ne pas aller voter, par crainte de la sanction pécuniaire. Il se peut également que les abstentionnistes, montrant peu d'intérêt pour les élections, n'aient pas accepté de participer au sondage et y soient donc sous représentés.

Il n'y a pas de différence dans les déclarations d'abstention, selon que la question a été posée avant ou après les élections. **Précisons que l'abstention est plus importante chez les plus de 65 ans, les personnes ayant un niveau de formation primaire, les**

**indépendants, les ouvriers non qualifiés ou encore les personnes travaillant dans l'agriculture.**

**Les électeurs justifient leur absence par plusieurs motifs (voir tableau 39 en annexe). Le plus souvent cité est le fait d'être à l'étranger (pour 36%). La seconde raison est liée à l'âge des électeurs. 29% des électeurs qui ne vont/ ne sont pas allés voter ont plus de 70 ans.** Il est possible de relever quelques différences entre l'enquête effectuée avant les élections et celle effectuée après. Au cours de l'enquête pré électorale, c'est l'âge (+ de 70 ans) qui est le motif le plus souvent cité (31% contre 26% pour la présence à l'étranger). Après les élections, c'est le contraire : 44% disent être à l'étranger au moment des élections et 28% ont plus de 70 ans.

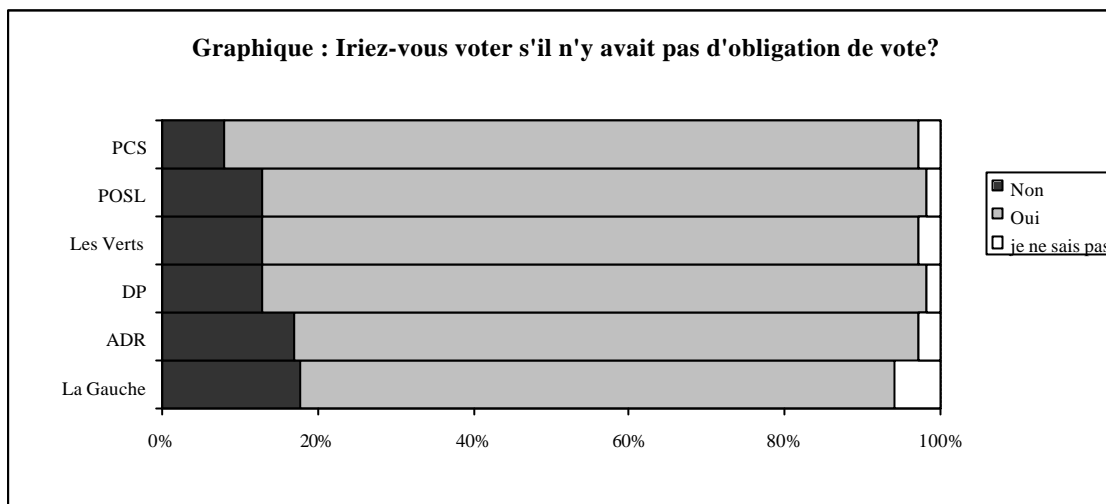
**14% des personnes interrogées reconnaissent qu'elles n'iraient pas voter s'il n'y avait pas d'obligation de vote (voir tableau 40 en annexe).** Il est étonnant de constater que ce pourcentage correspond tout à fait à celui des abstentionnistes obtenu d'après les résultats des élections. Peut-être est-ce là un hasard ? Peut-être est-ce aussi parce que les sondés qui n'osaient pas révéler à la question précédente leur comportement d'abstentionniste l'indiquent plus librement ici. Les plus jeunes électeurs de 18-24 ans sont les plus nombreux à se désintéresser de la politique et plus particulièrement des élections. 27% d'entre eux n'iraient pas voter s'ils n'y étaient pas obligés. Par ailleurs, plus le niveau de formation est faible, plus les personnes qui n'iraient pas voter sont nombreuses. 18% des sondés ayant suivi un enseignement primaire, mais 6% des diplômés bac + 4 sont concernés (voir graphique ci-dessous). On retrouve ainsi les cadres supérieurs /professions libérales et les enseignants comme les plus enclins à aller voter même sans y être contraints. A l'inverse, les ouvriers non qualifiés, les autres employés et les autres employés de bureau sont ceux qui envisagent le plus de désertier les isolements en cas d'absence d'obligation.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILRES (élections législatives de juin 1999, sondages pré et post électoral)

\* Note de lecture : 18% des personnes ayant suivi des études primaires n'iraient pas voter s'il n'y avait pas d'obligation de vote, c'est le cas de 15% de celles ayant suivi un enseignement 2ndaire 1er cycle, 13% de celles de l'enseignement 2ndaire 2nd cycle, 7% des diplômés bac+1 à 3 et 6% des bac +4.

**Les sondés qui disent privilégier les partis comme l'ADR et la Gauche sont ceux qui seraient les plus concernés par une abstention en cas d'absence d'obligation de vote (respectivement 17% et 18%).** Par contre les sondés qui effectuent un vote prioritaire envers le PCS ne sont que 8% dans ce cas (voir graphique).



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILRES (élections législatives de juin 1999, sondages pré et post électoral)

\* Note de lecture : Parmi les personnes déclarant donner le plus de voix à la Gauche, 18% n'iraient pas voter si elles n'y étaient pas contraintes, 77% iraient et 6% ne savent pas.

Lorsqu'on les interroge sur les motifs de leur éventuelle abstention, les personnes concernées fournissent plusieurs explications (10 possibilités en tout, voir tableau 41 en annexe). **La raison principale est un manque d'intérêt pour la politique (pour 44% des personnes concernées). Par ailleurs, 35% n'ont pas confiance dans la politique, 30% reconnaissent qu'aucun parti ne leur a donné satisfaction ces derniers temps, 29% ne comprennent rien à la politique. Il y a aussi 24% des personnes concernées qui pensent que leurs voix ne changeront rien.**

En tenant compte de l'âge des sondés, on se rend compte que les explications ne sont pas identiques. Les plus jeunes citent très largement le fait que la politique ne les intéresse pas (pour 71% des 18-24 ans qui n'iraient pas voter) ou l'incompréhension de la politique (pour 44%). Par contre, le manque de confiance dans la politique ou de satisfaction des divers partis les concerne très peu, sans doute du fait de leur relative inexpérience en matière de politique et d'exercice de leur droit électoral.

Les femmes semblent être dans le même cas. Elles justifient beaucoup plus que les hommes leur éventuelle abstention par l'absence d'intérêt et de compréhension dans la politique.

Les sondés les plus diplômés sont très peu à reconnaître ne pas aller voter en cas de non obligation de vote.

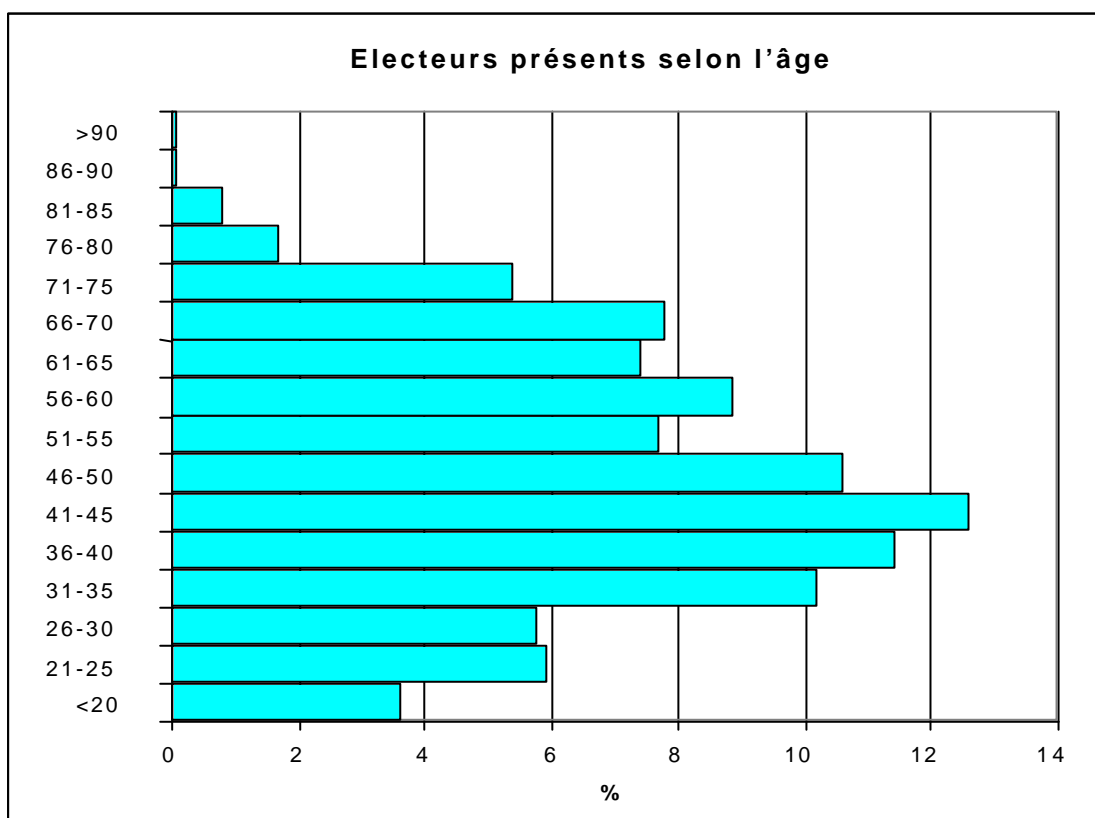
Du point de vue de la préférence partisane, quelques idées se dégagent. Les personnes qui déclarent privilégier l'ADR, mais aussi les *Verts* ou le POSL sont nombreuses à expliquer leur éventuelle abstention par le fait qu'aucun parti ne leur ait donné satisfaction ces derniers temps. Par ailleurs, les partisans des *Verts* qui n'iraient pas voter disent pour la moitié d'entre eux ne pas avoir confiance dans la politique. Les électeurs votant prioritairement pour l'ADR sont plus nombreux que dans l'ensemble à expliquer cette éventuelle abstention par le fait que l'actuelle opposition n'est pas une alternative, ou simplement par une opposition à l'actuelle coalition (même chose pour les *Verts*).

### 1.3.2.3.4 L'abstention d'après le rapport des assesseurs

#### Le comportement électoral selon l'âge des électeurs

Pour étudier l'abstention selon l'âge nous avons saisi les dates de naissances telles qu'elles apparaissent dans les rapports des assesseurs des bureaux de vote mis à notre disposition. Nous avons constitué trois échantillons aléatoires pour les trois populations suivantes :

- Les votants présents 1 000 personnes.
- Les votants par correspondance (1 000 personnes)
- Les absents excusés (1 000 personnes)
- Une quatrième catégorie, les absents non-excusés, étant très peu nombreuse, n'a pas été étudiée.

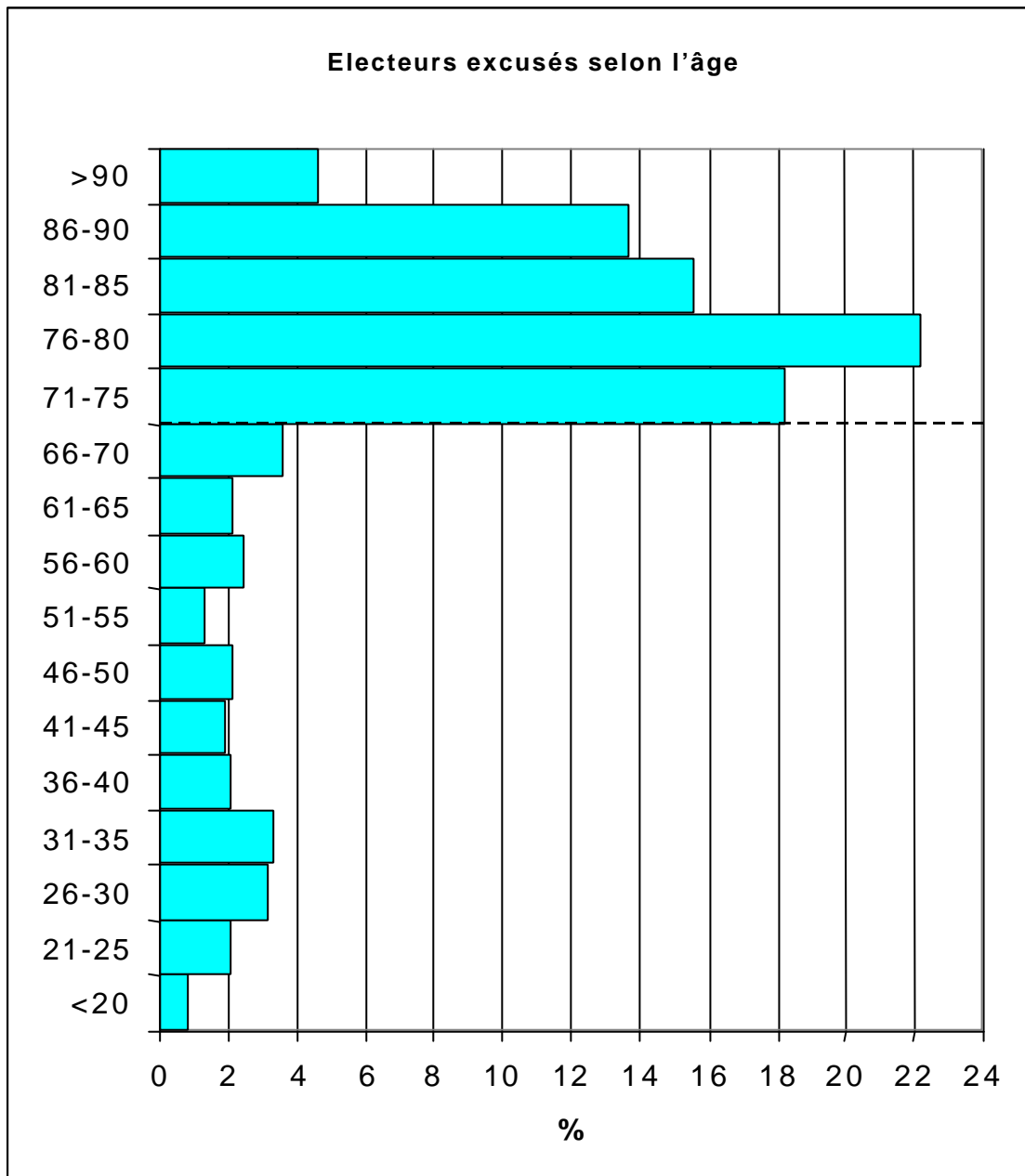


Le premier diagramme montre la répartition par âge des électeurs présents qui s'approche sensiblement de la pyramide des âges telle qu'elle est connue par les publications du STATEC<sup>283</sup>. Une comparaison détaillée montre cependant que les classes d'âge en dessous de 30 ans et au-dessus de 70 ans sont sous-représentées. Ceci trouve son explication dans deux phénomènes différents : les personnes âgées de plus de 70 ans étant excusées d'office, hésitent à se déplacer pour voter, tandis que les plus

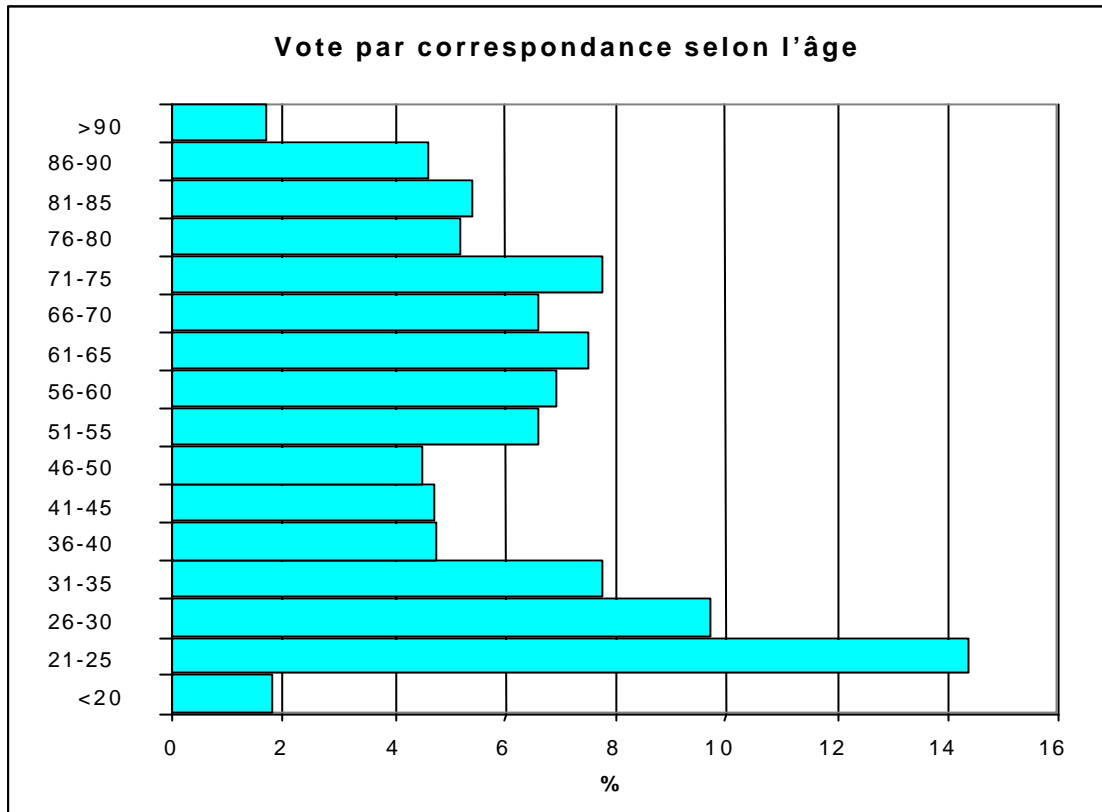
<sup>283</sup> STATEC, *Annuaire Statistique du Luxembourg*, Luxembourg, 1998. Malheureusement les données détaillées les plus récentes sur la population de nationalité luxembourgeoise datent du 1er mars 1991.



jeunes profitent massivement de la possibilité du vote par correspondance qui leur est offerte par la loi. Les deux graphiques suivants en sont l'illustration.







Dans les votes par correspondance, on observe une nette sur-représentation des jeunes et une sous-représentation des 36 à 50 ans. Le bas effectif de la classe <20 s'explique d'un côté par sa longueur réduite [19 ;20 ]<sup>284</sup>, mais aussi par le fait qu'elle compte plutôt des lycéens que des universitaires. Les effectifs élevés des classes 21-25 ans et 26-30 ans s'expliquent sans doute par une mobilité accrue, ces personnes n'ayant pas encore fondé de famille et étant plus disposées à résider à l'étranger (poursuite d'études supérieures, obtention d'un premier emploi à l'étranger).

<sup>284</sup> Du fait de notre façon de calculer l'âge (en tenant compte uniquement de l'année de naissance et non du mois), l'échantillon ne comporte aucun électeur de 18 ans.



## 2 L'étude du panachage

### Introduction

#### Le système électoral

Cette première partie reprend largement les textes qui régissent en la matière les élections au Luxembourg. Pour le recueil complet de la législation, nous renvoyons au document produit par le service Central de Législation, Elections : textes coordonnés et jurisprudence, Luxembourg, 1999.

En premier lieu, les députés sont élus au scrutin de liste, avec répartition des députés aux différentes listes, proportionnellement au nombre des suffrages qu'elles ont recueillis (Titre 1er-. Dispositions organiques (loi du 20 décembre 1988), Art.104).

En second lieu, les 60 députés qui composent la Chambre des Députés, sont élus dans le cadre d'un scrutin proportionnel, répartis en quatre circonscriptions électorales. La première circonscription dénommée «sud» est composée des cantons d'Esch-sur-Alzette et de Capellen. C'est la plus grande circonscription du pays, 23 députés en sont les représentants. La seconde circonscription dénommée «est» est composée des cantons d'Echternarch, Grevenmacher et Remich. C'est la plus petite circonscription du pays, seulement 7 députés sont désignés. La troisième circonscription dénommée «centre» est composée des cantons de Luxembourg (ville) et de Mersch. C'est la seconde plus grande circonscription, 21 députés sont désignés. La quatrième et dernière circonscription est composée des cantons de Clervaux, Diekirch, Redange, Vianden et Wiltz. Cette circonscription désigne 9 députés. (Titre 1er-. Dispositions organiques (loi du 20 décembre 1988), Art.84 et Art.103).

En troisième lieu, chaque électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de députés dans sa circonscription à élire (Titre III.-. Des opérations électorales, Chapitre V-. Du vote (loi du 2 juillet 1981), Art.114). Il peut attribuer deux suffrages à chacun des candidats jusqu'à concurrence du total des suffrages dont il dispose.

En quatrième lieu, le nombre total des suffrages valables des listes est divisé par le nombre des députés à élire plus un. Le nombre électoral est le nombre entier qui est immédiatement supérieur au quotient ainsi obtenu. Chaque liste reçoit à la répartition autant de sièges que le nombre électoral est contenu de fois dans le nombre des suffrages qu'elle a recueillis. Lorsque le nombre des députés élus par cette répartition reste inférieur à celui des députés à élire, on divise le nombre des suffrages de chaque liste par le nombre des sièges qu'elle a déjà obtenus augmenté de un; le siège est attribué à la liste qui obtient le quotient le plus élevé (Titre III.-. Des opérations électorales, Chapitre VII-. Du recensement et de l'attribution des sièges, Art. 136 & 137).

En cinquième lieu, les sièges sont attribués, dans chaque liste, aux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages (Titre III.-. Des opérations électorales, Chapitre VII-. Du recensement et de l'attribution des sièges, Art. 138).

#### Les modalités du vote et leurs répercussions

Il a été abordé ci-dessus le système électoral luxembourgeois reposant sur un système proportionnel. La principale particularité de ce système proportionnel demeure le panachage des votes. Ce qui permet la multiplicité des modalités du vote au Luxembourg<sup>284</sup> :

- Le vote de la liste en entier accorde un suffrage à tous les membres d'une seule liste. Sans aucun doute, ce vote exprime l'attachement de l'électeur envers son parti et les consignes qui ont été données. C'est le mode de vote que les partis préfèrent, d'où les consignes qu'ils multiplient avant chaque scrutin. Il peut exprimer aussi le malaise d'une partie de l'électorat qui ne possédant pas d'informations suffisantes sur les candidats, choisit délibérément de voter en faveur de la liste entière par «atavisme politique».
- Le panachage intra-liste ou vote individualisé sur une même liste est la possibilité offerte à l'électeur d'exprimer son vote sur un nombre restreint de candidats appartenant à la même liste, en donnant à chacun entre 0 et 2 suffrages. S'il le souhaite, il peut attribuer deux votes sur le même candidat exprimant ainsi sa reconnaissance, son adhésion et parfois son plébiscite envers un candidat. Un électeur partisan pourra aussi arbitrer le leadership au sein du parti par ce vote. Notamment en attribuant un nombre de voix supplémentaires à un candidat autre que la tête de liste.
- Le panachage inter-liste ou vote panaché proprement dit est la possibilité offerte à l'électeur de répartir ses suffrages sur deux ou plusieurs listes. Le nombre de suffrages distribués ne doit pas être supérieur au nombre total des sièges assignés à sa circonscription électorale. Comme nous le verrons par la suite, cette pluralité du vote panaché n'a pas les mêmes répercussions sur la nature et l'origine des votes selon les partis politiques luxembourgeois. Le vote panaché est l'expression de la souveraineté de l'électeur qui se joue ainsi des consignes partisans<sup>285</sup>.

Nous allons employer couramment le terme de panachage pour désigner indistinctement les deux derniers comportements. S'il y a lieu, nous spécifierons s'il s'agit d'un vote inter- ou d'un vote intra-liste<sup>286</sup>. Ce choix trouve une double légitimation :

- D'abord il suit la pratique courante pour laquelle «panacher» implique les deux possibilités – on n'entendra jamais personne dire «j'ai fait un vote individualisé» elle dira plutôt «j'ai panaché» en précisant «j'ai panaché sur une seule liste». Ceci n'est pas une raison suffisante, car la science n'a pas à se plier aux habitudes du langage courant. Elle a même souvent tout intérêt à créer sa propre terminologie

---

<sup>284</sup> Afin d'apprécier la genèse et le processus de sa légitimation au sein du système politique luxembourgeois de ce mode électoral, nous renvoyons à l'article de FEHLEN, F. «Le panachage ou le fonctionnement du champ politique luxembourgeois». *Forum*, n°147, pp14-22, novembre 1993.

<sup>285</sup> «...la particularité luxembourgeoise, par le refus de pré classement confère à l'électeur le pouvoir de dire non seulement combien il y aura d'élus sur telle liste mais aussi et surtout qui sera élu et dans quel ordre se retrouveront les candidats...» In, CRISP, *Grand-Duché de Luxembourg : systèmes et comportements électoraux*, étude réalisée pour la chambre des députés du Grand-Duché du Luxembourg, Bruxelles & Luxembourg, imprimerie centrale, chapitre I, p13-25, 1987.

<sup>286</sup> En cela nous nous éloignons des conventions utilisées par le CRISP dans ces rapports et par d'autres auteurs (p.ex. FAYOT, B., «Garçon, une panachée, une !» *D'Letzeburger Land*, n°8, p9, 25. Februar 1994).



pour apporter la précision nécessaire et dans cette perspective nous allons distinguer entre panachage inter- et panachage intra-liste.

- Le deuxième argument déterminant pour utiliser le terme générique de panachage pour ces deux comportements distincts est qu'ils ont le même effet sur le champ politique.

### **Comment appréhender le panachage ?**

L'étude du panachage est rendue difficile, sinon impossible, par la façon dont sont publiés les résultats des élections législatives. Dans la logique d'un système très individualiste qui au fond ne connaît pas de partis mais seulement des listes de candidats une croix apposée au-dessus d'une liste n'apporte pas un nombre de suffrages égal au nombre de sièges à pourvoir à la liste, comme d'aucuns le croient, mais une voix par candidat sur la liste. Dans cet ordre d'idée, il est logique de publier le nombre de voix obtenu par chaque candidat qui est la somme de ses voix personnelles panachées et une voix supplémentaire pour chaque vote de liste. Cette somme est communément appelée les suffrages obtenus.

Suffrages obtenus = suffrages personnels + suffrages de liste

Le total des voix obtenues par une liste est la somme des suffrages obtenus par tous les candidats : c'est ce total des voix et les suffrages obtenus par candidats qui sont communément publiés<sup>287</sup>. Si l'on dispose aussi du total des suffrages de liste pour tous les candidats d'une liste on peut calculer le taux de panachage et reconstituer les suffrages personnels de tous les candidats. Malheureusement ceci n'est pas le cas pour les élections antérieures à 1974<sup>288</sup> et nous allons nous limiter dans l'étude du panachage aux données telles qu'elles ont été réunies par le CRISP depuis 1974.

Dans l'étude du panachage nous allons distinguer deux volets selon les sources documentaires qui sont à notre disposition :

D'abord les résultats électoraux publiés qui donnent une vue agrégée du panachage (2.2),

puis l'analyse au niveau même du bulletin de vote qui nous fera partager le secret de l'électeur-panacheur (2.3 et 2.4).

## **2.1 Le panachage d'après les résultats**

Une étude détaillée, parti par parti, circonscription par circonscription, des votes personnels obtenus par les différents candidats va nous permettre de comprendre la logique du panachage.

Quelles sont les stratégies utilisées pour obtenir des votes panachés ?

---

<sup>287</sup> La computation des suffrages se faisant de manière différente pour les élections européennes, le total des suffrages de liste y est toujours publié.

<sup>288</sup> Ces indications se trouvant dans les rapports des bureaux de vote qui sont en principe archivés, une future étude historique pourra faire toute la lumière sur l'évolution du panachage.

Comment se construit une liste susceptible de recueillir de tels votes ?

Il sera évoqué qu'un des éléments déterminants de la notoriété est certainement l'ancienneté dans le jeu politique. Voilà pourquoi nous allons aussi analyser l'âge des candidats comme indicateur de cette ancienneté.

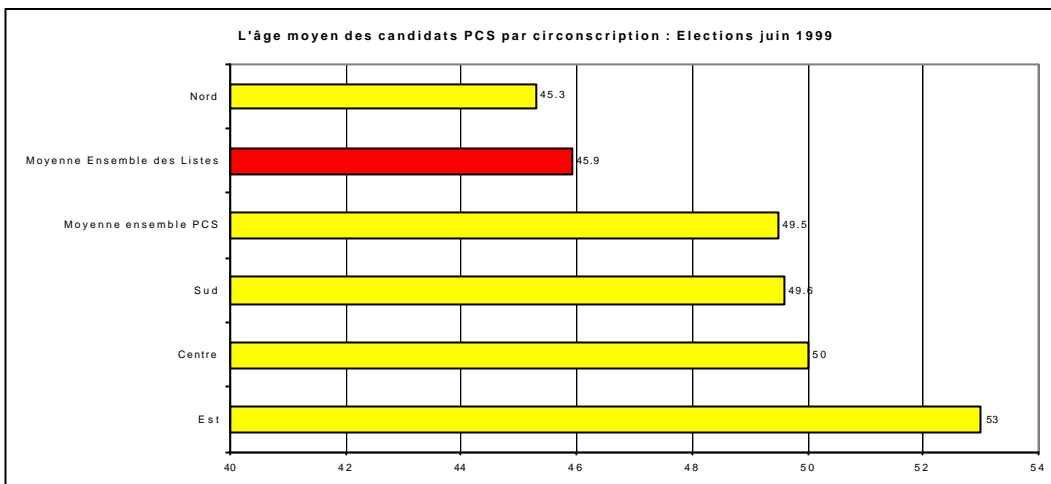
De plus, une petite vingtaine de graphiques que nous allons rencontrer au fil de ce chapitre montre l'évolution du taux de votes panachés pour les différents partis selon les circonscriptions. Evolution qui n'est pas si élémentaire, comme le voudrait un préjugé communément répandu selon lequel l'importance du panachage ne ferait qu'augmenter.

## 2.1.1 L'étude du panachage d'après les résultats

### 2.1.1.1 Le Parti Chrétien Social : Le parti des notables en mutation

Le PCS et le vote panaché en 1999				
Résultat par circonscription				
Circonscriptions	Nord	Est	Sud	Centre
Suffrages exprimés en faveur du PCS	80 682	48 767	462 365	278 570
Suffrages panachés en faveur du PCS	45 933	24 008	192 414	126 824
Suffrages panachés en %	56,9	49,2	41,6	45,5
Résultat national				
Suffrages panachés totaux			1 208 320	
Suffrages accordés au PCS parmi les suffrages panachés totaux en %			32,2	
Suffrages exprimés pour le PCS			870 384	
Suffrages panachés pour le PCS			389 179	
% des suffrages panachés parmi les suffrages accordés au PCS			45,5	

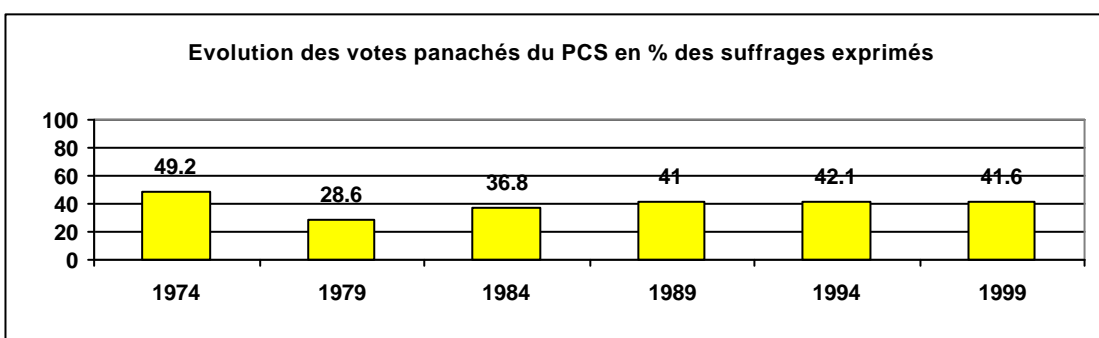
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

- Le PCS est le premier parti en ce qui concerne la proportion des votes panachés sur une échelle nationale et ceci tout parti confondu : 32,2% du total des suffrages panachés.
- Les votes panachés du PCS sont partout supérieurs à sa moyenne nationale (44,7%) sauf dans la circonscription Sud (41,6%).
- Le PCS réalise son meilleur score en terme de suffrages panachés dans la circonscription Nord (56,9%).
- Le PCS détient la moyenne d'âge la plus élevée par rapport à la moyenne de l'ensemble des listes (49,5 ans).

#### 2.1.1.1.1 Le PCS et le Sud



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

En premier lieu, bien que les votes panachés soient en constante augmentation depuis 1979, le PCS ne parvient pas à retrouver son score de 49,2% qu'il avait obtenu en 1974. Rappelons que cette élection avait été historique, dans la mesure où le PCS s'était retiré du gouvernement pour la première fois depuis la fin du second conflit mondial.

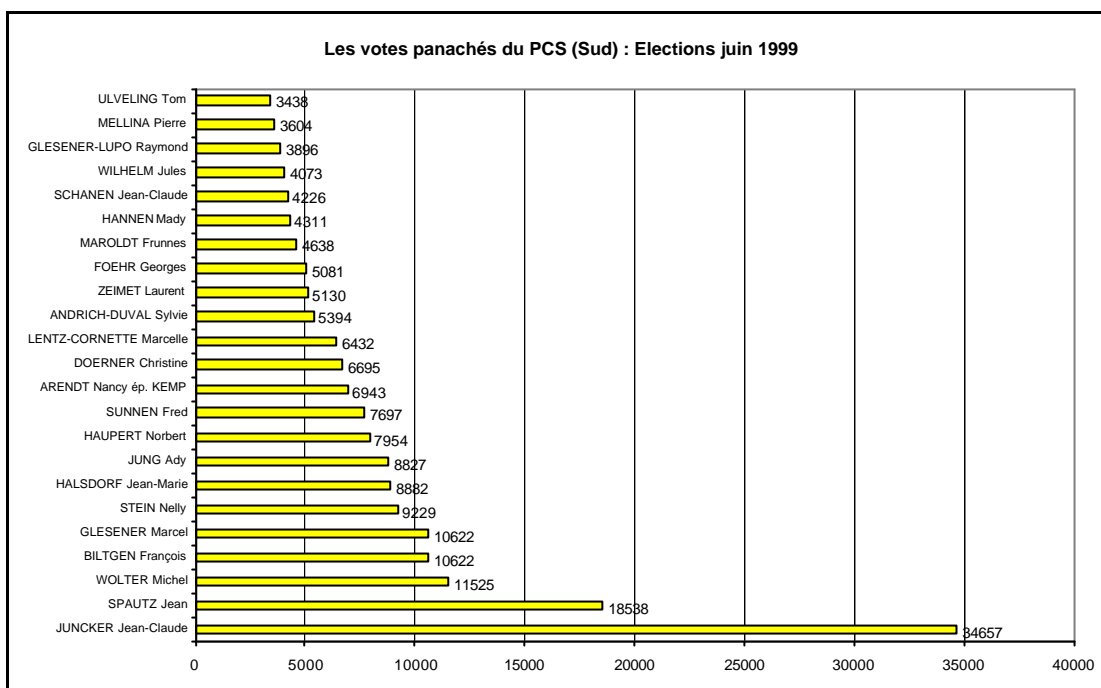


Lors d'une consultation électorale, l'attachement aux valeurs d'un parti et à sa gestion gouvernementale s'exprime avant tout à travers les votes de liste. Dans un scrutin très défavorable à un parti politique (comme il le fut en 1974 pour le PCS), il s'avère que les votes de liste seront en forte baisse. De façon subséquente, les votes panachés se maintiendront ou progresseront du fait que l'électorat distinguera les capacités personnelles de chaque candidat du reste du parti et de sa politique. A partir du moment, où un parti dispose de fortes notabilités, il maintiendra en partie ses positions électorales. Le vote panaché est un gage de la stabilité du système électoral. Plus particulièrement, il permet aux partis institutionnels tels le PCS de conserver une position privilégiée dans ledit système.

En second lieu, la circonscription Sud accorde le plus grand nombre de députés (23). Elle demeure donc un enjeu primordial dans la conquête et la maîtrise du pouvoir au Luxembourg. Cette situation est d'autant plus renforcée que le Sud est le fief électoral du POSL. Son principal concurrent, le Parti Chrétien Social ne cessera donc de présenter des candidats qui puissent par leur stature politique ou leur assise sociale, contester la prédominance de la culture ouvriériste.

La candidature du Premier Ministre Jean-Claude JUNCKER est révélatrice de la chose. Pour compenser la faible proportion de vote de liste en faveur du PCS, le PCS aura tout intérêt le Premier Ministre comme tête de liste. Car il attirera ce qu'il faut appeler un vote «légitimiste ». Ce vote de légitimité pourra dans une certaine mesure perturber l'attachement à la culture politique particulière du Sud (l'ouvriérisme) qui fait défaut au PCS.

Ce vote «légitimiste » est d'autant plus fort auprès des couches «populaires » qu'il est redevable du faible intérêt ou de l'absence de culture que ces catégories sociales développent vis à vis de la vie politique. Dès lors, l'électorat «populaire » reportera plus facilement son vote en faveur de ceux qui incarnent déjà l'institution (dans le cas luxembourgeois, le Premier Ministre) à travers les votes panachés. C'est ainsi qu'il faut comprendre la distance qui sépare Jean-Claude JUNCKER avec son immédiat second de liste Jean SPAUTZ, pourtant issu lui du monde ouvrier et ancien président de la LCGB (46,7% de voix supplémentaires).



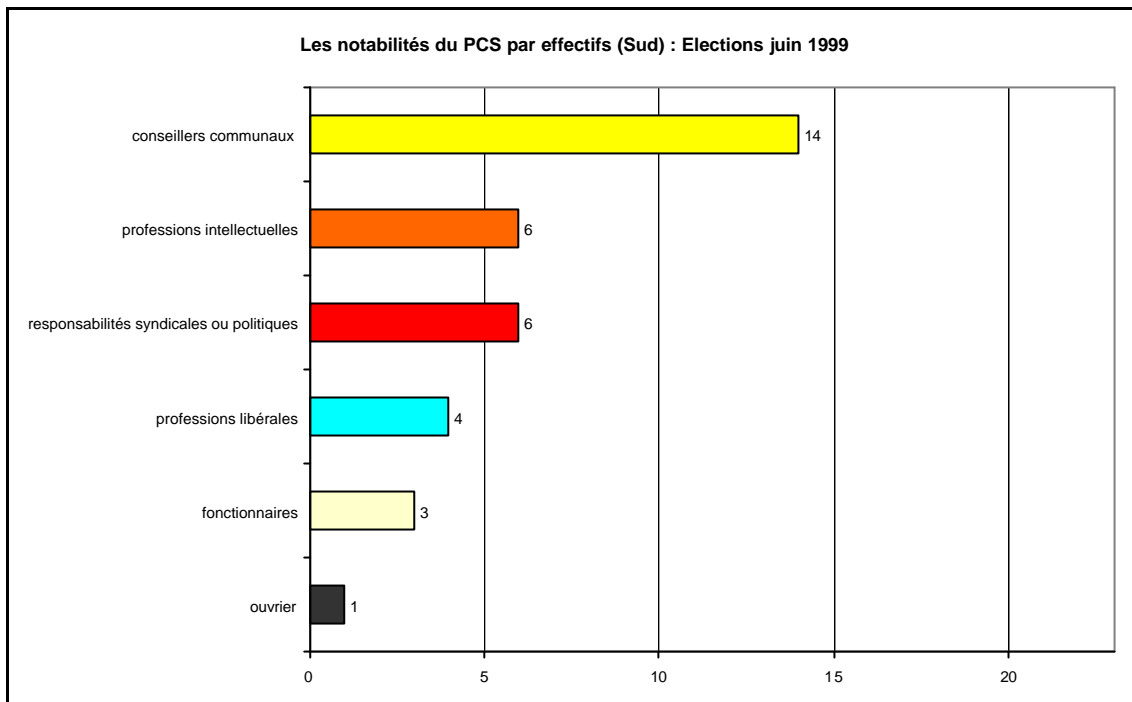
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Sud [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_s\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_s_total.htm)

En troisième lieu, au risque de nous répéter, le PCS est avant tout le parti des notables. Rappelons que la politologie attribue au notable « moderne » la capacité par sa fonction d'élu ou par son activité professionnelle dans l'appareil étatique d'acquérir une autorité et une reconnaissance sociale.

Si par la suite, nous allons voir que les notables du POSL sont issus des bastions que constituent les municipalités (où les dynasties familiales sont relativement importantes), notons que le PCS afin de contourner l'obstacle du vote de liste qui lui est plutôt défavorable dans une circonscription imprégnée de l'identité ouvriériste, choisit délibérément de présenter un nombre de candidats appartenant surtout au réseau politique et administratif.

Chose remarquable, le PCS a investi 14 anciens ou actuels conseillers communaux. Notons que ce nombre est identique à celui de la liste présentée par le POSL (qui dispose du plus important réseau d'édiles municipaux dans la circonscription Sud). Attirons l'attention également sur le fait que le PCS a investi un nombre supérieur de candidats exerçant des responsabilités politiques ou syndicales par rapport à la composition de la liste du POSL (6 contre 4).





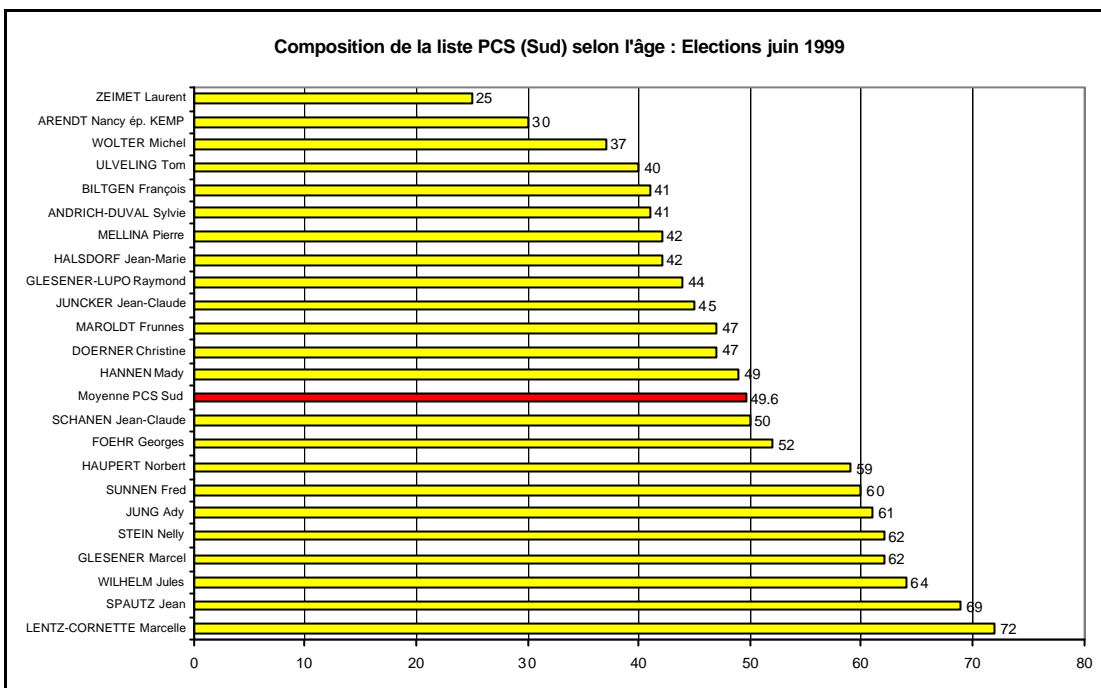
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Sur un plan sociologique, le PCS mobilise avant tout, des professions intellectuelles (professeurs, journalistes, etc.). Ce niveau élevé que l'on retrouve également chez *les Verts* témoigne de la volonté d'implantation dans le domaine de l'éducation.

En effet, ce secteur permet d'accroître la visibilité sociale cette fois-ci non pas des candidats mais du parti. D'une certaine manière, investir le secteur éducatif et de l'information c'est à nouveau réaffirmer le STAATSTRAGEND en usant des nouvelles formes de sociabilité que sont l'école et les réseaux d'information et de communication.

Effectivement, (nous retrouverons ceci dans la circonscription Nord où le PCS a investi des candidats issus du secteur social), les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'information peuvent être considérés comme les nouvelles expressions des rapports de proximité qui existaient autrefois. Car chacun d'entre eux reconstruit ou propose un lien d'intimité et de solidarité qui pouvait exister (ou que l'on suppose comme tel) dans les communautés agricoles ou les cités ouvrières.

Les modes de socialisation susmentionnés, produiront eux aussi des médiateurs (professeurs, informaticiens, journalistes audiovisuels et de presse). Car les technologies de l'information et de l'éducation relativement complexes seront transmises à ceux qui en sont écartés par l'intermédiaire de «l'autre». L'«autre» détenant un savoir ou une expertise (notamment dans les médias ou la culture) devient alors le médiateur. Il est désormais investi d'une autorité et d'une légitimité sociale importante. Cette légitimité sociale peut «se monnayer» en terme électoral.

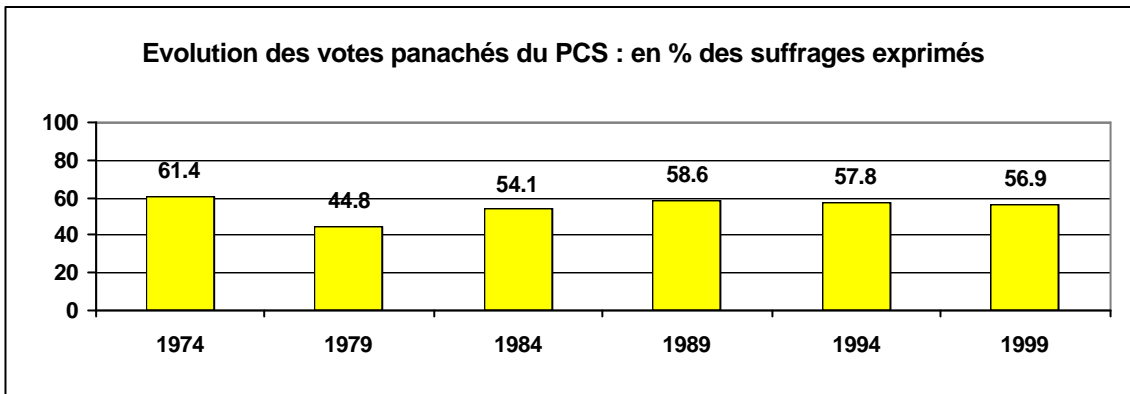


Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Les partis politiques institutionnels tenteront (*a fortiori* le PCS) donc de récupérer ces médiateurs afin de maintenir leur hégémonie ou de conquérir des électeurs qui résident dans des zones en restructuration économique ou en attente sociale forte comme dans la circonscription Sud. Car les nouveaux médiateurs attireront d'autant plus de votes panachés qu'ils symboliseront ou seront investis de la symbolique de la *sortie de crise*, de nouveaux métiers, etc. Ils seront également emblématiques des modifications sociales de la circonscription Sud (notamment le canton de Capellen). En effet, les rurbains peuvent politiquement s'identifier beaucoup plus à des candidats « médiateurs » issus du secteur éducatif ou informatif que des candidats issus de la culture ouvrière traditionnelle du Sud.

#### 2.1.1.1.2 Le PCS et le Nord

Historiquement la circonscription du Nord demeurait un fief électoral du Parti Chrétien Social. Les rapports politiques demeuraient empreints des relations sociales qui se déroulaient sur le territoire communal ou à l'occasion au chef lieu cantonal. Cette vie sociale était rythmée non seulement par la vie paroissiale et les fêtes qui lui étaient associées mais aussi par les manifestations publiques fortement liées aux activités agricoles comme le marché. Dans ces espaces sociaux bien délimités, pour la majorité de l'électorat, la compréhension du politique (du moins sa forme la plus restreinte : l'acte électoral) s'effectuait toujours par l'intermédiaire des notables d'où un fort vote panaché.



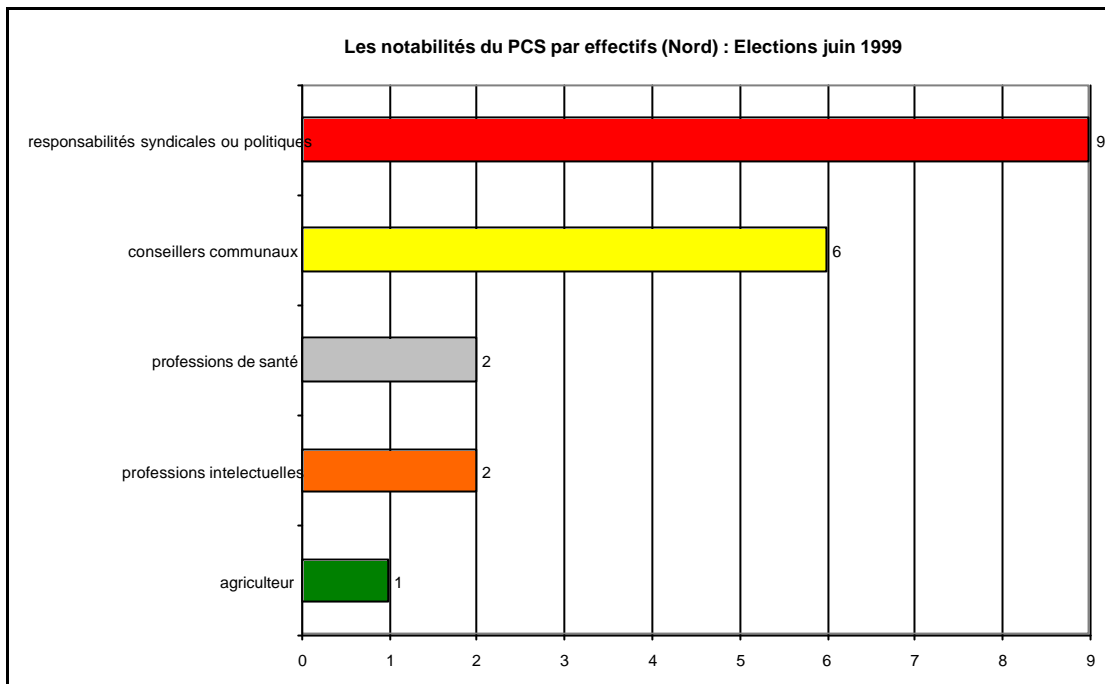
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

Le Parti Chrétien Social, expression partielle de la culture politique du Nord, s'est longtemps appuyé sur ces notables pour asseoir sa légitimité électorale. Car ceux-ci étaient à la jonction de la vie locale décrite ci-dessous et de par leurs professions (libérales, juges de paix) au fait des réalités nationales, ce qui renforçait leur autorité auprès des électeurs de la circonscription Nord.

Cependant, à mesure que le processus de laïcisation et le déclin de l'activité liée à l'agriculture et à la sylviculture s'accéléraient, ce réseau de notabilités devenait dépassé. On a assisté alors au passage des « amateurs éclairés » de la politique qu'étaient les notables de bourg à la professionnalisation du politique. Elle visait à répondre d'une part aux modifications économiques et sociales rapides et d'autre part à la technicité sans cesse croissante des mesures *politico-administratives*.

Face à cet état des choses, le PCS marqué par le recul historique de 1974 a tenté de remplacer son personnel politique issu du réseau des notables traditionnels. Pour ce faire, il a quasiment abandonné la représentation du monde rural (puisque aux élections de 1999 on dénombre un seul exploitant agricole qui d'ailleurs exerce surtout des responsabilités dans le syndicalisme agricole) au bénéfice conjugué des permanents politiques et syndicaux et du secteur « santé et social ».

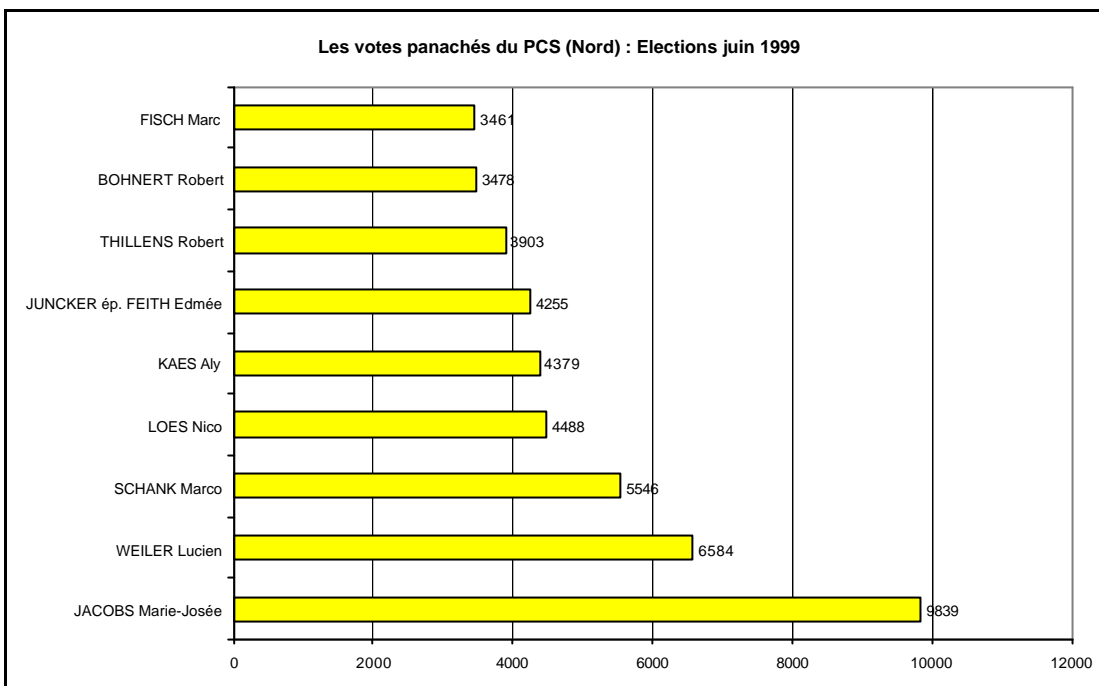
De plus, pour répondre aux exigences de la professionnalisation du politique, le PCS de façon similaire au DP s'appuie avant tout sur le réseau d'édiles municipaux (il faut en dénombrer 6 sur 9 candidats).



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Mais au-delà de la mobilisation du réseau municipal qui peut s'apparenter dans une certaine mesure aux liens traditionnels qui préexistaient puisqu'ils sont l'émanation des rapports de proximité entre l'élu local et les électeurs, on est surtout frappé par la proportion des candidats qui exercent une responsabilité partisane ou syndicale (9 sur 9).

Cette situation à coup sûr illustre la professionnalisation de la machine électorale qu'est devenue le PCS. Toutefois, les candidats étant fortement dépendants de la structure partisane, ils ne permettent pas d'accroître fortement les votes panachés. Leur professionnalisation fragilise d'autant plus la progression du vote panaché en faveur du PCS qu'ils sont confrontés dans la circonscription Nord à des candidats atypiques tels ceux de l'ADR ou à des candidats qui expriment les nouvelles formes de la «vie en ruralité» tels ceux des *Verts*.



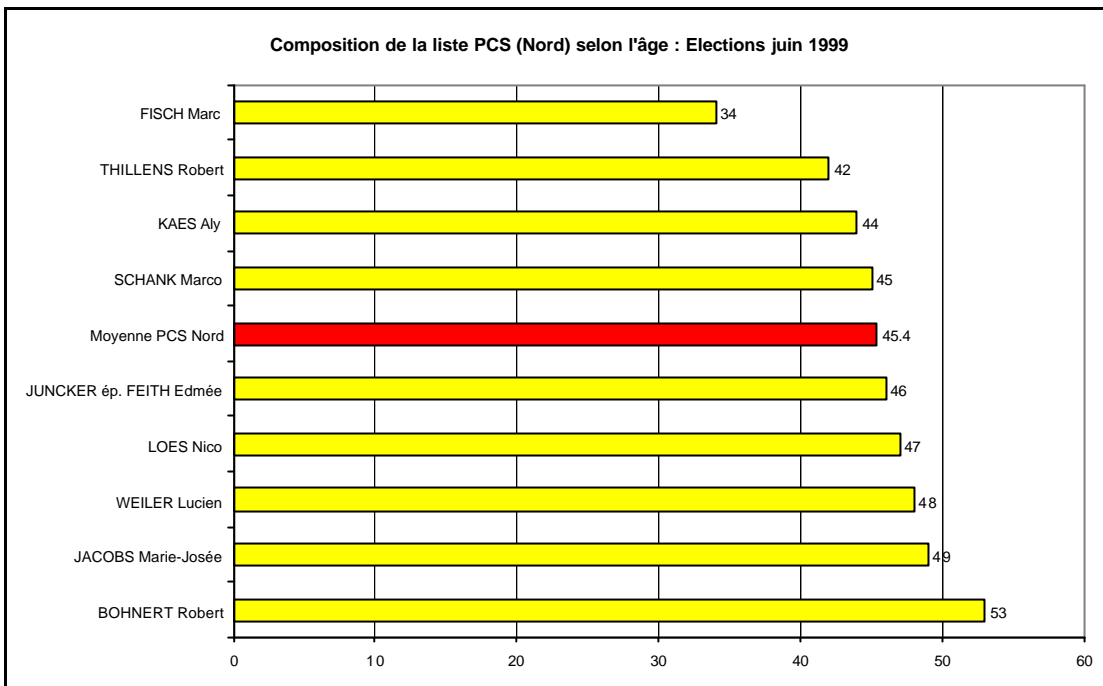
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. Circonscription Nord [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_n\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_n_total.htm)

Il nous semble que le PCS tente de conjuguer également le souci de maintenir son rôle dans les aspects de la vie intime. Auparavant, l'Eglise et ses clercs, pouvaient servir de lien entre que les questions intimes et les revendications sociales. L'effacement de l'Eglise, en tant qu'acteur social déterminant, ne permet plus au PCS de s'appuyer sur ce réseau. Pourtant les événements de la vie intime continuent toujours de déterminer l'opinion politique. C'est pourquoi en investissant d'autres aspects de la vie intime comme la santé, le PCS d'une certaine mesure permet la (ré)instauration d'un lien de proximité tel qu'il pouvait demeurer dans les anciennes formes de solidarité régies par l'Eglise.

Rappelons que le vote panaché est avant tout l'expression de la connaissance intime de son électorat par le candidat et réciproquement. En présentant deux candidats issus du secteur «santé et social» dont Marie-Josée JACOBS, le vote panaché est clairement sollicité dans un espace social où le vieillissement de la population est sans doute l'un des facteurs qui conditionne la vie sociale du Nord.

Enfin, remarquons que la tête de liste Marie-Josée JACOBS (confère le graphique de la source du vote panaché ci-dessus) ministre sortant en charge de la Famille, ayant exercé des responsabilités syndicales à LCGB pendant 14 ans et infirmière de son état est l'illustration des nouvelles formes de la notabilité du PCS dans le Nord s'appuyant à la fois sur la professionnalisation et la volonté de créer des nouveaux rapports de proximité. Cette proximité s'exprime aussi par la maîtrise du dialecte<sup>289</sup>.

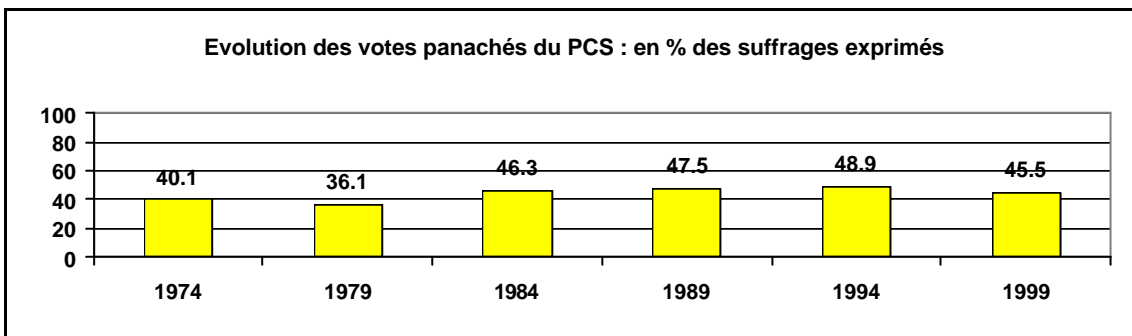
<sup>289</sup> La pratique du dialecte chez Mme Marie-Josée JACOBS a été tournée en dérision par l'hebdomadaire satirique DEN NEIE FEIERKROP. Celui-ci lui reproche les consonances «tibétaines» de son parler.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

#### 2.1.1.1.3 Le PCS et le Centre

En premier lieu, on assiste à un tassement du vote panaché dans la circonscription Centre, passant de 48,9% 1994 à 45,5% en 1999 malgré la présence de 10 anciens ou actuels conseillers municipaux sur 21 candidats.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

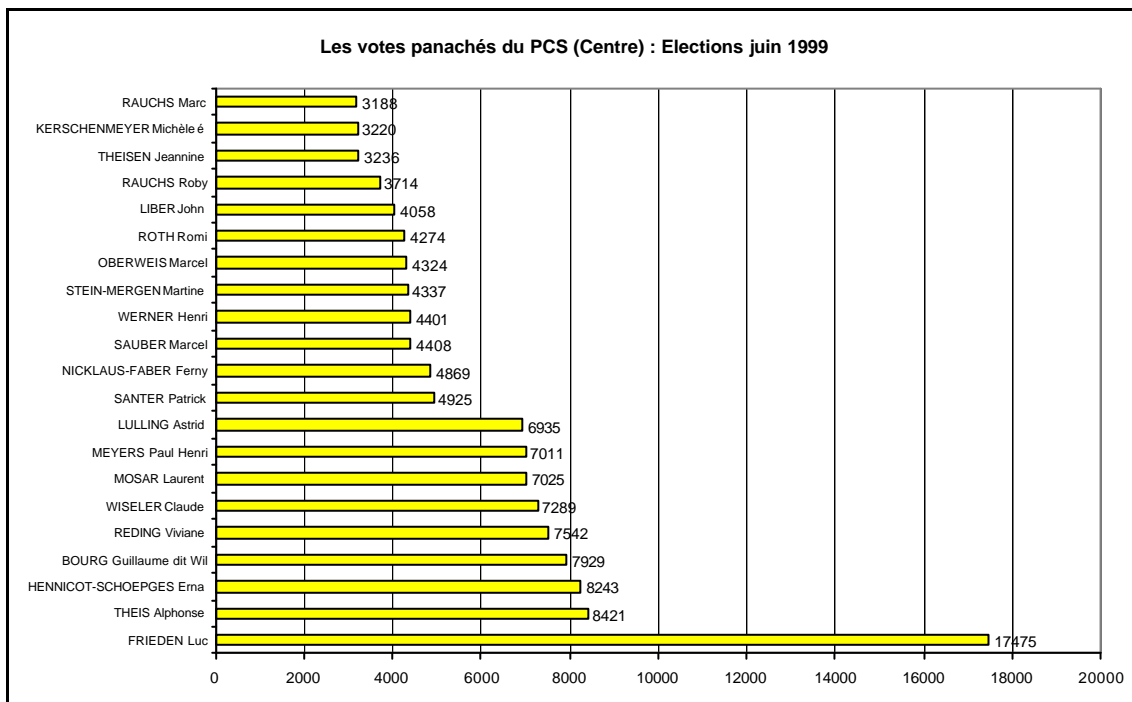
Ce tassement peut s'expliquer par l'absence pour la première fois de la candidature de J.SANTER. En effet de 1984 à 1994, la candidature du Premier ministre a été continue ce qui a sans aucun doute accru le vote panaché en faveur de la liste PCS. Nous avons déjà remarqué ce phénomène au sujet de la candidature de J.C.JUNCKER dans le Sud. C'est ce que l'on nomme le vote «légitimiste ».

Toutefois, notons que ce vote panaché en 1999 reste supérieur à ce qu'il avait été en 1974. Il faut ici faire remarquer que le PCS a mieux résisté à la poussée du vote démocrate qu'en 1974. Le contexte politique est sensiblement différent.

D'une part, le PCS n'apparaît plus comme un parti de gouvernement usé par une trop longue gestion des affaires publiques comme il l'était en 1974 sous la direction de Pierre WERNER.

D'autre part, c'est l'autre partenaire de la coalition sortante qui a été sanctionné (en l'occurrence le POSL). Reproduisant ici, la loi d'airain du système politique luxembourgeois. Le *senior party* limite beaucoup plus les effets d'une sanction éventuelle que son partenaire, le *junior party*.

En second lieu, sur la structuration du vote panaché, remarquons toute l'importance de la tête de liste dans le nombre des votes panachés recueillis. Luc FRIEDEN (devenu ministre de la justice depuis le 30 janvier 1998) reçoit 51,8% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier Alphonse THEIS. Dans une circonscription dominée historiquement par le parti démocrate, la personnalisation de la campagne impose la mobilisation du parti autour de sa tête de liste. Car on ne peut comprendre qu'un jeune ministre réussisse aussi bien pour une première candidature de tête de liste que par le conflit médiatique qui l'oppose aux deux autres têtes de liste immédiates, candidats aux postes de Premier Ministre (Robert GOEBBELS et Lydie POLFER, respectivement pour le POSL et le DP).

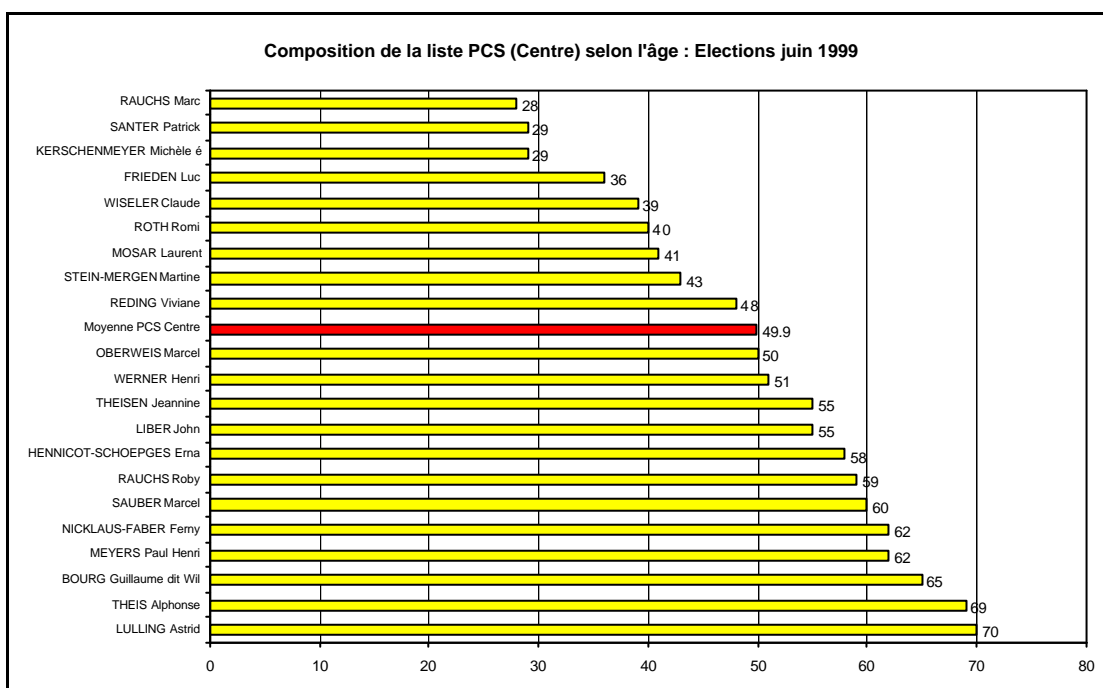


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Centre [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_c\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_c_total.htm)

Attirons l'attention sur le groupe des députés élus directement ou indirectement (suite à la démission des candidats devenus ministres ou commissaire européen) qui se distinguent très nettement de leurs immédiats colistiers (se rapporter au phénomène de seuil au graphique ci-dessus). Les candidats allant de Alphonse THEIS à Astrid LULLING, qui composent ce groupe de 8 candidats, ne sont séparés que par 11,7% de voix supplémentaires entre le premier et le dernier de ce groupe.

Mis à part Claude WISELER et Laurent MOSAR (39 ans et 41 ans qui font figure de benjamins), on notera que ces candidats appartiennent tous à la même génération PCS arrivée aux commandes du parti sous l'ère WERNER/SANTER.

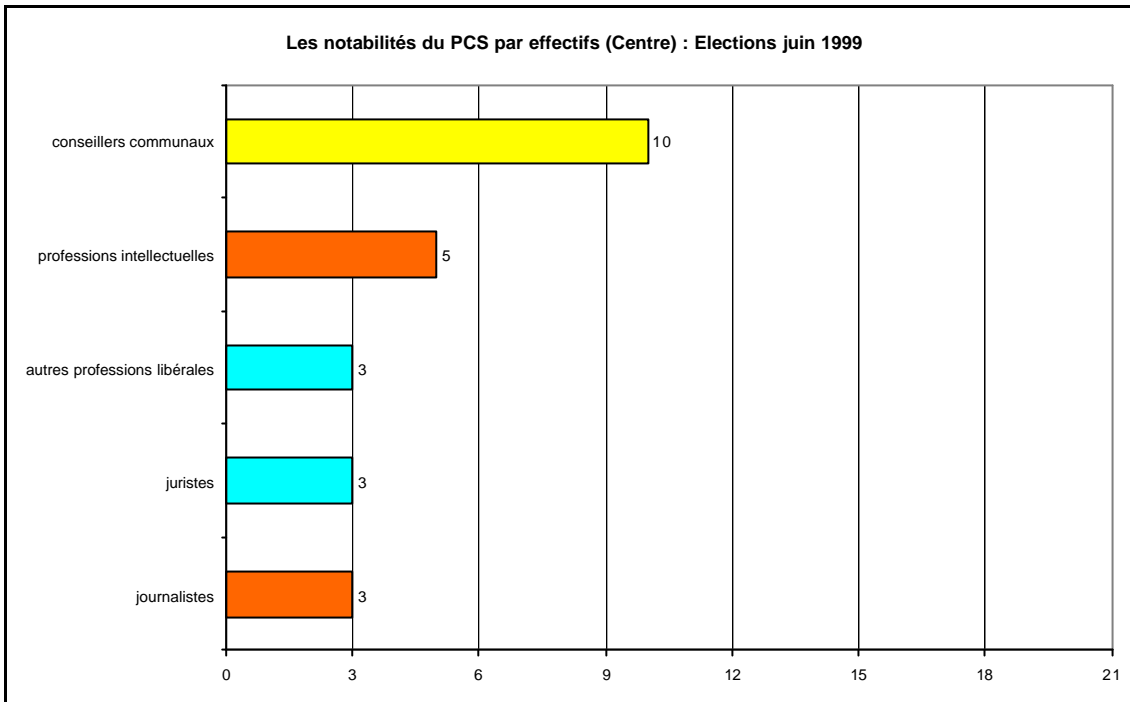
Rappelons qu'à la suite des élections de 1974, le PCS s'est engagé dans une mutation idéologique et organisationnelle qui passait notamment, par le parachutage de nouveaux candidats sans grande expérience politique lors des élections de 1979. C'est ainsi qu'il faut comprendre qu'en dépit d'une victoire incontestable du PCS lors de ce scrutin, le taux des votes panachés soit le plus bas depuis 1979. Si ces candidats ont acquis une légitimité sociale beaucoup plus importante dès les élections de 1984 du fait qu'ils exercent ou ont exercé des responsabilités politiques ou syndicales (7 sur 8) constituant une source indéniable de notabilité, il n'en demeure pas moins qu'ils n'incarnent plus aujourd'hui une dynamique suffisamment forte pour accroître le vote panaché. On notera particulièrement la contre-performance de Astrid LULLING (disposant d'une notoriété importante en raison de son transfuge du POSL au PCS) qui est la plus âgée des candidats de la liste PCS.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Au regard de la structuration professionnelle, on ne s'étonnera pas à l'instar des listes présentées par le DP et le POSL de la forte proportion de professions libérales (3 juristes + deux médecins + 1 assureur) ainsi que la forte représentation des professions intellectuelles (5 membres du corps enseignant + trois journalistes dont deux de RTL). Phénomène que l'on avait déjà remarqué dans la circonscription Sud. La circonscription de la « cité capitale » implique aussi l'investiture de candidats ayant un fort capital social et culturel dans la mesure où ils prétendent incarner l'élite politique et administrative du pays par rapport aux élus des autres circonscriptions.



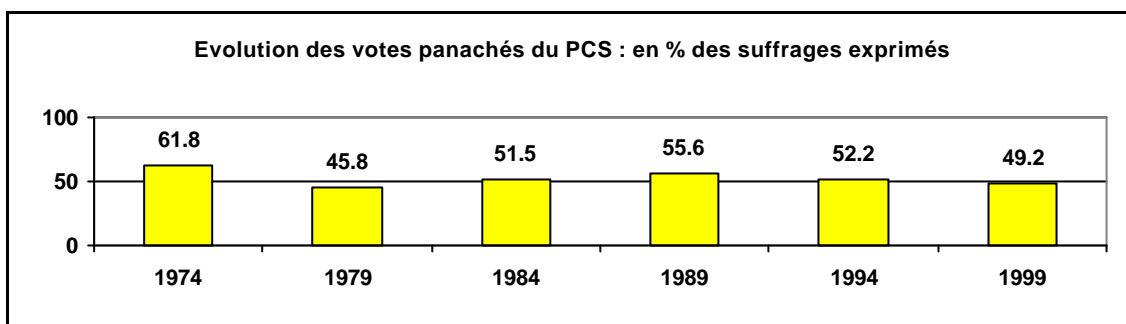


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Chose à souligner, désormais les nouvelles formes de notabilité passent également par la médiatisation de la proximité à travers la télévision. En effet, la télévision joue aussi au Luxembourg de plus en plus un rôle dans la vie politique. La télévision (dans une moindre mesure la radio) est souvent le seul moyen d'accès pour toute une frange de la population à une information (standardisée) de la vie politique.

Cette population dépourvue des autres biens culturels, en raison de ses modes de socialisation et de ses niveaux de vie qui l'excluent en partie, reportera ses choix politiques sur des personnalités présentes le plus souvent sur le petit écran. Les personnalités politiques à la télévision (provenant aussi d'autres milieux) donnent l'impression d'une intimité quotidienne avec le téléspectateur. Elle peut s'apparenter aux rapports de proximité qui pouvaient exister autrefois entre l' élu local (que l'on côtoyait au café ou au club sportif) et l'électeur. Par conséquent, on ne s'étonnera pas de la présence de deux journalistes de RTL sur la liste du PCS qui, peut-être, anticipent ce que seront les futurs sources d'une notabilité au Luxembourg.

## 2.1.1.1.4 Le PCS et l'Est

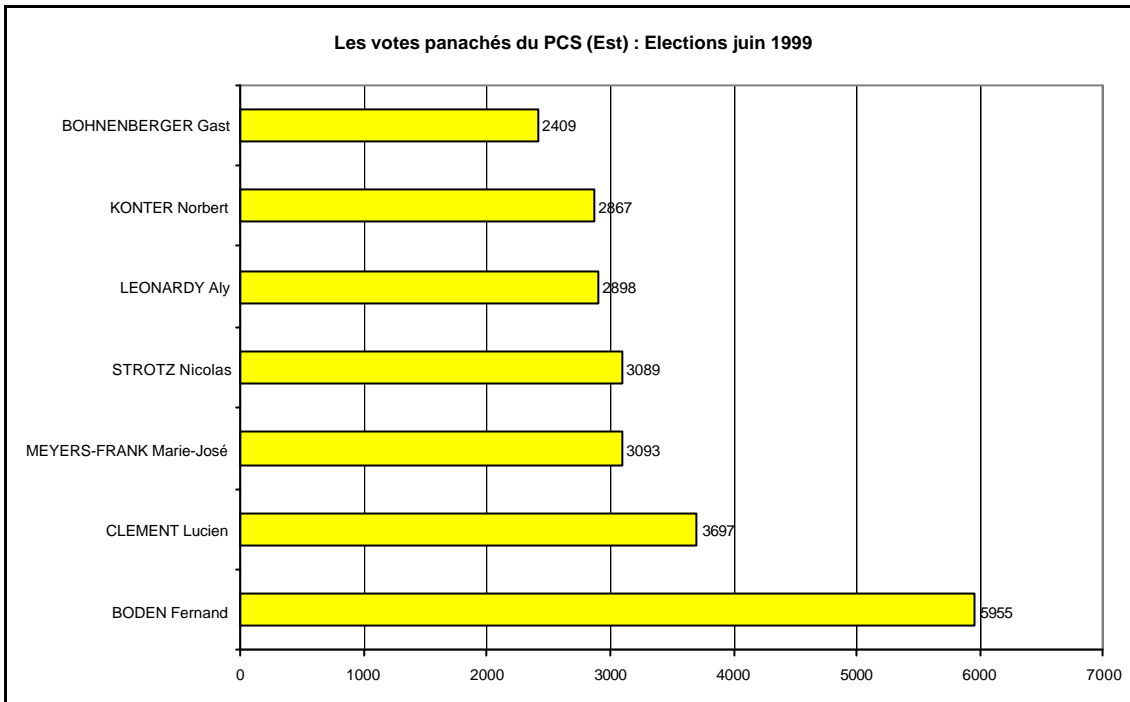


Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

On constate de nouveau un fléchissement du vote panaché dans la circonscription Est (52,2% en 1994, 49,2% en 1999). Ce fléchissement est sans doute la conjonction de trois facteurs :

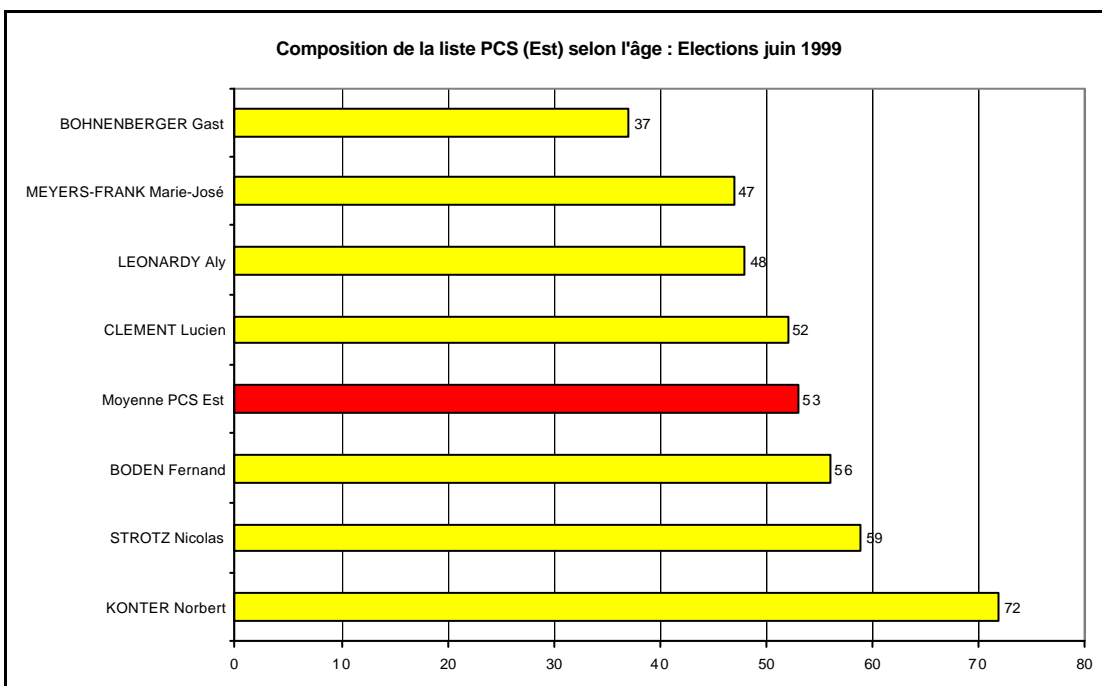
*Primo*, les sources de la notabilité du PCS sont surtout issues du réseau municipal dont dispose le parti. En effet, remarquons que 4 candidats sur 7 sont membres d'un conseil municipal. Plus que cette responsabilité dans la vie politique locale (la mairie et les rapports de proximité et de régulation sociale qui en découlent), ce sont surtout les responsabilités au sein même des instances du parti et des syndicats/associations viticoles qui sont déterminantes à la construction d'une visibilité sociale. Cependant, cette professionnalisation du politique qui est à l'œuvre au sein du PCS ne parvient pas à reconstruire les liens sociaux d'autrefois qui bénéficiaient avant tout aux candidats PCS.

*Secundo*, la tête de liste Fernand BODEN (élu député depuis 1979) profitant de la vague de renouvellement au sein du PCS, était devenu le notable par excellence de la circonscription. Exerçant de multiples responsabilités ministérielles sans discontinuité depuis 1980 (Education Nationale, Classes Moyennes, Agriculture et Logement) il est resté longtemps la locomotive du vote PCS dans la circonscription Est. Toutefois, lors des élections de 1999, il ne reçoit que 38% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier.



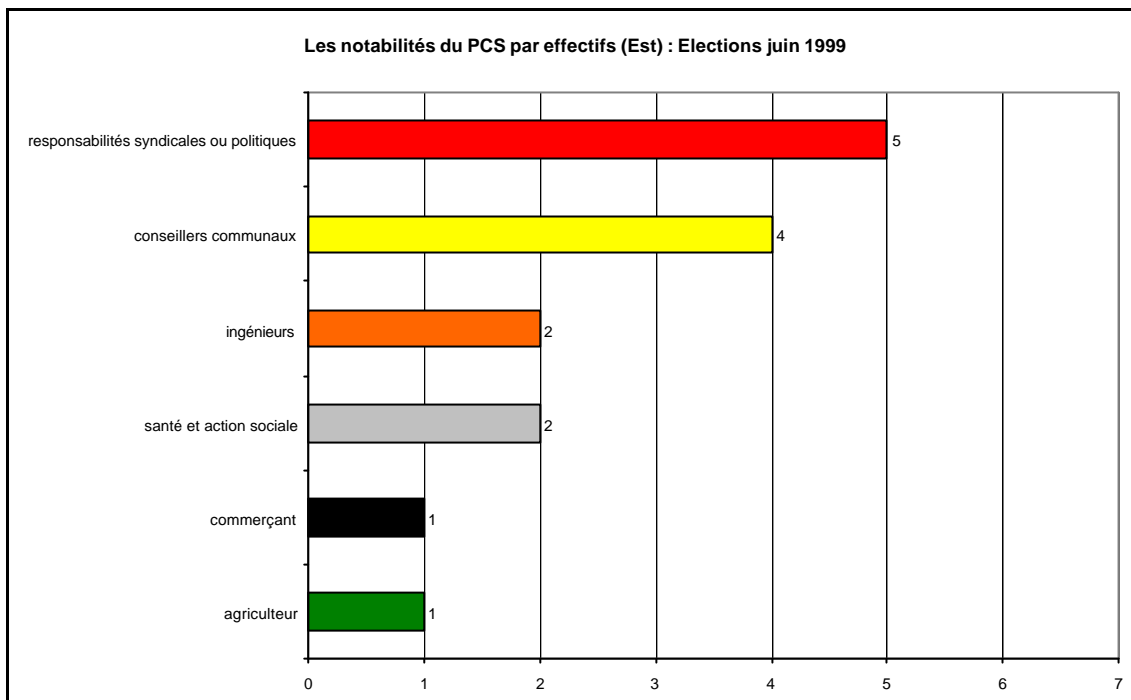
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Est [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_e\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_e_total.htm)

Ce fléchissement souligne qu'en dépit d'une visibilité sociale très importante de par la fonction ministérielle, une distanciation progressive s'opère d'autant plus entre l'élu et l'électeur que le candidat est confronté à l'apparition de nouveaux notables issus des partis concurrents tels Carlo WAGNER (DP) et Robert MEHLEN (ADR). Dans ces conditions, il se développe un phénomène d'usure de l'assise sociale en dépit d'une forte notabilité.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

*Tertio*, attirons l'attention sur l'âge moyen élevé des candidats PCS de cette circonscription (53 ans). Le PCS a investi les candidats les plus âgés en moyenne dans cette circonscription. L'effet de génération que nous avons constaté au sujet des candidats PCS de la circonscription Centre empêche de nouveau d'élargir la base sociale du vote panaché.

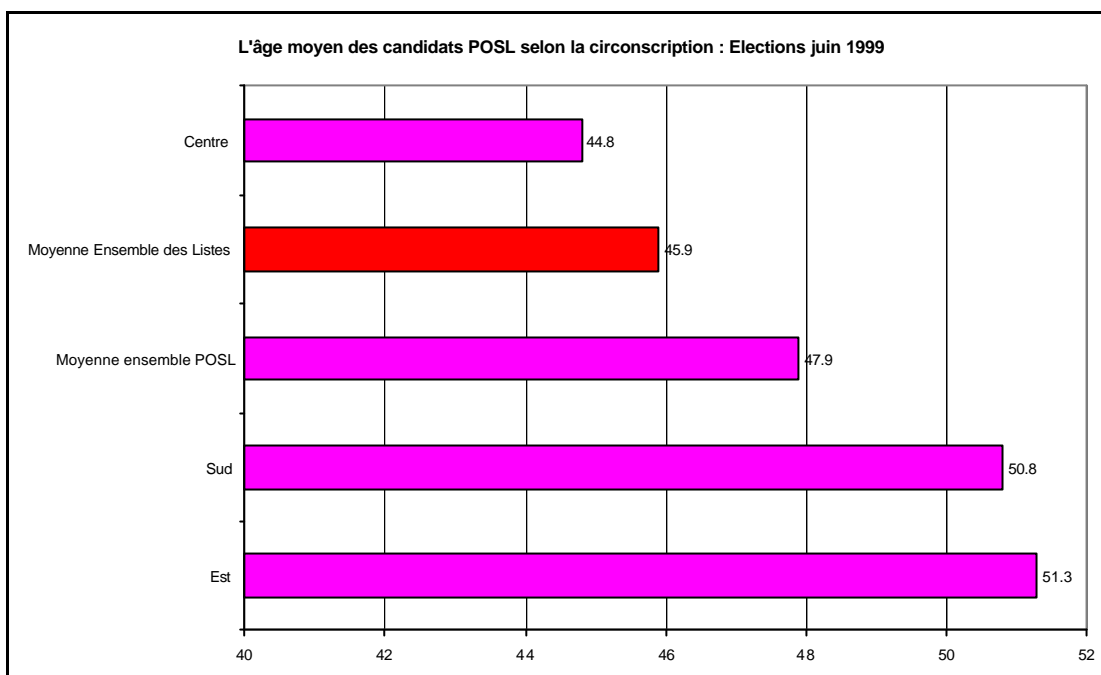


Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

### 2.1.1.2 Le Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois : Le parti municipal

<b>Le POSL et le Vote Panaché en 1999</b>				
<b>Résultat par circonscription</b>				
<b>Circonscriptions</b>	<b>Nord</b>	<b>Est</b>	<b>Sud</b>	<b>Centre</b>
Suffrages exprimés en faveur du POSL	42 643	27 037	454 150	171 107
Suffrages panachés en faveur du POSL	25 201	13 625	189 535	85 742
Suffrages panachés en %	59,1	50,4	41,7	50,1
<b>Résultat national</b>				
Suffrages panachés totaux			1 208 320	
Suffrages accordés au POSL parmi les suffrages panachés totaux en %			26%	
Suffrages Exprimés			694 937	
Suffrages panachés			314 103	
% des suffrages panachés parmi les suffrages accordés au POSL			45,2	

Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels : <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

- Le POSL est le second parti en ce qui concerne la proportion des votes panachés sur une échelle nationale : 26,18% du total des suffrages panachés.
- Les votes panachés du POSL sont partout supérieurs à sa moyenne nationale (45,2%) sauf dans son fief politique historique le Sud (41,7%).
- Le POSL a la seconde moyenne d'âge la plus élevée (47,9ans )
- Le POSL détient la moyenne d'âge la plus élevée dans son fief électoral, le Sud, par rapport aux autres partis.

#### 2.1.1.2.1 Le POSL et le Sud

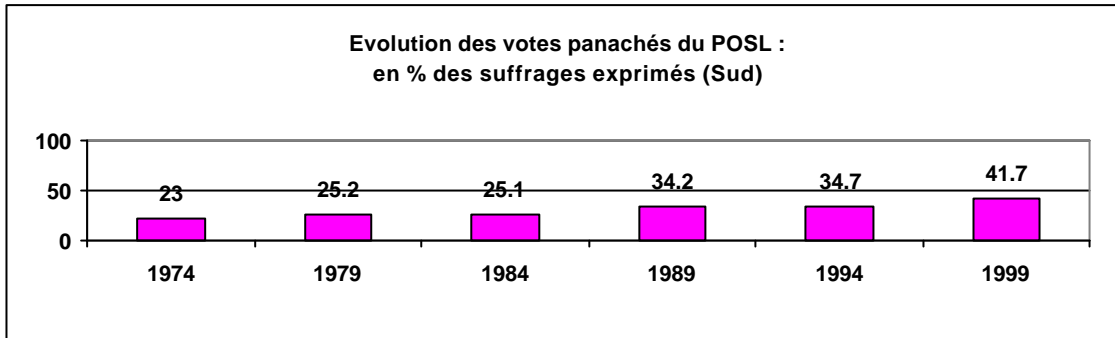
De manière générale, la proportion des suffrages personnels demeure la moins élevée de toutes les circonscriptions. Toutefois, notons que la part des votes panachés est en constante augmentation depuis 1984. Dans les études précédentes du CRISP, il avait été signalé que la particularité du vote POSL était justement le faible niveau des votes panachés<sup>290</sup>. Il apparaît qu'il faille aujourd'hui infirmer ce constat. En outre, le POSL a la particularité d'être le parti de cette circonscription qui reçoit le plus de votes panachés : 41,7% (le PCS avait 41,6% de votes panachés)

Il nous semble que ce pourcentage élevé (et en augmentation) par rapport aux autres partis de la circonscription est le résultat de deux facteurs :

<sup>290</sup> CRISP, Les Elections au Grand-Duché de Luxembourg : données sur les scrutins de 1974, 1979, 1984, 1989 et 1984. *Résultats et comportements. Volume I* : les élections législatives, Document V/90, Luxembourg, Service central des Imprimés de l'Etat.

D'une part, la proportion de l'électorat ouvrier au sein du POSL diminue. Traditionnellement, le monde ouvrier ne disposant pas des mêmes dispositions pour comprendre le champ politique par rapport aux autres catégories sociales en raison de sa socialisation originale, exprimait sa préférence partisane à travers le vote de liste. Etant donné que l'électorat ouvrier tend à s'amenuiser de manière générale, le vote de liste décroît.

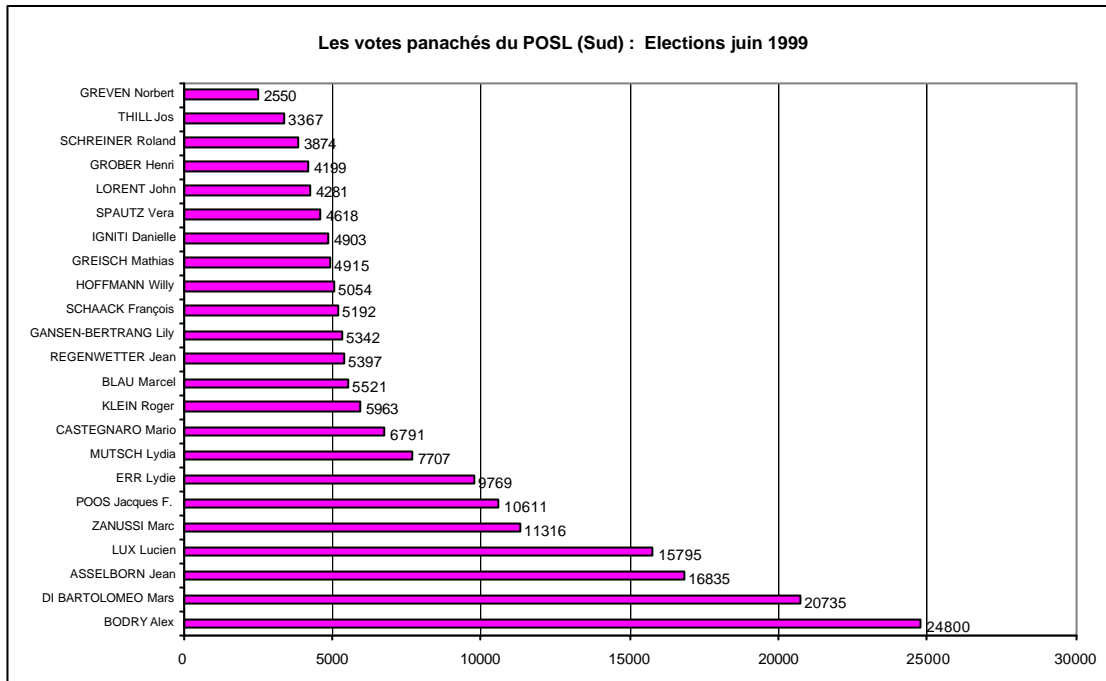
D'autre part, la forte implantation municipale du POSL lui permet de présenter des candidats ayant un rapport de proximité avec les électeurs ce qui favorise en retour le vote panaché.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

En effet, l'existence d'un réseau d'édiles municipaux présents sur la liste socialiste lui permet d'attirer des votes bien au-delà de l'étiage minimal du vote socialiste traditionnel.

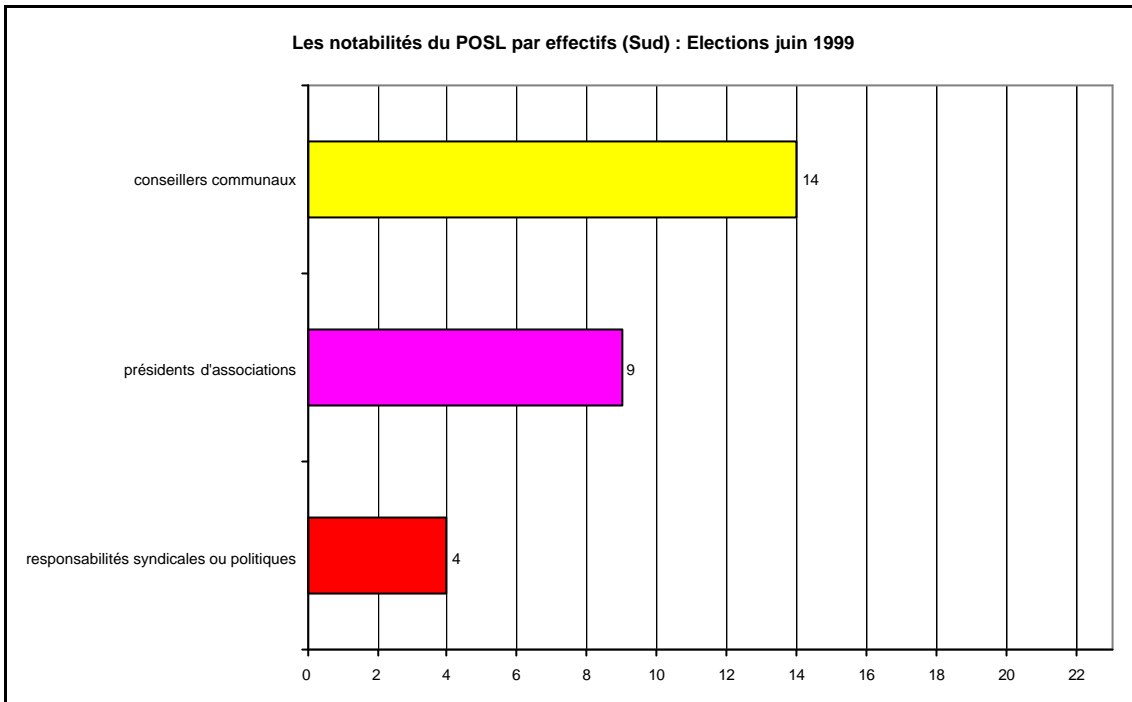
Notons toutefois que cette personnalisation du vote, si elle entraîne une dynamique incontestable pour le POSL, peut être atténuée par le nombre relativement important de conseillers municipaux ou exerçant une responsabilité syndicale sur la liste du POSL.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'État : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Sud [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_s\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_s_total.htm)

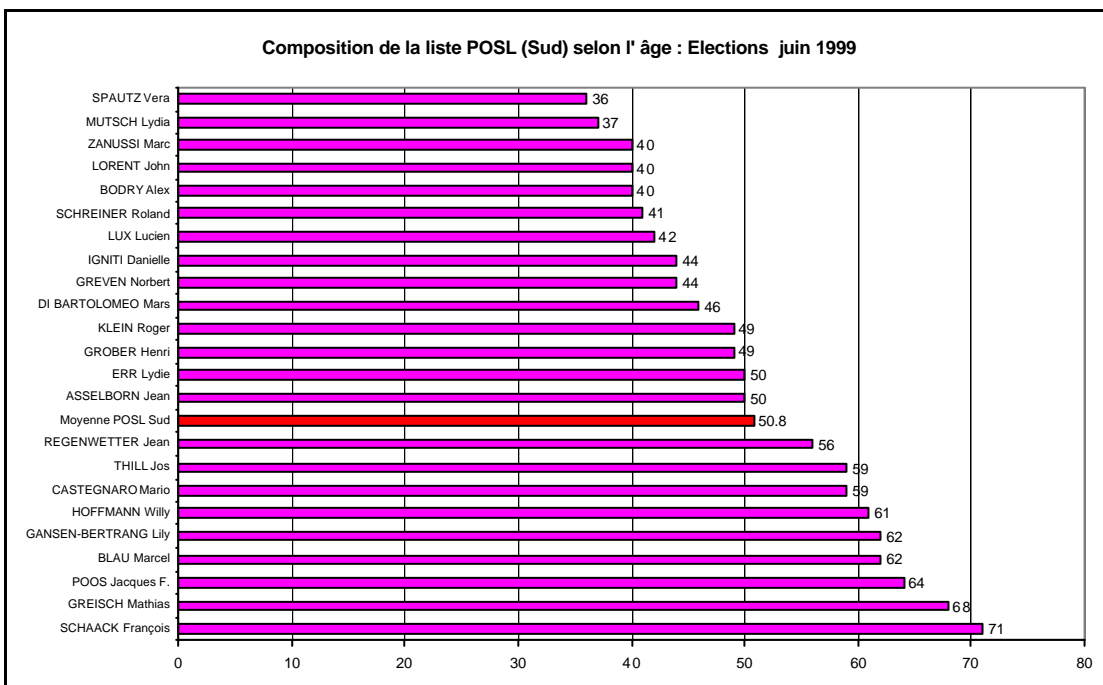
En effet, en se référant au graphique ci-dessus, les premiers de listes ne possèdent pas le même phénomène d'entraînement tel qu'il existe dans les circonscriptions Nord et Est que nous aborderons par la suite. Il faut donc retenir deux idées principales : Si l'on compare le pourcentage des votes panachés par rapport aux autres circonscriptions, celui-ci est le plus faible. La personification de la campagne est entamée parce que bon nombre de candidats possèdent des ressources quasi équivalentes à la tête de liste.

En effet comme l'illustre le graphique ci-dessous, parmi les 23 candidats du POSL, 14 sont ou furent conseillers municipaux.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Par conséquent, si l'on perçoit un déplacement historique du vote de liste au profit du vote panaché, la composition des listes du POSL avec des candidats disposant d'une large assise sociale identique diminue les effets de levier électoraux qui sont consubstantiels au mode de scrutin panaché.

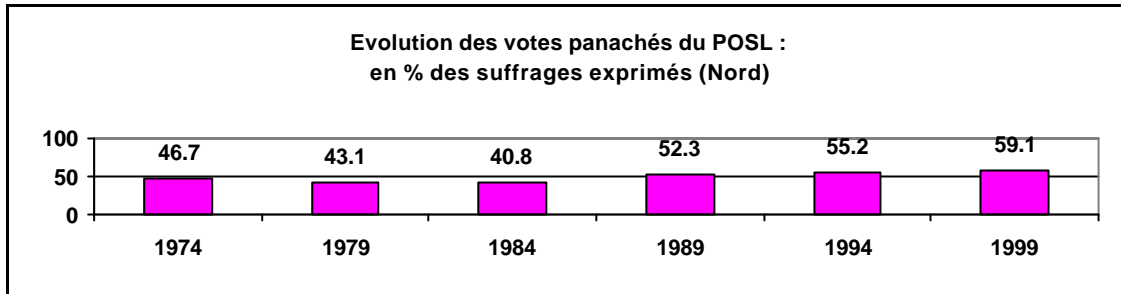


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.



### 2.1.1.2.2 Le POSL et le Nord

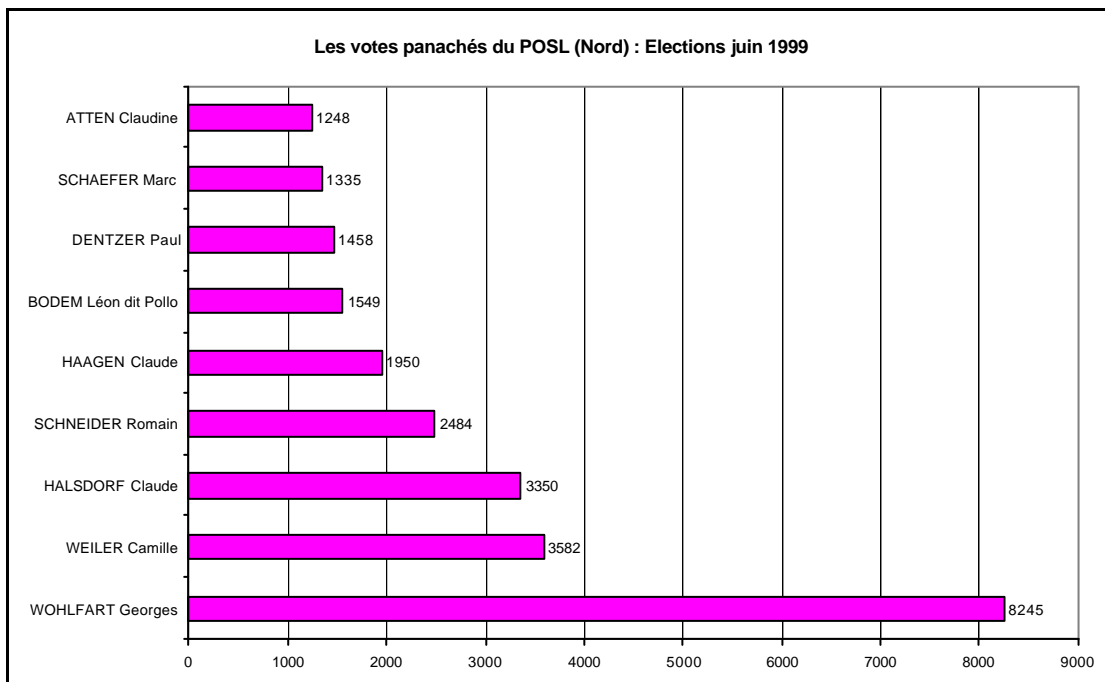
Avant toute chose, la circonscription Nord consacre la personnalisation du vote. Tous les partis représentés à la Chambre, à l'exception de la Gauche, reçoivent, en moyenne et en pourcentage, le plus de votes panachés.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

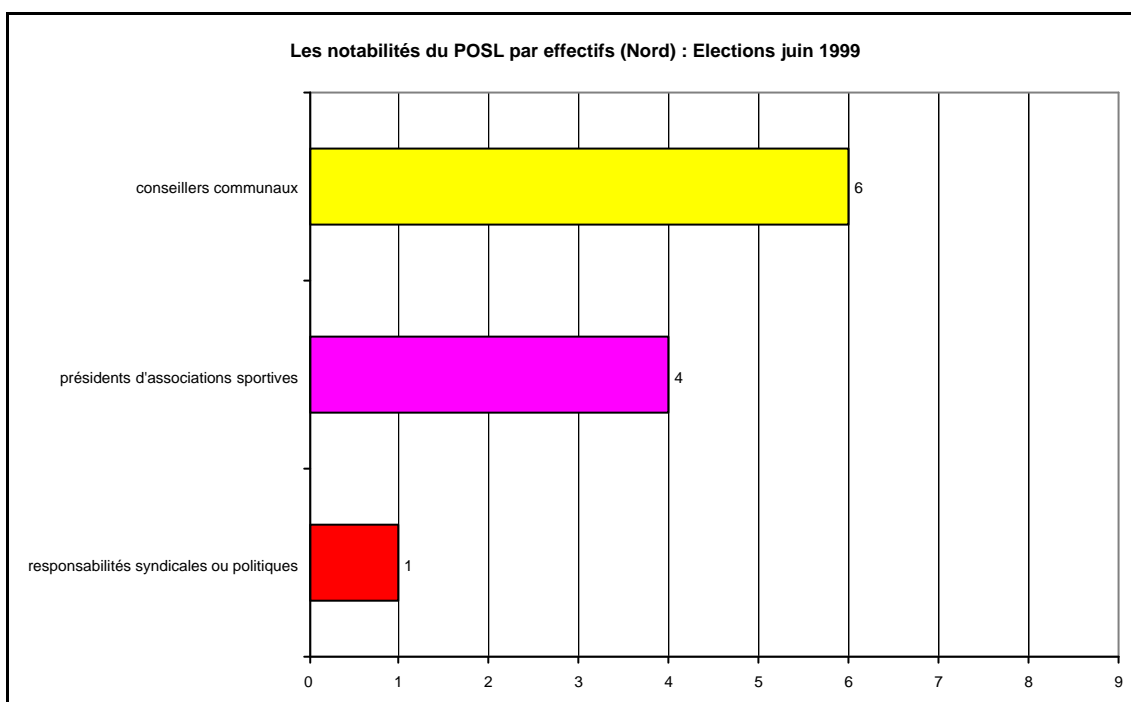
En ce qui concerne le POSL 59,1% des votes en sa faveur ont pour origine le vote panaché. Phénomène identique à la circonscription Sud, les votes panachés sont en constante augmentation. En dépit d'un taux relativement élevé au départ (42,1% en 1979). Ce phénomène du vote panaché s'explique par trois facteurs.

La forte proportion du vote panaché dans le Nord est le résultat de l'implantation locale de l'ancien ministre Georges WOHLFART. Celui-ci se détache très nettement de ses colistiers. Par comparaison avec la liste socialiste dans la circonscription Sud, la tête liste « nordiste » reçoit plus du double des voix sur son immédiat colistier (56,6% de voix supplémentaires) alors que Alex BODRY n'obtient que 16,4% de voix supplémentaires sur le sien !

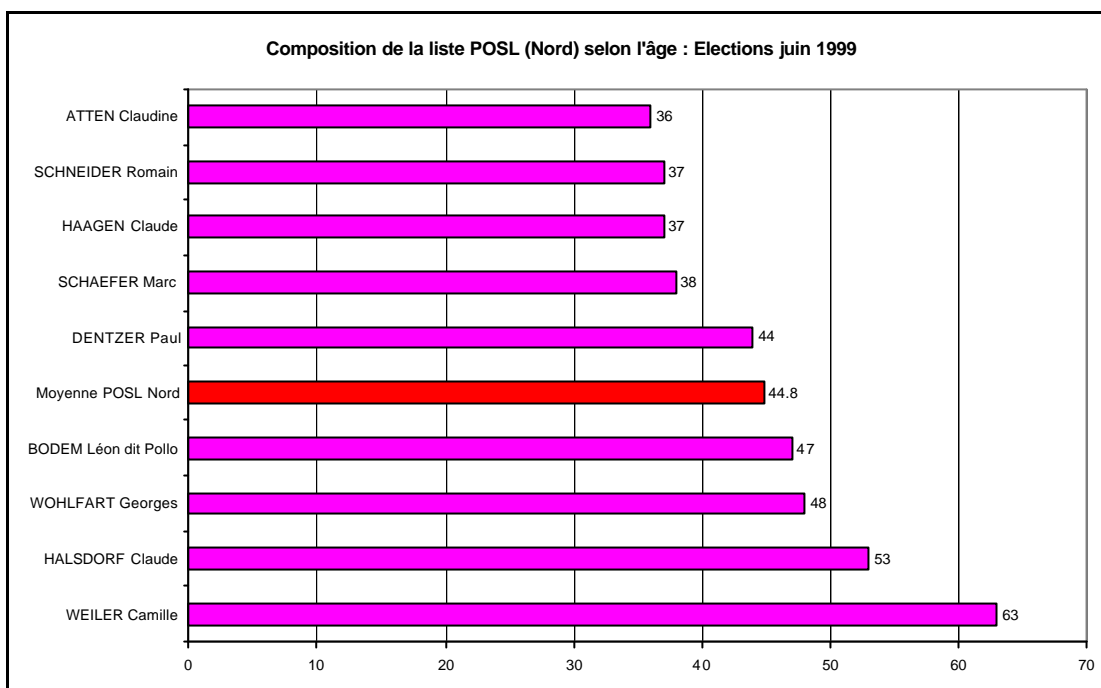


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Nord [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_n\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_n_total.htm)

A ce phénomène s'ajoute (comme nous l'avions noté) que la personnalisation de la campagne politique accroît les suffrages en faveur de la tête de liste. Cette personnalisation est d'autant plus requise pour le POSL que cette circonscription a toujours été une «terre de mission» pour le mouvement socialiste, à l'exception notable de VIANDEN et de WILTZ. En effet, la prégnance des idées socialistes demeure minoritaire dans la culture politique du Nord. Dès lors l'expression d'un vote en faveur du parti socialiste sera d'autant plus panaché que l'électeur se déterminera beaucoup plus par rapport aux qualités personnelles du candidat (ce fut le cas aussi pour Henri CRAVATTE dans les années 60). Le POSL ne disposant ni d'une reconnaissance affirmée dans la culture politique du Nord, ni d'un réseau d'édiles municipaux de même ampleur que dans le Sud, il sera tenté dès lors de recourir aux représentants du milieu associatif et plus particulièrement sportif. Comme en témoigne le graphique ci-dessous :



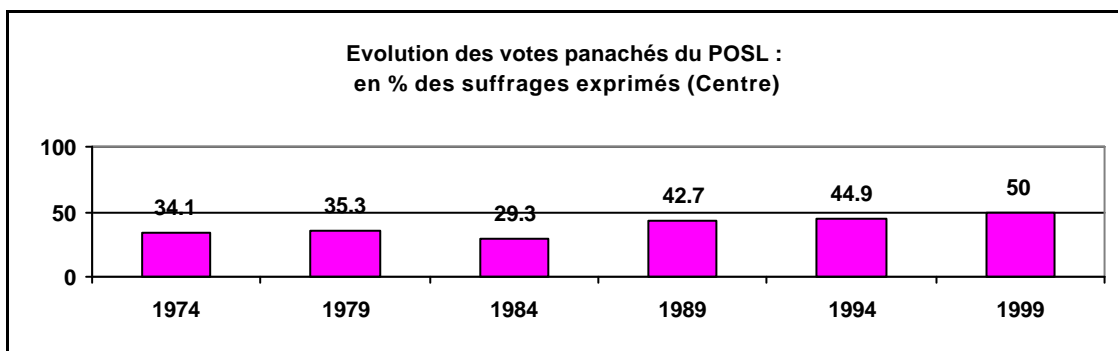
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

#### 2.1.1.2.3 Le POSL et le Centre

En obtenant 50% de votes panachés, le POSL illustre d'une certaine façon la difficulté pour les partis politiques contemporains de mobiliser leurs électeurs à travers la discipline de vote qui avait court auparavant dans les partis de gauche.



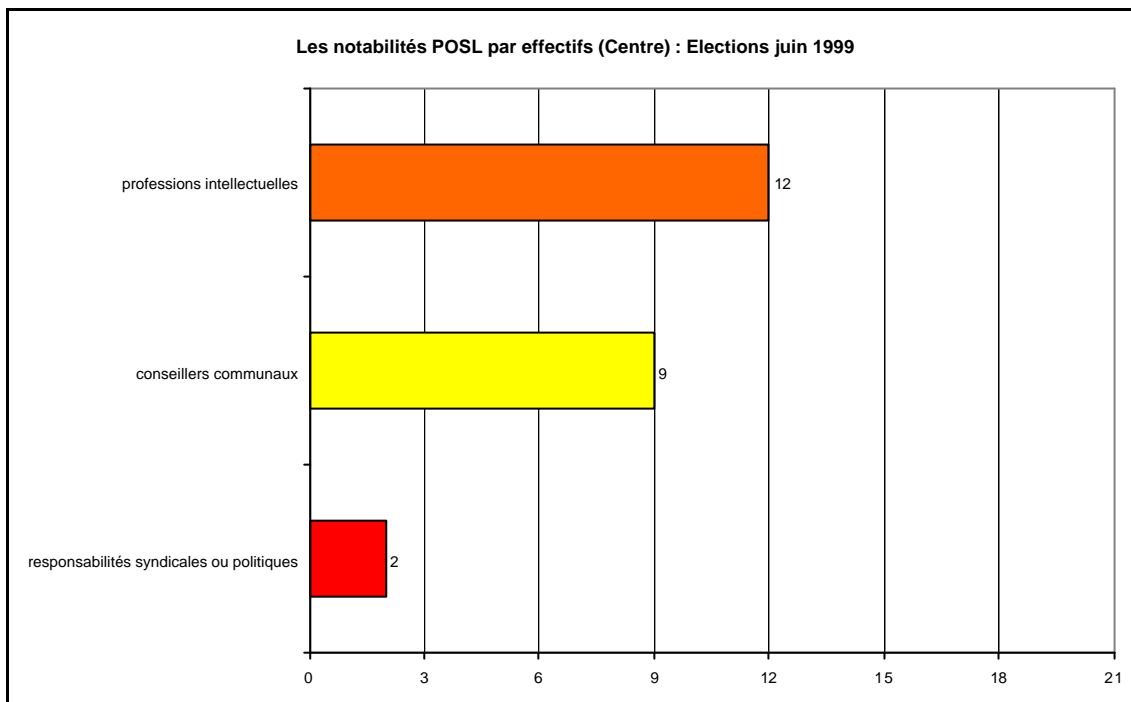
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

Afin de comprendre l'affaiblissement du vote de liste, traditionnel aux partis de gauche, il est important de situer le contexte politique qui détermine ô combien ! la composition de la liste du POSL et de ses conséquences sur la structuration du vote de l'électorat socialiste.

Le mouvement socialiste dans la circonscription Centre (principalement la ville de Luxembourg et ses arborescences urbaines telles STRASSEN) a toujours souffert de la concurrence du Parti Démocratique en raison de l'identité politique particulière de celui-ci. En effet, l'oscillation permanente entre une gauche libérale et un libéralisme

traditionnel de la part des dirigeants du Parti Démocratique a permis à ces derniers de conserver une vaste assise sociale qui va bien au-delà de l'électorat libéral naturel. A cela s'ajoute la clientèle électorale «populaire» qui vote en partie pour le DP du fait d'un emploi dans les services municipaux (ce phénomène existe aussi dans les cités du Sud au bénéfice cette fois-ci du POSL).

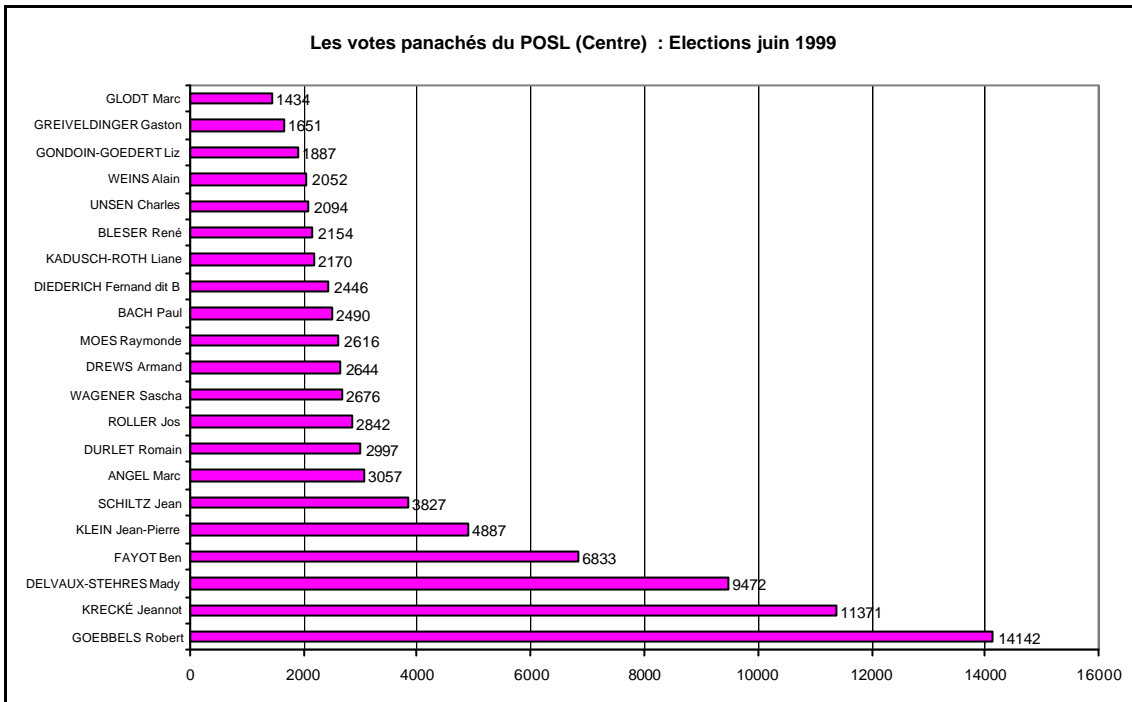
Par conséquent, l'enjeu pour le mouvement socialiste (du moins il nous semble) est donc de contester le leadership du Parti Démocratique en présentant des candidats similaires à celui-ci (confère le graphique suivant où les membres du corps professoral et des professions intellectuelles sont *sur-représentés*).



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

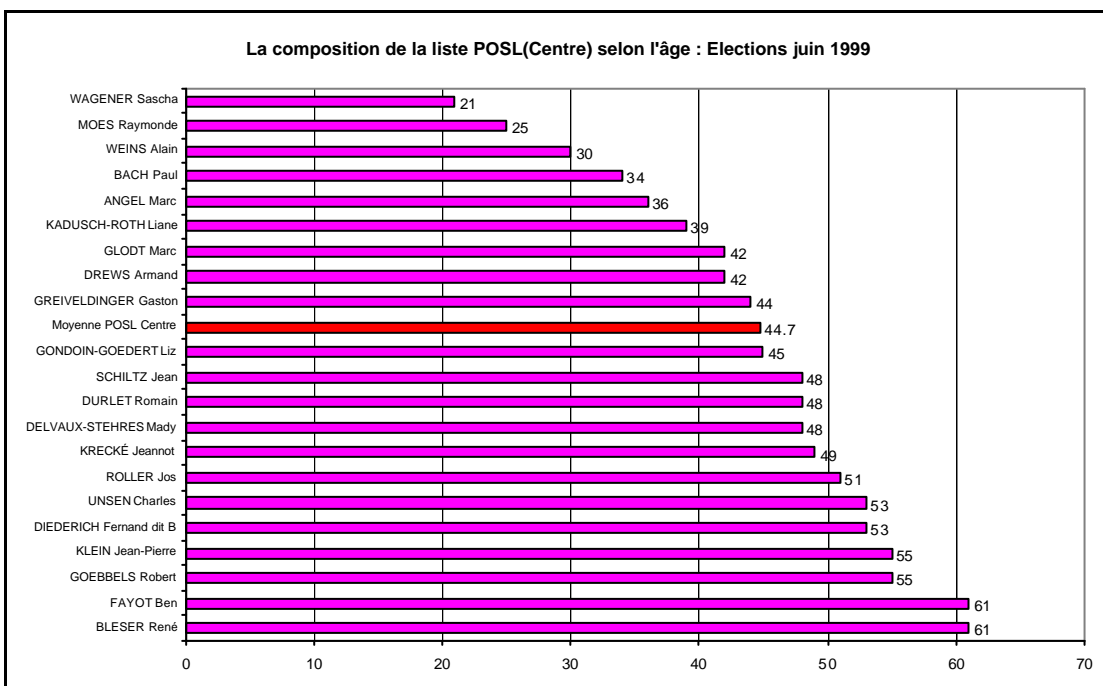
C'est à dire, dans une ville où se rétracte de plus en plus la proportion des milieux populaires traditionnels au profit d'une classe moyenne qui détient plus ou moins un fort capital culturel, le POSL a tout intérêt à présenter des candidats qui incarnent cette évolution et ratissent aussi dans l'électorat «acquis» au monde libéral et de tendance *libérale/libertaire*.

Dans ces conditions, bien que ses premiers de listes se distinguent des autres candidats de la liste (ce qui le rapproche du modèle nordiste), ces mêmes premiers de liste ne parviennent pas à réussir un score personnel suffisamment important pour tirer la liste (*a contrario* des premiers de la liste libérale comme nous le verrons par la suite).



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. Circonscription Centre [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_c\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_c_total.htm)

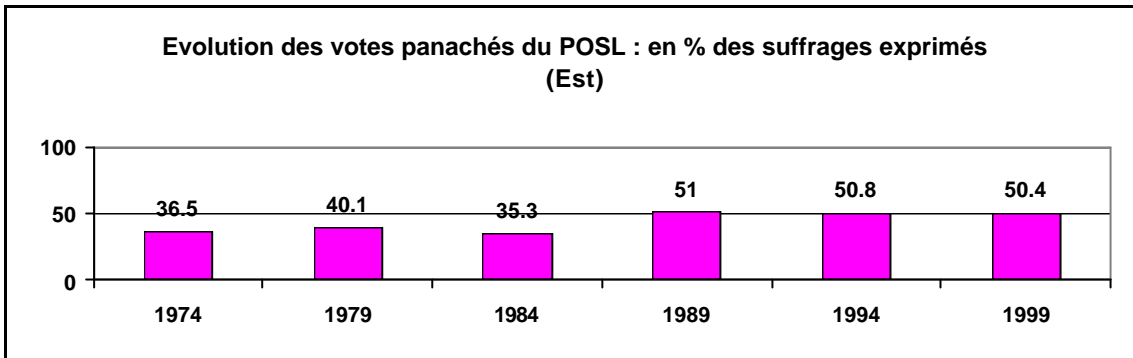
Cette situation divergente doit être comprise par le niveau déséquilibré des ressources politiques dont chaque parti dispose. En effet, sur la Ville de Luxembourg, le Parti Démocratique peut se targuer d'un réseau d'élus et de notabilités bien supérieurs à tous ses concurrents. En imitant le phénomène de personnalisation caractéristique de l'histoire électorale du Parti Démocratique, le POSL doit donc mobiliser des ressources politiques qu'ils ne possèdent pourtant pas.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

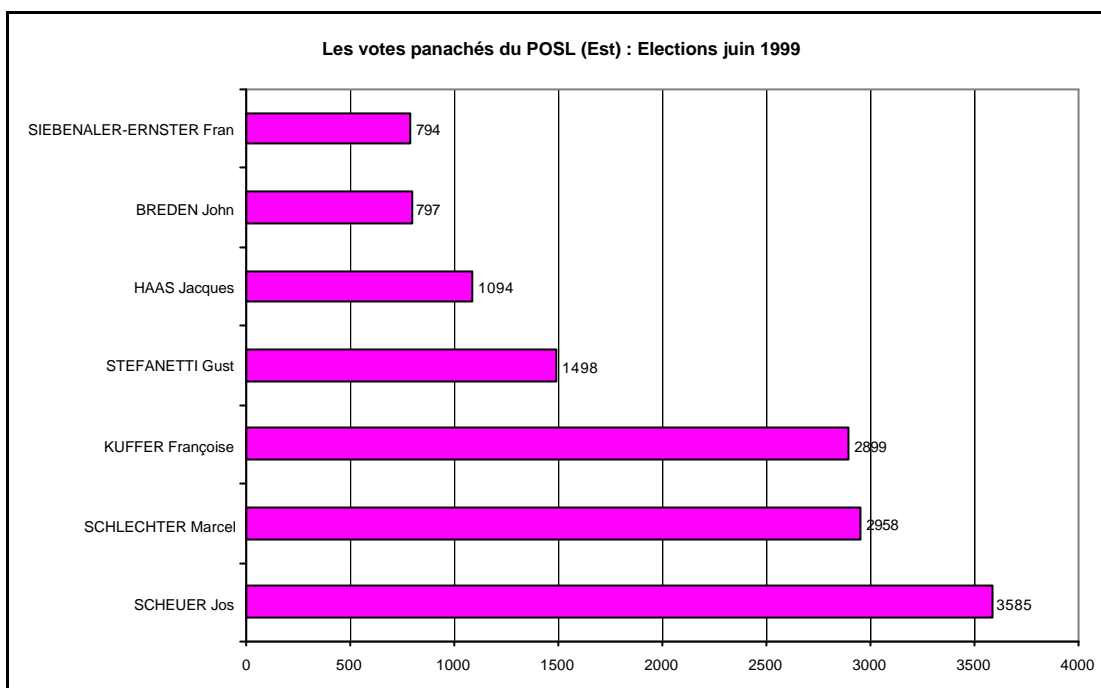
## 2.1.1.2.4 Le POSL et l'Est

L'Est apparaît comme une exception pour le POSL : Le vote panaché y décroît depuis 1989 comme l'illustre le graphique ci-dessous.



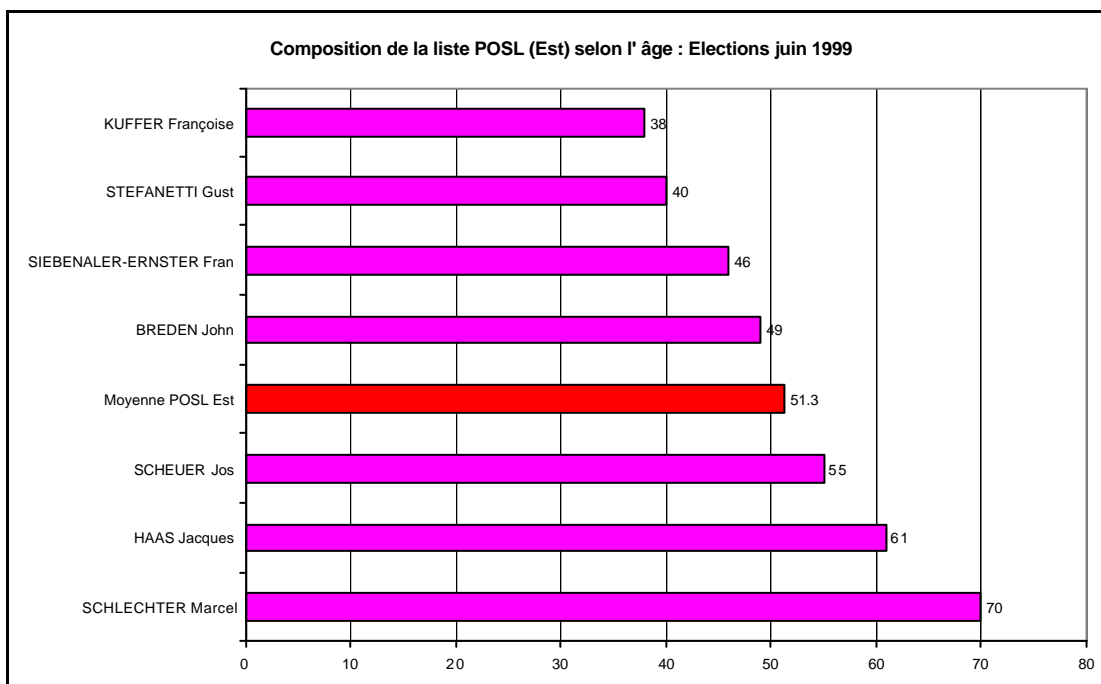
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

Historiquement l'implantation électorale du mouvement socialiste s'est faite à travers de fortes personnalités (notamment Othon DECKER et Georges HURT du mouvement des socialistes indépendants). Du fait de la petite taille de la circonscription Est, les liens de proximité entre l'élu et l'électeur sont ô combien ! déterminants pour le comportement électoral. L'ascension, l'enracinement et le déclin d'une notoriété peuvent être la source d'une stagnation des votes panachés. Dans ce cas précis, il faudrait émettre l'hypothèse que la fragilisation du vote panaché en faveur du POSL dans l'Est est fortement dépendante du niveau de notoriété de ses candidats. En effet, dans un système politique restreint (sept sièges à pourvoir), la multiplication des candidats proches de l'électeur entraîne forcément la concentration des votes panachés sur un ou plusieurs candidats. Dès lors, ceux qui seraient tentés de panacher leurs votes sur plusieurs listes préfèrent voter soit pour la liste entière, soit pour un vote intra-liste.

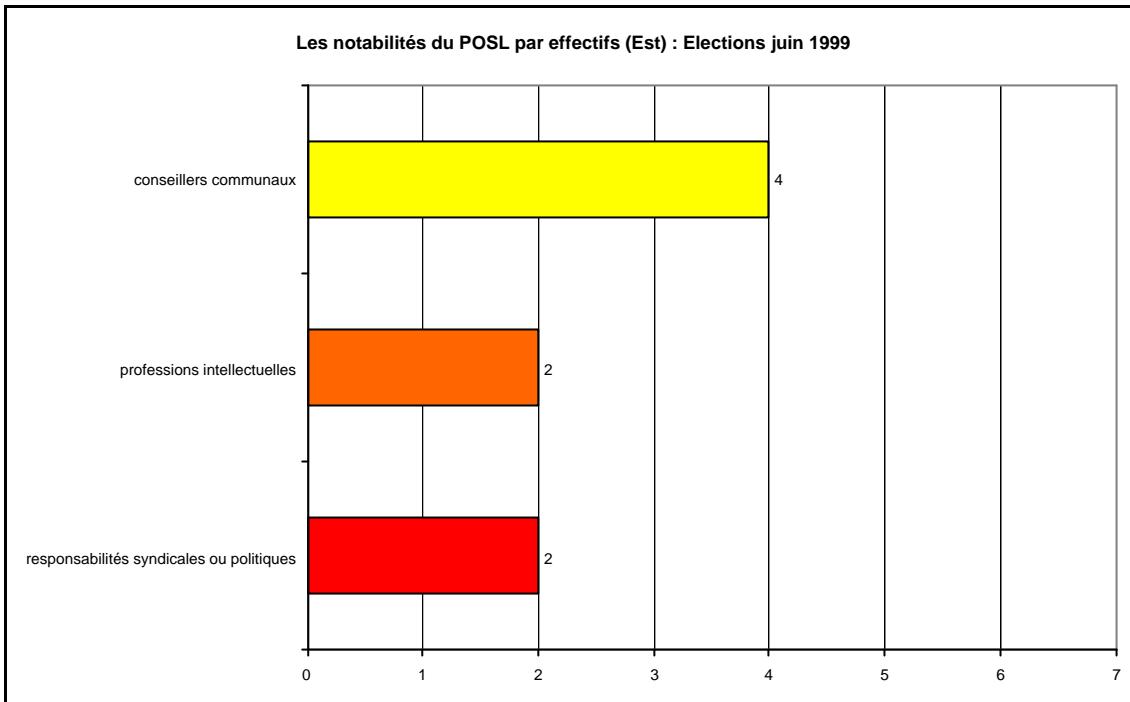


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Est [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_e\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_e_total.htm)

Ajoutons à cela que les dissensions internes au POSL, au sujet de la désignation de la tête de liste, ont sans aucun doute divisé l'électorat POSL. Certains électeurs étant tentés de privilégier le candidat socialiste de leur choix et un candidat d'un autre parti. D'où le score quasi-identique des trois protagonistes de l'histoire mouvementée du POSL dans cette circonscription depuis 1984.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.



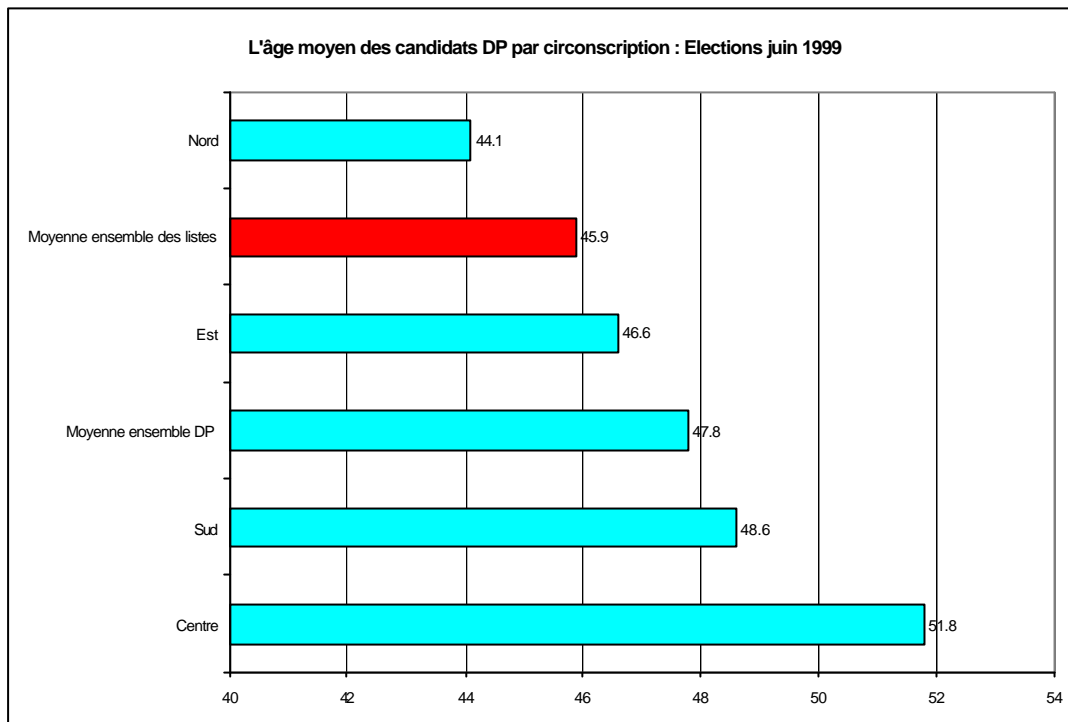
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

### 2.1.1.3 Le Parti Démocratique : La personnalisation de la campagne

<b>Le DP et le Vote Panaché en 1999</b>				
<b>Résultat par circonscription</b>				
<b>Circonscriptions</b>	<b>Nord</b>	<b>Est</b>	<b>Sud</b>	<b>Centre</b>
Suffrages exprimés en faveur du DP	62 371	36 935	234 459	298 629
Suffrages panachés en faveur du DP	38 179	16 901	73 597	123 090
Suffrages panachés en %	61,2	45,8	31,4	41,2
<b>Résultat national</b>				
Suffrages panachés totaux			1 208.320	
Suffrages accordés au DP parmi les suffrages panachés totaux en %			20,8	
Suffrages exprimés			632 394	
Suffrages panachés			251 767	
% des suffrages panachés parmi les suffrages accordés au DP			39,8	

Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>



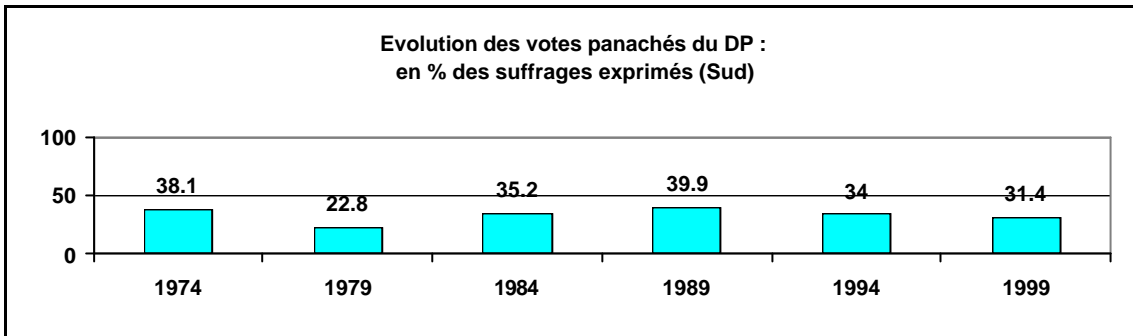


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

- Le DP est le troisième parti en ce qui concerne la proportion des votes panachés sur une échelle nationale: 20,98 % du total des suffrages panachés.
- Les votes panachés du DP sont partout supérieurs à sa moyenne nationale (39,8%) sauf dans la circonscription Sud (31,4%).
- Le DP réalise son meilleur score en terme de suffrages panachés dans la circonscription Nord (61,2%). Ce qui constitue le record tout parti et toute circonscription confondus.
- Le DP a la troisième moyenne d'âge la plus élevée (47,8ans).
- C'est dans son fief électoral que le DP détient la seconde moyenne d'âge la plus élevée le Centre (51,8ans) par rapport aux autres partis.

#### 2.1.1.3.1 Le DP et le Sud

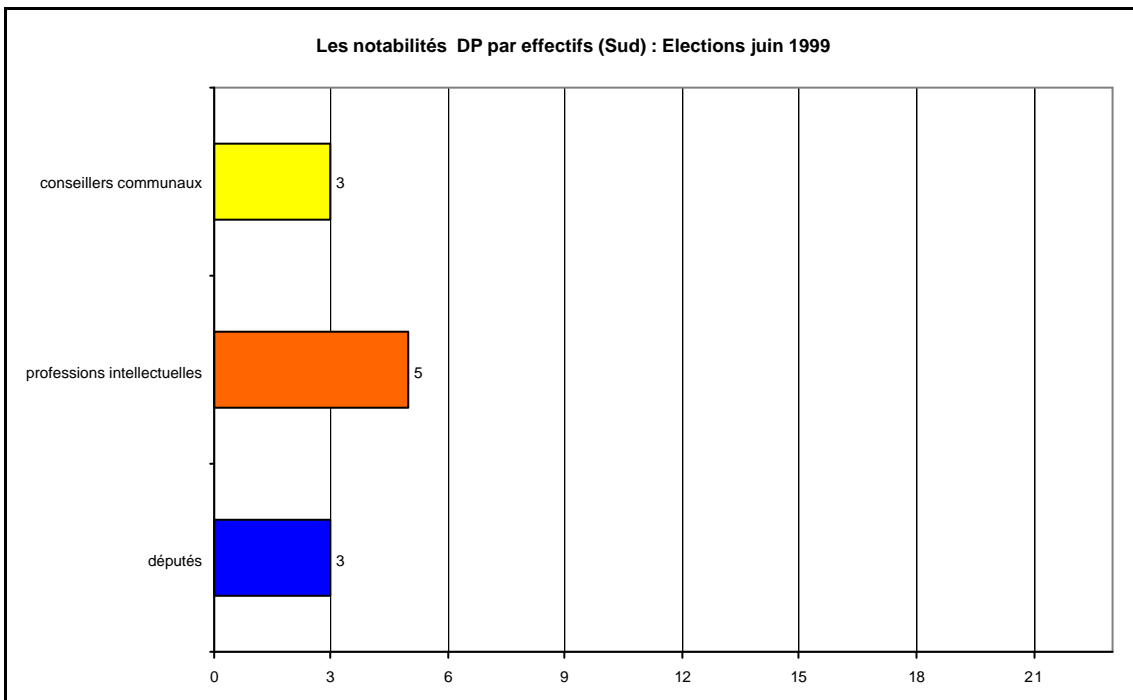
De manière générale, la proportion des suffrages personnels demeure la moins élevée de toutes les circonscriptions. Toutefois, notons que la part des votes panachés est en constante diminution depuis 1989 (confère le graphique ci-dessous). Le DP a la particularité d'être le parti (parmi ceux prétendant à la formation du gouvernement) de cette circonscription qui reçoit le moins de votes panachés : 31,4%.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

Il nous semble que ce pourcentage faible (et en diminution) par rapport aux autres partis de la circonscription est le témoignage d'une faible implantation municipale (à l'inverse du POSL comme nous l'avons noté). Cette faible implantation municipale n'est pas quantitative puisque le Parti Démocratique a fait figurer sur ses listes, plus de 12 conseillers municipaux (se rapporter au graphique ci-dessous).

Ici il faut plutôt comprendre que les conseillers DP ne disposent pas d'une légitimité équivalente à celle des conseillers POSL bien que leur implantation électorale en nombre d'élus soit élevée.

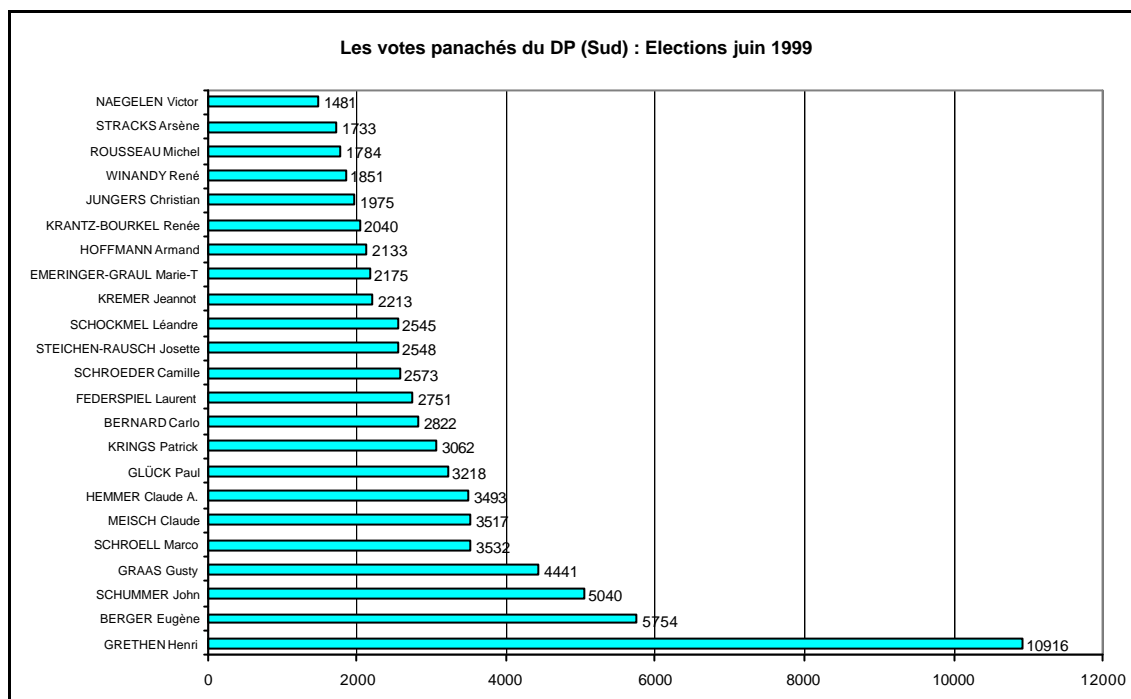


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Délibérément, il a donc tenté d'attirer des votes sur des personnalités locales. Pourtant, le phénomène de levier lié à la présence d'édiles municipaux n'a pas eu lieu et cela pour deux raisons :

D'une part, la majorité des conseillers municipaux libéraux se trouvent dans les équipes d'opposition municipale dans les principales agglomérations du Sud (ESCH, DIFFERDANGE). Par conséquent, n'étant pas associés à la gestion de fait de la

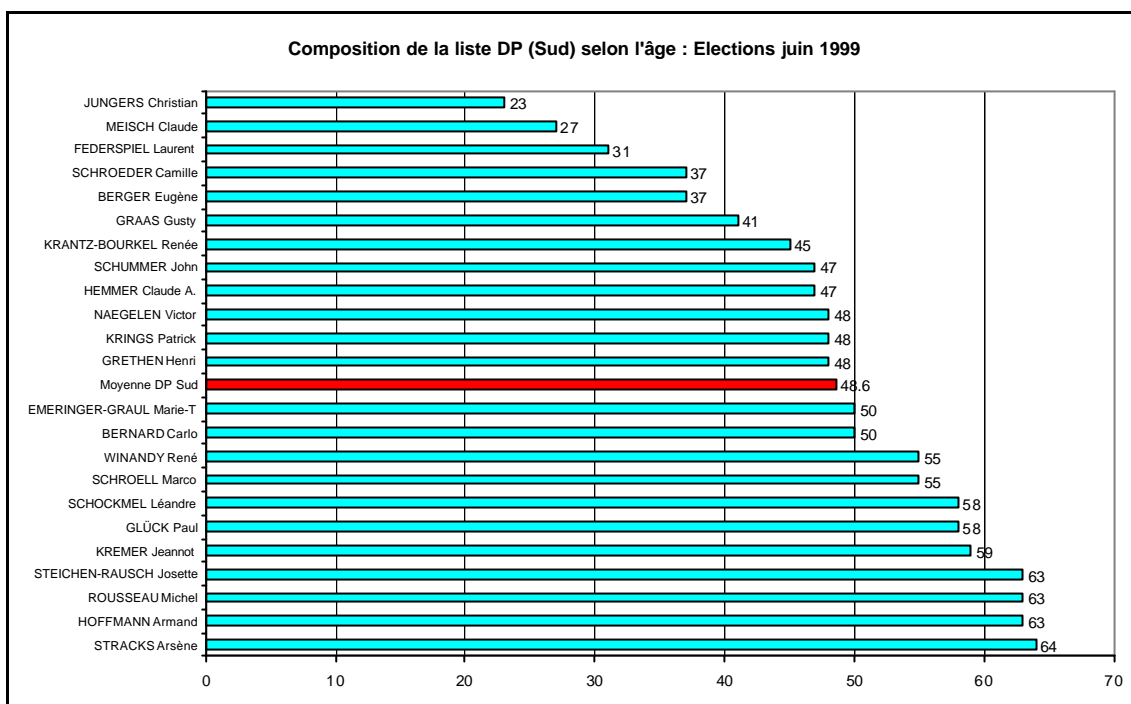
commune, les candidats libéraux ne possèdent qu'une visibilité sociale relative en dépit de leur statut d'élu municipal.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Sud [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_s\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_s_total.htm)

D'autre part, du fait que la circonscription soit celle du Premier Ministre sortant Jean-Claude JUNCKER, la dynamique de la campagne attire l'attention sur les autres têtes listes. Pour le Parti Démocratique, Henri GRETHEN (Secrétaire Général du Parti et Président du Groupe Parlementaire) fait office de « poids lourd », ce qui attire sur lui à coup sûr un nombre important de votes panachés. Toutefois les autres candidats de la liste DP (confère le graphique ci-dessus) se trouvent d'autant plus marginalisés par cette personnalisation et l'enjeu national qu'elle induit.

Par conséquent, les suivants de liste ne parviennent pas à bénéficier de la notoriété de leur tête de liste. Ce qui explique l'écart important entre le premier de liste et son second immédiat (Henri GRETHEN reçoit 47,3% de voix supplémentaires). Notons déjà que nous retrouvons ce phénomène dans une plus grande proportion pour l'ADR.



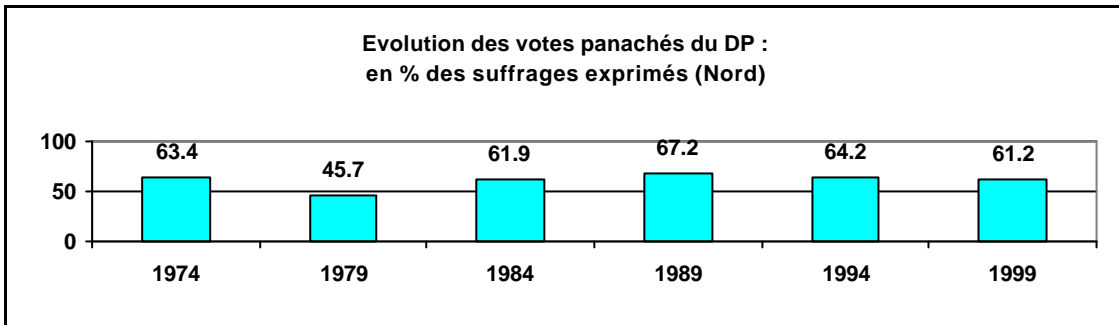
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

En définitive, si l'on perçoit une progression somme toute relative du vote DP dans la circonscription Sud (se reporter au chapitre sur les résultats électoraux), celle-ci n'a pas pour origine le vote panaché. Il faut plutôt rechercher ce frémissement démocrate dans le Sud dans la dynamique nationale des élections législatives de 1999.

Notons toutefois que lors des élections communales à l'automne 99, le Parti Démocratique a obtenu 10 sièges de conseillers municipaux supplémentaires ce qui laisse peut-être augurer une nouvelle dynamique du vote panaché lors des futures élections législatives. Ce phénomène d'enracinement municipal dans le canton de Capellen est d'autant plus important qu'il se situe dans l'orbite des communes et de la Ville de Luxembourg, place forte des personnalités du DP.

#### 2.1.1.3.2 Le DP et le Nord

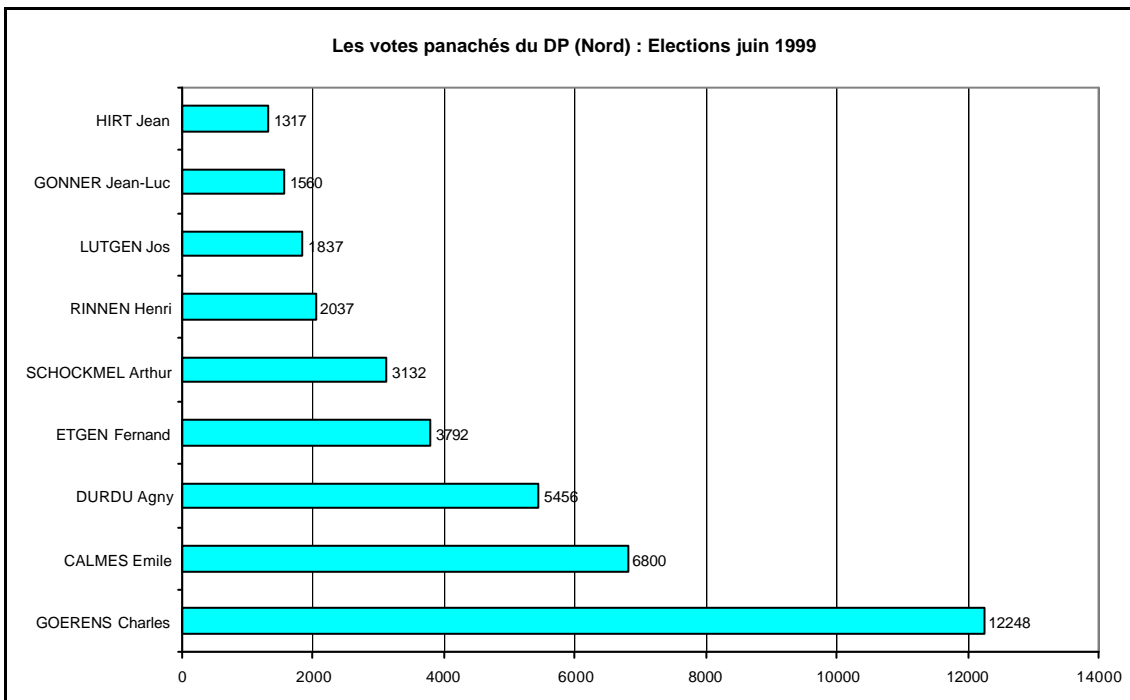
Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la circonscription Nord consacre la personnalisation du vote. En ce qui concerne le DP 61,2% des votes en sa faveur ont pour origine le vote panaché. C'est le pourcentage le plus élevé des quatre circonscriptions pour le DP. Toutefois ces votes panachés sont en constante diminution depuis 1989.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

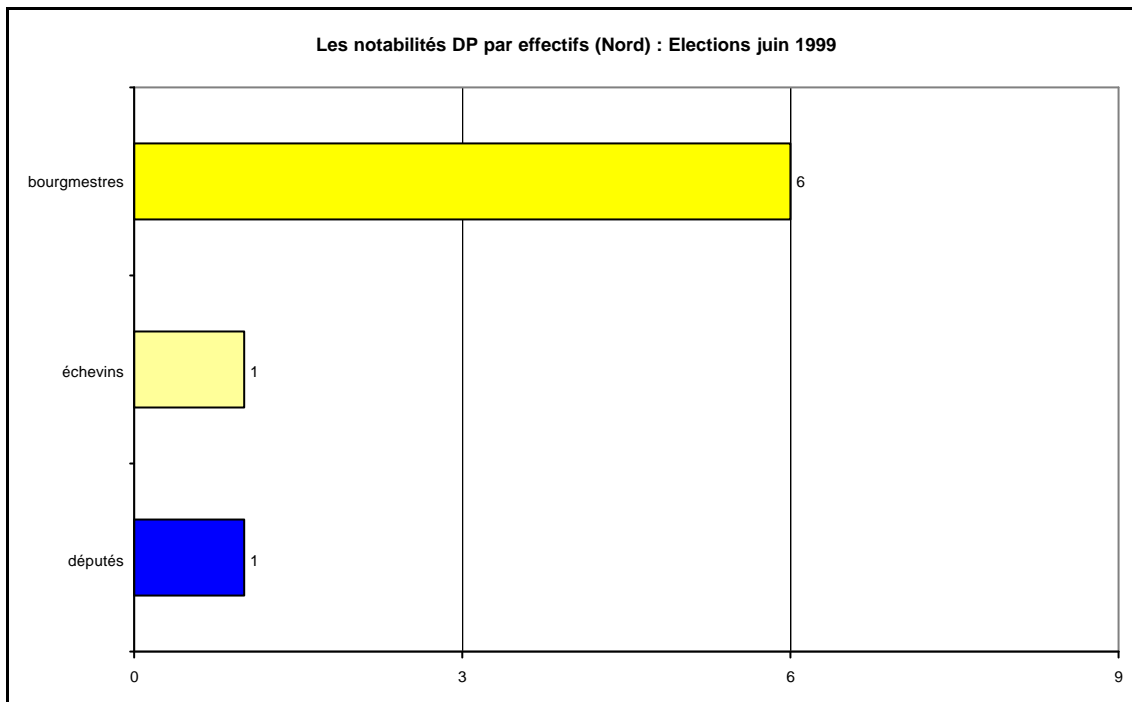
Ce phénomène du vote panaché s'explique par deux facteurs :

La forte proportion du vote panaché dans le Nord est le résultat de l'implantation locale de Charles GOERENS (ancien président du parti). Celui-ci se détache très nettement de ses colistiers. Par contre, par rapport la tête de liste libérale de la circonscription Sud, la tête de liste «nordiste» reçoit 44,5% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier. Ce qui est à peine plus que Henri GRETHEN (42,7% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier). On perçoit ici l'importance des «grandes notabilités» pour le DP, dans son attrait auprès des électeurs.



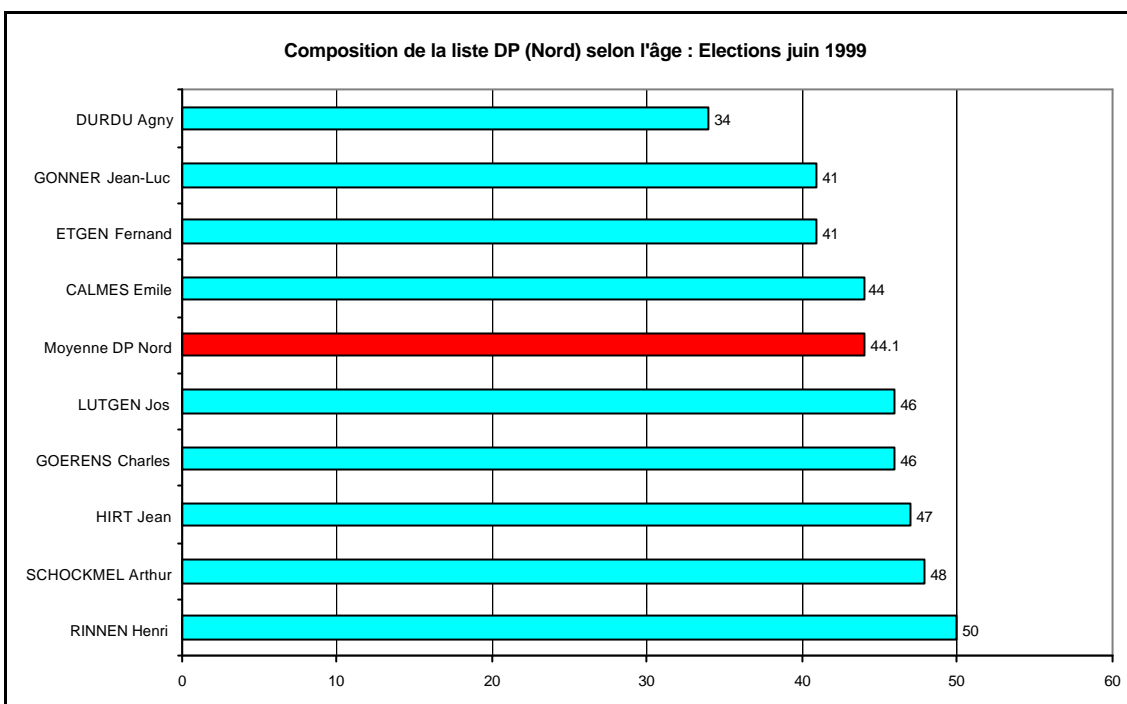
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Nord [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_n\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_n_total.htm)

Bien que le niveau des votes panachés soit en déclin, avec 61,2% de votes panachés, le DP illustre bien son identité politique de parti des notabilités. D'ailleurs 7 candidats à la députation (pour neuf sièges) sont bourgmestres ou échevins.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

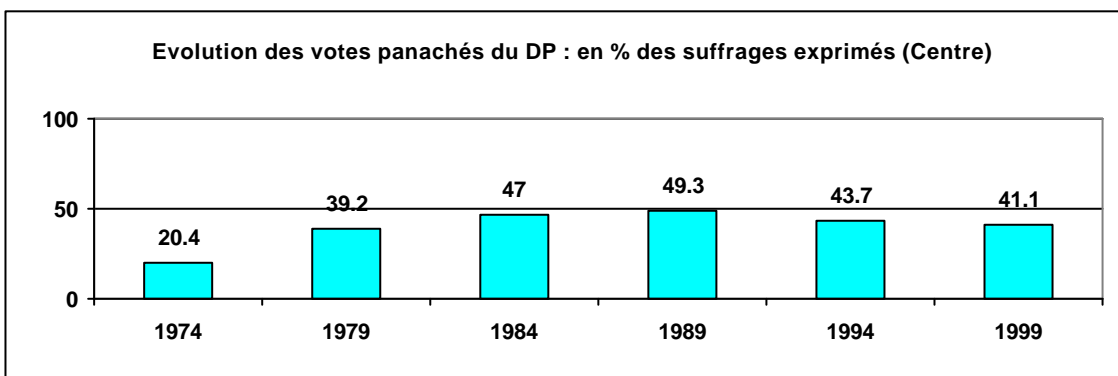
Le réseau d'édiles municipaux exerçant des responsabilités (ce qui est l'exact contraire des élus communaux du Sud), la forte présence de conseillers indépendants ou libéraux dans les communes rurales assure évidemment la personnalisation du vote. On peut émettre l'hypothèse que le déclin du vote panaché tient plus à un léger phénomène «d'usure » des candidats après plusieurs candidatures ou mandats de députés que d'un réel fléchissement des réseaux d'influence et de médiation de la mouvance libérale dans le Nord.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

### 2.1.1.3.3 Le DP et le Centre

A première vue, on pourrait croire à un paradoxe : là où le DP réalise sa meilleure performance électorale (30,6% des voix), celui-ci n'obtient que 41,2% de votes panachés (voir le graphique ci-dessous) !



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

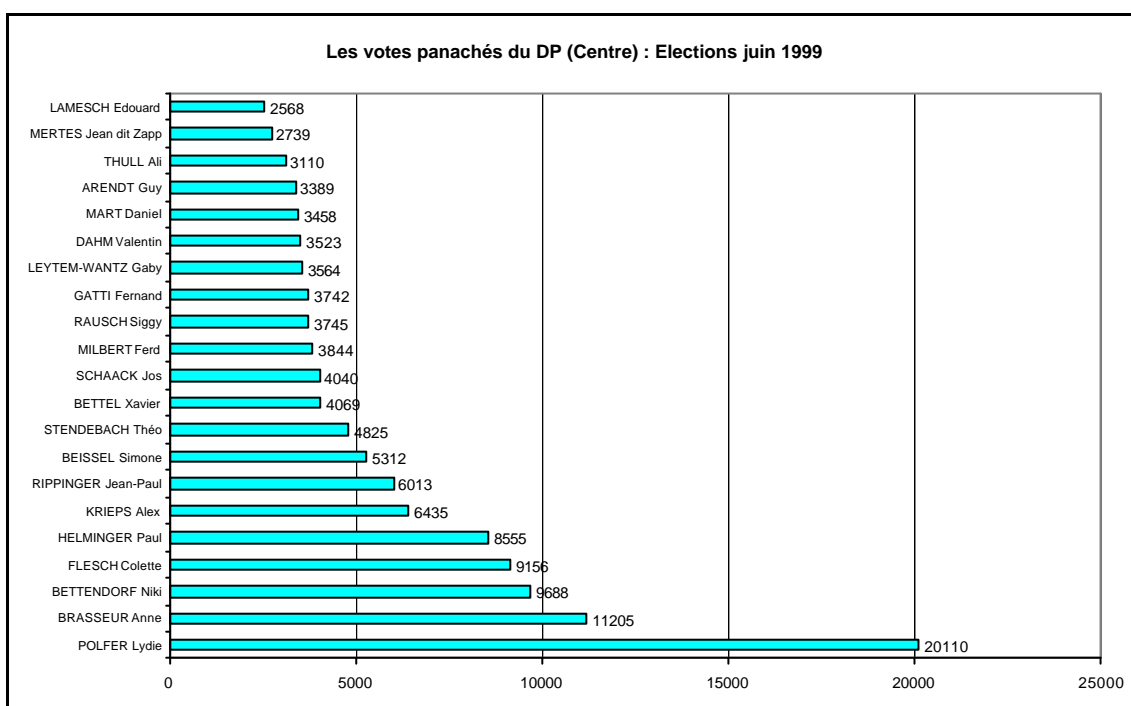
Pour comprendre ce phénomène particulier, nous pouvons émettre trois hypothèses :

*Primo*, Le DP «labourant » la Ville de Luxembourg depuis une trentaine d'années (notamment la mise en place d'un contrôle et de relais efficaces dans les quartiers qui lui assure une réserve de votes), il est parvenu à enrayer le phénomène de désaffection envers les partis politiques. Mais ce lien n'est pas l'expression de l'attachement à la politique. Ce lien conservé (entre parti et électeur) se situe dans le domaine social. On

continue de voter pour un parti politique car il est source de redistribution sociale (emplois à la ville, intermédiaire entre l'électeur et l'administration, etc.).

En effet, si l'on conçoit la désaffection comme étant le recul des préférences partisans au profit d'un vote panaché, le corps électoral de la circonscription Centre maintient (et ce de façon originale par rapport aux autres circonscriptions) un fort degré de fidélité aux consignes de vote émises par la mouvance libérale.

*Secundo*, historiquement, le trio féminin constitué de Colette FLESCH, Lydie POLFER et Anne BRASSEUR a sûrement participé d'une part à la progression des votes panachés mais aussi à accroître dans le même temps, la visibilité des autres membres de la liste.

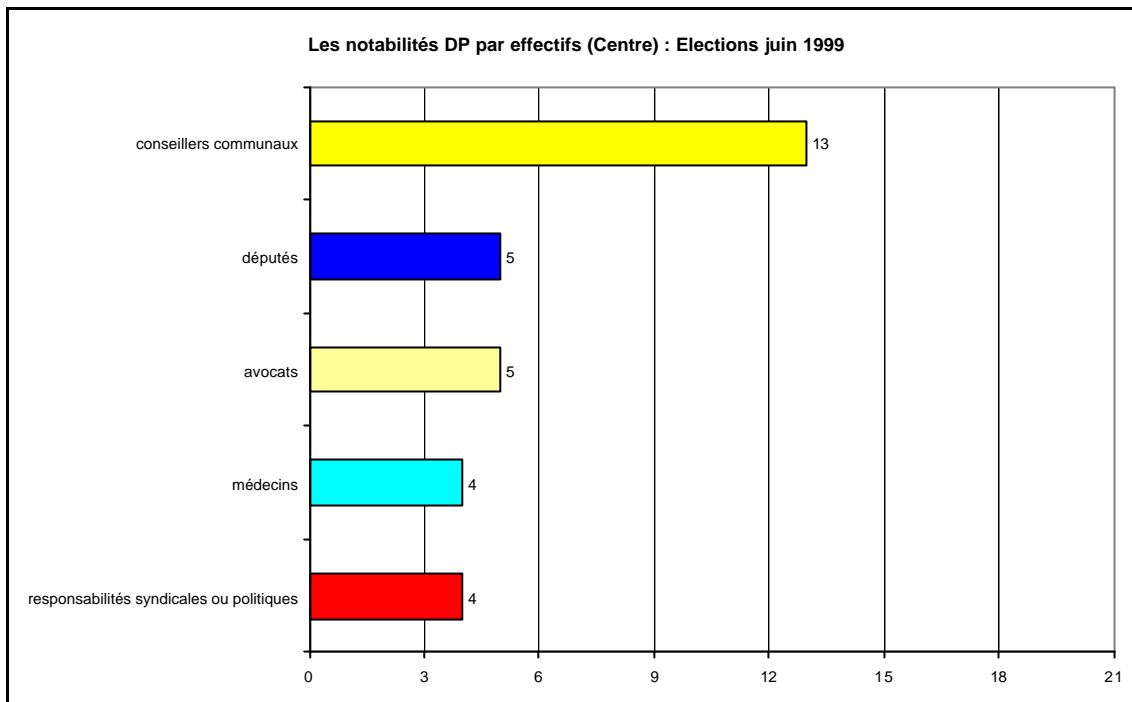


Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. Circonscription Centre [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_c\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_c_total.htm)

En ce sens, que la demande sociale (du moins le rôle des associations féminines militantes) appuyant l'idée de l'augmentation des femmes en politique, l'arrivée des femmes libérales en politique a permis le développement d'une nouvelle forme de notabilité. C'est pourquoi, la simple présence en tête de liste de l'une de ces candidates créent les conditions d'un vote de liste de la part de l'électorat.

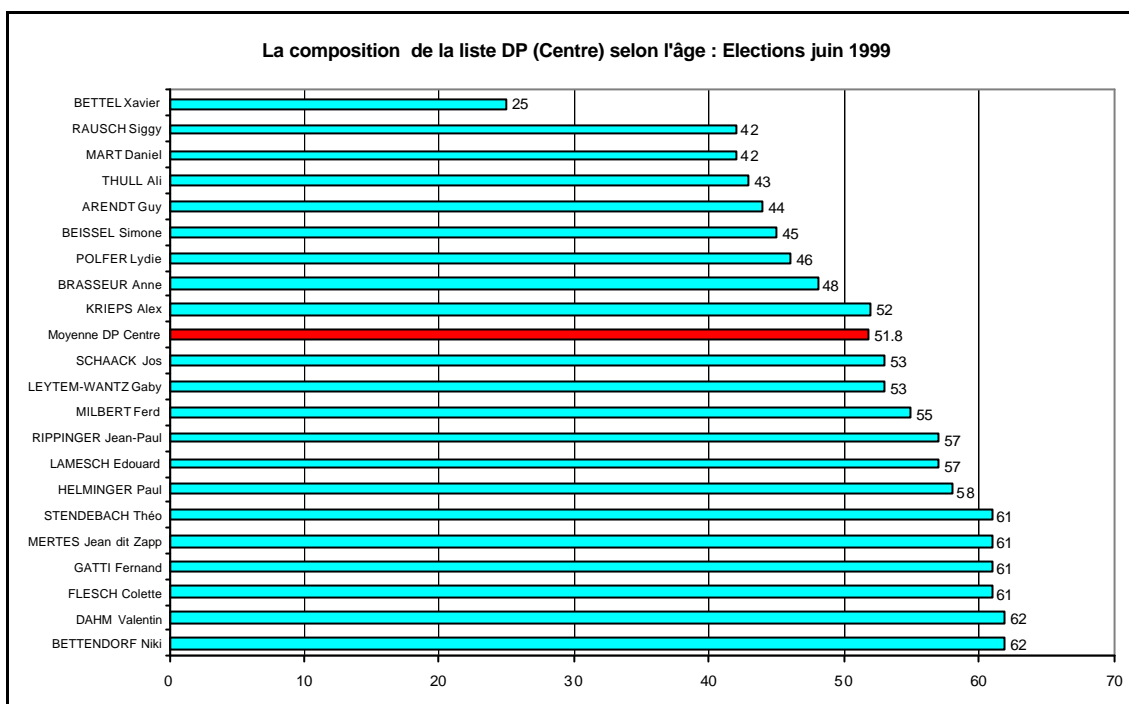
*Tertio*, une tête de liste connaissant une popularité très grande, déclenche aussi chez l'électeur une identification à la liste présentée. L'électeur étant d'autant plus attiré par ce vote que la liste proposée, se distingue peu non seulement de l'équipe municipale qui entourait Lydie POLFER mais aussi des personnalités libérales de poids de l'agglomération luxembourgeoise. Remarquons cependant, que la « grande notabilité » de Lydie POLFER se vérifie aussi. Elle reçoit 44,3% de voix supplémentaires par rapport à Anne BRASSEUR !





Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

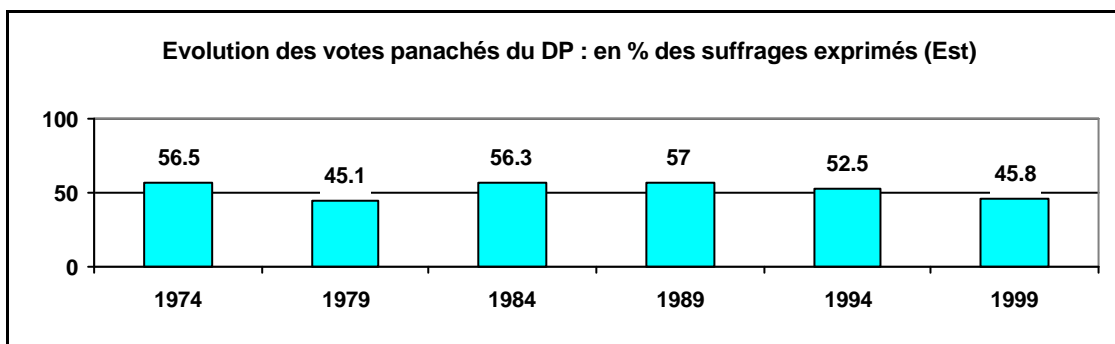
Autres particularités qui visent à enrayer le vote panaché : la composition sociale de la liste est très homogène. En effet, il apparaît que la présence importante de membres de conseil municipal de la zone périurbaine de la Ville de Luxembourg, la proportion des professions libérales et la nature de la représentation syndicale permettent la construction d'une identité de liste indépendante des personnalités qui la composent. En effet, un électeur se déterminera d'autant plus en faveur d'une liste entière que celle-ci lui apparaît non seulement homogène mais aussi très distincte des autres listes concurrentes.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

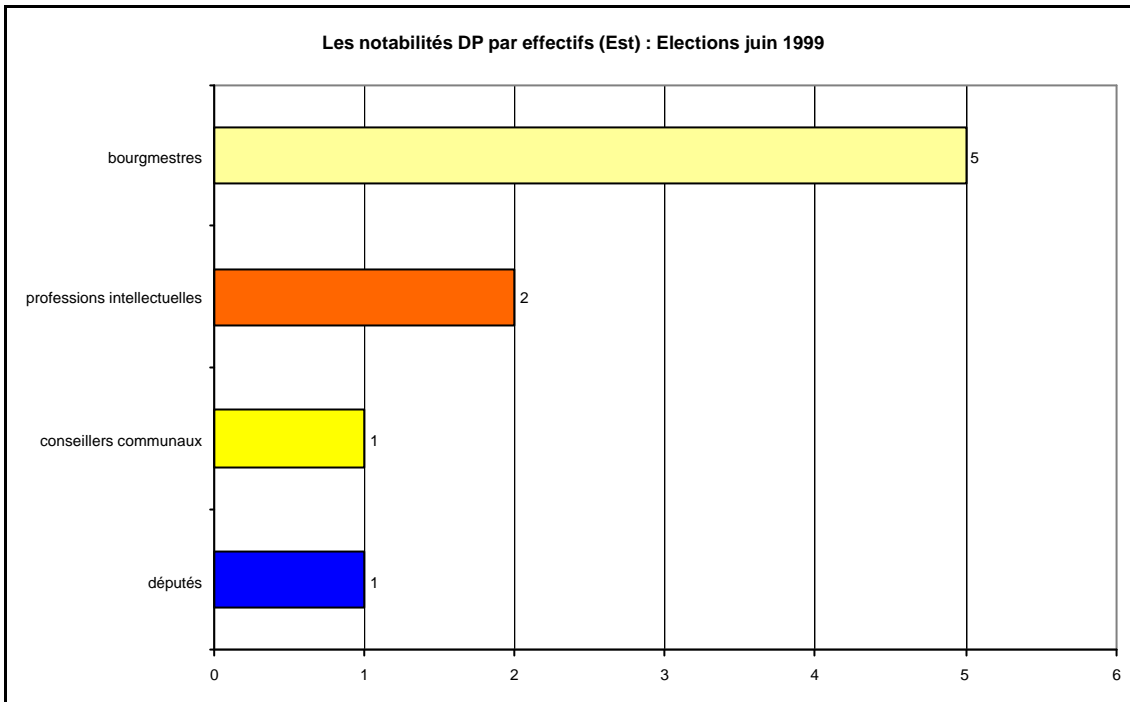
### 2.1.1.3.4 Le DP et l'Est

Ici encore, le vote panaché y décroît depuis 1989 comme l'illustre le graphique ci-dessous.



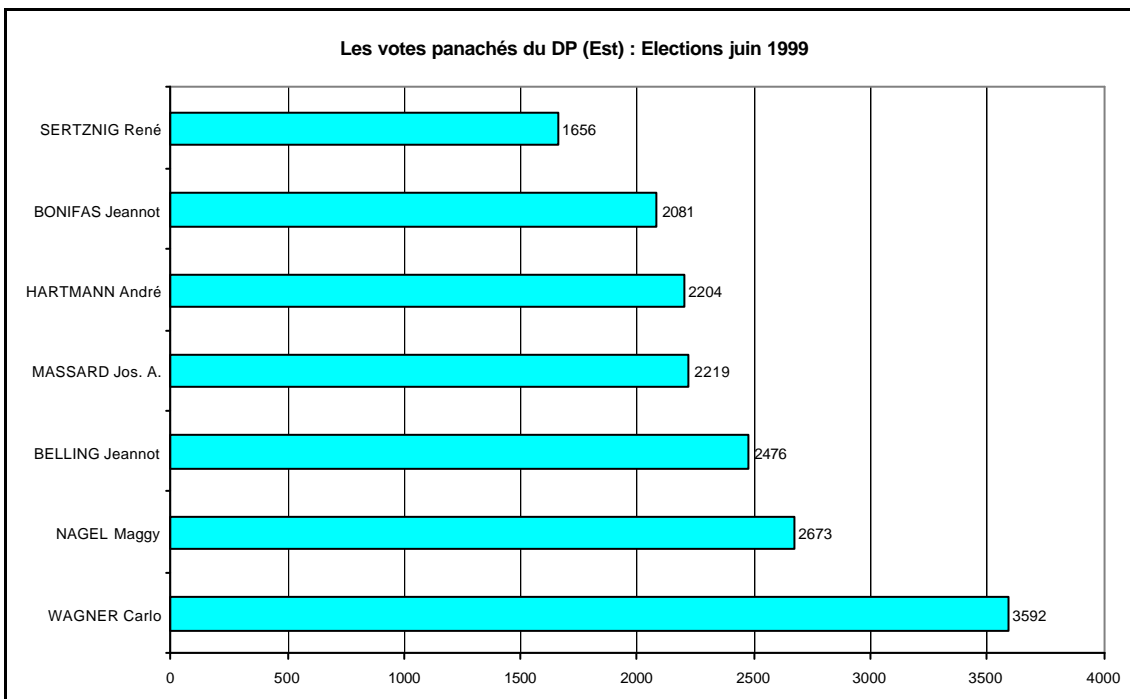
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

En choisissant de présenter un maximum de candidats bourgmestres (5 sur 7), le DP ne parvient pas à distinguer les candidats de la liste ce qui restreint l'attrait du vote panaché.

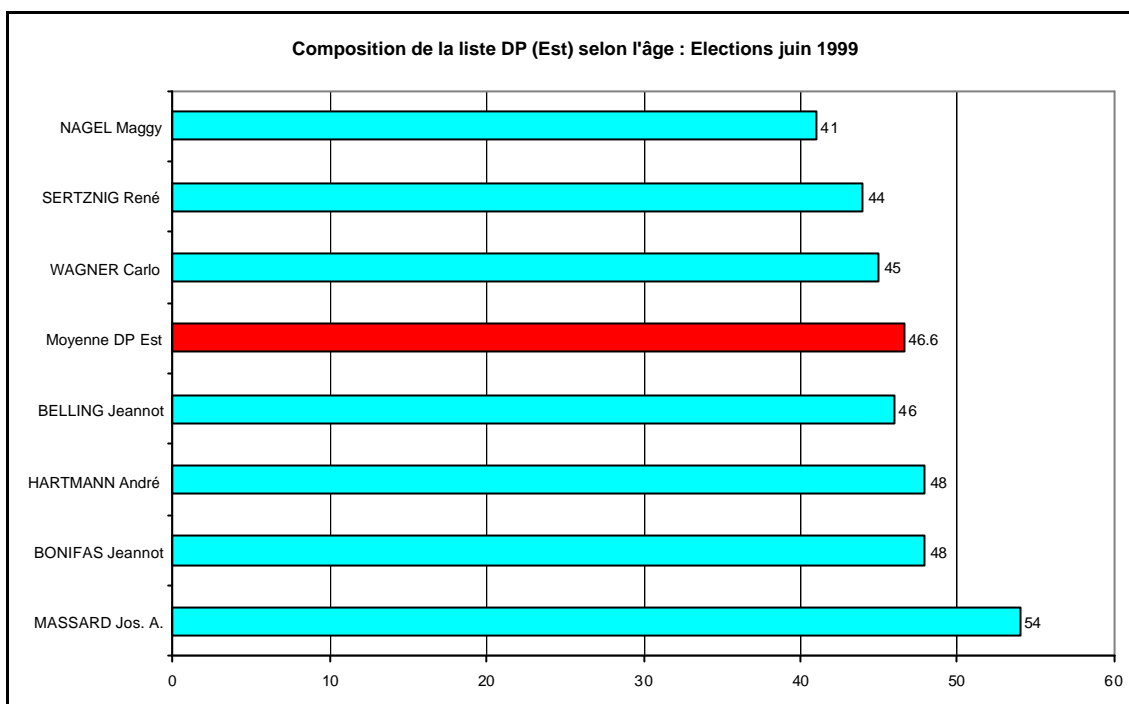


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Le premier Carlo WAGNER ne dispose que de 25,6% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier, ce qui est le plus faible pourcentage des quatre circonscriptions. Sans doute, la taille de la circonscription ne permet pas aux têtes de liste de distancer leurs colistiers (à l'exception de Fernand BODEN pour le PCS). L'ensemble des candidats d'une liste a une très bonne notoriété auprès de leurs électeurs.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Est [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_e\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_e_total.htm)

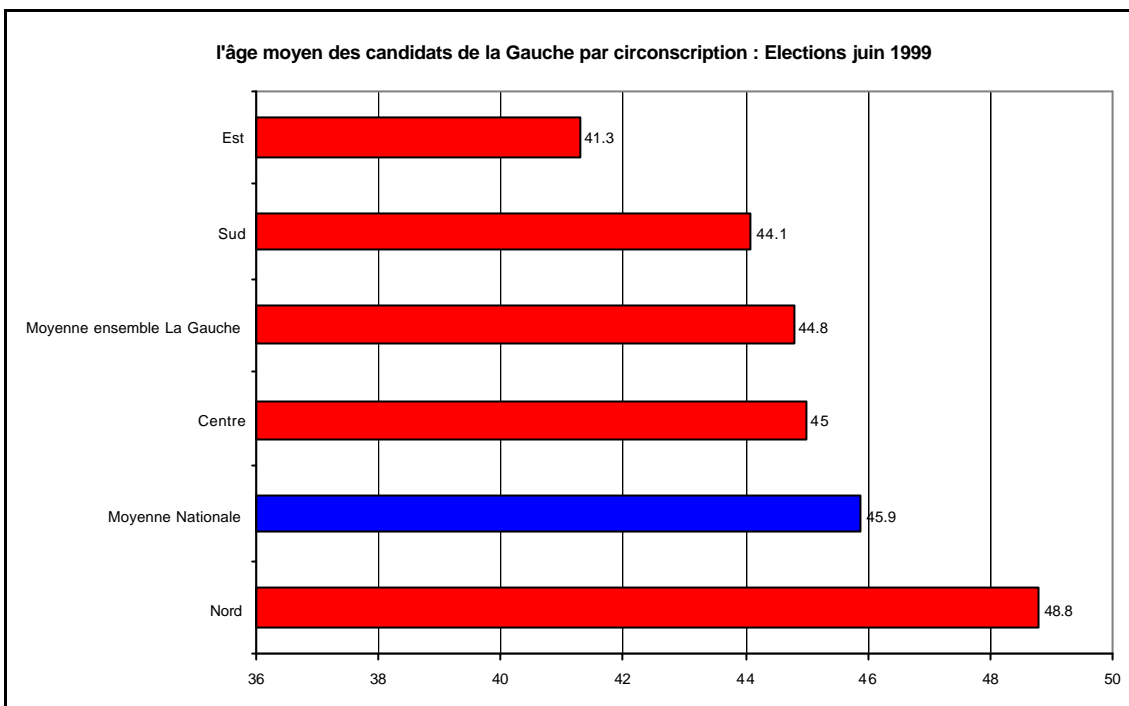


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

#### 2.1.1.4 La mouvance communiste : Les notables de gauche

<b>La Gauche et le Vote Panaché en 1999</b>				
<b>Résultat par circonscription</b>				
<b>Circonscriptions</b>	<b>Nord</b>	<b>Est</b>	<b>Sud</b>	<b>Centre</b>
Suffrages exprimés en faveur de La Gauche	3656	2458	76105	28 015
Suffrages panachés en faveur de La Gauche	1001	743	26 402	10186
Suffrages Panachés en %	27,4	30,2	34,7	36,4
<b>Résultat national</b>				
Suffrages panachés totaux	1 208 320			
Suffrages accordés à La Gauche parmi les suffrages panachés totaux en %	3,2			
Suffrages exprimés	110 234			
Suffrages panachés	38332			
% des suffrages panachés parmi les suffrages accordés à La Gauche	34,8			

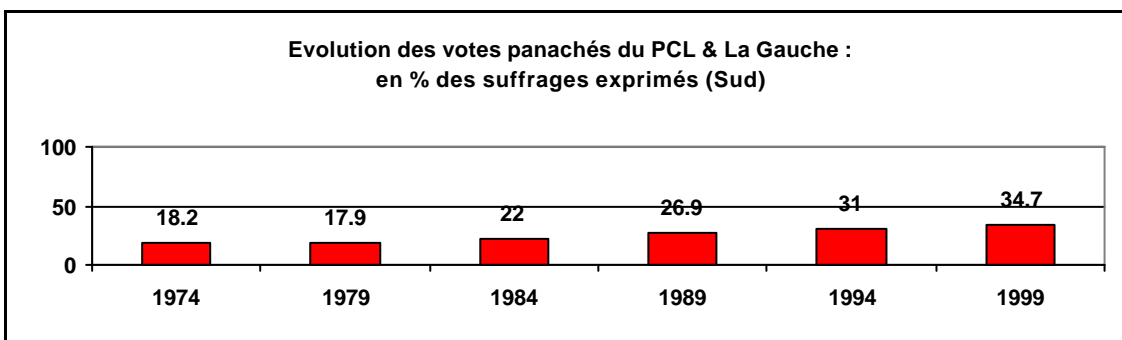
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

- La Gauche est un parti mineur en ce qui concerne la proportion des votes panachés sur une échelle nationale : 3,19% du total des suffrages panachés.
- Les votes panachés de la Gauche sont surtout présents dans les «grandes» circonscriptions du Centre et du Sud (36,4 et 34,7 % de suffrages panachés). La moyenne nationale des votes panachés de La Gauche étant de 34,7%.
- La Gauche est le parti représenté à la Chambre qui reçoit le moins de suffrages panachés.
- La Gauche est le seul parti représenté à la Chambre dont la moyenne d'âge des candidats (sauf la circonscription Nord) est inférieure à la moyenne d'âge nationale, confère le graphique ci dessus.

#### 2.1.1.4.1 La Gauche et le Sud



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995



Historiquement, le Parti Communiste Luxembourgeois dont la Gauche est l'héritier recevait surtout des votes de liste. Cette particularité propre aux mouvements socialistes luxembourgeois dans la circonscription Sud reposait sur un paradoxe. En effet, jusqu'à une date très récente, le mouvement communiste possédait un réseau relativement important d'édiles municipaux. Il faut se rappeler que la « métropole du fer », ESCH sur ALZETTE fut (re)conquise par Arthur UDSELINGER en 1971 préfigurant le « printemps » des élections législatives pour la mouvance communiste en 1974.

Disposant de fortes personnalités, le Parti et son électorat restèrent étrangement éloignés du vote panaché. Comment comprendre cet état de fait ?

Premièrement, l'électorat communiste, encadré par les cellules du parti, suivait très fortement les consignes de vote de la direction. Ce phénomène de clôture électorale était d'autant plus important pour comprendre le faible proportion du vote panaché (que mises à part des « alliances » municipales et syndicales temporaires avec le POSL) les personnalités du monde communiste luxembourgeois (qui plus est manifestant une stricte orthodoxie) ne pouvaient espérer obtenir pour le parti des gains supplémentaires sur leurs seules assises sociales. Leurs candidatures n'étaient pas l'expression d'une ambition personnelle motivée par la mobilisation des ressources personnelles. Les candidatures étaient étroitement contrôlées par le parti.

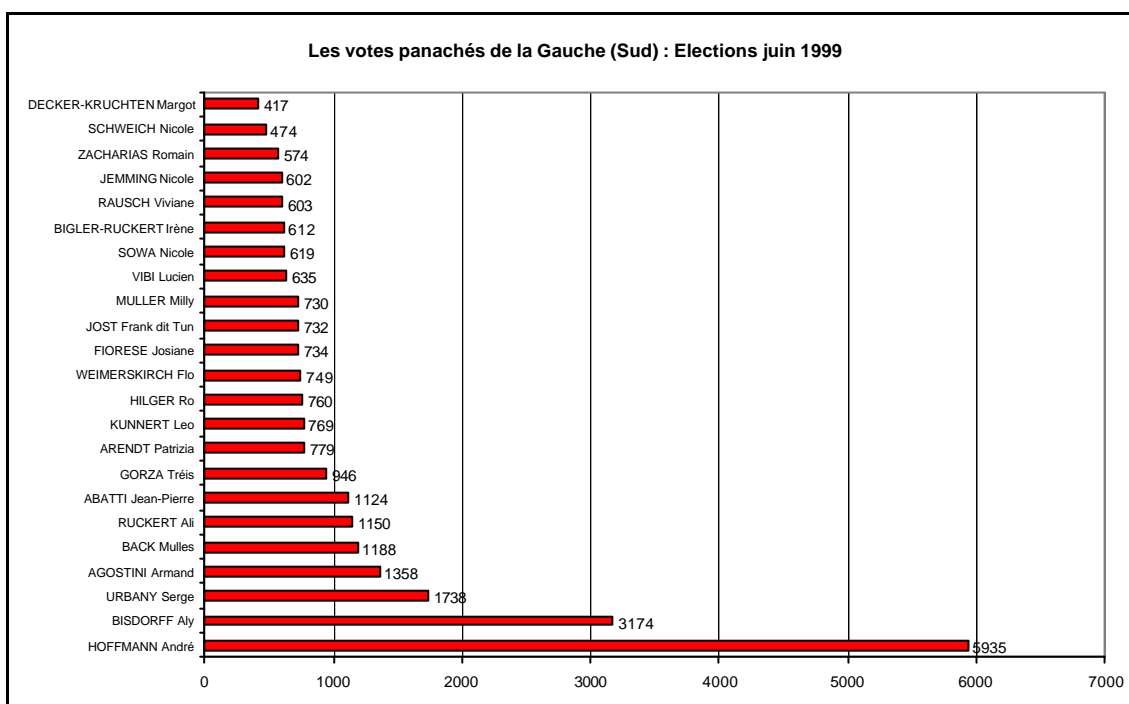
Deuxièmement, du point de vue sociologique, les outils de compréhension du champ politique sont inégalement répartis suivant son appartenance sociale. C'est pourquoi, les électors ouvriers et de condition modeste qui votaient traditionnellement pour le Parti Communiste Luxembourgeois, le faisaient surtout en recourant au vote de la liste entière. Expression somme toute assez classique du vote protestataire qui ne distingue pas les revendications portées par le parti des individus qui le composent.

Toutefois, à mesure que le vote communiste déclinait, le vote panaché comme le témoigne le graphique 2, est en constante augmentation, passant de 17,9 à 34,7%. Comment comprendre cette transformation aussi importante au sujet de la structuration du vote communiste ?

*Primo*, le vote communiste s'était ritualisé en dépit de l'élection de 1974. C'est-à-dire, que peu ou prou, il retrouvait un niveau électoral comparable à l'élection précédente. A mesure que le niveau d'adhésion à l'identité communiste s'étiolait (perceptible dès les élections de 1984), la culture de fidélité au parti et à ses principes directeurs sous-jacents tel le vote de liste, s'amenuisent. Comme nous le verrons par la suite, les circonscriptions Nord et Est qui connaissaient un vote de gauche communiste déjà marginal, s'effondrent rapidement en raison de l'absence de personnalités locales qui puissent par leur aura endiguer le phénomène.

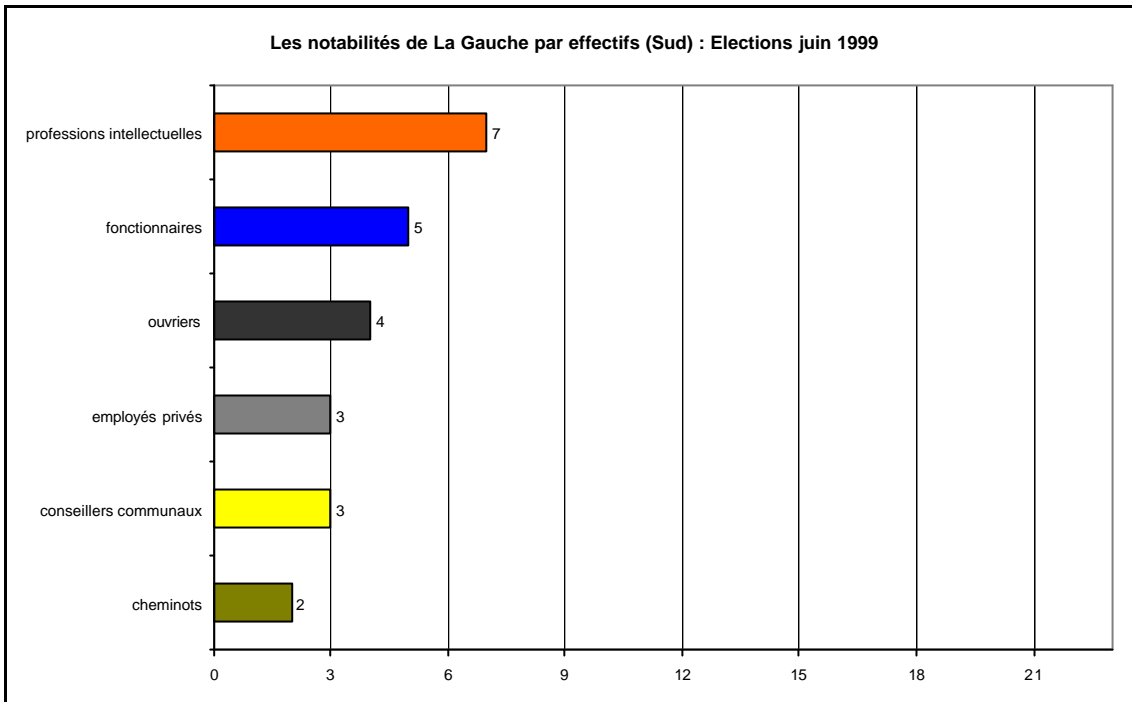
*Secundo*, en opposition au phénomène décrit ci-dessus, des individus atypiques (« communistes rénovateurs », « communistes critiques », etc.) tels André HOFFMANN parviennent à masquer le déclin du vote communiste en attirant de par leurs propres qualités des votes qui ne se seraient pas portés effectivement sur les listes du parti communiste. Dès lors, l'attachement à des personnalités reconnues pour un engagement suffisamment critique du POSL mais à distance de l'héritage communiste crée les conditions de l'accroissement du vote panaché.

Dans le graphique ci-dessous, la tête de liste André HOFFMANN obtient plus de 46,5% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier. Le score personnel d'Aloyse BISSDORFF, arrivé en seconde position est intéressant à double titre. D'une part, lui aussi se distingue très nettement de ses autres colistiers plus de 45,2% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier (Serge URBANY pourtant héritier de la dynastie qui a présidé à la destinée du parti depuis 1945). Sans aucun doute, sa stature de conseiller municipal de ESCH sur ALZETTE et de secrétaire général du PCL lui confère cette notoriété. D'autre part, il faut émettre l'hypothèse que l'expression du vote panaché sur André HOFFMANN et Aloyse BISSDORFF est peut être un arbitrage interne entre les tendances «réformatrices» et «orthodoxes» au sein même de l'appareil communiste.

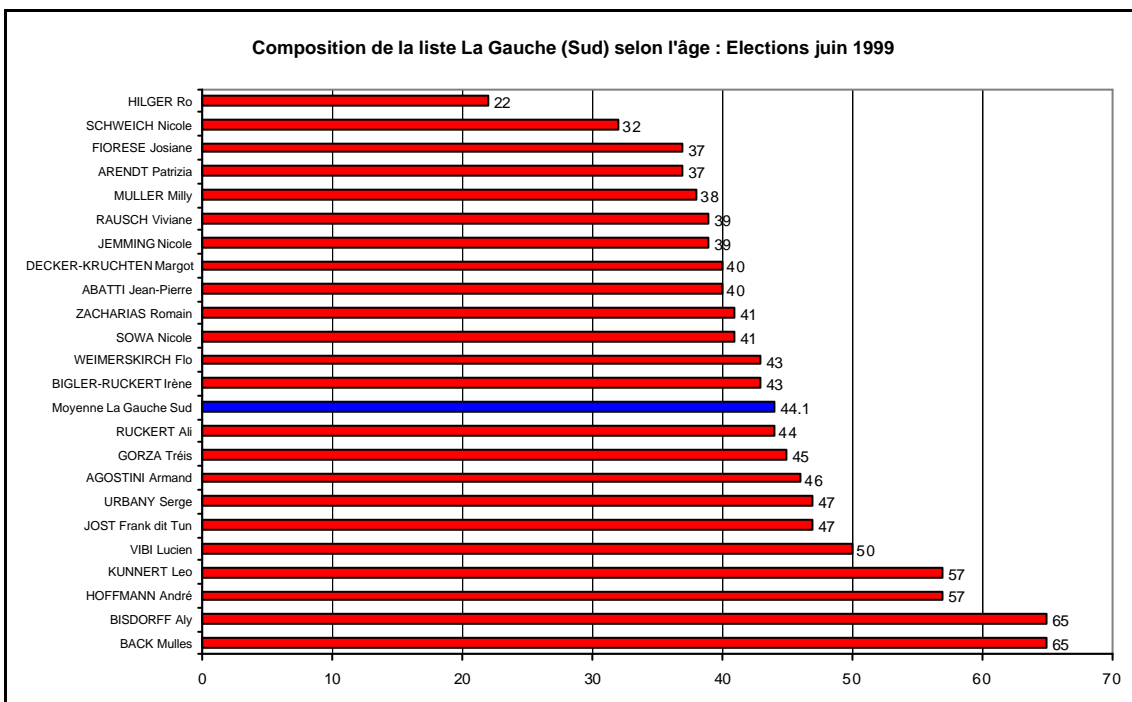


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Sud [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_s\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_s_total.htm)

En ce qui concerne la nature de la notabilité de la liste de La Gauche, celle-ci a largement abandonné le modèle ouvrieriste qui a prédominé (du moins dans le discours) jusqu'alors dans l'histoire du communisme luxembourgeois (confère le graphique ci-dessous). En effet, les membres de la fonction publique et les professions intellectuelles (professeurs, instituteurs, etc.) constituent plus de la moitié de la liste (12). Cette nouvelle stratégie vise peut être à assumer à l'avenir le développement du vote panaché afin de compenser les pertes effectives en vote de liste (perçu comme manifestation de la culture communiste) et préparer de «nouvelles notabilités» allant au-delà des parcours personnels tels que le conçoivent un candidat comme André HOFFMANN.



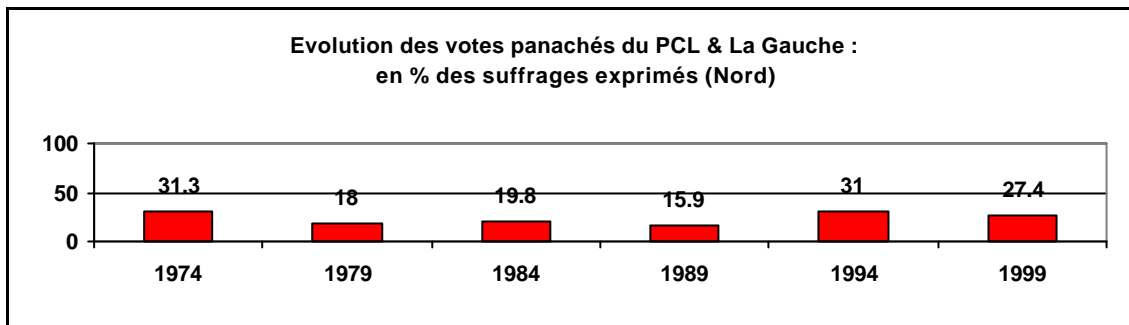
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.



## 2.1.1.4.2 La Gauche et le Nord

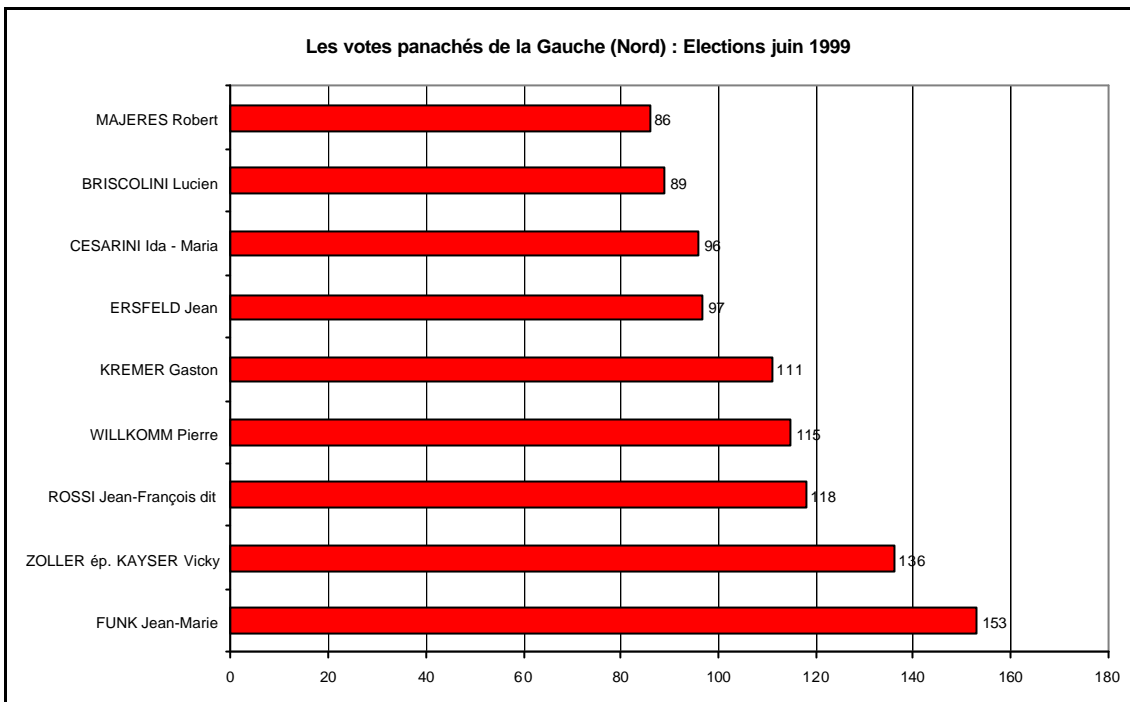


Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

La circonscription Nord n'a jamais constitué une zone d'influence pour le parti communiste luxembourgeois. Longtemps, la configuration rurale, l'habitat dispersé et l'existence de «gros bourgs » avec le développement de notabilités, expressions du monde conservateur (professions libérales, commerçants/négociants), ont maintenu un niveau de vote panaché (et ce jusqu'à aujourd'hui très élevé) ce qui empêchait le développement d'un vote communiste reposant *a contrario* sur le vote de liste.

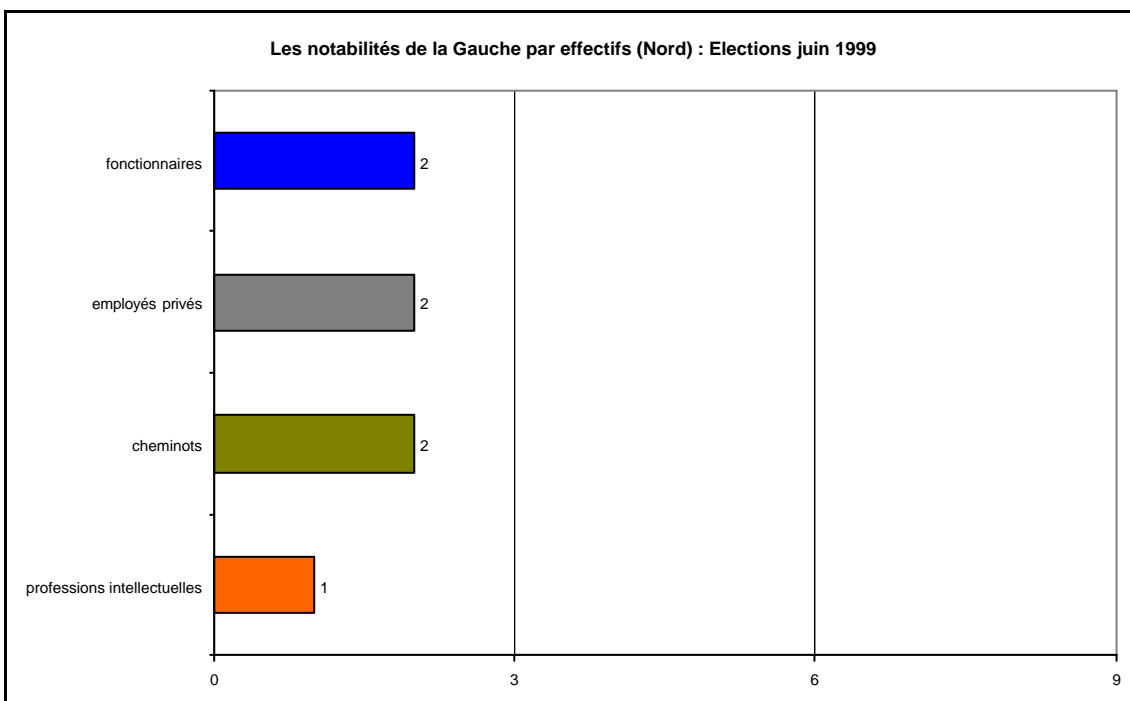
Par conséquent, cette «extériorité» communiste à la culture politique de la circonscription Nord empêche réellement d'apprécier la dynamique du vote panaché communiste. D'une part parce que le score médiocre du parti (1,42%) et la part des effectifs ayant fait un vote panaché (37,4% ) ne permettent pas de distinguer les candidats entre eux.

Notons à ce sujet (se rapporter au graphique ci-dessous) que le premier de la liste ne reçoit que 12,2 % de voix supplémentaire sur son immédiat colistier. Et que la distance qui sépare le second du dernier de la liste est de 36,8% de voix de différence.

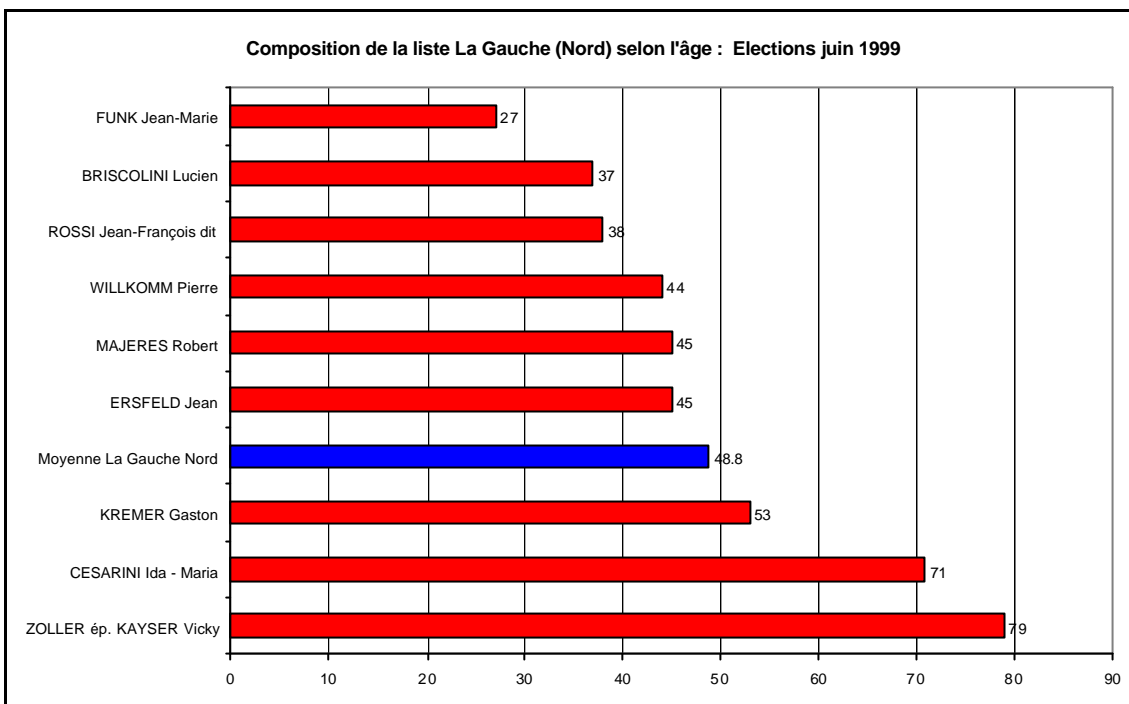


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Nord [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_n\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_n_total.htm)

D'autre part, il est impossible d'évaluer le taux de notabilité qui conditionne le vote panaché à partir du moment où la composition sociale des candidats est trop diverse comme l'illustre le graphique ci-dessous.



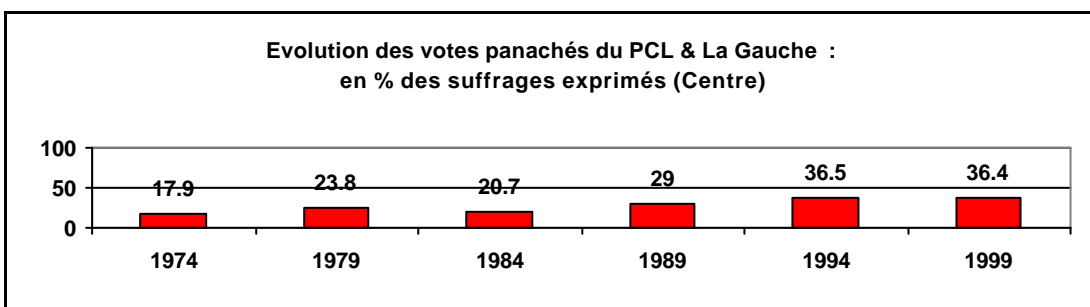
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

#### 2.1.1.4.3 La Gauche et le Centre

La circonscription Centre est ici encore emblématique du vote communiste au Luxembourg. D'une part, le vote communiste y est marginal (2,82%). Cette marginalité a conduit une augmentation du vote panaché lors des crises identitaires de la gauche communiste et radicale lors des élections de 1989 & 1994. En effet, l'électorat qui non seulement devait assister à l'effondrement du monde communiste en 1989 mais aussi était confronté aux dissensions organisationnelles lors des élections de 1994 (communistes orthodoxes présentant leur liste et communistes rénovateurs/trotskistes la leur, sous le terme de «nouvelle gauche») se réfugia dans le vote panaché. Les électeurs communistes attribuèrent plus d'un tiers de leurs votes sur les seules personnalités de la liste communiste (se reporter au graphique ci-dessous).



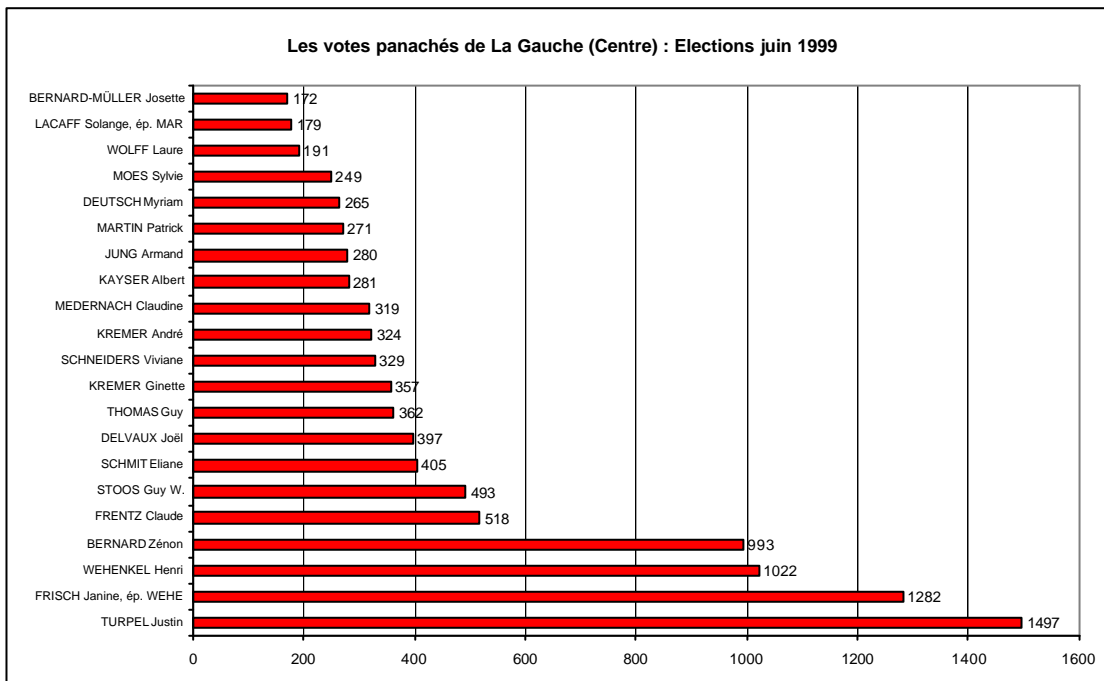
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

Ce vote panaché relativement important en 1994, témoigne de la présence d'individualités communistes et ce en dépit d'une faible implantation locale (de 0 à 1 conseiller municipal en ville de Luxembourg entre 1975 et 1999). On peut s'interroger

sur un tel phénomène d'autant plus que l'attrait relatif sur des personnalités s'est confirmé aux élections de 1999 (36,4% de votes panachés). En effet avant sa crise d'identité historique de 1989 et 1994, le PCL n'avait jamais atteint un score si élevé.

Il nous semble qu'il faille rechercher cette structuration nouvelle du vote de la Gauche en raison de la nature même de l'appartenance au mouvement communiste dans la capitale.

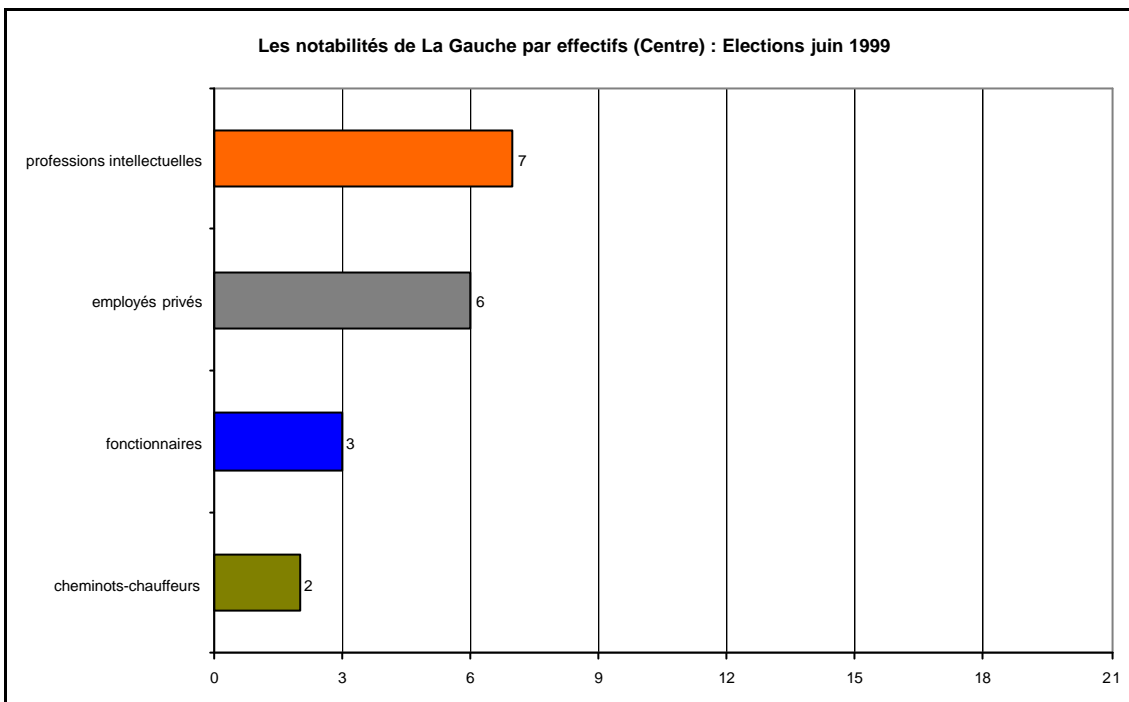
Effectivement, en analysant la composition nominative de la liste des candidats (graphique ci-dessous), on s'aperçoit que 3 membres des familles WEHENKEL et BERNARD qui sont associées historiquement au monde de la gauche socialiste luxembourgeoise, apparaissent dans les quatre premières places. Ce système de notabilité familiale (que l'on retrouve dans la structuration des municipalités socialistes de la circonscription Sud) permet dans une certaine mesure de comprendre le phénomène du vote panaché. Cette distance entre candidats «notabilisés» et candidats sans ressources sociales importantes, semble se vérifier si l'on conçoit les écarts qui existent entre les quatre premiers de listes et les suivants. L'écart entre la tête de liste et son second n'est que de 14,4% de voix supplémentaires. Alors que l'écart entre le second et le dernier de la liste est de 86,6% de voix supplémentaires.



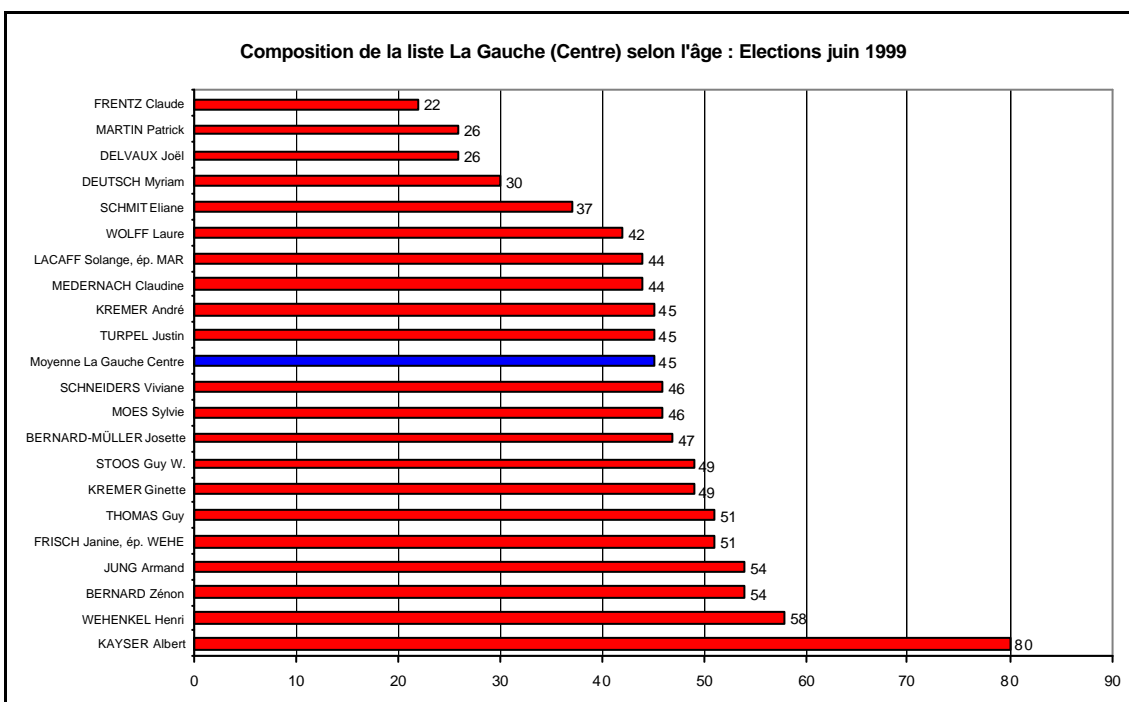
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. Circonscription Centre [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_c\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_c_total.htm)

En d'autres termes, ces candidats sont emblématiques du milieu politique «progressiste» de la Ville de Luxembourg. D'une part, leurs notabilités sont, comme nous l'avons évoqué un héritage en politique. Ce phénomène est d'autant plus important dans un système politique restreint que le parti en présence (la Gauche radicale/communiste) est marginalisé depuis son origine. L'appartenance communiste en milieu urbain relativement intellectualisé permet dès lors une confusion entre l'identité du parti et l'identité des familles qui sont connues comme telles.

D'autre part à l'instar des candidats du POSL, les candidats de La Gauche qui se distinguent, sont surtout issus du corps professoral ou de la fonction publique (10 sur 21 candidats). C'est sans doute la fonction de capitale qui accroît cette représentativité du monde de la fonction publique dans l'origine des notabilités de la Gauche.



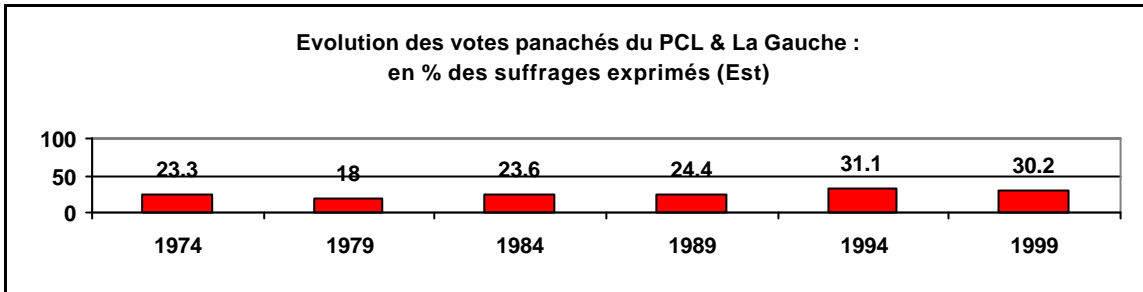
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

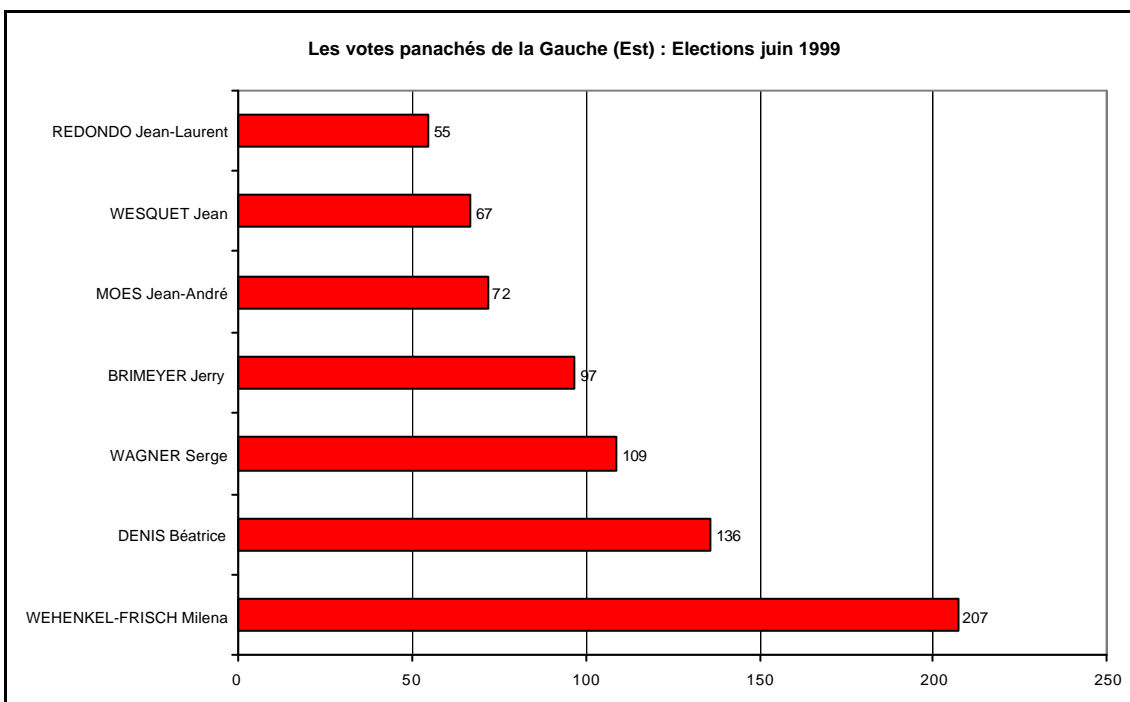
## 2.1.1.4.4 La Gauche et l'Est

Dans l'Est, le vote panaché au profit de la Gauche régresse par rapport à 1994 mais reste au-dessus de la moyenne (par élection) depuis 1974. Pourtant, La Gauche ne dispose d'aucune implantation historique importante dans cette circonscription rurale. Les personnalités de la Gauche ne peuvent donc avoir que des votes *d'estime*.

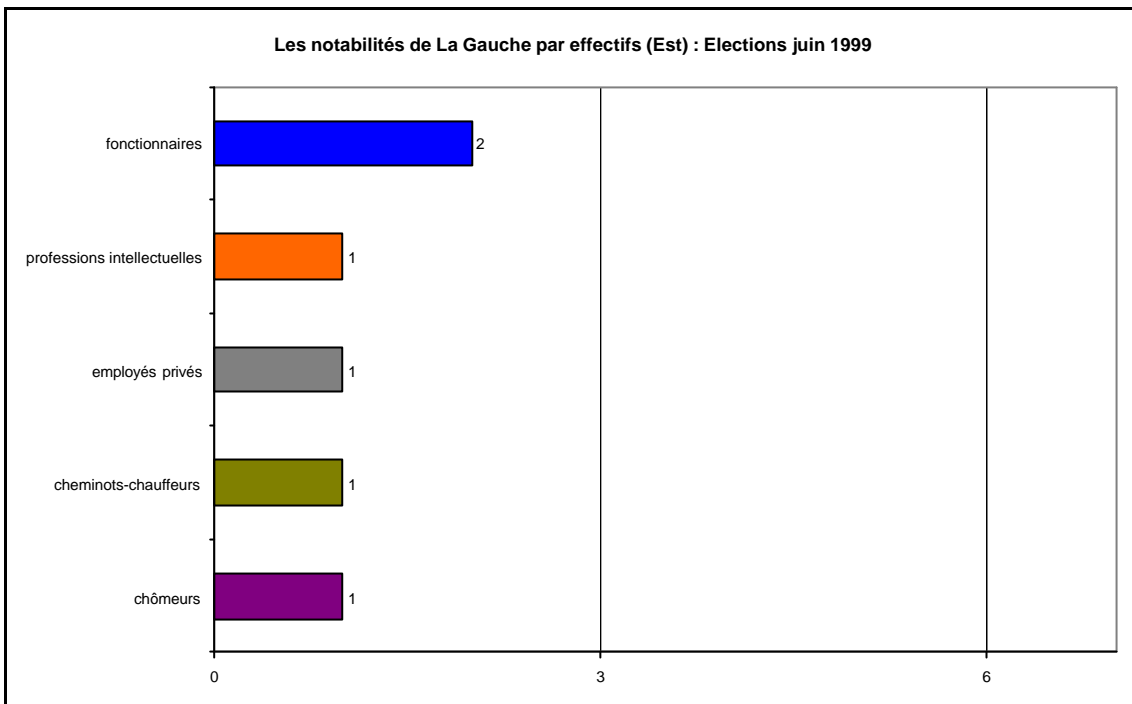


Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

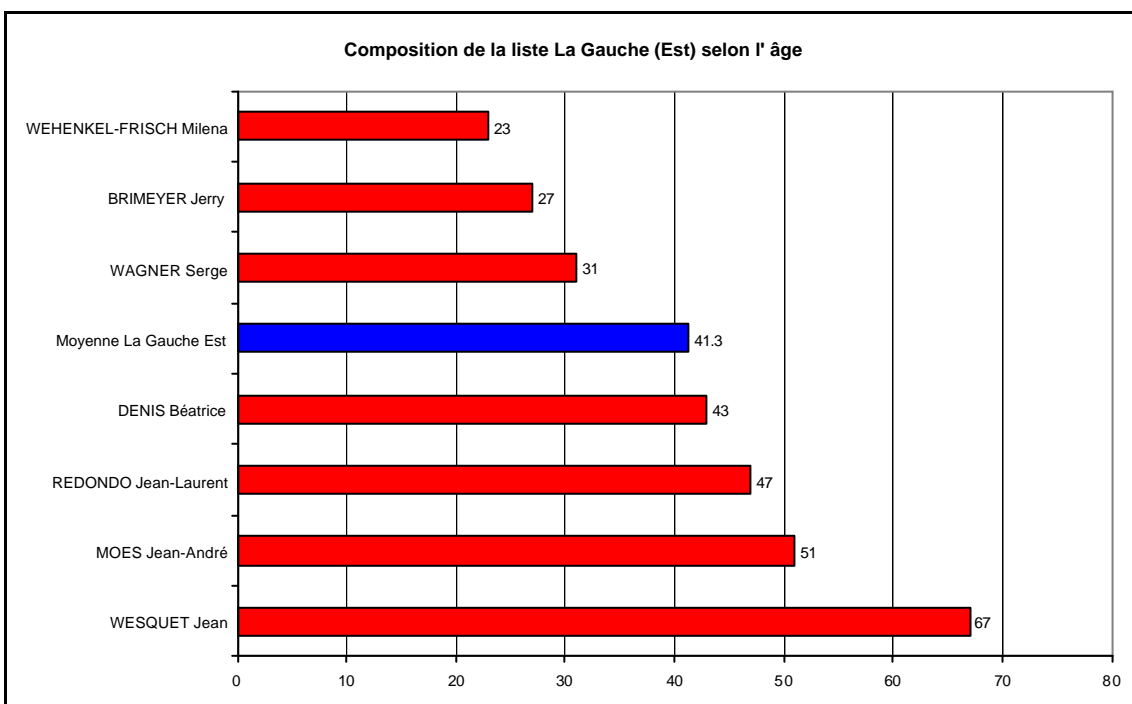
Remarquons tout de même l'importance du vote en faveur de l'un des représentants de la famille WEHENKEL, puisque Milena WEHENKEL-FRISCH obtient 34,3% de voix supplémentaires par rapport à son colistier immédiat (Béatrice DENIS).



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Est [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_e\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_e_total.htm)



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

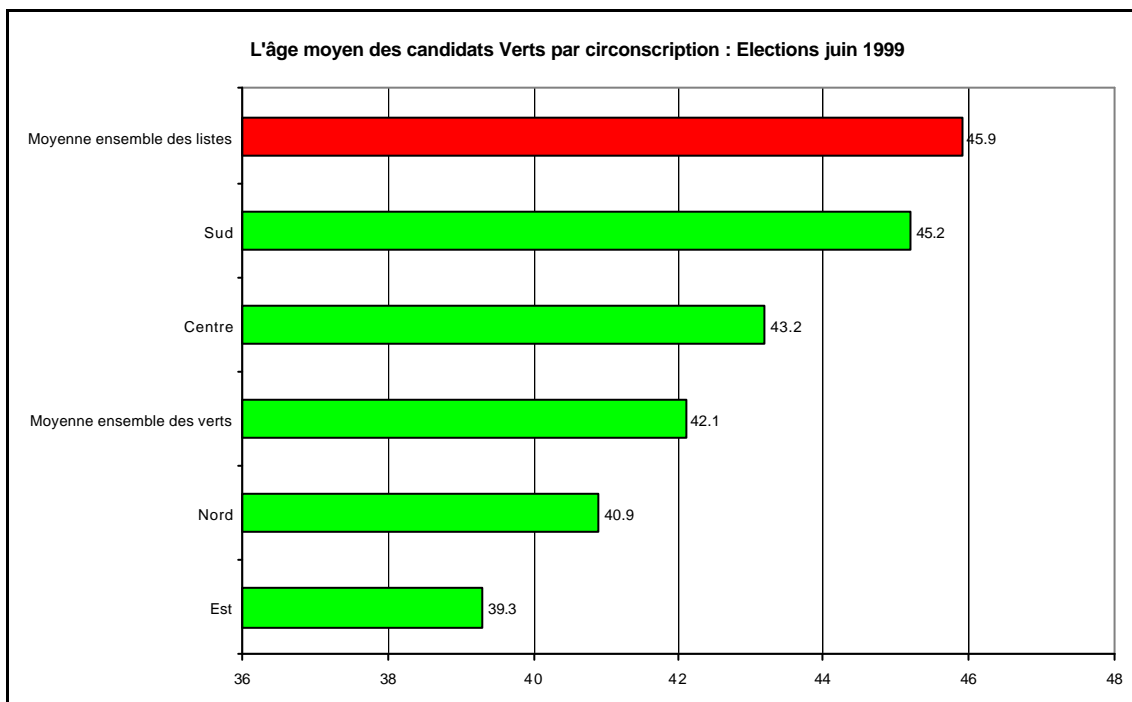


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

### 2.1.1.5 La mouvance écologiste : Le parti des nouveaux gestionnaires ?

Les Verts et le Vote Panaché				
Résultat par circonscription				
Circonscriptions	Nord	Est	Sud	Centre
Suffrages exprimés en faveur des Verts	23640	13 007	133 534	95 973
Suffrages panachés en faveurs des Verts	12907	5139	49 423	38 475
Suffrages panachés en %	54,6	39,5	37	40,1
Résultat national				
Suffrages panachés totaux	1 208 320			
Suffrages accordés aux Verts parmi les suffrages panachés totaux en %	8,8			
Suffrages exprimés	266 154			
Suffrages panachés	105 944			
% des suffrages panachés parmi les suffrages accordés aux Verts	39,8			

Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

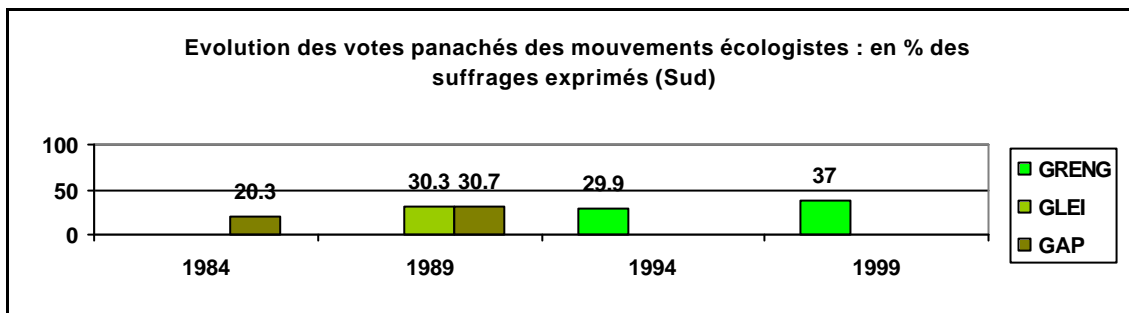
- Les Verts sont un parti mineur en ce qui concerne la proportion des votes panachés sur une échelle nationale et ceci tout parti confondu : 8,83% du total des suffrages panachés.



- La proportion des votes panachés est la plus importante dans le Nord (54,5%). La moyenne nationale des votes panachés des *Verts* étant de 39,8%.
- *Les Verts* sont le seul parti dont la moyenne d'âge toute circonscription confondue est inférieure à la moyenne d'âge nationale.

#### 2.1.1.5.1 *les Verts* et le Sud

De manière traditionnelle, tout parti confondu, la circonscription Sud est la plus rétive au vote panaché. DEI GRENG y enregistre également sa plus faible proportion de vote panaché (37%). Cependant, à l'instar de la structuration des votes du POSL et du PCL, il faut remarquer que le vote panaché dans l'électorat écologiste est en constante augmentation.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

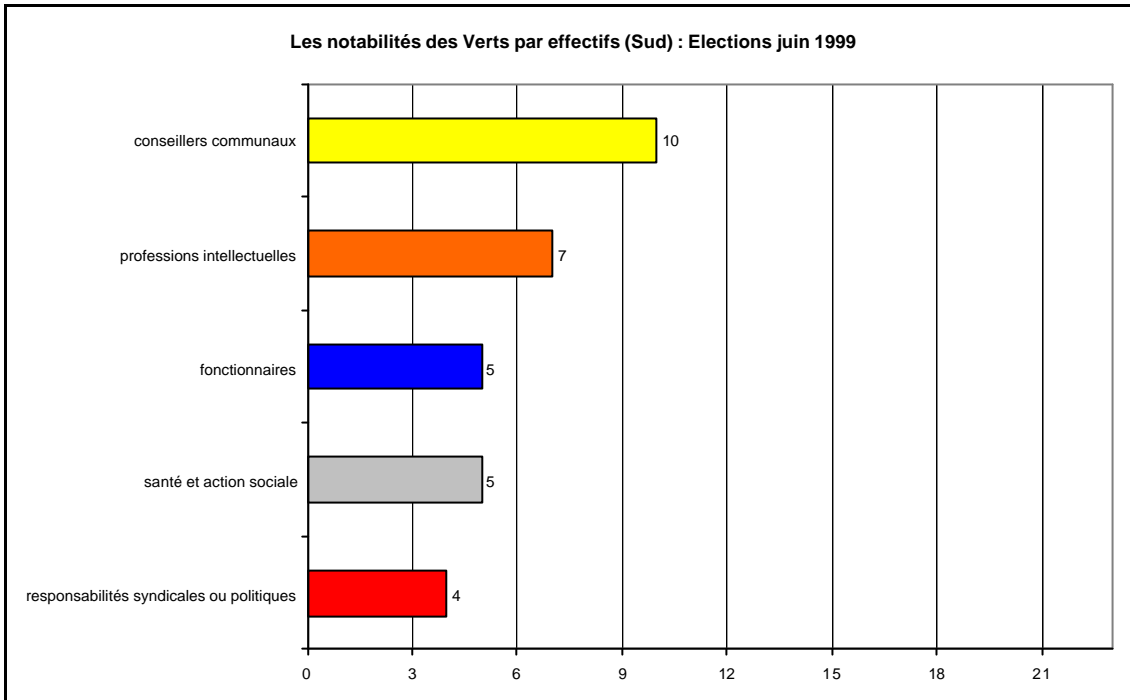
On peut comprendre cette modification partielle des votes en faveur des *Verts* de trois façons :

En premier lieu, l'électorat écologiste ayant surtout pour origine des électeurs qui votaient autrefois pour le POSL ou ne trouvaient pas l'expression partisane de leurs sensibilités « progressistes » auprès des formations politiques traditionnelles de gauche au Luxembourg (POSL-PCL), préférait sans doute par habitude le vote de liste au vote panaché. A ces habitudes propres à la circonscription Sud et aux partis de gauche luxembourgeois, il faut ajouter que le mouvement écologiste né de revendications particulières (la défense de la nature et la promotion d'un autre cadre de vie) ne pouvait pas disposer de notables qui puissent attirer un fort taux de vote panaché. Mais à ces considérations structurelles partisans, il faut ajouter que souvent cet électorat relativement jeune, ne connaissant pas ou refusant les pratiques politiques héritées, ne pouvait exprimer ses opinions qu'à travers un fort vote de liste.

En second lieu, les élections communales de 1993 avaient permis au parti écologiste d'entrer dans les conseils municipaux. Ce qui sans aucun doute légitimait l'écologie auprès de l'électorat. Disposant désormais d'un réseau d'élus communaux, les *Verts* ont donc présenté jusqu'à 9 conseillers municipaux sur un total de 23 candidats (rappelons que les *Verts* ne disposaient que de 11 conseillers dans la circonscription sud).

En troisième lieu, cette volonté de s'appuyer sur les membres de conseil municipal s'accompagne également lors de la composition de la liste, d'un mimétisme social qu'il faut ici comparer à la démarche du POSL. En effet, Il faut ici noter que 21 candidats sur

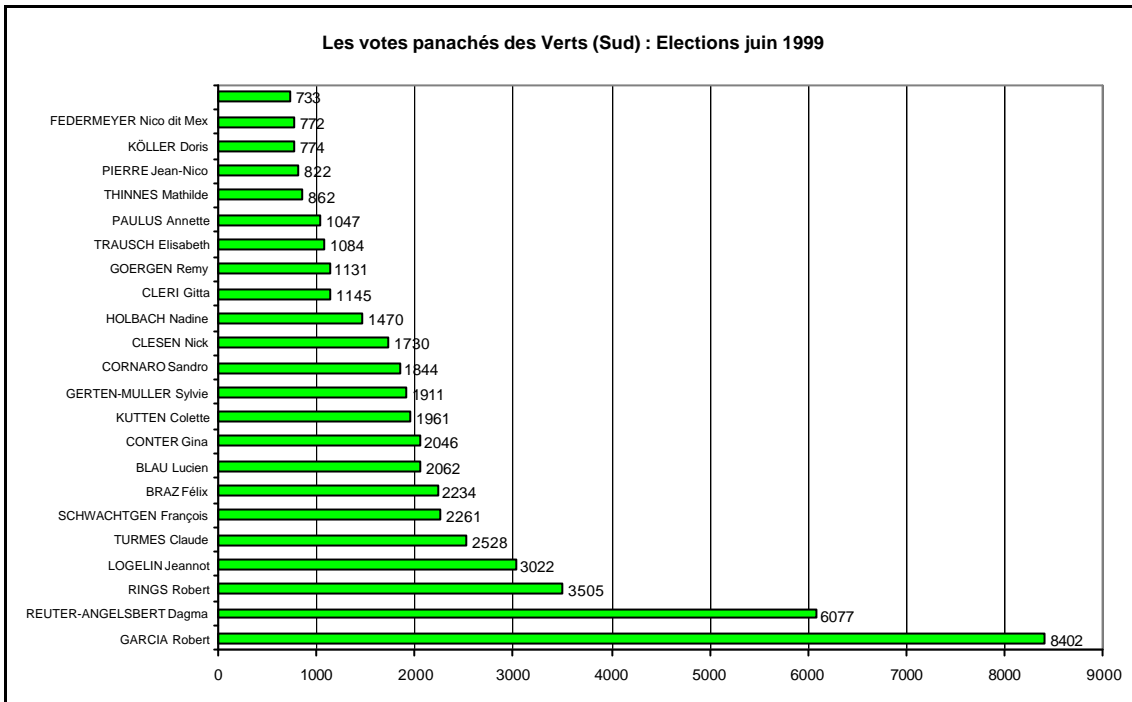
23 appartiennent à la fonction publique ou sont apparentés comme tels. Cette très forte homogénéisation ne permet pas d'attirer un vote panaché au-delà de ce cadre social. Ce qui à coup sûr empêche un rythme de progression comparable du vote panaché par rapport aux autres partis de la gauche luxembourgeoise.



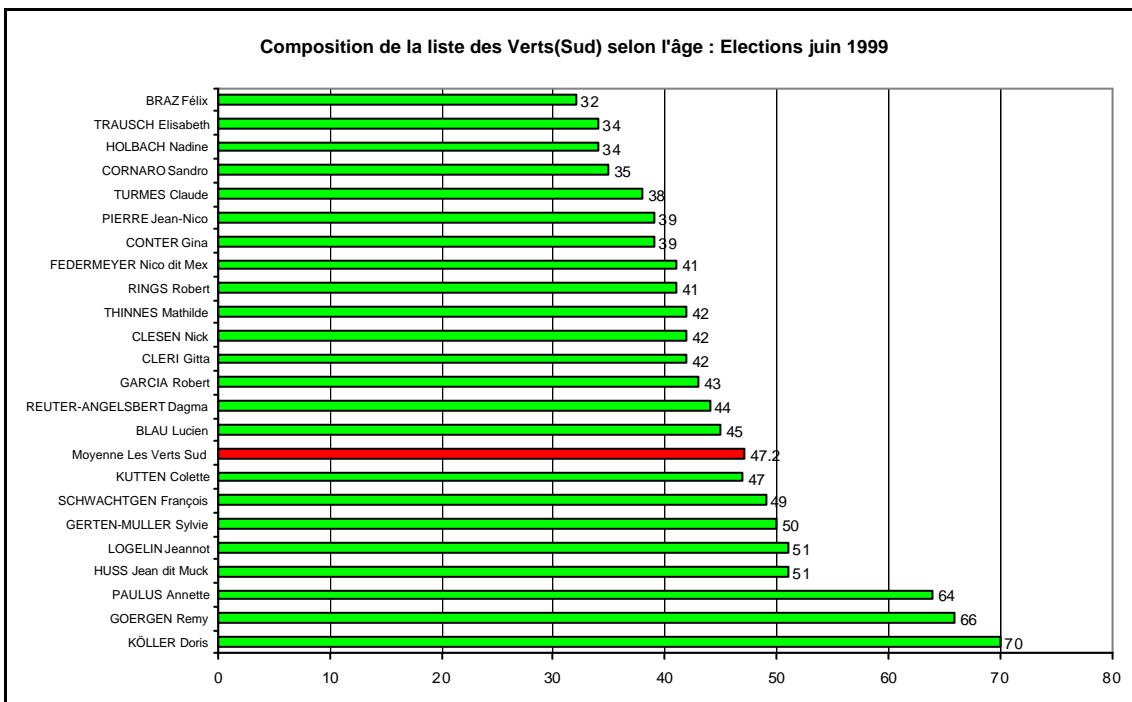
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Cette identité sociale largement partagée par les candidats écologistes ne permet qu'aux deux premiers de liste de se distinguer. Jean HUSS, premier de la liste et recevant 27,7% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier (Robert GARCIA<sup>291</sup>) est assez emblématique de la dynamique du vote panaché. D'une part, il est député sortant. D'autre part avant de militer au mouvement écologiste, il a été un membre actif du POSL. Son assise sociale est par conséquent double : par son statut d'élu national, sa médiatisation auprès de l'électorat s'effectue de façon permanente et tout au long de la législature. Enfin par son parcours politique, il attire des votes de sympathie de l'électorat POSL et de la gauche luxembourgeoise en général.

<sup>291</sup> Robert GARCIA, chroniqueur culinaire et œnologue dans le journal GRENGESPOUN, construit une notabilité à partir du seul réseau médiatique. Comme nous le verrons par la suite au sujet des candidats issus de la presse ou de la télévision pour le PCS, cette médiatisation crée un nouveau rapport de proximité entre le candidat et ses électeurs.



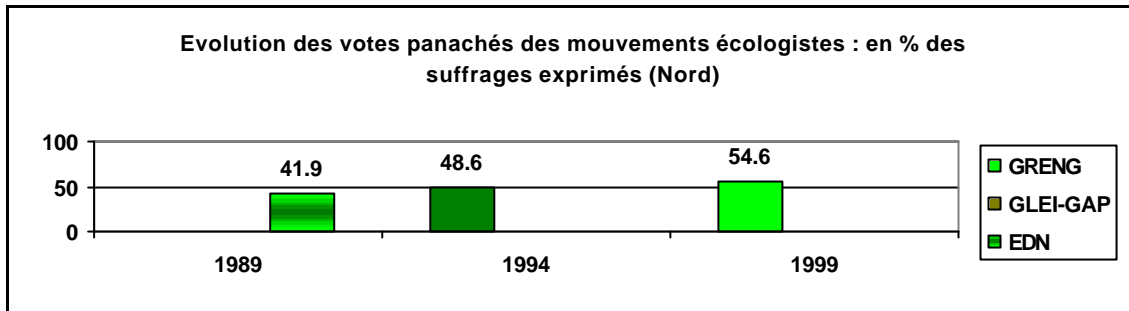
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. Circonscription Sud [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_s\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_s_total.htm)



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

### 2.1.1.5.2 Les Verts et le Nord

Comme nous l'avons vu jusqu'alors la circonscription Nord se distingue par l'importance du vote panaché à l'exception de la Gauche . Autre particularité qu'a consacrée le Nord, le mouvement écologiste s'est présenté toujours uni dans cette circonscription et ce depuis 1989 où il concourait sous l'appellation D'EKOLOGISTEN FIR DEN NORDEN. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, la progression du vote panaché est continue jusqu'à devenir majoritaire aux élections de 1999 (54,6%).

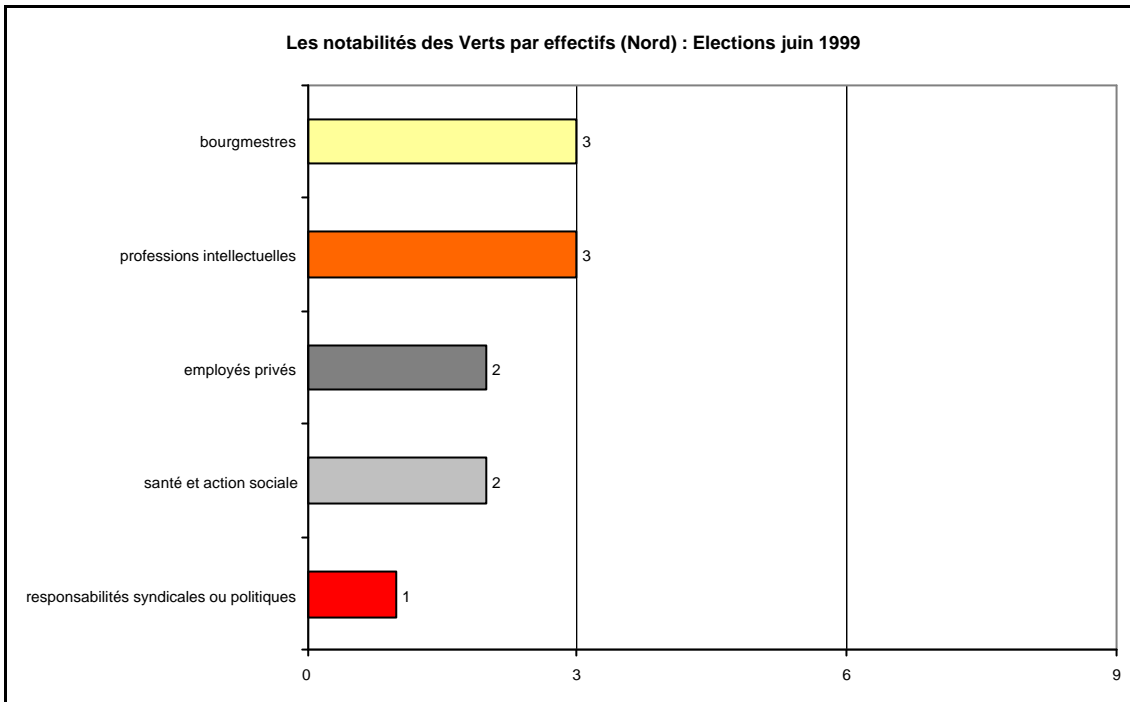


Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

De ce niveau assez élevé pour un parti relativement jeune, il est possible d'en tirer trois enseignements :

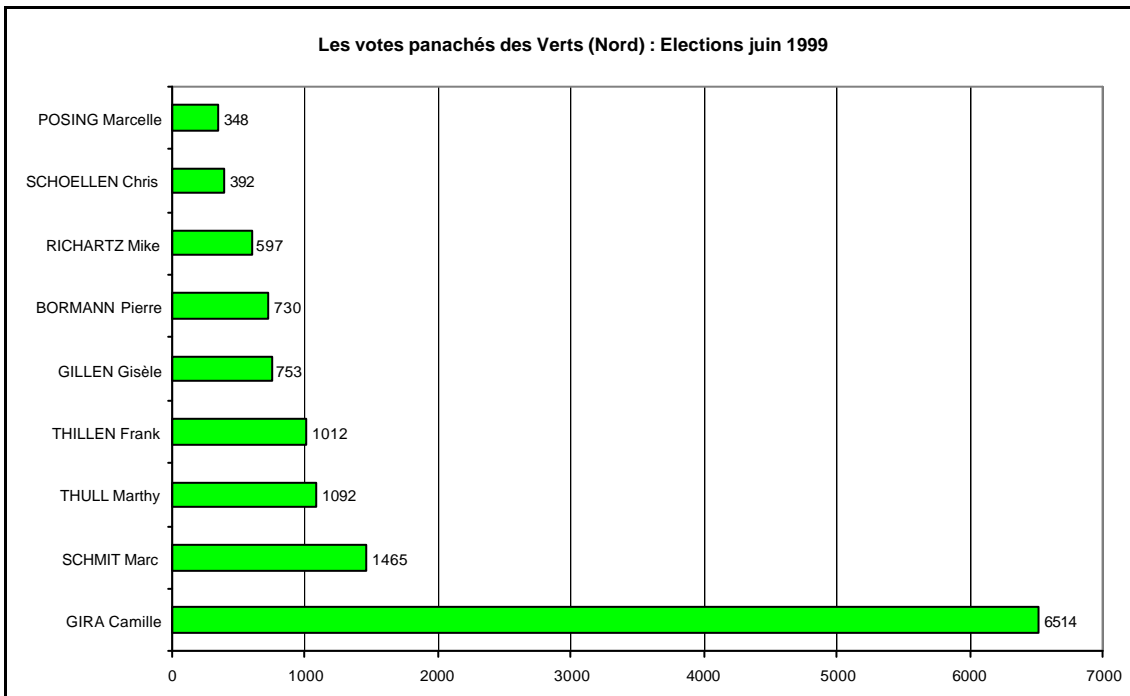
*Primo*, les écologistes dans une circonscription où les rapports de proximité sont encore beaucoup plus déterminants que dans les autres circonscriptions, parviennent à s'implanter en raison de la forte proportion du vote panaché *a contrario* de La Gauche.

*Secundo*, le mouvement écologiste au Nord repose avant tout sur la personnalité de Camille GIRA, bourgmestre de BECKERICH. Celui-ci obtient 77,5% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier. Ce candidat « locomotive » est certainement un atout pour la reconnaissance de l'écologie dans la culture politique du Nord (notamment du fait de son élection). Mais sa position de premier de liste isolé par rapport au reste de sa liste peut fragiliser l'électorat écologiste à l'avenir si celui-ci s'use ou se retire de la scène politique.

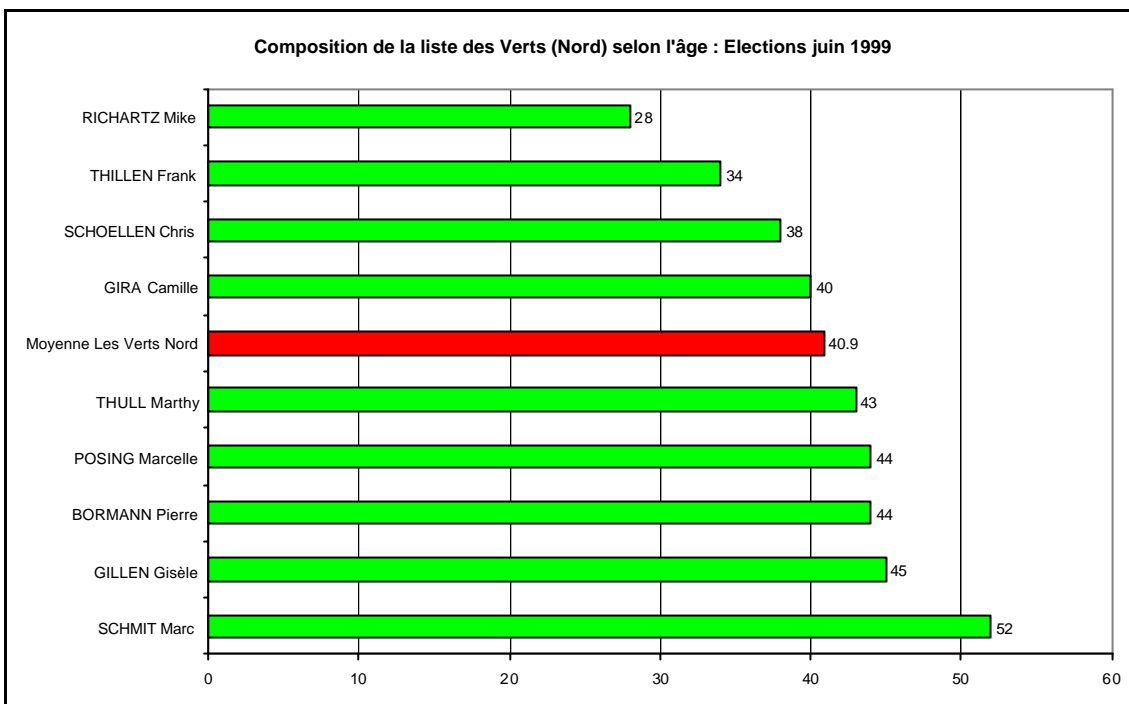


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

*Tertio*, Les Verts privilégient à l'instar du DP, les candidatures de bourgmestres. Puisque outre la candidature de Camille GIRA, deux autres bourgmestres sont présents sur la liste (Marc SCHMITT arrivant en seconde position en termes de voix panachées).



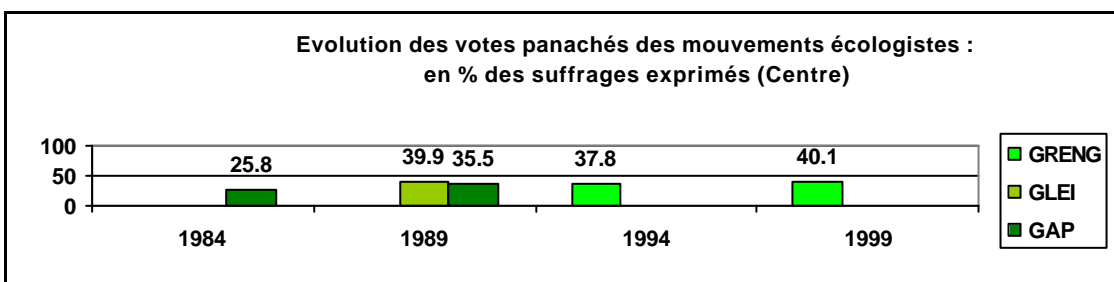
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels.* Circonscription Nord [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_n\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_n_total.htm)



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

### 2.1.1.5.3 Les Verts et le Centre

La circonscription Centre en accordant 9,66% des suffrages au mouvement écologiste ne permet pas de cerner la pertinence du réseau des notabilités «vertes ». En effet, on aurait pu s'attendre à ce que la nature même de la circonscription Centre, notamment sa composition sociale (le niveau des emplois tertiaires, le développement des zones «rurbaines»<sup>292</sup> qui accroît la mobilité quotidienne des citoyens des communes dotoirs en direction de Luxembourg Ville) et la présence de plusieurs conseillers municipaux écologistes en Ville de Luxembourg et dans les communes avoisinantes soient des terrains propices à la progression du vote panaché.

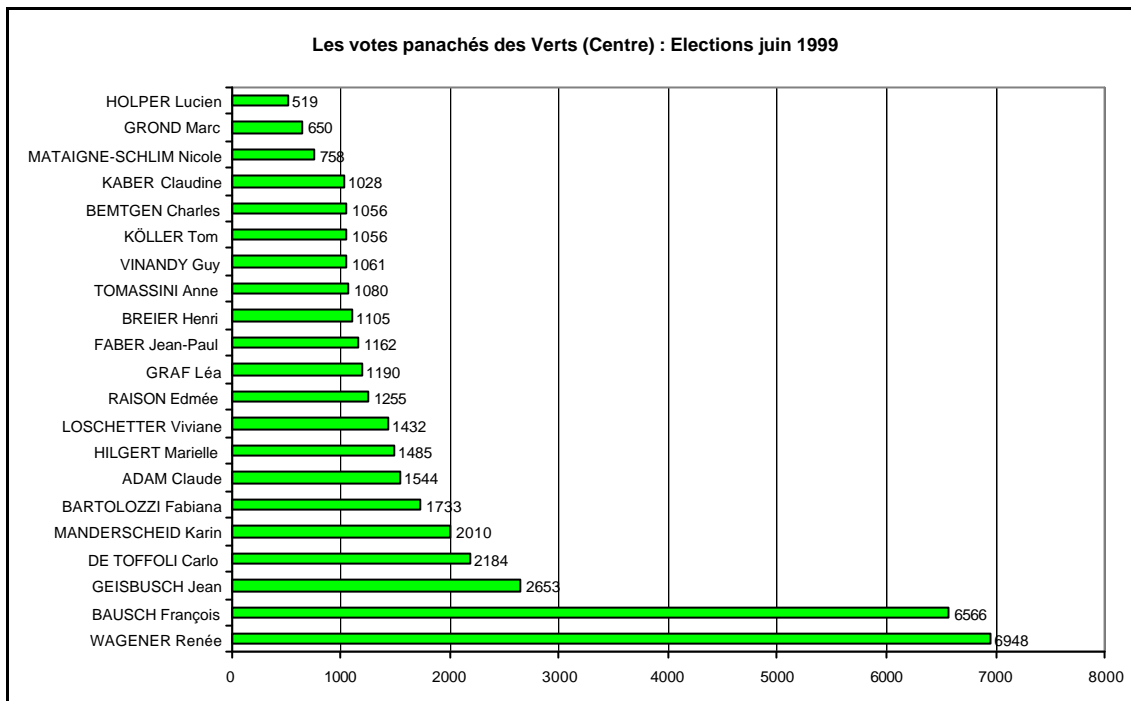


Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

Si celui-ci augmente d'un peu moins de 3 points de 1994 à 1999 comme en témoigne le graphique ci-dessous, il faut noter que seuls les députés sortants (Renée WAGENER &

<sup>292</sup> Les zones rurbaines sont les territoires ruraux sur lesquels une ville exerce une influence de plus en plus manifeste. Les villages traditionnels maintenant devenus des communes dotoirs et dont les habitants ont la majorité de leurs activités dans le centre ville proche, en sont un exemple.

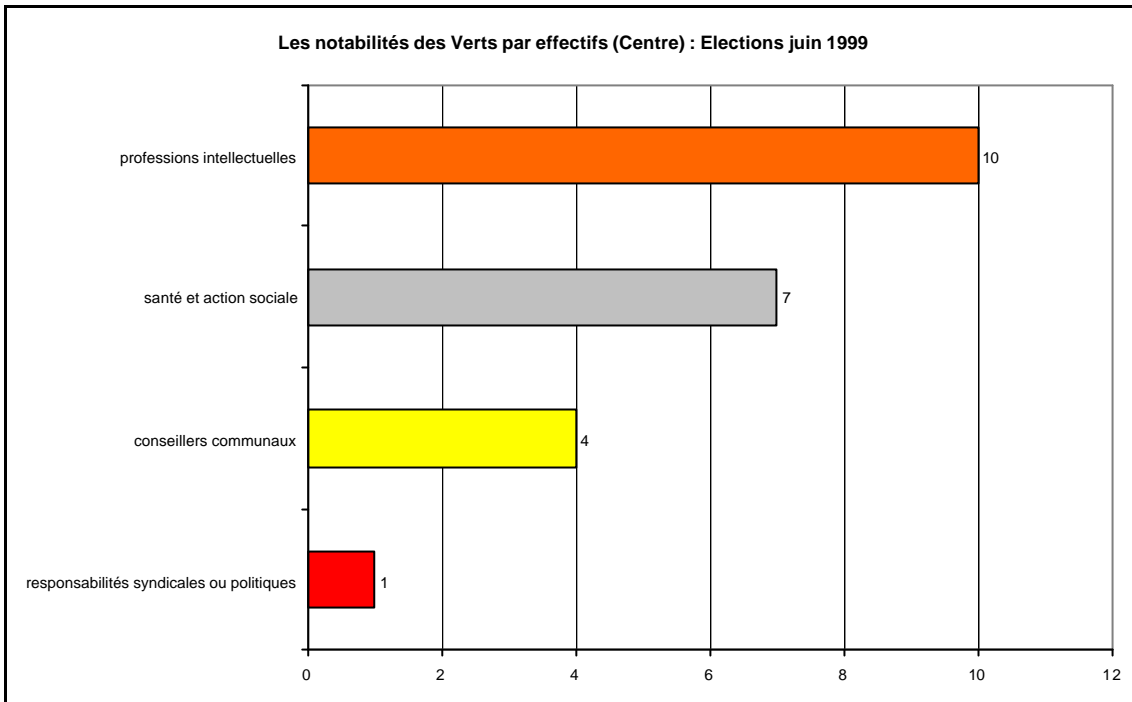
François BAUSCH) contribuent à cette situation. En effet, le duo constitué de ces deux députés vérifie d'autant plus la chose que l'écart entre le premier de liste et le second n'est que 5,5% en terme de voix supplémentaires ! Alors que l'écart qui existe entre François BAUSCH (second de la liste) et Jean GEISBUSCH (troisième de la liste) est de 59,6% de voix supplémentaires pour le député sortant.



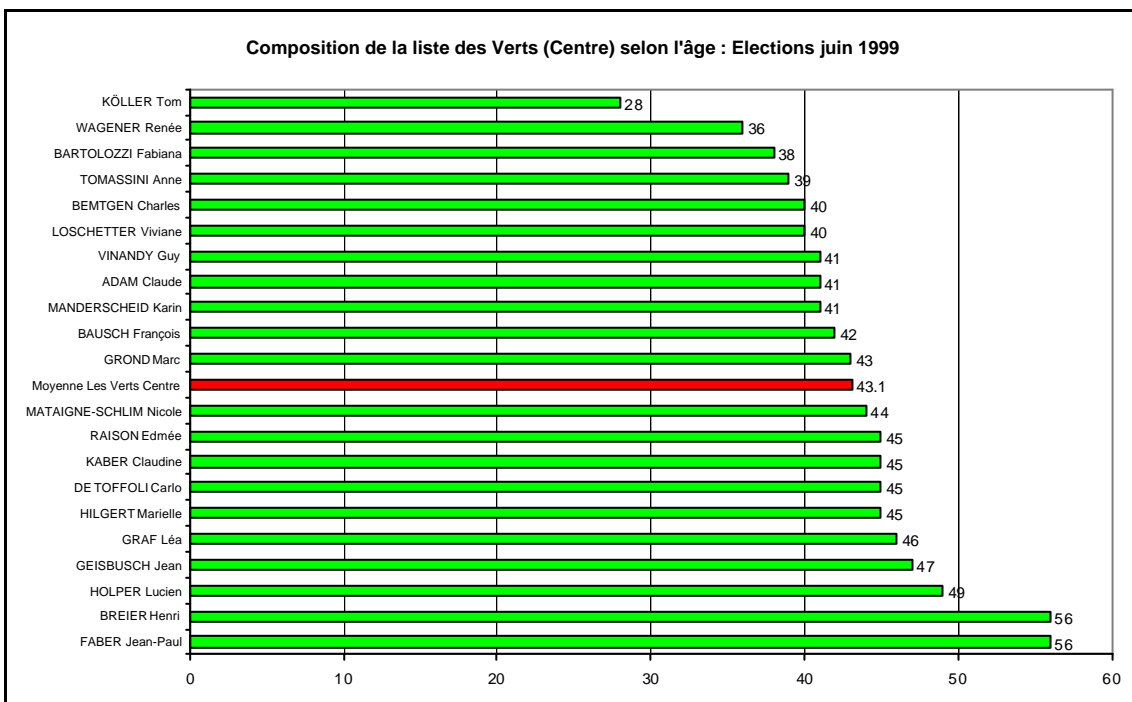
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. Circonscription Centre [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_c\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_c_total.htm)

Au sujet des autres sources de notabilité éventuelle, on notera la part relativement importante des candidats exerçant une profession intellectuelle (professeurs, journalistes, etc.), 10 sur 21 candidats. Cette situation propre aux partis de gauche luxembourgeoise se comprend également par la visibilité sociale de ceux-ci et l'importance du thème de l'enseignement.

Il y a à coup sur la volonté de concurrencer et de disputer le vote enseignant au Parti Démocratique. Cette volonté de capitaliser les votes issus de la fonction publique (autre enjeu que le Parti Démocratique développa dans ses thèmes de campagne) se caractérise également par le niveau élevé des candidats travaillant dans le secteur de la santé et de l'action sociale (7 sur 21 candidats).



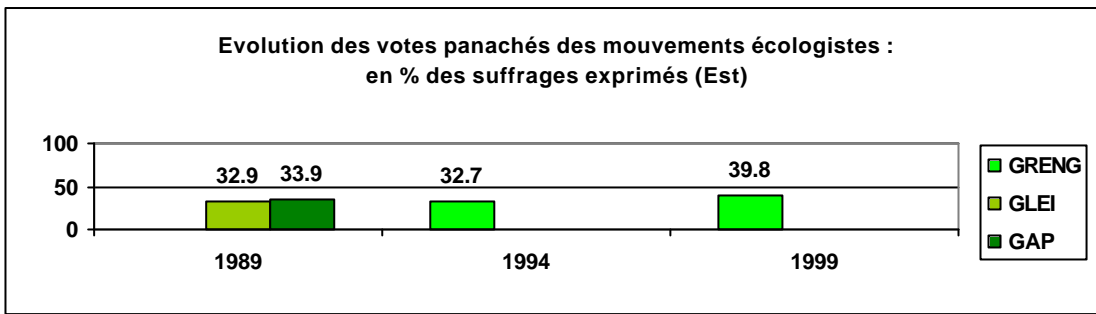
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

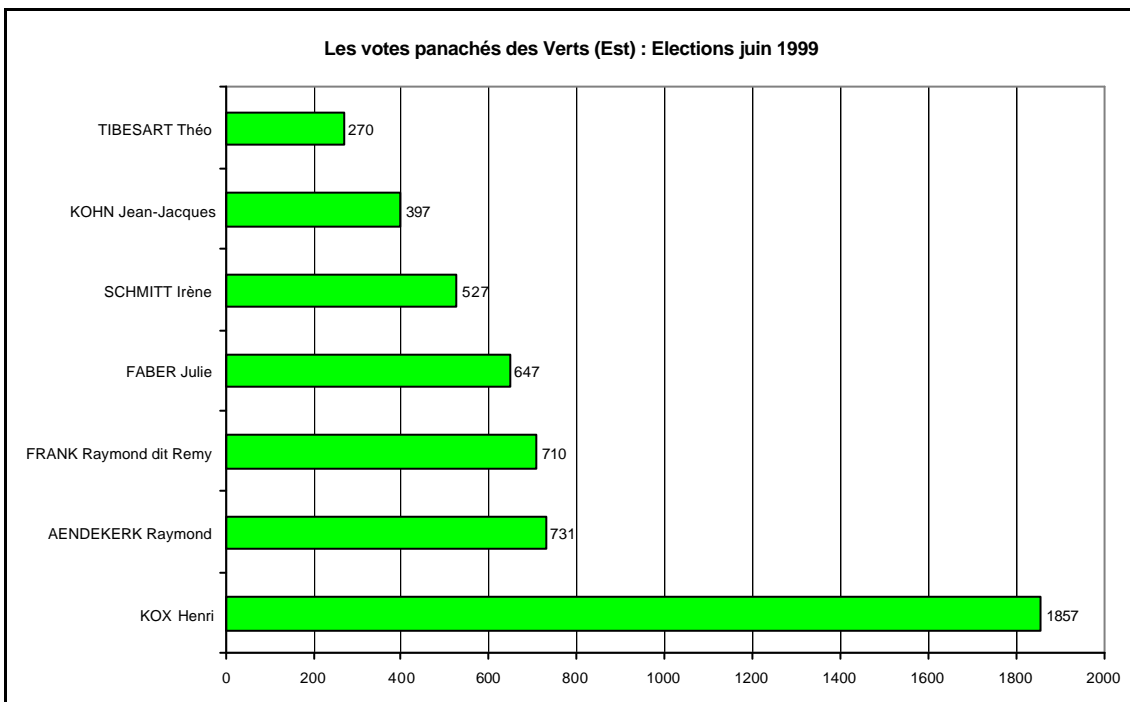


## 2.1.1.5.4 Les Verts et l'Est

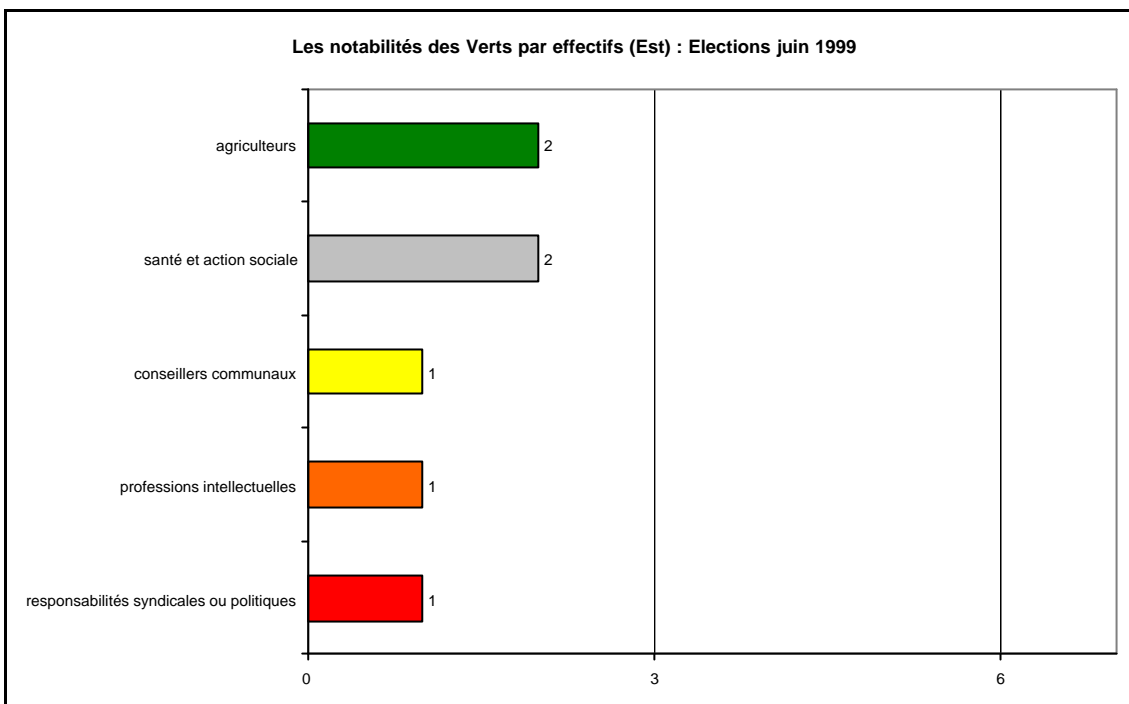


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

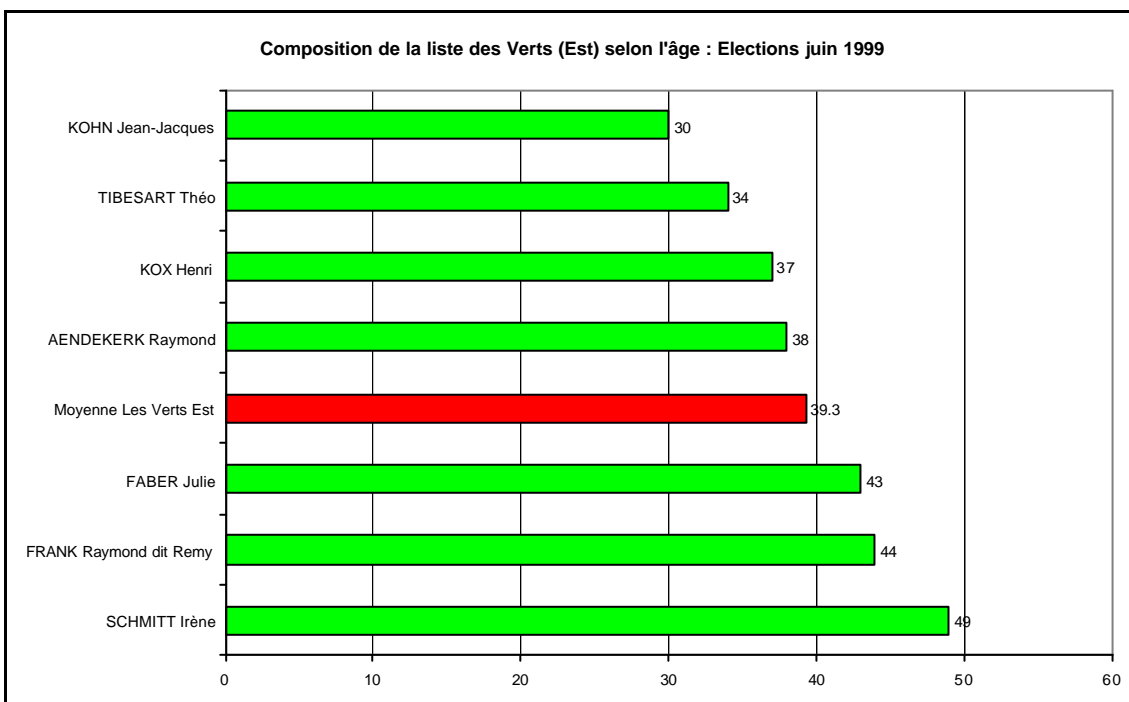
La circonscription Est par sa dimension (c'est la plus petite du Luxembourg avec 7 députés) oblige les partis à présenter des têtes de liste qui doivent absolument tirer la liste pour bénéficier d'un siège. Henri KOX, le premier de liste a obtenu 60,6% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Est [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_e\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_e_total.htm)



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

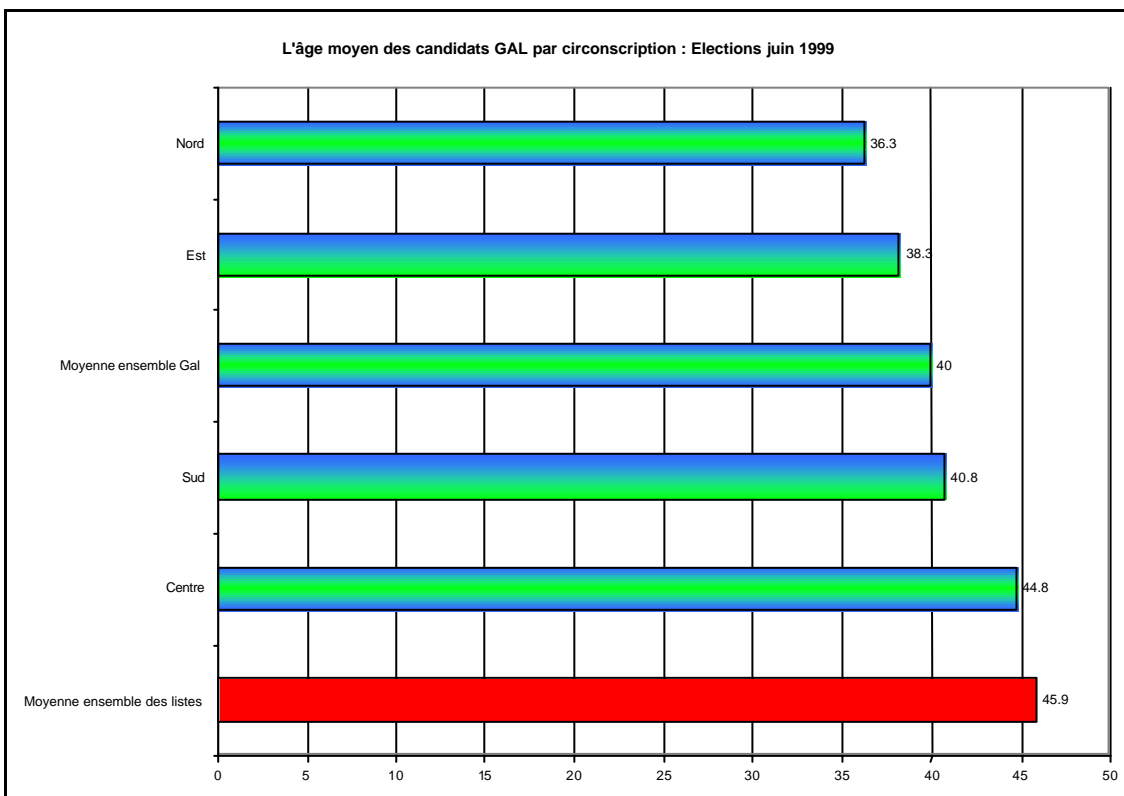


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999

## 2.1.1.5.5 La dissidence écologiste : Le GAL

Le GAL et le Vote Panaché en 1999				
Résultat par circonscription				
Circonscriptions	Nord	Est	Sud	Centre
Suffrages exprimés en faveur du GAL	1986	1680	14 100	14 231
suffrages panachés en faveur du GAL	753	700	5383	7658
Suffrages panachés en %	37,9	41,7	38,2	53,8
Résultat national				
Suffrages panachés totaux	1 208 320			
Suffrages accordés au GAL parmi les suffrages panachés totaux en %	1,2			
suffrages exprimés	31 997			
Suffrages panachés	14 494			
% des suffrages panachés parmi les suffrages accordés au GAL	45,3			

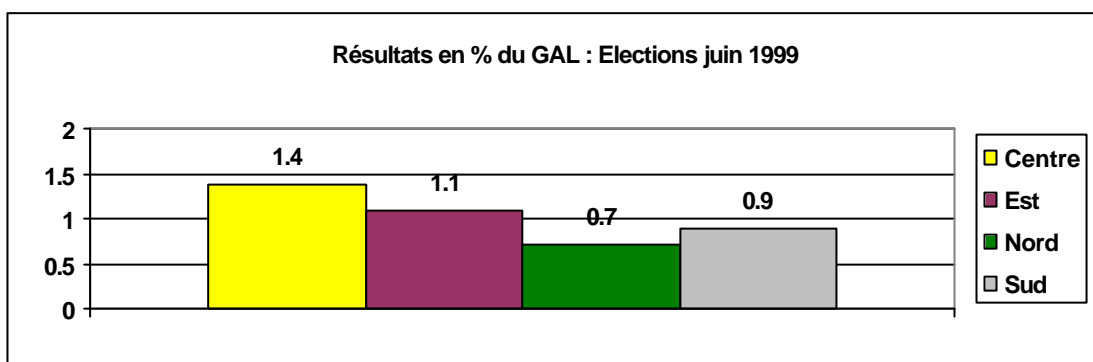
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

- A l'échelle nationale, le GAL est le parti qui reçoit la plus faible proportion des votes panachés et ceci tout parti confondu : 1,2 % du total des suffrages panachés.
- Les votes panachés du GAL sont surtout présents dans la circonscription centre (53,8%). La moyenne nationale des votes panachés étant de 45,3 %.
- La moyenne d'âge des candidats du GAL (toute circonscription confondue) est inférieure à la moyenne nationale, 40ans contre 45,9ans.

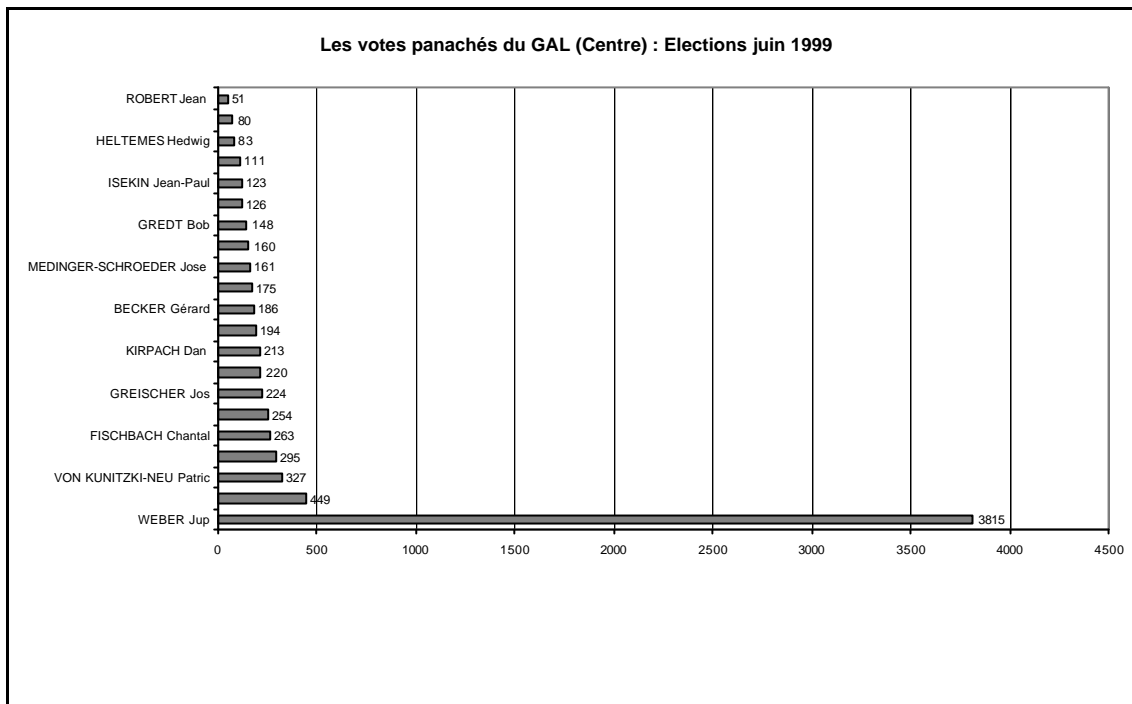
Le mouvement libéral et écologiste (GAL) prétendait devenir le nouveau centre politique du Luxembourg. Ce nouveau centre devait concilier une identité politique libertaire et libérale. L'échec de cette stratégie a été cuisant. Il n'a obtenu aucun député et ses scores par circonscription allaient de 0,77% au Nord à 1,43% dans la circonscription Centre.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels.* <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>

La création de ce parti fut justifiée par la volonté de «représenter un nouveau courant politique dans le système politique luxembourgeois ». **En fait, elle s'apparente surtout à une entreprise éminemment personnelle.** En effet, JUP WEBER avait quitté la mouvance écologiste historique (GAP-GLEI, DEI GRENG) du fait qu'il refusait de remettre son mandat de député européen à son parti en cours de législature comme il était prévu par les instances du parti écologiste.

En fondant son propre parti, JUP WEBER a par conséquent tenté d'asseoir politiquement son assise sociale (ingénieur diplômé en économie forestière, élu député écologiste en 1984 à la Chambre des Députés, député européen en 1994) pour se faire réélire. Il reçoit 88,2 % de voix supplémentaires sur son immédiat colistier. C'est le record toutes têtes de liste et tous partis confondus ! La distanciation énorme entre JUP WEBER et ses colistiers confirme la personnalisation du parti politique.

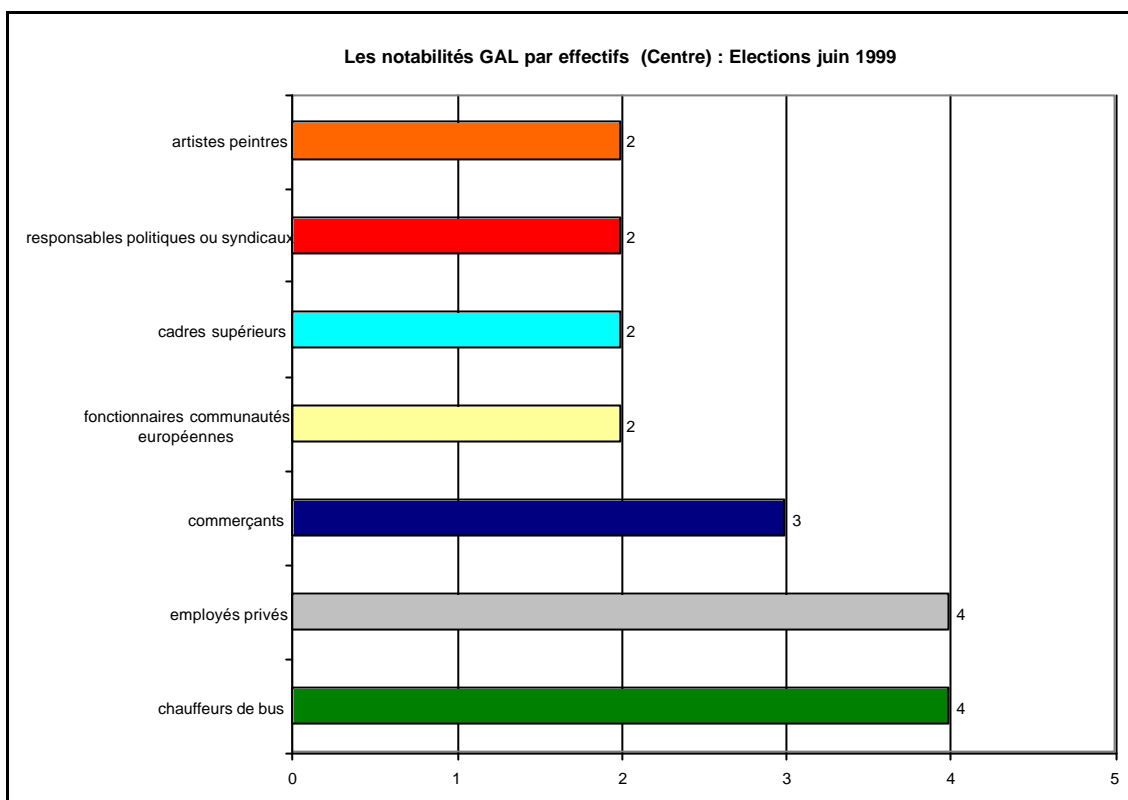


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Centre [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_c\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_c_total.htm)

De plus en dépit de la constitution d'une liste complète, on notera la composition sociale particulière de la liste où sont *sur-représentés* les chauffeurs de bus et les artistes peintres. Témoignant de l'absence de représentativité du corps social du fait que les liens personnels (les collègues de travail, etc.) prédominent à l'intérieur du parti. Il n'existe pas de séparation symbolique entre la proposition réelle d'une alternative politique et l'entreprise individuelle qu'est la réélection. Dès lors le parti politique et les candidats qui sont présentés ne peuvent apparaître légitimes auprès de l'électorat des autres partis politiques. Ce qui est pourtant essentiel pour acquérir un niveau élevé de votes panachés.

Si nous avons choisi d'évoquer une seule circonscription, c'est pour souligner trois choses :

- Le parcours politique et la forme de notabilité qu'avait acquis par le passé JUP WEBER n'ont pas été suffisants pour tirer la liste.
- La jeunesse du mouvement (mouvement de circonstance ?) ne permet pas d'attirer un grand nombre de votes panachés du fait de l'ignorance par le corps électoral du parcours individuel de chaque candidat.
- Les liens personnels et affectifs qui préexistent à la fondation du mouvement empêchent de développer une légitimité sociale. Ce qui est pourtant la condition sine qua non pour un parti politique.

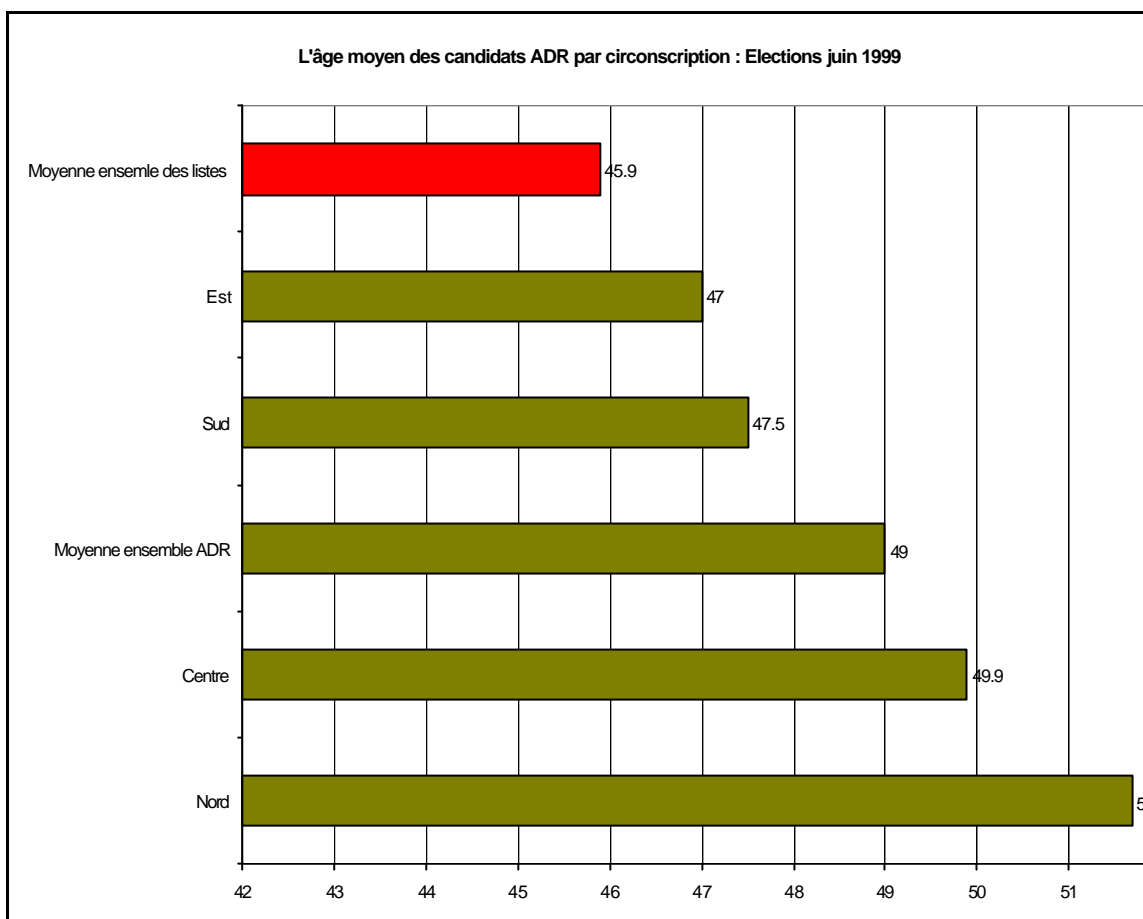


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

### 2.1.1.6 l'Action Démocratique pour l'équité des Retraites : Les candidats atypiques

<b>L'ADR et le Vote Panaché</b>				
<b>Résultat par circonscription</b>				
<b>Circonscriptions</b>	<b>Nord</b>	<b>Est</b>	<b>Sud</b>	<b>Centre</b>
Suffrages exprimés en faveur de l'ADR	43 146	20 403	145 335	94 343
Suffrages panachés en faveur de l'ADR	18 936	7089	31 324	21 935
Suffrages panachés en %	43,9	34,7	21,6	23,2
<b>Résultat national</b>				
Suffrages panachés totaux	1 208 320			
Suffrages accordés à l'ADR	6,6			
ADR parmi les suffrages panachés totaux en %	ADR parmi les suffrages panachés totaux en %			
Suffrages exprimés	303 227			
Suffrages panachés	79 284			
% des suffrages panachés parmi les suffrages accordés à l'ADR	26,1			

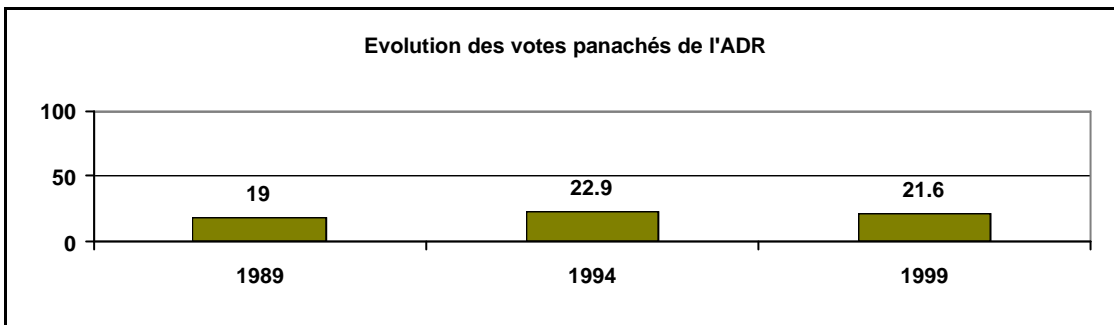
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels. <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/>



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

- A l'échelle nationale, l'ADR est un parti mineur en ce qui concerne la proportion des votes panachés et ceci tout parti confondu : 6,6% du total des suffrages panachés.
- Les votes panachés de l'ADR sont surtout présents dans les «petites» circonscriptions du Nord et de l'Est (43,9 et 34,7% de suffrages panachés). La moyenne nationale des votes panachés de l'ADR étant de 26,1%.
- L'ADR est le parti représenté à la Chambre qui reçoit le moins de suffrages panachés avec La Gauche.
- L'ADR est le seul parti représenté à la Chambre dont la moyenne d'âge des candidats (toute circonscription confondue) est supérieure à la moyenne d'âge nationale (tout parti confondu).

## 2.1.1.6.1 L'ADR et le Sud



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

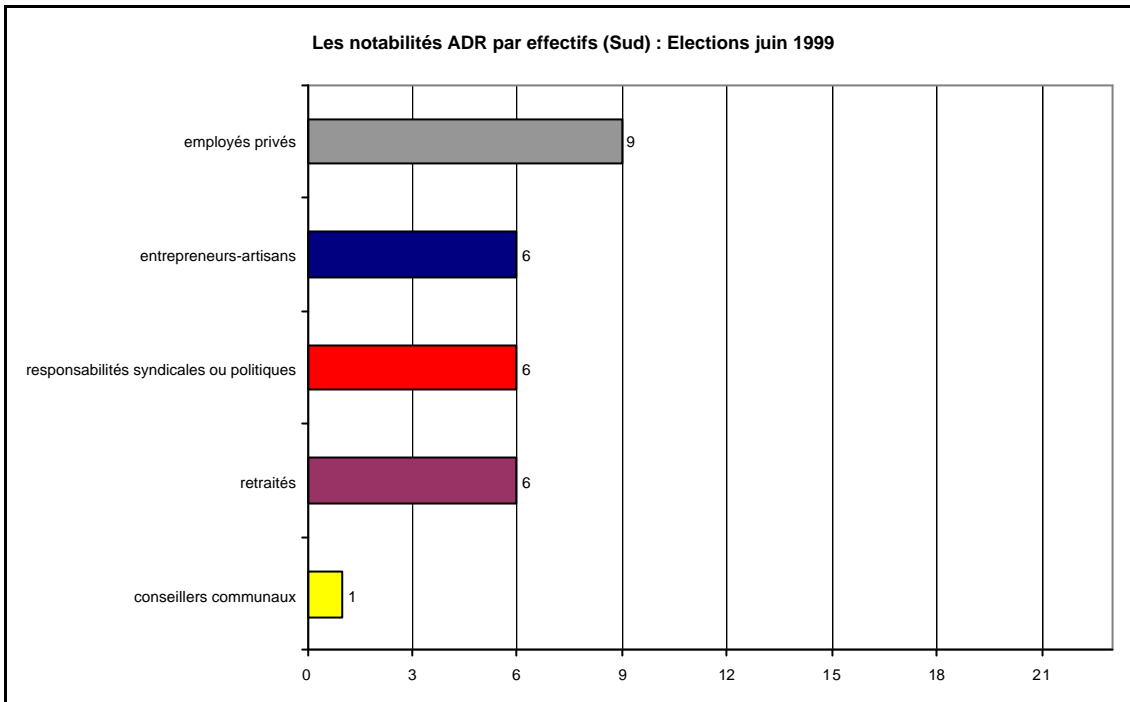
Le vote panaché est en léger recul (de 22,9% en 1994 à 21,6% en 1999). Cette proportion des votes panachés est la plus faible par rapport aux autres partis (La Gauche compris). Dans cette circonscription l'assise sociale des candidats de l'ADR est limitée du fait que ceux-ci ne disposent pas des mêmes réseaux municipaux ou syndicaux tels que peuvent le connaître le POSL et le PCS à travers respectivement l'OGB-L et la LCGB.

En effet, les deux candidats élus de cette circonscription Gast GIBERYEN et Aly JAERLING sont responsables du syndicat NGL (NEUTRALE GEWERKSCHAFTS LETZEBURG). Ce syndicat récent dans l'histoire du mouvement social luxembourgeois (puisque créé en 1984) ne disposait que d'un représentant suite aux élections sociales de 1998 (8,96% à la caisse maladie des ouvriers et 4,27% à la caisse maladie des employés privés).

Bien que ce syndicat soit en légère progression auprès de la caisse de maladie des ouvriers de l'ARBED (passant de 10,86 en 1993 à 11,9% en 1998) l'appartenance à celui-ci ne signifie aucunement une visibilité sociale accrue pour ces deux candidats.

Il faut rappeler ici que le vote panaché dans la circonscription Sud (et nous le verrons au sujet du PCS) est fortement dépendant de l'exercice d'une responsabilité syndicale ou associative (professionnelle) de la part du candidat. L'ADR dépourvu de conseillers municipaux en nombre (1 à DIFFERGANGE et 1 à ESCH sur ALZETTE aux élections communales de 1993) a mobilisé, pas moins de 6 candidats membres ou responsables d'associations professionnelles (se rapporter au graphique ci-dessous).





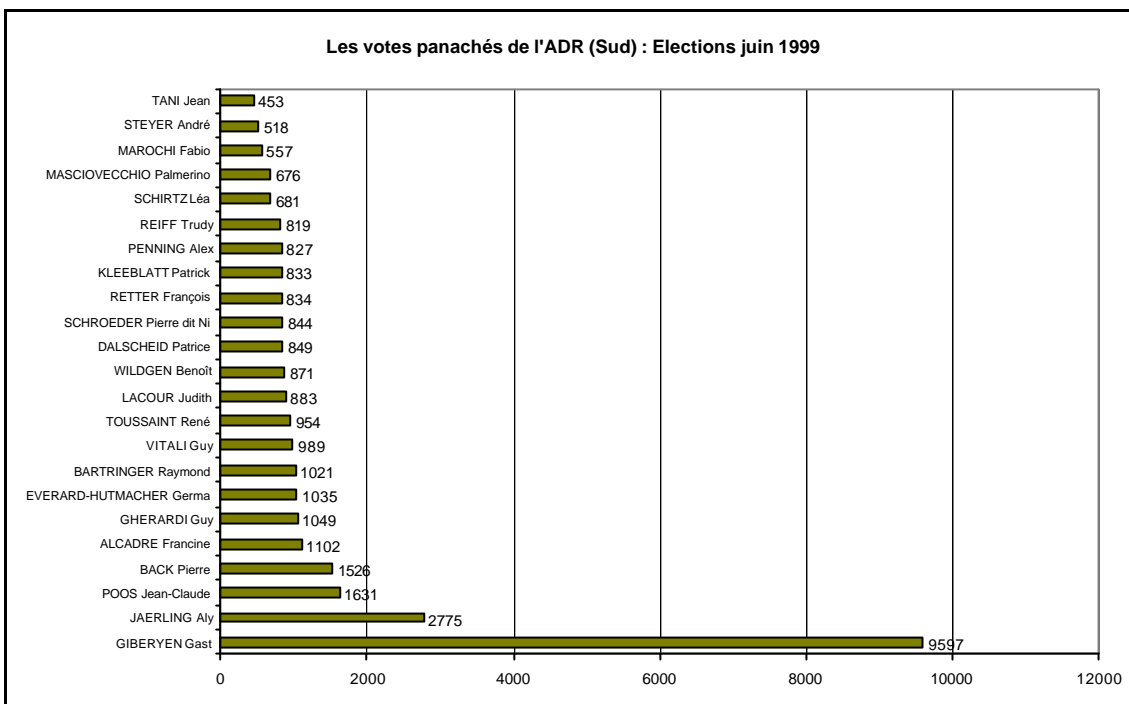
Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Cette stratégie électorale n'a pas permis d'accroître substantiellement le vote panaché. Il faut comprendre cet échec en termes de vote panaché comme étant l'expression de la faible représentation syndicale sur laquelle s'appuient non seulement les premiers de liste qui en sont les responsables mais aussi les cadres.

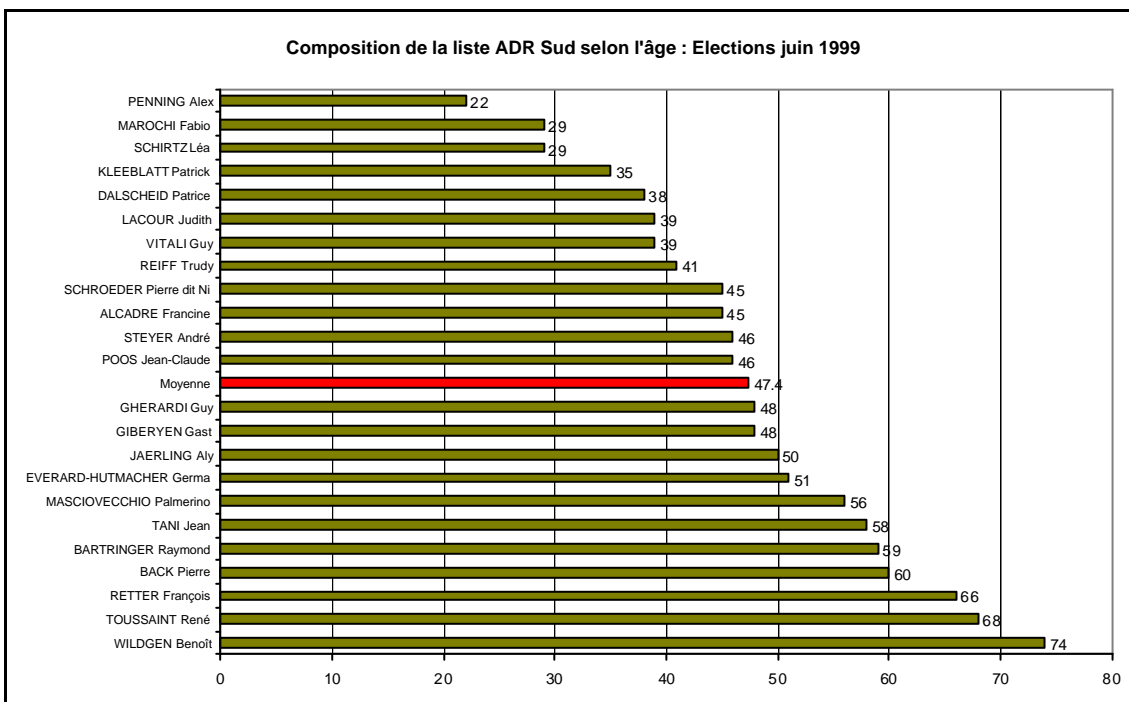
Rappelons que le syndicat NGL (surtout composé d'employés d'encadrement) fut à l'origine de la création des comités 5/6e en 1989. Cette distanciation qui n'est que relative vis-à-vis de l'origine syndicale ne permet pas à l'ADR de mobiliser des votes en dehors de son espace social d'origine. Dans une certaine mesure, il se situe dans une position analogue à celle de la Gauche. Mais à l'inverse de ce mouvement qui est ou qui fut partie prenante de l'histoire du monde ouvrier (ce qui explique en partie la culture politique de la circonscription Sud), l'ADR quant à lui en est provisoirement extérieur.

A cette situation dans l'espace syndical difficile pour les membres de l'ADR, notons également (en raison de la nature même de la revendication fondatrice : la réforme des pensions du secteur privé) que 6 candidats sont des retraités, ce qui restreint dans une certaine mesure la visibilité sociale de l'ensemble de la liste.

Enfin, notons que le premier de la liste, Gast GIBERYEN (président du parti et de la NGL, maire de FRISANGE) reçoit plus de 70 % de voix supplémentaires sur son immédiat colistier alors que celui-ci (Aly JAERLING, conseiller communal d'Esch sur Alzette) ne reçoit que 41,2 % de voix supplémentaires sur le suivant de la liste.

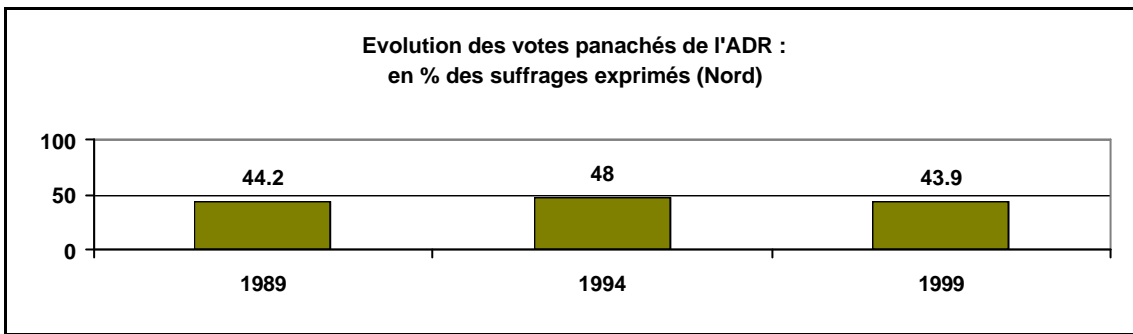


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Sud [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_s\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_s_total.htm)



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

## 2.1.1.6.2 L'ADR et le Nord

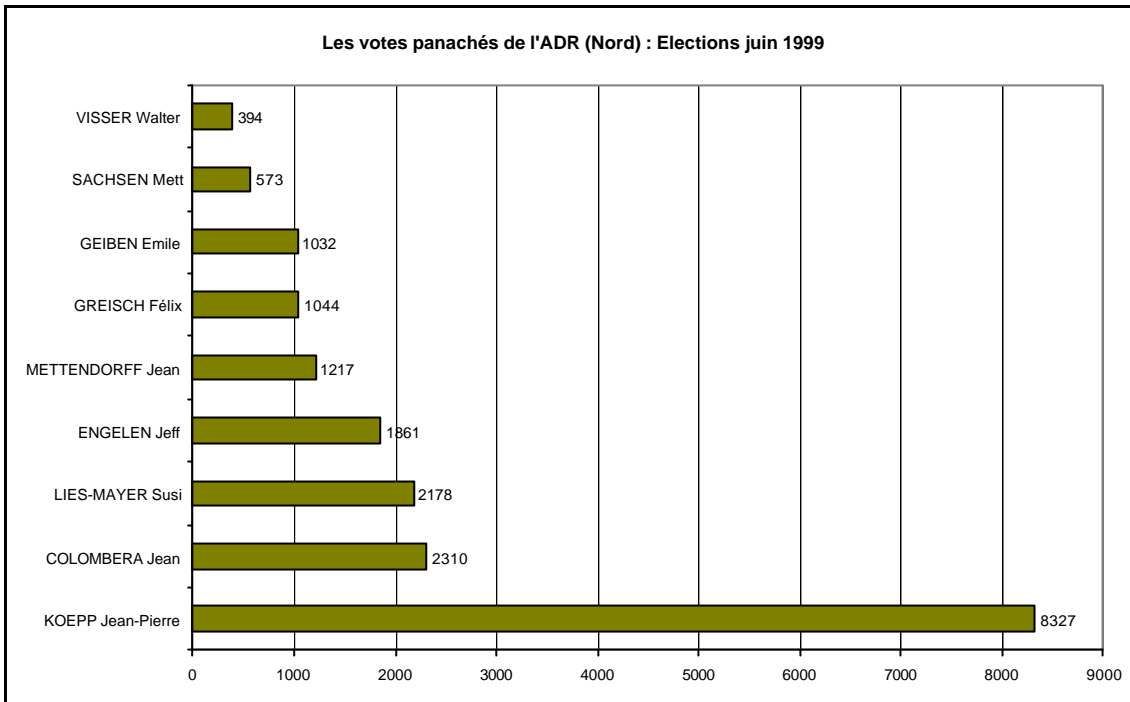


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

Tout comme nous l'avons remarqué pour la circonscription Sud, le vote panaché est en recul (de 48% en 1994 à 43,9% en 1999). Cette proportion des votes panachés est faible par rapport aux autres partis (*Verts* compris). En effet, c'est le second score le plus faible après la Gauche dans cette circonscription. Pour comprendre cette situation, il est important de garder à l'esprit la fonction politique de l'ADR et l'espace politique dans lequel il évolue.

Tout d'abord, l'ADR à l'instar des *Verts* demeure un jeune mouvement qui ne possède ni les cadres ni les personnalités suffisantes pour attirer un fort vote panaché. Ce phénomène d'ordre structurel est d'autant plus renforcé que l'ADR est dans une certaine mesure l'expression d'un vote protestataire. La nature du vote contestataire et les motivations des individus qui l'expriment, ne permettent pas aux dirigeants de ces partis d'acquérir une légitimité sociale de même ampleur que celle détenue par les leaders des partis «institutionnalisés». Même si la truculence de Jean-Pierre KOEPP (aubergiste/négociant de bétail) permet à l'ADR d'attirer une part importante de suffrages panachés.

En effet celui-ci obtient sur son immédiat colistier plus de 72,3% de voix supplémentaires. Mais bien plus que le différentiel qui puisse exister entre les membres de la liste de l'ADR, il faut surtout souligner que Jean-Pierre KOEPP se place en troisième position de tous les candidats tous partis confondus et ceci devant le ministre Georges WOHLFART (ce dernier ne recevant «que» 8245 votes panachés alors que la tête de liste de l'ADR attire sur son nom, 8327).

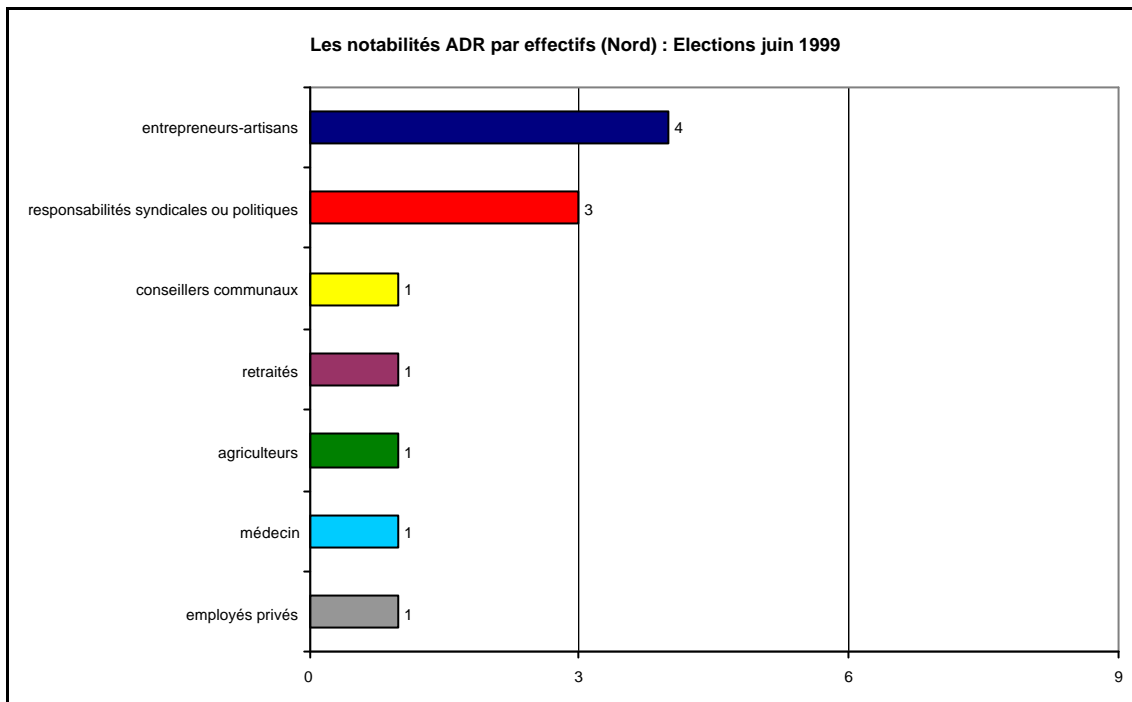


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Nord  
[http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_n\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_n_total.htm)

Cette performance pour un candidat atypique est l'expression sans aucun doute auprès d'une partie de l'électorat, d'un vote de défiance envers les partis institutionnalisés. Ce vote de défiance trouve particulièrement un canal électoral, lorsque le porte-parole d'un tel mouvement rompt avec les règles habituelles du jeu politique. C'est ainsi, du moins il nous semble qu'il faille appréhender le phénomène KOEPP.

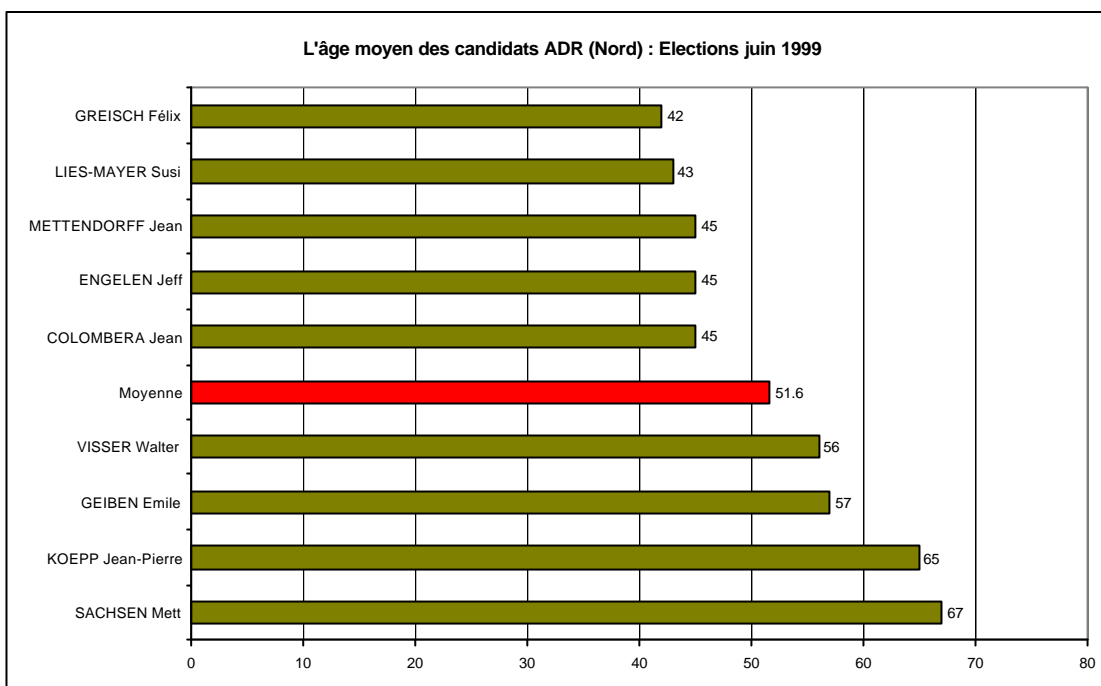
Enfin, ce qui n'est pas sans rapport avec ce qui susmentionné : une identification de la structure partisane à son leader local, empêche les autres candidats de la liste d'attirer un fort vote panaché. Nous avons déjà mentionné cet effet structurel à l'endroit des *Verts* et de l'importance du vote en faveur de C.GIRA.

Ajoutons à ceci, la candidature de Jean COLOMBERA, médecin de son état qui ne perçoit que 5,7% de voix supplémentaires sur le suivant de la liste. Le principe de notabilité n'est pas simplement dépendant du statut politique de l'individu. Parfois les partis désireux d'acquérir une reconnaissance ou une nouvelle légitimité, présentent des candidats dits de la « société civile ». Dans le cas présent, le candidat ADR de su secteur santé et social n'a pas réussi à se distinguer.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

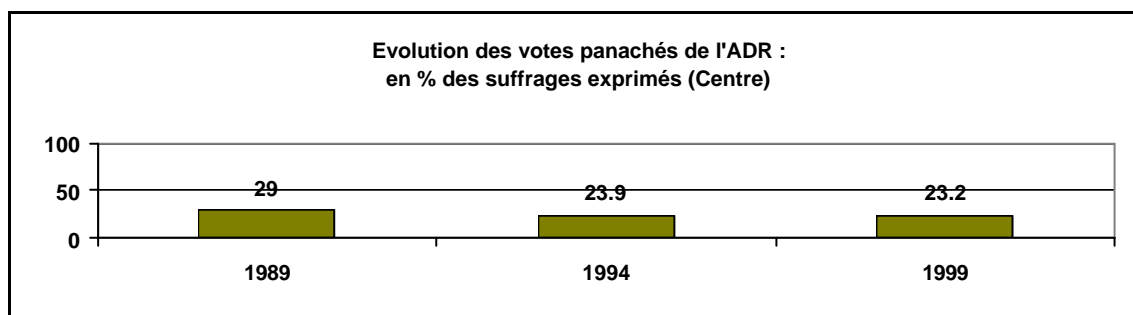
Dans une circonscription telle le Nord, (manifestation d'un hinterland structuré par la vie de bourg) les professions libérales d'autorité qui s'y exercent (notaires, médecins etc.), continuent d'être des notables. Qu'ils soient ignorants des règles de la joute politique n'est pas forcément un handicap en la matière ! Les électeurs voteront d'autant plus pour ces candidats qu'ils sont intégrés à une vie locale régie par le seul rapport de la proximité quotidienne et intime (les problèmes de santé et de gestion patrimoniale).



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

### 2.1.1.6.3 L'ADR et le Centre

Une nouvelle fois dans cette circonscription, le vote panaché en faveur de l'ADR est en recul (passant de 29% en 1989 à 23,2% en 1999). Cette érosion manifeste peut-être interprétée de trois façons.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

En premier lieu, l'ADR se présentant pour la seconde fois aux élections de 1994 avait bénéficié de la notoriété de candidats issus du PCS dont Fernand RAU. Phénomène classique, les nouveaux partis politiques tentent d'asseoir leur légitimité dans le système politique en présentant parmi leurs candidats, des personnalités politiques en rupture avec les partis institutionnalisés.

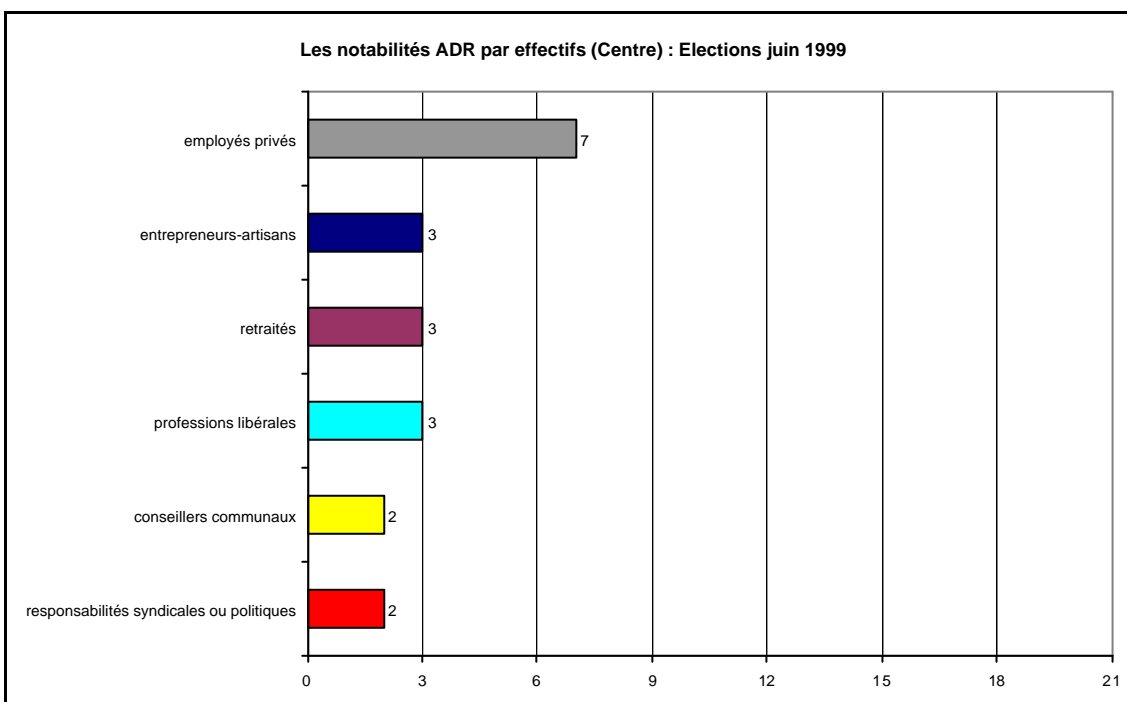
La difficulté de cette stratégie repose sur le choix des candidats anciens membres, de partis. Car si ces derniers peuvent entraîner un déplacement de vote en faveur de la

nouvelle structure partisane, ils peuvent tout autant provoquer une lourde sanction électorale.

En second lieu, les autres acteurs du système politique jugent l'ADR comme étant un parti atypique qu'il est nécessaire d'isoler. Ce phénomène d'isolement est accru par la structuration sociale de la Capitale où par la présence des «élites» politiques et économiques du pays, l'électorat aura tendance à privilégier le vote panaché en faveur des seules personnalités de premier plan déjà en place à l'exemple de Lydie POLFER. Si, cet électorat souhaite exprimer un vote d'avertissement ou de sanction, il recourra avant tout au vote de liste sur un parti tel l'ADR.

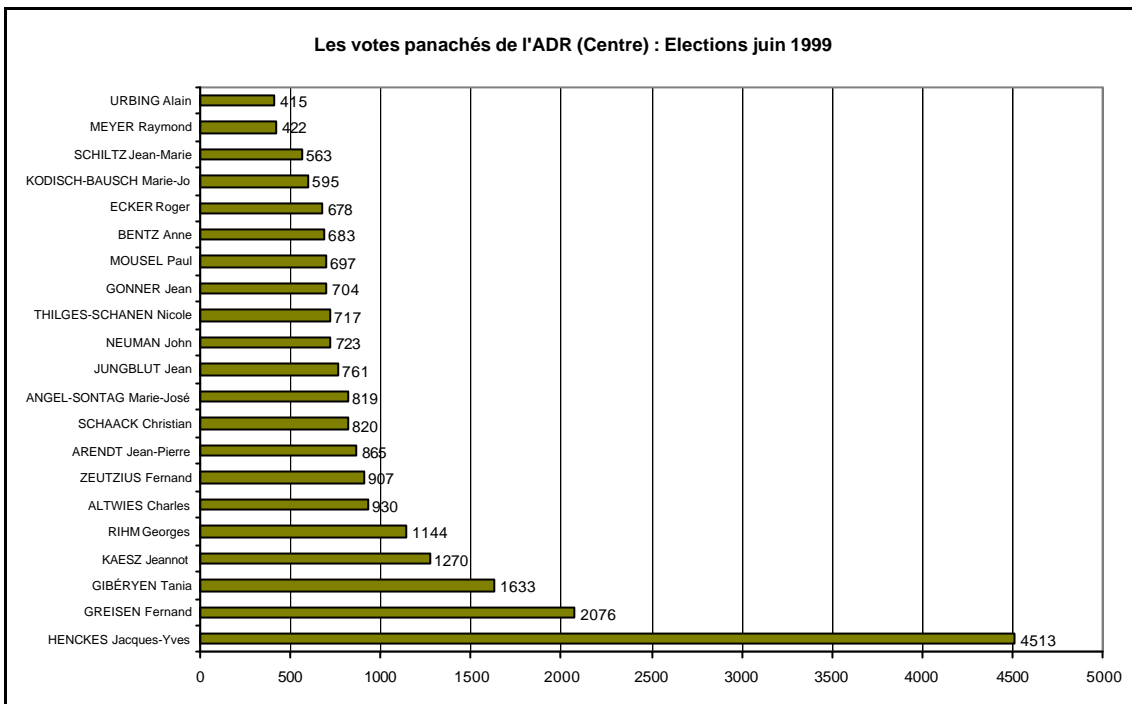
En troisième lieu, la dynamique du vote ADR du fait de la composition sociale de son électorat et des motivations qui l'animent, choisit délibérément le vote de liste. C'est à dire, qu'intériorisant le discours de l'identité atypique de l'ADR énoncé par les «autres» (acteurs politiques et relais d'opinion), cet électorat développe une culture politique propre à soi. Culture politique dont l'une des marques identitaires est le vote de liste.

Les cinq premiers de la liste sont représentatifs de la structuration sociale de la Ville capitale et de la composition sociale du personnel politique. En effet, parmi les cinq premiers candidats, on dénombre trois professions libérales et un chef d'entreprise.

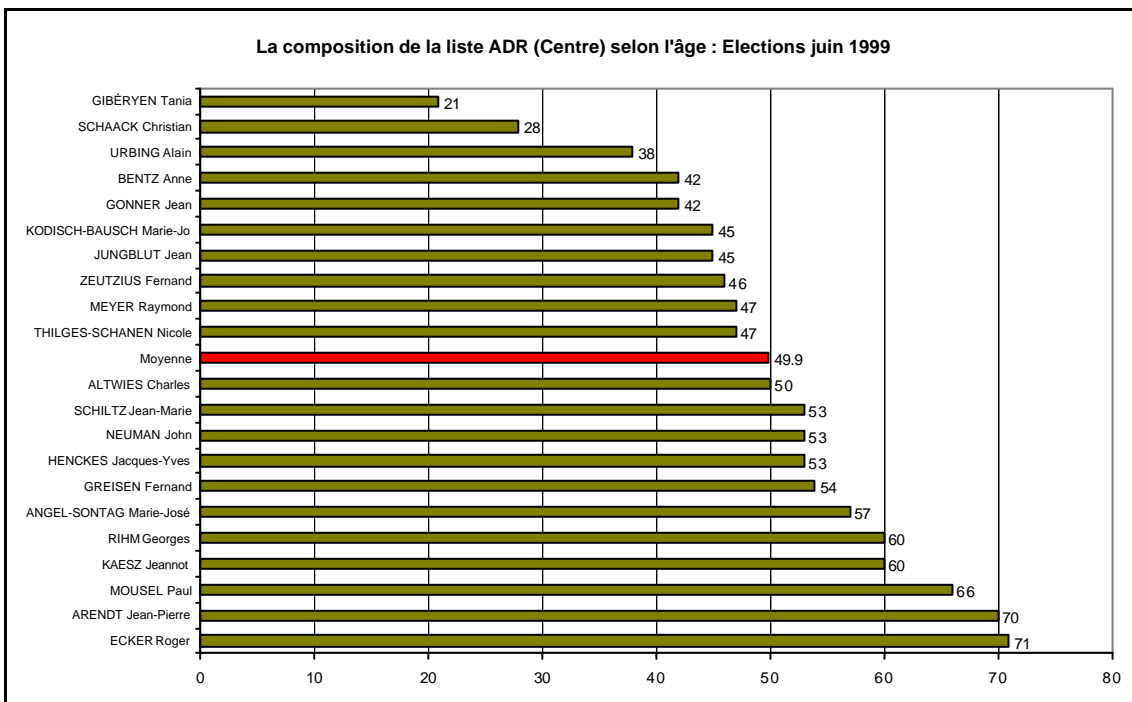


Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Le différentiel qui existe entre le premier de la liste (Jacques-Yves HENCKES, avocat de profession) et son immédiat colistier (Fernand GREISEN, avocat de profession) est de 54% de suffrages supplémentaires. La candidature de Tina GIBEYEREN, fille du président du parti réalise un bon score malgré son âge (21 ans). Sans doute ses responsabilités dans une association estudiantine et la médiatisation de son père député contribuent à la placer en troisième position.



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Centre [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_c\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_c_total.htm)

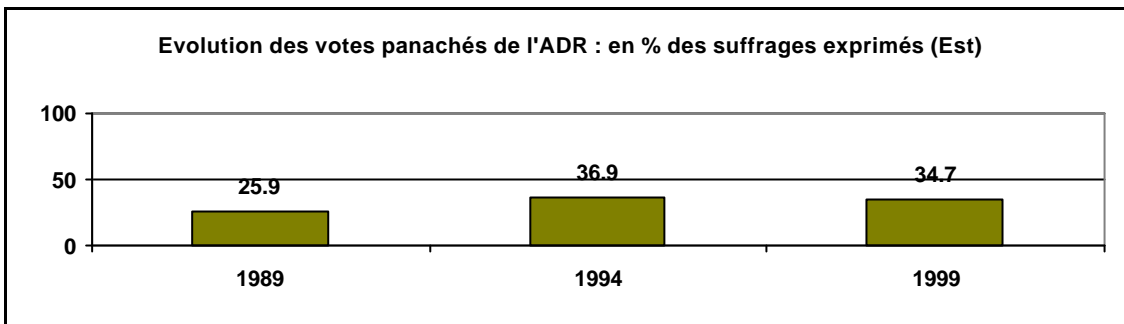


Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.



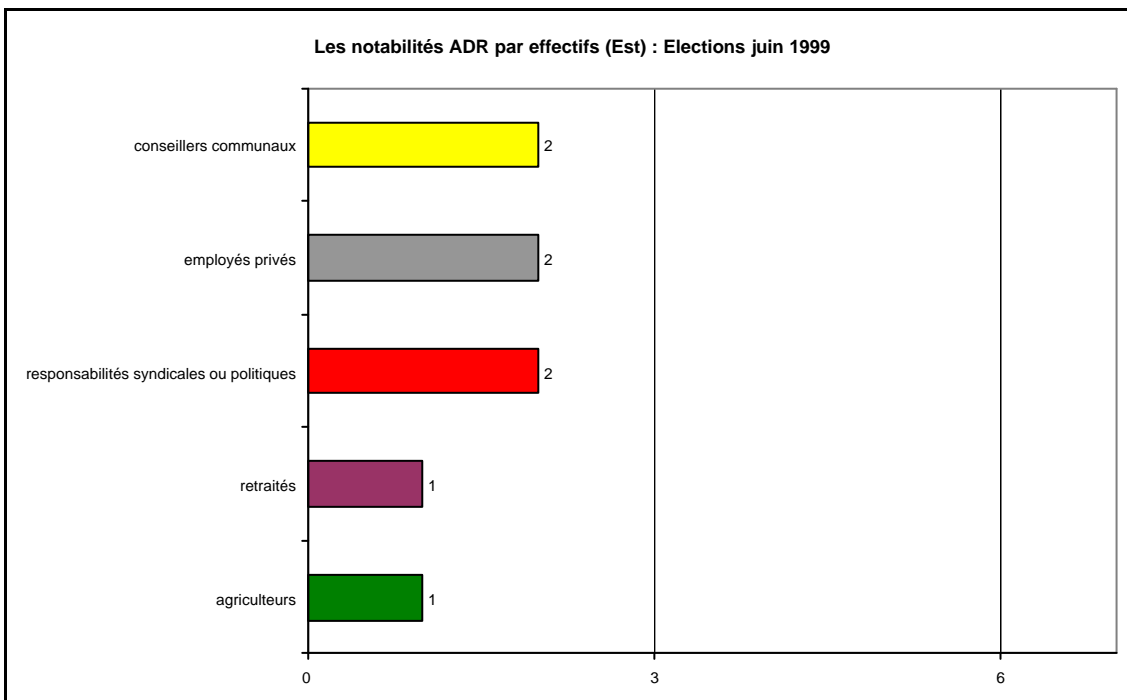
## 2.1.1.6.4 L'ADR et l'Est

Le vote panaché est en léger recul (de 36,9% en 1994 à 34,7% en 1999). Cette proportion des votes panachés est la plus faible par rapport aux autres partis (à l'exception de La Gauche).



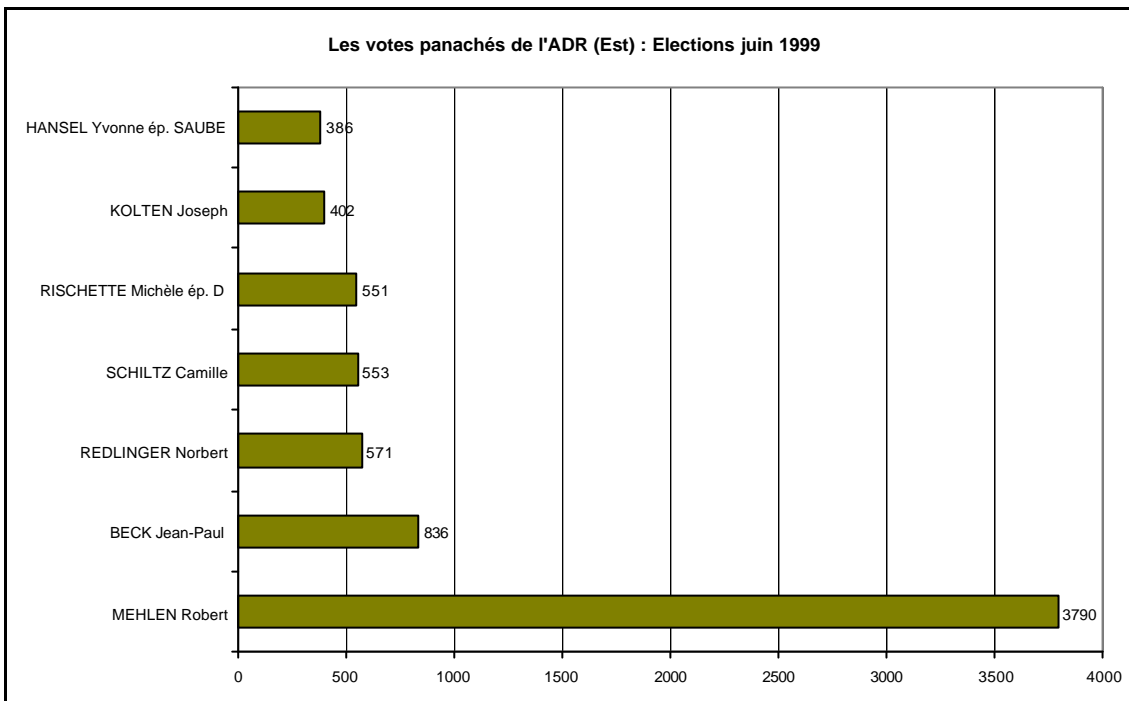
Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann et résultats compilés des partis luxembourgeois. In CRISP VI (1994): *Les Elections au Grand Duché du Luxembourg*, Volume I, pp88-92, 1995

Dans cette circonscription, l'assise sociale des candidats de l'ADR dépend avant tout de leur appartenance aux réseaux de la viticulture et de l'agriculture. Toutefois, cette appartenance qui permet aujourd'hui d'attirer un vote rural, peut-être compromis à l'avenir par les transformations sociale. En effet, dans cette circonscription, les rurbains exerceront un poids politique de plus en plus important. C'est peut-être d'ailleurs la raison qui fait que le pourcentage des voix panachées à diminuer dans la circonscription entre 1994 et 1999. L'ADR ne parvenant pas à capter les voix de ces rurbains. Les rurbains ne se reconnaissant pas dans le discours sur les retraites et le demande de protection sociale forte pour ceux qui subissent ou ont l'impression d'être les perdants du miracle économique luxembourgeois.

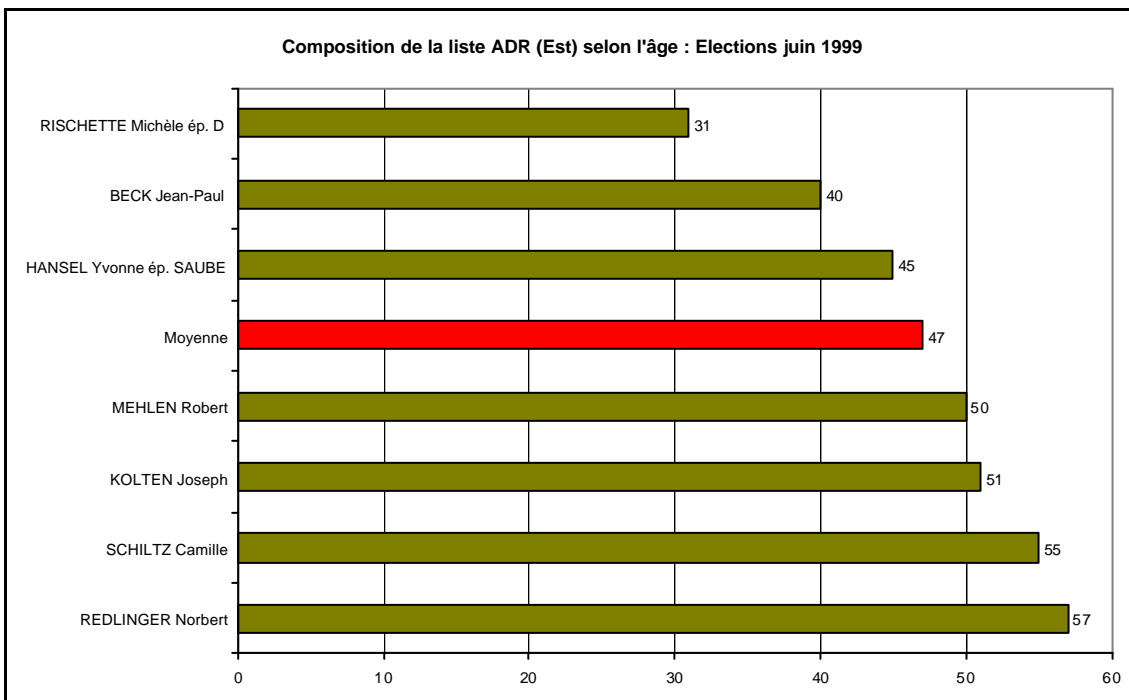


Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.

Robert MEHLEN, président de la FLB, reçoit plus de 78% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier. Ici encore, les candidats têtes de liste de l'ADR se distinguent très nettement des autres candidats. L'ADR partage avec le DP, le phénomène des « grandes notabilités ». Ces candidats par leur aura sociale réussissent à attirer un grand nombre de suffrages qui sont déterminants dans les résultats totaux du parti .



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les résultats fournis par le Centre Informatique de l'Etat : *Grand-Duché du Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. Circonscription Est [http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat\\_e\\_total.htm](http://www.wahlen-99.lu/CIE/wahlen/ftp/nat_e_total.htm)



Source : **Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann** d'après les professions de foi et documents de campagne des partis luxembourgeois dans le cadre des élections législatives de juin 1999.



## 2.1.2 Le panachage : élément de stabilisation du système politique

### 2.1.2.1 Les stratégies du panachage

#### 2.1.2.1.1 Les particularités du vote panaché

Dans les études antérieures du CRISP, il a été souligné que le vote panaché est le signe d'un phénomène de grande fluidité. Les auteurs de ces études considèrent qu'il est possible d'en tirer trois enseignements : D'une part il permet d'évaluer les proximités entre partis et candidats. Ce qui constitue pour les partis un enjeu relativement important parce qu'il permet à la fois d'accroître son score final (le choix d'un candidat ayant une forte visibilité sociale) mais aussi de fragiliser son résultat (le retrait d'une forte personnalité par exemple)

D'autre part, le vote panaché permet de mesurer non seulement les performances des politiques électorales personnelles des candidats mais aussi la légitimité de l'action de tel ou tel ministre ou député se représentant. Comme nous l'avons noté précédemment, les votes de liste sont plus nombreux en direction des partis de gauche (PCL, POSL) que des partis de centre droit (DP, PCS). D'ailleurs, le Sud est la circonscription qui proportionnellement vote le moins par vote panaché. Elle correspond aux « fiefs » électoraux du PCL et du POSL.

Comme, il a été également susmentionné, les nouveaux partis politiques reçoivent surtout des votes de liste. Toutefois, il est à distinguer sur ce point la structuration du vote des *Verts* et de l'ADR entre 1989 et 1994. Le vote en faveur des *Verts* demeure de façon majoritaire un vote de liste. Alors que les votes en faveur de l'ADR ne proviennent plus uniquement du seul vote de liste. Ce phénomène peut être lié à sa notoriété et à son activité politiques, ce qui est normal, mais aussi à des critères d'autre nature, parfois sans relation évidente avec la politique (le profil particulier de certains de ces candidats qui sont des « figures » locales dans leur circonscription, confère la candidature de Jean-Pierre KOEPP),

#### 2.1.2.1.2 Les effets sur le système politique

Désormais, il nous importe de mettre en évidence le lien qui puisse exister entre le système électoral et ses répercussions sur le système politique en lui-même.

*Primo*, le scrutin au Luxembourg se déroule dans le cadre de la proportionnelle. Depuis 1945, tous les gouvernements luxembourgeois sont le résultat de coalitions. Il va sans dire que le système électoral proportionnel n'a pas pour objet de désigner un gouvernement ; cependant, à travers l'expression des suffrages et la de confiance ou de défiance à l'égard coalition sortante, de l'une de ses composantes ou répartition des sièges, il oblige les principaux acteurs à créer des coalitions. Le système électoral proportionnel avec vote de la panaché permet également à l'électeur d'exprimer un signe du principal parti d'opposition.

En dépit de l'effet multiplicateur du nombre des listes qui traditionnellement est associé au scrutin proportionnel, le système politique luxembourgeois est d'une remarquable stabilité. Stabilité qui s'exprime de deux façons :

- D'une part, une stabilité quant à la nature des coalitions, puisque celles-ci sont toujours composées du Parti Chrétien Social, du Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois et du Parti Démocratique et cela depuis 1947 !
- D'autre part, Stabilité certaine quant au nombre de partis qui sont représentés à la Chambre depuis 1947 !

Coalitions Gouvernementales qui se sont succédées depuis 1959									
1959	1964	1968	1974	1979	1984	1989	1994	1999	
PCS	DP	PCS	POSL	PCS	POSL	DP	POSL	PCS	DP
Werner	Werner	Werner	Thorn	Werner	Santer	Santer	Juncker	Juncker	

Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann. Le Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg, *Les Gouvernements de 1848 à nos jours*, <http://www.gouvernement.lu/gouv/fr/gouv/gouvhist/index.html>

Entre 1959 et 1984 les trois partis membres des coalitions gouvernementales successives détiennent de 49 à 57 des 60 sièges à pourvoir. Si l'on considère les dissidences survenues en 1964 au sein du Parti Démocratique (la création du Mouvement d'initiative Populaire en 1974 et 1979) au sein du POSL (les créations du Parti Social Démocrate et du Parti des Socialistes Indépendants, qui remportent entre 2 et 6 sièges en 1974 et en 1979) on remarquera l'étonnante stabilité du système politique luxembourgeois.

A cela il faut ajouter, que les votes de défiance envers le système politique ont longtemps été l'apanage du seul Parti Communiste Luxembourgeois. En effet, bien que celui-ci fût marginalisé dans le système politique luxembourgeois, il participait néanmoins à la stabilité du système puisque jusqu'aux élections législatives de 1984, en remportant de 2 à 6 sièges suivant les élections, il incarnait à sa façon une alternative au système politique luxembourgeois en vigueur.

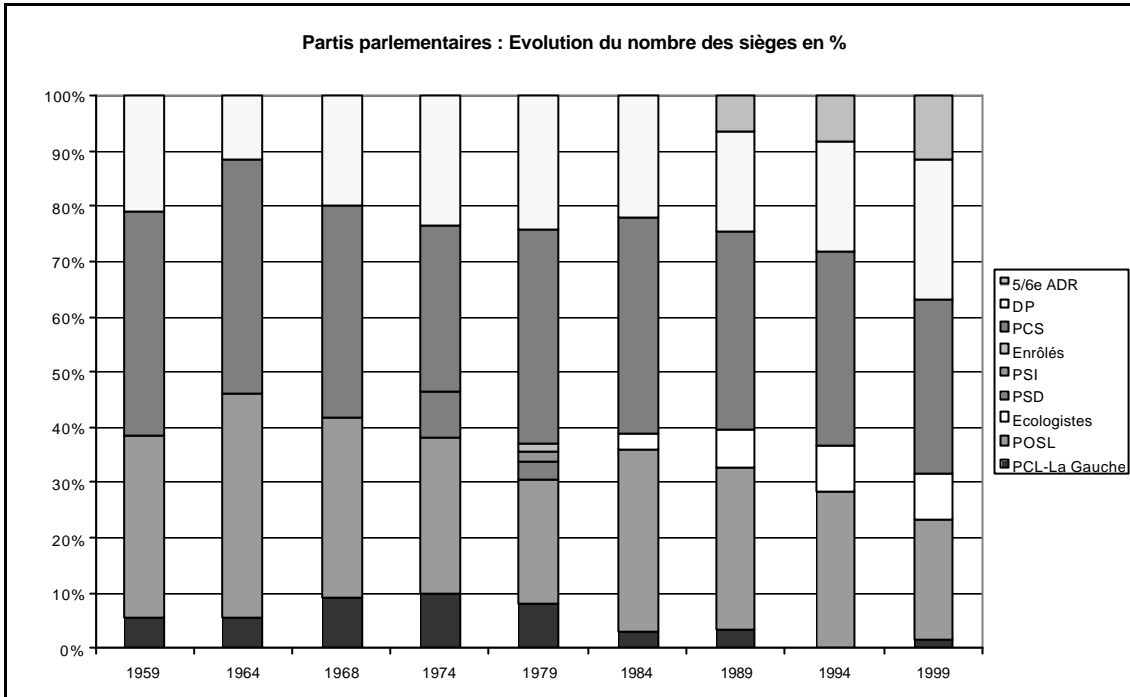
Cette stabilité certaine a été toutefois perturbée depuis l'émergence des mouvements écologistes en 1984 et du parti 5/6e-ADR en 1989. Ces nouvelles entités politiques fait nouveau dans l'histoire politique du Luxembourg, ne sont pas des dissidences des partis membres des coalitions gouvernementales comme pouvaient l'incarner autrefois le Parti Social Démocrate. Au contraire, il faut souligner que l'apparition et l'enracinement électoral de ces partis dans le système politique luxembourgeois, doivent être replacés dans le contexte européen qui prévaut désormais.

A savoir que tous les systèmes politiques européens, ont été confrontés dans une certaine mesure à l'émergence de tels partis et ce en dépit de leurs systèmes électoraux en vigueur. Preuve que le système électoral luxembourgeois en dépit de la stabilité gouvernementale qu'il induit, n'empêche pas l'expression et la représentation des nouvelles sensibilités politiques telles que l'incarnent les mouvements écologistes ou populaires.

Il est donc important de souligner que l'expression populaire n'est pas confisquée par le système électoral ou le système des partis existant. Certes l'originalité des coalitions demeure appauvrie dans un tel système électoral. Les «cataclysmes politiques» du type

anglo-saxon ou français liés au déplacement d'un nombre restreint de voix sur tel parti ou tel autre, ne pourront jamais avoir lieu au Grand-Duché.

Toutefois, dans le même temps, le système électoral permet la constitution et l'implantation de nouveaux partis politiques. A partir du moment où les revendications particulières (dont ces nouveaux partis sont les dépositaires) sont partagées es par une large proportion d'électeurs, aussi bien au niveau d'une circonscription qu'au niveau national.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs sont issus de La Chambre des Députés, *Histoire et Lieux de Travail*, Luxembourg, p504, 1994.

*Secundo*, comme le soulignait Michel DELVAUX<sup>294</sup>, la compréhension du champ politique au Luxembourg ne doit pas occulter la vivacité d'une spécificité régionale et ce malgré les dimensions géographiques restreintes du pays. Il faut remarquer que celui-ci est d'autant plus renforcé par l'existence de quatre circonscriptions électorales comme nous l'avons mentionné ci-dessus.

Cette spécificité régionale n'a pas les mêmes répercussions à travers l'expression du vote panaché. La circonscription du Sud est un bon exemple de la dynamique du vote panaché au Luxembourg. Le POSL et dans une moindre mesure le PCS disposent chacun de relais municipaux et syndicaux importants dans les principales agglomérations telles BETTEMBOURG, ESCH, DIFFERDANGE et PETANGE. Ce maillage municipal, la visibilité sociale des édiles et des responsables syndicaux permettent à ces partis de s'assurer un minimum de voix qui masque parfois le recul électoral lorsqu'il se produit.

Les partis ont donc tout intérêt à choisir des candidats qui sur leurs seuls noms captent un nombre important de suffrages bien au-delà de la représentativité naturelle de la

<sup>294</sup> DELVAUX, M., *Structures socio-politiques du Luxembourg*. Institut Universitaire International Luxembourg/Luxembourg, études économiques luxembourgeoises, p114, 1977.



culture politique qu'ils défendent. En d'autres termes, le vote panaché combiné au vote obligatoire a pour effet la personnalisation du vote au Luxembourg. Cette personnalisation du vote est d'autant plus importante lorsqu'il existe des dynasties familiales, ce que certains ont appelé les «héritiers en politique ». Le POSL en est une parfaite illustration. En effet, la machine électorale est souvent (du moins dans le Sud) contrôlée par des héritiers qui dirigent les municipalités socialistes. Ce socialisme d'héritage, à court terme permet de s'assurer la reconduction des suffrages qui se sont portés antérieurement sur soi ou sur celui dont on a «hérité » la fonction. Toutefois, cette personnalisation du vote associée à l'héritage en politique conduit au non-renouvellement des candidatures ce qui peut empêcher la conservation ou la conquête d'électorat. Et ceci est d'autant plus vrai que ce qui faisait les liens communautaires d'autrefois (la mobilisation syndicale, la «culture du café », la vie associative sportive ou musicale, etc.) tend aujourd'hui à s'amenuiser.

*Tertio*, la répartition proportionnelle implique une intervention directe des partis politiques. Toutefois, les études menées par le CRISP ont souligné que :

*«...La particularité luxembourgeoise, par le refus de pré classement confère à l'électeur le pouvoir de dire non seulement combien il y aura d'élus sur telle liste mais aussi et surtout qui sera élu et dans quel ordre se retrouveront les candidats... »<sup>295</sup>.*

C'est ainsi que contrairement aux systèmes de listes bloquées telles qu'elles existent en Allemagne et en France (sur la période de 1986-1988 ), l'électeur est souverain de son vote. Les partis politiques luxembourgeois ne sont que les filtres institutionnels qui sélectionnent les candidats au sein d'une *sub-culture* politique (chrétienne, socialiste ou libérale). Ils ne sont en aucun cas les acteurs déterminants lors de l'élection des députés. Cette liberté laissée à l'électeur (ce qui navre à coup sûr les dirigeants des partis politiques susmentionnés) entraîne une double conséquence non négligeable sur la vie interne des partis politiques eux-mêmes.

D'une part comme nous l'avons décrit ci-dessus, ils auront intérêt à désigner des candidats qui attirent un fort vote personnalisé.

D'autre part, les élus suivant leurs scores personnels obtenus, auront tendance à assumer une plus grande distance envers leur parti. Ce qui parfois n'est pas sans risque pour la cohésion interne des partis et a fortiori lors de la composition du gouvernement.

*Quarto*, contrairement à ce qu'entraîne le système proportionnel, le système électoral luxembourgeois ne conduit pas à une trop grande fragmentation électorale. Non seulement les changements au sein du gouvernement «se font en douceur » par l'éviction de l'une des trois formations politiques piliers (soit le PCS, soit le POSL, soit le DP) mais aussi le système politique se pare de l'émergence de toute formation extrémiste.

Il faut ici rappeler toute l'importance du vote personnalisé. Car il handicape sérieusement les «petits» partis politiques. En effet, une nouvelle formation qui plus est extrémiste, devra mobiliser des personnalités qui possèdent une large assise sociale pour

---

<sup>295</sup> CRISP, *Grand-Duché de Luxembourg : s3, stèmes et comportements électoraux*, étude réalisée pour la chambre des députés du Grand-Duché du Luxembourg, Bruxelles & Luxembourg, imprimerie centrale, chapitre 1, p13-25, 1987.



s'emparer de la légitimité, ce qui est rarement le cas pour ce genre de parti politique, du moins à ses débuts.

#### 2.1.2.1.3 Les effets sur l'électeur

Ce processus de légitimation nous apparaît d'autant plus important dans le système politique luxembourgeois qu'il est assez original par rapport à ses voisins immédiats. Pour cela, nous devons d'abord souligner une nouvelle fois les faibles dimensions du marché politique luxembourgeois.

L'électeur luxembourgeois possède un rapport beaucoup plus proche avec son député que l'électeur belge ou allemand. Cette proximité est l'une des sources de la légitimité politique au Luxembourg. Alors que la légitimité politique en France a été longtemps marquée par le « rapport distance/autorité » qui existait entre l'élu et l'électeur, c'est tout le contraire qui prévaut au Luxembourg. La légitimité politique est inscrite dans le rapport de proximité entre l'élu et l'électeur. Ce qui permet (selon nous) à ce dernier d'user plus volontiers du système du vote panaché. Par conséquent, le vote panaché est l'illustration de deux types d'électeurs :

Premièrement, l'électeur (sans doute majoritaire au Luxembourg) dépourvu de culture politique, ayant un faible intérêt pour la chose politique mais obligé de voter légalement, choisira un candidat ou des candidats qu'il connaît personnellement ou à travers son réseau de relations. Si une *sub-culture* (socialiste, chrétienne ou libérale) domine dans sa circonscription, il choisira par mimétisme social, le ou les candidats de celle-ci.

Deuxièmement, l'électeur « stratège » (assurément minoritaire) se tenant au courant de manière directe (le militant, le fonctionnaire d'état, le syndicaliste, etc.) ou indirecte (la presse, l'ouï-dire du microcosme politique, etc.) qui par son vote panaché souhaite privilégier ou sanctionner tel ou tel candidat, voire supporter sa présence au gouvernement. De surcroît, il arrivera parfois que celui-ci en dépit d'un réel attachement à sa culture politique d'origine, attribue une ou plusieurs voix à des candidats d'autres listes. Dans ce cas de figure, l'électeur « stratège » peut tout aussi bien souligner les qualités personnelles d'un candidat qu'émettre un vote sanction à l'endroit de son propre parti dans la perspective où celui-ci à ses yeux n'est pas fidèle aux orientations traditionnelles de sa *sub-culture*.

Cependant, à partir du moment où la question politique fait suffisamment sens à une partie de l'électorat, il est possible que le parti qui en soit l'étendard, puisse réaliser de bons scores en dépit de la faible notoriété de ses candidats. Ce fut le cas aux élections de 1979 lorsque les « enrôlés de force » obtinrent un siège à la Chambre des Députés<sup>296</sup>. Opération identique aux élections de 1984, où le mouvement écologiste sans l'organisation d'une campagne politique professionnalisée, décrochèrent deux mandats.

---

<sup>296</sup> Les enrôlés de force furent les jeunes luxembourgeois « mobilisés » par l'armée allemande et l'appareil industriel de guerre. Ils jugèrent que leurs droits n'avaient pas été reconnus par les différents gouvernements luxembourgeois depuis 1945. Pour un public francophone, ces enrôlés de force correspondent en partie aux « malgré nous » alsaciens et lorrains et aux autres français qui servirent dans le service du travail obligatoire (STO).



**En conclusion, le vote panaché n'est pas simplement une technique électorale. A travers son expression, il permet de situer diverses questions. Notamment, le rapport qui existe d'une part entre les partis politiques et l'électeur, et d'autre part la relation de proximité qui se maintient entre l'élu et l'électeur. De plus, comme nous le verrons par la suite, l'étude des bulletins permettra de déterminer les combinaisons partisans à travers le vote panaché.**

#### 2.1.2.1.4 Le débat sur le vote panaché

Le débat concernant la modification du scrutin législatif n'existait pratiquement pas au Luxembourg jusqu'au début de l'année 2000<sup>297</sup>. Au moment des élections, seuls les *Verts*<sup>298</sup> et le GAL<sup>299</sup> (en cela caractéristiques des partis en cours d'implantation et disposant de faibles ressources politiques) justifient l'idée qu'il soit nécessaire de procéder à une réforme du scrutin. Si les premiers insistent sur la nature même du panachage qui pénalise les nouveaux élus, les seconds souhaitent la refonte des circonscriptions sans savoir très bien s'il faut réunir le corps électoral en une seule circonscription nationale (sur le modèle des élections européennes) ou *a contrario* créer de nouvelles circonscriptions.

L'alinéa suivant, ne constitue aucunement une réponse aux débats susmentionnés. D'ailleurs il ne peut s'inscrire dans une démarche similaire en raison que les enjeux d'une telle réforme sont proprement politiques. Toutefois afin de souligner la carence éventuelle de l'organisation des élections au Luxembourg, rappelons que la modification des conditions de déroulement du scrutin se situe toujours à deux niveaux :

*Primo*, le choix du mode électoral (proportionnel, scrutins uninominaux, etc.) autorise toujours des projections multiples et variées en sièges où les résultats sont la hauteur des *desiderata* des partis politiques. En effet, suivant telle ou telle forme de scrutin retenu, une répartition virtuelle des sièges peut modifier le résultat réel de l'élection. Bien entendu, ce n'est pas l'objet de cette remarque. Car ce point relève plutôt d'une question proprement politique qui doit être réservée aux « experts » et « stratèges » électoraux des partis politiques en question.

*Secundo*, la fonction du vote permet : soit l'expression de la souveraineté de l'individu par les droits politiques qui lui sont accordés, soit la représentation d'un territoire comme une unité politique. Les unités politiques territoriales au Luxembourg sont au

---

<sup>297</sup> C'est dans le contexte de la réforme de la loi électorale qui est entrain de se faire que la question du panachage a été au cœur d'une polémique entre le *Luxemburger Wort* et le *Journal*. Les mises en cause du panachage par Ben FAYOT sont restées sans grande résonance. En juillet 2000, l'historien-député du POSL a cependant proposé à nouveau de réformer la loi électorale. Cette modification portant cette fois-ci sur l'organisation des Elections Européennes. In *Luxemburger Wort*, «Redonnons du pouvoir aux électeurs », *La Voix du Luxembourg*, pIII, le 26 juillet 2000.

<sup>298</sup> C'est ainsi que Camille GIRA estima pour sa part qu'il était nécessaire de modifier les conditions du scrutin. En effet selon lui, la principale conséquence de ce mode électoral était de défavoriser «ceux qui travaillent réellement...». In «l'ADR devance le POSL, G:WOHLFART seul élu socialiste, *Le Républicain Lorrain* », p7, le 14 juin 1999.

<sup>299</sup> GAL *Programme Electoral 1999 11) Système électoral* «... Notre système électoral actuel pour les législatives n'enthousiasme personne. Alors que l'établissement d'une circonscription unique pour tout le Grand-Duché de Luxembourg (à l'instar des européennes) nous semble une solution adéquate, faudrait-il, si on veut se borner à tout prix à maintenir un système à multiples circonscriptions, introduire une circonscription " Ouest ", qui permettrait, au vu des déplacements de populations, de procéder à un rééquilibrage...» source : Site interne du GAL, <http://www.gal.lu/programm/>.



nombre de quatre : Centre, Est, Nord & Sud. Cette répartition territoriale a été réévaluée en 1988. Toutefois, cette révision n'a pas remis en cause les fondements mêmes de cette division territoriale initiée par la loi de 1924<sup>300</sup>. Le Luxembourg a opté pour le choix d'un parlement monocaméral qui est aussi bien l'émanation du territoire que de la souveraineté populaire.

Par ce choix de non-distinction entre les deux origines de la légitimité parlementaire (contrairement à ses voisins allemands et français qui possèdent chacun un parlement bicaméral) forcément la composition de la Chambre des Députés ne respectera pas tout à fait la composition du corps électoral.

Si on considère le corps électoral composé uniquement du nombre des individus en droit et en devoir de voter, alors les circonscriptions électorales actuelles (au nombre de quatre) ne sont pas représentatives du nombre des électeurs inscrits comme en témoigne le tableau ci dessous<sup>301</sup>. En effet, il existe une distorsion entre le nombre de sièges attribués aux circonscriptions et le nombre d'électeurs inscrits dans lesdites circonscriptions.

Si bien sûr on retient le principe que le député doit être le mandataire d'un nombre identique d'électeurs, alors le Sud et le Nord sont sous représentés.

### Découpage territorial en circonscriptions électorales

Circonscriptions	Nombre d'Electeurs inscrits en 1999	Nombre de sièges Actuels	Nombre de sièges Réajustés
Centre	65 228	21	17
Sud	92 259	23	25
Nord	37 263	9	10
Est	28 203	7	7/8(1)
total	222 953	60	60 /61(1)

(1) Pour coller le plus prêt à la proportionnalité, il faudrait donner 8 sièges à la circonscription de l'EST (qui a droit à 7,6) et augmenter le nombre total à 61 députés.

Pour autant, si on procédait à une nouvelle attribution des sièges suivant le nombre de sièges réajustés, assisterions-nous à une modification majeure des résultats issus des élections de juin 1999 ? La réponse est négative (en application des règles de calcul en vigueur)<sup>302</sup>. Certes, le POSL dans l'état actuel obtiendrait un siège supplémentaire. Toutefois, en aucune manière ce siège supplémentaire ne masquerait la victoire électorale des partis qui composent la nouvelle coalition (DP/PCS). Quant aux partis n'ayant jamais accédé au pouvoir au sein d'une coalition gouvernementale (ADR, la

<sup>300</sup> «Loi électorale du 31 juillet 1924», Titre III «Des opérations électorales » Chapitre Ier «Des circonscriptions électorales et de la représentation proportionnelle». Art 103, Art. 104, Art.84 (modifié par la Loi du 20 décembre 1988). In *Elections Luxembourg* : Service Central de Législation, 1999.

<sup>301</sup> Centre Informatique de l'Etat, Grand Duché du Luxembourg, *Résultats officiels 1999*.

Source <http://www.elections-99.lu/circ.htm>

<sup>302</sup> «Loi électorale du 31 juillet 1924 », Titre III «Des opérations électorales » Chapitre VII r «Du recensement et de la distribution des sièges». Art 136 & 137. In *Elections*, p40-41. 1999.



Gauche et les *Verts*), ceux-ci obtiendraient exactement le même nombre de sièges comme l'illustre le tableau ci-dessous.

### Répartition des Sièges par circonscriptions électorales

Partis Politiques	Nombre de Sièges 14 juin 1999	Nombre de Sièges Potentiels (1)	Nombre de Sièges Potentiels (1)
ADR	7	7	7
PD	15	14	14
La Gauche	1	1	1
Les Verts	5	5	5
PCS	19	19	19
POSL	13	14	14

(1) Dans le cas où une nouvelle répartition des sièges actuels serait faite.

(2) Dans le cas où la circonscription se verrait attribuer un siège supplémentaire

En jugeant que la fonction du député est d'être le mandataire de l'électeur (ce qui est le propre du régime parlementaire représentatif), il faudrait modifier la répartition des sièges en tenant compte du nombre d'électeurs inscrits dans chaque circonscription. Sans que pour autant l'on puisse craindre une modification de la dynamique électorale des partis représentés à la chambre depuis les dernières élections

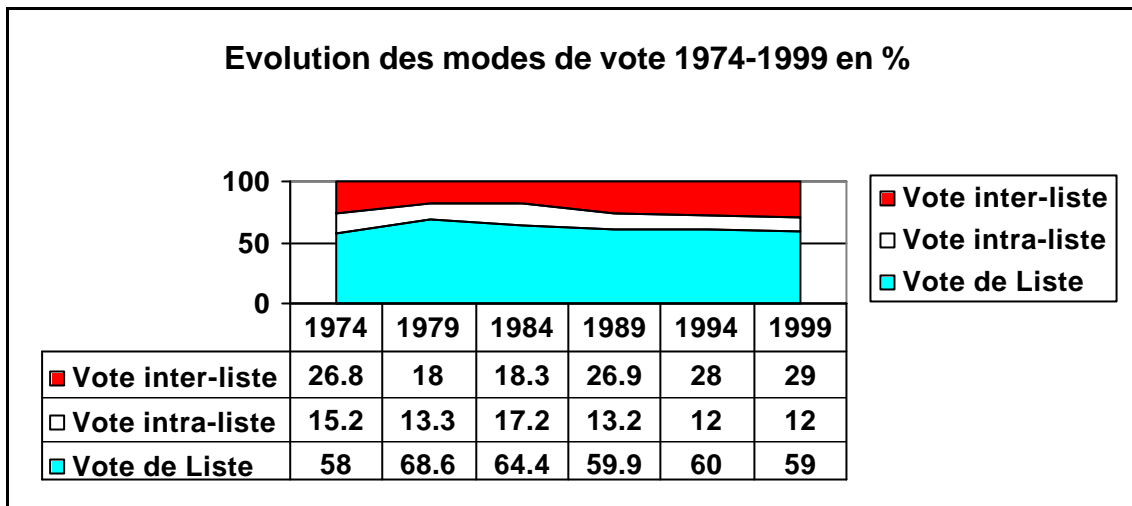
#### 2.1.2.2 L'évolution du panachage

##### 2.1.2.2.1 Les grandes évolutions

Plus particulièrement, le choix du vote intra-liste et celui pour le vote inter-liste n'ont pas la même fonction.

Premier constat, il faut souligner que les votes de liste et votes intra-liste sont en pert<sup>e</sup> de vitesse par rapport aux votes inter-liste depuis 1979 (confère le graphique ci-dessous). Ce fléchissement est sans doute le résultat de deux phénomènes :

- D'une part, la plus grande volatilité de l'électorat qui abandonne progressivement les comportements de fidélité envers telle ou telle structure partisane. Ce qui existait par le passé (notamment pour les partis de gauche luxembourgeois).
- D'autre part l'atténuation de clivages politiques (la pratique de la coalition permanente accélérant ce processus) qui a provoqué l'effacement de la frontière symbolique (gauche/droite) qui pouvait exister entre les candidats du POSL et ceux du PCS par exemple. En d'autres termes, la croissance des votes panachés indique non seulement un éloignement des consignes de votes émises par les partis politiques mais aussi la transgression des clivages partisans.



Source : Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, Luxembourg 1995.

Second constat, d'après les études du CRISP, les votes intra-liste ont lieu surtout pour un nombre réduit de candidats (surtout les têtes de liste dites « locomotives »). Il s'avère que c'est particulièrement le cas pour les « premiers ministrables » ou chefs de partis toutes tendances confondues. C'est le signe que le Luxembourg, comme toute autre démocratie occidentale subit la personnalisation de la campagne politique. Le plébiscite ou le vote sanction envers un candidat est le résultat de sa propre habileté à communiquer ou à gérer sa notoriété auprès de son électorat en marge de la campagne officielle du parti auquel théoriquement il appartient. Le vote intra-liste est par conséquent la manifestation du déséquilibre des ressources politiques qui peut exister entre les candidats d'un même parti.

Troisième constat, historiquement les DP et PCS étaient les partis qui obtenaient le plus de votes par panachage obtenaient le plus de vote par panachage (jusqu'à 40% lors des élections législatives de 1974). Cette prédominance du vote panaché est le résultat de la « notabilisation » d'une part des dirigeants du PCS en raison de la détention quasi permanente du pouvoir depuis 1945 et d'autre part de l'organisation interne du DP qui a toujours reposé sur quelques fortes individualités. Contrairement aux deux partis cités antérieurement, le POSL est le parti qui reçoit la plus forte proportion de suffrages par vote de liste (même si le vote panaché est en constante augmentation depuis 1984).

Au sein des votes personnalisés, il faut donc noter le déclin des votes intra-liste au profit des votes inter-listes. Ce mouvement est uniforme dans toutes les circonscriptions. Et dans tous les cantons.

Si le vote inter-liste semble progresser au détriment du vote intra-liste (ce qui reste à vérifier pour les élections de 1999) il est également important de dire que le déclin du votes de liste s'est ralenti depuis 1989 & 1994. Ce phénomène doit être mis en relation avec l'apparition et la coordination de nouveaux partis tels les Verts et l'ADR.

En effet, les électeurs de ces partis seront tentés de voter de façon privilégiée pour les listes complètes du fait que ces partis ne disposent que d'un faible réseau de notables et d'édiles municipaux. De plus, ces électorats sont fortement motivés par une

revendication politique (l'environnement, la question des retraites). L'intensité d'une question politique unique, promue par un « jeune » parti enrayer le déclin du vote de liste.

#### 2.1.2.2.2 La répartition des modes de votes par parti et par circonscription

La distinction entre panachage inter et intra grâce à l'étude des bulletins permet de nuancer les analyses que nous allons faire dans la section 2.2.1 Nous allons reprendre les graphiques sans entrer dans un commentaire détaillé.

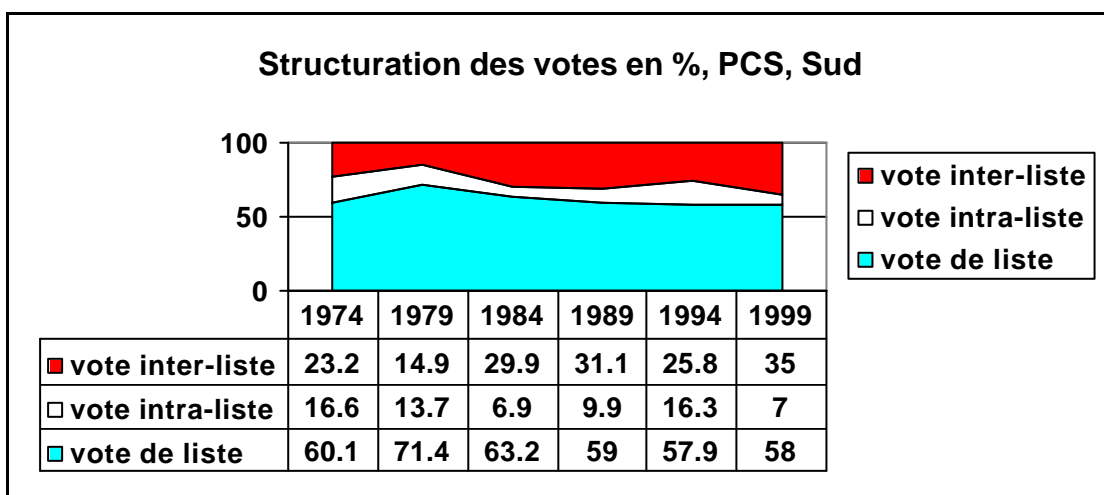
Au niveau des circonscriptions :

Le comportement électoral au Sud tend à se « normaliser » (le niveau du vote intra-liste et inter-liste rejoint progressivement celui des autres circonscriptions). Par contre, le Nord maintient fortement son attachement au vote panaché d'autant plus que le vote inter-liste comprenant 4 listes est le plus important de toutes les circonscriptions. Ce phénomène est sans doute lié à l'importance du vote ADR dans cette circonscription.

Au niveau des partis :

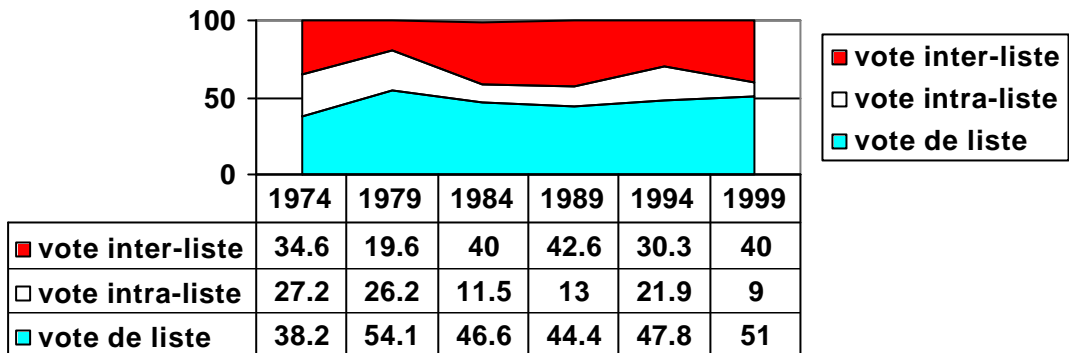
On remarquera aussi particulièrement la progression importante du vote inter-liste en faveur du POSL dans toutes les circonscriptions. On notera aussi la progression continue du vote inter-liste qui confirme le PCS comme le parti des notables. Enfin, il n'est pas surprenant que le vote de liste frémisse légèrement en faveur du DP dans toutes les circonscriptions. Le parti qui réussit à déterminer le débat de *pré-campagne* attire à lui sur son identité (et non sur ses candidats) un nombre important de suffrages. Les Verts et l'ADR possèdent des analogies. Le vote de liste est beaucoup plus important que pour les partis institutionnels (surtout pour l'ADR) (PCS-POSL et DP). Dans le Nord, le vote inter-liste est très élevé (surtout pour les Verts).

### Le Parti Chrétien Social



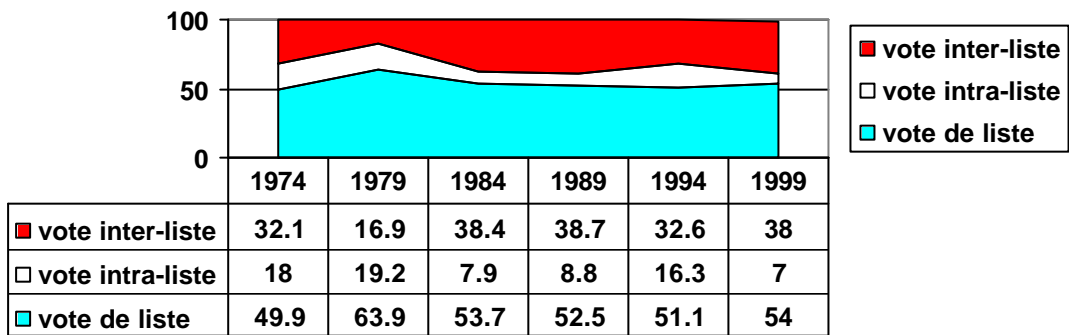
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.

### Structuration des votes en %, PCS, Est



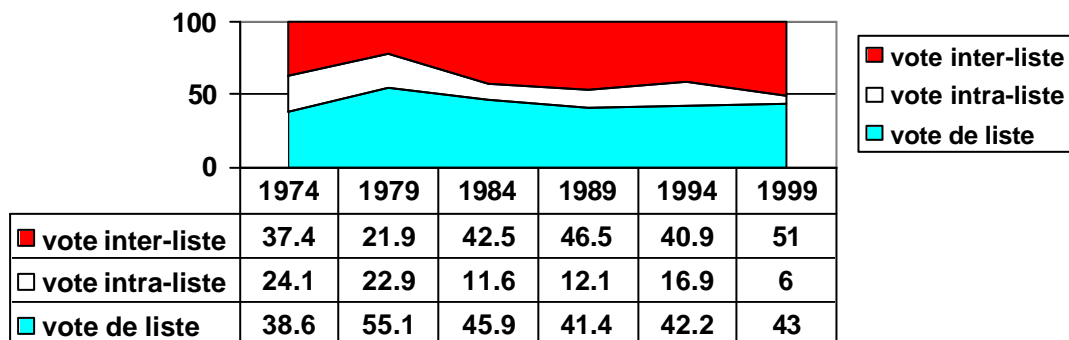
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.

### Structuration des votes en %, PCS, Centre



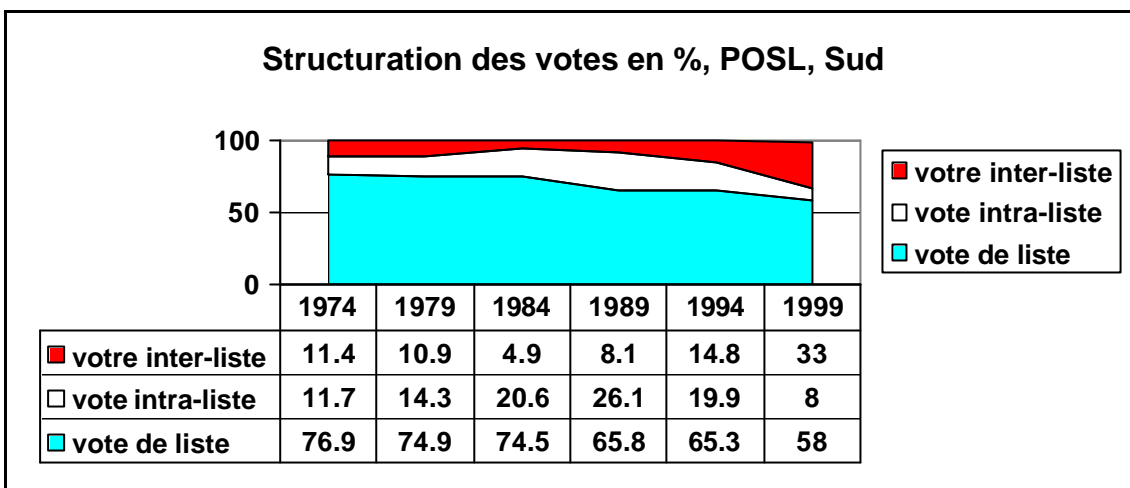
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.

### Structuration des votes en %, PCS, Nord

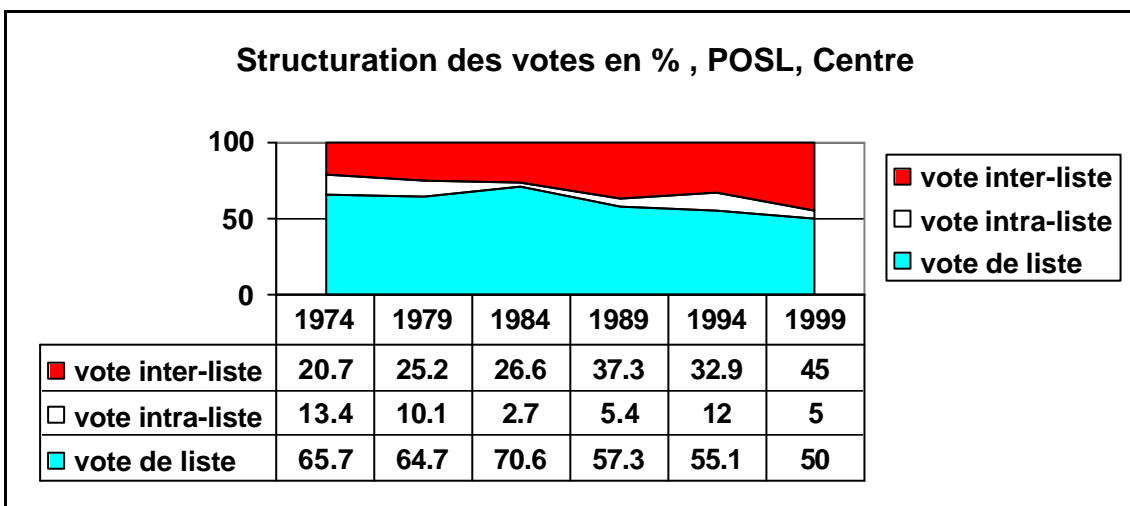


Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.

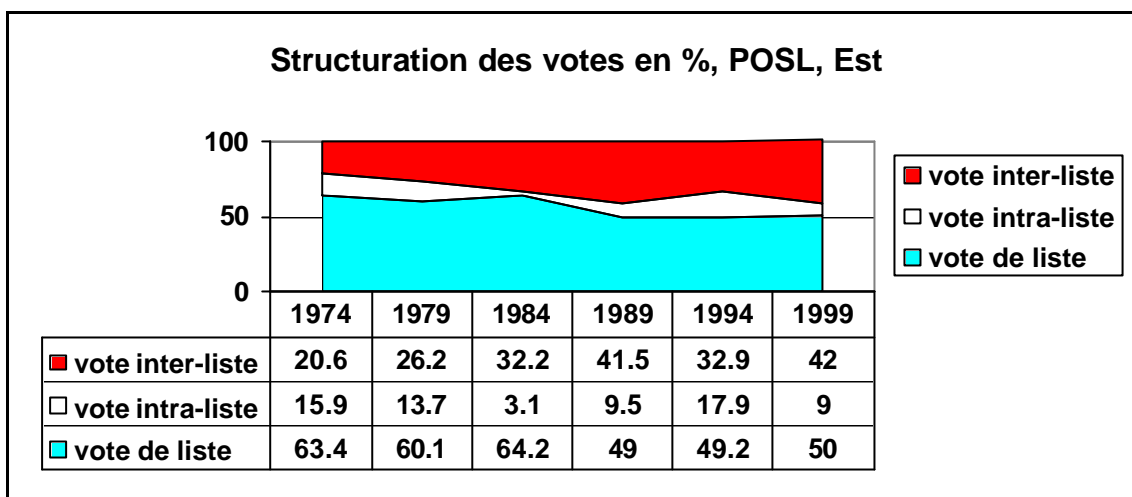
## Le Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois



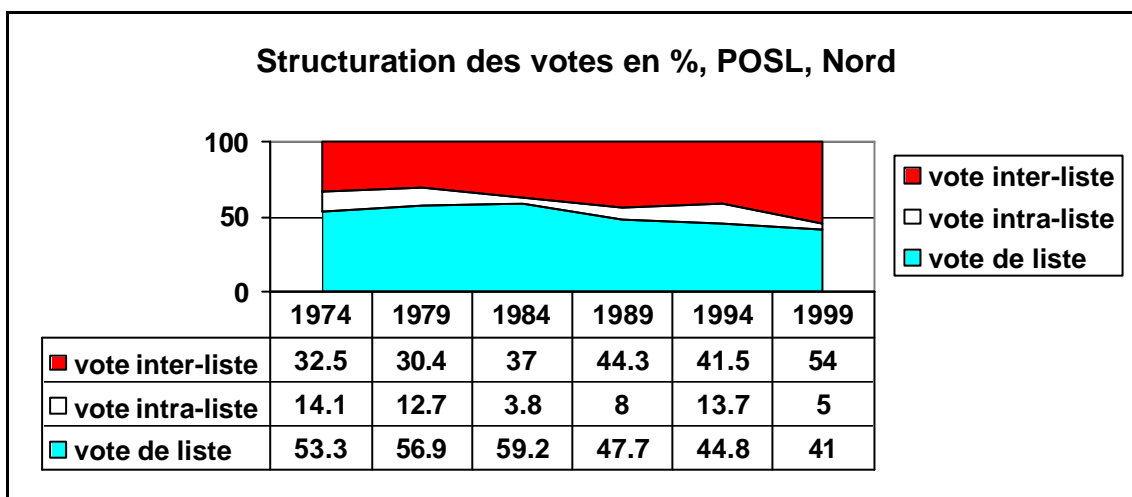
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.

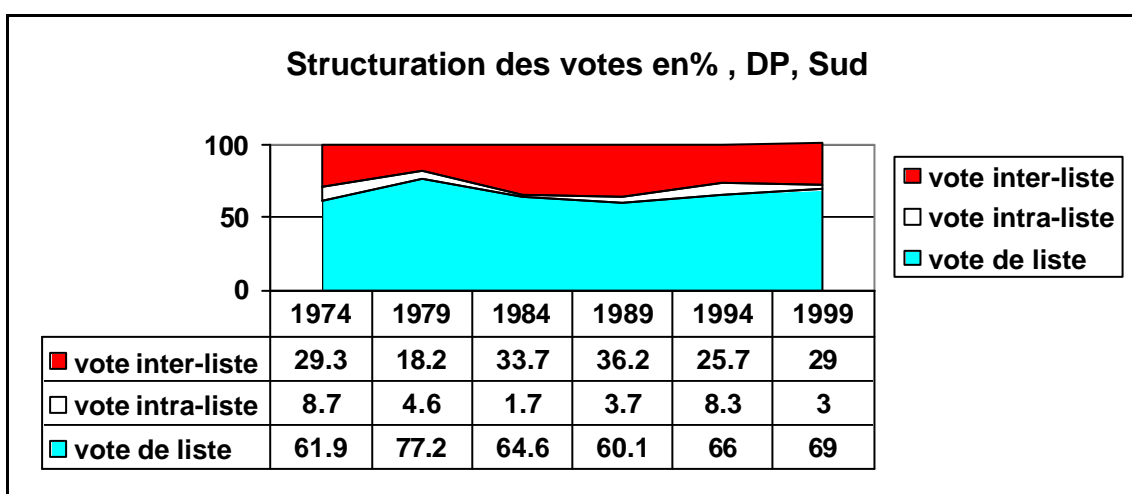


Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.

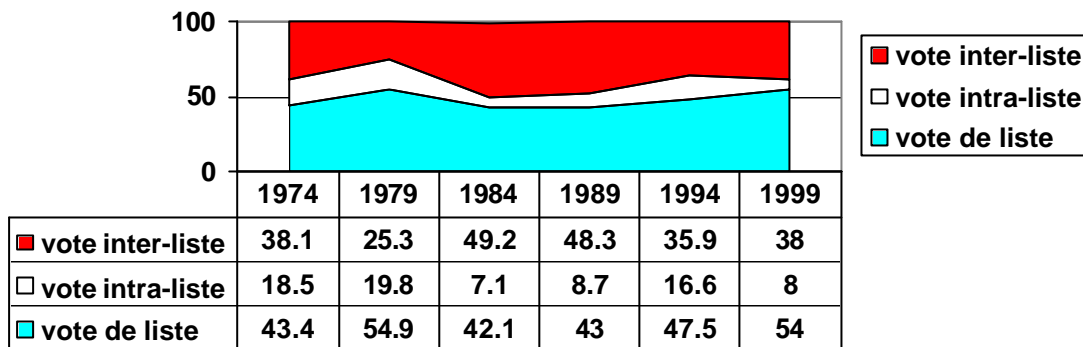
## Le Parti Démocratique



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.

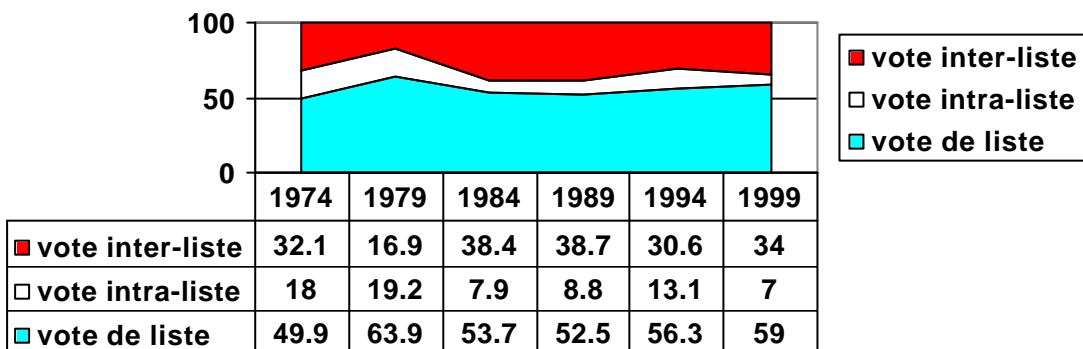


### Structuration des votes en % , DP, Est



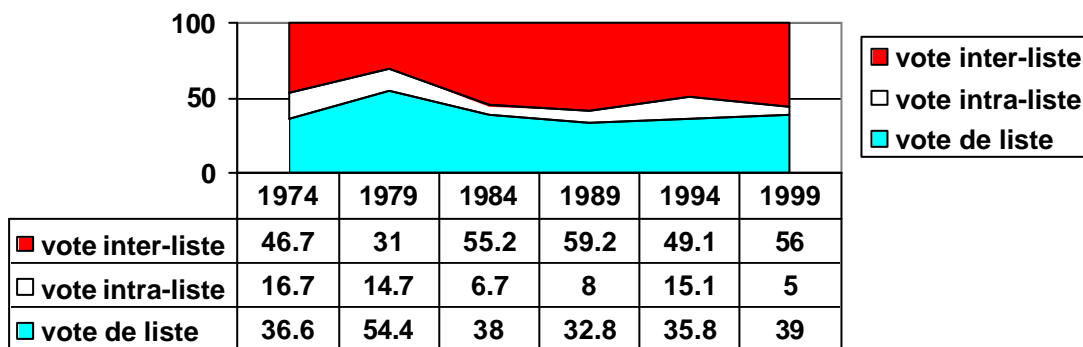
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.

### Structuration des votes en % , DP, Centre



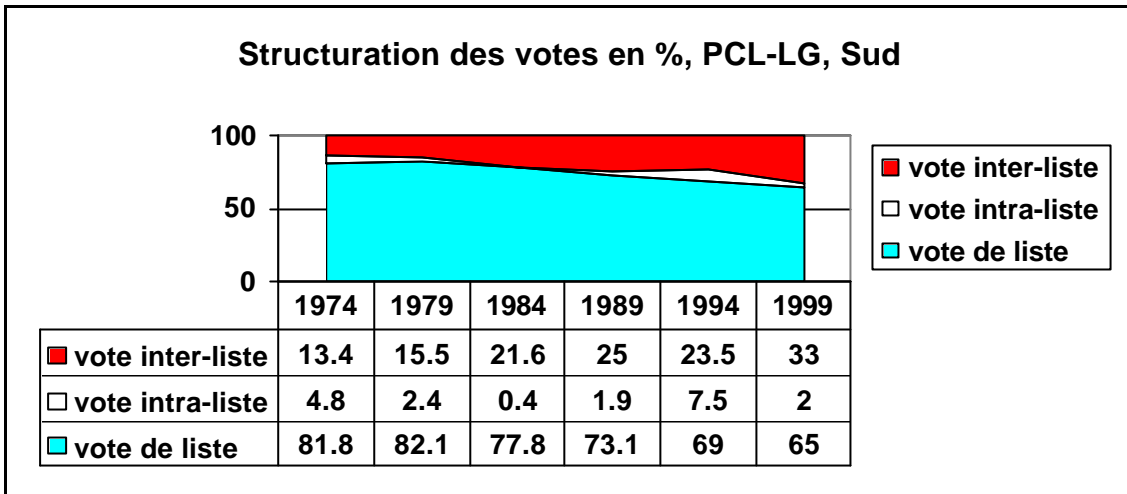
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.

### Structuration des votes en % , DP, Nord

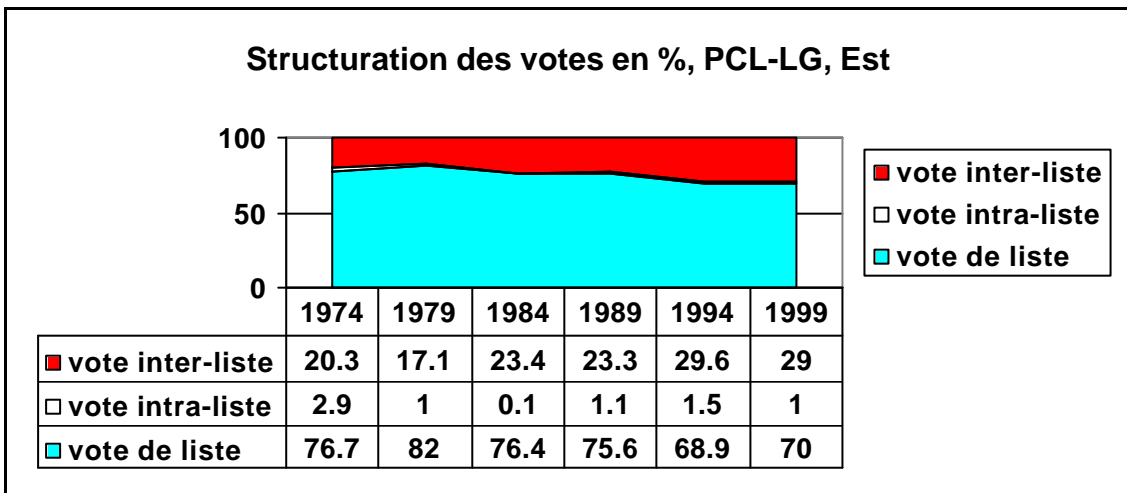


Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.

## La mouvance communiste

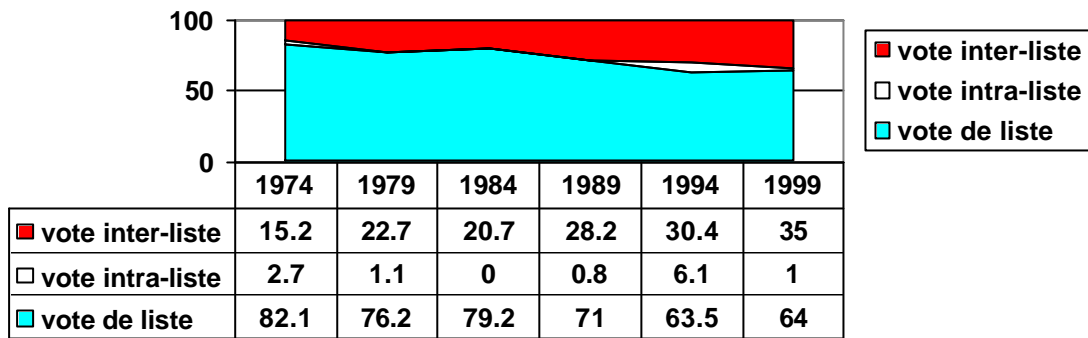


Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.



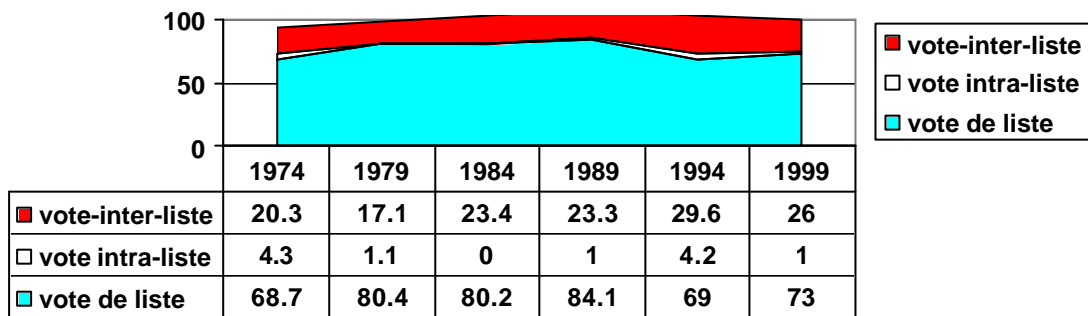
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.

### Structuration des votes en %, PCL-LG, Centre



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.

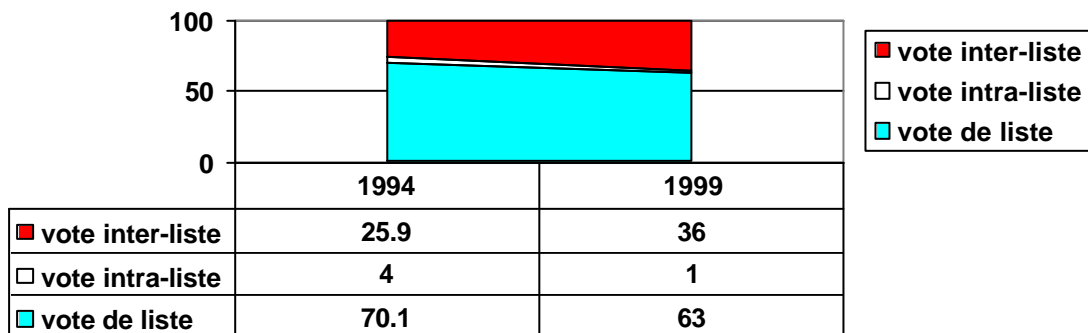
### Structuration des votes en %, PCL-LG, Nord



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.

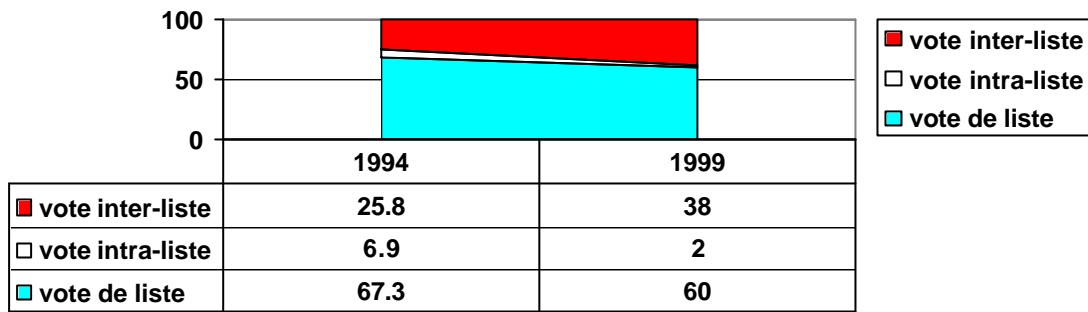
## La mouvance écologiste

### Structuration des votes en %, Ecologistes, Sud



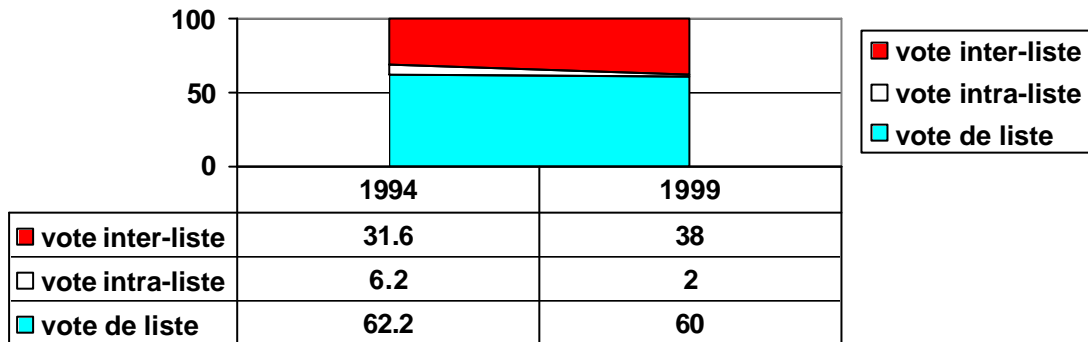
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.

### Structuration des votes en %, Ecologistes, Est



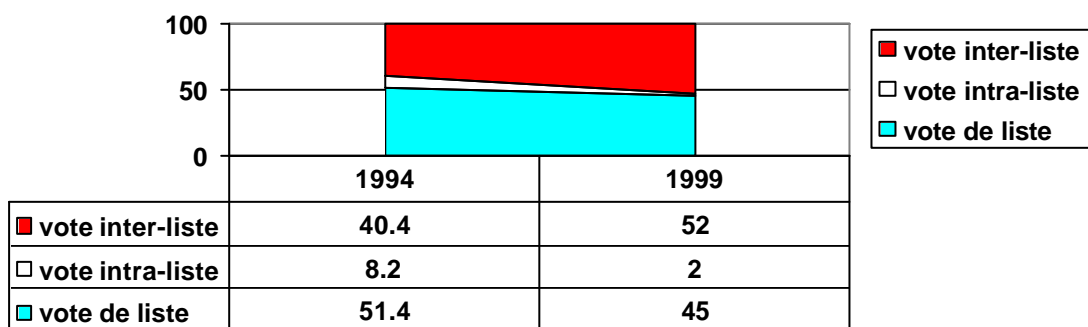
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.

### Structuration des votes en %, Ecologistes, Centre



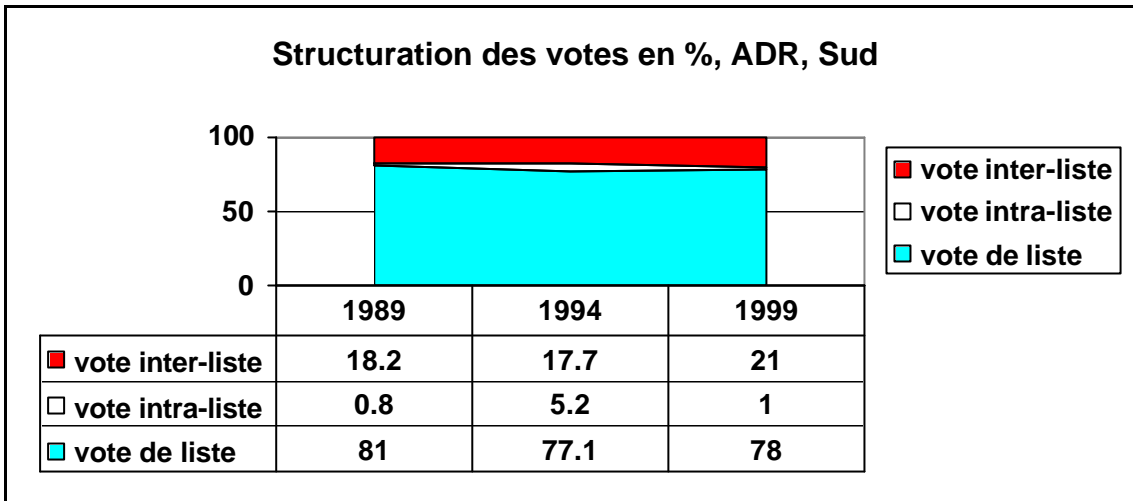
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.

### Structuration des votes en %, Ecologistes, Nord

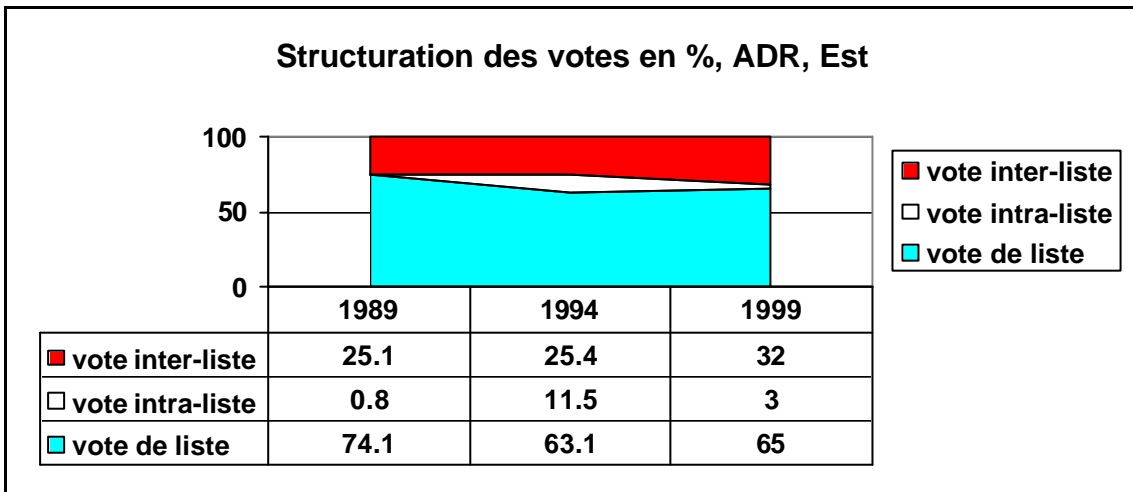


Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.

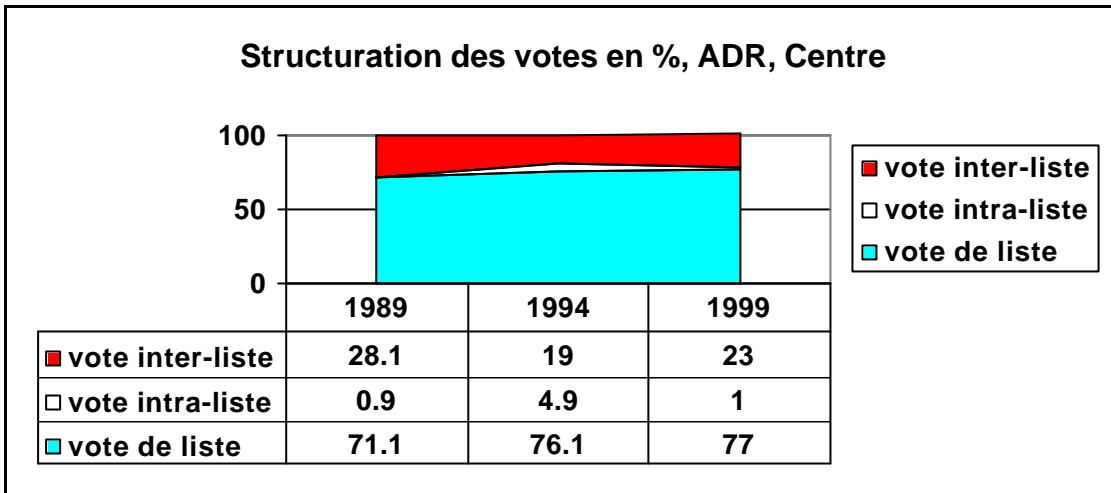
## L'Action Démocratique pour l'équité des Retraites



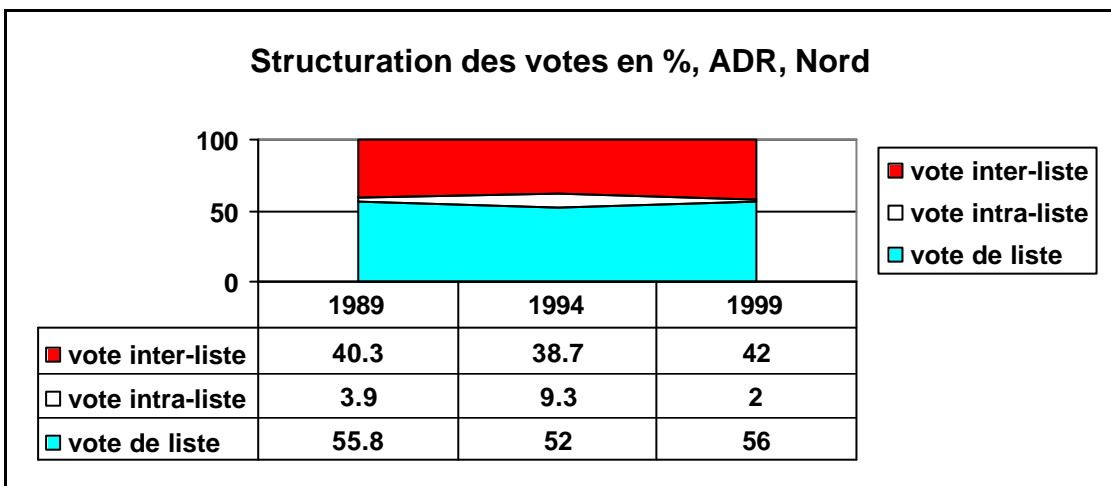
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92,1995.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats antérieurs à 1999 sont issus du CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, tome I, pp88-92, 1995.

2.1.2.2.3 La répartition du vote panaché (vote intra liste- vote inter-liste) d'après notre échantillon :



Ensemble des circonscriptions			
<u>panachage en %</u>			
	<u>inter liste</u>	<u>intra liste</u>	<u>total</u>
la Gauche	96	4	100.0
LSAP	86	14	100.0
DP	87	13	100.0
ADR	96	4	100.0
GAL	99	1	100.0
CSV	84	16	100.0
Gréng	96	4	100.0
<b>total</b>	<b>71</b>	<b>29</b>	<b>100.0</b>

Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon

### Circonscription du Sud

	<u>panachage</u>			<u>panachage (en %)</u>		
	<u>inter liste</u>	<u>intra liste</u>	<u>total</u>	<u>inter liste</u>	<u>intra liste</u>	<u>total</u>
La gauche	5892	316	6208	95	5	100
LSAP	19247	4868	24115	80	20	100
DP	12700	1271	13971	91	9	100
ADR	8069	243	8312	97	3	100
GAL	1725	8	1733	100	0	100
CSV	19817	4143	23960	83	17	100
Gréng	10986	341	11327	97	3	100
3eme age	3173	9	3182	100	0	100
<b>total</b>	<b>24910</b>	<b>11199</b>	<b>36109</b>	<b>69</b>	<b>31</b>	<b>100</b>

Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon

### Circonscription du Centre

	<u>panachage</u>			<u>panachage en %</u>		
	<u>inter liste</u>	<u>intra liste</u>	<u>total</u>	<u>inter liste</u>	<u>intra liste</u>	<u>total</u>
la Gauche	3062	112	3174	96	4	100.0
LSAP	16090	1757	17847	90	10	100.0
DP	17263	3889	21152	82	18	100.0
ADR	6680	176	6856	97	3	100.0
GAL	4111	64	4175	98	2	100.0
CSV	17623	3291	20914	84	16	100.0
Gréng	10068	501	10569	95	5	100.0
Contribuables	3159	189	3348	94	6	100.0
<b>total</b>	<b>24374</b>	<b>9979</b>	<b>34353</b>	<b>71</b>	<b>29</b>	<b>100.0</b>

Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon

**Circonscription du Nord**

	panachage		total	panachage (en %)		
	inter liste	intra liste		inter liste	intra liste	total
La gauche	210	9	219	96	4	100.0
LSAP	3598	317	3915	92	8	100.0
DP	4413	406	4819	92	8	100.0
ADR	3028	170	3198	95	5	100.0
GAL	208	0	208	100	0	100.0
CSV	4595	595	5190	89	11	100.0
Gréng	2260	96	2356	96	4	100.0
<b>total</b>	<b>6317</b>	<b>1593</b>	<b>7910</b>	<b>80</b>	<b>20</b>	<b>100.0</b>

Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon

**Circonscription de l'Est**

	panachage			panachage (en %)		
	inter liste	intra liste	total	inter liste	intra liste	total
La gauche	170	9	179	95	5	100
LSAP	2363	473	2836	83	17	100
DP	2406	540	2946	82	18	100
ADR	1268	129	1397	91	9	100
GAL	168	7	175	96	4	100
CSV	3001	666	3667	82	18	100
Gréng	1204	59	1263	95	5	100
<b>total</b>	<b>3956</b>	<b>1883</b>	<b>5839</b>	<b>68</b>	<b>32</b>	<b>100</b>

Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon





## 2.2 L'étude des bulletins

Après l'étude des résultats électoraux globaux, nous allons analyser dans le détail les bulletins d'après notre échantillon. Rappelons que notre échantillon ne comporte que des votes intra et inter-liste.

L'originalité des études commanditées par la Chambre depuis 1974 est l'étude des bulletins même. Effectivement, ils sont mis à la disposition des chercheurs qui en tirent un échantillon. Par la suite, cet échantillon sera saisi sur support informatique. Une fois cette opération terminée, l'entièreté des bulletins est détruite comme le stipule la loi électorale (Titre III – Des opérations électorales, Chapitre VI- Du dépouillement et du scrutin, Art 129, alinéa.c).

A l'occasion des élections de 1999, c'est la sixième fois qu'une étude du panachage est effectuée par le biais des bulletins de votes. Comme nous reprenons la relève du CRISP qui a réalisé les cinq études précédentes, nous devons décrire notre méthodologie pour la situer d'une part dans la continuité et, pour d'autre part bien définir les différences que nous avons jugé devoir apporter.

### 2.2.1 Explication de l'échantillonnage

Le CRISP procédait selon un plan d'échantillonnage qui avait pour objectif «*d'assurer une même précision statistique, quelle que soit la taille des cantons électoraux et des communes concernés.*»<sup>303</sup>. Ce principe a pour effet que les petites communes respectivement les petits cantons sont *sur-représentés* dans l'échantillon.

Le taux d'échantillonnage se calcule d'après une formule indiquée. Il est différent suivant qu'on l'applique aux 118 communes ou aux douze cantons. En général le CRISP se limite à un seul taux par canton. Trois communes ont cependant droit à des taux d'échantillonnage individualisés :

- Dudelange 1/8 et Schiffange 1/8, au lieu de 1/12 pour les autres communes du canton d'Esch
- Remich 1/2, au lieu de 1/4 pour le reste du canton Remich.

En augmentant la précision statistique pour ces communes, la précision pour toutes les autres communes s'en trouve diminuée d'autant. Faut-il voir dans cette façon de procéder un désintérêt pour les petites communes qui se manifeste aussi dans l'annexe des résultats qui ne sont publiés que pour les communes de plus de 3 000 habitants (41 sur 118) ?

En oscillant entre deux principes de calcul (cantons vs. communes) sans expliciter pourquoi les trois communes susmentionnées méritent un traitement particulier, l'étude donne un aspect de «*flou méthodologique*» qui est encore augmenté par le traitement spécial dont bénéficie la Ville de Luxembourg: Sans autre explication son taux d'échantillonnage de 50% ne peut être interprété que comme un «*bonus-capital*».

---

<sup>303</sup> CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, Luxembourg, p4, 1995.



L'analyse du panachage, par le biais des bulletins au niveau des communes et au niveau des cantons, démontre aussi que l'implantation régionale (voire locale) est un des déterminants du panachage. Voilà pourquoi nous n'avons pas cru utile de suivre le CRISP dans son souci de vouloir donner une représentation statistique uniforme aux différentes entités administratives et dont nous venons de discuter les déficiences.

Notre démarche sera différente. En prenant à la lettre la définition de l'échantillon aléatoire, notre souci principal est, au niveau de chaque circonscription, que chaque bulletin, indépendamment du bureau de vote dans lequel il a été recueilli, ait la même chance de faire partie de l'échantillon. Cette condition qui est celle du tirage simple dans une urne sans remise, est facile à remplir du moment que les bulletins se trouvent effectivement dans un réceptacle unique. Comme les bulletins se trouvent cependant dans de nombreuses enveloppes – les 118 communes sont divisées en quelques 770 bureaux de vote avec en moyenne 290 inscrits – nous avons élaboré une stratégie sophistiquée pour respecter cette règle tout en ouvrant le moins d'enveloppes !

La difficulté vient du mode de découpage des bureaux de vote qui se fait soit selon l'alphabet, soit selon des découpages *géo-administratifs* (quartier, village, section). Pour les grandes communes il y a combinaison des deux systèmes : les locaux de votes des quartiers comprennent différents bureaux découpés selon l'ordre alphabétique du nom des électeurs inscrits. A titre d'exemple : les 31 194 électeurs la Ville de Luxembourg sont inscrits dans 31 locaux de voisinage. Ils correspondent à autant de «quartiers» qui ont leur identité propre. A l'intérieur de ces locaux, les électeurs sont répartis par bureaux selon un découpage alphabétique. Il existe en tout 108 bureaux. Malgré ses 12 408 électeurs inscrits, la Ville d'Esch-sur-Alzette connaît seulement un découpage alphabétique sur 43 bureaux<sup>304</sup>, tandis que d'autres communes beaucoup plus petites connaissent un découpage territorial qui coïncide pour les communes rurales aux villages qui les composent.

En partant du principe que la position du patronyme dans l'alphabet n'a pas d'influence sur le comportement électoral et en étudiant le détail de la définition des bureaux nous avons défini un plan d'échantillonnage qui sera illustré à l'aide d'un seul exemple : La commune de Bascharage comporte 12 bureaux de vote qui sont répartis dans les trois villages-quartiers : 8 à Bascharage, 3 à Hautcharage, 1 à Linger. Dans un des huit bureaux de Bascharage pris au hasard – en fait c'était la première enveloppe rencontrée dans le tas – nous avons pris 56 bulletins, 18 dans une des deux enveloppes de Hautcharage et 8 bulletins pour Linger, pour avoir le total des 82 bulletins correspondant au taux d'échantillonnage.

La taille de l'échantillon a été choisie arbitrairement<sup>305</sup>. Soit environ 2 000 pour les deux grandes circonscriptions et 1 000 pour les deux petites.

---

<sup>304</sup> Ce système a été modifié pour les communales d'octobre 2000. Désormais, les unités territoriales sont les 23 bureaux de votes regroupés en 16 quartiers.

<sup>305</sup> N'utilisons que des procédés de statistique *descriptive*, nous n'allons pas – tout comme le CRISP – entrer dans des considérations de statistique *inférentielle*.



Circonscription	Bulletins panachés totaux	Bulletins dans l'échantillon	Taux d'échantillonnage
Sud	31810	1997	6,28%
Centre	24591	1994	8,1%
Nord	17942	999	5,57%
Est	10982	953	8,68%

Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann.

Sur ces échantillons, nous allons faire deux séries d'études :

- La première porte sur le panachage en général, elle va notamment aider à affiner l'analyse de l'évolution du panachage dans le temps par la prise en compte de la distinction entre panachage inter et intra-parti.
- La deuxième portera sur la réunion des différents partis, voire candidats sur un bulletin et nous amènera à étudier, par ce biais, la « distance » entre les partis et les candidats. Ce terme est provisoirement entre guillemets, car nous reviendrons par la suite sur sa signification exacte.

## 2.2.2 La structure des bulletins

Souvent le panachage est perçu comme une pratique anarchique et incohérente, les trois premiers points vont montrer que ceci n'est pas le cas. En fait, la très grande majorité des panacheurs sont des « électeurs stratégés ». C'est-à-dire qu'ils utilisent la possibilité offerte par la loi électorale de façon parcimonieuse et raisonnée. L'étude qui va suivre est inédite dans le sens que le CRISP n'a jamais exploité les bulletins sous cette problématique.

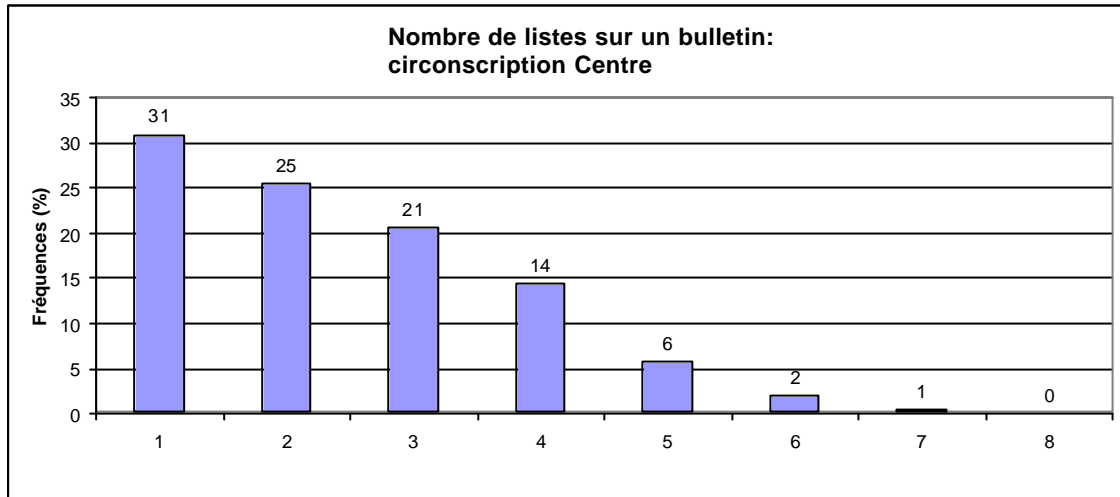
### 2.2.2.1 Nombre de listes sur un bulletin

Le comportement électoral suivant les circonscriptions diverge. Il existe deux types de circonscriptions.

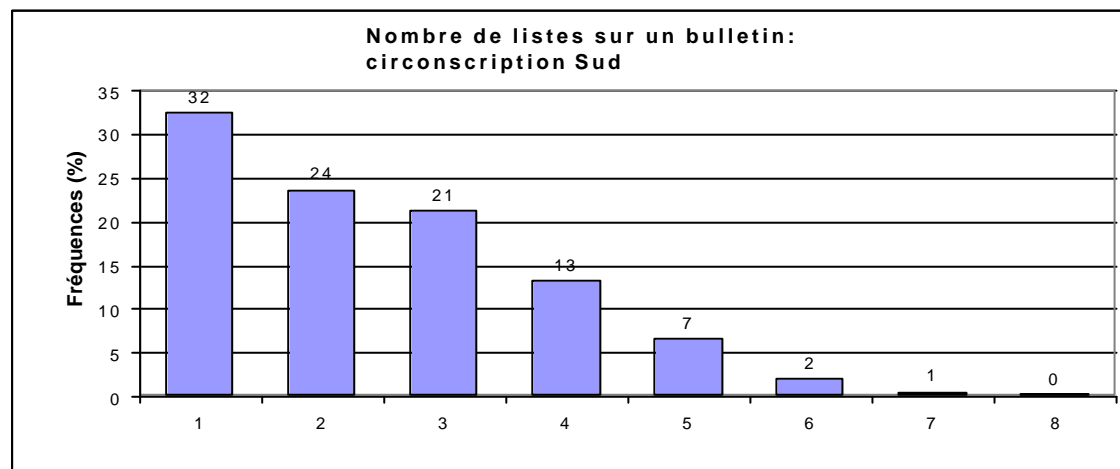
Le premier type rassemble l'Est, le Sud et le Centre.

Ce groupe de circonscriptions a pour première particularité de privilégier un vote intra-liste. C'est à dire que le vote intra- liste domine le vote inter- liste (pris séparément) et quelle que soit sa combinaison (deux listes, trois, etc.). Dans chacune des trois circonscriptions, les bulletins ne comportant qu'une seule liste représentent environ 1/3 de l'ensemble de l'échantillon. Cette domination du vote intra-liste peut-être considérée comme un enseignement socio-politique important. En effet, le vote intra-liste témoigne de l'attachement que l'on porte à un parti ou à une culture politique. Dans le même temps, il permet de comprendre que les électeurs votent aussi à cause des personnalités du parti.

Seconde particularité, le vote inter-liste s'effectue sur deux ou trois listes. Les bulletins associant deux ou trois listes dans les circonscriptions Sud et Centre, représentent respectivement 45% et 46% de l'échantillon. Ceux de la circonscription Est sont plus élevés puisqu'ils représentent 56% de l'échantillon. Cette différence est liée au nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription Est<sup>306</sup>. Dans la mesure, où le nombre de sièges est inférieur, il existera assurément un niveau beaucoup plus élevé de concentration des suffrages sur deux ou trois listes.

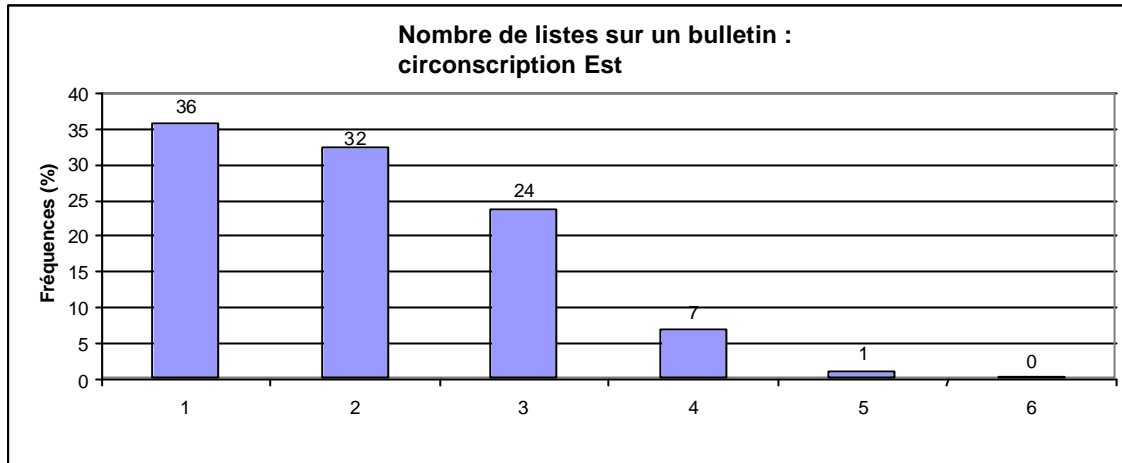


Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon

<sup>306</sup> Pour mémoire, il est très inférieur (7) à ceux des circonscriptions Sud (23) et Centre (21).



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon

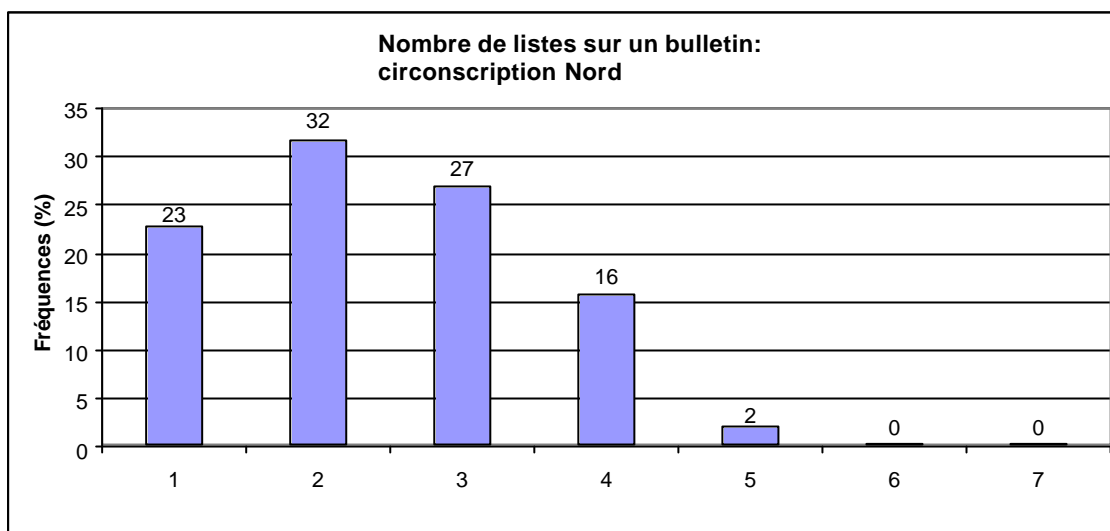
Quels enseignements sociopolitiques peut-on tirer ? **Contrairement à l'idée véhiculée, le vote panaché n'induit pas un comportement anarchique de l'électeur.** Dans les trois circonscriptions susmentionnées, le privilège accordé au vote intra-liste ou au vote inter-liste sur deux ou trois listes (si on les regroupe) représente plus de 77% pour les grandes circonscriptions et 92% pour la circonscription Est. Cela témoigne de la rationalisation du vote chez l'électeur luxembourgeois. **En d'autres termes, l'électeur n'abuse pas des multiples combinaisons qui lui sont offertes lors du vote panaché.**

De plus, on est frappé par la prédominance du vote intra-liste et du vote inter-liste sur deux listes. Il faut ici émettre plusieurs hypothèses.

Le vote panaché garantit pour l'électeur à la fois la confirmation de son identité politique (ses préférences idéologiques et culturelles) et la capacité d'exercer une stratégie (le choix de la coalition et ses préférences sur tel ou tel candidat). Les bulletins associant deux ou trois listes sont justement l'expression de la maîtrise des électeurs luxembourgeois des règles du vote panaché.

Plus particulièrement, en ce qui concerne la circonscription Sud, historiquement le vote de liste dominait auprès des électors POSL et *communisant*. Nous avons noté que les élections de 1994 et de 1999 infirmaient cette tendance. Les électors du POSL et du PCL-LG recouraient de plus en plus au vote panaché. Aujourd'hui, le vote intra-liste et le vote inter-liste sur deux listes serait l'expression datée de la modification du comportement des électeurs de ces partis.

Le second type est composé de la seule circonscription Nord.



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon

**Première particularité**, les bulletins associant deux listes dominent à hauteur de 32% alors que dans les autres circonscriptions c'était le vote intra-liste. Historiquement, les électeurs de la circonscription Nord ont toujours panaché beaucoup plus que les autres. Nous avons évoqué les raisons de l'originalité de la culture dans la partie «aux sources de la notabilité». En privilégiant les bulletins associant deux ou trois listes, le comportement électoral n'est pas modifié. Par contre, ceci témoigne (nous semble-t-il) de l'absence d'une attache partisane envers tel ou tel parti (contrairement à ce qui peut exister dans la circonscription Sud et Centre).

Nous pouvons énoncer plusieurs hypothèses :

- *Primo*, les relations personnelles entre les candidats et les électeurs sont tellement développées que le choix partisan est limité. C'est donc la structuration particulière des rapports sociaux dans la circonscription Nord qui détermine le niveau élevé de panachage.
- *Secundo*, nous touchons peut-être ici un point que jusqu'alors nous n'avons pas ou peu évoqué. L'attachement partisan se manifeste soit par le vote de liste entière<sup>307</sup> soit par le vote intra-liste. La faiblesse de l'attachement partisan est manifeste dans la circonscription Nord. Faut-il en conclure que les électeurs ne possèdent pas une identité politique commune ? Il se peut très bien que la pratique sociale du vote panaché dissimule en fin de compte une identité politique forte. C'est à dire que **les électeurs en élaborant des paires de partis ou de candidats expriment leur attachement à une identité politique commune. Pour cela il faut vérifier la nature des paires** (ce que nous aborderons dans la seconde partie).

**Seconde particularité, 16% des bulletins ont associé quatre listes. Il faut remarquer que ce pourcentage est le plus élevé parmi les quatre circonscriptions.** Comment peut-on expliquer ce phénomène ? Dans la circonscription Nord, l'ADR réalise son meilleur score au plan national (16,72%). Sachant que le vote ADR

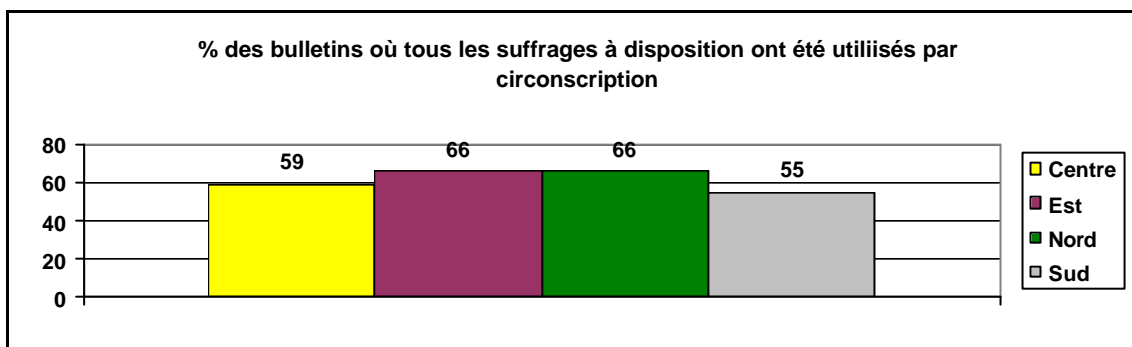
<sup>307</sup> L'électeur choisit de voter pour une seule liste sans en modifier l'ordre et la composition.

correspond à la fois à un vote de protestation et à un vote «d'exacerbation conservatrice»<sup>308</sup>, les électeurs ont donc choisi de l'associer aux trois partis institutionnels au Luxembourg.

### 2.2.2.2 Nombre de suffrages sur un bulletin

Connaître le nombre de suffrages sur un bulletin permet d'apprécier la stratégie d'un électeur. Nous posons comme postulat de recherche que l'électeur est consommateur<sup>309</sup>, c'est à dire que la décision de vote est assimilée à une décision d'achat : éventail de biens (candidats, programmes). Il est également influencé par ses habitudes d'achat (votes passés, par la préférence éventuelle pour certains labels (identification partisane) et par la pression de certains groupes de référence (voisinage, milieu professionnel et milieu familial). Chaque élection offre l'occasion d'une nouvelle décision d'achat, car les biens offerts ne sont jamais identiques. Il nous semble que le recours à un niveau élevé de panachage est le témoignage de l'électeur consommateur.

Notons que l'électeur luxembourgeois **use allègrement de son pouvoir de vote**. Dans les quatre circonscriptions, la majorité des électeurs utilisent tous leurs suffrages, comme en témoigne le graphique ci-dessous :



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon

Deux types de circonscription apparaissent :

- Les petites circonscriptions Est et Nord.
- Les grandes circonscriptions Centre et Sud.

En ce qui concerne les premières, le pourcentage très élevé de bulletins qui utilisent tous les suffrages (66%) est le résultat de deux facteurs. D'une part les électeurs ont à leur disposition 7 et 9 sièges. Par conséquent, **il est plus facile pour eux d'élaborer une multitude de combinaisons du fait qu'ils possèdent une plus grande connaissance des candidats et des enjeux politiques au sein de leur circonscription**. D'autre part, les attitudes électorales passées dans ces deux circonscriptions ont toujours privilégié le

<sup>308</sup> Exacerbation conservatrice signifie qu'une partie de l'électorat votant pour le PCS autrefois, ne s'identifie plus culturellement à ce parti. Dès lors, suivant une logique «*coûts-avantages*», il décide de s'investir dans une nouvelle structure politique.

<sup>309</sup> Ce modèle de « l'électeur consommateur » fut développé par H.T. HIMMELWEIT in *How voters Decide*, Academic Press, 1981, cité par N.MAYER et P.PERRINEAU, *Les Comportements Politiques*. Paris : Armand Colin, p68, 1992.





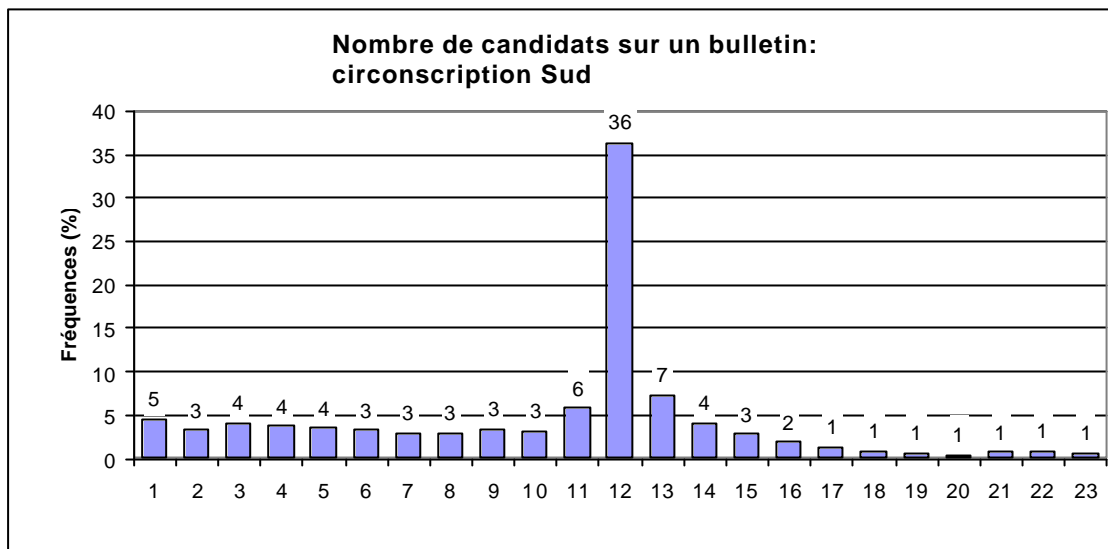
vote panaché au détriment du vote de liste entière. Les électeurs de l'Est et du Nord habitués à exprimer ce type de vote, seront plus à même à élaborer des stratégies et des combinaisons entre les différents candidats des partis.

En ce qui concerne les secondes, si le pourcentage est moindre par rapport aux petites circonscriptions (59% pour le Centre et 55% pour le Sud), les électeurs de ces circonscriptions maîtrisent aussi les subtilités que le vote panaché laisse entrevoir (en dépit d'un nombre de sièges à pourvoir important, 21 et 23). Il nous semble que trois facteurs peuvent expliquer ce phénomène :

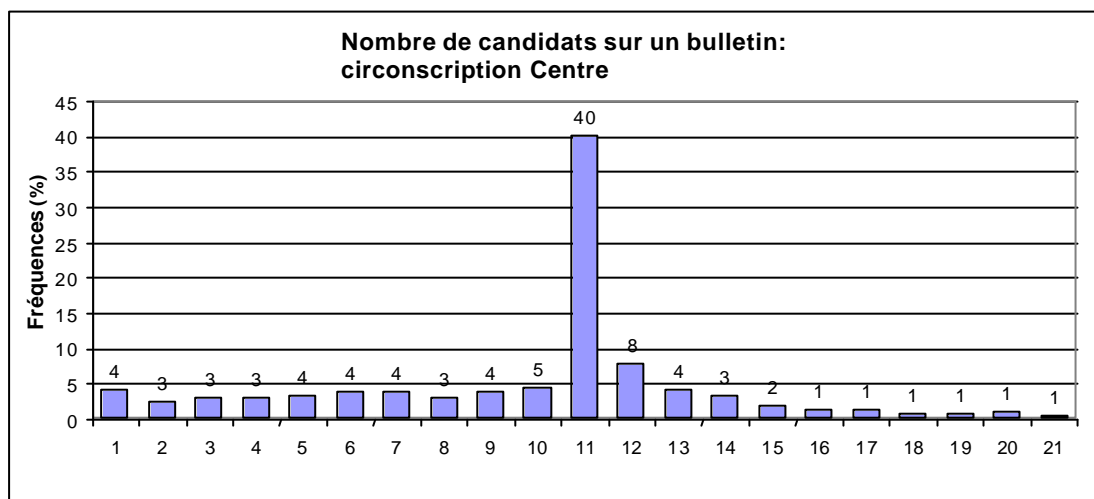
- Premièrement, l'identification au parti politique (en tant vecteur institutionnel d'une culture politique) tend à diminuer auprès des électeurs. Nous avons fait remarquer notamment (dans la partie concernant les sources du vote panaché) que le distinguo qui existait d'une part entre le POSL et la mouvance communiste et d'autre part les autres partis luxembourgeois tend à s'estomper. Le vote panaché est en constante progression depuis 1974. Le POSL connaissant sur cette période, le passage d'un vote de liste entière à un vote intra-liste.
- Deuxièmement, **les électeurs de ces circonscriptions se sentent investis d'une responsabilité plus grande**. Du fait que par leur vote, ils détermineront le résultat national de l'élection. Par conséquent, les électeurs élaboreront des stratégies associant des candidats de deux ou trois partis reflétant leurs souhaits et préférences au sujet de la coalition à venir ou des futurs « ministrables ».
- Troisièmement, l'offre politique est supérieure dans ces circonscriptions dans la mesure où les partis institutionnels et les nouveaux partis ont de fortes chances d'accroître leurs gains. **Ils présenteront des candidats susceptibles d'attirer un fort vote panaché**. Les électeurs confrontés à une offre politique importante, useront de leurs suffrages panachés avec une plus grande attention.

### 2.2.2.3 Nombre de candidats sur un bulletin

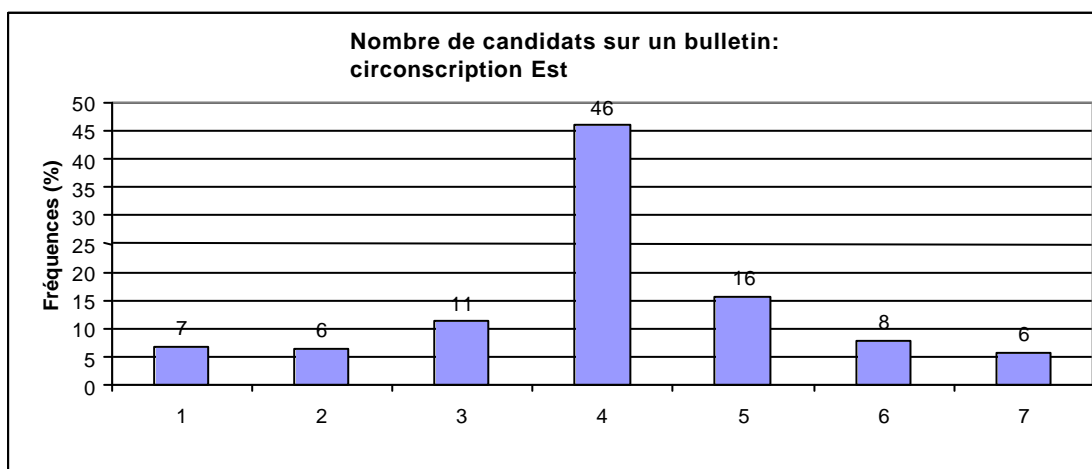
Jusqu'ici nous avons évoqué l'**affirmation d'un électeur stratège. Il faut souligner que cet électeur use avec une certaine parcimonie de son vote panaché**. En effet, dans les quatre circonscriptions (confère les tableaux suivants), **les électeurs choisissent surtout d'attribuer leurs suffrages à un nombre de candidats qui équivaut à la moitié + 1 des sièges à pourvoir dans chaque circonscription**. En d'autres termes, 36% à 49% (suivant les circonscriptions) des bulletins possèdent un nombre restreint de candidats qui correspond à la moitié des sièges à pourvoir. Plus la circonscription est petite plus le pourcentage de ces bulletins équivaut à la moitié des suffrages est élevé. Ce vote panaché limité à quelques candidats témoigne sans doute de la connaissance réduite par les électeurs de l'ensemble des candidats. Les électeurs concentrent leurs suffrages sur les personnalités qui disposent d'une forte notabilité.



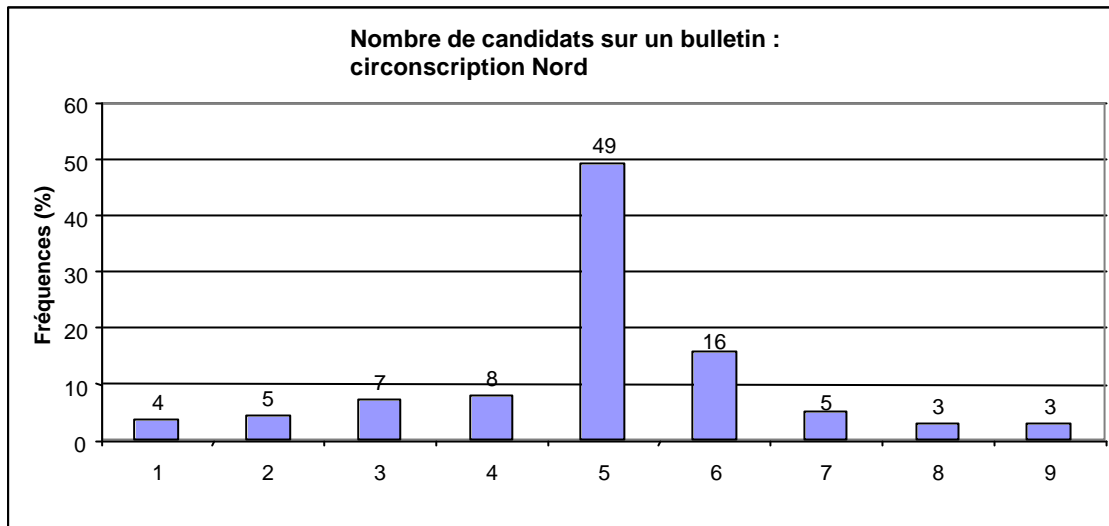
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon



Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon



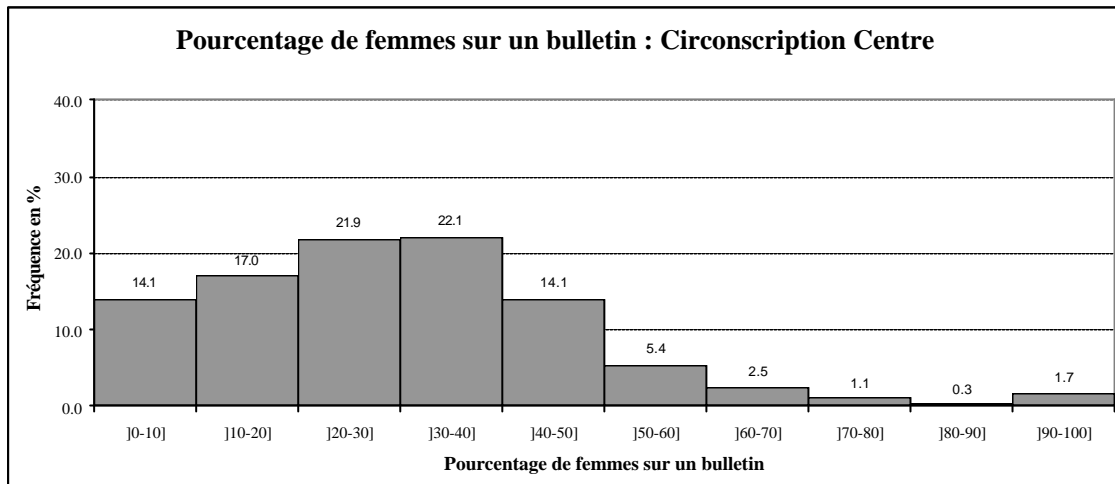
Source : Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann. Les résultats ont été calculés d'après notre échantillon

Le vote panaché n'induit pas un comportement anarchique de l'électeur.

- Les bulletins étudiés font apparaître que le vote intra-liste ou les votes inter-liste comprenant deux ou trois listes dominant dans les quatre circonscriptions.
- Le nombre de candidats choisis sur les bulletins équivaut surtout à la moitié du nombre de sièges disponibles suivant chaque circonscription.

#### **2.2.2.4 Pourcentage de femmes sur un bulletin**

Nous allons vérifier ci-dessous s'il existe un vote panaché proprement féminin. C'est-à-dire si la candidature d'une femme ou des femmes constitue une ressource supplémentaire dans l'accroissement du vote panaché. En fait, il existe une différence importante selon les circonscriptions.



Source: Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann, d'après notre échantillon de bulletins de vote.

Note de lecture : dans la circonscription Centre, 14.1% des électeurs de notre échantillon ont choisi sur leur bulletin de vote moins de 10% de femmes. 22.1% en ont choisi entre 31 et 40%.

Dans le Centre, on notera l'importance d'un vote panaché sur des candidates féminines. Le pourcentage des femmes candidates tout parti confondu y est le plus élevé (31,2%)<sup>310</sup>. Cependant, rappelons que la circonscription Centre contribue à une forte proportion de candidates féminines qui disposent d'une visibilité sociale très importante. Lydie POLFER présidait le Parti Démocratique et était Bourgmestre de Luxembourg- Ville. Anne Brasseur était échevin et député sortant (DP). Colette FLESCH était ancienne vice-présidente du Gouvernement (1980-1982) et député européen (DP). Herna HENNICOT-SCHOEPGES, était ministre sortant et présidente en exercice du Parti Chrétien Social. Mady DELVAUX-STEHRRES était ministre POSL sortant et ancienne tête de liste du POSL aux élections de 1989 et de 1994. Enfin Renée WAGENER menait la liste, était député sortant et leader du parti écologiste. Plutôt que de considérer ce taux de vote panaché féminin comme étant le résultat de la promotion des femmes en politique, il est plus important d'en rechercher la cause dans la mobilisation de ressources politiques et sociales que des femmes notables ont déjà.

Dans les circonscriptions Nord, Est<sup>311</sup> et particulièrement dans le Sud, on notera la faiblesse du vote panaché envers les femmes. Le Nord est la circonscription où le nombre de candidates est le plus faible de tout le pays (25,4%). Dans les petites circonscriptions Nord et Est, comme le note à juste titre l'étude de l'observatoire de la participation des femmes : «...Il semble évident qu'il est plus difficile pour une femme d'arriver sur une liste de candidat-e-s au nombre de places aussi restreint... »<sup>312</sup>.

Dans le Sud, on notera que le POSL a présenté le plus faible nombre de candidates par rapport aux autres partis (à l'exception du DP), 21,7%<sup>313</sup>. On remarquera que dans son fief électoral, le POSL investit peu de femmes. **Ceci illustre l'importance de la**

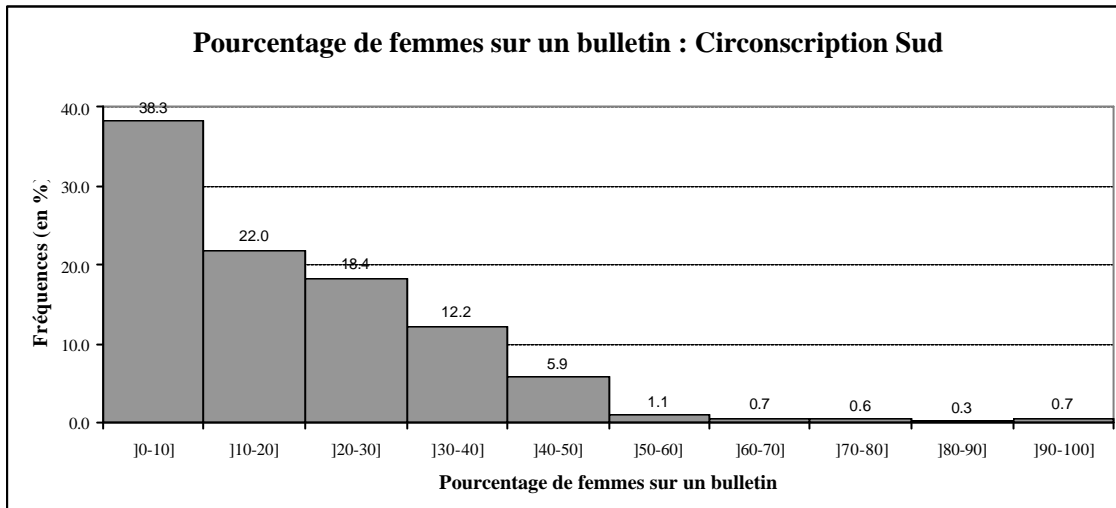
<sup>310</sup> DUBOIS, N., KUTTEN, C., & STEIN, M., *La participation des femmes aux élections de 1999*. Luxembourg, Observatoire de la Participation Politique des Femmes-Conseil National des Femmes Luxembourg, p21, juillet 2000.

<sup>311</sup> Le Nord et l'Est se distinguent aussi par une forte proportion de bulletins qui ont attribué des voix uniquement à des hommes : 32.7% dans le Nord et 34.2% dans l'Est.

<sup>312</sup> DUBOIS, N., KUTTEN, C., & STEIN, M., op.cit, p21, 2000.

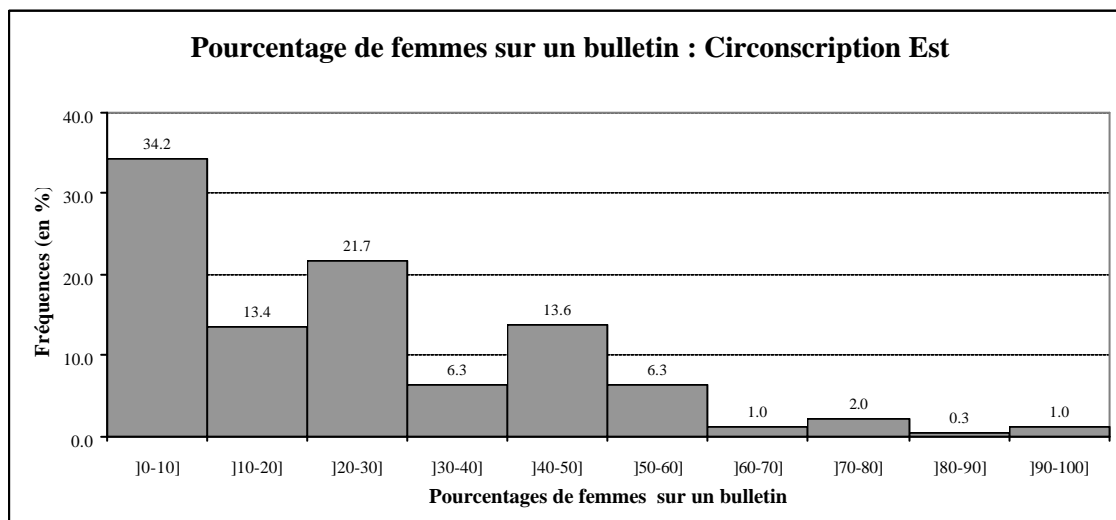
<sup>313</sup> DUBOIS, N., KUTTEN, C., & STEIN, M., op.cit, p21, 2000.

**dynamique du vote panaché. Tel parti ne présente des femmes qu'à partir du moment où elles ont déjà acquis le statut de notables.** Le POSL afin de s'assurer un taux de vote panaché important a donc préféré reconduire les notables. Dès lors, on comprend d'autant mieux qu'une large majorité des bulletins de notre échantillon dans la circonscription Sud aient choisi moins de 20% de candidates (confère le graphique ci-dessous).



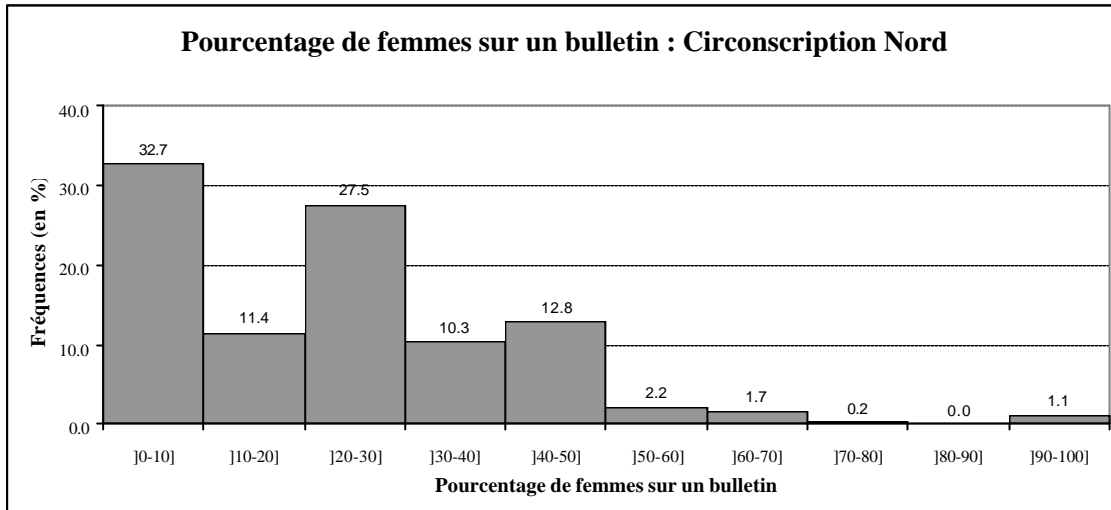
Source: Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann, d'après notre échantillon de bulletins de vote.

Note de lecture : dans la circonscription Sud, 38.3% des électeurs de notre échantillon ont choisi sur leur bulletin de vote moins de 10% de femmes.



Source: Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann, d'après notre échantillon de bulletins de vote.

Note de lecture : dans la circonscription Est, 34.2% des électeurs de notre échantillon ont choisi sur leur bulletin de vote moins de 10% de femmes.



Source: Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann, d'après notre échantillon de bulletins de vote.

Note de lecture : dans la circonscription Nord, 32.7% des électeurs de notre échantillon ont choisi sur leur bulletin de vote moins de 10% de femmes.

Plusieurs bulletins de notre échantillon n'ont accordé des suffrages qu'à des hommes. C'est le cas de 34.2% des bulletins de l'Est, de 32.7% de ceux du Nord, de 24.7% de ceux du Sud et de 9.3% de ceux du Centre. Inversement, d'autres n'ont choisi que des femmes. Ils représentent très peu de bulletins : 1.6% dans le Centre, 1.1% dans le Nord, 1% dans l'Est et 0.5% dans le Sud.

### 2.2.3 La «distance» entre les partis et entre les candidats

Nous venons enfin à ce qui fait l'originalité de toutes les études commanditées à ce jour par la Chambre des Députés : le décompte des choix simultanés de partis ou de candidats effectués sur un même bulletin, donc par un même électeur. Une fois l'échantillon saisi, l'opération mathématique est simple, voire banale et elle conduit pour chaque circonscription à une matrice pour les partis et une matrice pour les candidats. Prenons la matrice pour les partis du Nord comme exemple :

partis	LA GAUCHE	POSL	DP	ADR	GAL	PCS	VERTS
LA GAUCHE	27	15	12	12	6	9	15
POSL	15	482	258	199	17	316	150
DP	12	258	590	254	15	361	163
ADR	12	199	254	402	18	241	91
GAL	6	17	15	18	27	18	17
PCS	9	316	361	241	18	632	178
VERTS	15	150	163	91	17	178	279

Comme nous pouvons le constater, le tableau de base croise tous les partis avec eux-mêmes et il constitue une matrice carrée (le nombre de ligne égale le nombre de colonne) qui est aussi symétrique. À l'intersection de la ligne POSL et de la colonne La Gauche, par exemple, on peut lire qu'il y a 15 bulletins sur lesquels les électeurs ont donné leurs suffrages à la fois pour le POSL et La Gauche. Le même chiffre se retrouve à l'intersection de la ligne de La Gauche et de la colonne POSL. Sur la diagonale on peut lire le nombre de bulletins sur lesquels les électeurs ont donné des voix à un certain parti (soit seulement pour ce parti, soit en combinant avec 1 ou plusieurs autres



partis) par exemple 27 bulletins pour le parti La Gauche. Comme il s'agit de nombres absolus le statisticien l'appelle *le tableau des effectifs*.

A ce tableau des effectifs on peut associer un tableau de pourcentages ou de fréquences qui est calculé en divisant chaque effectif de la colonne par l'effectif de la diagonale<sup>314</sup>.

Pour donner un exemple de lecture de ce tableau prenons l'intersection de la colonne POSL et de la ligne La Gauche. Le pourcentage 3% signifie qu'il y a 3% des bulletins où figurent des suffrages pour le POSL qui contiennent aussi des suffrages pour le POSL. Le pourcentage est donné par le calcul  $(15/482) \times 100$ . La valeur 100 sur la diagonale est la traduction mathématique de la tautologie que chaque électeur d'un parti a effectivement voté pour ce parti : pour Le POSL  $(482/482) \times 100 = 100$

<i>partis</i>	LA GAUCHE	POSL	DP	ADR	GAL	PCS	VERTS
LA GAUCHE	100	3	2	3	22	1	5
POSL	56	100	44	50	63	50	54
DP	44	54	100	63	56	57	58
ADR	44	41	43	100	67	38	33
GAL	22	4	3	4	100	3	6
PCS	33	66	61	60	67	100	64
VERTS	56	31	28	23	63	28	100

De la même manière nous pouvons obtenir un tableau des effectifs et un tableau de pourcentage pour les candidats. Pour la circonscription du Nord où 63 candidats s'étaient présentés, il s'agit des matrices 63 x 63, dont la présentation et a fortiori la lecture est très difficile. Pour les grandes circonscriptions cette difficulté est encore augmentée. Voilà pourquoi nous allons nous limiter dans un premier temps, avant de mobiliser les outils de l'analyse des données qui ont été créés pour rendre accessible de tels tableaux à une rhétorique discursive, à des extraits de ces matrices qui sont conditionnés pour fournir de petits tableaux facilement lisibles. Nous présentons pour chaque tête de liste les dix candidats avec lesquels le candidat a été le plus souvent associé.

A ces tableaux que nous appelons les paires de candidats, nous avons encore ajouté d'autres non issus de la matrice qui décrivent la réunion de trois candidats sur un même bulletin que nous appelons les triplets.

Ces différents tableaux qui se trouvent ci-dessous seront commentés parti par parti au point 2.2.3.3. En lisant les pages suivantes le lecteur n'oubliera pas qu'elles font le commentaire des suffrages panachés, s'il est donc, par commodité, question de l'électorat d'un parti, il faut en règle générale comprendre, les électeurs qui ne font pas un vote de liste.

<sup>314</sup> On obtient un deuxième tableau en divisant chaque effectif de la ligne par l'effectif de la diagonale qui est en fait le tableau transposé du premier.



## 2.2.3.1 Les dix candidats les plus couramment associés à la tête de liste par parti et par circonscription :

### 2.2.3.1.1 Circonscription Sud

PAIRES formées avec HOFFMANN André				
1	JUNCKER Jean-Claude	CSV	89	45%
2	DI BARTOLOMEO Mars	LSAP	81	41%
3	BODRY Alex	LSAP	76	38%
4	BISDORFF Aly	Ia Gauche	73	37%
5	HUSS Jean dit Muck	Verts	69	35%
6	LUX Lucien	LSAP	56	28%
7	GARCIA Robert	Verts	56	28%
8	ASSELBORN Jean	LSAP	50	25%
9	GIBERYEN Gast	ADR	46	23%
10	URBANY Serge	Ia Gauche	45	23%

PAIRES formées avec GRETHEN Henri				
1	JUNCKER Jean-Claude	CSV	199	55%
2	BERGER Eugène	DP	146	40%
3	BODRY Alex	LSAP	124	34%
4	GRAAS Gusty	DP	115	32%
5	SPAUTZ Jean	CSV	113	31%
6	HEMMER Claude A.	DP	105	29%
7	SCHUMMER John	DP	102	28%
8	GLÜCK Paul	DP	89	25%
9	GIBERYEN Gast	ADR	82	23%
10	FEDERSPIEL Laurent	DP	80	22%

PAIRES formées avec BODRY Alex				
1	DI BARTOLOMEO Mars	LSAP	571	65%
2	JUNCKER Jean-Claude	CSV	464	53%
3	ASSELBORN Jean	LSAP	461	53%
4	LUX Lucien	LSAP	427	49%
5	ZANUSSI Marc	LSAP	378	43%
6	POOS Jacques F.	LSAP	323	37%
7	ERR Lydie	LSAP	268	31%
8	MUTSCH Lydia	LSAP	233	27%
9	SPAUTZ Jean	CSV	231	26%
10	CASTEGNARO Mario	LSAP	215	25%

PAIRES formées avec GIBERYEN Gast				
1	JUNCKER Jean-Claude	CSV	223	66%
2	BODRY Alex	LSAP	142	42%
3	SPAUTZ Jean	CSV	121	36%
4	DI BARTOLOMEO Mars	LSAP	120	36%
5	LUX Lucien	LSAP	94	28%
6	ASSELBORN Jean	LSAP	93	28%
7	GRETHEN Henri	DP	82	24%
8	GLESENER Marcel	CSV	74	22%
9	WOLTER Michel	CSV	71	21%
10	JAERLING Aly	ADR	69	20%

PAIRES formées avec WEIMERSKIRCH Jos				
1	JUNCKER Jean-Claude	CSV	18	55%
2	BODRY Alex	LSAP	15	45%
3	SPAUTZ Jean	CSV	13	39%
4	DI BARTOLOMEO Mars	LSAP	9	27%
5	POOS Jacques F.	LSAP	9	27%
6	GRETHEN Henri	DP	9	27%
7	FISCHBACH Vincent	Gal	9	27%
8	SCHANEN Jean	3emeAge	9	27%
9	WOLTER Michel	CSV	8	24%
10	GIBERYEN Gast	ADR	7	21%

PAIRES formées avec JUNCKER Jean-Claude				
1	SPAUTZ Jean	CSV	572	51%
2	BODRY Alex	LSAP	464	42%
3	DI BARTOLOMEO Mars	LSAP	360	32%
4	WOLTER Michel	CSV	351	31%
5	GLESENER Marcel	CSV	337	30%
6	BILTGEN François	CSV	316	28%
7	HALSDORF Jean-Marie	CSV	303	27%
8	ASSELBORN Jean	LSAP	284	25%
9	STEIN Nelly	CSV	277	25%
10	JUNG Ady	CSV	276	25%

PAIRES formées avec REUTER-ANGELSBERT Dagma - Verts				
1	HUSS Jean dit Muck	Verts	65	53%
2	JUNCKER Jean-Claude	CSV	61	50%
3	RINGS Robert	Verts	56	46%
4	GARCIA Robert	Verts	52	42%
5	BODRY Alex	LSAP	48	39%
6	DI BARTOLOMEO Mars	LSAP	41	33%
7	KUTTEN Colette	Verts	39	32%
8	CONTER Gina	Verts	38	31%
9	HOLBACH Nadine	Verts	32	26%
10	GERTEN-MULLER Sylvie	Verts	30	24%

PAIRES formées avec SCHANEN Jean (3ème Age)				
1	JUNCKER Jean-Claude	CSV	97	54%
2	BODRY Alex	LSAP	63	35%
3	GIBERYEN Gast	ADR	51	29%
4	DI BARTOLOMEO Mars	LSAP	48	27%
5	GRETHEN Henri	DP	46	26%
6	ASSELBORN Jean	LSAP	45	25%
7	SPAUTZ Jean	CSV	45	25%
8	LUX Lucien	LSAP	33	19%
9	POOS Jacques F.	LSAP	30	17%
10	HUSS Jean dit Muck	Verts	30	17%

TRIPLETS formés avec Juncker Jean-Claude (CSV) et Spautz Jean (CSV)				
1	GLESENER Marcel	CSV	266	47%
2	WOLTER Michel	CSV	263	46%
3	BILTGEN François	CSV	251	44%
4	STEIN Nelly	CSV	218	38%
5	HALSDORF Jean-Marie	CSV	216	38%
6	JUNG Ady	CSV	213	37%
7	BODRY Alex	LSAP	207	36%
8	HAUPERT Norbert	CSV	197	34%
9	SUNNEN Fred	CSV	169	30%
10	DI BARTOLOMEO Mars	LSAP	162	28%

TRIPLETS formés avec Bodry Alex (LSAP) et Di Bartolomeo Mars (LSAP)				
1	LUX Lucien	LSAP	355	62%
2	ASSELBORN Jean	LSAP	351	61%
3	ZANUSSI Marc	LSAP	333	58%
4	JUNCKER Jean-Claude	CSV	270	47%
5	POOS Jacques F.	LSAP	239	42%
6	ERR Lydie	LSAP	214	37%
7	MUTSCH Lydia	LSAP	193	34%
8	CASTEGNARO Mario	LSAP	178	31%
9	KLEIN Roger	LSAP	157	27%
10	IGNITI Danielle	LSAP	152	27%

TRIPLETS formés avec Grethen Henri (DP) et Juncker Jean-Claude (CSV)				
1	BODRY Alex	LSAP	97	49%
2	SPAUTZ Jean	CSV	96	48%
3	GIBERYEN Gast	ADR	56	28%
4	ASSELBORN Jean	LSAP	55	28%
5	DI BARTOLOMEO Mars	LSAP	54	27%
6	BERGER Eugène	DP	48	24%
7	GLESENER Marcel	CSV	46	23%
8	WOLTER Michel	CSV	46	23%
9	POOS Jacques F.	LSAP	45	23%
10	BILTGEN François	CSV	41	21%

TRIPLETS formés avec Giberyen Gast (ADR) et Juncker Jean-Claude (CSV)				
1	SPAUTZ Jean	CSV	110	49%
2	BODRY Alex	LSAP	105	47%
3	DI BARTOLOMEO Mars	LSAP	88	39%
4	ASSELBORN Jean	LSAP	68	30%
5	WOLTER Michel	LSAP	68	30%
6	GLESENER Marcel	CSV	66	30%
7	LUX Lucien	LSAP	64	29%
8	GRETHEN Henri	DP	56	25%
9	ZANUSSI Marc	LSAP	48	22%
10	POOS Jacques F.	LSAP	38	17%





## 2.2.3.1.2 Circonscription Centre

PAIRES formées avec TURPEL Justin - la Gauche				
1	WAGENER Renée	Verts	23	40%
2	BAUSCH François	Verts	22	39%
3	FRISCH Janine, ép. WEHE	la Gauche	19	33%
4	POLFER Lydie	DP	19	33%
5	GOEBBELS Robert	LSAP	17	30%
6	WEHENKEL Henri	la Gauche	16	28%
7	BERNARD Zénon	la Gauche	15	26%
8	DELVAUX Joël	la Gauche	13	23%
9	SCHMIT Eliane	la Gauche	12	21%
10	MARTIN Patrick	la Gauche	11	19%

40% des électeurs ont voté pour Turpel et pour Wagener

PAIRES formées avec Goebbles Robert - LSAP				
1	KRECKE Jeannot	LSAP	307	52%
2	DELVAUX-STEHRÉS Mady	LSAP	275	46%
3	FRIEDEN Luc	CSV	243	41%
4	FAYOT Ben	LSAP	219	37%
5	POLFER Lydie	DP	205	35%
6	KLEIN Jean-Pierre	LSAP	137	23%
7	HENNICOT-SCHOEPGES Erna	CSV	112	19%
8	SCHILTZ Jean	LSAP	111	19%
9	ANGEL Marc	LSAP	102	17%
10	BRASSEUR Anne	DP	101	17%

PAIRES formées avec WEBER Jup - GaL				
1	POLFER Lydie	DP	76	46%
2	GOEBBELS Robert	LSAP	67	41%
3	FRIEDEN Luc	CSV	66	40%
4	KRECKÉ Jeannot	LSAP	50	30%
5	DELVAUX-STEHRÉS Mady	LSAP	48	29%
6	WAGENER Renée	Verts	46	28%
7	BAUSCH François	Verts	44	27%
8	BRASSEUR Anne	DP	42	26%
9	BETTENDORF Niki	DP	41	25%
10	FAYOT Ben	LSAP	40	24%

PAIRES formées avec FRIEDEN Luc - CSV				
1	BOURG Guillaume dit Wil	CSV	282	38%
2	POLFER Lydie	DP	274	37%
3	HENNICOT-SCHOEPGES Erna	CSV	273	37%
4	MOSAR Laurent	CSV	271	37%
5	THEIS Alphonse	CSV	270	37%
6	REDING Viviane	CSV	266	36%
7	WISLER Claude	CSV	257	35%
8	MEYERS Paul Henri	CSV	249	34%
9	GOEBBELS Robert	LSAP	243	33%
10	LULLING Astrid	CSV	229	31%

TRIPLETS formés avec Polfer Lydie (DP) et Brasseur Anne (DP)				
1	FLESCH Colette	DP	261	58%
2	HELMINGER Paul	DP	248	55%
3	BETTENDORF Niki	DP	242	54%
4	RIPPINGER Jean-Paul	DP	184	41%
5	KRIEPS Alex	DP	182	41%
6	BEISSEL Simone	DP	176	39%
7	BETTEL Xavier	DP	139	31%
8	LEYTEM-WANTZ Gaby	DP	128	29%
9	ARENDT Guy	DP	118	26%
10	SCHAACK Jos	DP	116	26%

TRIPLETS formés avec Goebbles Robert (LSAP) et Krecké Jeannot (LSAP)				
1	DELVAUX-STEHRÉS Mady	LSAP	175	57%
2	FAYOT Ben	LSAP	157	51%
3	FRIEDEN Luc	CSV	123	40%
4	KLEIN Jean-Pierre	LSAP	94	31%
5	SCHILTZ Jean	LSAP	84	27%
6	ANGEL Marc	LSAP	78	25%
7	POLFER Lydie	DP	77	25%
8	DURLET Romain	LSAP	69	22%
9	DREWS Armand	LSAP	64	21%
10	BLESER René	LSAP	61	20%

PAIRES formées avec Polfer Lydie - DP				
1	BRASSEUR Anne	DP	449	52%
2	FLESCH Colette	DP	371	43%
3	BETTENDORF Niki	DP	361	42%
4	HELMINGER Paul	DP	344	40%
5	FRIEDEN Luc	CSV	274	32%
6	KRIEPS Alex	DP	261	30%
7	RIPPINGER Jean-Paul	DP	258	30%
8	BEISSEL Simone	DP	220	25%
9	GOEBBELS Robert	LSAP	205	24%
10	BETTEL Xavier	DP	178	21%

PAIRES formées avec HENCKES Jacques-Yves - ADR				
1	POLFER Lydie	DP	90	42%
2	FRIEDEN Luc	CSV	83	38%
3	GOEBBELS Robert	LSAP	76	35%
4	GREISSEN Fernand	ADR	69	32%
5	GIBÉRYEN Tania	ADR	61	28%
6	KRECKÉ Jeannot	LSAP	52	24%
7	BRASSEUR Anne	DP	49	23%
8	HENNICOT-SCHOEPGES Erna	CSV	43	20%
9	ALTWIES Charles	ADR	42	19%
10	FLESCH Colette	DP	39	18%

PAIRES formées avec WAGENER Renée - Verts				
1	BAUSCH François	Verts	176	54%
2	POLFER Lydie	DP	120	37%
3	FRIEDEN Luc	CSV	98	30%
4	KRECKÉ Jeannot	LSAP	97	30%
5	GOEBBELS Robert	LSAP	93	29%
6	DELVAUX-STEHRÉS Mady	LSAP	89	28%
7	GEISBUSCH Jean	Verts	81	25%
8	BRASSEUR Anne	DP	80	25%
9	MANDERSCHIED Karin	Verts	78	24%
10	FAYOT Ben	LSAP	63	20%

PAIRES formées avec REINERTZ Manfred - contribuables				
1	BERTRAND Jemp	contribuables	53	76%
2	STEFFEN Robert	contribuables	49	70%
3	LOEHR Armand	contribuables	45	64%
4	LAUER Andrée	contribuables	44	63%
5	ZIMMER Guy	contribuables	44	63%
6	HUMBERT Daniel	contribuables	41	59%
7	POLFER Lydie	DP	14	20%
8	FRIEDEN Luc	CSV	14	20%
9	WAGENER Renée	Verts	14	20%
10	BAUSCH François	Verts	12	17%

TRIPLETS formés avec bour Guillaume (CSV) et Frieden Luc (CSV)				
1	MEYERS Paul Henri	CSV	146	52%
2	THEIS Alphonse	CSV	141	50%
3	WISLER Claude	CSV	135	48%
4	HENNICOT-SCHOEPGES Erna	CSV	131	46%
5	REDING Viviane	CSV	130	46%
6	MOSAR Laurent	CSV	129	46%
7	LULLING Astrid	CSV	121	43%
8	NICKLAUS-FABER Ferry	CSV	115	41%
9	WERNER Henri	CSV	101	36%
10	SANTER Patrick	CSV	99	35%



## 2.2.3.1.3 Circonscription Nord

PAIRES formées avec ZOLLER ép. KAYSER Vicky - la Gauche				
1	GIRA Camille	Verts	3	43%
2	CESARINI Ida - Maria	la Gauche	2	29%
3	ROSSI Jean-François dit	la Gauche	2	29%
4	WILLKOMM Pierre	la Gauche	2	29%
5	WOHLFART Georges	LSAP	2	29%
6	BODEM Léon dit Pollo	LSAP	2	29%
7	GOERENS Charles	DP	2	29%
8	KOEPP Jean-Pierre	ADR	2	29%
9	KREMER-WAGENER Jacquie	Gal	2	29%
10	WEILER Lucien	CSV	2	29%

PAIRES formées avec GOERENS Charles - DP				
1	CALMES Emile	DP	150	37%
2	KOEPP Jean-Pierre	ADR	132	33%
3	DURDU Agny	DP	129	32%
4	JACOBS Marie-Josée	CSV	116	29%
5	WOHLFART Georges	LSAP	93	23%
6	ETGEN Fernand	DP	92	23%
7	GIRA Camille	Verts	78	19%
8	WEILER Lucien	CSV	74	18%
9	SCHANK Marco	CSV	63	16%
10	SCHOCKMEL Arthur	DP	51	13%

PAIRES formées avec WOHLFART Georges - LSAP				
1	JACOBS Marie-Josée	CSV	105	38%
2	KOEPP Jean-Pierre	ADR	98	35%
3	GOERENS Charles	DP	93	33%
4	WEILER Camille	LSAP	78	28%
5	HALSDORF Claude	LSAP	71	25%
6	GIRA Camille	Verts	61	22%
7	WEILER Lucien	CSV	58	21%
8	SCHNEIDER Romain	LSAP	47	17%
9	HAAGEN Claude	LSAP	43	15%
10	SCHANK Marco	CSV	41	15%

PAIRES formées avec KOEPP Jean-Pierre - ADR				
1	GOERENS Charles	DP	132	44%
2	WOHLFART Georges	LSAP	98	33%
3	JACOBS Marie-Josée	CSV	76	25%
4	CALMES Emile	DP	58	19%
5	COLOMBERA Jean	ADR	49	16%
6	WEILER Lucien	CSV	47	16%
7	DURDU Agny	DP	46	15%
8	KAES Aly	CSV	43	14%
9	ENGELN Jeff	ADR	41	14%
10	LIES-MAYER Susi	ADR	41	14%

PAIRES formées avec KREMER-WAGENER Jacquie - Gal				
1	BODEM Léon dit Pollo	LSAP	3	38%
2	KOEPP Jean-Pierre	ADR	3	38%
3	GIRA Camille	Verts	3	38%
4	ZOLLER ép. KAYSER Vicky	la Gauche	2	25%
5	WOHLFART Georges	LSAP	2	25%
6	HALSDORF Claude	LSAP	2	25%
7	JACOBS Marie-Josée	CSV	2	25%
8	FISCH Marc	CSV	2	25%
9	SCHANK Marco	CSV	2	25%
10	SCHMIT Marc	Verts	2	25%

PAIRES formées avec JACOBS Marie-Josée - CSV				
1	GOERENS Charles	DP	116	35%
2	WEILER Lucien	CSV	107	32%
3	WOHLFART Georges	LSAP	105	32%
4	SCHANK Marco	CSV	100	30%
5	LOES Nico	CSV	92	28%
6	JUNCKER ép. FEITH Edmée	CSV	89	27%
7	KOEPP Jean-Pierre	ADR	76	23%
8	KAES Aly	CSV	74	22%
9	THILLENS Robert	CSV	65	20%
10	BOHNERT Robert	CSV	64	19%

PAIRES formées avec GIRA Camille - Verts				
1	GOERENS Charles	DP	78	37%
2	WOHLFART Georges	LSAP	61	29%
3	CALMES Emile	DP	59	28%
4	SCHANK Marco	CSV	54	25%
5	JACOBS Marie-Josée	CSV	53	25%
6	KOEPP Jean-Pierre	ADR	41	19%
7	SCHMIT Marc	Verts	41	19%
8	HALSDORF Claude	LSAP	36	17%
9	DURDU Agny	DP	34	16%
10	THILLENS Robert	CSV	31	15%

TRIPLETS formés avec Wohlfart Georges (LSAP) et Jacobs Marie-Josée (CSV)				
1	GOERENS Charles	DP	39	37%
2	KOEPP Jean-Pierre	ADR	32	30%
3	WEILER Lucien	LSAP	29	28%
4	SCHANK Marco	CSV	21	20%
5	GIRA Camille	Verts	21	20%
6	BOHNERT Robert	CSV	19	18%
7	HALSDORF Claude	LSAP	18	17%
8	WEILER Camille	LSAP	18	17%
9	JUNCKER ép. FEITH Edmée	CSV	18	17%
10	LOES Nico	CSV	18	17%

TRIPLETS formés avec Goerens Charles (DP) et Koepf Jean-Pierre (ADR)				
1	CALMES Emile	DP	40	30%
2	WOHLFART Georges	LSAP	36	27%
3	JACOBS Marie-Josée	CSV	32	24%
4	DURDU Agny	DP	30	23%
5	ETGEN Fernand	DP	24	18%
6	WEILER Lucien	LSAP	24	18%
7	HALSDORF Claude	LSAP	20	15%
8	KAES Aly	CSV	19	14%
9	COLOMBERA Jean	ADR	18	14%
10	LIES-MAYER Susi	ADR	17	13%

TRIPLETS formés avec Goerens Charles (DP) et Jacobs Marie-Josée (CSV)				
1	WOHLFART Georges	LSAP	39	34%
2	KOEPP Jean-Pierre	ADR	32	28%
3	WEILER Lucien	LSAP	30	26%
4	JUNCKER ép. FEITH Edmée	CSV	29	25%
5	DURDU Agny	DP	28	24%
6	SCHANK Marco	CSV	28	24%
7	CALMES Emile	DP	23	20%
8	LOES Nico	CSV	19	16%
9	BOHNERT Robert	CSV	17	15%
10	KAES Aly	CSV	16	14%

TRIPLETS formés avec Goerens Charles (DP) et Calmes Emile (DP)				
1	DURDU Agny	DP	57	38%
2	ETGEN Fernand	DP	54	36%
3	KOEPP Jean-Pierre	ADR	40	27%
4	SCHOCKMEL Arthur	DP	33	22%
5	GIRA Camille	Verts	31	21%
6	JACOBS Marie-Josée	CSV	23	15%
7	GONNER Jean-Luc	DP	17	11%
8	LUTGEN Jos	DP	17	11%
9	WEILER Lucien	LSAP	17	11%
10	WOHLFART Georges	LSAP	15	10%



## 2.2.3.1.4 Circonscription Est

PAIRES formées avec DENIS Béatrice - la Gauche				
1	WEHENKEL-FRISCH Milena	la Gauche	3	43%
2	BRIMEYER Jerry	la Gauche	2	29%
3	MOES Jean-André	la Gauche	2	29%
4	WAGNER Serge	la Gauche	2	29%
5	KUFFER Françoise	LSAP	2	29%
6	BODEN Fernand	CSV	2	29%
7	KOX Henri	Verts	2	29%
8	WESQUET Jean	la Gauche	1	14%
9	SCHEUER Jos	LSAP	1	14%
10	STEFANETTI Gust	LSAP	1	14%

PAIRES formées avec WAGNER Carlo - DP				
1	HARTMANN André	DP	59	33%
2	BONIFAS Jeannot	DP	57	32%
3	SERTZNIG René	DP	55	31%
4	BELLING Jeannot	DP	53	30%
5	MASSARD Jos. A.	DP	45	25%
6	NAGEL Maggy	DP	44	25%
7	BODEN Fernand	CSV	37	21%
8	MEHLEN Robert	ADR	28	16%
9	SCHEUER Jos	LSAP	25	14%
10	KONTER Norbert	CSV	21	12%

PAIRES formées avec KAYSER Pit - GaL				
1	MEHLEN Robert	ADR	5	29%
2	HARTMANN André	DP	4	24%
3	NAGEL Maggy	DP	4	24%
4	KOX Henri	Verts	4	24%
5	SCHLECHTER Marcel	LSAP	3	18%
6	HEYMANN Valérie	GaL	3	18%
7	BODEN Fernand	CSV	3	18%
8	CLEMENT Lucien	CSV	3	18%
9	STROTZ Nicolas	CSV	3	18%
10	HAAS Jacques	LSAP	2	12%

PAIRES formées avec KOX Henri - Verts				
1	KUFFER Françoise	LSAP	21	23%
2	BODEN Fernand	CSV	20	22%
3	SCHMITT Irène	Verts	20	22%
4	FABER Julie	Verts	20	22%
5	MEHLEN Robert	ADR	19	20%
6	CLEMENT Lucien	CSV	19	20%
7	SCHEUER Jos	LSAP	18	19%
8	AENDEKERK Raymond	Verts	18	19%
9	STROTZ Nicolas	CSV	17	18%
10	BELLING Jeannot	DP	15	16%

TRIPLETS formés avec Boden Fernand (CSV) et Clément Lucien (CSV)				
1	STROTZ Nicolas	CSV	42	42%
2	KONTER Norbert	CSV	41	41%
3	LEONARDY Aly	CSV	38	38%
4	MEYERS-FRANK Marie-José	CSV	32	32%
5	BOHNENBERGER Gast	CSV	26	26%
6	MEHLEN Robert	ADR	19	19%
7	SCHEUER Jos	LSAP	10	10%
8	BELLING Jeannot	DP	10	10%
9	WAGNER Carlo	DP	9	9%
10	BONIFAS Jeannot	DP	9	9%

TRIPLETS formés avec Kuffer Françoise (LSAP) et Scheuer Jos (LSAP)				
1	SCHLECHTER Marcel	LSAP	31	39%
2	BODEN Fernand	CSV	29	36%
3	STEFANETTI Gust	LSAP	25	31%
4	MASSARD Jos. A.	DP	17	21%
5	HAAS Jacques	LSAP	16	20%
6	BREDEN John	LSAP	11	14%
7	HARTMANN André	DP	10	13%
8	KONTER Norbert	CSV	10	13%
9	SIEBENALER-ERNSTER Fran	LSAP	9	11%
10	KOX Henri	Verts	8	10%

PAIRES formées avec SCHEUER Jos - LSAP				
1	KUFFER Françoise	LSAP	80	36%
2	SCHLECHTER Marcel	LSAP	72	32%
3	BODEN Fernand	CSV	68	30%
4	STEFANETTI Gust	LSAP	67	30%
5	KONTER Norbert	CSV	41	18%
6	LEONARDY Aly	CSV	41	18%
7	HAAS Jacques	LSAP	38	17%
8	MEHLEN Robert	ADR	36	16%
9	MASSARD Jos. A.	DP	32	14%
10	HARTMANN André	DP	31	14%

PAIRES formées avec MEHLEN Robert - ADR				
1	BODEN Fernand	CSV	52	27%
2	CLEMENT Lucien	CSV	42	22%
3	SCHEUER Jos	LSAP	36	19%
4	SCHLECHTER Marcel	LSAP	34	18%
5	BECK Jean-Paul	ADR	33	17%
6	SCHILTZ Camille	ADR	30	15%
7	WAGNER Carlo	DP	28	14%
8	LEONARDY Aly	CSV	28	14%
9	STROTZ Nicolas	CSV	25	13%
10	REDLINGER Norbert	ADR	24	12%

PAIRES formées avec Boden Fernand - CSV				
1	CLEMENT Lucien	CSV	99	33%
2	KONTER Norbert	CSV	95	32%
3	STROTZ Nicolas	CSV	86	29%
4	LEONARDY Aly	CSV	83	28%
5	BOHNENBERGER Gast	CSV	72	24%
6	SCHEUER Jos	LSAP	68	23%
7	MEYERS-FRANK Marie-José	CSV	63	21%
8	SCHLECHTER Marcel	LSAP	52	18%
9	MEHLEN Robert	ADR	52	18%
10	KUFFER Françoise	LSAP	49	17%

TRIPLETS formés avec Mehlen Robert (ADR) et Boden Fernand (CSV)				
1	CLEMENT Lucien	CSV	19	37%
2	SCHEUER Jos	LSAP	14	27%
3	LEONARDY Aly	CSV	10	19%
4	SCHLECHTER Marcel	LSAP	9	17%
5	KUFFER Françoise	LSAP	9	17%
6	BOHNENBERGER Gast	CSV	9	17%
7	STROTZ Nicolas	CSV	9	17%
8	WAGNER Carlo	DP	7	13%
9	KONTER Norbert	CSV	7	13%
10	MEYERS-FRANK Marie-José	CSV	7	13%

TRIPLETS formés avec Wagner Carlo (DP) et Hartmann André (DP)				
1	MASSARD Jos. A.	DP	27	46%
2	SERTZNIG René	DP	22	37%
3	BELLING Jeannot	DP	20	34%
4	NAGEL Maggy	DP	16	27%
5	BONIFAS Jeannot	DP	15	25%
6	SCHEUER Jos	LSAP	10	17%
7	BODEN Fernand	CSV	8	14%
8	KONTER Norbert	CSV	7	12%
9	BOHNENBERGER Gast	CSV	5	8%
10	SCHLECHTER Marcel	LSAP	4	7%



### 2.2.3.2 L'analyse des bulletins panachés par parti : enseignements et interprétations

#### 2.2.3.2.1 Le PCS

L'analyse des bulletins toutes circonscriptions confondues nous permet de dégager quelques idées force au sujet du PCS :

**Dans toutes les circonscriptions les électeurs qui ont privilégié le PCS, effectuent surtout un vote intra-liste.**

- Dans l'Est, parmi les candidats associés le plus couramment à la tête de liste du PCS (FERNAND BODEN), six sont membres du PCS.
- Dans le Nord, parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste du PCS (Marie-Josée JACOBS), sept sont membres du PCS.
- Dans le Centre, parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste du PCS (Luc FRIEDEN), huit sont membres du PCS.
- Dans le Sud, parmi les 10 candidats associés le plus couramment à la tête de liste du PCS (Jean-Claude JUNCKER), sept sont membres du PCS.

Cette concentration des votes panachés sur le PCS témoigne (nous semble-t-il) de l'homogénéisation et du rétrécissement de sa base électorale. Par homogénéisation, il faut entendre que l'électorat du PCS devient beaucoup plus partisan qu'il n'était par le passé. C'est à dire que les électeurs ne votent plus pour des notables qui sont rattachés au PCS (ce qui lui permettait d'attirer des votes provenant d'autres électors). Désormais, l'électorat serait animé surtout par des considérations partisans (son attachement aux idéaux européens et centristes du PCS) ou professionnelles (les liens privilégiés qui puissent exister entre le parti aux « affaires depuis toujours » et une partie de la fonction publique d'Etat). Il voterait alors pour la structure en tant que telle sans que le vote panaché ne puisse être un correctif.

Cette homogénéisation entraîne le rétrécissement de sa base électorale. Autrefois et dans une certaine mesure, le PCS était arrivé à dépasser (à mettre sous veillance) son statut de parti de centre droit d'inspiration chrétienne du fait qu'il était devenu une structure politique qui à la fois contrôlait l'appareil politico-administratif et permettait d'intégrer de nouvelles revendications. Toutefois, cette mutation progressive entraîne une répercussion majeure pour les candidats du PCS : se vidant de sa substance de parti centriste, le parti apparaît aux yeux des électeurs comme un parti identique aux autres. Il incarne des revendications spécifiques et catégorielles ce qui certainement lui permet de fidéliser une clientèle électorale mais limite le pouvoir d'attraction de ses candidats auprès des autres électors.

Dans les deux cas de figure énoncés, le scrutin panaché n'a donc plus les valeurs d'élargissement de base sociale et élective que le PCS avait autrefois.

Lorsque les électeurs panachent sur d'autres candidats que ceux membres du PCS, se sont surtout des têtes de listes (sauf pour le Sud). De plus, les associations avec les partis différencient fortement les circonscriptions :



- Dans l'Est et le Nord, les électeurs du PCS ont panaché surtout sur les têtes de liste du DP, du POSL et de l'ADR<sup>315</sup>. Il est assez difficile d'interpréter ce comportement électoral dans la mesure où ces circonscriptions sont historiquement marquées par les individualités et les notabilités. Toutefois, l'association des têtes de listes de l'ADR (outre le point susmentionné) peut signifier qu'une partie de l'électorat traditionnel du PCS exprime son ancrage à droite ou manifeste ses craintes face à l'évolution d'un Luxembourg qui ne prendrait pas en compte les revendications de son secteur primaire (agriculture, élevage et viticulture).
- Dans le Centre, les électeurs du PCS ont panaché surtout sur les têtes de liste DP et POSL. Dans cette circonscription, l'électorat PCS (à l'image des autres électors DP et POSL) privilégie les partis institutionnels. Toutefois, seule la personnalité des candidats et leurs assises sociales contribuent à modifier le système des préférences envers le POSL ou le DP (Lydie POLFER, (37%) étant préféré à Robert GOEBBELS, (33%)).

Attirons l'attention que seules les têtes de liste sont privilégiées. Comment expliquer ce phénomène ? Outre la personnification de la campagne électorale, il faut avancer l'idée que l'électeur ne peut se départir de la politique locale. D'ailleurs peut-on parler de politique locale lorsque la Ville de Luxembourg (par son poids démographique et son budget) apparaît à bien des égards comme étant «l'autre pouvoir» à côté de celui du Gouvernement. L'électeur PCS est habitué au plan municipal à la collaboration entre le PCS et le DP. Par conséquent, il votera d'autant plus pour Lydie POLFER qu'il a concentré ses votes sur les candidats du PCS assurant de ce fait (du moins le croit-il ?) la prééminence du PCS au sein de la future coalition gouvernementale.

- **Dans le Sud, les électeurs du PCS privilégient fortement le POSL.** Parmi les dix premières paires associées à la tête de liste et qui ne sont pas membres de la liste du PCS, nous ne retrouvons en effet que des candidats du POSL. De plus, 64% des bulletins ayant attribué des votes au PCS, le fait également au POSL. On peut émettre une double hypothèse (sans que l'une n'exclue l'autre) à ce sujet.

Première hypothèse, l'électorat du PCS manifeste ainsi son attachement aux personnalités marquantes du POSL. Sans doute cet attachement est conditionné par l'effet de légitimité qu'implique le statut de ministre sortant de la coalition et d'édile municipal. En ce qui concerne le vote «légitimiste», il s'agit pour une frange de la population électorale dépourvue de connaissances et d'intérêts politiques de reconduire les personnalités quelle que soit leur action gouvernementale passée, c'est ce que l'on appelle la «prime au sortant». A cela il faut ajouter que les électeurs du PCS au niveau municipal se «frottent» (sans que le terme soit péjoratif) au fort contingent d'élus socialistes. Par conséquent les électeurs, bien qu'ils soient attachés à leurs systèmes de valeurs chrétiennes sociales, seront portés à voter aussi pour des candidats socialistes.

Seconde hypothèse, les électors chrétiens sociaux et socialistes sont issus d'un processus de socialisation proche. C'est à dire que le rôle historique des deux syndicats (LCGB et OGBL), les organisations d'entraide et les fanfares par exemple, ont créé les

---

<sup>315</sup> Au niveau des bulletins qui contribuent à associer des candidats de listes différentes, on soulignera que parmi les dix premières paires apparaissent : Jos SCHEUER (POSL) et Robert MEHLEN (ADR) dans l'Est, Charles GOERENS (DP), Georges WOHLFART (POSL) et Jean Pierre KOEPP (ADR) dans le Nord.



bornes d'une culture sociale originale au Sud. De plus, bien que les systèmes de valeurs chrétiennes et laïques se soient longtemps opposés, l'effacement progressif des marques idéologiques (du fait de la convergence programmatique et organisationnelle de chacun des deux partis politiques) ne laisse place désormais qu'aux ressemblances issues du processus historique de socialisation. Les électeurs du PCS accorderaient donc des votes à des candidats du POSL parce qu'ils leur apparaissent comme faisant partie aussi de leur culture. Cette communauté de culture ne renvoyant pas au fait politique mais à la structuration sociale.

#### 2.2.3.2.2 Le POSL

L'analyse des bulletins toutes circonscriptions confondues nous permet de dégager quelques conclusions au sujet du POSL :

- Dans les circonscriptions Centre, Est et Sud, les électeurs qui ont privilégié le POSL, panachent surtout sur ses candidats (vote intra-liste). Par exemple, dans le Centre parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste POSL (Robert GOEBBELS), six candidats sont issus du POSL. Dans le Sud parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste, sept sont membres du POSL. La forte proportion de candidats du POSL témoigne de la discipline de vote qui existe toujours au sein de l'électorat du POSL. On peut émettre trois hypothèses :

L'électorat qui vote pour le POSL se recrute surtout dans des zones « populaires » (cités ouvrières ou anciennement ouvrières). Dans ces quartiers, la maîtrise des règles du vote (notamment le vote inter-liste qui exige une certaine connaissance non seulement de la règle mais aussi du système politique) existe peu. Pour comprendre ce phénomène, il faut rappeler que suivant sa situation sociale, l'accès et la participation à la vie politique demeure inégale. Les ouvriers ou les retraités de l'industrie qui votent traditionnellement pour le POSL sont parmi les groupes sociaux qui disposent le moins d'informations sur le système politique. Dès lors ils privilégieront le vote sur les candidats du POSL ou sur quelques personnalités extérieures ayant une assise sociale très forte (c'est le cas par exemple du Premier ministre).

L'électorat qui vote pour le POSL manifeste également ainsi son attachement à la culture du parti. Par culture du parti, il faut entendre que les valeurs que l'on attribue à une organisation (en l'occurrence le POSL) sont présumées toujours présentes en dépit des mutations que celui-ci a connues. C'est-à-dire que les électeurs (malgré la possibilité de voter pour d'autres candidats) continuent de croire que les candidats à titre individuel, incarnent toujours les valeurs du parti ou de la culture auxquelles les individus déclarent adhérer. Ce phénomène de permanence (bien qu'il existe aussi parmi les électeurs conservateurs) est surtout le fait des électeurs socialistes ou anciennement communistes. En effet, la participation à la vie sociale (notamment l'encadrement par les organisations syndicales), la nature particulière des idéologies social-démocrates ont ensemble élaboré non seulement une autre culture politique mais peut-être aussi un autre modèle de « vivre ensemble » qui avait été autrefois l'apanage des Eglises. Cette culture étant devenue si forte et si importante auprès de certains groupes sociaux, elle se maintenait en dépit des modifications structurelles de l'économie qui l'avaient engendrée à l'origine. La culture du parti qui s'exprimait par le



passé à travers le seul vote de liste, désormais est le fait du fort vote intra-liste qui majoritairement préfère les candidats du parti.

Les électeurs du POSL confondent les élections. Cette dernière hypothèse doit être mise en relation avec ce que nous avons susmentionné. L'électorat continue de voter pour le POSL (surtout dans le Sud) en raison de la forte implantation personnelle des candidats socialistes qui sont également maires ou échevins des petites villes (ou anciennement industrielles). Dès lors le maillage des municipalités socialistes crée les conditions d'un système politique délimité par certains candidats. Par conséquent, les électeurs qui attribuent des votes au POSL lors des élections législatives, ne votent en fin de compte que pour ceux qui sont au centre des organes de la vie municipale. Cet effet de confusion entre les maires et les candidats députés est d'autant plus fort que la démocratie locale (la commune) et la démocratie parlementaire ne se distinguent pas ou peu en raison de la petite dimension des circonscriptions au Luxembourg.

- Dans toutes les circonscriptions, les électeurs du POSL, lui associent fortement le PCS : 66% dans le Nord, 65% dans le Sud, 63% dans le Centre, 57% dans l'Est. Ceci manifeste (peut-être) l'attachement de l'électorat du POSL au maintien de la coalition sortante. De manière plus particulière dans le Sud, remarquons que parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste POSL, apparaissent le Premier ministre PCS Jean-Claude JUNCKER (53%) et le président de la chambre PCS, ancien ouvrier, Jean SPAUTZ (26%).
- **Il est à noter que l'électorat qui vote pour le POSL se distingue fortement des autres gauches luxembourgeoises.** En effet, si l'on comprend l'absence des candidats de La Gauche en raison de leurs scores électoraux très faibles, il est surprenant de voir qu'aucun des candidats écologistes n'apparaissent dans les neufs premiers candidats associés de préférence aux têtes de liste POSL ! Nous pouvons émettre l'hypothèse que l'électorat socialiste soucieux de la possibilité de revenir dans l'opposition, a préféré « voter utile » en concentrant ses suffrages sur les candidats du POSL.
- Jean-Pierre KOEPP et Robert MEHLEN respectivement têtes de liste de l'ADR dans les circonscriptions Nord et Est, sont parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste POSL.

Outre, le fait que dans ces circonscriptions le vote inter-liste soit traditionnellement fort, nous pouvons comprendre ce phénomène à travers la réitération du vote protestataire. Pour cela, il faut rappeler que le POSL en l'absence d'un Parti Communiste Luxembourgeois a pu incarner le parti contestataire des systèmes politiques locaux tout en apparaissant comme celui qui se préoccupait des intérêts des revenus modestes (ouvriers, agricoles et viticoles, ouvriers de l'industrie du bois et personnel des chemins de fer). Ces activités en déclin (du moins la diminution de la main d'œuvre nécessaire dans ces secteurs étant continue) ou la remise en cause de leur statut privilégié (les employés de poste ou des chemins de fer) sous l'effet de l'intégration des transports et des communications à un réseau plus large que celui du Luxembourg, engendrent des migrations de vote ou du moins la coexistence de votes en faveur du POSL et de l'ADR. La fonction « tribunitienne », que le POSL incarnait dans ces deux circonscriptions n'apparaissant plus comme assez efficace auprès d'une partie de son électorat (qui se sent menacé ou perçoit une menace pour son statut social), est récupérée par des



candidats de l'ADR. Dès lors, l'électorat du POSL décide de voter également pour ceux qui peuvent apparaître (sans que leurs programmes politiques le laissent entrevoir forcément) comme ceux qui refuseront cette évolution. Par contre dans le Centre, une partie de l'électorat traditionnel du POSL n'est pas tentée par un vote de protestation en recourant au canal électoral de l'ADR. Peut-être, la composition sociale de l'électorat socialiste du Centre (enseignants, « professions intellectuelles », fonctionnaires du gouvernement) distingue fortement les électors du POSL et de l'ADR. Et ceux qui ont été tentés de sanctionner le POSL l'ont fait à travers un vote DP dans la mesure où celui-ci justement (ce qui constitue un retournement par rapport aux élections de 1994) apparaissait comme celui qui garantissait le statu quo.

#### 2.2.3.2.3 Le DP

L'analyse des bulletins toutes circonscriptions confondues nous permet de dégager des idées force au sujet du Parti Démocratique :

- Parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste DP, les électeurs du Parti Démocratique effectuent surtout un vote intra-liste :
- Parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste, on retrouve les six autres candidats DP.
- Parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste, on retrouve quatre des neuf candidats DP dans la circonscription Nord
- Parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste on retrouve huit candidats DP sur dix dans la circonscription Centre
- Parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste, on retrouve six candidats DP sur dix dans la circonscription Sud.

**Au niveau de l'association des partis, on notera de fortes divergences suivant les circonscriptions.**

**Dans l'Est et le Centre, il est remarquable que l'ADR soit le parti ayant une assise nationale qui soit le moins associé au DP.** On pouvait penser qu'un électorat animé de la volonté de changement aurait pu distribuer des votes aussi bien sur le DP que sur l'ADR. Dans l'Est, les électeurs ont saisi toute l'importance de la concentration des voix, car elle s'avère déterminante pour l'élection d'un candidat. Dans le Centre, on peut émettre l'hypothèse suivante : l'électorat DP assuré que le DP participera à une future coalition gouvernementale (sans connaître l'identité future du partenaire) n'associe pas ses votes aux autres partis de l'opposition en raison de leur isolement dans le système politique luxembourgeois. De plus, la composition sociale des électors (entre ceux qui profitent de la croissance de la Ville de Luxembourg et ceux qui se sentent dépossédés de leur statut social) empêche sans doute de retrouver une forte association entre ADR et DP.



**Dans le Nord, le Sud et le Centre<sup>316</sup>, l'électeur panacheur DP préfère voter pour les candidats DP notables ou pour les têtes de liste des autres partis<sup>317</sup>.** Dans le Nord et le Centre il faut remarquer l'existence relativement forte de l'association entre le DP et le PCS. Toutefois, dans le Centre, l'écart entre l'association DP-PCS et l'association DP-POSL n'est pas assez grand pour mesurer la préférence de l'électorat DP pour les candidats des deux autres partis. Qui plus est estimer leur choix pour telle ou telle coalition !

Dans le Sud tout comme dans les deux autres circonscriptions susmentionnées, **l'électorat des grands partis préfère concentrer ses votes sur la liste qui est au plus près de ses préférences partisans.** Cependant, remarquons que les têtes de liste des autres partis institutionnels et de l'ADR sont systématiquement associées<sup>318</sup>. **Nous percevons ici le phénomène de la personnalisation des campagnes politiques au Luxembourg indépendante de la préférence partisane.** Ce phénomène s'explique par la proximité des candidats auprès de l'électorat, quelle que soit leur appartenance partisane. Si l'électorat manifeste son attachement au DP en panachant une majorité de candidats DP, dans le même temps il attribue des voix à des personnalités fortes qu'il connaît ou qui sont le témoignage du vote légitimiste en faveur du Premier ministre par exemple.

**Notons que les Verts sont souvent le parti ayant un groupe parlementaire le moins associé au DP.** Dans le Nord, le DP est fortement marqué par la personnalité de Charles GOERENS. La conception environnementaliste défendue par les Verts va sans doute à l'encontre de la perception du rôle de l'agriculture et de la sylviculture existante au sein de l'électorat DP. De plus, le réseau des élus DP très important dans la circonscription Nord est avant tout rural. Leurs conceptions politiques et préférences partisans demeurent donc beaucoup plus traditionalistes (sans que le terme soit péjoratif) que peut-être l'électorat écologiste.

#### 2.2.3.2.4 La Gauche

L'analyse des bulletins toutes circonscriptions confondues nous permet de dégager quelques idées force au sujet de La Gauche :

- **Les électeurs de la Gauche, panachent surtout sur ses candidats ou sur les candidats écologistes ou socialistes. Toutefois l'électorat «sudiste» de La Gauche se distingue du fait qu'il privilégie les candidats issus du POSL ou de DEI GRENG.** Parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste de La Gauche, seuls deux candidats de La Gauche sont associés à André HOFFMANN (Aly BILDORFF et Serge URBANY). Par contre, 6 candidats ayant pour origine les autres mouvements de gauche luxembourgeois sont associés dans

---

<sup>316</sup> Parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste, on soulignera la présence de : Luc FRIEDEN, PCS (32%) et Robert GOEBBELS, POSL (24%) et les candidats DP fortement «notabilisés» (Lydie POLFER, Anne BRASSEUR, Colette FLESCH, Paul HELMINGER, etc.)

<sup>317</sup> Au niveau des bulletins qui contribuent à associer des candidats de listes différentes, on soulignera que parmi les cinq premières paires apparaissent : Jean-Pierre KOEPP ADR (32% confirmant son enracinement local), Marie-Josée JACOBS PCS (29%), G.WOHLFART, POSL (23%) et Camille GIRA (19%).

<sup>318</sup> Le vote inter-liste s'effectue surtout avec les têtes de liste des autres partis : le premier de liste PCS Jean-Claude JUNCKER (55%), Alex BODRY (34%) pour le POSL, le premier de liste ADR Gast GIBERYEN (23%).



ces paires. Par comparaison, **dans les petites circonscriptions (Est, Nord) et la circonscription Centre, l'électorat communisant vote surtout pour des candidats de la liste de La Gauche.** Parmi les dix premières paires, on retrouve :

- 5 candidats de La Gauche et 3 candidats issus des autres mouvements de gauche luxembourgeois dans l'Est.
- 3 candidats de La Gauche et 3 candidats issus du POSL et des *Verts* dans le Nord.
- 5 candidats de La Gauche et 3 candidats membres de DEI GRENG ou du POSL.
- L'électorat de La Gauche est fortement ancré à gauche. Au niveau des bulletins qui contribuent à associer les partis entre eux, on notera que dans toutes les circonscriptions les *Verts* et le POSL sont les plus associés à La Gauche :
- Les *Verts* sont les plus associés dans les petites circonscriptions : 61% dans l'Est, 56% dans le Nord.
- Le POSL est le plus associé dans les grandes circonscriptions : 69% dans le Centre et 74% dans le Sud. Remarquons également la constance du vote en faveur des *Verts* de la part de l'électorat de La Gauche puisque dans la circonscription Centre, Renée WAGENER, tête de liste des *Verts* et François BAUSCH, second de la liste des *Verts* sont les candidats les plus associés à la tête de liste de La Gauche (Justin TURPEL)
- L'effet d'attraction des notabilités locales joue également sur l'électorat de La Gauche. En effet, au niveau des bulletins qui contribuent à associer d'autres têtes de listes, on soulignera que mis à part les candidats issus des Gauches luxembourgeoises, seuls les candidats disposant d'une forte notabilité dans leurs circonscriptions respectives, parviennent également à mordre sur l'électorat de La Gauche. C'est le cas de Fernand BODEN (DP) dans l'Est, de Charles GOERENS (DP) et Jean-Pierre KOEPP (ADR) dans le Nord, de Lydie POLFER (DP) dans le Centre et de Jean-Claude JUNCKER dans le Sud.

L'une des particularités de l'électorat communiste était d'user principalement de son vote de liste. Cette situation était due non seulement à la discipline très forte qu'imposait le parti mais aussi à la difficulté de comprendre les mécanismes et les subtilités du vote panaché de la part d'un électorat «populaire ». L'étude des bulletins concernant La Gauche illustre à notre avis la mutation non seulement du comportement des électeurs communisant mais aussi de leur identité politique. **On peut considérer que par le passé l'électorat communiste était monolithique dans sa composition sociale (surtout ouvrier) et dans son origine géographique (le Sud). L'étude des bulletins nous permet peut-être de distinguer deux types d'électeurs communistes aujourd'hui :**

- Un électorat ouvrier ou anciennement ouvrier, qui votait autrefois pour le Parti Communiste Luxembourgeois, préfère aujourd'hui voter également pour le POSL. Sans doute, cet électorat use de ce nouveau canal électoral pour manifester son attachement symbolique à un système de croyances que le mouvement communiste (en raison de son déclin) ne peut plus lui offrir totalement. L'association des



bulletins La Gauche-POSL serait l'illustration du résidu culturel ouvriériste qui demeure dans le Sud auprès de cet électorat.

- Un électorat indéterminé socialement (sans doute le sondage nous indiquera de qui il s'agit ?) et animé de nouvelles revendications sociales qui ne trouvent pas de relais au sein du POSL. Car il donne l'impression de ne pouvoir les intégrer (par exemple et sans que la liste soit exhaustive, la question de l'immigration, de la féminisation de la politique et d'une critique certaine du système économique actuel) peut aussi voter pour les écologistes que pour certains candidats de gauche atypiques. En effet, les électeurs qui ont donné un ou plusieurs votes en faveur de la liste de La Gauche sont désormais surtout attachés aux personnalités (André HOFFMANN) marquantes et critiques du mouvement communiste ou à des personnalités de gauche (surtout des candidats *Verts*). Ce qui serait la formation d'un électorat disposant d'une réelle identité politique. Nouvelle identité politique qui pourrait se substituer à la culture politique qui prévalait autrefois au sein de l'électorat communiste.

#### 2.2.3.2.5 Les Verts

L'étude des bulletins au sujet des *Verts* révèle deux choses :

- Un comportement électoral qui diffère suivant les circonscriptions.
- Une identité politique divergente en raison de la nature des votes panachés sur les autres partis.

Dans la circonscription Est, les bulletins qui accordent une ou des voix aux *Verts*, privilégient surtout des candidats PCS et POSL<sup>319</sup>.

Seconde particularité, parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste écologiste (Henri COX), trois candidats des *Verts* sur les sept candidats de cette circonscription lui sont associés. Ce qui (à première vue) témoigne **d'une certaine cohésion de l'électorat écologiste dans cette circonscription**.

**Toutefois, pour comprendre ces deux phénomènes, il est nécessaire de rappeler que dans la circonscription Est, le nombre restreint de sièges à pourvoir implique forcément une mécanique du vote.** En effet, si l'électeur désire voir le parti de sa préférence obtenir un siège, il est obligé de concentrer ses voix sur une seule liste. *Secundo*, dans la perspective où il vote aussi pour une personnalité en dehors de la liste (tel Fernand BODEN en raison de son implantation locale), ceci aura pour résultat de laisser croire qu'au niveau de ses préférences partisans, il désire fortement l'association entre le PCS et les *Verts*. Alors qu'il a attribué des voix au leader du PCS dans la circonscription Est pour d'autres motifs (notamment le poids de sa notabilité). **Par conséquent il est difficile de comprendre l'identité politique de l'électorat vert. Dans cette circonscription, il faut plutôt analyser cet électorat à travers une interprétation qui privilégie l'approche du système électoral en vigueur et de ses conséquences.**

---

<sup>319</sup> Par exemple, parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste: on notera les deux premiers de listes PCS (Fernand BODEN, 22% et Lucien CLEMENT, 20%), la tête de liste POSL (Jos SCHEUER, 19%). De plus, au niveau des partis, le PCS est fortement associé aux *Verts* (54%).



**Dans les circonscriptions Nord et Centre, on constate l'importance du vote panaché pour les Verts. Puisque** parmi les dix candidats associés le plus couramment à la tête de liste Camille GIRA, on dénombre un seul autre candidat écologiste. Dans le Centre, parmi les vingt et un candidats écologistes seuls trois sont associés le plus couramment à Renée WAGENER. Les têtes de liste écologistes attirent des votes d'autres partis.

**En ce qui concerne plus particulièrement le Nord, l'électorat écologiste s'associe fortement au PCS et au DP.** Ceci illustre à notre avis la spécificité de l'électorat nordiste. Dans la mesure où le niveau et la nature des associations sont très développées quels que soient les électors. De plus, l'électorat écologiste apparaît beaucoup plus conservateur que l'électorat écologiste des circonscriptions du Centre et du Sud.

En effet, en ce qui concerne le Centre, les électeurs qui ont accordé une ou des voix aux écologistes, choisissent également les partis institutionnels<sup>320</sup>. Cependant, **ce choix porte surtout sur les candidats du POSL et les candidates femmes du DP**<sup>321</sup>. Si on peut expliquer l'association avec les premiers du fait de la parenté idéologique qui les lie, le choix des candidates DP témoignent (sans doute ?) des préoccupations de cet électors pour la cause des femmes en général. **Notons cependant l'association des deux premiers de liste ce qui témoigne d'un certain enracinement électoral qui est le gage d'un futur effet de notabilité pour les candidats des Verts.**

**Dans le Sud, on soulignera la fidélité aux candidats de la liste des Verts.** Parmi les dix premiers candidats associés (tout parti confondu) à la tête de liste écologiste, 6 sont issus de DEI GRENG. De plus, **l'électorat qui a attribué une ou des voix à la liste écologiste privilégie le vote intra-liste ou associe des personnalités des gauches luxembourgeoises**<sup>322</sup>. Ceci est révélateur nous semble-t-il d'une identité politique commune des électeurs écologistes dans cette circonscription. Sans doute, cette identité partagée est dépendante de la culture politique dominante de gauche dans la circonscription Sud.

#### 2.2.3.2.6 L'ADR

L'étude des bulletins au sujet de l'ADR révèle quatre choses :

- Les bulletins qui ont accordé des voix à l'ADR sont infidèles aux candidats de la liste ADR. Par exemple, parmi les dix candidats du Centre associés le plus couramment à la tête de liste Jacques-Yves HENCKES, seuls 3 candidats appartenaient à l'ADR. Dans la circonscription Nord, seuls deux candidats de l'ADR sont associés à Jean Pierre KOEPP.

<sup>320</sup> Au niveau des bulletins qui contribuent à associer les partis entre eux, on notera que le POSL est associé à 66%, le DP à 60 % et le PCS à 59%.

<sup>321</sup> Au niveau des bulletins qui contribuent à associer des candidats de listes différentes, on soulignera que parmi les cinq premières paires apparaissent : La tête de liste DP (Lydie POLFER, 37%) le second de liste POSL (Jeannot KRECKE), la tête de liste POSL (Robert GOEBBELS, 29%) le premier de liste PCS (Luc FRIEDEN, 30%), la seconde de liste DP (Anne BRASSEUR, 25%).

<sup>322</sup> Le premier de liste du POSL, Alex BODRY est associé à la tête de liste verte, à hauteur de 39%. Ajoutons une particularité, André HOFFMANN premier de liste de la Gauche est associé à la tête de liste écologiste, à hauteur de 21% (treizième rang). Ce dernier point se vérifie également en ce qui concerne les bulletins qui contribuent à associer les partis entre eux, le POSL arrivant en tête. De plus, de tous les électors, l'électorat écologiste s'associe le plus fortement La Gauche (32%).



- Les bulletins accordant des voix à l'ADR sont surtout issus d'un vote inter-liste. Comment expliquer ce phénomène ? Dans la circonscription Nord, le succès de l'ADR repose avant tout sur l'importance des votes panachés qui se sont portés sur J.P.KOEPP. En effet, ce candidat est toujours parmi les dix premières paires qui sont associées à une tête de liste quelle que soit leur affiliation partisane.
- Les bulletins où figure l'ADR, attribuent surtout aussi des voix aux candidats PCS et DP<sup>323</sup>. Par exemple, au niveau des bulletins qui contribuent à associer les partis entre eux, dans le Nord, le DP et le PCS sont réunis respectivement à 63% et à 60% à l'ADR. Le PCS est également fortement associé à l'ADR dans l'Est : 63%.
- **Une partie de l'électorat de l'ADR vote aussi pour les candidats de la liste POSL.** Dans la circonscription Sud, le POSL lui est associé à 69% (dans une moindre mesure le POSL est associé à 44% dans la circonscription Est).

La définition de l'identité politique d'un parti repose sur l'analyse de son idéologie, la composition sociale de son électorat, son positionnement dans le système politique, les liens éventuels qu'il entretient avec une tradition ou des partis anciens. Si nous rappelons ces éléments de façon succincte, c'est pour souligner la difficulté d'apprécier le phénomène que représente l'ADR au Luxembourg.

L'étude des bulletins nous permet de comprendre à la fois la migration des électeurs qui autrefois votaient pour les partis institutionnels (DP, PCS et POSL) et les liens qui peuvent demeurer. Ci-dessus, nous avons mis en évidence que les électeurs de l'ADR votaient aussi bien pour le DP et le PCS dans les petites circonscriptions (Nord et Est) que pour le POSL dans le Sud. L'origine «*centre-conservateurs*»<sup>324</sup> et «*socialiste*» des électeurs de l'ADR semble à première vue inconciliable pour comprendre l'identité politique d'un tel parti. Par conséquent, comment l'apprécier ?

Cette instabilité de l'identité politique de l'ADR est l'expression d'un vote protestataire. En effet, en associant si fortement les candidats des autres partis institutionnels, l'électorat démontre son appartenance culturelle à tel ou tel parti. Toutefois dans le même temps, il exprime un vote pour le parti qui apparaît comme celui qui dénonce le système. L'électeur PCS, DP ou POSL, l'utilise comme un avertisseur. En d'autres termes, il vote pour le parti ADR pour manifester sa déception envers le parti pour lequel il avait l'habitude de voter. Cependant, il ne peut rompre définitivement avec la «*sub-culture*» politique à laquelle il appartenait. Les associations auxquelles nous sommes confrontées, illustrent un comportement dual de l'électeur ADR.

---

<sup>323</sup> En ce qui concerne les bulletins qui contribuent à associer le plus grand nombre de fois deux même candidats, Jean Pierre KOEPP, tête de liste de l'ADR, est associé de manière privilégiée à Charles GOERENS, tête de liste du DP (44%). Dans le centre Jacques-Yves HENCKES, tête de liste de l'ADR, est associé de manière privilégiée à Lydie POLFER, tête de liste du DP (42%). Dans l'Est, Robert MEHLEN, tête de liste de l'ADR, est associé à Fernand BODEN, tête de liste du PCS (27%).

<sup>324</sup> On attribue le terme «*centre conservateur*» du PCS et du DP dans la mesure où ces partis se situent au centre droit au Luxembourg et à droite au niveau européen. De plus, leurs électors et leurs candidats sont issus des régions rurales du Luxembourg. Même si cette *ruralité* ne doit plus être conçue comme celle que l'on entendait par la stricte prédominance de l'activité agricole ou sylvicole.

## 2.3 Etude multivariée des bulletins

### 2.3.1 Distances et proximités des partis selon le CRISP

Une lecture synthétique des deux matrices de proximité, celle pour les partis et celle pour les candidats, peut être réalisée grâce à l'utilisation des *méthodes de l'analyse des données* que certains préfèrent appeler « *statistiques descriptives multidimensionnelles* ». Ces méthodes peuvent être groupées dans deux grandes familles :

- Les classifications hiérarchiques, plus connues sous le nom anglais *cluster-analysis*.
- Les analyses factorielles.

Le premier rapport du CRISP a utilisé des méthodes provenant des deux familles, une prouesse technique tant au niveau informatique que méthodologique qui n'a jamais été assez soulignée. (L'étude pionnière du CRISP I en 1974 est à ce jour certainement le meilleur travail sur le champ politique luxembourgeois... ). Dès CRISP II en 1979, disparaît sans autre commentaire ce que les auteurs avaient appelé « *la constitution de familles de candidats à l'aide de l'analyse par cluster* »<sup>325</sup>. Seule restera l'analyse factorielle ou plutôt son interprétation géométrique et les cartes de proximité entre partis (et candidats) qui seront accueillies avec une incompréhension générale.

Même si les aspects techniques de ces méthodes ne sont pas à la portée du grand public, les grands principes sont faciles à comprendre. Et nous nous efforcerons de les présenter dans une annexe à laquelle nous renvoyons le lecteur intéressé. Le CRISP, pour sa part, a sous-estimé son public au point de taire même le nom de la méthode qu'il utilise. Elle est présentée par CRISP I comme « *une méthode d'analyse particulièrement récente* »<sup>326</sup>, 5 années plus tard les auteurs parlent d'une « *méthode d'analyse récente* »<sup>327</sup>, dans la troisième édition nous ne trouvons plus cette allusion à la méthode qui va cependant réapparaître en 1991 dans CRISP IV<sup>328</sup>. C'est seulement en 1995 (CRISP V) que pour la première fois une définition rigoureuse des procédures utilisées est transcrite !

Toutefois, le problème principal de l'étude sur la distance entre les partis ne réside pas au niveau mathématique ou informatique, mais au niveau méthodologique : il réside dans la question de la signification à donner aux résultats numériques trouvés.

L'étude de la proximité entre les partis est présentée de la façon suivante : « *La proximité est calculée sur la base du nombre de fois que deux partis ont été associés dans un vote panaché* » et des « *graphiques [...] expriment ces proximités comme une carte géographique révèle les proximités qui peuvent exister entre des villes* »<sup>329</sup>. Toute

---

<sup>325</sup> A côté des deux « *analyses multivariées* » se trouvait dans CRISP I un calcul de régression pour étudier le lien entre le comportement électoral et le contexte socio-économique, ce volet a été laissé tombé avec CRISP III, puis repris dans CRISP V.

<sup>326</sup> In Annexe n°1, p3. , CRISP, *Les élections législatives du 26 mai 1974 au Grand-Duché de Luxembourg. Analyse des résultats et des comportements électoraux*, Luxembourg 1975.

<sup>327</sup> CRISP, *Les élections du 10 juin 1979 au Grand-Duché de Luxembourg, Elections législatives, élections européennes, Analyse des résultats et des comportements électoraux*, p96, Luxembourg 1980.

<sup>328</sup> CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1989*, p118, Luxembourg 1991.

<sup>329</sup> CRISP, *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, p 112, Luxembourg 1995.

l'argumentation du CRISP présuppose l'amalgame entre la mesure statistique calculée et donc bien définie et la distance politique perçue spontanément par l'électeur.

Il suffit que quelqu'un mette en cause l'identité de ces deux distances, comme François COLLING l'a fait, pour que toute l'analyse des proximités semble inutile. Le lecteur est, selon F. COLLING, d'autant plus démuni que « *le CRISP ne donne aucune véritable grille de lecture pour ces graphiques* »<sup>330</sup> et au lieu de préciser clairement la « *distance-CRISP* » et d'analyser les bases de la « *distance politique perçue spontanément* », le CRISP semble jouer avec la confusion entre ces deux termes.

La définition du CRISP de la proximité des partis prend seulement en compte les votes panachés inter-liste. Les votes de listes et les votes panachés intra-liste (votes personnalisés selon la nomenclature du CRISP) n'entrent pas dans la définition<sup>331</sup>.

Par ce procédé, les partis sont réduits aux votes personnalisés de leurs candidats. Donc ce qui est appelé proximité entre partis est en fait une proximité entre les personnalités formant les partis. Le décalage est particulièrement grand pour les petits partis qui obtiennent une forte proportion de leurs suffrages totaux par des votes personnels qui se sont portés sur un nombre restreint de candidats. L'exemple typique est le cas de Jup WEBER. Tête de liste du parti écologiste GLEI aux élections de 1994, il obtint à lui seul pour la Ville de Luxembourg, 33% du total des voix du parti ! Voix panachées qui provenaient d'électeurs du PCS et du DP. Par le calcul même de la proximité du CRISP, tout le parti GLEI se trouverait attiré par le PCS et le Parti Démocratique !

Les graphiques de proximité publiés par le CRISP ne représentent pas une quelconque « *distance-proximité* » politique entre partis, ils sont seulement l'illustration d'une matrice de « *distances-proximités* » calculée sur la base des réunions de candidats sur un même bulletin de vote. C'est d'ailleurs ce que Michel DELVAUX et Mario HIRSCH écrivaient déjà à propos du premier rapport :

*« Traduites en termes d'analyse politique, ces situations de proximité-distance font apparaître en premier lieu une concurrence ou un partage par rapport à un même électorat. Ce facteur indéniable devrait être un élément pondérateur face à toute analyse idéologique trop hâtive. »*<sup>332</sup>

Le CRISP lui-même semble oublier dans ses commentaires que les graphiques qu'il produit contiennent comme seule information la matrice de départ sur les voix personnalisées inter-parti. De cette distance mathématiquement bien définie, il opère un glissement vers une « *vague notion* » de distance politique comme en témoigne par exemple la phrase suivante :

---

<sup>330</sup> Lettre de François COLLING à la présidente de la Chambre des Députés datée du 26 février 1992, p. 4. Comme cette lettre a été envoyée à toute les fractions de la Chambre elle est à considérer comme un document public.

<sup>331</sup> Est-ce qu'ils entrent cependant dans le calcul ? Une exégèse des textes et des annexes techniques publiés au fil des ans pourrait apporter une réponse à cette question.

<sup>332</sup> DELVAUX M., et HIRSCH, M., « Le Grand-Duché de Luxembourg, aspects de sociologie électorale ». *Res Publica*, Volume XVIII, n°1, p105, 1976.



«On observe une réelle distance entre les deux principales formations écologiques [...] (qui) se situent dans des zones différentes du spectre politique [...], ce qui justifie bien leur division antécédente. »<sup>333</sup>

Les graphiques de distance du CRISP sont d'abord une représentation des choix de candidats simultanés opérés par un même électeur. Comme ce choix ne se fait pas par pur hasard mais suit la logique de l'individu panacheur, ces graphiques pourront être le point de départ pour percer cette logique. Le CRISP ne s'y est jamais attelé, il fait entre ces graphiques et la distance politique une relation immédiate, quasiment inconsciente. Ceci explique pourquoi la mesure de la distance fonctionne malgré toutes ses imperfections méthodologiques, et pourquoi elle trouve une résonance, certes limitée, mais quand même assez forte pour être reprise, contrairement à la classification automatique, dans les cinq études successives.

Au lieu de rompre avec l'approche naïve du sens commun les auteurs partagent avec leurs lecteurs, la même relation immédiate, spontanée et inaperçue, parce qu'*infra-consciente*, qui s'établit entre d'une part la mesure de la distance qu'ils ont inventée et d'autre part les catégories pratiques utilisées par le sens commun pour appréhender le monde politique. Catégories qui sont modelées par la réalité d'un champ politique qui se définit comme un système d'écarts de niveaux différents dans lequel «rien [...] n'a de sens que relationnellement, par le jeu des oppositions et des distinctions. »<sup>334</sup>.

La meilleure preuve est fournie par F.COLLING qui confond la «distance-CRISP» avec ce que lui, appelle la «proximité politique ». Mais ce n'est pas lui, ou tout autre lecteur qui est à blâmer, car il ne fait que suivre le CRISP dans l'illusion qu'un calcul mirifique puisse transcender des données, comme par exemple les matrices de proximité, en un graphique qui est considéré comme un miroir fidèle de la réalité. D'ailleurs, le CRISP ne prend pas soin de mettre en garde ses lecteurs devant une lecture substantialiste de ces graphiques qui ne sont pas la réalité, mais qui sont, tout au plus la matérialisation de modèles de la réalité.

Ces remarques ne sont pas une critique «gratuite » du CRISP, mais une mise en garde nécessaire du lecteur. Elle garde aussi toute sa validité et sa force dans la lecture des graphiques et *dendrogrammes* que nous proposons par la suite.

Pour rompre avec l'illusion de la signification immédiate des cartes de distance, il est utile d'entrer dans la «cuisine » du statisticien en insistant sur deux points :

- Le CRISP interprète les tableaux des fréquences qui contiennent le « nombre de fois que deux partis ont été associés dans un vote panaché » comme une distance réelle dans le sens d'une carte géographique. Si cette approche est juste au niveau de la métaphore, elle ne l'est pas au sens mathématique. Car la distance dans l'espace physique est une distance euclidienne, *tandis qu'un tableau des fréquences est régi par une autre métrique, la distance du Chi-Deux*. Pour interpréter des fréquences comme distances, il faut alors utiliser cette métrique. Pour établir la projection dans un espace de moindre dimension, les méthodes appropriées ne sont pas le *multidimensional scaling*, mais *l'analyse des correspondances*.

<sup>333</sup> CRISP, op.cit, p129, 1991.

<sup>334</sup> P. BOURDIEU, «La représentation politique, éléments pour une théorie du champ politique », in, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 36-37, p. 11, 1981,





- Les graphiques que nous allons commenter sont le résultat d'une analyse factorielle appelée «*analyse des correspondances binaires*» qui permet de visualiser graphiquement les résultats. Nous obtiendrons ainsi une «*carte*» des modalités (ici chaque parti). Précisons cependant que le premier plan factoriel engendré par les axes 1 et 2 ne constitue qu'une approximation<sup>335</sup> qu'il faudra souvent nuancer par un second plan engendré par les axes 3 et 4<sup>336</sup>. Ce second plan n'a pas seulement l'intérêt d'affiner l'analyse, mais aussi de rappeler, comme nous venons de l'expliquer, que **cette «carte» n'est pas une réplique conforme d'une réalité politique (la distance entre les partis), mais seulement la visualisation des «interpanachages»**.
- Une particularité de ces «cartes» se trouve dans le fait que les grands partis s'attirent. Ceci est dû à un artifice mathématique : par leur plus fort poids il existe entre eux, même s'il n'y a qu'une faible proportion «*d'interpanachages*», un nombre élevé de bulletins sur lesquels les deux partis ont récolté des suffrages. (Exemple Gauche – POSL) Pour compenser cette attraction mécanique, l'analyse sera réalisée sur les tableaux de pourcentages que nous préférons à ceux d'effectifs.

Mais avant d'aborder cette étude circonscription par circonscription (dont la synthèse se trouve dans le sous-chapitre 2.3.6), nous tenions à présenter les résultats obtenus par une autre méthode d'analyse : la classification ascendante hiérarchique. Il s'agit d'une méthode qui a été utilisée par le CRISP dans sa première étude, dans laquelle elle était seulement appliquée aux candidats, et non aux partis. Cette méthode, très parlante et claire, qui n'a plus été reprise depuis, a l'avantage d'éviter l'amalgame entre proximité politique et panachage entre partis. Par cette méthode, les partis qui ont eu le plus de voix par les mêmes électeurs sont réunis dans une même classe. Les autres partis s'y ajoutent selon la similitude de leurs électors, donc le nombre d'interpanachages. Ces classes peuvent être représentées par un arbre communément appelé un dendrogramme.

Pour le Nord qui est représenté dans le premier graphique, le parti libéral et le PCS se trouvent ainsi réunis, s'ajoute ensuite le POSL et puis l'ADR<sup>337</sup>. Ensemble avec les Verts, ces cinq partis se différencient de la classe formée par le GAL et La Gauche qui ne récoltent que très peu de suffrages inter-listes dans cette circonscription. Une comparaison de cet arbre avec les deux graphiques des distances, les «cartes» pour le Nord, montre que la première représentation est moins équivoque et permet, tout en perdant certes quelques nuances, de mieux visualiser les interpanachages. Nous pensons que ces graphiques seront interprétés intuitivement même par le lecteur non averti.

Les arbres montrent entre autres

- que La Gauche est mieux implantée au Sud et le GAL mieux implanté au Centre ;

---

<sup>335</sup> Dans le présent cas d'un tableau 7 x 7 il existe en fait six axes. Tout l'intérêt de l'analyse consiste à optimiser l'orientation des axes pour avoir les plus d'information dans un espace de moindres dimensions. Cette remarque vaut aussi pour le MDS, le CRISP aurait donc pu indiquer plusieurs plans.

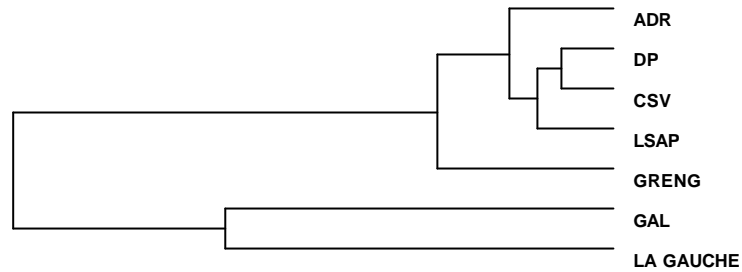
<sup>336</sup> Nous allons représenter le plan de l'axe 1 et 3, dans les cas où l'inertie de l'axe 4 est très faible.

<sup>337</sup> Certains sigles mentionnés sur les graphiques correspondent à l'appellation allemande des partis. Nous rappelons ainsi que le LSAP est en fait le POSL, pour le CSV c'est le PCS et pour GRENG il s'agit du parti Les Verts.

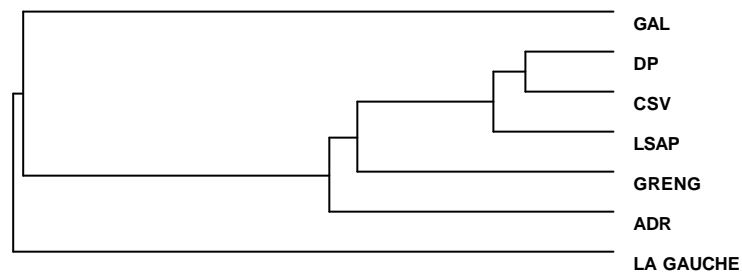


- que le PCS a été dans le Sud réuni sur un même bulletin plutôt avec le POSL et dans les autres circonscriptions plutôt avec le parti libéral ;
- que l'ADR est «mieux» intégré dans le NORD que dans le reste du pays .

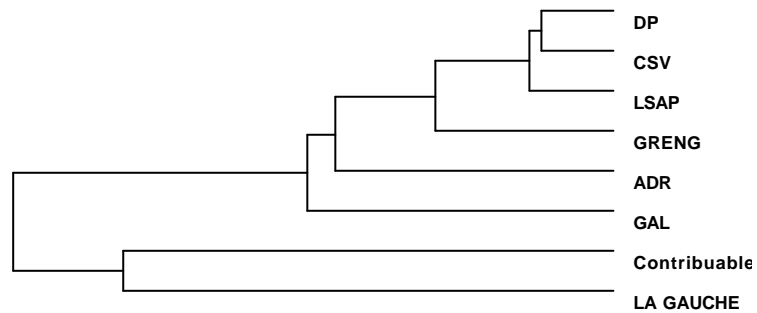
**Circonscription Nord**



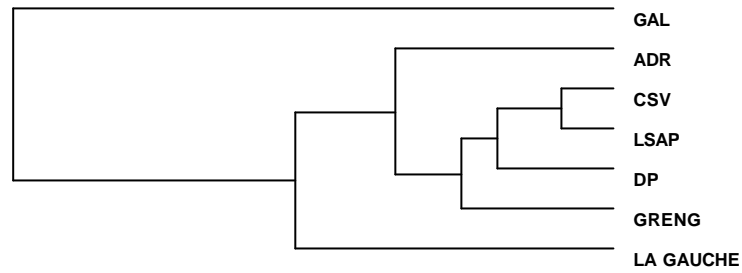
**Circonscription Est**



**Circonscription Centre**



## Circonscription Sud



Voyons à présent les résultats de l'analyse factorielle, circonscription par circonscription.

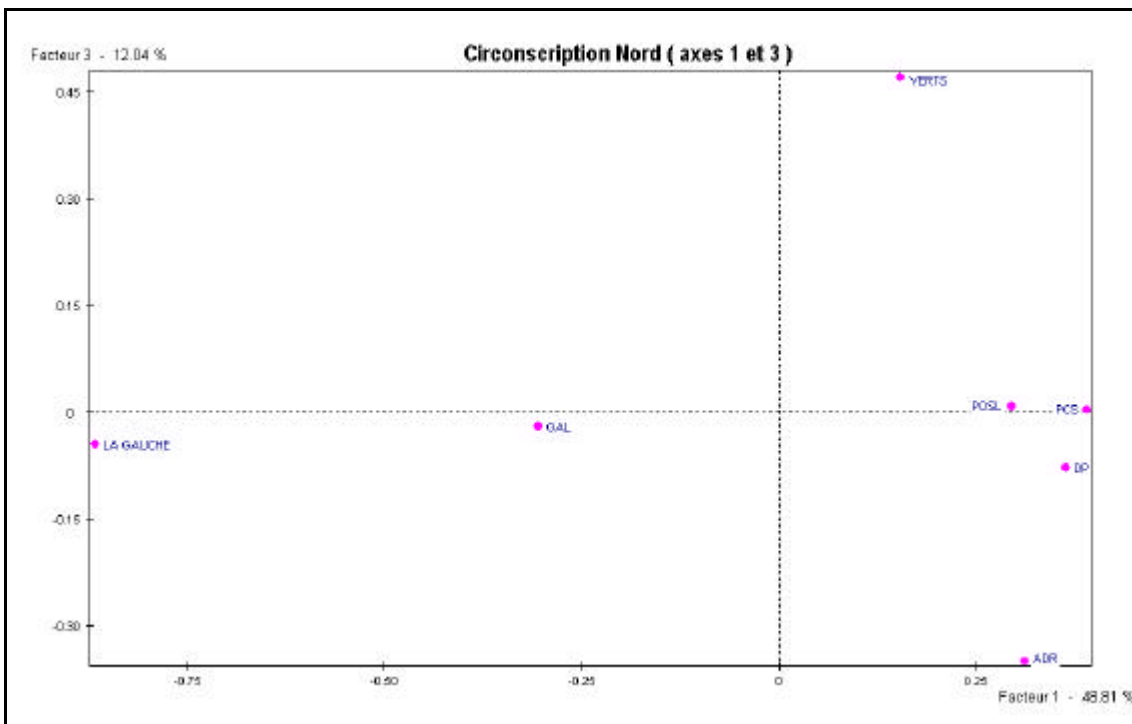
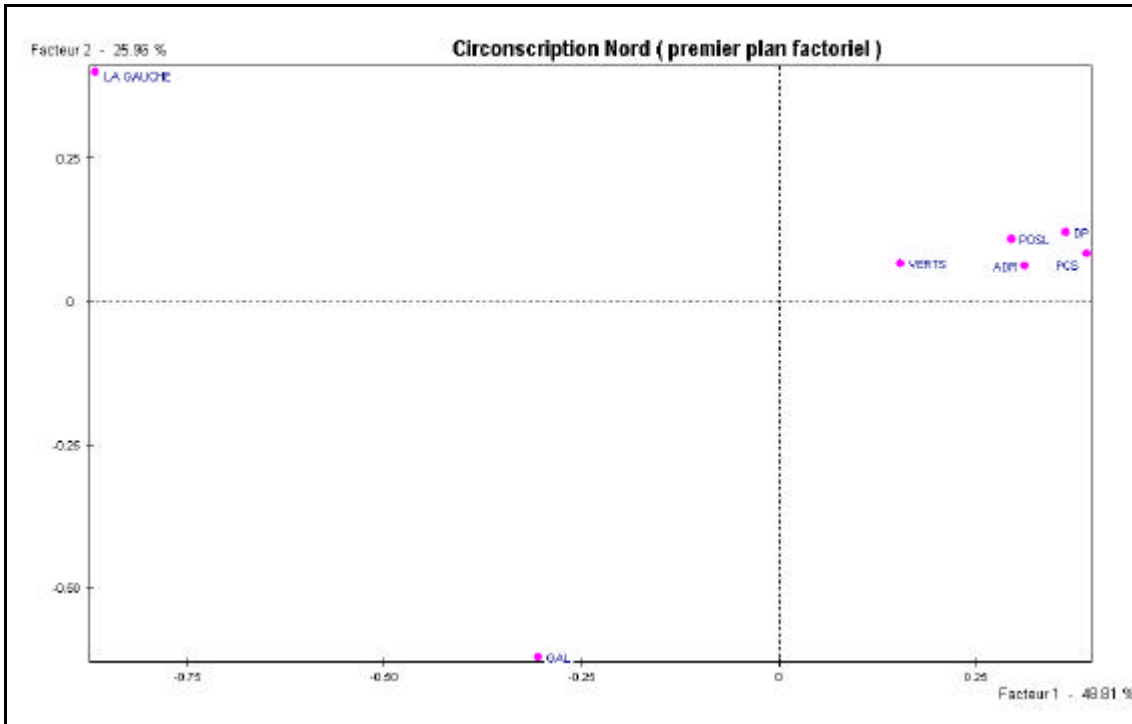
### 2.3.2 La circonscription Nord

L'échantillon de base pour cette circonscription est de 999 bulletins. Les partis présents aux élections législatives sont au nombre de sept. Il s'agit de La Gauche, du POSL (Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois), du PCS (Parti Chrétien Social), du DP (Parti Démocratique), de l'ADR (l'Action Démocratique pour l'équité des Retraites), du GAL (GRENG A LIBERAL ALLIANZ-liste écologiste et libérale) et des *Verts*.

Sur le premier plan factoriel, nous avons pu observer des résultats intéressants. En effet, malgré le fait que les partis La Gauche et le GAL soient tous deux en coordonnées négatives sur le premier axe et de surcroît opposés aux partis du POSL, DP, ADR et PCS, cela ne signifie pas que les électeurs accordent leurs votes à ces deux partis sur un même bulletin. Pour cela, nous avons besoin de visualiser les résultats du second axe qui nous permet de conclure sur les résultats issus du premier plan factoriel. Ainsi, on en déduit que les suffrages accordés aux partis de La Gauche et du Gal ne proviennent pas du même bulletin en général. Par contre du fait des proximités sur le graphique et des contributions de chaque modalité sur les axes, nous pouvons conclure que les partis POSL, DP, ADR et PCS obtiennent des voix par l'intermédiaire des votes inter-liste.

Sur le second plan factoriel, engendré par les axes 1 et 3, nous pouvons remarquer que cette fois-ci, la divergence des votes entre les *Verts* et l'ADR est accentuée. En effet, les électeurs ne votent pas en général pour ces deux partis en même temps.

Afin de visualiser l'ensemble des résultats pour cette circonscription, nous allons exposer les graphiques des plans factoriels. La matrice de base n'étant pas symétrique, les points lignes et colonnes ne sont pas confondus. Cependant afin de rendre plus lisible le graphique, nous nous limiterons à la présentation des points lignes. Il en sera de même pour les autres circonscriptions.



### 2.3.3 La circonscription Est

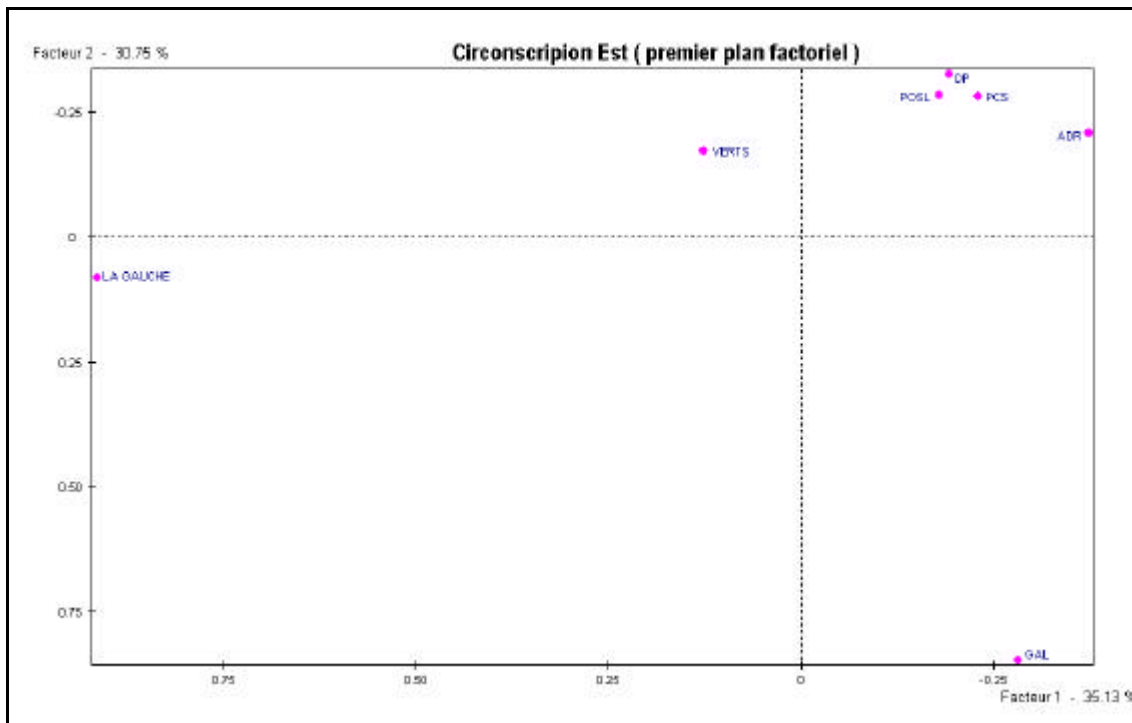
Pour cette circonscription, nous disposons d'un échantillon de 953 bulletins. Les partis représentés dans l'Est sont les mêmes que ceux du Nord. Pour cette circonscription, nous remarquons que les deux premiers axes apportent chacun un tiers de l'information.

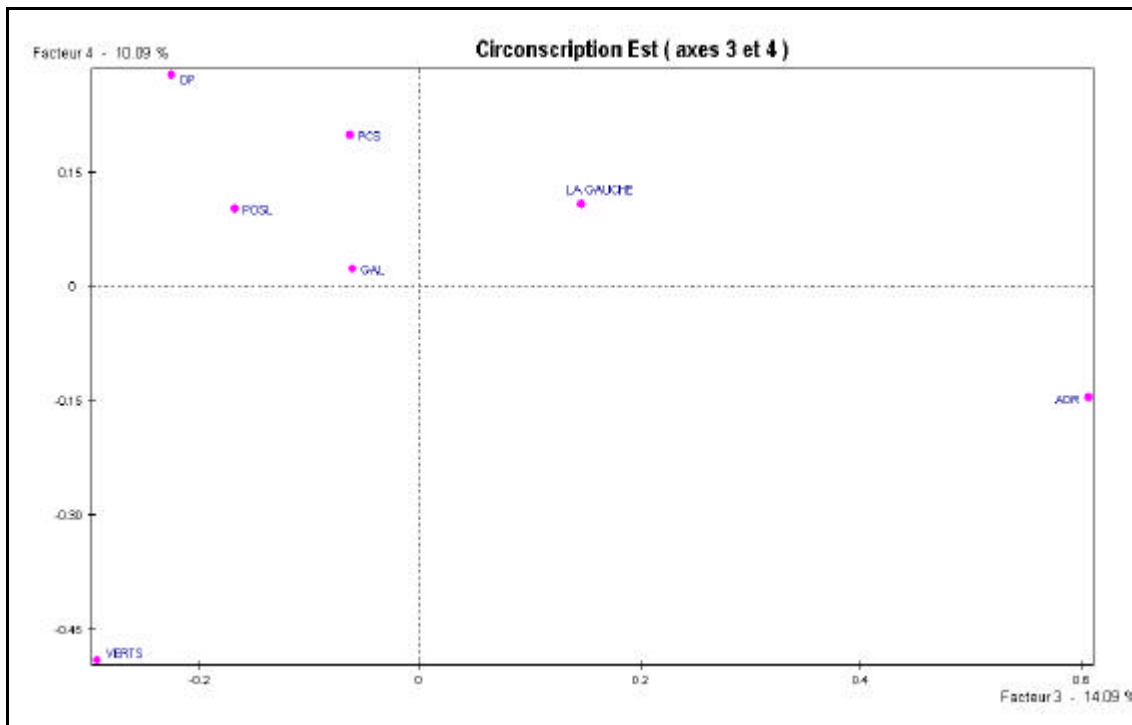


Puis pour les deux axes suivants, il ne s'agit plus que d'un dixième. Ainsi nous nous intéresserons plus particulièrement au premier plan factoriel.

Sur le premier plan factoriel, nous observons à peu près les mêmes tendances que dans la circonscription Nord. En effet, nous constatons graphiquement l'opposition entre le parti La Gauche et l'ADR (également l'opposition La Gauche et POSL-PCS-DP avec des contributions relativement faibles cependant). On note dans ce cas que les points représentant le POSL, PCS et DP sont plus éloignés de l'ADR que dans le Nord. On note aussi que le Gal est isolé. Ainsi nous pouvons dire que les électeurs ne votent pas simultanément pour le parti La Gauche et les autres partis, il en est de même pour le Gal. Il est important de souligner aussi que les partis POSL, PCS et DP obtiennent des voix grâce aux votes inter-liste.

Pour le deuxième plan factoriel (axes 3 et 4), nous pouvons noter graphiquement que le parti des *Verts* s'oppose à l'ADR et au DP. Ainsi les personnes n'associent pas en général des votes pour les *Verts* et l'ADR et le DP sur un même bulletin.



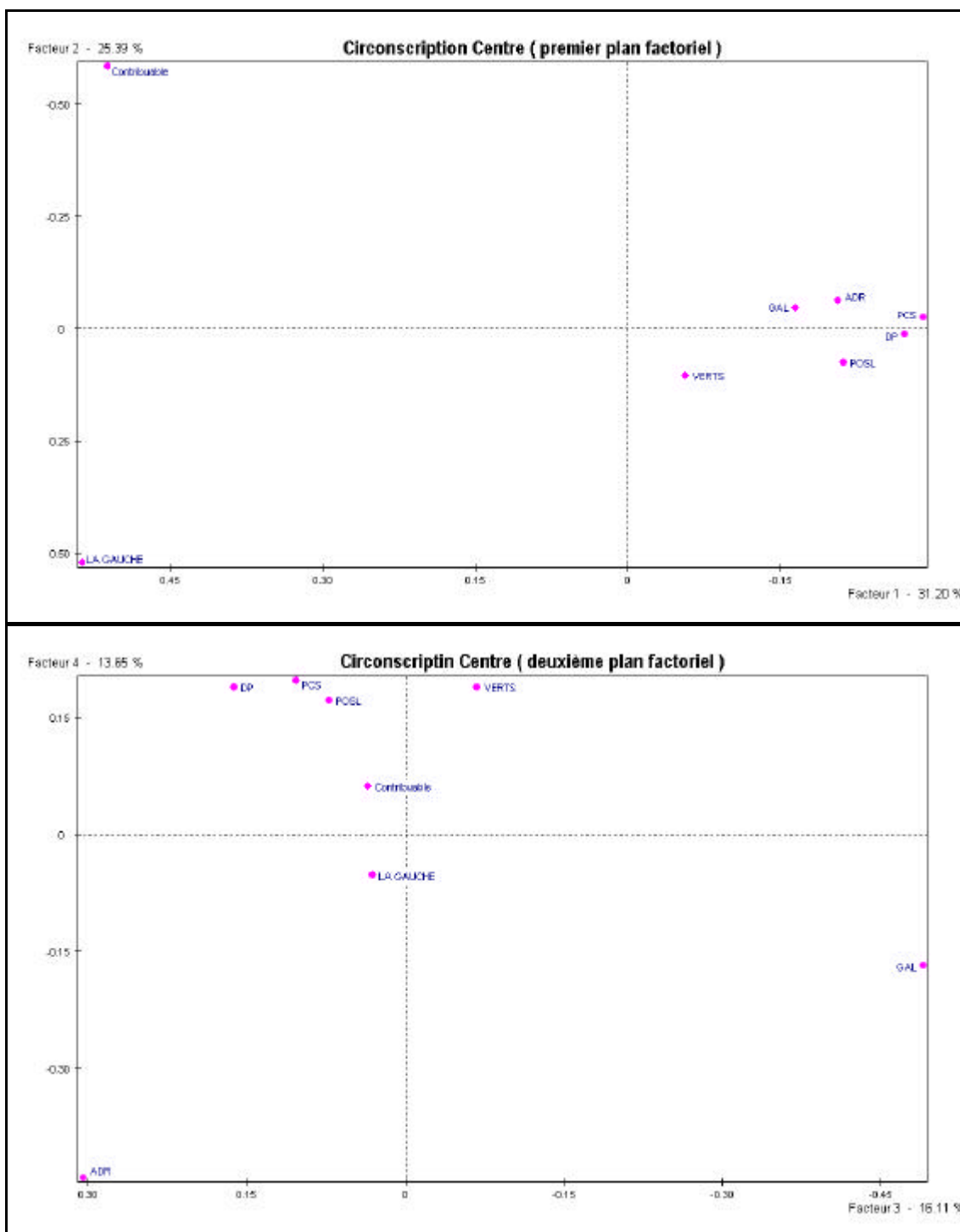


### 2.3.4 La circonscription Centre

Pour le Centre, les listes présentes sont au nombre de 8. Il s'agit des listes déjà rencontrées dans le Nord et l'Est auxquelles s'ajoute la liste «Contribuable » (cette liste était incomplète et comprenait seulement sept candidats).

Pour le premier plan factoriel, nous remarquons que le premier axe explique un tiers des pourcentages d'inertie. En effet, les points représentant La Gauche et la liste «Contribuable » sont du même côté de l'axe mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient proches. Pour cela, il nous suffit de regarder le deuxième axe. Ainsi, nous pouvons en déduire que les personnes votent pour l'un des partis en général mais pas pour les deux en même temps. De plus, nous observons à nouveau le rapprochement qu'il existe entre l'ADR, le POSL, le PCS et le DP. Ainsi nous pouvons conclure que ces quatre derniers partis obtiennent leurs voix en général grâce aux votes inter-liste.

Le second plan factoriel révèle une divergence dans les votes pour les *Verts* et l'ADR mais également entre l'ADR et le regroupement des partis POSL-PCS-DP. Ainsi nous pouvons dire de la même façon que pour les deux circonscriptions précédentes, les partis POSL-PCS-DP obtiennent des suffrages par l'intermédiaire des votes inter-liste mais que l'ADR n'en obtient pas beaucoup de vote inter-liste.



### 2.3.5 La circonscription Sud

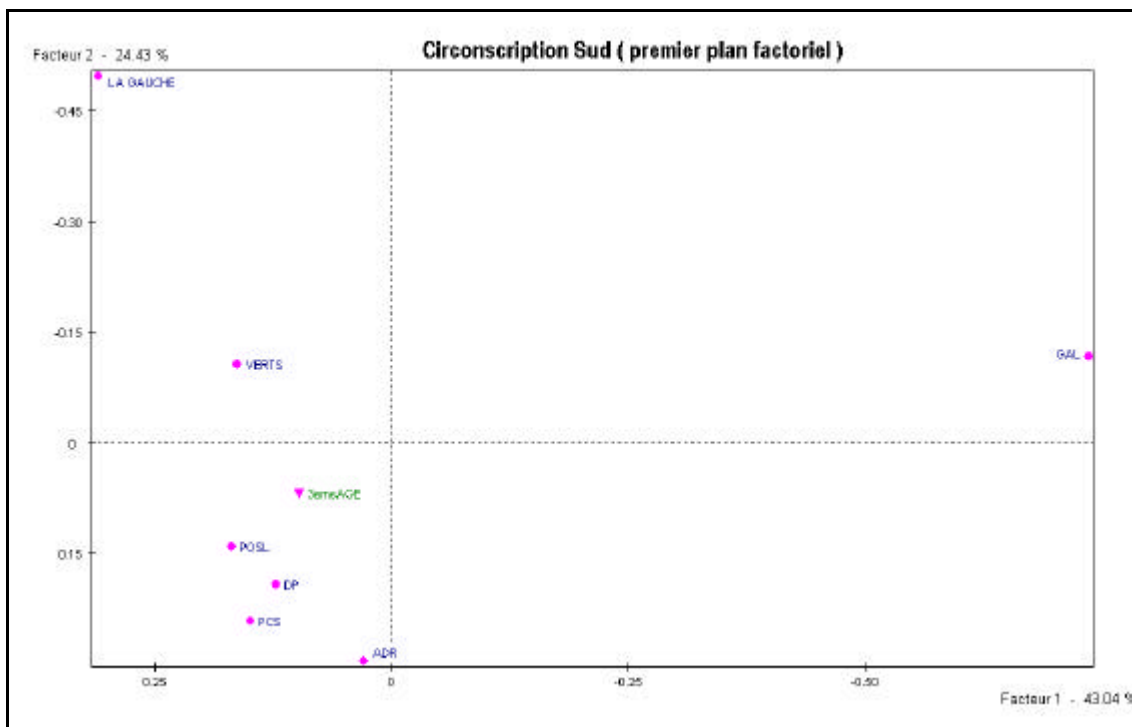
Notre étude était basée sur un échantillon de 1994 bulletins. De la même façon que le Centre, il y avait une liste supplémentaire par rapport au Nord et à l'Est. Il s'agit du parti 3emeAGE constitué d'un seul candidat.

Pour le premier plan factoriel, nous pouvons dire que le premier axe est aux quatre cinquième déterminé par le point le GAL qui s'oppose au parti La Gauche. Pour l'axe 2, nous pouvons noter que le point représentant le parti 3emeAGE contribue fortement à

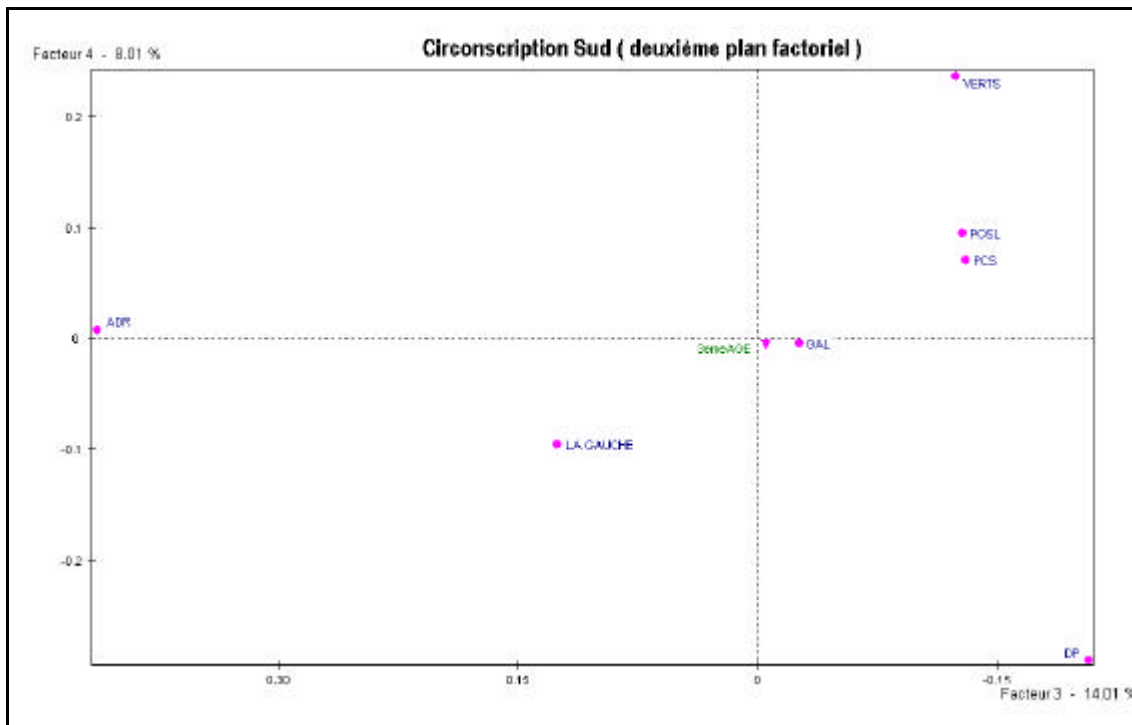


cet axe (l'explication peut être la suivante : étant donné que ce parti ne regroupe qu'un seul candidat, le faible poids de cette modalité influence fortement l'étude et se révèle comme un individu «*aberrant*» au sens mathématique du terme). Aussi si nous recommençons cette étude avec cette fois-ci le 3emeAGE en variable supplémentaire, nous remarquerons que des informations qui n'étaient pas visibles dans la première étude le sont dans la seconde. Reprenons l'étude du premier plan factoriel: nous remarquons cette fois-ci que l'opposition entre La Gauche et le GAL est beaucoup plus nette. Puis pour le second axe, nous constatons que les personnes ne votent pas en général en même temps pour La Gauche et l'ADR. On peut voir cependant que le rapprochement POSL-PCS-DP existe toujours. Pour le 3emeAGE, nous pouvons simplement noter qu'il se positionne du côté du groupe des trois partis.

Le second plan factoriel révèle une opposition nette entre le DP et l'ADR puis le DP et les Verts. Ainsi les électeurs ne votent pas simultanément pour les trois partis précédents. Par contre, il est intéressant de noter que seuls le PCS et le POSL sont proches graphiquement, ce qui pourrait signifier que les électeurs qui utilisent le vote inter-liste ne partagent leurs voix qu'entre ces deux partis.







### 2.3.6 Synthèse

Dans l'étude des quatre circonscriptions, nous avons pu relever des tendances communes mais également des caractères bien spécifiques à la circonscription. En effet, nous avons pu remarquer que de façon générale, les électeurs n'accordent pas leurs votes simultanément aux partis des *Verts* et de l'ADR. De plus nous pouvons constater aussi que le parti La Gauche était la plupart du temps isolé sur les graphiques, ce qui signifie qu'il acquiert ses suffrages plutôt par l'intermédiaire du vote intra-liste. Et enfin, nous pouvons noter que le trio PCS-POSL-DP se retrouvait dans toutes les circonscriptions à l'exception d'une, le Sud où ce rapprochement n'est pas aussi flagrant sur tous les plans factoriels.

### 2.3.7 Le panachage des candidats : distanciation par rapport aux partis

Le panachage permet à l'électeur de relativiser le choix qu'il effectue pour un parti en donnant quelques voix à des candidats d'autres partis. Voilà le cas de figure le plus répandu. Rares sont les électeurs qui répartissent leurs voix de façon égale sur plusieurs listes. En votant pour des candidats que l'on connaît personnellement, à qui l'on a des services à demander, on peut ainsi moduler une expression purement partisane. Le panachage est typique de la culture politique d'un petit pays où le compromis et les solutions à l'amiable comptent plus que les grands débats.

Ce n'est donc pas à travers le panachage que l'on mesure les distances politiques entre les partis, on mesure plutôt la «relativisation» de ces distances opérée par le panachage. En effet les voix panachées inter-partis permettent aux candidats de se démarquer de leurs partis respectifs, et c'est cet éloignement que nous allons analyser. Les voix personnalisées intra-partis sont aussi prises en compte, car elles permettent d'illustrer la différenciation qui s'opère entre les candidats d'une même liste.



En d'autres termes, le rapprochement entre le candidat X et le candidat Y prend seulement toute sa signification, si l'on peut interpréter ce rapprochement comme un éloignement de leurs partis respectifs.

La méthode que nous venons d'utiliser dans le chapitre précédent, en suivant pour l'essentiel la méthodologie du CRISP, se prête donc plus à l'étude de la proximité des candidats qu'à celle des partis. Dans ses rapports depuis 1974<sup>338</sup>, le CRISP présente aussi un chapitre sur les distances entre les candidats, étude qui est malheureusement restrictive.

Comme les distances qu'on obtient par la méthode CRISP ne sont pas des distances absolues mais des distances relatives entre les personnalités qui entrent dans le calcul, le choix même des candidats va déterminer les distances entre eux. Comme ce choix est toujours, dans les différentes études du CRISP, très limité<sup>339</sup>, les représentations graphiques de ces distances montrent donc la « carte » du seul *establishment* politique du Luxembourg.

Si l'on ne veut pas introduire un biais par un choix nécessairement arbitraire, la seule option possible consiste à prendre en compte, dans le calcul, tous les candidats. Pour rendre lisible les graphiques ceux-ci seront représentés par des points, les partis seront marqués par une courbe qui entoure tous les points, l'enveloppe convexe. Ce seront cependant les seuls noms des candidats élus plus certains candidats très atypiques qui seront affichés.

Nous présentons sur les pages suivantes les graphiques pour les différentes circonscriptions qu'on pourra appréhender par la grille de lecture suivante :

- Deux candidats sont autant plus proches qu'ils ont été réunis sur plus de bulletins.
- Comme la très grande majorité des candidats reçoivent beaucoup plus de votes panachés intra- que inter-liste les candidats d'un parti seront regroupés dans un nuage !
- Les candidats ayant obtenus beaucoup de votes panachés inter avec un parti donné seront attirés par le nuage de ce parti.
- Si un candidat avait obtenu des voix sur tous les bulletins, il se trouverait au centre du graphique. Les candidats «*attrape-tout* » sont donc attirés vers le centre.

Deux nuages superposés dans un plan peuvent être séparés par une autre dimension (que vous trouverez en annexes)

### 2.3.7.1 Paires de candidats pour la circonscription Sud

Nous nous intéresserons particulièrement aux trois premiers plans factoriels. A première vue, sur l'ensemble des plans factoriels, nous pouvons dire qu'il existe un ensemble de

---

<sup>338</sup> Elle ne figure plus dans le rapport de 1994.

<sup>339</sup> En 1989 par exemple : « *Les membres de la Chambre, y compris les membres du gouvernement, ainsi que deux autres personnalités (C. Flesch et L. Polfer)* », In CRISP, op.cit, p139, 1991.



petits nuages de points. Pour certains nuages, il y a une direction privilégiée pour d'autres il s'agit d'un nuage plutôt compact.

### **Le premier plan factoriel est engendré par les axes 1 et 2.**

*Le premier axe est déterminé par une opposition entre le PCS et La Gauche : opposition Droite/Gauche. Son pourcentage d'inertie est de 16.56%.*

Le nuage de points représentant La Gauche a une forme assez allongée. Aux extrémités, nous pouvons observer la candidate Margot DECKER-KRUCHTEN (pour l'extrémité extérieure du graphique) qui se situe à la fin de la liste et nous constatons que pour les deux têtes de liste, elles se confondent dans le nuage des *Verts* plus au centre du graphique. Ceci traduit l'existence de votes intra-liste pour les candidats de La Gauche excepté pour les deux têtes de liste où le vote inter-liste avec les *Verts* est plus prononcé.

Le nuage de points du PCS est marqué par sa forme plus «compacte». Ceci indique le vote intra-liste très prononcé pour ce parti. On remarque également le détachement de la tête de liste Jean-Claude JUNCKER qui d'ailleurs est pratiquement au centre de ce plan.

*Le deuxième axe est caractérisé par une opposition entre le POSL et le DP : opposition Gauche/Droite. Cet axe explique 16.38% de l'information initiale.*

Le nuage de points du DP est compact et se confond partiellement avec celui du Gal, d'où l'hypothèse de votes inter-liste entre ces deux partis.

Par contre pour le nuage représentant les candidats du POSL, nous pouvons observer qu'il est isolé des autres et se décompose en trois parties : la première est composée seulement de la tête de liste qui d'ailleurs est attirée par le centre du graphique, le second comprend les cinq personnes suivantes sur la liste (Mars DI BARTOLOMÉO, Jean ASSELBORN avec une contribution de 3%, Lucien LUX, Jacques POOS et Lydie ERR) puis le troisième qui regroupe la fin de la liste. Ceci met bien en évidence l'hypothèse de vote intra-liste pour ce parti.

Ainsi ce premier plan factoriel nous conduit à l'hypothèse suivante : étant donné les contributions de chaque point et la position de chaque nuage, nous voyons que chaque nuage est «attiré» par le centre de ce graphique où se trouve le parti PCS avec Jean-Claude JUNCKER (Premier ministre). On peut ainsi penser que le vote intra-liste est fort excepté pour les têtes de liste qui obtiennent légèrement plus leurs suffrages par le vote inter-liste.

### **Le second plan factoriel est engendré par les axes 3 et 4.**

*Le troisième axe est défini par l'opposition entre le DP **et** La Gauche et PCS. Le pourcentage d'inertie expliquée est de 13.72%.*

On note pour le nuage DP qu'il est compact avec à l'extrémité extérieure du graphique le candidat Victor NAEGELEN (dernier sur la liste) et au centre la tête de liste Henri GRETHEN.



A l'extrémité droite du graphique, nous pouvons noter que le nuage de points des candidats de La Gauche a une forme plutôt allongée. On notera que le deuxième candidat de la liste, Aly BISSDORFF, est confondu au milieu du nuage de points du PCS et la tête de liste André HOFFMANN est à la limite du nuage PCS et Verts. On peut ainsi noter que ce dernier candidat obtient des voix par l'intermédiaire du vote inter-liste et plus précisément grâce aux votes des électeurs du PCS et des Verts.

*Le quatrième axe est à 87.3% déterminé par les points représentant les candidats de l'ADR. Cet axe contient 12.72% de l'information initiale.*

Il est intéressant de noter sur cet axe que les partis évoqués précédemment (PCS, DP et La Gauche) sont confondus. On peut noter ici que ce nuage est plutôt allongé avec un détachement de la tête de liste (Aly JAERLING) vers le centre.

### **Le troisième plan factoriel est engendré par les axes 5 et 6.**

*Le cinquième axe est construit à 62.8% par les candidats des Verts. 9.03% de l'inertie est contenu dans cet axe.*

On pourra noter la forme allongée de ce nuage avec un mouvement vers le centre du graphique.

*Le sixième axe est déterminé à 81.1% par les candidats du GAL. 7.73% de l'information est expliqué par cet axe. (Note : le pourcentage d'inertie pour les axes suivants chute à 1.44%).*

On peut remarquer la forme très allongée de ce nuage de points. On note aussi que le candidat le plus éloigné du centre est Suzette RISCH et à l'inverse, nous avons Jos WEIMERSKIRCH, la tête de liste. On peut ainsi évoquer les fortes fluctuations entre les différentes contributions. En effet, elles s'échelonnent de 0.0% pour Marc WEISEN à 6.0% pour Norbert MOROCUTTI.

### **2.3.7.2 Paires de candidats pour la circonscription Est**

Aux vues de l'histogramme des valeurs propres et de la règle du coude, nous allons étudier les trois premiers plans factoriels. Le pourcentage d'inertie cumulé sur ces 6 axes est de 62.48%.

### **Le premier plan factoriel est engendré par les axes 1 et 2.**

*Le premier axe est pour la majeure partie construit par le nuage de points représentant les candidats de l'ADR. Cet axe contient 14.63% de l'information initiale.*

L'axe 1 est déterminé à 85% par les points représentant les candidats de l'ADR. On peut observer la forme allongée du nuage avec une direction privilégiée vers le centre du graphique. On peut également constater le détachement net de la tête de liste Robert MEHLEN vers le centre. Cette forme de nuage traduit un vote intra-liste important pour ce parti mais aussi un vote inter-liste non négligeable de la tête de liste avec d'autres partis.



*Le deuxième axe qui a un pourcentage d'inertie expliquée de 11.73% est à nouveau comme le premier axe déterminé par un seul parti : le Gal.*

On peut noter dans ce cas que Hubert RÜBEL, le dernier candidat sur la liste du GAL, a une contribution de 0.2%, ce qui est vraiment négligeable comparé à celles des candidats de la liste. Ces dernières s'échelonnent de 6.0% à 15.3%. Le nuage de points de forme très allongée est délimité à l'extrémité extérieure par la candidate Francine BEIDLER et à l'intérieur par Pit KAYSER, la tête de liste. On observe ainsi la forte proximité entre Pit KAYSER et Jerry BRIMEYER, un candidat de la liste de La Gauche. On peut donc conclure à un panachage inter-liste entre La Gauche et le candidat tête de liste du GAL.

### **Le deuxième plan factoriel est engendré par les axes 3 et 4.**

*L'axe 3 est caractérisé par une opposition entre le POSL et le DP. Cet axe contient 10.34% de l'information initiale.*

D'un côté, le nuage compact du POSL met bien en évidence le vote intra-liste pour ce parti. Du fait de sa proximité avec d'autres partis notamment le PCS, nous pouvons conclure également à un vote inter-liste avec ce parti.

De l'autre côté, nous avons le nuage du parti DP qui est proche de celui des *Verts* (en tenant compte de l'échelle et non du rendu graphique).

*L'axe 4 dont l'inertie est de 9.56% est principalement construit par les modalités des candidats du PCS qui d'ailleurs ont des qualités de représentations convenables c'est à dire de l'ordre de 0.28.*

Le nuage de points du PCS est relativement concentré avec une proximité avec le nuage du GAL qui est *dispatché*. On peut noter que la tête de liste du GAL, Pit KAYSER, loin de son nuage, a tendance à se diriger vers le centre du graphique et à se rapprocher du PCS.

### **Le troisième plan factoriel est engendré par les axes 5 et 6.**

*Le cinquième axe qui explique 8.90% de l'inertie totale est déterminé par les «points-candidats» de La Gauche pour 37.7% de l'ensemble. Le nuage de ce parti est isolé des autres partis mais néanmoins dispersé.*

*L'axe 6 quant à lui, est caractérisé par l'opposition entre les Verts et le GAL. Son pourcentage de variance expliquée est de 7.33%.*

Pour les candidats des *Verts*, on peut noter des différences de contributions entre les candidats eux-mêmes de la liste. En effet, pour Julie FABER, nous observons 12.8% et 11.9% pour Irène SCHMITT alors que pour Raymond FRANK, nous avons seulement 1.4%. Le nuage des *Verts* est isolé avec un détachement de la tête de liste vers le centre du graphique.

Synthèse



Dans cette circonscription, nous pouvons remarquer l'isolement dans chaque plan factoriel du nuage de points définissant les candidats de l'ADR : d'où l'hypothèse de vote intra-liste pour ce parti.

De plus, on peut remarquer le rapprochement de la tête de liste du PCS avec le Gal. On émet de même la possibilité de vote inter-liste entre ces deux listes.

On note aussi l'existence de vote inter-liste entre le PCS et le POSL.

On peut noter pour cette circonscription que les nuages, bien représentés sur les axes factoriels, sont en général relativement isolés. Ainsi on peut penser que le vote intra-liste est privilégié dans les petites circonscriptions du fait du faible nombre de voix à distribuer. Si l'on veut qu'un parti domine, le vote intra-liste est donc nécessaire d'où la forme concentrée des nuages et éventuellement le détachement des têtes de liste de leur propre nuage.

### 2.3.7.3 Paires de candidats pour la circonscription Centre

Nous avons réalisé une analyse des correspondances sur un tableau de contingence croisant tous les candidats des différents partis politiques. Cette matrice est donc symétrique et correspond au sous-tableau de BURT de la matrice utilisée dans l'AFCM.

L'histogramme des valeurs propres comporte 153 valeurs propres. Seuls les 7 premiers axes ont un pourcentage d'inertie significatif. Pour l'étude, nous nous limiterons à l'analyse des quatre premiers axes soit des deux premiers plans factoriels.

#### Le premier plan factoriel engendré par les axes 1 et 2

Les candidats du parti de La Gauche (contribution sur le premier axe) forment graphiquement un nuage de points relativement dispersés. Sur le même axe, à la droite, nous observons la superposition entre les nuages relatifs aux *Verts* et aux *Contribuables*. On peut d'ailleurs noter que les candidats têtes de liste de La Gauche viennent se confondre dans le nuage des *Verts* et *Contribuables*. Tout d'abord, il y a le «point-candidat» Justin TURPEL qui effleure ce dernier nuage puis les autres points par ordre d'entrée dans le nuage à savoir Janine FRISCH, Henri WEHENKEL, Zénon BERNARD et Claude FRENTZ (les quatre premières personnes sur la liste de La Gauche). Ainsi nous pouvons dire qu'il y a probablement un panachage entre les candidats de la liste de La Gauche, des *Verts* et des *Contribuables*. On peut aussi noter que les deux têtes de liste des *Verts*, Renée WAGENER et François BAUSCH, ont tendance à se diriger vers le nuage des candidats du GAL. Il en est de même pour Jemp BERTRAND (*Contribuable*) vers le GAL. En coordonnées positives, nous observons le nuage du DP où les points sont très concentrés avec une exception pour la tête de liste Lydie POLFER qui a tendance à se diriger vers le nuage ADR.

Sur l'axe 1 dont l'inertie est de 15.51%, nous pouvons observer l'opposition entre les partis de droite (PCS et DP) et les partis de la gauche et des *Verts* (La Gauche, Les *Verts*). Chaque nuage correspond à un parti. Pour La Gauche, ce nuage est assez dispersé et à l'inverse les nuages pour les *Verts* et les *Contribuables* qui se confondent sont très concentrés. Nous pouvons d'ailleurs déduire du fait de cette superposition de nuages qu'il existe un vote panaché et particulièrement inter-liste entre les *Verts* et les



Contribuables. Ce vote inter-liste existe aussi entre les 5 premiers candidats de La Gauche et les deux partis précédents. Notons également que le parti DP recueille plutôt des voix grâce au vote intra-liste avec cependant une nuance pour la tête de liste qui obtient plutôt des suffrages par l'intermédiaire du vote inter-liste entre le DP et l'ADR.

Le deuxième axe est caractérisé par l'opposition entre le PCS et le DP. *L'axe 2 contient 14.11% de l'information initiale.* Cette fois-ci, cet axe départage deux partis de droite. Ayant déjà décrit le phénomène du nuage DP sur l'axe 1, nous nous intéresserons plus particulièrement à celui du PCS. Le nuage du PCS étant très compact, cela peut traduire un vote intra-liste pour ce parti. Néanmoins, on observe une exception pour les deux têtes de liste Luc FRIEDEN et Alphonse THEIS qui se détachent du nuage pour s'orienter vers le nuage du POSL.

**Ce que l'on peut retenir de ce premier plan factoriel, c'est que de façon générale, le vote intra-liste est très prononcé pour les partis de la droite et notamment le PCS et le DP, avec des exceptions pour les têtes de liste qui obtiennent des suffrages par vote inter-liste : pour le PCS, avec le POSL, un parti de gauche et pour le DP, avec l'ADR. On note également que les partis de la gauche et des Verts obtiennent des voix par l'intermédiaire des votes inter-liste. Il est intéressant de dire également que sur le premier axe le DP et le PCS (contributions et cosinus carrés très moyens) sont confondus alors que sur le second, ils sont opposés.**

#### **Le deuxième plan factoriel (axes 3 et 4)**

Sur le troisième axe (pourcentage d'inertie de 11.73%), deux nuages de points sont essentiellement bien représentés, il s'agit des Contribuables et de l'ADR. Pour le premier, le nuage est assez dispersé mais reste isolé des autres points. Cela peut traduire un vote intra-liste avec certains candidats de cette liste qui obtiennent le maximum de suffrages à savoir deux voix. Concernant le second, on retrouve les mêmes phénomènes qu'auparavant avec un vote intra-liste pour l'ADR à l'exception des têtes de listes Jacques-Yves HENCKES et Gast GIBERYEN (3ème de la liste) qui s'orientent vers le nuage du GAL. Malgré les faibles qualités de la représentation des Verts, en regardant de plus près ce nuage, on remarque qu'il est très compact avec un détachement net des deux têtes de liste, Renée WAGENER et François BAUSCH qui glissent vers le nuage du DP.

*L'axe 4 qui contient 10.50% de l'information initiale,* est caractérisé par la concentration des points représentant le POSL avec toujours le même détachement des têtes de liste, Robert GOEBBELS, Jeannot KRÉCKÉ, Mady DELVAUX-STEHRÉS et Ben FAYOT. D'ailleurs ces candidats s'orientent du côté du DP et des Verts. Puis concernant les candidats de La Gauche, on observe que le nuage de points est plutôt dispersé et que les têtes de liste Justin TURPEL et Henri WEHENKEL sont à l'extrémité du nuage du côté de celui du PCS.

Le second plan factoriel nous permet de mettre en évidence le fort vote intra-liste qui existe pour les partis du POSL et des Verts. On note aussi que les candidats de l'ADR et de La Gauche sont représentés par des nuages diffus qui traduisent un vote intra-liste et un vote inter-liste avec leurs têtes de liste respectives et les partis du GAL et du PCS respectivement.



### **Le troisième plan factoriel est engendré par les axes 5 et 6.**

*Les axes 5 et 6 contiennent respectivement 9.91% et 8.86% de l'information initiale.*

Ce plan factoriel est intéressant dans le sens où l'on observe un ensemble de nuages éparpillés autour du centre du graphique. Pour l'axe 5, on peut noter l'opposition entre le parti de La Gauche et celui des *Verts*. Le nuage de La Gauche a une forme très allongée avec une direction privilégiée vers le centre et orientée par les quatre premiers candidats de la liste à savoir Justin TURPEL, Janine FRISCH, Henri WEHENKEL et Zénon BERNARD. A l'opposé, le nuage des *Verts* est très concentré avec toujours le détachement des deux têtes de liste (Renée WAGENER et François BAUSCH).

Concernant l'axe 6, il est caractérisé par une opposition entre les Contribuables et l'ADR. On notera que 33.5% de l'axe est construit par les «*points-candidats*» Contribuables. On observe aussi l'isolement du nuage ADR d'où l'hypothèse de vote intra-liste assez fort pour ce parti.

Ainsi on peut conclure que ce plan factoriel met en évidence à la fois les votes intra-liste accentués pour certains partis mais également les votes inter-liste entre les différents partis avec au centre du graphique le PCS.

#### **2.3.7.4 Paires de candidats pour la circonscription Nord**

Nous allons appliquer une analyse des correspondances sur le tableau symétrique de base qui croise deux à deux tous les candidats des différentes listes électorales. Aux vues des résultats de l'étude, l'histogramme des valeurs propres montre qu'il est raisonnable de ne considérer que les quatre premières valeurs propres.

### **Le premier plan factoriel est engendré par les axes 1 et 2.**

*Le premier axe contient 13.59% de l'information initiale.*

Cet axe est construit à 88.9% par les variables représentant les candidats de La Gauche. Graphiquement nous pouvons observer que ce nuage de points est plutôt dispersé.

*L'axe 2 quant à lui explique 10.75% de l'inertie. On peut noter ici une opposition entre le POSL et l'ADR : opposition gauche/extrême droite.*

D'un côté, le nuage de l'ADR est relativement diffus avec la tête de liste qui se confond dans le nuage du DP (contribution et qualité de représentations très moyennes).

De l'autre, on peut voir que les nuages du POSL et des *Verts* sont complètement confondus avec une dominance des contributions de la part du POSL.

Ce plan factoriel met en évidence les oppositions entre deux mouvements politiques d'idéologie différente : POSL et ADR. Ceci traduit un vote intra-liste relativement fort pour chacun des deux partis. Puis le plan est aussi caractérisé par la forte hypothèse de vote inter-liste pour le POSL et *Verts*. Puis il nous reste à préciser que La Gauche obtient essentiellement ses voix du vote intra-liste.



## **Le deuxième plan factoriel est engendré par les axes 3 et 4.**

*Le troisième axe dont le pourcentage d'inertie est de 8.76% met en opposition le POSL et le DP : opposition gauche/droite.*

L'observation de cet axe nous apporte une information tout à fait différente du plan factoriel précédent. En effet, dans ce cas, nous observons que le vote inter-liste entre le POSL et l'ADR est très prononcé (les deux nuages de points sont confondus).

Puis en coordonnées négatives, le nuage DP est principalement représenté de ce côté avec en plus quelques candidats du PCS qui apportent une contribution non négligeable à la construction de l'axe. Il s'agit de Marc FISCH, Edmée JUNCKER épouse FEITH, Marco SCHANK et de Lucien WEILER. D'après les coordonnées, nous pouvons voir que ces candidats du PCS sont d'ailleurs à la limite du nuage du DP.

L'axe 4 représenté par un pourcentage d'inertie de 8.4% est construit à 70.8% par les «points-candidats» des Verts. On note que ce nuage est très dispersé avec aux extrémités le candidat Chris SCHOELLEN d'un côté et Camille GIRA de l'autre.

En conclusion, nous avons pu constater que dans cette circonscription, le panachage inter-liste était beaucoup plus fort que dans l'Est qui est une circonscription de taille équivalente.

## **2.4 L'influence du panachage sur le champ politique luxembourgeois**

En guise de conclusion, nous allons définir les éléments principaux du panachage. Nous apercevons qu'en décrivant les mécanismes du vote panaché, nous pouvons comprendre aussi en partie le fonctionnement du système politique luxembourgeois.

### **2.4.1 Les idées développées par le CRISP**

Le mérite du CRISP fut d'avoir pour la première fois étudié d'une façon quantitative le comportement de vote des Luxembourgeois et d'avoir montré que le poids du panachage est différent selon les partis et selon les régions.

Après avoir constaté qu'il était prématuré «d'édifier un système permettant d'expliquer dans quels cadres et selon quelle logique se déterminent les personnalisations de vote et les proximités entre candidats qui en sont la transcription», le CRISP dégagea quand même cinq facteurs d'explication<sup>340</sup> :

- C'est le panachage *intra-parti* qui décide dans la majorité des cas du classement, et ainsi de l'élection des candidats.
- «Le facteur «identité d'enracinement géographique» de candidats favorise le panachage mais ce facteur est d'intensité variée, selon les régions [...] Les candidats, 'notables locaux', constituent une donnée importante dans les choix des électeurs.»

---

<sup>340</sup> CRISP I, op.cit, pp. 130-132, 1974.



- Le poids des personnalités dont la notoriété ne découle pas d'activités politiques et des «vedettes portées par les médias» augmente.
- *«Le panachage se fait également à une fréquence élevée pour des candidats [...] perçus comme représentant des groupes, des professions, des intérêts [...] comparables.»*
- le panachage *«conduit en fait à favoriser des candidats que [...] l'électeur-panacheur n'identifie pas totalement à un parti ni à un programme politique tranché.»*

#### 2.4.2 Les permanences et les évolutions

Autrefois la proportion des votes panachés était répartie inégalement. Les plus petites circonscriptions (Est et Nord) et les partis de centre-droite (PCS et DP) recevaient beaucoup plus de votes panachés en moyenne. Aujourd'hui, on assiste à une homogénéisation des modes de votes quels que soient les partis ou les circonscriptions. Remarquons tout de même cinq choses :

- **1974 reste toujours l'année record du panachage.** Ce scrutin fut l'expression d'un vote de sanction vis-à-vis du PCS. Le taux élevé du panachage s'explique par le désir de renouveau qui marquait cette époque.
- **Le vote panaché n'induit pas un comportement anarchique de l'électeur.** D'une part, **l'électeur n'abuse pas des multiples combinaisons qui lui sont offertes lors du vote panaché.** Le privilège accordé au vote intra-liste ou au vote inter-liste sur deux ou trois listes (si on les regroupe) représente plus de 77% pour les grandes circonscriptions et 92% pour la circonscription Est. **D'autre part, l'électeur vote sur un nombre limité de candidats.**
- **En 1999, les partis de gauche luxembourgeois (POSL, La Gauche et les Verts) enregistrent une nouvelle progression du vote panaché.** Pour le POSL et La Gauche, cette évolution est le résultat de la difficulté pour les partis politiques contemporains de mobiliser leurs électors à travers la discipline de vote qui reposait autrefois sur le vote de liste. Pour les Verts, le passage d'un vote de liste à un vote de notables est surtout le résultat de la conquête de sièges au sein des conseils municipaux. En s'insérant et en participant à la gestion municipale, les candidats du parti accroissent les possibilités d'un vote panaché.
- **Le vote panaché en faveur de l'ADR est en recul dans toutes les circonscriptions lors des élections de juin 1999.** Les dirigeants de ce parti porteur d'un discours qui les excluent de fait du système de concertation politique, ne peuvent acquérir une légitimité sociale au-delà de l'électorat protestataire.
- **Le vote panaché décroît dans l'Est.** Dans un système politique restreint (sept sièges à pourvoir), la multiplication des candidats proches de l'électeur entraîne forcément la concentration des votes panachés sur un ou plusieurs candidats. De plus, pour assurer l'élection de son candidat, il est nécessaire de voter pour une seule liste (vote de liste ou vote intra-liste).



### 2.4.3 Les stratégies

Les partis plus ou moins usent de la même stratégie pour accroître leurs gains électoraux. Ils investissent des candidats qui par leur aura ou leur assise sociale, attireront des votes panachés. C'est implicitement la reconnaissance par les partis eux-mêmes de leur faiblesse dans le système politique luxembourgeois. Nous retenons quatre stratégies :

- Lorsqu'un parti est dominant dans une circonscription tel le POSL dans le Sud, ou le DP dans le Centre, tous les autres partis investissent des candidats qui ont des ressources équivalentes. C'est ainsi que le PCS, le DP et les *Verts* ont investi de façon préférentielle des édiles municipaux dans le Sud. C'est pourquoi, le PCS, le POSL, l'ADR ont choisi des candidats parmi les professions libérales et/ou intellectuelles dans le Centre.

Pourtant, le phénomène de levier (lié à la présence de candidats identiques) n'est pas automatique. Si l'on demeure rejeté dans l'opposition municipale sur le long terme ou si l'on occupe une position marginale au sein de la profession, la légitimité sociale (source du vote panaché) est somme toute relative. Le système du panachage accroît non seulement l'inégalité entre les partis mais aussi entre les candidats supposés notables.

- Tous les partis politiques investissent des candidats têtes de liste qui ont déjà acquis une légitimité politique très importante par le passé. D'ailleurs, il est remarquable qu'en dépit d'un discours sur le renouvellement en politique les *Verts* et l'ADR imitent la stratégie des partis institutionnels.

Bien entendu, les ressources entre les députés sortants ou les anciens ministres ne sont pas équivalentes. Les anciens ministres ou les maires des villes ont profité pleinement du contrôle d'une administration et des services qui peuvent être rendus («ENGEM EPPES AN D'REI MAACHEN » littéralement : arranger quelque chose à quel qu'un) pour renforcer leurs positions au sein du parti et vis-à-vis de l'électorat.

**Le vote panaché ne signifie pas l'enrayement de la désaffection envers les partis politiques. Ce lien n'est pas l'expression de l'attachement à la politique. Ce lien conservé (entre parti et électeur) se situe plutôt dans le domaine social. On continue de voter pour un parti politique car il est source de redistribution sociale (emplois à la ville, intermédiaire entre l'électeur et l'administration, etc.)**

Enfin, **l'inégalité entre les notables politiques est renforcée aussi par la télévision.** Car le passage régulier dans ce média (l'information étant réduite à la seule présentation de la politique de tel ministre) permet en effet de surclasser les anciennes formes de proximité sociale (la tournée des cafés, la responsabilité d'une association sportive, etc.).

- **Les candidats investis par les partis institutionnels et les «petits partis» témoignent aussi des évolutions du corps social.** Les partis institutionnels diversifient de façon plus importante leurs investitures. Par exemple, le PCS investit des candidats qui sont issus des secteurs de l'éducation, de la santé et de



l'information. Ces candidats étant perçus comme détenant un réel savoir ou une expertise nouvelle (notamment dans les médias ou la culture), ils seront susceptibles d'attirer de nouveaux votes panachés (les rurbains ?). De plus, l'arrivée des femmes libérales en politique a permis assurément le développement d'une nouvelle forme de notabilité. Elles ont capitalisé des votes de sympathie.

- **Les têtes de liste des «petits partis » se distinguent aussi très fortement de leurs colistiers.** En effet, les ressources sociales et politiques (dont ils disposent) sont équivalentes à celles des têtes de liste des partis institutionnels. C'est particulièrement le cas des candidats de l'ADR tels Gast GIBERYEN qui reçoit plus de 70 % de voix supplémentaires, de Jean-Pierre KOEPP plus de 72,3% de voix supplémentaires, Robert MEHLEN, plus de 78% de voix supplémentaires. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas de Camille GIRA, qui obtient plus de 77,5% de voix supplémentaires sur son immédiat colistier. Les colistiers des têtes de liste des «petits partis » ne disposent pas d'une notabilité sociale suffisamment importante pour attirer un vote panaché conséquent.

#### 2.4.4 Les facteurs de perturbation pour un vote panaché

Parfois l'identité politique d'un parti et l'histoire de son institutionnalisation perturbent les stratégies pour accroître le niveau du vote panaché. Nous voyons trois explications :

- Lorsque les candidats sont fortement dépendants de la structure partisane (candidats imposés par le parti, candidats appartenant à la machine électorale ou à la fraction parlementaire), ces derniers peuvent difficilement accroître les votes panachés. Le vote panaché réduit la professionnalisation du personnel politique. Il est aussi un obstacle à la promotion des femmes, Car comme nous l'avions déjà noté : « ... *Dans la mesure où les femmes ne peuvent acquérir rapidement une notabilité aussi importante que les hommes, il est vain de mettre en place des listes «fermeture éclair» dans le système du vote personnalisé. Ce n'est pas le nombre ou la place des candidates qui détermineront leur élection, mais leurs ressources sociales indépendantes des partis politiques...* »<sup>341</sup>
- La trop forte homogénéisation sociale d'une liste ne permet pas d'attirer un vote panaché aussi important qu'on pouvait l'espérer. C'est particulièrement le cas des listes des gauches luxembourgeoises où les représentants des professions intellectuelles sont *sur-représentés* par rapport à leur poids et au système de relations sociales qu'ils peuvent développer dans l'exercice de leurs professions. De plus, l'échec du GAL témoigne aussi que l'existence de liens trop personnels et trop affectifs entre les candidats d'un mouvement empêche de développer une légitimité sociale. Ce qui est pourtant la condition *sine qua non* pour un parti politique. Le non-renouvellement des candidats et du réseau des notabilités sur lequel un parti s'appuie entraîne un phénomène d'usure. Les élections de 1999 ont été marquées par l'affaiblissement des candidats PCS issus de la génération de 1979 dans le Centre et des élus ruraux DP dans la circonscription Nord.

---

<sup>341</sup> FEHLEN F., PIROTH I. & POIRIER Ph., *Les femmes et la politique : Etude réalisée à l'occasion des élections législatives et communales de 1999*. Luxembourg, Ministère de la Promotion Féminine, p43, 2000.

### 3 L'analyse du sondage

L'approche du champ politique que nous avons réalisée ici comprend le traitement d'un sondage effectué par l'ILReS (Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et d'Etudes de Marché). Ce sondage s'est déroulé en deux vagues : avant et après les élections législatives de juin 1999. Il a porté sur un échantillon de 2 864 personnes *de nationalité luxembourgeoise* âgées de plus de 18 ans et résidant au Luxembourg.

Les questions posées au cours des enquêtes étaient relatives aux comportements de vote et aux motivations des électeurs. On peut les classer en plusieurs groupes. Tout d'abord des questions signalétiques servant à identifier les sondés par leurs caractéristiques socio-démographiques, ensuite certaines questions sont relatives au comportement électoral et à ses motivations, puis des questions concernent les opinions politiques en général.

Les entretiens ont été réalisés par téléphone avec un outil CATI (computer assisted telephone interview). Les effectifs des différents échantillons ont été recalculés de façon à respecter les quotas par sexe, âge, région et situation par rapport à l'activité économique (actifs-inactifs) de l'ensemble des électeurs, c'est-à-dire de la population résidente de nationalité luxembourgeoise âgée de 18 ans et plus.

Dans la mesure du possible, nous commenterons les résultats issus des deux vagues d'enquêtes. Mais quelquefois, les questions n'ont été posées qu'au cours d'une seule enquête (c'est par exemple le cas des questions relatives à la campagne électorale qui n'ont été posées qu'au cours de l'enquête pré-électorale).

Les résultats analysés dans le présent document reposent sur les déclarations effectuées par les personnes interrogées. Elles fournissent une *image* du champ politique et des pratiques électorales au Luxembourg.

Pour plusieurs raisons, les déclarations peuvent ne pas correspondre à l'avis ou au comportement véritable des sondés. Il peut s'agir de problèmes de mémoire (surtout pour des questions relatives aux élections antérieures), de réponses influencées par l'enquêteur, ou encore d'une volonté délibérée de la part du sondé de masquer un avis qui pourrait paraître choquant ou contraire aux valeurs jugées dominantes dans la société. Ce comportement se traduit par des stratégies de dissimulation. Ainsi, les déclarations de vote des sondés ne représentent pas forcément les votes effectués. A l'intérieur de notre échantillon, les électeurs supposés avoir accordé leurs suffrages à tels ou tels partis sont sous ou sur-représentés par rapport aux résultats électoraux. C'est le cas de l'ADR (sous-représenté) et des Verts (sur-représenté). Pour l'ADR, les personnes ayant voté en faveur de ce parti, ne le reconnaissent pas systématiquement lorsqu'elles sont interrogées. Phénomène classique des électors votant pour des partis atypiques. La formulation des questions, l'opinion publique dominante, l'intensité des thèmes politiques abordés par ces partis, contraignent ces électors à choisir une stratégie de réponse afin de dissimuler leur opinion<sup>336</sup>. Pour les Verts, l'écologie est un

---

<sup>336</sup> Sans que l'on puisse rapprocher les deux mouvements politiques sur leurs natures réelles, l'électorat de l'ADR se comporte, d'une certaine façon, à l'image des électors du Front National en France, qui jusqu'à l'élection de 1998 furent les plus difficiles à identifier d'après les sondages et enquêtes d'opinion. Confère à ce sujet Le Monde, «4 questions : Les Français et le Front national ». 20/03/97.



thème qui mobilise tous les électors. Par conséquent les propositions de défense de l'environnement et de la qualité de vie lorsqu'elles sont formulées par les partis écologistes parviennent à devenir attractives auprès de divers électors. Mais l'attrait ne se transforme pas toujours en vote effectif. Une autre explication à cette surestimation des votes pour les Verts : l'électorat le plus instruit, qui vote davantage en faveur des Verts, est en général sur-représenté dans tout sondage.

Une autre stratégie de dissimulation passe par la non-réponse. Il est impossible de savoir pour quelle raison les sondés ont refusé de répondre à la question qui leur est posée. Est-ce parce qu'ils n'ont pas d'opinion sur la question ? (question qu'ils ne se sont peut-être encore jamais posée). Est-ce parce qu'ils n'ont pas compris la question ? Ou est-ce plutôt une stratégie permettant de dissimuler leur opinion véritable ? Il est ainsi possible que certaines catégories de sondés soient sur-représentées dans l'ensemble des non-répondants, auquel cas il y a tout lieu de penser que ce « groupe » se comporte d'une manière spécifique et dissimule son opinion derrière une non-réponse.

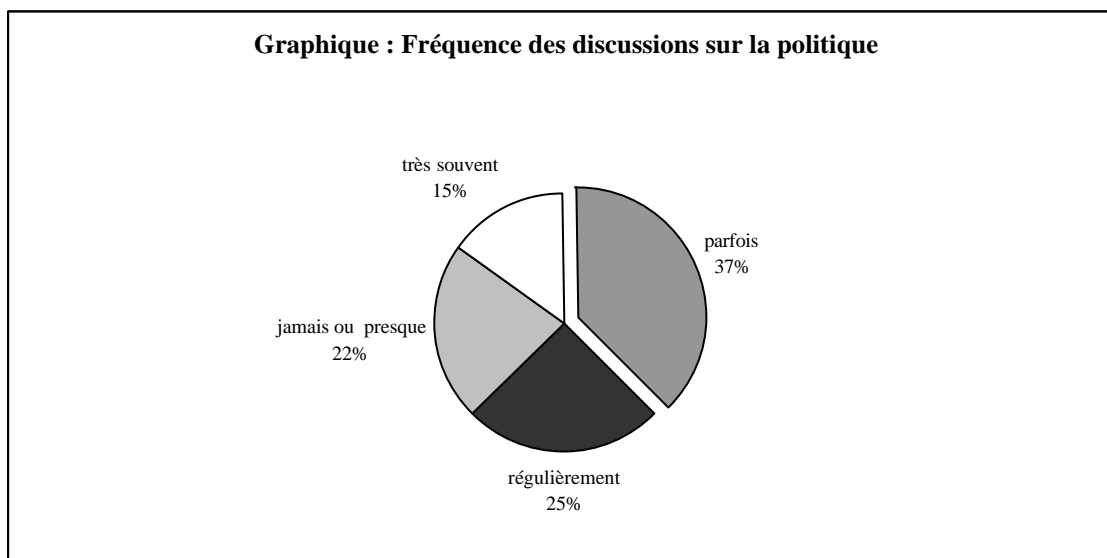
Les détracteurs des sondages sont nombreux et ne manqueront pas, à la lecture de ces quelques mises en garde de remettre en cause la qualité de notre étude. Il faut cependant noter que ces stratégies de dissimulation et ces biais ne concernent pas la totalité des personnes interrogées. Par ailleurs il ne faut pas se tromper d'objectif. Celui des sondages n'est pas de fournir les mêmes résultats que ceux énoncés au lendemain des élections. Il s'agit plutôt d'avoir des informations sur les caractéristiques des personnes interrogées et de cerner l'influence du milieu sur les comportements électoraux. Le sondage est le seul moyen permettant d'obtenir une information aussi riche à un moindre coût.

Notre choix a été d'analyser les résultats des différents sondages au moyen de la statistique descriptive. Pour ce faire, nous avons commenté des tableaux croisant les variables deux à deux. Afin d'obtenir des informations plus complètes et tenant compte de plusieurs critères à la fois, nous avons également eu recours aux méthodes de l'analyse de données (voir 4.3).

## **3.1 La perception de la politique par les électeurs**

### **3.1.1 L'intérêt pour la politique**

La fréquence des discussions relatives à la politique est un signe de l'intérêt que portent les électeurs à la politique en général (et plus particulièrement aux élections). **37% des personnes interrogées au cours du sondage disent discuter parfois de politique. 25% en parlent régulièrement et 15% très souvent. Par contre, 22% reconnaissent n'en parler jamais ou presque** (voir graphique et tableau 4 en annexe).

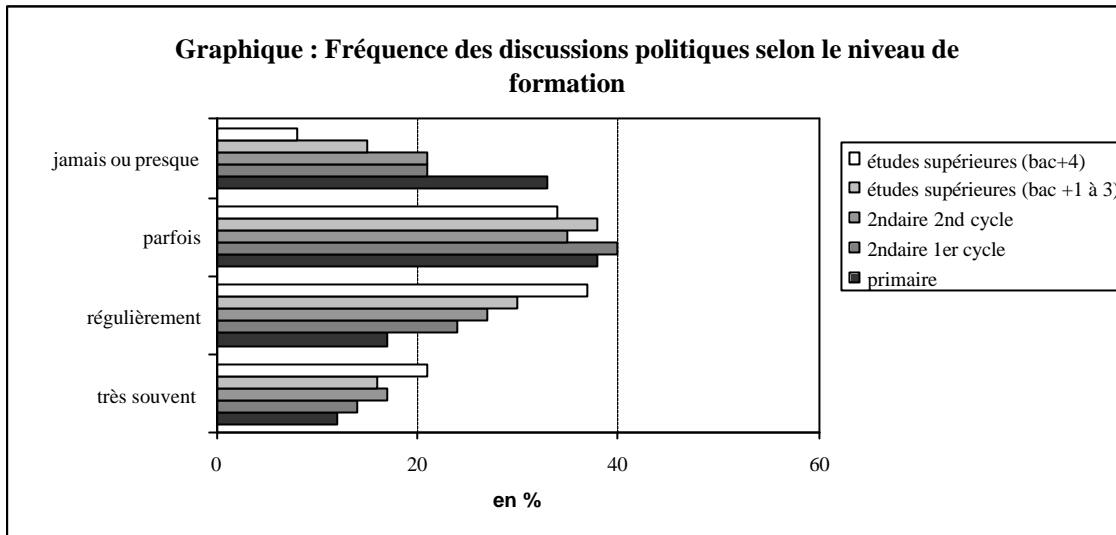


Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré et post électoral)

Un tiers des jeunes de 18-24 ans ne parlent jamais ou presque de politique. Les plus âgés aussi, sont concernés par une absence de discussion politique plus importante qu'en moyenne. A l'inverse, 21% des 50-64 ans disent parler très souvent de politique (contre 15% pour l'ensemble des sondés).

**Les femmes sont 27% à n'aborder jamais (ou presque) de discussion concernant la politique, les hommes sont 17% dans ce cas.**

La fréquence des discussions relatives à la politique est directement liée au niveau de formation (voir graphique ci-dessous). Plus le niveau d'étude est faible, plus l'absence de discussion sur la politique est prononcée : 33% des personnes ayant suivi un enseignement primaire, mais seulement 8% des diplômés bac+4 ne parlent jamais (ou presque) de politique. Les ouvriers non qualifiés et les autres employés sont respectivement 37% et 29% à ne jamais parler de politique. A l'inverse, 23% des enseignants, 22% des cadres supérieurs/professions libérales et 20% des ouvriers qualifiés disent en parler très souvent.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré et post électoral)

Note de lecture : 12% des personnes ayant suivi un enseignement primaire parlent très souvent de politique ce qui est le cas de 14% en 2ndaire 1er cycle. 17% en 2ndaire 2nd cycle. 16% des études supérieures (bac +1 à 3) et 21% des bac + 4.

Les électeurs privilégiant le POSL et la Gauche (en leur accordant le plus de voix) sont plus nombreux qu'en moyenne à parler très souvent de politique. Alors que ceux votant en priorité pour l'ADR déclarent pour 28% d'entre eux n'en parler jamais ou presque (contre 22% pour l'ensemble des sondés).

**Aux personnes qui parlent souvent ou en tout cas régulièrement de politique, on a demandé si elles parvenaient à imposer leur opinion** (voir tableau 5 en annexe). 36% parviennent régulièrement à imposer leur opinion et 33% très souvent. 16% l'imposent parfois et 15% jamais ou presque.

L'âge semble jouer un rôle important. Les jeunes électeurs sont nombreux à ne jamais parvenir à imposer leur avis (22%), alors que c'est le cas de seulement 10% des plus de 65 ans.

On notera que 17% des personnes ayant suivi le secondaire 1er cycle ne parviennent jamais à imposer leur avis, cela ne concerne que 9% des diplômés bac+4. Les autres employés et les ouvriers non qualifiés sont nombreux à n'imposer leur avis jamais ou presque.

36% des sondés privilégiant le DP dans leur vote et ayant des discussions au moins régulières sur la politique disent imposer leur avis très souvent. 40% de ceux qui effectuent un vote prioritaire pour le POSL l'imposent régulièrement. Par contre, les personnes effectuant un vote prioritaire pour les *Verts* et la Gauche sont les plus nombreuses à reconnaître ne jamais imposer leur opinion ou presque (respectivement 17% et 21%).

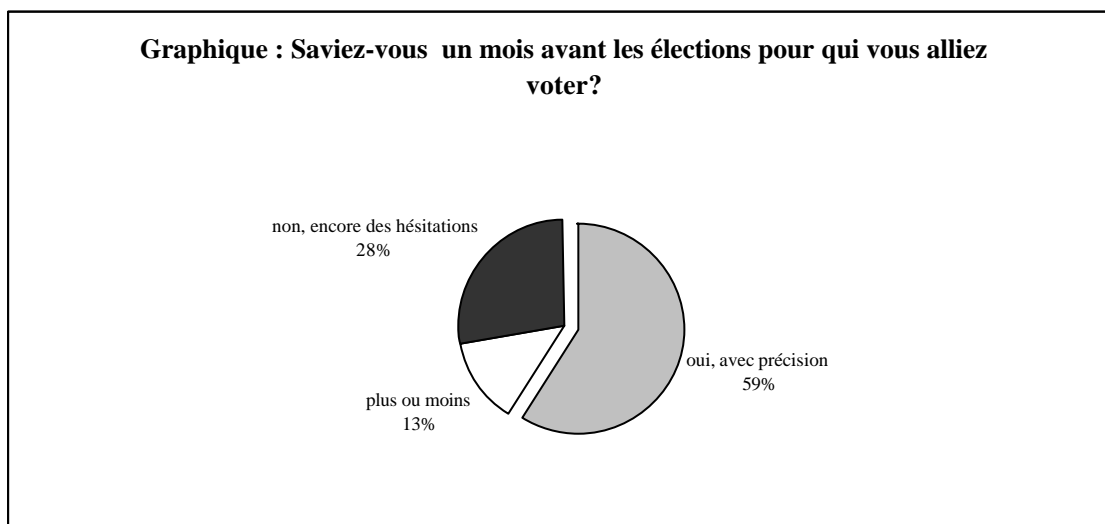
Les principales personnes avec lesquelles les sondés parlent de politique sont les amis et les connaissances pour 61% (voir tableau 6 en annexe). La famille arrive en seconde place avec 44%, suivie des collègues de travail (pour 38% des personnes qui parlent au moins régulièrement de politique). Enfin, les discussions politiques avec le partenaire ne



concernent qu'un sondé sur quatre. Il faut cependant préciser qu'il a été demandé aux sondés de faire un choix de leurs interlocuteurs et d'en citer au maximum deux, donc les plus importants.

Les réponses sont aussi forcément liées à l'âge. Les plus de 65 ans discutent avec leurs amis et connaissances pour 80% d'entre eux. Par contre ils sont très peu à parler politique avec leurs collègues de travail ou leur partenaire du fait de leur situation d'inactivité et/ ou de veuvage. De même, les jeunes de 18-24 ans sont peu nombreux à discuter politique avec leur partenaire (soit parce qu'ils n'en ont pas, soit parce qu'ils préfèrent aborder le sujet avec d'autres personnes). Par ailleurs, l'importance des discussions avec le partenaire augmente avec le niveau d'éducation. 24% des personnes ayant suivi un enseignement primaire abordent le sujet avec leur partenaire contre 32% des diplômés bac + 4.

Afin d'approfondir les convictions politiques des sondés, il leur a été demandé au cours de l'enquête pré électorale s'ils savaient déjà, un mois avant les élections, pour qui ils allaient voter (voir tableau 7 en annexe). 59% d'entre eux répondent par l'affirmative : oui, ils savaient avec précision pour qui ils allaient voter. 28% avaient encore des hésitations et 13% savaient plus ou moins.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électorale)

Les convictions sont plus évidentes chez les électeurs expérimentés que chez les plus jeunes (voir tableau). Seulement 35% des 18-24 ans savaient avec précision quel parti ils allaient choisir, tandis que 51% avaient encore des hésitations.

Par contre, les électeurs les plus âgés étaient 68% à avoir déterminé leur choix un mois avant la date du scrutin. Ceci s'explique certainement par une longue pratique en matière d'élections ainsi qu'une connaissance de la politique (des candidats et des partis) sans doute plus développée que celle des 18-24 ans.

Pourtant, il y a encore 24% des plus de 65 ans qui hésitent encore. Jusqu'à présent, les études électorales ont souligné que plus on avance dans l'âge, plus la transgression de la frontière politique devient difficile. Ce n'est qu'à de rares occasions, lors d'un



événement politique majeur (par exemple le changement de constitution en 1958 pour la France) que les personnes les plus âgées modifient leurs votes. La force de l'habitude domine le vote des électeurs les plus expérimentés.

Les personnes, ayant un niveau d'étude primaire ou ayant effectué des études supérieures bac+1 à 3, savaient nettement (64%) ce qu'elles allaient voter. Les plus diplômées (bac+ 4) étaient moins nombreuses dans ce cas (54%). 20% d'entre elles ne savaient que « plus ou moins » qui élire le mois suivant aux élections législatives (contre 13% pour l'ensemble des sondés). Les indépendants, les enseignants, les autres employés ainsi que les ouvriers non qualifiés étaient les plus nombreux à avoir déjà effectué leur choix.

En ce qui concerne les électeurs les plus diplômés, il faut reconnaître ici ceux que nous nommons «les électeurs stratèges ». C'est-à-dire ceux ou celles qui disposent d'un capital culturel ou social, sont plus intéressés par la politique que les autres électeurs et sont en mesure de se décider plus tardivement du fait qu'ils raisonnent en coût/avantage.

Ce type d'électeur sera d'autant plus porté à retarder le choix de son vote qu'il recourra à un vaste système d'informations. Par contre, il est important de rappeler que si les plus diplômés (électeurs stratèges) n'expriment pas tous rapidement leurs opinions politiques (même si en leur for intérieur, ils les ont déjà déterminées), c'est parce qu'ils ont l'impression de déterminer l'élection. En d'autres termes, il existe chez l'électeur stratège non seulement la prétention à «savoir » le politique mais aussi à croire que son opinion qu'il juge «leader » s'imposera aux autres au cours de la campagne et pèsera dans le résultat de l'élection<sup>337</sup>.

Les personnes qui déclarent privilégier dans leur vote les partis institutionnels comme le PCS, le DP et le POSL sont celles qui savaient le plus précisément un mois avant le scrutin pour qui elles allaient voter, tout comme la Gauche (même si l'effectif est plus limité). Par contre, celles qui disent voter prioritairement pour les *Verts* étaient 34% à avoir encore des hésitations et 18% à savoir plus ou moins (voir tableau). Pour les votants présumés de l'ADR, 33% hésitaient encore. Il semblerait donc que les sondés ayant accordé la majeure partie de leurs suffrages à l'ADR ou aux *Verts* aient effectué leur choix assez tardivement par rapport à la date du scrutin (ou n'aient pas souhaité révéler aux enquêteurs que leur choix était déjà fait un mois avant les élections).

Nous retrouvons ici l'instabilité classique des électors marginalisés qui votent pour les partis écologistes ou protestataires. D'un côté, une partie de ces électors est animée par un sentiment de protestation envers les partis institutionnels. Ces électors interprètent leur situation ou leur revendication sociale comme n'étant pas prise en compte par le système politique. D'un autre côté, une partie de l'électorat de ces partis se détermine dans les derniers jours de la campagne. Ils croyaient fermement que leurs revendications avaient été prises en compte dans un passé récent. Ils découvrent ou

---

<sup>337</sup> C'est ce qu'on a pu remarquer par plusieurs enquêtes menées sur les électors diplômés lors des élections européennes dans différents pays in PERRINEAU P., (sous la direction de), *L'Engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris : Presses de Sciences Po, 1994. De plus, ce livre met en évidence les nouveaux liens et enjeux qui traduisent la forte demande des citoyens de faire de la politique autrement et sur l'idée qu'ils se font de la politique et du rôle qu'ils peuvent avoir dans celle-ci. On se rapportera aussi à l'article de SUBILEAU F., «L'abstentionnisme : Apolitisme ou stratégie ? », In *Les Modèles explicatifs du vote*. Paris : L'Harmattan, 1997.

croient découvrir au moment de l'élection, la gageure. Par conséquent, ils voudront exprimer un vote sanction. Par exemple, durant la campagne, une déclaration d'un responsable de parti institutionnel vient remettre en cause un acquis ou une politique spécifique jugée prioritaire. Ces électeurs voteront donc de façon circonstancielle pour des partis qui apparaissent critiques du système. Au contraire, dès que les partis institutionnels apparaîtront en mesure de répondre aux souhaits des ces électeurs, ils retourneront vers eux. On peut considérer que l'électorat sera peu fidèle à l'avenir pour les partis écologistes ou protestataires.

**Tableau : Saviez-vous pour qui vous alliez voter un mois avant les élections?**

	Echantillon pondéré	% en lignes		
		OUI, je savais précisément	plus ou moins	NON, j'avais encore des hésitations
<b>Total</b>	1373	59	13	28
<b>Age</b>				
18-24 ans	130	35	13	51
25-34 ans	262	48	15	37
35-49 ans	365	63	15	22
50-64 ans	312	65	16	19
plus de 65 ans	303	68	8	24
<b>Sexe</b>				
Hommes	662	63	12	25
Femmes	711	55	15	30
<b>Niveau de formation</b>				
Primaire	368	64	9	27
Secondaire 1er cycle	370	58	14	28
Secondaire 2nd cycle	379	56	14	30
Etudes supérieures (bac+1 à 3)	113	64	13	23
Etudes supérieures (bac+4)	142	54	20	26
<b>Vote prioritaire</b>				
ADR	54	54	14	33
PCS	379	65	13	23
DP	224	65	14	22
Les Verts	109	48	18	34
POSL	249	66	14	20
La Gauche	31	63	10	26

Source : ILReS, élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral.

Note : le vote prioritaire est déterminé par le parti auquel les sondés déclarent accorder le plus de voix.

Les élections législatives et européennes ont lieu le même jour depuis 1979. Au cours de l'enquête pré électoral, les personnes interrogées ont pu donner leur avis sur cette simultanéité des deux scrutins (voir tableau 8 en annexe).

Une large majorité d'entre elles (81%) estime qu'il s'agit d'une bonne chose. Elles sont 19% à exprimer l'avis contraire. Ce sont les plus jeunes électeurs et les plus âgés qui sont les plus critiques face à cette organisation. Les diplômés bac +4 sont aussi les plus nombreux à juger négativement le fait que les élections législatives et européennes aient lieu en même temps. Même chose pour les cadres supérieurs/professions libérales, ainsi que les personnes travaillant dans le secteur des transports et de la poste.

Les sondés accordant un vote prioritaire à la Gauche et à l'ADR sont les plus critiques : respectivement 28% et 26% d'entre eux considèrent cette organisation comme mauvaise. A l'inverse, ceux qui privilégient dans leur vote le PCS reconnaissent pour seulement 14% que cette simultanéité n'est pas une bonne chose.

Les motifs de vote aux élections européennes sont basés sur la politique européenne menée par les partis pour 43% des électeurs, sur la politique nationale pour 32%, et sur les deux pour 15% d'entre eux (voir tableau 9 en annexe). Par ailleurs, 5% des

personnes interrogées indiquent ne pas voter aux élections européennes, ce qui est légèrement supérieur à ce qu'elles ont déclaré à propos des élections législatives (3% disent ne pas aller ou ne pas être allées voter aux élections législatives). Les personnes ayant suivi un enseignement primaire sont celles pour lesquelles on constate le plus d'abstention aux élections européennes (d'après leurs propres déclarations). Même chose pour les plus de 65 ans, les hommes, les indépendants, les personnes du Centre.

Les électeurs diplômés bac+4 sont les plus nombreux à déclarer voter sur la base de la politique européenne des partis (54%). C'est aussi le cas de 49% des cadres supérieurs / professions libérales, de 48% des indépendants et autres employés. Par contre, les sondés ayant suivi un enseignement secondaire 2ème cycle sont 40% à reconnaître se baser sur la politique nationale.

Ce sont surtout les électeurs privilégiant le POSL qui déclarent le plus franchement se baser sur la politique européenne de ces partis (52%, alors que 27% se basent sur la politique nationale des partis).

**Tableau : Motif de vote pour les élections européennes**

	Echantillon pondéré	% en lignes				
		sur la base de la politique nationale	sur la base de la politique européenne	les deux	ne vote pas aux élections européennes	pas de réponse
<b>Total</b>	1373	32	43	15	5	3
<b>Vote prioritaire</b>						
ADR	54	30	44	22	4	0
PCS	379	36	44	17	2	2
DP	224	34	38	20	6	2
Les Verts	109	39	45	13	2	2
POSL	249	27	52	13	3	5
La Gauche	31	22	46	22	7	4

Source : ILReS, élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral.

Note : le vote prioritaire est déterminé par le parti auquel les sondés déclarent accorder le plus de voix.

### 3.1.2 La confiance envers les hommes politiques

Avant les élections législatives de juin 1999, les sondés ont été interrogés sur la confiance qu'ils accordent aux membres du conseil échevinal de leur commune et aux membres du gouvernement en place au moment de l'enquête. Ils situent leurs appréciations sur une échelle de quatre niveaux allant du moins confiant au plus confiant (voir tableaux 10 et 11 en annexe).

En ce qui concerne le conseil échevinal, plus de la moitié des personnes interrogées ont confiance en ses membres (52% contre 42% pour l'avis contraire, le reste des sondés ne souhaitant pas s'exprimer). Sur l'échelle des quatre opinions possibles, il y en a peu qui sont très prononcées, que ce soit négativement ou positivement : seulement 10% des sondés estiment leur confiance envers les membres du conseil échevinal comme très importante, et 9% n'ont pas du tout confiance.

50% des 18-24 ans n'ont pas confiance en leur conseil échevinal. Tandis que les électeurs les plus âgés sont 63% à accorder crédit aux échevins de leur commune. On peut même noter que 21% leur font entière confiance. Les personnes ayant suivi un enseignement primaire sont les plus confiantes, tout comme les indépendants (qui sont



même 18% à avoir entière confiance). Les ouvriers qualifiés apparaissent comme la profession la plus méfiante.

Les sondés accordant un vote prioritaire aux grands partis institutionnels ont le plus confiance dans les membres de leur conseil échevinal (respectivement 59% des personnes privilégiant le DP, 58% pour le PCS et 54% pour le POSL). Par contre, celles qui marquent le plus leurs doutes, sont les personnes privilégiant l'ADR, les *Verts* ou la Gauche<sup>338</sup> (il y a même 13% des personnes votant pour l'ADR et 15% de celles votant pour la Gauche qui n'ont aucune confiance envers les échevins de leur commune).

Aucune opinion réellement dominante en matière de confiance ne se dégage lorsque l'on pose la même question au sujet des membres du gouvernement issu des élections législatives de 1994 : 49% des sondés disent avoir confiance et 48% disent le contraire (et 2% ne souhaitent pas répondre).

Dans l'ensemble, les différences dans les opinions selon les caractéristiques des sondés sont identiques à celles que nous avons relevées précédemment. Le manque de confiance envers les membres du gouvernement de 1994 est nettement plus manifeste pour les 18-24 ans (58% d'entre eux contre 48% de l'ensemble des personnes interrogées). Alors que les plus âgés sont 53% à accorder leur confiance au gouvernement. Les personnes ayant un niveau d'enseignement primaire ou secondaire 1er cycle sont aussi très confiantes. Les cadres supérieurs/professions libérales, les indépendants, les ouvriers qualifiés et autres employés de bureau sont nombreux à avoir confiance par rapport aux autres professions.

En tenant compte de la préférence partisane des sondés, le niveau de confiance accordée aux membres du gouvernement de 1994 est en définitive peu surprenant. En effet, la confiance accordée aux membres du gouvernement semble fortement liée au parti politique duquel on se sent le plus proche (voir graphique). 74% des personnes favorisant le PCS dans leur vote et 55% de celles favorisant le POSL sont confiantes envers les membres du gouvernement<sup>339</sup>. Cependant, les votants du POSL sont tout de même 44% à exprimer un certain manque de confiance envers les membres du gouvernement. Ce résultat peut être considéré comme un signe avant-coureur de difficultés dans les rapports entre le POSL et son électorat, ce qui laisse présager un recul aux élections législatives de 1999. Par ailleurs, il peut y avoir une autre interprétation à ce chiffre : les personnes partisans du POSL considèrent peut-être, pour un certain nombre d'entre elles, que le rôle dominant au sein du gouvernement est à attribuer au PCS, d'où 44% d'entre elles expriment leur méfiance envers les membres du gouvernement. Nous retrouvons ici la dynamique d'un gouvernement de coalition entre le *senior party* et le *junior party*.

L'électorat du *senior party* (en l'occurrence le PCS) sera d'autant plus confiant qu'il estimera que ce parti a été le responsable de la politique gouvernementale. Son investissement dans le soutien qu'il apportera au *senior party* sera d'autant plus important qu'au cours de la campagne son parti sera le plus exposé. L'électorat du *senior party* fera bloc autour de son parti et lors d'un sondage préélectoral, il surestimera sa confiance envers le *senior party*.

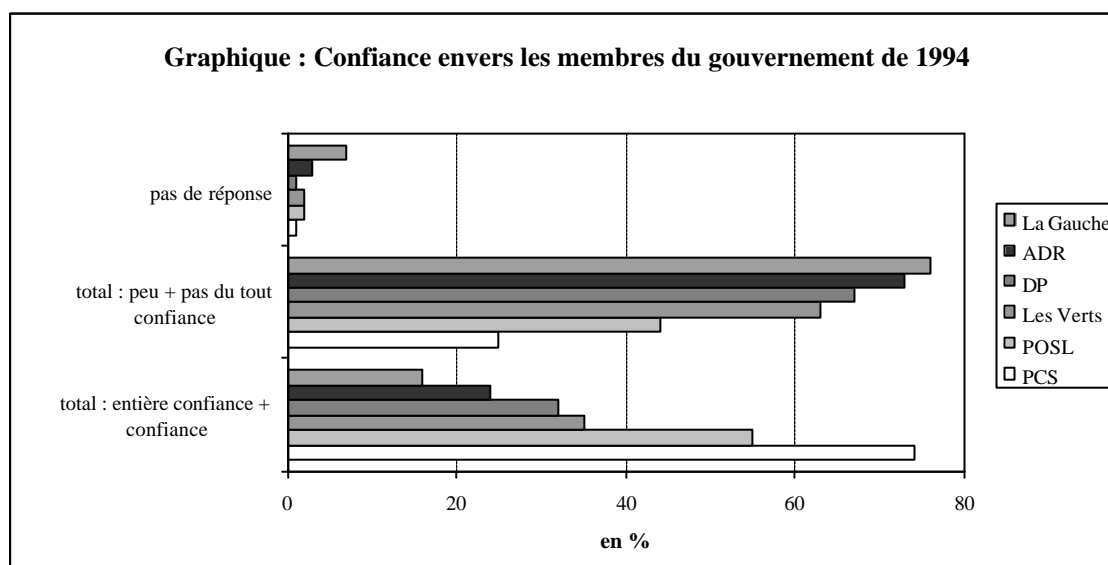
<sup>338</sup> Notons que l'échantillon de personnes déclarant accordant un vote prioritaire à La Gauche est réduit.

<sup>339</sup> Avant les élections de juin 1999, le gouvernement était le résultat d'un accord de coalition entre le PCS et le POSL.

Inversement, le *junior party* sera en partie déconsidéré par son électorat. D'une part, car son électorat estimera que l'action du *junior party* a été entravée. D'autre part, il jugera que le *junior party* a réalisé de trop grands compromis pendant sa participation au Gouvernement. Dans ces conditions, l'électorat du *junior party* préférera le renvoyer dans l'opposition dans l'espoir qu'il devienne à nouveau le porte étendard de ses revendications et de son identité politique.

Les électeurs qui privilégient l'ADR, le DP, les *Verts* et la Gauche sont très majoritairement méfiantes (jusque 73% pour l'ADR, avec 12% de personnes n'ayant aucune confiance).

Il n'existe pas de dégradation importante de l'image gouvernementale auprès des électeurs des partis de la coalition sortante (PCS-POSL). Les électorats des partis qui avaient été rejetés dans l'opposition manifestent une plus grande désapprobation envers le Gouvernement. Ils estiment peut-être que leurs partis auront plus de chance cette fois-ci de remplacer l'un ou l'autre des partis de la coalition gouvernementale sortante.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

Note : Les partis considérés ici sont ceux auxquels les sondés ont déclaré donner le plus de voix.

Note de lecture : 74% des sondés accordant le maximum de leurs suffrages au PCS font confiance ou entièrement confiance au gouvernement de 1994. C'est le cas de 55% des votants du POSL, de 35% de ceux des Verts, de 32% de ceux du DP, de 24% de ceux de l'ADR et de 16% de ceux de la Gauche.

On a par ailleurs demandé aux sondés s'ils estimaient nécessaire de changer la coalition au gouvernement, après 15 ans de gouvernement PCS-POSL (voir tableau 12 en annexe).

Une majorité des personnes interrogées (47%) souhaite un changement de coalition, alors que 40% estiment que la coalition PCS-POSL doit rester en place.

Seuls les électeurs accordant le maximum de leurs suffrages au PCS ou au POSL souhaitent en majorité un maintien de la coalition en place. On relèvera que 37% des personnes favorisant le POSL dans leur vote, souhaiteraient un changement de

gouvernement, même si la plupart d'entre elles n'ont pas d'idée précise sur la nouvelle coalition. Les sondés favorisant le PCS dans leur vote sont 26% à vouloir un changement de coalition, la plupart pour une alliance PCS-DP.

Précisons que la coalition PCS-DP est la plus envisagée (par 15% de l'ensemble des sondés). Par ailleurs, également 15% des sondés souhaiteraient un changement de gouvernement, mais sans avoir aucune opinion particulière sur la nouvelle coalition à mettre en place.

Lorsqu'on interroge les sondés sur l'**éventualité** (et non plus le souhait) d'un changement de gouvernement suite aux élections législatives de juin 1999, 45% estiment qu'il n'y aura pas de changement. 31% pensent par contre que le gouvernement sera différent (voir tableau 13 en annexe).

**Tableau : Perspective d'un changement de gouvernement après les élections**

	Echantillon pondéré	% en lignes			
		OUI	peut-être	NON	ne sait pas
<b>Total</b>	1373	31	17	45	7
<b>Vote prioritaire</b>					
ADR	54	35	13	41	11
PCS	379	21	21	53	5
DP	224	53	15	27	5
Les Verts	109	27	13	56	3
POSL	249	24	13	56	6
La Gauche	31	43	10	43	4

Source : ILReS, élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral.

Note : le vote prioritaire est déterminé par le parti auquel les sondés déclarent accorder le plus de voix.

58% des sondés souhaiteraient Jean-Claude JUNCKER comme Premier Ministre. Robert GOEBBELS et Lydie POLFER sont cités chacun par 10% des sondés. Mais 18% ne répondent pas à la question (voir tableau 14 en annexe).

**Tableau : Candidat souhaité pour le poste de Premier Ministre après le 13 juin 1999**

	Echantillon pondéré	% en lignes				
		Juncker	Goebbels	Polfer	autre	pas de réponse
<b>Total</b>	1373	58	10	10	4	18
<b>Vote prioritaire</b>						
ADR	54	52	10	7	11	21
PCS	379	87	2	3	2	7
DP	224	41	6	38	4	11
Les Verts	109	50	9	9	7	24
POSL	249	46	32	4	6	13
La Gauche	31	38	14	7	3	37

Source : ILReS, élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral.

Note : le vote prioritaire est déterminé par le parti auquel les sondés déclarent accorder le plus de voix.

Si on demande aux sondés qui sera **vraisemblablement** Premier Ministre après les élections, une très large majorité cite Jean-Claude JUNCKER (79%). Ce pourcentage est encore plus élevé chez les électeurs ayant effectué un vote favorable au PCS (90% estiment que Monsieur JUNCKER sera Premier Ministre) ou favorable aux *Verts* (84%) (voir tableau 15 en annexe).

**Tableau : Candidat qui sera vraisemblablement Premier Ministre après le 13 juin 1999**

	Echantillon pondéré	% en lignes				
		Juncker	Goebbels	Polfer	autre	pas de réponse
<b>Total</b>	1373	79	4	4	1	12
<b>Vote prioritaire</b>						
ADR	54	63	6	3	4	24
PCS	379	90	2	2	1	5
DP	224	76	3	11	1	10
Les Verts	109	84	4	2	2	9
POSL	249	78	10	3	2	8
La Gauche	31	83	0	0	0	17

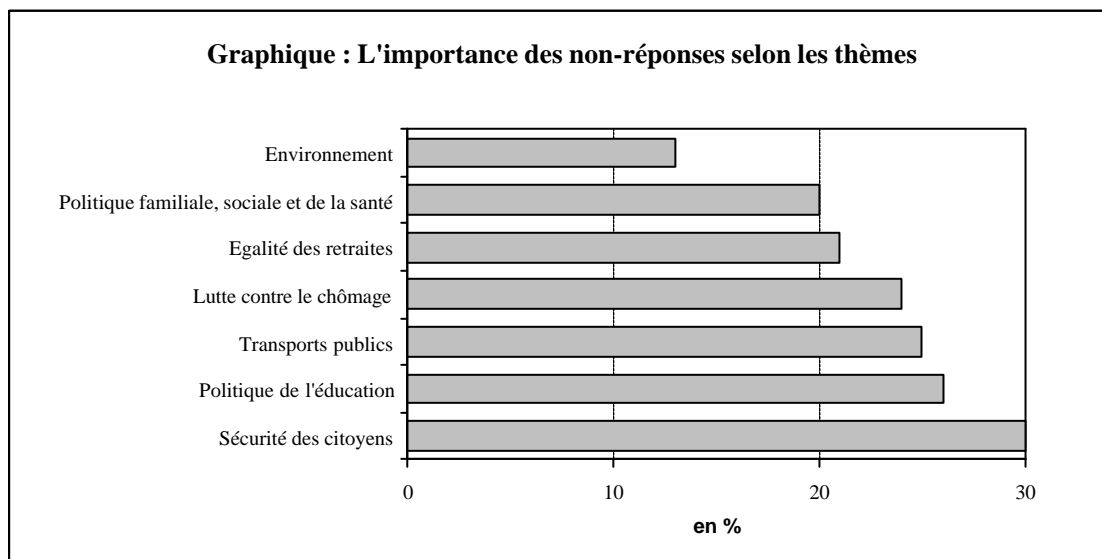
Source : ILReS, élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral.

Note : le vote prioritaire est déterminé par le parti auquel les sondés déclarent accorder le plus de voix.

### 3.1.3 La compétence des différents partis

A la veille du scrutin, il est intéressant de savoir comment les sondés perçoivent la compétence des différents partis sur certains grands thèmes de politique. Pour chacun de ces thèmes, on leur demande d'indiquer quel est, selon eux, le parti le plus compétent (voir tableaux 16 à 23 en annexe). Au-delà de la mention du nom d'un parti, les sondés ont aussi la possibilité de répondre «les deux partis au gouvernement» ou «l'opposition». Très peu choisissent ces deux possibilités. Ils préfèrent indiquer explicitement le nom d'un parti plutôt que se référer à une coalition.

Remarquons également que le taux de non réponse au sujet des diverses compétences est élevé et atteint les 30% sur le thème particulier de la sécurité des citoyens. L'importance des non-réponses doit-elle être interprétée comme un refus de réponse (une stratégie pour éviter d'aborder un thème politique sensible) ? Une absence d'idée précise ou un manque d'intérêt pour la question ?

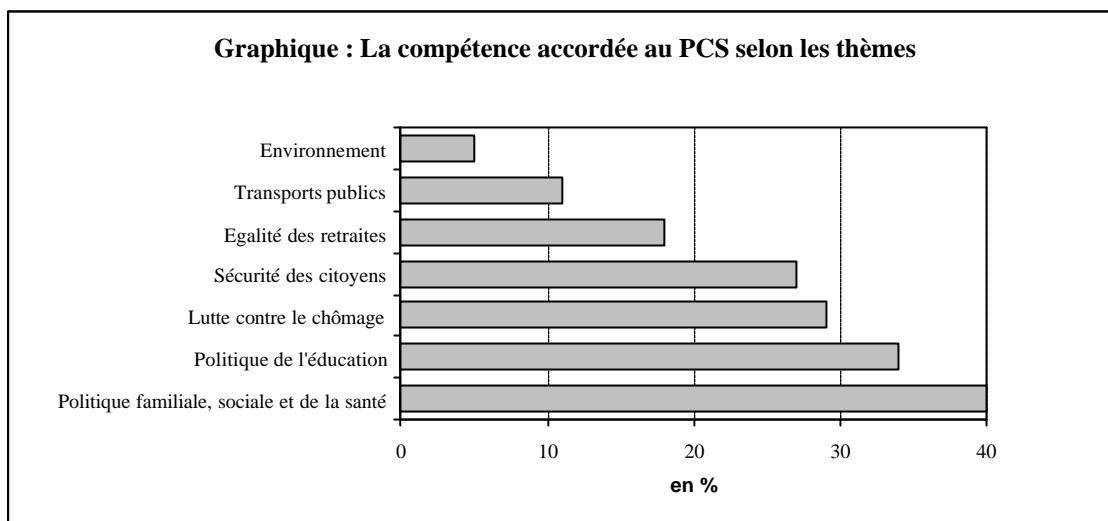


Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

Note de lecture: sur le thème de la sécurité des citoyens, 30% des personnes interrogées n'indiquent pas quel est selon elles le parti le plus compétent en la matière. C'est aussi le cas pour 26% des sondés en matière de politique de l'éducation etc.

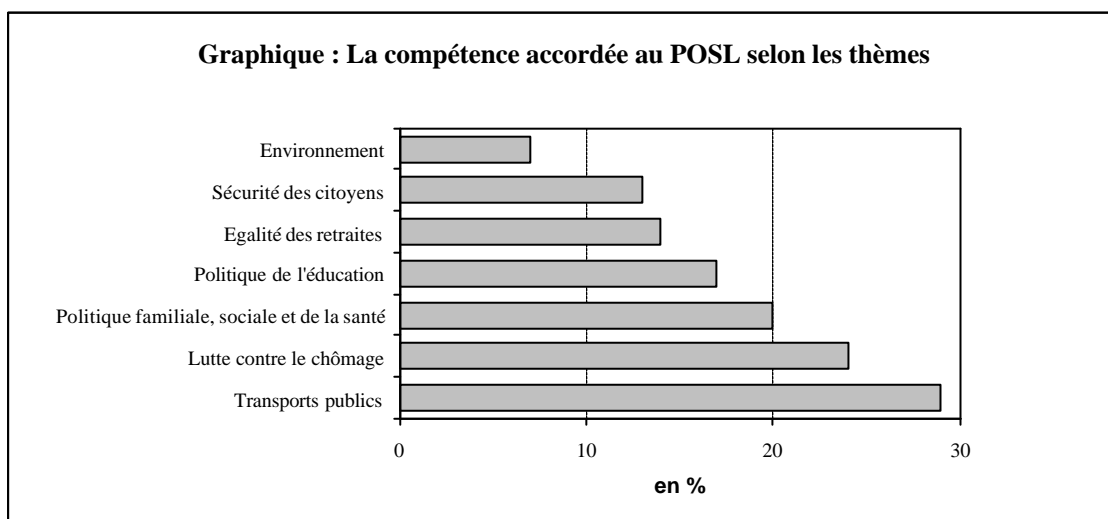


Voyons tout d'abord une représentation synthétique des compétences des partis perçues par les sondés.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

Note de lecture : 40% des personnes interrogées estiment qu' en matière de politique familiale, sociale et de la santé, c'est le PCS qui est le plus compétent. Elles sont 34% à lui attribuer la compétence pour la politique de l'éducation.

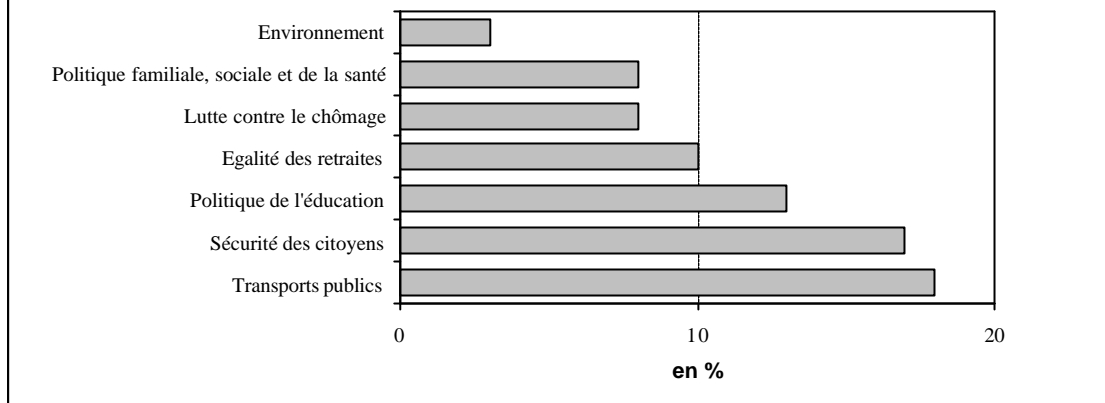


Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

Note de lecture : 29% des personnes interrogées estiment qu' en matière de transports publics, c'est le POSL qui est le plus compétent. Elles sont 24% à lui attribuer la compétence pour la lutte contre le chômage etc.

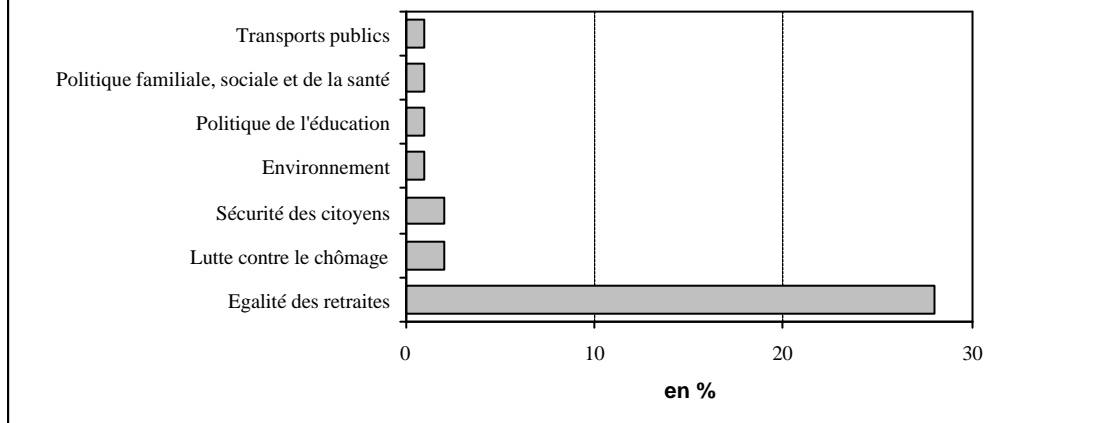


**Graphique : La compétence accordée au DP selon les thèmes**

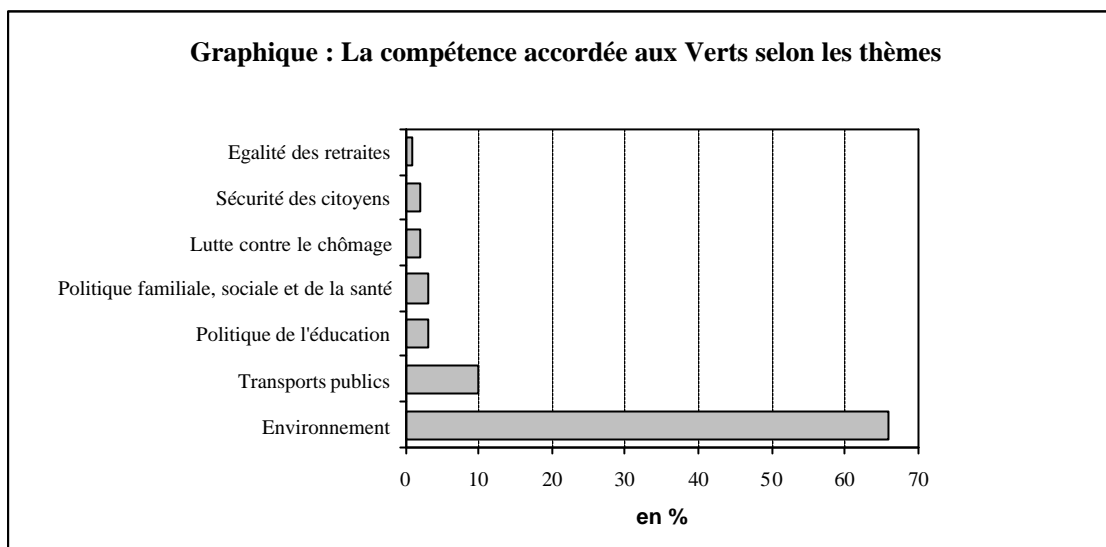


Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

**Graphique : La compétence accordée à l'ADR selon les thèmes**



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

En matière de lutte contre le chômage, deux partis sont pressentis par les sondés comme étant les plus compétents. Il s'agit du PCS (pour 29%) et du POSL (pour 24%), c'est-à-dire les deux partis du gouvernement issu des élections de 1994 et en place au moment de l'enquête.

En ce qui concerne l'environnement, les *Verts* sont considérés par 66% des sondés comme les plus compétents en la matière (voir tableau).

La politique de l'éducation serait plutôt du ressort du PCS (pour 34% des sondés), ainsi que, dans une moindre mesure, du POSL et du DP (respectivement 17% et 13%). Mais 26% des personnes interrogées s'abstiennent de répondre à cette question.

La compétence en politique familiale, sociale et de la santé est attribuée au PCS par 40% des sondés et au POSL par 20%. L'absence de réponse à cette question concerne 20% des sondés.

L'équité des retraites faisant partie du programme de l'ADR, 28% lui accordent leur confiance sur ce thème. 17% considèrent que le PCS est compétent et 14% le POSL.

La question des transports publics semble être de la compétence du POSL (pour 29% des sondés), 18% considèrent que c'est le DP qui est le plus apte. Sans doute ces réponses sont le fait du projet du BTB initié par ces deux partis et de l'importance qu'il a eue lors de la campagne électorale.

Enfin, sur le thème de la sécurité des citoyens, 27% des personnes interrogées estiment que le PCS est le plus compétent, 17% le DP et 13% le POSL. Mais 30% se refusent à toute appréciation.

En définitive, le PCS et le POSL sont souvent cités comme les plus compétents par un grand nombre de sondés. Deux exceptions cependant : en matière d'environnement (où la compétence est très largement attribuée aux *Verts*) et en ce qui concerne l'équité des retraites (où l'ADR est perçu comme compétent par un plus grand nombre de sondés).

Par ailleurs, sur le thème des transports publics et celui de la sécurité des citoyens, le DP relègue respectivement le PCS et le POSL à la troisième place dans le classement des partis les plus compétents.

**Les sondés attribuent donc aux partis des compétences qui renvoient à ce qui constitue l'identité politique des partis : par exemple la question des retraites pour l'ADR, l'environnement pour les Verts et les questions économiques et sociales pour le PCS et le POSL. En d'autres termes, les sondés reproduisent les discours qui sont tenus par les partis et les « experts » au sujet de ces partis.**

Comment peut-on expliquer cette reproduction du discours ? Les électeurs dépourvus de culture politique reproduiront le schéma des réponses déjà existantes. C'est-à-dire que n'ayant pas confiance dans leur opinion, n'ayant pas d'opinion sur le sujet ou bien encore ne pouvant pas exprimer leur opinion sur un sujet qu'ils ne comprennent pas, ils préféreront reproduire les réponses et les poncifs qui ont cours sur le moment dans l'« opinion publique ». Sachant que cette opinion publique est produite par un nombre restreint d'acteurs qui eux, ont une culture politique suffisamment importante pour l'imposer.

**Tableau : compétence des partis sur différents thèmes**

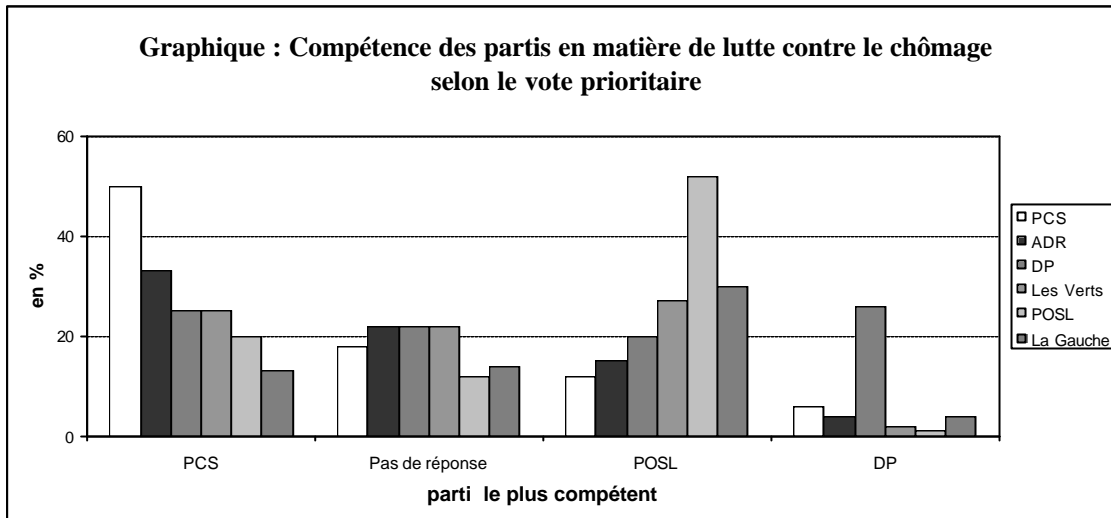
Echantillon pondéré	Politique						
	Lutte contre le chômage	Environnement	Politique de l'éducation	Politique familiale, sociale et de la santé	Egalité des retraites	Transports publics	Sécurité des citoyens
	1373	1373	1373	1373	1373	1373	1373
<b>% en colonnes</b>							
ADR	2	1	1	1	28	1	2
PCS	29	5	34	40	17	11	27
Les Verts	2	66	3	3	1	10	2
DP	8	3	13	8	10	18	17
POSL	24	7	17	20	14	29	13
autre	2	2	1	1	2	1	1
les deux partis au gouvernement	8	3	4	7	6	5	8
l'opposition	1	0	1	0	1	0	0
pas de réponse	24	13	26	20	21	25	30
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : ILReS, élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral.

Selon la préférence partisane des sondés, la compétence en matière de lutte contre le chômage n'est pas attribuée aux mêmes partis politiques (voir graphique). Ainsi, les personnes effectuant un vote prioritaire<sup>340</sup> favorable à l'ADR et au PCS considèrent que c'est le PCS qui est le plus compétent dans la lutte contre le chômage. Les sondés favorisant l'ADR dans leur vote sont aussi beaucoup plus nombreux que les autres à considérer que l'ADR est capable de lutter contre le chômage (14%).

A l'inverse, les électeurs accordant un vote prioritaire aux partis de gauche comme le POSL et la Gauche soulignent en majorité la compétence du POSL en matière de lutte contre le chômage (respectivement 52% et 30%). Les personnes effectuant un vote favorable au DP sont partagées : 26% considèrent que le DP est le plus apte à lutter contre le chômage et 25% attribuent plutôt cette compétence au PCS. En ce qui concerne les électeurs des Verts, la compétence est partagée entre le POSL (pour 27%) et le PCS (pour 25%). Il existe un manque de crédibilité des Verts en matière de politique sociale même auprès de leurs propres électeurs.

<sup>340</sup> Le vote prioritaire concerne le parti auquel les sondés ont déclaré donner le plus de voix.



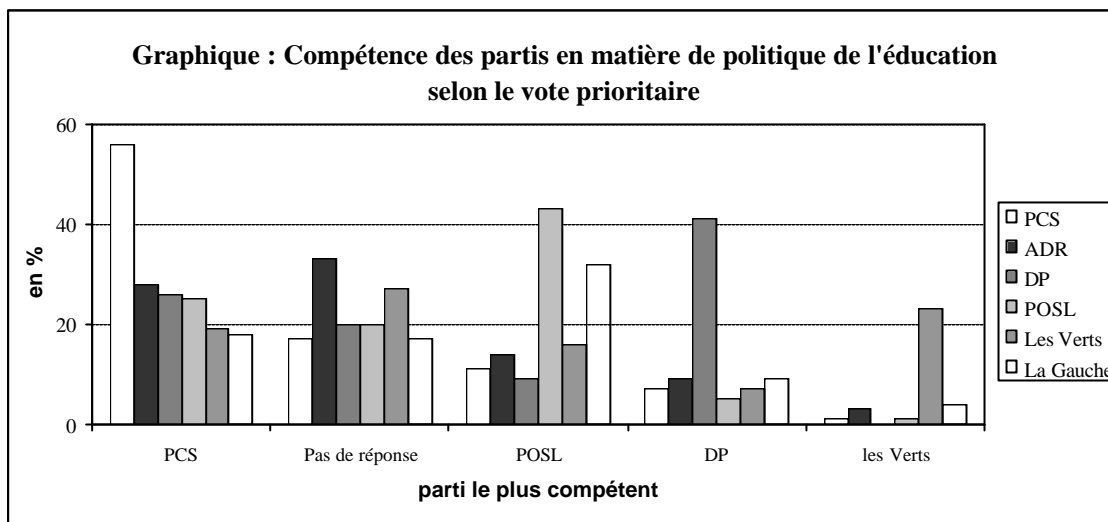
Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

Note de lecture : 50% des personnes accordant un vote prioritaire au PCS considèrent que le PCS est le plus compétent en matière de lutte contre le chômage. C'est aussi les cas de 33% des personnes favorisant l'ADR, de 25% de celles favorisant le DP et les Verts, de 20% des votants du POSL et de 13% de ceux de la Gauche.

Sur le thème de l'environnement, on l'a vu, le parti des *Verts* est considéré par 66% de l'ensemble des personnes interrogées comme le plus compétent. Quel que soit le parti auquel les sondés accordent la majorité de leurs suffrages, les *Verts* apparaissent comme les plus compétents (pour 60% des votants de l'ADR et jusque 95% des personnes votant prioritairement pour les *Verts*).

En ce qui concerne la politique de l'éducation, rappelons les trois principales réponses. 34% de l'ensemble des sondés estiment que le PCS est le plus compétent. 26% ne fournissent pas de réponse et 17% accordent leur préférence au POSL.

Lorsque les sondés donnent en priorité leurs suffrages au PCS, ils sont 56% à le considérer comme le plus compétent dans la politique de l'éducation (voir graphique). Par contre, 43% des votants du POSL considèrent que le POSL est plus apte et 41% des votants du DP leur préfèrent le DP. Le tiers des personnes privilégiant l'ADR dans leur vote ne fournissent pas de réponse à cette question, mais 28% considèrent le PCS comme le plus apte en matière de politique de l'éducation. Les votants des *Verts* se partagent entre la non réponse (27%) et l'attribution de la compétence aux *Verts* (23%).

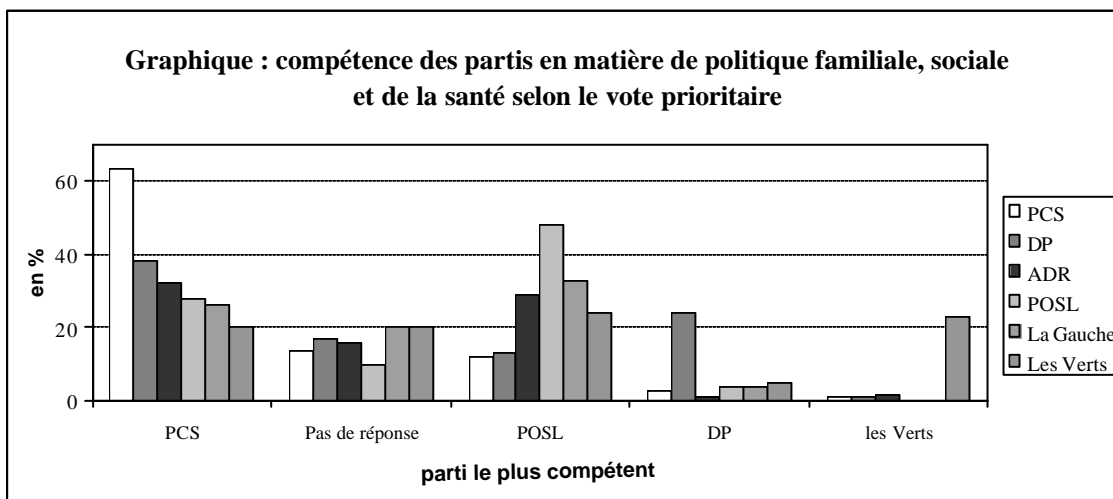


Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

Note de lecture : 56% des personnes accordant un vote prioritaire au PCS considèrent que le PCS est le plus compétent en matière de politique de l'éducation. C'est aussi les cas de 28% des personnes favorisant l'ADR, de 26% de celles favorisant le DP, de 25% de celles favorisant le POSL, de 19% pour les votants des Verts et de 18% de ceux de la Gauche.

La compétence en politique sociale, familiale et de la santé est attribuée par 40% des sondés au PCS et par 20% au POSL, les non réponses concernent elles aussi 20% des sondés (voir graphique).

Le PCS est reconnu le plus apte par les sondés accordant le plus grand nombre de leurs suffrages au PCS et au DP (respectivement 63% et 38%). Les votants de l'ADR sont partagés entre le PCS (32%) et le POSL (29%). Les sondés proches du POSL et de la Gauche considèrent par contre que le POSL est le plus compétent sur ce thème. Même chose pour les électeurs votant prioritairement pour les Verts (24%), qui sont aussi 23% à indiquer le parti des Verts.

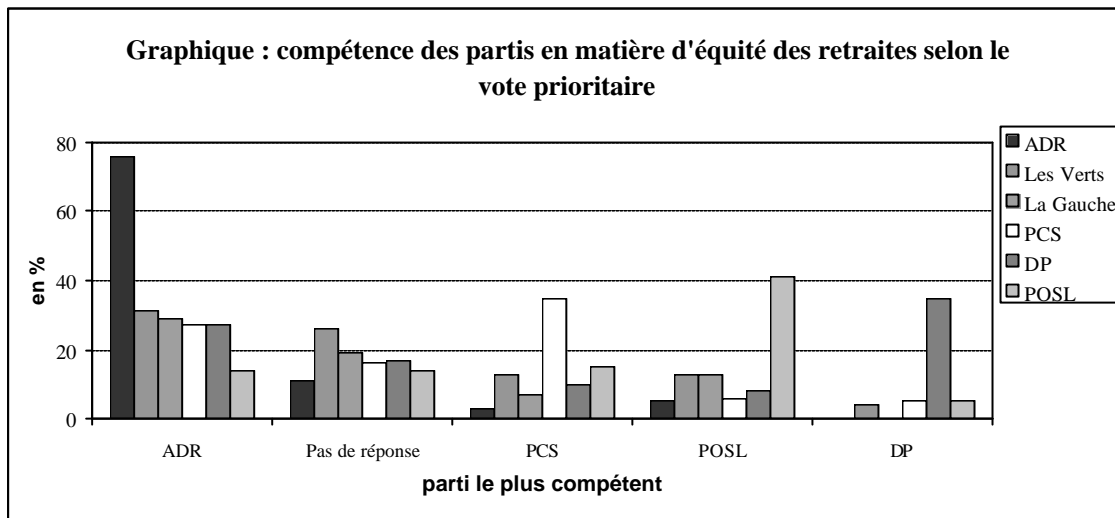


Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

Note de lecture : 63% des personnes accordant un vote prioritaire au PCS considèrent que le PCS est le plus compétent en matière de politique familiale, sociale et de la santé. C'est aussi les cas de 38% des personnes favorisant le DP, de 32% de celles favorisant l'ADR, de 28% de celles favorisant le POSL, de 26% des votants de la Gauche et de 20% de ceux des Verts.

L'équité des retraites est considérée par 28% de sondés comme étant de la compétence de l'ADR, par 17% de celle du PCS, mais 21% des sondés ne répondent pas à la question.

C'est donc très largement (à 76%) que les personnes effectuant un vote prioritaire pour l'ADR considèrent que ce parti est le plus apte à favoriser l'équité des retraites (voir graphique). C'est aussi le cas de 31% des personnes votant pour les *Verts* et de 29% de celles favorisant la Gauche. Par contre, les sondés privilégiant le PCS, le POSL et le DP attribuent pour la majeure partie d'entre eux la compétence en matière d'équité des retraites à chacun de ces partis respectifs.



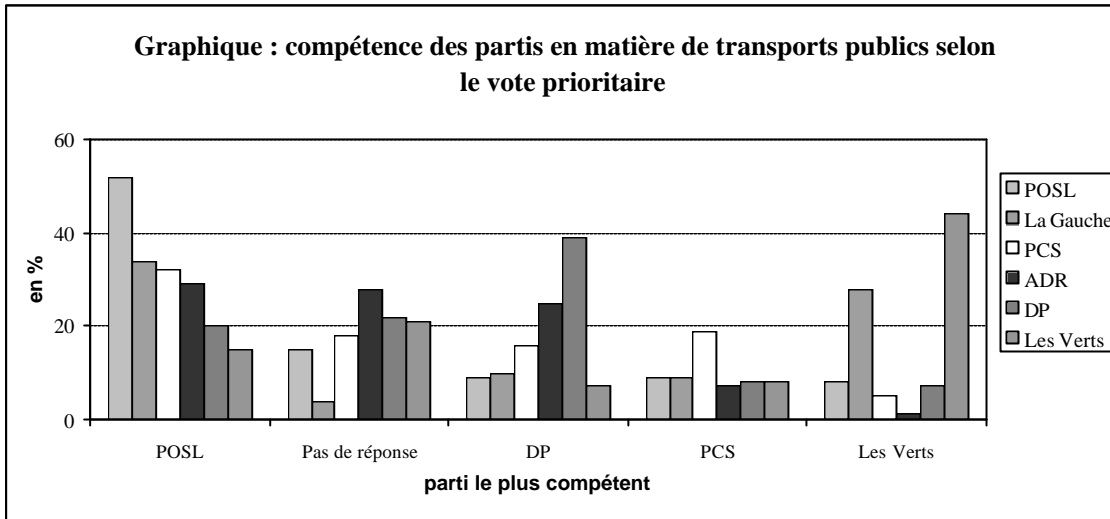
Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

Note de lecture : 76% des personnes accordant un vote prioritaire à l'ADR considèrent que l'ADR est le plus compétent en matière d'équité des retraites. C'est aussi les cas de 31% des personnes favorisant les *Verts*, de 29% de celles favorisant la Gauche, de 27% de celles favorisant le PCS et le DP, et de 14% des votants du POSL.

Le thème des transports publics est considéré comme étant du ressort du POSL par 29% des sondés. 18% considèrent que le DP est le plus compétent. 25% ne donnent pas leur avis.

Que le vote soit effectué favorablement au POSL, au PCS, à la Gauche ou à l'ADR, le POSL est considéré comme le plus compétent (voir graphique). Il s'agit ici du seul thème pour lequel les votants du PCS n'accordent pas en majorité la compétence au PCS (si l'on excepte le thème de l'environnement sur lequel les *Verts* sont jugés les plus compétents quelle que soit la préférence partisane).

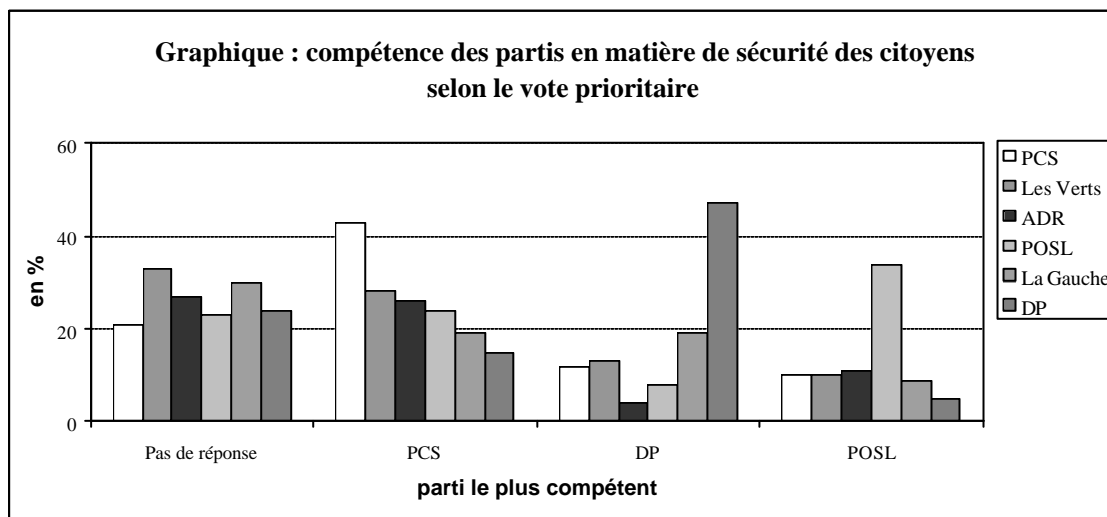
On notera cependant que les votants de l'ADR sont certes 29% à attribuer la compétence au POSL, mais 28% à ne pas répondre et 25% à l'attribuer au DP. 44% des personnes votant en priorité pour les *Verts* estiment que les *Verts* sont les plus aptes à répondre aux questions de transports publics. Par ailleurs, 39% des sondés favorisant le DP attribuent cette aptitude au DP.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

Enfin, la question de la sécurité des citoyens est celle pour laquelle la non-réponse est la plus importante (30%). Le sujet n'est pas très porteur au Luxembourg. L'absence du thème sécuritaire au Luxembourg le distingue très nettement de ses voisins. Les *Verts* et la Gauche sont les moins sensibilisés par ce sujet : ils sont nombreux à ne pas donner leur avis. 27% des sondés considèrent que le PCS est compétent en la matière et 17% le DP. Peut-être que la non-réponse révèle également la difficulté d'estimer la compétence des partis sur ce thème précis.

La majorité des sondés privilégiant le PCS, le DP ou le POSL attribuent la compétence respectivement à chacun de ces partis. Pour les votants de l'ADR, il s'agit surtout du PCS, mais il y a aussi 18% d'entre eux qui estiment que l'ADR est le plus compétent.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré électoral)

En résumé, on pourra constater que les personnes accordant la majorité de leurs suffrages aux partis tels le POSL, La Gauche estiment souvent pour la majeure partie



d'entre eux que le POSL est le parti le plus compétent quel que soit le sujet considéré. Les sondés favorisant dans leur vote le PCS et l'ADR, estiment pour un grand nombre d'entre eux que le PCS est le plus qualifié pour résoudre les différents problèmes. En ce qui les concerne, les sondés favorables au DP tiennent à affirmer l'identité et les compétences de ce parti en considérant pour une majeure partie d'entre eux qu'il est le plus apte à mettre en œuvre les moyens permettant d'atteindre certains objectifs. Les électeurs des *Verts* sont plus souvent mitigés dans leurs réponses sans doute parce qu'ils sont issus de cultures politiques moins marquées à droite ou à gauche.

### **3.1.4 Les opinions émises par les sondés sur la société luxembourgeoise, la situation économique passée et future**

#### **3.1.4.1 La légitimation politique des inégalités dans la société**

Après les élections législatives du 13 juin 1999, une seconde enquête a été réalisée par l'ILReS. Elle a porté en tout sur 1 501 personnes auxquelles on a posé des questions générales sur leurs opinions, les idées et les valeurs qu'elles défendent.

Le but de cette batterie de questions est de décrire des positions politiques fondamentales qui sont déterminées par une vue spécifique de la société.<sup>341</sup> (Ceci explique aussi une certaine redondance entre les questions). Il s'agit de justifier les inégalités économiques et sociales à partir d'une « idéologie de la performance ». Les deux pôles entre lesquels les gens sont censés se situer sont d'une part un pôle « individualiste et libéral » qui devient de plus en plus dominant dans le discours politique d'aujourd'hui qu'on appelle néo-libéral, et d'autre part un pôle « social » que l'on retrouve aussi bien dans la tradition socialiste et communiste que dans la doctrine sociale de l'église.

Pour les uns, l'individu est perçu comme un être pour-soi dont la réussite ne dépend que de ses propres capacités et de ses efforts qui en toute logique devront être récompensés. La hiérarchie qui en découle avec des différences de statut et de fortune trouve sa légitimité dans le mérite personnel.

Les propositions qui renvoient à ce point de vue sont les suivantes :

- « C'est uniquement s'il y a suffisamment de gains et de reconnaissance<sup>342</sup> que les travailleurs sont motivés pour faire des efforts »
- « Le Luxembourg est une société ouverte. Ce sont seulement les capacités personnelles et la formation qui déterminent ce que l'on obtient dans la vie. »
- « Il est légitime et normal qu'il y ait des différences sociales »

Pour les autres, l'individu est perçu comme une émanation de la société, ses possibilités dépendent donc fortement de son milieu social d'origine. Elles dépendent aussi de raisons plus conjoncturelles comme les politiques sociales du moment ou la conjoncture

---

<sup>341</sup> D'après : Mayer K.U., e.a. *Soziale Ungleichheit*, in : Glöckner A. et Rist et P. Schmidt, ZUMA-Informationssystem. Elektronisches Handbuch sozialwissenschaftlicher Erhebungsinstrumente, Mannheim : Zentrum für Umfragen, Methoden und Analysen, 1999

<sup>342</sup> On entend par *reconnaissance*, l'appréciation du travail effectué.



économique. De cette perception découle aussi le droit à un certain bien-être minimal qui devrait être assuré par la communauté.

- « Il existe encore au Luxembourg de grandes différences sociales et ce que l'on peut atteindre dans la vie dépend fortement de son milieu social d'origine »
- « Le salaire ne devrait pas uniquement s'orienter d'après les performances du travailleur. Chacun devrait avoir assez pour subvenir aux besoins et au bien-être de sa famille »
- « Ce que l'on atteint dans la vie ne dépend pas des facultés personnelles, mais de la situation économique du pays, du marché de l'emploi, des contrats entre salariat et patronat et enfin de la politique sociale du gouvernement »

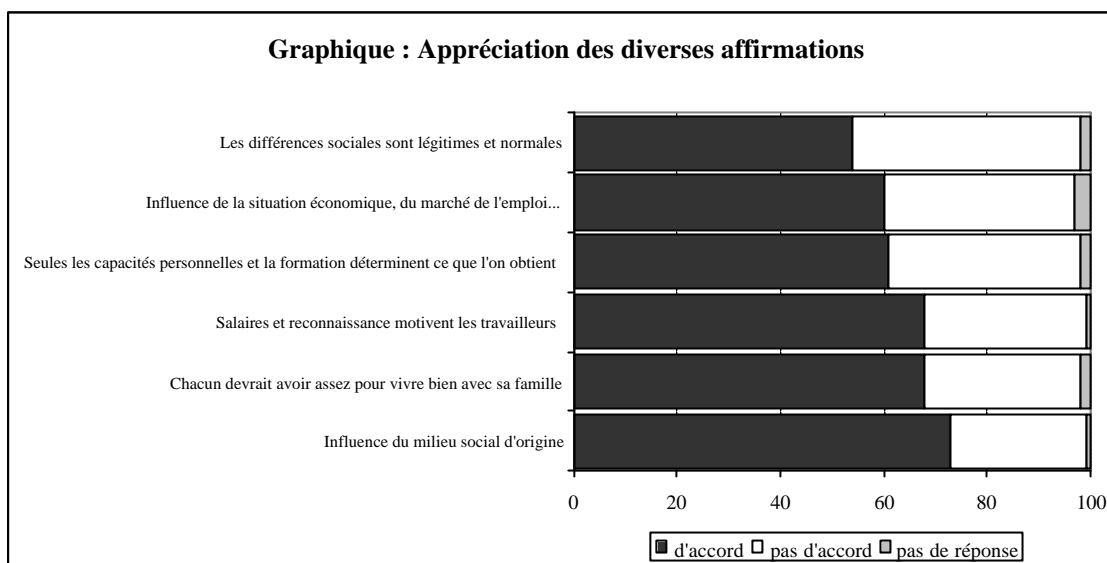
Le graphique montre une appréciation globale des six propositions et la vue « sociale » semble dominer sur le point de vue « libéral ».

Les enquêteurs ont demandé aux sondés de se prononcer par rapport à ces six propositions en indiquant pour chacune d'entre elles s'ils étaient d'accord ou pas, et en fournissant différentes nuances dans leur appréciation (« tout à fait d'accord », « d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord », « pas d'accord », ou « pas du tout d'accord »)<sup>343</sup> (voir tableaux 24 à 30 en annexe). Afin de faciliter l'analyse, nous avons additionné d'une part les trois opinions favorables (« tout à fait d'accord », « d'accord », « plutôt d'accord ») et d'autre part les trois opinions défavorables.

Le propos de cette partie n'est pas de décrire la société luxembourgeoise à travers les vues moyennes recueillies lors d'un sondage, mais d'étudier le lien entre d'une part les différentes opinions sur les valeurs exprimées et d'autre part le comportement électoral et la position sociale.

---

<sup>343</sup> La question n'a pas été posée à tous les sondés interrogés au cours de l'enquête post électorale.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage post électoral)

Note de lecture : 73% des personnes interrogées sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle ce que l'on obtient dans la vie dépend fortement du milieu social d'origine. 26% ne sont par contre pas d'accord et 1% ne répondent pas.

La première proposition concerne **l'influence du milieu social d'origine**. L'idée développée est la suivante : « il existe encore au Luxembourg de grandes différences sociales et ce que l'on peut atteindre dans la vie dépend fortement de son milieu social d'origine ». Dans 73% des cas, les sondés sont d'accord avec ce point de vue, 26% expriment par contre leur désaccord. Il s'agit de l'opinion sur la société luxembourgeoise qui recueille le plus d'accords.

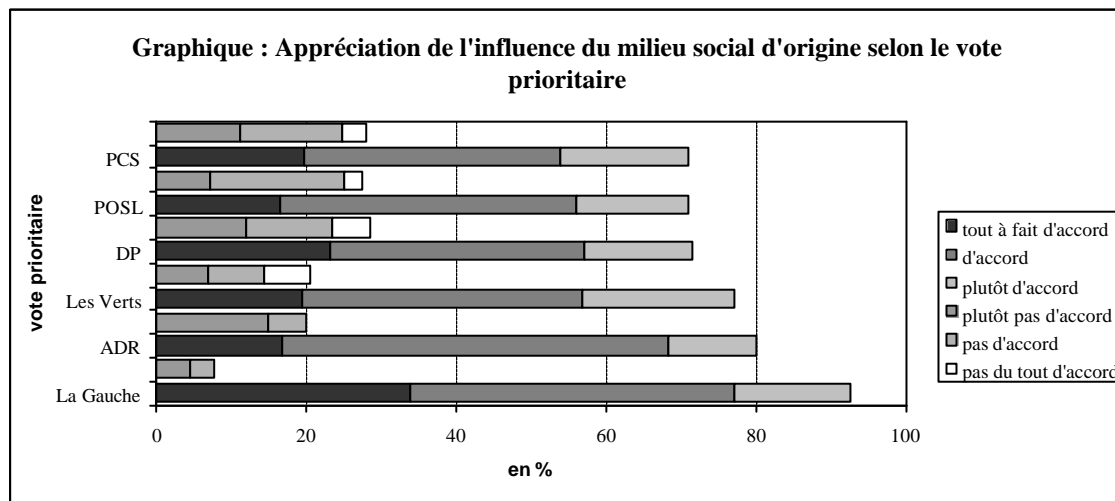
On constate des différences d'opinions selon l'âge des sondés. **Les jeunes de 18-24 ans sont moins nombreux à être d'accord** (62% contre 73% pour l'ensemble des sondés), alors que les plus âgés reconnaissent pour 78% d'entre eux l'influence du milieu social d'origine.

Les plus diplômés (bac+4) et les personnes ayant seulement suivi un enseignement primaire sont également les plus nombreuses à approuver cette déclaration. On pourra noter que les personnes peu instruites sont même 27% à se dire tout à fait d'accord avec l'affirmation dont il est question ici (contre 20% pour l'ensemble des sondés). Cette même perception de la société luxembourgeoise par les sondés les plus et les moins instruits a certainement des explications différentes. Les moins diplômés se sentent directement concernés et considèrent sans doute que leur formation scolaire réduite est liée à leur milieu social d'origine : ils n'ont peut-être pas pu poursuivre leurs études pour des raisons financières (c'est surtout le cas pour les plus âgés d'entre eux) ou parce qu'ils ne pouvaient pas mobiliser le « capital culturel » que l'on attribue généralement à des familles plus aisées. Dès lors, ils considèrent que leur situation sociale actuelle est le résultat d'effets externes. En d'autres termes, les « moins diplômés » surestiment l'influence du milieu social pour comprendre leur situation sociale présente et future. Par contre, les plus diplômés, par le regard qu'ils portent sur la société à laquelle ils appartiennent sont conscients (ou déclarent l'être) de l'existence d'inégalités.

Ici, il faudrait se demander si la reconnaissance des différences sociales est interprétée sous la forme culturelle ou bien sous la forme pécuniaire et salariale. Dans le premier cas, les milieux sociaux sont jugés *défavorisés* du fait que les codes sociaux et les schémas d'interprétation qui les régissent, sont des outils inadéquats face aux modifications sociales du moment. Dans le second cas, l'accès (ou son impossibilité) à des biens de consommation ou de loisirs distingue les groupes sociaux. Dans les deux cas, la reconnaissance d'inégalités ne signifie aucunement que l'on souhaite y mettre fin.

**Les électeurs ayant orienté leurs votes vers l'ADR (en lui accordant le plus de suffrages) sont ceux qui admettent le plus l'influence du milieu social d'origine (80%). C'est aussi le cas des électeurs privilégiant la Gauche qui sont très fortement en accord avec cette opinion<sup>344</sup>.**

Par ailleurs, 77% des électeurs présumés des *Verts* approuvent cette idée. Mais il faut remarquer que les personnes favorisant les *Verts* dans leur vote sont aussi très nombreuses à ne pas répondre à la question (6% contre 1% pour l'ensemble de l'échantillon). Les électeurs ayant accordé le plus de voix au DP sont 23% à se déclarer tout à fait d'accord avec l'influence du milieu social d'origine (l'ensemble des sondés sont 20% dans ce cas).



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage post électoral)

Note de lecture : les personnes qui accordent le maximum de suffrages à l'ADR sont en tout 80% à reconnaître l'influence du milieu social d'origine et 20% à ne pas être d'accord avec cette affirmation. Plus précisément : 17% sont tout à fait d'accord, 51% sont d'accord et 12% plutôt d'accord. Par ailleurs, 15% sont plutôt pas d'accord, et 5% pas d'accord.

La seconde proposition analysée est relative à la **détermination du salaire**. De façon plus précise, «le salaire ne devrait pas uniquement s'orienter d'après les performances du travailleur. C'est-à-dire que chacun devrait avoir assez pour subvenir aux besoins et au bien-être de sa famille » (68% des personnes interrogées sont d'accord et 30% ne le sont pas).

<sup>344</sup> Rappelons que les personnes se déclarant électeurs de la Gauche sont peu nombreuses dans l'échantillon des personnes interrogées.



**L'appréciation de cette opinion dépend ici aussi de l'âge et du niveau d'instruction des sondés.** Les moins diplômés et les plus de 65 ans soulignent très fortement que chacun devrait avoir assez pour bien vivre avec sa famille (les sondés de plus de 65 ans et ceux de niveau d'instruction primaire sont même respectivement 24% et 23% à être tout à fait d'accord avec cette affirmation, contre 17% pour l'ensemble des sondés).

L'adhésion à cette forme de détermination du salaire, même si elle reste majoritaire chez les plus diplômés est légèrement moins manifeste. Pourtant, on aurait pu s'attendre à davantage d'opposition à cette opinion de la part des plus diplômés qui se sentiraient peut-être lésés par un système qui déterminerait le salaire non plus d'après les performances des salariés, mais selon des critères familiaux. **Il faut cependant relever qu'il y a plus de non-réponse chez les bac+4 que dans l'ensemble des sondés (3% contre 2%).**

**Par rapport à l'opinion précédente concernant l'influence du milieu social d'origine, le jugement présent divise moins les sondés selon leur préférence partisane.** Globalement, on pourra relever que les électeurs du PCS et des Verts sont les plus nombreux à se déclarer en accord avec cette idée (respectivement 71% et 70% d'entre eux). Les électeurs de ces partis reproduisent parfaitement le discours de leurs partis respectifs. Selon nous, cette proposition permet de comprendre aussi le système des croyances des électors.

Ensuite, on interroge les sondés sur l'expression suivante : « ce que l'on atteint dans la vie **ne dépend pas des facultés personnelles**, mais de la situation économique du pays, du marché de l'emploi, des contrats entre salariat et patronat et enfin de la politique sociale du gouvernement ». 60% des sondés sont d'accord avec cette déclaration et 37% ne sont pas d'accord.

Les plus jeunes électeurs et les moins diplômés doutent le plus fortement de leurs qualités personnelles pour assurer leur devenir. Par contre, les 25-34 ans sont les plus nombreux à se déclarer opposés à l'idée qu'ils ne peuvent assurer leur avenir professionnel et privé sans l'appui de leurs qualités personnelles (44%). Cet optimisme partagé par cette classe d'âge correspond généralement à l'exercice d'un premier emploi stable, à la fondation d'un foyer et à l'achat de biens d'équipement (voiture, logement). Ils interpréteront leur « réussite sociale » à l'aune de leurs capacités personnelles.

67% des personnes ayant privilégié l'ADR dans leur vote reconnaissent que la situation économique ou le marché du travail influence beaucoup plus le devenir des personnes que les capacités personnelles. A l'inverse, les votants du DP désapprouvent fortement cette opinion (43% contre 37% pour l'ensemble des votants). Nous retrouvons ici l'une des caractéristiques qui distinguent les électors de ces deux partis. D'un côté, l'ADR rassemble des électeurs luxembourgeois inquiets de leur avenir. Ils attribuent généralement l'évolution de leur statut social à des causes externes. Ils sont sans doute issus des milieux modestes luxembourgeois qui ont l'impression de perdre, d'être menacés. De l'autre, le DP réunit des électeurs qui ont confiance en l'avenir. Leur situation sociale du moment, leur système de croyance, les portent à reproduire les catégories du discours libéral qui insiste sur l'effort de soi et la responsabilité de ses actes.



L'idée suivante est relative à la **motivation des travailleurs**. Plus précisément, c'est uniquement s'il y a suffisamment de gains et de reconnaissance<sup>345</sup> que les travailleurs sont motivés pour faire des efforts. Cette opinion recueille 68% d'accords et 31% de désaccords.

72% des personnes de 25-34 ans et de plus de 65 ans sont d'accord avec cette opinion. Les personnes ayant effectué très peu d'études (enseignement primaire ou secondaire 1er cycle) sont les plus favorables à cette opinion (70%). Les personnes de niveau bac+1 à 3 ne sont « que » 63% dans ce cas. Elles estiment effectivement pour 37% d'entre elles que les gains et la reconnaissance ne sont pas suffisants pour garantir la motivation des travailleurs.

Les sondés effectuant un vote prioritaire envers l'ADR sont les plus nombreux à se dire d'accord avec ce jugement (91%, contre 68% pour l'ensemble des sondés). Alors que ceux qui effectuent un vote plutôt favorable au PCS et aux *Verts* manifestent le plus leur désaccord (respectivement pour 36% et 38%).

«Le Luxembourg est une **société ouverte**. Ce sont seulement les **capacités personnelles et la formation** qui déterminent ce que l'on obtient dans la vie ». 61% des sondés estiment que cette idée est vraie. Pour 38% elle est fausse.

Notons tout d'abord que cette opinion est plutôt contraire à la première (qui exprimait la forte influence du milieu social d'origine sur ce que l'on peut obtenir dans la vie), et pourtant, elles recueillent toutes les deux une majorité d'accords de la part des enquêtés. Peut-être est-ce là révélateur du fait que les personnes interrogées lors d'une enquête ont plus facilement tendance à se dire en accord avec une affirmation quelconque plutôt qu'à s'y opposer.

Seules les personnes ayant suivi un enseignement supérieur se déclarent pour la majeure partie d'entre elles opposées à ce jugement (60% ne sont pas d'accord et 39% sont d'accord). A l'inverse, les personnes qui disposent seulement d'un niveau d'étude primaire sont très nombreuses à être d'accord avec cette idée de l'influence des capacités personnelles et de la formation (73% d'opinions favorables, dont 19% qui sont tout à fait d'accord). Les moins diplômés estiment peut-être qu'un niveau de formation plus élevé leur aurait apporté beaucoup plus, alors que les sondés ayant suivi des études supérieures, qui disposent justement de capacités personnelles et d'une formation élevée considèrent que leur instruction ne garantit pas tout.

79% des personnes de plus de 65 ans reconnaissent l'influence. Elles sont même 18% à se déclarer tout à fait d'accord avec cette affirmation (13% pour l'ensemble des enquêtés). Les 25-34 ans ne sont, pour la majeure partie d'entre eux, pas d'accord avec cette idée (55%).

Les électeurs accordant le maximum de suffrages à l'ADR et au PCS soulignent le plus fortement l'influence des capacités personnelles et de la formation. Alors que les électeurs favorisant les *Verts* et la Gauche sont pour la majeure partie d'entre eux en désaccord avec ce jugement.

---

<sup>345</sup> On entend par *reconnaissance*, l'appréciation du travail effectué.



Enfin, on a demandé aux sondés s'ils étaient d'accord ou non avec la déclaration suivante : «**il est légitime et normal qu'il y ait des différences sociales** ». 54% des sondés sont d'accord et 44% sont contre. Il s'agit en fait de l'opinion pour laquelle on constate le moins de différences entre le pour et le contre, même si l'accord l'emporte.

C'est sans doute l'affirmation la plus sensible, celle pour laquelle il est le plus difficile pour les sondés de dire réellement ce qu'ils pensent sans risquer d'émettre une opinion choquante ou contraire aux valeurs jugées dominantes dans la société. Cette proposition peut engendrer des stratégies de dissimulation. Le risque de trouver des résultats biaisés par la dissimulation est donc ici particulièrement élevé.

Les personnes qui défendent le plus la légitimité des différences sociales sont les 50-64 ans et celles qui ont effectué des études supérieures courtes (bac+1 à 3). Les 25-34 ans par contre, considèrent (pour la majeure partie d'entre eux) que les différences sociales sont illégitimes et anormales.

On ne retrouve pas par ailleurs les principes de base que l'opinion attribue généralement aux différents partis. Si l'on conçoit que le clivage droite/gauche repose sur le principe de la reconnaissance des diversités sociales (supposant un ordre) et sur l'égalité, les sondés accordant le maximum de suffrages au PCS et au DP se situent plus à droite que ne laissent supposer le discours de ces partis. Ils sont majoritairement d'accord avec cette déclaration (respectivement 58% et 63%). Par conséquent, il existe un décalage entre la vision égalitaire que prône le PCS (s'inspirant du catholicisme social en la matière) et les sondés qui accordent le maximum des suffrages au PCS.

Ceux qui privilégient les *Verts*, la Gauche et l'ADR sont au contraire opposés pour la plupart d'entre eux à cette opinion (respectivement 62%, 79% et 57% se disent pas d'accord). Cette vision de l'égalité, partagée par les électeurs des *Verts* et de l'ADR, n'est pas identique. Pour les premiers (Les *Verts*), elle renvoie à l'idée qu'il soit nécessaire d'abolir les différences sociales afin de garantir le bien-être de chacun. Historiquement, cette vision clairement identifiée à gauche fonde un nouvel ordre social libéré des contingences de la société passée ou actuelle. Pour les seconds (l'ADR), elle renvoie à l'idée qu'il soit nécessaire pour chacun d'obtenir les privilèges de l'autre. C'est-à-dire que des personnes qui seront dépourvues d'un statut social souhaiteront ardemment bénéficier des avantages qu'ils considèrent existants chez les autres.

Pour le POSL, aucune opinion dominante ne se dessine: 49% des électeurs présumés sont d'accord avec cette déclaration et autant ne sont pas d'accord. Cette réponse paraît assez étonnante à première vue. En effet, le fait que les électeurs d'un parti «ouvrier» considèrent pour près de la moitié d'entre eux que les différences sociales (dont ils font eux-mêmes l'objet ou sont censés l'être) sont légitimes et normales constitue assurément une rupture dans l'histoire des mentalités du *monde socialiste*. Cependant, il nous apparaît que ce type de réponse témoigne surtout du basculement sociologique de l'électorat socialiste.

Un électorat qui jusqu'ici était dominé par la culture ouvrière (notamment la marque identitaire qui visait à dénoncer les hiérarchies sociales et les rapports de force qu'elles induisaient) est progressivement remplacé avec un électorat de professions et de cadres intermédiaires. Ces derniers privilégient désormais leur qualité de vie et leur bien-être en dehors du travail. D'autant plus que le travail est devenu un lieu largement pacifié (la

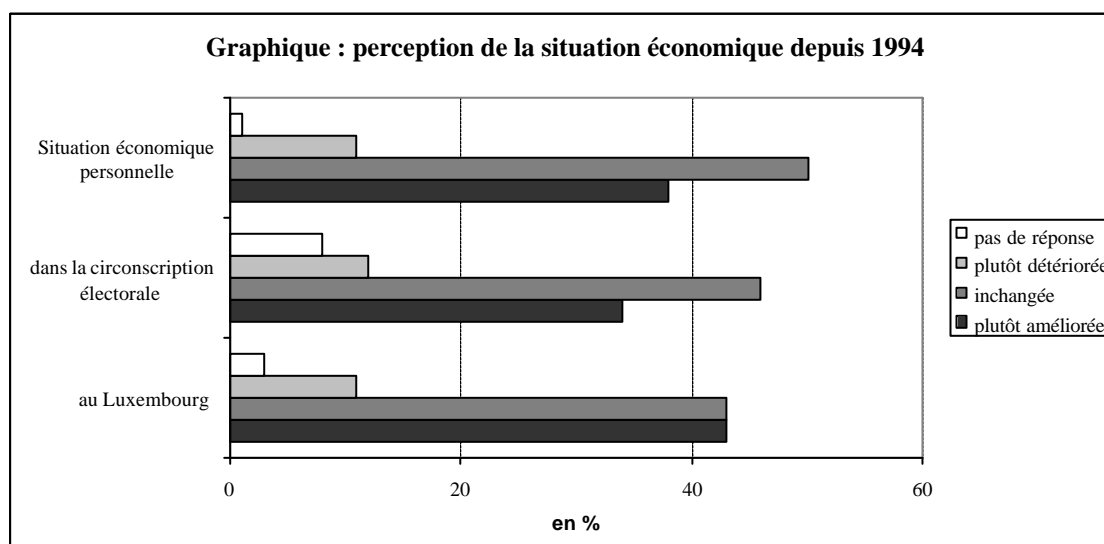
concertation sociale, l'absence d'un taux de chômage élevé). En d'autres termes, au nom de leurs nouvelles aspirations, ces « classes moyennes » qui restent fidèles au POSL ne peuvent plus avoir une conception identique de l'égalité et des rapports sociaux tels qu'ils existaient dans la culture ouvriériste.

### 3.1.4.2 Les opinions sur la situation économique depuis 1994

On a aussi demandé aux personnes interrogées comment avait évolué selon elles la situation économique depuis 1994 au niveau du Luxembourg, dans leur circonscription électorale et sur le plan personnel. L'appréciation peut être la suivante : soit la situation économique s'est plutôt améliorée, soit elle s'est plutôt détériorée, soit elle n'a pas changé (voir tableaux 31 à 33 en annexe).

Il n'est pas évident pour les sondés de se prononcer sur ce genre de question. Tout d'abord parce que la perception de la situation économique n'est pas aisée. Comment la définir ? et comment l'estimer alors que les sphères économiques, sociales ou politiques sont fortement imbriquées les unes dans les autres ? De plus, il semble difficile de faire la distinction entre la situation économique au Luxembourg et celle de la circonscription électorale. Cette question devrait permettre de déceler si l'enquêté perçoit un écart entre sa région et la dynamique économique du pays, s'il estime par exemple habiter une région défavorisée.

L'opinion la plus courante est celle d'une absence de changement au plan personnel (pour 50% des sondés) ou même au niveau de la circonscription électorale (46%). **Ceux qui considèrent qu'il y a eu amélioration sont nombreux également : 38% pour la situation personnelle, 34% pour la circonscription électorale.** Au Luxembourg, la situation est inchangée depuis 1994 pour 43% des personnes interrogées et elles sont autant à estimer qu'elle s'est améliorée (voir graphique, ci-dessous).



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage post électoral)

Note de lecture : 43% des sondés estiment que la situation économique au Luxembourg depuis 1994 s'est plutôt améliorée, ils sont autant à estimer qu'elle est inchangée. 11% la trouvent par contre plutôt détériorée et 3% ne répondent pas.



Avant d'entrer dans le détail des réponses fournies par les sondés, nous pouvons faire quelques constatations préliminaires qui ressortent de la comparaison des réponses fournies selon les trois niveaux (le Luxembourg, la circonscription électorale et le niveau personnel).

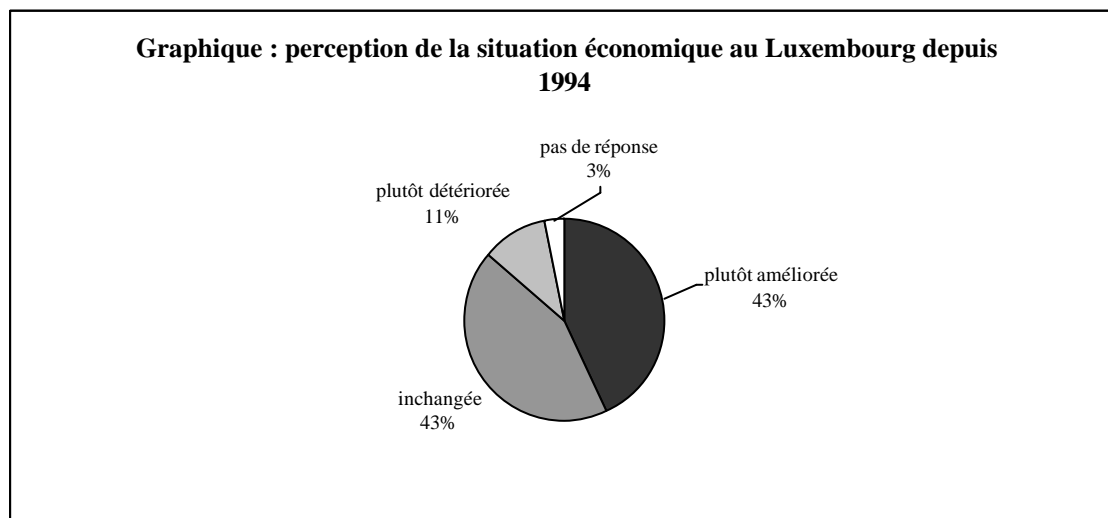
Certains sondés du Sud ont certainement le sentiment d'habiter dans une région défavorisée. Alors que 9% d'entre eux estiment que la situation s'est dégradée au Luxembourg depuis 1994, ils sont plus nombreux (16%) à avoir cet avis à propos de leur circonscription.

Les ouvriers non qualifiés et autres employés de bureau sont plus nombreux à percevoir une détérioration de la situation dans leur circonscription par rapport à la situation nationale. Enfin, même chose pour les électeurs du PCS.

Concernant leur situation économique personnelle, certaines personnes sont, là aussi, plus négatives que dans leur jugement de la situation nationale. C'est notamment le cas des plus de 50 ans, des personnes ayant suivi de études supérieures bac+1 à 3, mais aussi des ouvriers non qualifiés et des autres employés. Les personnes favorisant l'ADR dans leur vote sont nombreuses à émettre une opinion critique pour le Luxembourg (22%). Elles le sont encore davantage au niveau personnel (27%), alors que seulement 11% émettent cet avis pour la circonscription.

#### 3.1.4.2.1 La situation économique au Luxembourg depuis 1994

Les personnes qui estiment que la situation économique au Luxembourg s'est plutôt améliorée et celles qui considèrent qu'elle est inchangée depuis les dernières élections législatives sont aussi nombreuses.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage post électoral)

On peut rapidement dresser le portrait des sondés les plus positifs dans leur jugement à propos de la situation économique au Luxembourg. Ce sont sans conteste les plus de 50 ans. Les 50-64 ans sont par exemple 51% à estimer que la situation économique s'est plutôt améliorée au Luxembourg. Notons que les hommes sont beaucoup plus positifs



que les femmes (48% d'entre eux partagent cet avis, les femmes ne sont que 38% dans ce cas).

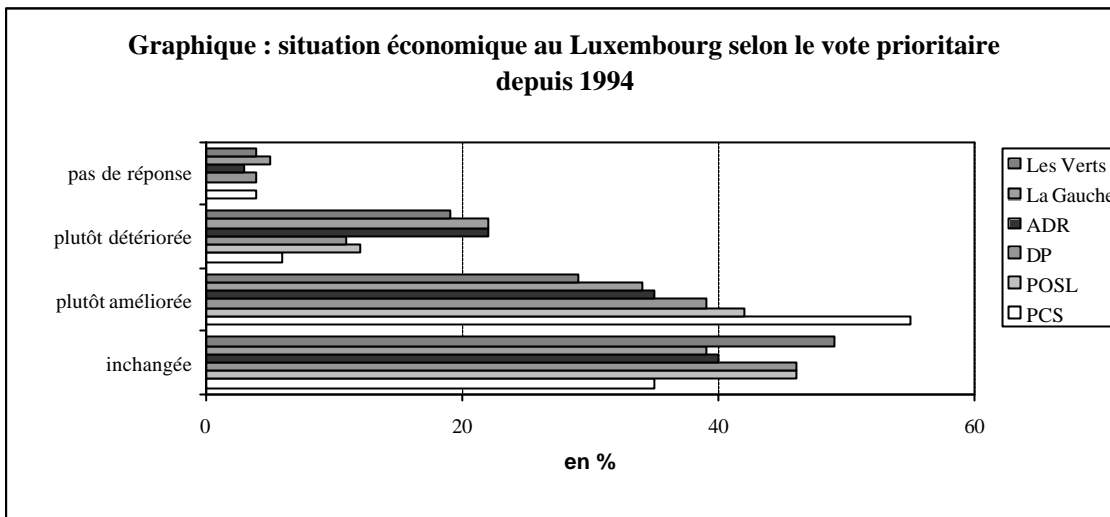
Dans le Sud du pays, 49% des sondés estiment qu'il y a eu une amélioration. *Les sondés qualifiés* (diplômés « bac+1 à 3 », enseignants, employés qualifiés, cadres supérieurs/professions libérales) sont nombreux à juger la situation économique meilleure au Luxembourg.

Plus de la moitié des électeurs accordant le maximum de leurs suffrages au PCS (55%) estiment que la situation s'est plutôt améliorée depuis les dernières élections législatives. Ils veulent certainement montrer par là que les réalisations du PCS sur les cinq dernières années leur donnent satisfaction. Les électeurs favorisant le POSL, membre de la coalition sortante aux élections législatives de 1994, sont 42% à estimer que la situation au Luxembourg s'est améliorée ces cinq dernières années, ce qui correspond à la moyenne de l'ensemble de l'échantillon. On aurait pu s'attendre à un avis plus favorable.

Voyons à présent quels sont les sondés les plus négatifs dans leur appréciation de la situation économique de ces cinq dernières années au Luxembourg. Dans l'ensemble, ils ne sont que 11% à émettre un avis critique, mais certains sondés sont davantage concernés. Ainsi, on peut remarquer que les 35-49 ans estiment pour 18% d'entre eux que la situation économique s'est détériorée au Luxembourg. Les femmes sont 13% dans ce cas et les personnes de la circonscription Nord 14%. Le jugement est également plus critique pour les personnes ayant un niveau de formation primaire, secondaire 1er cycle ou encore supérieur (bac+4) et pour les professions suivantes : les indépendants, les autres employés et les ouvriers qualifiés.

Selon leur préférence partisane, le jugement des sondés diffère. La proportion de personnes émettant un jugement négatif est doublée chez les sondés proches de l'ADR et de la Gauche, et elle est de 19% chez ceux qui accordent un vote prioritaire pour les *Verts*. On retrouve donc la position contestataire des partis de l'opposition.

**Gardons à l'esprit que cet avis critique, même s'il est plus important que pour les autres électorats, reste minoritaire. Car les partis susmentionnés, considèrent pour la majorité d'entre eux que la situation est inchangée.**



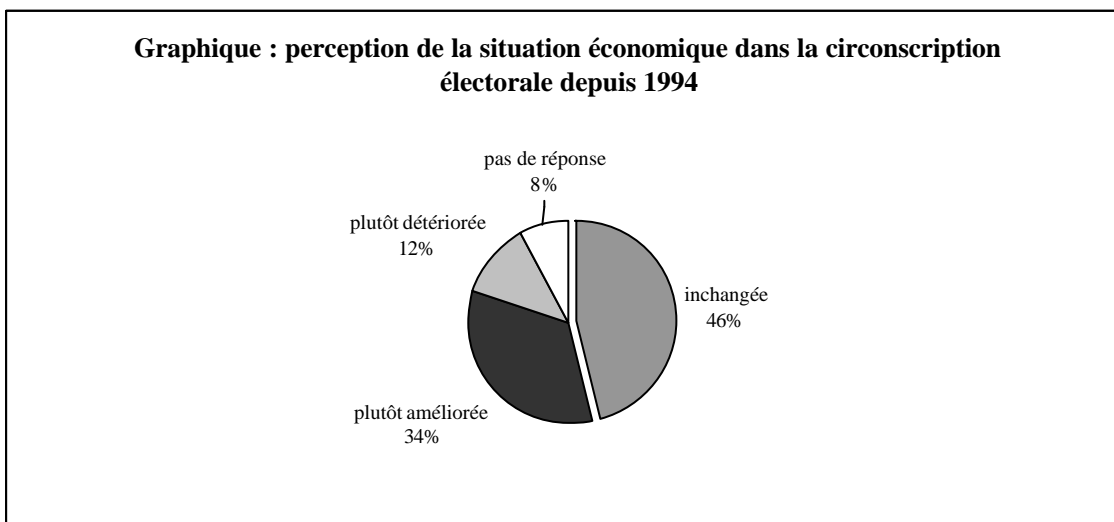
Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage post électoral)

Note de lecture : 55% des personnes accordant le maximum de suffrages au PCS estiment que la situation au Luxembourg s'est plutôt améliorée depuis 1994. C'est aussi le cas de 42% de celles qui favorisent le POSL, de 39% de celles qui favorisent le DP, de 35% pour l'ADR, 34% pour la Gauche et 29% pour les Verts.

Attention pour la Gauche : l'effectif est très limité.

### 3.1.4.2.2 La situation économique dans la circonscription électorale

Lorsque les sondés se prononcent sur la situation économique dans leur circonscription électorale, l'avis dominant est celui d'une absence de changement (46%). 34% estiment par contre que la situation économique s'est plutôt améliorée et 12% qu'elle s'est au contraire détériorée (voir graphique). C'est la question pour laquelle les non-réponses sont les plus importantes, puisqu'elles concernent 8% des sondés. L'absence de réponse à cette question atteint même 16% chez les 25-34 ans (soit le double). Elle est forte également dans le Centre, chez les personnes ayant suivi l'enseignement secondaire 1er cycle ou des études supérieures courtes, les enseignants et les personnes favorisant le DP et les *Verts*.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage post électoral)

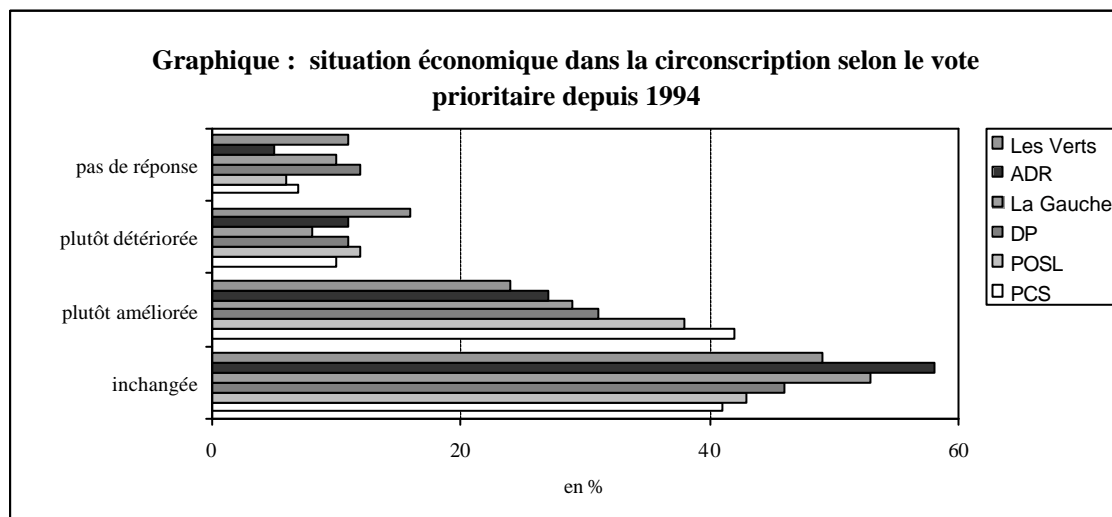
Même si l'opinion la plus répandue est celle d'une absence de changement, on peut ici tenter de déterminer quelles sont les personnes les plus positives ou au contraire les plus négatives dans leur jugement.

Les plus jeunes et les plus anciens électeurs sont persuadés pour un grand nombre d'entre eux de l'amélioration de la situation dans leur circonscription. Comme pour la question précédente, on constate que les hommes sont plus positifs dans leur jugement que les femmes. Par ailleurs, les sondés ayant suivi des études supérieures (bac+4) sont 45% à constater une embellie, tout comme 42% des cadres supérieurs/professions libérales. Les personnes accordant le maximum de leurs suffrages au PCS et au POSL sont les plus positives. Respectivement 42% et 38% estiment que la situation économique dans leur circonscription a connu une amélioration.

12% des personnes interrogées estiment au contraire que la situation économique s'est plutôt dégradée dans leur circonscription depuis les dernières élections législatives.

Les 35-49 ans sont, là encore, les plus sévères dans leur jugement : 16% d'entre eux partagent l'avis énoncé ci-dessus. Les ouvriers non qualifiés, les autres employés, les autres employés de bureau et les enseignants sont plus nombreux qu'en moyenne à avoir indiqué cet avis.

Plusieurs secteurs économiques sont concernés par ce jugement négatif : l'industrie et la production, l'éducation, les transports et postes, le secteur social. Enfin, on peut noter que les personnes ayant favorisé les *Verts* dans leur vote sont nombreuses par rapport aux autres électors à estimer que la situation économique dans leur circonscription s'est plutôt détériorée.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage post électoral)

Note de lecture : 42% des personnes accordant le maximum de suffrages au PCS ont estimé que la situation économique dans leur circonscription s'était améliorée depuis 1994. C'est le cas de 38% pour les votants du POSL, 31% pour ceux du DP, 29% de ceux de la Gauche, 27% de ceux de l'ADR, et 24% de ceux des Verts.

Attention pour la Gauche : l'effectif est très limité.

Finalement, on a pu constater que la situation économique au Luxembourg et la situation économique dans la circonscription ne sont pas tout à fait perçues de la même



façon par les sondés. Il y a notamment plus de personnes qui reconnaissent une embellie au niveau national qu'au niveau de la circonscription. On pourra cependant remarquer que certaines caractéristiques sont communes. Les hommes, les électeurs âgés de 50 ans et plus, les personnes du Sud, les plus diplômés, les cadres supérieurs/professions libérales ou les personnes accordant le maximum de suffrages au PCS sont celles qui reconnaissent le plus une amélioration de la situation, au niveau national comme au niveau de la circonscription.

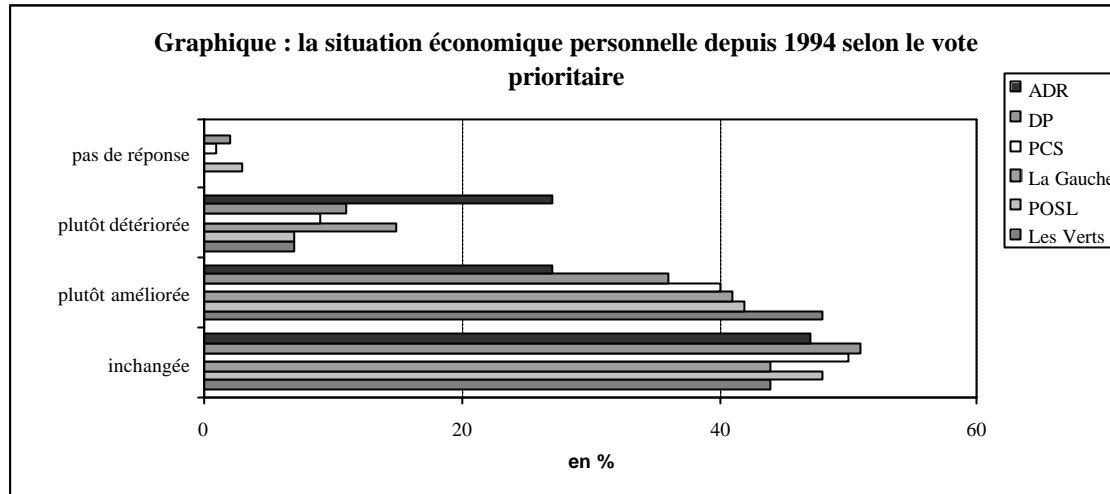
Par contre, les 35-49 ans ou les électeurs favorisant les *Verts* sont les personnes les plus critiques vis à vis de l'évolution de la situation économique.

#### 3.1.4.2.3 La situation économique personnelle

Enfin les sondés ont été interrogés sur la perception de leur propre situation économique depuis 1994. La moitié d'entre eux l'estiment inchangée, 38% considèrent par contre qu'elle s'est plutôt améliorée, mais 11% trouvent qu'elle s'est plutôt détériorée (voir graphique).

Les plus jeunes électeurs sont très nombreux à juger leur situation personnelle améliorée depuis 1994. Ils sont très certainement en début de carrière professionnelle et ont accédé au cours des cinq dernières années soit à leur premier emploi, soit à un emploi plus stable. Leur expérience professionnelle s'est par ailleurs renforcée, leur garantissant une meilleure rémunération et considération au travail. Cet avis positif est plus prononcé chez les hommes que chez les femmes (42% contre 33%). Les personnes qualifiées (diplômés bac+4, mais aussi les cadres supérieurs/professions libérales et les employés qualifiés) sont nombreuses à trouver leur situation personnelle améliorée. Les électeurs ayant favorisé les *Verts*, le POSL, la Gauche ou le PCS trouvent pour un grand nombre d'entre eux leur situation améliorée. Les électeurs des *Verts* semblent donc satisfaits de leur situation personnelle même s'ils portent un regard plus critique que les autres sur l'évolution de la situation économique au Luxembourg et dans leur circonscription électorale, comme nous l'avons vu précédemment.

Les personnes qui émettent le jugement inverse ne sont que 11%. Elles ont des caractéristiques diamétralement opposées à celles que nous venons d'énoncer. Au-delà de 50 ans, les électeurs sont nombreux à estimer que leur situation personnelle s'est détériorée (13%). Ceci est sans doute lié à leur état de préretraite voire de retraite qui engendre sans doute pour certains des diminutions de salaire et/ou un sentiment « d'abandon » et « d'inutilité » pour la société. Les sondés ayant suivi un enseignement primaire jugent leur situation personnelle détériorée pour 17% d'entre eux. C'est aussi le cas de 12% des femmes. Même chose pour les autres employés, les ouvriers non qualifiés et les indépendants. Enfin, on remarquera que les personnes qui privilégient l'ADR et la Gauche dans leur vote sont les plus enclines à considérer que leur situation personnelle s'est détériorée.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage post électoral)

Attention pour la Gauche : l'effectif est très limité.

Note de lecture : 44% des personnes accordant le maximum de leurs suffrages aux Verts et à la Gauche estiment que leur situation économique personnelle est inchangée depuis 1994. C'est le cas de 48% des votants du POSL, de 50% de ceux du PCS, de 51% de ceux du DP et de 47% de ceux de l'ADR.

### 3.1.4.3 La situation économique d'ici un à deux ans, après le changement de gouvernement

Cette fois-ci, la question porte sur les prévisions des sondés pour les deux années à venir, suite au changement de gouvernement (voir tableaux 34 à 36 en annexe).

Quel que soit le plan sur lequel ils se prononcent, les sondés anticipent une absence de changement d'ici un à deux ans pour la majorité d'entre eux (voir graphique). Il semble en effet difficile de faire des prévisions quant à l'évolution de la situation économique, liée à de nombreux éléments que les sondés ne connaissent ou ne maîtrisent peut-être pas. Ils préfèrent donc sans doute se retrancher derrière un avis neutre. Mais nous verrons dans la suite du texte, que les plus optimistes et les plus pessimistes d'entre eux ont certaines caractéristiques intéressantes.

#### 3.1.4.3.1 La situation économique au Luxembourg et dans la circonscription électorale

Avant tout commentaire, précisons simplement que les électeurs de l'Est sont plus nombreux à avoir un avis optimiste sur l'avenir de leur circonscription que sur celui de l'ensemble du Luxembourg (respectivement 28% et 23%).

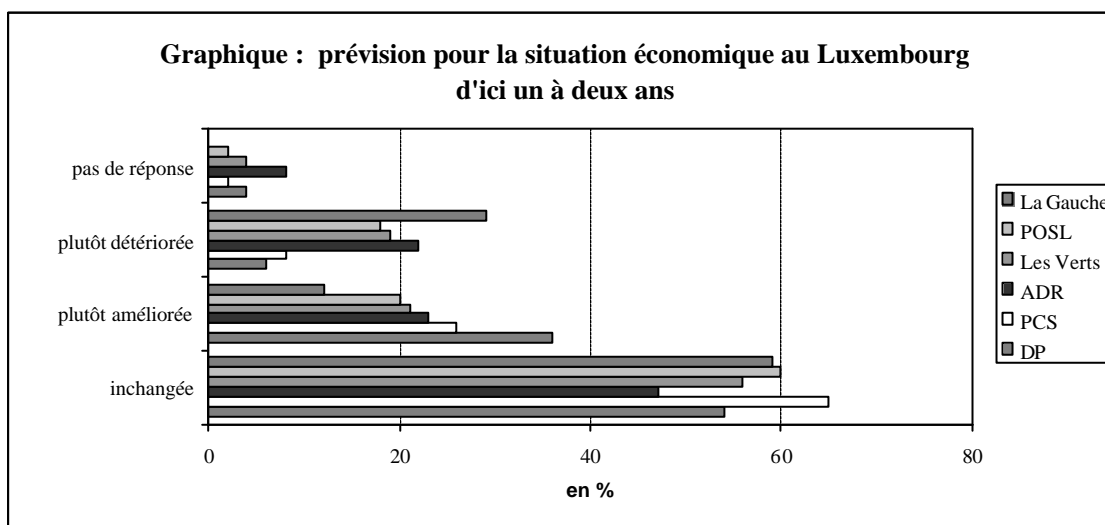
Au Luxembourg, comme dans la circonscription électorale, la majeure partie des sondés envisage une stagnation de la situation pour les deux prochaines années, malgré le changement de gouvernement. 26% estiment qu'elle va plutôt s'améliorer. Les prévisions pessimistes émises pour le Luxembourg concernent 12% des sondés. Elles sont plus importantes que pour la circonscription (9%).

Certains sondés sont plus optimistes que d'autres. C'est notamment le cas des 18-24 ans (qui sont 42% à considérer que la situation sera plutôt améliorée au Luxembourg comme dans la circonscription), tout comme les moins diplômés, les ouvriers non

qualifiés, les autres employés de bureau. Les femmes sont plus optimistes que les hommes.

Les électeurs du DP accordent crédit à son programme et anticipent une amélioration au niveau national comme au niveau de la circonscription. En effet, 36% des personnes ayant accordé le maximum de suffrages au DP considèrent que la situation va s'améliorer après le changement de gouvernement au Luxembourg. Si on considère les électeurs ayant effectué un vote pour le DP uniquement (soit par vote de liste, soit par vote intra liste), ce sont 40% qui sont persuadés de l'amélioration de la situation au Luxembourg. Ils manifestent ainsi leur satisfaction du fait de l'entrée du DP dans la coalition gouvernementale et leur confiance en l'efficacité de ses réalisations futures. Précisons cependant que, même si les électeurs du DP sont nombreux à partager cette idée, la majorité d'entre eux (54%) estiment que la situation économique du pays ne va pas changer d'ici les deux prochaines années. Par ailleurs, les électeurs qui ont favorisé le DP dans leur vote envisagent pour 33% d'entre eux une amélioration de la situation économique dans leur circonscription.

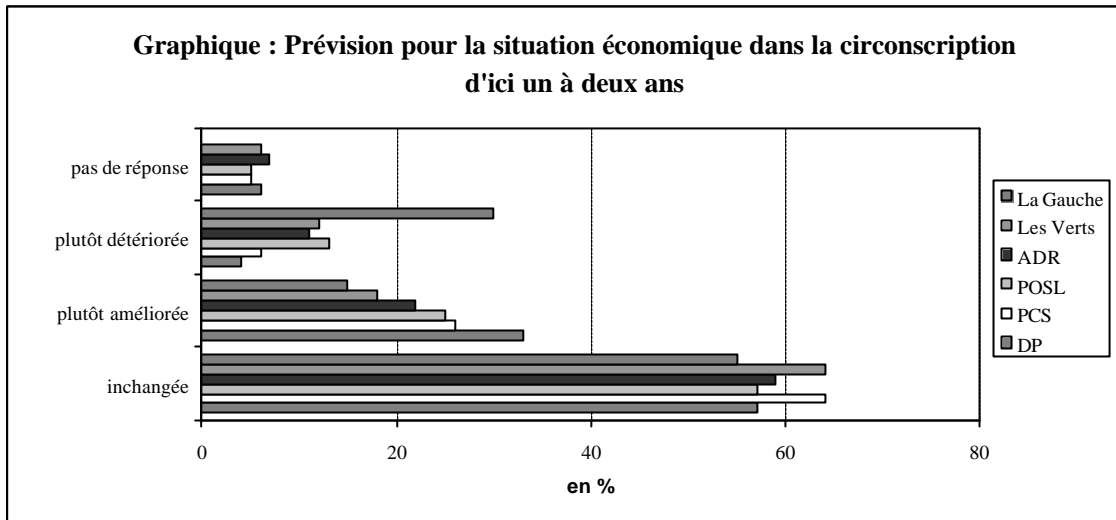
Les pessimistes se révèlent parfois plus nombreux lorsqu'ils ont certaines caractéristiques. C'est le cas des électeurs âgés de 35 à 49 ans (ainsi que des 50-64 ans lorsqu'ils se prononcent sur le Luxembourg), mais aussi des enseignants, et ouvriers qualifiés (également des employés qualifiés pour la question sur le Luxembourg). Par ailleurs, les électeurs de tous les partis relégués dans l'opposition (ADR, POSL, Les Verts, la Gauche) sont plus pessimistes que les autres.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage post électoral)

Note de lecture : 36% des personnes accordant le maximum de suffrages au DP estiment que la situation au Luxembourg va s'améliorer d'ici 1 à 2 ans. C'est aussi le cas de 26% de celles qui favorisent le PCS, de 23% de celles qui favorisent l'ADR, de 21% pour les Verts, 20% pour le POSL et 12% pour la Gauche.

Attention pour la Gauche : l'effectif est très limité.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage post électoral)

Note de lecture : 33% des personnes accordant le maximum de suffrages au DP estiment que la situation dans la circonscription va s'améliorer d'ici 1 à 2 ans. C'est aussi le cas de 26% de celles qui favorisent le PCS, de 25% de celles qui favorisent le POSL, de 22% pour l'ADR, 18% pour les Verts et 15% pour la Gauche.

Attention pour la Gauche : l'effectif est très limité.

On peut constater une différence entre le profil-type des personnes les plus optimistes dans leurs prévisions et celui des personnes qui estimaient que la situation économique s'était améliorée depuis 1994. Ces dernières étaient nombreuses notamment chez les plus de 50 ans, les plus diplômés et les électeurs favorisant le PCS.

#### 3.1.4.3.2 La situation économique personnelle

Une large majorité des sondés (62%) ne prévoit pas d'impact du changement de gouvernement sur leur situation personnelle. Les optimistes qui pensent que leur situation sera plutôt améliorée sont 28%, les pessimistes 7%.

Les plus jeunes qui affichaient déjà leur optimisme pour la situation économique dans l'ensemble du pays et dans la circonscription électorale, ont le même point de vue pour leur situation personnelle : 43% d'entre eux prévoient une amélioration. Cette fois-ci, les hommes sont plus optimistes que les femmes (31% des hommes anticipent une amélioration, 25% des femmes).

Dans le Nord, la perspective d'une amélioration de la situation est plus importante qu'ailleurs. Les indépendants et les ouvriers sont optimistes également.

Par rapport aux questions précédentes, il y a moins de différences dans l'opinion exprimée par les sondés selon le vote prioritaire qu'ils ont réalisé. Les électeurs accordant un vote prioritaire aux trois partis institutionnels (PCS, POSL et DP) escomptent une amélioration de leur propre situation.

Au-delà de 35 ans, les personnes qui estiment que leur propre situation économique va se détériorer sont nombreuses. C'est aussi le cas des femmes, ou des employés qualifiés. Dans le secteur social, cette proportion s'élève même à 19%. Les électeurs favorisant la





Gauche et l'ADR dans leur vote semblent être les plus pessimistes quant à l'évolution de leur propre situation.



## 3.2 Le vote d'après le sondage

### 3.2.1 Le vote en 1999

#### 3.2.1.1 La façon de voter

##### 3.2.1.1.1 L'importance du vote par panachage

De multiples possibilités s'offrent aux électeurs luxembourgeois dans la manière d'exprimer leur vote : le vote de liste, le vote individualisé sur une même liste (ou vote intra-liste) et le vote inter-liste.

Par le vote de liste, l'électeur accorde une seule voix à chaque candidat de la liste.

- Le vote individualisé sur une même liste (le vote intra-liste) est la possibilité offerte à l'électeur d'exprimer son vote sur un nombre restreint de candidats appartenant à la même liste (il peut leur attribuer jusqu'à deux suffrages).
- Le vote inter-liste permet à l'électeur de répartir de la même façon ses suffrages sur les candidats de deux ou plusieurs listes.

Dans le cas d'un vote panaché (c'est-à-dire intra ou inter-liste), le nombre de suffrages distribués ne doit pas être supérieur au nombre total des sièges assignés à la circonscription électorale de l'électeur.

34% des personnes interrogées effectuent un vote de liste (c'est-à-dire qu'elles choisissent la liste complète). Par ailleurs, 15% disent faire un vote favorable à quelques candidats d'une même liste (vote intra-liste). Mais les électeurs ont aussi la possibilité de répartir leurs suffrages entre plusieurs listes différentes : c'est ce que nous avons appelé le vote inter-liste. Cette possibilité séduit un nombre non négligeable d'entre eux. Le panachage, lorsqu'il s'effectue sur plus de deux listes, concerne d'avantage d'électeurs (27%), que s'il est réalisé sur deux listes (14%) ou principalement une (3%).

Rappelons que les quelques chiffres commentés ici sont les résultats d'un sondage et non pas les résultats des élections (voir tableau 43 en annexe). Ils reposent sur les déclarations faites par les personnes interrogées concernant leur vote qui, nous en sommes conscients, sont souvent différentes des votes émis en réalité.

**Il existe ici une distorsion entre le comportement électoral déclaré au cours du sondage et le comportement électoral effectif perçu à travers les résultats des élections.**

Les résultats des élections nous révèlent l'importance du vote de liste : 59% des suffrages exprimés sont des suffrages de liste. Or, cette importance du vote de liste ne transparait pas au travers du sondage qui surestime le vote par panachage. Il s'agit sans doute là d'un biais dû à la constitution de l'échantillon.

Parmi les personnes qui ont accepté de répondre à l'enquête, il existe certainement un nombre non négligeable de personnes, qui, de par leur instruction et leur capital culturel,



portent un intérêt supérieur aux élections et à ce genre d'enquêtes. Dans l'échantillon, le poids de ces personnes instruites est sans doute plus important que celui qu'elles ont en réalité au sein du corps électoral. Or ces personnes instruites (comme nous le verrons dans la suite du texte) privilégient largement le vote par panachage, ce qui explique certainement la surestimation de ce comportement de vote à l'intérieur de notre échantillon.

**Cette distorsion entre les déclarations des sondés et la réalité du comportement électoral avait déjà été plusieurs fois relevée par le CRISP<sup>345</sup>.**

Ce biais inhérent à la constitution de tout échantillon est connu<sup>346</sup> et nous oblige à la plus grande prudence quant à l'analyse des résultats. Mais d'une manière générale, ce n'est pas gênant, dans la mesure où ce ne sont pas vraiment les niveaux des réponses aux différentes questions du sondage qui nous intéressent, mais plutôt les possibilités de croisement entre différentes variables et les structures qui en découlent (comme les différences de comportement selon le niveau d'instruction). L'analyse du sondage permet également d'obtenir des informations sur les motivations des électeurs.

### 3.2.1.1.2 La façon de voter selon le niveau de formation

L'expression du vote diffère selon le niveau de formation. D'après le sondage, les personnes ayant un faible niveau de formation sont très concernées par le vote de liste (40% des personnes ayant suivi un enseignement primaire effectuent un vote de liste). On retrouve cette importance du vote de liste chez les ouvriers qualifiés ou non qualifiés, ainsi que chez certains employés (autres employés de bureau et autres employés).

Les personnes interrogées ayant effectué des études supérieures choisissent en majorité le panachage sur plus de deux listes (32%). Seulement 27% optent pour le vote de liste. Les cadres supérieurs et professions libérales ainsi que les employés qualifiés sont 32% à privilégier le panachage sur plus de deux listes. Les enseignants et autres employés sont les plus nombreux à avoir recours aux votes panachés sur une même liste (20% d'entre eux, contre 15% pour l'ensemble des personnes interrogées).

### 3.2.1.1.3 La façon de voter selon la préférence partisane

Pour répondre à cette question, nous avons considéré le parti que les personnes interrogées déclarent privilégier. Il s'agit des sondés qui disent effectuer un vote de liste ou un vote intra-liste favorable à un parti, ou bien un vote inter-liste en accordant le

---

<sup>345</sup> Le CRISP, in *les Elections au Grand-Duché de Luxembourg : Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994*, p53 souligne l'écart manifeste entre ses chiffres et ceux de l'ILReS au sujet du type de vote, il rappelle que le sondage aboutit à une surreprésentation des électeurs qui panachent. Il concluait que le vote nominatif était surtout le fait des plus instruits et p 130 il ajoutait : «... *Les résultats du sondage et les chiffres du CRISP... sont vraisemblablement dus à la surreprésentation de certaines catégories d'électeurs dans l'échantillonnage des sondés ; mais les définitions mêmes de certains concepts sont sans doute aussi en cause...* », 1994.

<sup>346</sup> Voir à ce sujet CHAMPAGNE, P., *Faire l'Opinion : Le nouveau jeu politique «...La technique du questionnaire, qui vise explicitement à collecter des informations en provoquant des réactions chez les enquêtés grâce à ces véritables stimuli que sont les questions, tend presque inévitablement à engendrer des artefacts plus ou moins importants, selon les caractéristiques sociales des enquêteurs et des enquêtés ainsi que selon les domaines abordés...* » Paris : Les éditions de minuit, p106, 1990.



maximum de suffrages au parti en question. **Par la suite, nous nommerons ce vote, «vote prioritaire » envers un parti.**

Les votes présumés pour l'ADR s'effectuent surtout à travers le «vote de liste » (pour 55% d'entre eux). L'importance du vote de liste se retrouve également pour les *Verts*, le DP et La Gauche<sup>347</sup>. **En ce qui concerne l'ADR et les *Verts*, ce sont des partis jeunes, le poids des notabilités y est faible, ce qui explique l'importance du vote de liste. Quant à l'électorat de la Gauche, il privilégie traditionnellement le vote de liste.**

**Le POSL recueillerait beaucoup plus de voix que les autres partis par le biais des votes intra-liste** (20% contre 15% en moyenne). Par ailleurs, 33% de ses votes sont des votes de liste, et 27% des votes panachés sur plus de deux listes, d'après le sondage. Par le passé, l'électorat du POSL se distinguait des autres partis du fait qu'il privilégiait le vote de liste. Depuis 1994, on assiste à une modification progressive du comportement des électeurs. Tout en maintenant un lien privilégié au parti, ces derniers choisissent désormais de différencier fortement les candidats du POSL.

**Le poids des notabilités demeure très important pour le PCS, qui par ailleurs est souvent associé à un ou plusieurs autres partis.** Grâce au panachage sur plus de deux listes, le PCS recueillerait 34% de ses voix (alors que 27% de l'ensemble des sondés choisissent ce type de vote), et 28% par vote de liste.

### 3.2.1.2 Les caractéristiques des différents électors

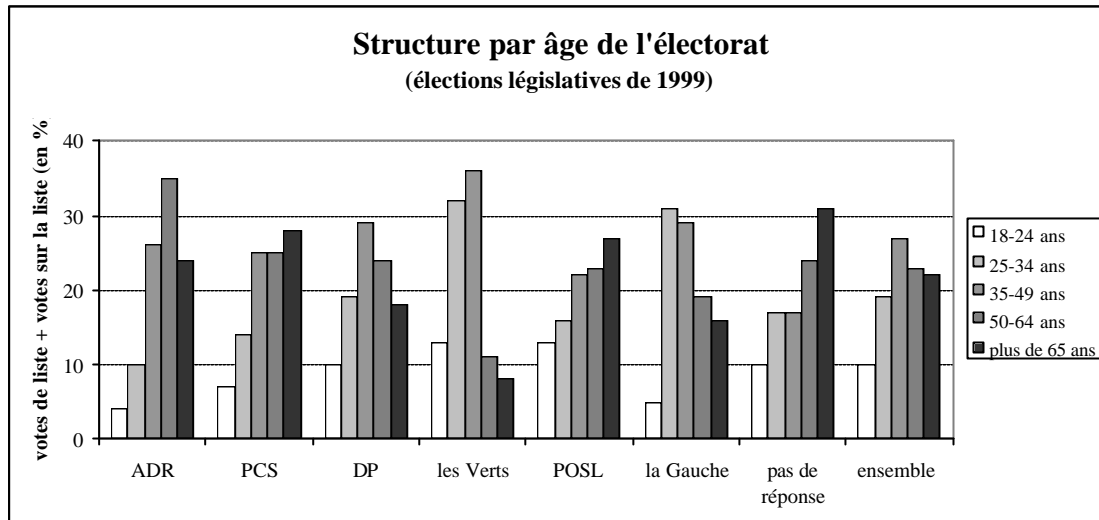
Afin de caractériser les différents électors, nous avons analysé les personnes qui déclarent effectuer ou avoir effectué des votes de liste ou des votes intra-liste. Ceci permet de déterminer les personnes qui se sentent proches d'un parti en écartant les notabilités des candidats.

Cette étude révèle des différences dans la structure par âge de l'électorat de chacun des partis en présence (voir graphique ci-dessous).

#### 3.2.1.2.1 La structure par âge des différents partis

---

<sup>347</sup> Attention toutefois, car les personnes indiquant voter pour la Gauche sont peu nombreuses.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondages pré et post électoral)

\* Note de lecture : Parmi les personnes qui déclarent voter pour l'ADR (par vote de liste ou vote intra-liste), 4% ont 18-24 ans, 10% 25-34 ans, 26% 35-49 ans, 35% 50-64 ans et 24% ont plus de 65 ans.

**Parmi les personnes interrogées qui déclarent voter ou avoir voté pour Les Verts et la Gauche, on compte beaucoup de 25-49 ans** (respectivement 68% et 60%, contre 46% pour l'ensemble des sondés). Les plus de 50 ans, sont très peu représentés parmi les électeurs présumés des *Verts* (19%, contre 45% pour l'ensemble des sondés).

**A l'inverse, il semblerait que le POSL et le PCS s'appuient fortement sur les plus âgés.** En effet, 27% des personnes déclarant voter pour le POSL et 28 % pour le PCS ont plus de 65 ans.

Toutefois, le POSL compte un nombre non négligeable de jeunes de 18-24 ans parmi ses électeurs présumés (13%), ce qui est moins vrai dans le cas du PCS (où les 18-24 ans seraient 7%, alors qu'ils représentent 10% de l'ensemble des personnes interrogées). La « campagne de séduction » que le POSL a entreprise auprès des jeunes, aurait-elle porté ses fruits ?

En ce qui concerne l'ADR, 35% de ses électeurs supposés ont entre 50 et 64 ans.

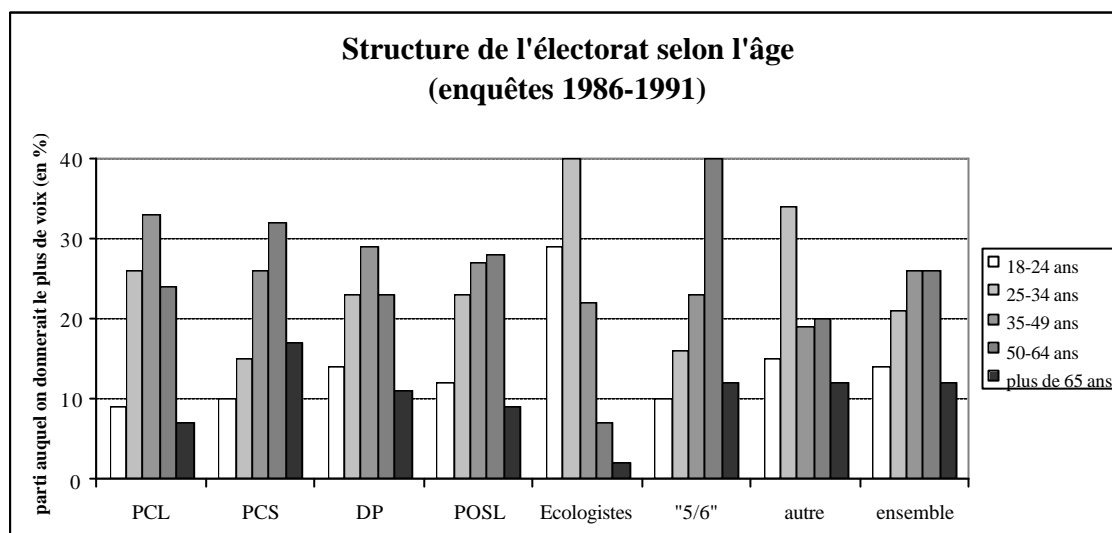
Enfin, le DP, a une répartition par âge qui correspond plus ou moins à celle de l'ensemble des électeurs. A noter cependant que les plus de 65 ans y sont moins présents (18% parmi les électeurs présumés du DP contre 22% pour l'ensemble des sondés).

### 3.2.1.2.2 L'électorat du POSL et celui du PCS vieillissent

Une série d'enquêtes a été réalisée par l'ILReS entre 1986 et 1991. Elle porte en tout sur 7 691 personnes auxquelles on a posé la question suivante : « à quel parti donneriez-vous le plus de voix s'il y avait des élections dimanche prochain ? ». La comparaison des résultats obtenus à l'époque avec ceux du présent sondage nous informe sur l'évolution de la structure par âge des électeurs présumés des différents partis.

Les enquêtes réalisées en 1986-1991 révèlent qu'à cette époque, seulement 9% des personnes déclarant donner le plus de voix au POSL, avaient plus de 65 ans (contre 12% dans l'ensemble). Les plus de 65 ans avaient plus de poids dans l'électorat du PCS (17% des personnes qui donneraient le plus de voix au PCS avaient plus de 65 ans). La comparaison des deux études (celle de 1986-1991 et celle de 1999) indique un vieillissement de l'électorat du POSL et du PCS.

Par ailleurs, dans l'électorat des *Verts*, un effet de génération pourrait expliquer le déplacement de la classe d'âge la plus importante entre les deux études. En effet, les personnes nées à la fin des années cinquante et au début des années soixante sont (depuis l'origine) non seulement les cadres du parti mais aussi l'élément fondamental à partir duquel s'est développé un électorat «écologiste».



Source : ILReS (enquêtes réalisées sur la période 1986-1991)

Note : le PCL est le parti qui a précédé la Gauche. les Ecologistes ont précédé les Verts. et le 5/6 l'ADR.

\*Note de lecture : parmi les personnes qui ont déclaré accorder le plus de voix au PCL, 9% avaient 18-24 ans, 26% avaient 25-34 ans, 33% 35-49 ans, 24% 50-64 ans et 7% plus de 65 ans.

### 3.2.1.2.3 L'implantation géographique des partis

53% des personnes déclarant voter pour le POSL aux législatives de 1999 (par vote de liste ou vote intra-liste) et 46% de celles votant pour la Gauche résident dans la circonscription Sud (contre 39% dans l'ensemble).

Le DP et les *Verts* sont constitués en majorité d'électeurs du Centre (respectivement 42% et 41%, contre 35% pour l'ensemble des sondés).

Les votants qui résident dans le Nord et dans l'Est sont sur-représentés parmi les électeurs supposés de l'ADR par rapport à l'ensemble des électeurs.

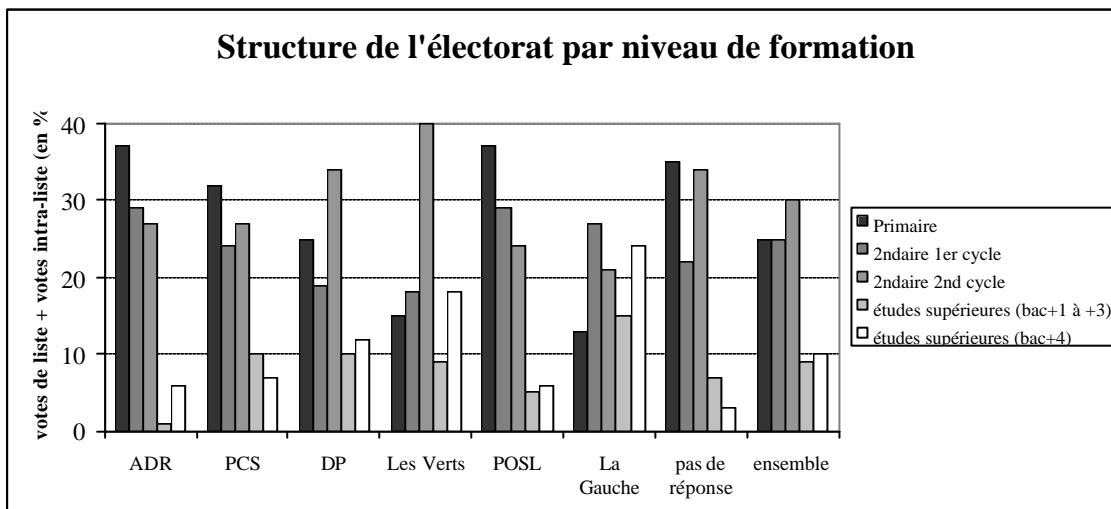
### 3.2.1.2.4 Le niveau de formation et le statut professionnel

Les personnes qui disent voter pour le POSL, l'ADR et le PCS sont peu diplômées : elles ont surtout fréquenté l'enseignement primaire (voir graphique).

**Parmi l'électorat présumé du POSL, les ouvriers sont sur-représentés**, tout comme les revenus mensuels du ménage compris entre 75 000 et 125 000 LUF. **Le vote favorable à l'ADR semble toucher des milieux différents** : les indépendants, mais aussi les ouvriers (beaucoup plus présents que dans l'ensemble des sondés).

L'électorat du DP et des *Verts* serait, quant à lui, surtout composé de personnes ayant suivi un enseignement secondaire 2<sup>nd</sup> cycle. Par ailleurs, ces deux partis, ainsi que la Gauche comptent parmi leurs électeurs présumés une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur plus importante qu'en moyenne.

**Le vote pour les *Verts* et le DP concerne surtout des « professions intellectuelles »** : employés qualifiés, cadres supérieurs et professions libérales, et enseignants forment la moitié des électorsats respectifs de ces partis. Il en découle des niveaux de revenus élevés : **44% des électeurs présumés des *Verts* et 33% des électeurs déclarant voter pour le DP (par vote de liste ou vote intra-liste) ont un revenu supérieur à 175 000 LUF** (contre 29% en moyenne pour l'ensemble des personnes interrogées).

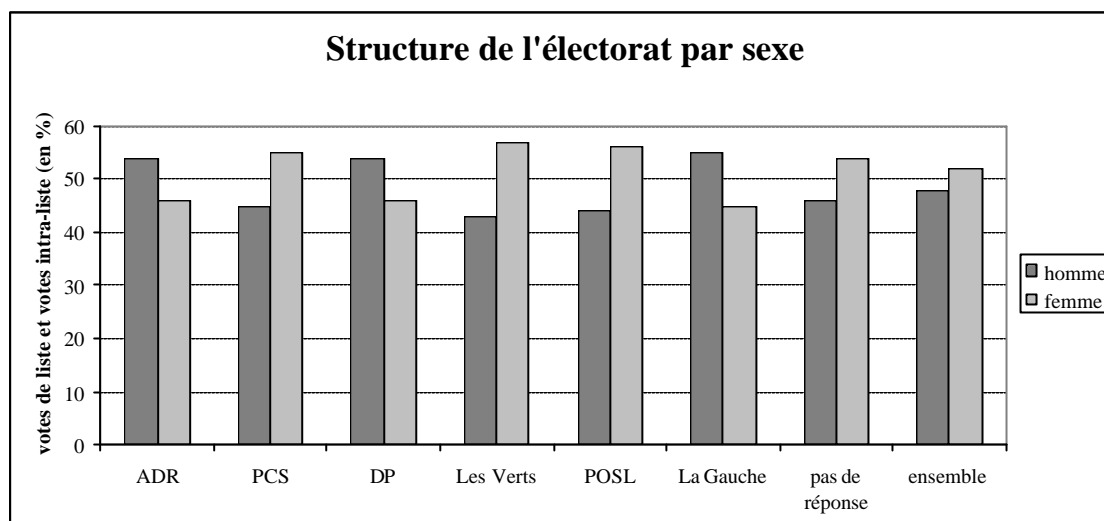


Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondages pré et post électoral)

Note de lecture : 37% des personnes qui déclarent voter pour l'ADR (par vote de liste ou vote intra-liste) ont un niveau de formation primaire, 29% ont suivi le secondaire 1er cycle, 27% le secondaire 2nd cycle, 1% ont suivi des études supérieures bac+1 à 3 et 6% des études supérieures bac+4.

### 3.2.1.2.5 Quelques différences selon le sexe

Un peu plus de la moitié des personnes interrogées en 1999 sont des femmes (52%). Certains électorsats se distinguent comme étant majoritairement masculins : il s'agit de la Gauche, du DP et de l'ADR (voir graphique).



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondages pré et post électoral)

### 3.2.1.3 Les trois principaux motifs expliquant le vote prioritaire envers un parti

L'une des questions du sondage visait à savoir pour quels motifs les personnes interrogées ont privilégié<sup>348</sup> un parti (voir tableau 46 en annexe).

Parmi les trois principaux motifs, les plus souvent cités sont :

- Les principes de base du parti correspondent aux convictions des électeurs (pour 39% d'entre eux)
- Du fait des réalisations du parti sur les cinq dernières années (33%)
- Du fait du programme du parti (32%)
- Du fait de la confiance dans les hommes politiques du parti (30%)

Seulement 11% des personnes interrogées ont cité la tradition et l'habitude comme un des trois principaux motifs de leur vote. Toutefois, rappelons qu'on mesure la permanence du vote à travers d'autres motifs que la simple déclaration du vote par habitude ou par tradition. **Par exemple, lorsque l'électeur présumé déclare adhérer aux principes de base ou au programme du parti, il explique avant tout son vote usuel ou traditionnel.** En d'autres termes, il prétend connaître les principes de base du parti pour lequel il vote alors qu'il manifeste simplement un vote par tradition ou par habitude.

#### 3.2.1.3.1 Des différences selon l'âge

**Les jeunes de 18-24 ans évoquent davantage que leurs aînés le programme du parti** comme un des trois principaux motifs de leur choix. Les jeunes électeurs assumant pour

<sup>348</sup> Il s'agit des sondés qui disent effectuer un vote de liste ou un vote intra-liste favorable à un parti ou bien un vote inter-liste en accordant le maximum de suffrages au parti en question. **Par la suite, nous nommerons ce vote, «vote prioritaire» envers un parti.**





la première fois leurs droits civiques, élaborent ce type de réponse pour manifester désormais leur appartenance au corps politique. Toutefois, avec l'augmentation de l'âge, ce motif perd de son influence.

**Inversement, la confiance dans les hommes politiques du parti influence beaucoup plus les anciens que les jeunes.** Les jeunes ne sont pas aussi confiants que leurs aînés et les 25-34 ans n'hésitent pas à citer la protestation comme un des principaux motifs de leur vote. Le vote de protestation, que ce soit contre le gouvernement actuel ou contre l'un ou l'autre des partis, concerne respectivement 14% et 12% des 25-34 ans (contre 10% et 7% de l'ensemble). Par ailleurs 28% des 25-34 ans indiquent comme motif de vote la volonté de faire entrer le parti au gouvernement (contre 20% pour l'ensemble des sondés).

Les anciens reconnaissent davantage effectuer un vote par habitude et tradition : 19% des plus de 65 ans citent ce motif comme un des trois principaux (contre 11% dans l'ensemble).

#### 3.2.1.3.2 Les motifs des hommes et des femmes

**Pour chacun des motifs exprimés, les différences entre les hommes et les femmes restent minimales.** On notera par contre que les hommes sont 13% à indiquer un vote de protestation contre l'actuel gouvernement, alors que les femmes ne sont que 7% dans ce cas.

#### 3.2.1.3.3 Les motifs selon le niveau de formation

**Avec un faible niveau de formation, on s'attache beaucoup plus au «concret», c'est-à-dire aux réalisations sur les cinq dernières années, ou à la confiance envers les hommes politiques du parti.** Ceux qui sont faiblement instruits ont généralement une plus grande croyance envers l'habileté et les compétences des hommes politiques. Bien entendu, ces motifs perdent de leur influence avec l'augmentation du niveau de formation. Par ailleurs, 18% des moins diplômés citent le vote par tradition et habitude comme une des trois principales explications.

**Les plus diplômés semblent davantage attachés aux principes de base et au programme du parti.** Par exemple, 50% des bac + 4 citent les principes de base du parti comme un des trois motifs principaux, contre 34% pour les personnes ayant suivi un enseignement secondaire premier cycle.

Les plus diplômés sont aussi plus nombreux à exprimer un vote de protestation, que ce soit contre l'actuel gouvernement ou contre l'un ou l'autre des partis. Plus le niveau de formation est élevé, plus la volonté de faire entrer le parti au gouvernement augmente (27% des bac +4 citent ce motif, contre 15% des personnes ayant suivi un enseignement primaire).

#### 3.2.1.3.4 Les trois principaux motifs selon le métier

Ils sont liés aux quelques remarques susmentionnées. On retrouve ainsi les enseignants, les cadres supérieurs / professions libérales et les autres employés comme les plus sensibles aux principes de base du parti.



Les ouvriers non qualifiés et les autres employés de bureau sont ceux qui accordent le plus d'importance aux réalisations sur les cinq dernières années (respectivement 43% et 41%).

### 3.2.1.3.5 Les trois principaux motifs selon les partis privilégiés

54% des personnes déclarant effectuer un vote prioritaire envers l'ADR, indiquent son programme comme l'un des trois principaux motifs influençant leur vote (contre 32% dans l'ensemble). Comment expliquer ce phénomène ? Plutôt que de considérer ces électeurs comme connaissant le programme du parti, ceci témoigne surtout du caractère proprement protestataire de cet électorat. En effet, les électeurs qui surévaluent un point particulier d'un programme politique, expriment avant tout une opinion protestataire. Ils usent de l'argumentation d'un parti (l'équité des retraites en l'occurrence) pour manifester leur désapprobation d'une situation politique particulière donnée.

**25% reconnaissent qu'un des trois principaux motifs de leur choix est le vote de protestation contre l'actuel gouvernement** (10% dans l'ensemble). 16% évoquent une raison particulière (ponctuelle), comme par exemple le Kosovo, un scandale... (6% dans l'ensemble).

Pour les personnes déclarant privilégier le PCS, 46% d'entre elles choisissent ce parti du fait de ses réalisations sur les cinq dernières années. 31% justifient leur choix par une bonne tête de liste (contre 17% dans l'ensemble). **25% considèrent qui plus est que la tête de liste devrait être chef de gouvernement** (contre 11% en moyenne).

34% des personnes qui déclarent voter de façon prioritaire pour le DP citent comme un des trois principaux motifs de leur vote, le programme de ce parti. 27% considèrent que le parti doit entrer au gouvernement. C'est également **un vote de protestation contre l'actuel gouvernement** (pour 22% d'entre elles, contre 11% pour l'ensemble des sondés).

Le vote des *Verts* semble fortement marqué par les principes de base du parti : **64% des personnes interrogées déclarent que les principes de base de ce parti correspondent à leurs convictions (ils sont 39% à citer ce motif dans l'ensemble)**. 48% évoquent le programme de ce parti comme un des trois principaux motifs. 28% estiment que le parti devrait entrer à la Chambre et 26% au gouvernement.

Pour les sondés qui disent effectuer un vote prioritaire pour le POSL, les motifs les plus souvent cités sont les principes de base du parti (pour 41% des personnes) et les réalisations sur les 5 dernières années (pour 37%). Notons également que les personnes ayant voté en faveur du POSL sont 21% à indiquer la tradition et l'habitude comme une des principales explications de leur vote.

Enfin, pour la Gauche, 43% des personnes interrogées citent les principes de base du parti comme un des trois principaux motifs. **46% expriment un vote de protestation contre l'actuel gouvernement** et 34% contre l'un ou l'autre parti, ce qui est beaucoup plus que pour l'ensemble des sondés (respectivement 10% et 7%). Notons encore que 17% désignent les points particuliers (comme le Kosovo) pour une des trois principales raisons de leur vote.



### 3.2.1.3.6 Les trois principaux motifs pour avoir voté pour un ou plusieurs autres partis

Nous avons pu constater précédemment l'intérêt accordé par les électeurs au vote sur plusieurs listes (vote inter-liste). 44% des personnes interrogées disent avoir recours à cette pratique ; pour la plupart d'entre elles sur plus de deux listes.

Parmi les trois principales raisons évoquées pour voter en faveur d'un ou plusieurs autres partis, on trouve (voir tableau 47 en annexe):

- la confiance envers les hommes politiques de ce(s) parti(s) pour 29% des sondés
- les réalisations de ce(s) parti(s) sur les cinq dernières années (pour 25%)
- la connaissance des personnes qui militent dans ce(s) parti(s) (23%)
- les principes de base de ce(s) parti(s) (qui correspondent aux convictions des sondés) (22%)

89% des personnes interrogées au cours du sondage sont allées voter aux précédentes élections législatives de 1994 (voir tableau 51 en annexe). Par contre, 9% n'y ont pas participé parce qu'elles n'avaient pas le droit de vote et 1% n'y ont pas pris part pour d'autres raisons. On suppose que ce dernier chiffre est sous estimé, car l'abstention au cours des précédentes élections était tout de même plus importante.

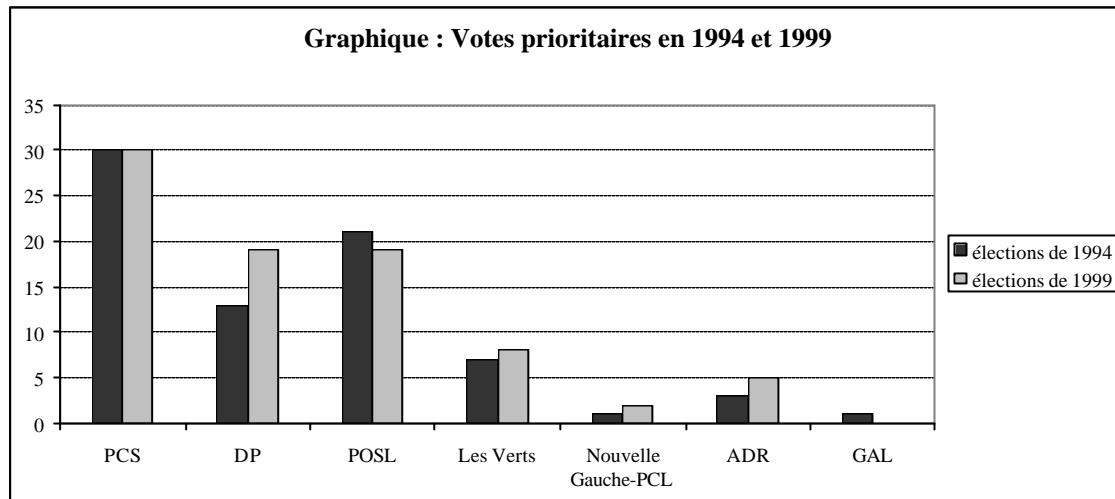
On notera que 14% des personnes qui votent prioritairement pour les *Verts* en 1999 n'avaient pas le droit de vote aux précédentes élections. Il semble que les *Verts* disposent d'une réserve de voix parmi un électorat juvénile.

### 3.2.2 Les comparaisons : 1994-1999

Lorsqu'on les interroge sur l'identité de leur vote aux précédentes élections législatives (1994), 30% des sondés disent avoir accordé le maximum de leurs suffrages au PCS, 21% au POSL, et 13% au DP. 7% ont donné le maximum de leurs voix aux *Verts*, 3% à l'ADR et 1% à la nouvelle Gauche/PCL (voir tableau 48 en annexe). Il faut noter que 17% ne donnent pas de réponse à cette question. Les non répondants sont 14% lorsqu'on leur pose la même question au sujet des élections de juin 1999.

D'après leurs déclarations, ces personnes ont voté différemment aux élections législatives de 1999 (voir tableau 44 en annexe).

Le graphique ci-dessous permet de rendre compte de l'évolution au cours des deux dernières élections législatives des votes que nous avons appelés « votes prioritaires », à partir d'un échantillon d'électeurs ayant participé aux deux élections.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondages pré et post électoral)

Base : pour les élections de 1994 = personnes qui ont voté en 1994.

Note de lecture : parmi les personnes qui disent avoir voté en 1994, 30% ont accordé le maximum de leurs suffrages au PCS en 1994 et en 1999. 13% ont privilégié le DP en 1994 et 19% en 1999. 21% ont effectué un vote prioritaire pour le POSL en 1994 et 19% en 1999.

On retrouve ainsi de manière intéressante les grandes tendances de l'évolution des résultats des différents partis politiques sur ces cinq dernières années.

De manière générale, on peut relever la stagnation des résultats du PCS et la chute de ceux du POSL. Alors que le DP, les Verts, l'ADR, tout comme la Gauche sont en progression.

Lorsqu'on dispose d'un échantillon de personnes ayant participé aux deux élections (en l'occurrence les législatives de 1994 et celles de 1999), il est surtout intéressant de repérer **la migration des électeurs d'un parti à l'autre**.

Nous avons considéré ici uniquement les sondés qui disent être allés voter en 1994 et qui n'ont pas voté blanc. Une comparaison du parti auquel ils déclarent accorder le maximum de suffrages en 1994 et en 1999 permet de mettre à jour certaines migrations.

**C'est pour l'ADR que l'on note le moins de constance dans le vote** : seulement 37% des personnes proches de l'ADR en 1999 déclarent avoir effectué un vote favorable à ce parti au cours des précédentes élections. Un certain nombre des votants actuels de l'ADR avaient voté en 1994 pour les partis « institutionnels » : 17% accordaient le maximum de suffrages au PCS, 13% au POSL et 8% pour le DP. Les raisons qui semblent pousser les sondés à changer de parti et à préférer l'ADR en 1999 sont surtout la volonté de voir de nouvelles personnes dans la politique, de faire entrer le parti à la Chambre ou au gouvernement ou **parce qu'ils aimeraient un changement politique**.

Mais gardons à l'esprit qu'il s'agit là d'un comportement déclaré. Les résultats de l'ADR ont certes progressé entre 1994 et 1999, mais pas de manière aussi importante que ne le laisse penser le nombre de sondés qui se disent nouveaux votants de ce parti. Cette forte migration vers l'ADR constatée dans les déclarations des sondés s'explique certainement pour partie par la plus grande facilité à avouer aujourd'hui qu'on vote pour l'ADR. Ce parti est en effet mieux considéré que par le passé et mieux connu aussi.

**Le vote prioritaire aux législatives de 1994 et à celles de 1999**

<u>Echantillon pondéré</u>	<u>Parti auquel on a donné le plus de voix en 1999</u>					<u>(% en colonnes)</u>	
	<u>ADR</u>	<u>PCS</u>	<u>DP</u>	<u>Les Verts</u>	<u>POSL</u>	<u>la Gauche</u>	<u>pas de réponse</u>
<u>Echantillon pondéré</u>	131	742	481	197	464	56	415
<b>Parti auquel on a donné le plus de voix en 1994</b>							
ADR	37	1	1	0	1	2	1
PCS	17	74	19	9	6	12	11
DP	8	3	52	3	2	2	4
les Verts	3	2	2	62	2	16	2
POSL	13	5	10	9	78	23	7
PCL-La Gauche	1	0	0	1	0	30	0
autre	0	0	1	0	0	0	2
pas de réponse	14	9	9	8	6	7	57

Source : ILReS, élections législatives de juin 1999, sondage pré et post électoral.

Base : personnes interrogées qui ont voté en 1994 et qui n'ont pas voté blanc.

\* Note de lecture : les personnes qui disent donner le maximum de leurs suffrages au PCS en 1999 sont 74% à avoir choisi ce même parti en 1994. 5% disent avoir voté prioritairement pour le POSL en 1994, 3% pour le DP, 2% pour les Verts et 1% pour l'ADR. 9% ne fournissent pas de réponse à cette question.

**Le POSL et le PCS sont des partis beaucoup plus «stables»** : respectivement 78% et 74% de leurs électeurs présumés votaient déjà pour eux en 1994 (en leur accordant le maximum de suffrages). Même chose pour les *Verts* : 62% des actuels électeurs des *Verts* votaient en priorité pour ce parti en 1994.

**52% des sondés proches du DP votaient pour ce parti cinq ans auparavant.** Les « nouveaux électeurs » du DP proviennent du PCS (19% des sondés actuellement électeurs du DP déclarent avoir voté pour le PCS en 1994) et dans une moindre mesure du POSL (10% votaient favorablement au POSL en 1994). Pour justifier ce changement de parti entre les deux élections, la plupart des personnes concernées évoquent la volonté de changement et de nouveauté (changement politique, voir de nouvelles personnes en politique), celle de faire entrer le parti à la Chambre ou au gouvernement et l'opposition à la coalition PCS-POSL issue des élections de 1994.

On peut restreindre l'analyse au « cœur de l'électorat », c'est-à-dire aux personnes qui ont effectué un vote de liste ou qui ont panaché sur une même liste. Les comparaisons de leur vote en 1994 et en 1999 se trouvent dans le tableau ci-dessous (voir aussi tableau 50 en annexe).

**Votes de liste et votes intra-liste aux législatives de 1994 et à celles de 1999**

<u>Echantillon pondéré</u>	<u>Votes de liste et votes intra-liste en 1999</u>					<u>(% en colonnes)</u>		
	<u>ADR</u>	<u>PCS</u>	<u>DP</u>	<u>Les Verts</u>	<u>POSL</u>	<u>la Gauche</u>	<u>pas de réponse</u>	<u>autre</u>
<u>Echantillon pondéré</u>	69	265	212	85	218	20	117	12
<b>Votes de liste et votes intra-liste en 1994</b>								
ADR	54	1	1	0	1	4	0	0
PCS	15	91	17	7	2	0	5	10
DP	8	2	66	2	1	6	2	8
les Verts	4	1	2	74	1	31	2	0
POSL	13	4	10	8	92	21	5	16
PCL- La Gauche	2	0	0	3	1	37	0	7

Source : ILReS, élections législatives de juin 1999, sondage pré et post électoral.

Base : personnes interrogées qui ont effectué un vote de liste ou qui ont panaché sur une même liste

\* Note de lecture : les personnes qui disent effectuer un vote de liste ou un vote à l'intérieur de la seule liste du PCS en 1999 sont 91% à avoir fait le même vote en 1994 (PCS par vote de liste et vote intra-liste). 4% disent avoir voté pour le POSL en 1994, 1% pour l'ADR, 2% pour le DP et 1% pour les Verts.



Dans le comportement de vote, que ce soit par vote de liste, vote intra ou inter-liste, on relève en général une certaine stabilité entre les élections de 1999 et les précédentes (voir tableau 49 en annexe).

C'est pour le vote de liste que l'on constate le plus de stabilité. Les trois quarts des personnes qui expriment leur vote de cette façon en 1999, le faisaient également en 1994.

Le panachage sur plus de deux listes et le vote intra-liste présentent aussi une permanence certaine. Respectivement 68% et 67% des électeurs usant de ces types de votes l'accomplissaient déjà cinq ans auparavant. Par contre, le panachage principalement sur une liste ne donne pas lieu à des comportements aussi stables : moins de la moitié des personnes concernées par ce type de vote en 1999 l'étaient déjà en 1994. On pourra aussi noter que les personnes qui disent voter blanc en 1999, même peu nombreuses, étaient déjà 59% à voter blanc au cours des précédentes élections, d'après leurs déclarations.



### 3.3 Les explications du vote

Dans cette dernière partie, nous allons explorer le sondage en profondeur, notamment à l'aide de l'analyse de données<sup>1</sup>. Pour mieux comprendre le comportement électoral, quatre sujets seront abordés :

- La caractérisation des différents électorats
- L'ancrage régional et national
- Les thèmes les plus importants de la campagne
- L'échelle matérialisme post-matérialisme

#### 3.3.1 La caractérisation des différents électorats

Le but de cette analyse est de dégager des liens entre le milieu social des électeurs et leurs comportements électoraux. Pour cela, nous disposons des méthodes d'analyse factorielle et en particulier de l'analyse des correspondances multiples qui s'inscrit dans le cadre de l'analyse de données.

##### 3.3.1.1 La thématique du sondage

Pour cette étude, réalisée sur un échantillon de 1501 personnes interrogées après les élections législatives, nous avons sélectionné un ensemble de questions relatives à quatre grands thèmes. Les trois premiers groupes de questions concernent la thématique du sondage et le dernier la «signalétique» des individus à savoir des questions de structure socioprofessionnelle et démographique.

La première catégorie de questions concerne les opinions politiques.

On s'intéresse tout d'abord à la fréquence des discussions politiques des personnes sondées.

La deuxième question est relative au concept d'échelle matérialisme postmatérialisme<sup>2</sup>. On demande aux personnes de choisir un but précis, celui qui leur semble le plus pertinent en politique. Il y a quatre choix possibles.

La question suivante repose sur l'ancrage régional ou national. On demande aux personnes si elles se sentent plutôt membres de leur commune, du Luxembourg ou encore de l'Europe par exemple.

Puis la question suivante traite de la perception de la situation économique dans un ou deux ans au Luxembourg, dans leur circonscription électorale et personnellement. La situation va-t-elle s'améliorer, se détériorer ou restera-t-elle inchangée ?

---

<sup>1</sup> Les méthodes mises en œuvre seront l'analyse des correspondances binaires, l'analyse des correspondances multiples et la classification hiérarchique. Voir encart méthodologique en annexe.

<sup>2</sup> Confère la partie **4.3.4 L'échelle matérialisme postmatérialisme**



La question qui suit interroge les personnes sur leurs préférences en matière de presse quotidienne. Elle se décompose en sept sous-questions. Pour chaque journal, on demande à la personne si elle le lit régulièrement ou non.

La dernière question de ce groupe repose sur le thème politique le plus important. On peut noter par exemple la politique de protection de l'environnement, la question de l'équité des pensions en général, la réforme des pensions dans le secteur public, l'éducation nationale, la politique familiale, la sécurité et l'ordre public et l'assurance de soin à domicile.

**Le thème de la deuxième catégorie repose sur le comportement électoral des personnes interrogées.**

On les interroge tout d'abord sur leur manière de voter. Utilisent-elles plutôt un vote de liste (vote par liste complète), un vote intra-liste (distribution des voix sur une seule liste) ou un vote inter-liste (vote panaché sur plusieurs listes) ?

On demande également aux personnes ayant choisi le vote de liste ou intra-liste pour quelle liste elles votent.

La question suivante à savoir «Avez-vous distribué tous vos suffrages ? » n'est posée qu'aux personnes qui n'effectuent pas un vote de liste.

La dernière question de ce thème s'adresse à toutes les personnes. On leur demande d'indiquer à quel parti elles ont accordé le plus de voix.

**Par cette dernière catégorie de questions, on consulte les personnes sur leurs motivations électorales.**

Afin de voir quelle est la motivation des électeurs, on leur demande de choisir parmi une liste, la principale raison qui les a poussés à donner le plus de voix à un parti. Il y a quatorze possibilités. En voici quelques-unes :

- les principes de bases correspondent à mes motivations
- il s'agit d'un vote par tradition, par habitude
- en raison des réalisations de ce parti sur les cinq dernières années
- en guise de protestation contre le gouvernement actuel
- pour que la tête de liste devienne chef du gouvernement.

Aux personnes qui votent pour plusieurs listes, on demande également quel est le motif le plus important pour avoir choisi un autre parti. La liste des différents motifs est la même que pour la question précédente.

**Le thème du dernier groupe concerne le milieu social des individus. A chaque fois, il s'agit de questions à choix multiples :**





- On les interroge en premier sur la circonscription dans laquelle ils résident (Centre, Sud, Nord ou Est)
- Leur sexe
- Leur âge
- Leur état civil: célibataire vivant chez ses parents, célibataire indépendant, concubinage, marié, divorcé, veuf.
- L'acquisition de leur nationalité : à la naissance, option (cette modalité est en fait un regroupement de plusieurs modalités qui sont : la naturalisation, l'acquisition de la nationalité par le mariage et d'autres moyens)
- Leur nationalité précédente
- Leur lieu de naissance
- Depuis quand résident-ils au Luxembourg ?
- Leur niveau d'instruction
- Leur profession
- Leur secteur d'activité
- Le revenu brut du ménage par mois (cela comprend le salaire plus éventuellement les rentes, pensions et certaines prestations)

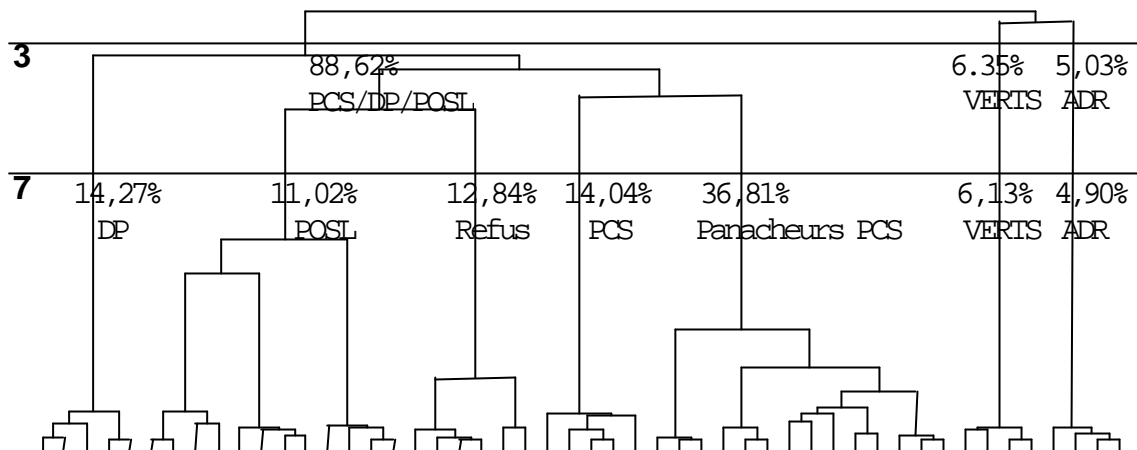
Par une classification hiérarchique<sup>3</sup>, nous essayons de trouver des classes de personnes qui ont donné des réponses sensiblement similaires aux questions suivantes, appelées les questions ou variables actives : toutes celles qui concernent les opinions politiques, le comportement électoral et les motivations électorales. Les autres questions, relatives à la «signalétique» des individus, n'entreront pas dans la construction des classes. Elles seront cependant utilisées pour les illustrer, d'où leur nom de variables illustratives.

### 3.3.1.2 Interprétation des résultats

Le premier résultat de cette analyse est très pertinent : malgré le nombre élevé de variables, ce sont les questions sur le comportement électoral, et notamment celle sur le vote de liste, qui décident de la création des classes. Les classes sont représentées sur l'arbre suivant (les chiffres indiquent la proportion d'individus appartenant à la classe par rapport à l'échantillon total).

---

<sup>3</sup> La classification n'est pas effectuée sur les variables mêmes, celles-ci sont plutôt projetées par une ACM dans un espace de moindre dimension et ce sont les 10 premiers facteurs contenant 34% de l'inertie totale qui sont utilisés pour la classification.

**Classification hiérarchique directe (coupure de l'arbre en 3 et 7 classes)**

Un premier découpage en sept classes reconstitue pratiquement les cinq grands partis. Logiquement l'analyse ne fait pas ressortir les électorats des très petits partis qui seront noyés dans les autres classes. Parallèlement aux cinq grands partis, on trouve deux autres classes qui représentent les panacheurs et les personnes qui refusent d'indiquer leur vote.

Un découpage en trois classes réunit dans une même classe l'électorat des grands partis, les panacheurs-PCS et ceux qui refusent d'indiquer leur vote. La seconde classe regroupe les électeurs de l'ADR et la dernière les électeurs des Verts.

Nous allons à présent commenter le détail des résultats issus de la classification qui fournit une synthèse sur les particularités de l'électorat de chaque parti.

Pour décrire chaque classe, nous citerons plusieurs variables qui y sont sur- ou sous-représentées. Cela signifie que certaines caractéristiques sont plus ou moins présentes dans la classe en question que dans l'ensemble de l'échantillon. Cela ne veut pas dire pour autant que **tous** les individus de la classe (ni même la majorité d'entre eux) ont cette caractéristique. Ce sont des **traits typiques** qui distinguent les électeurs d'un parti de ceux d'un autre. Un exemple de lecture permettra au lecteur de comprendre les 7 tableaux qui vont suivre et de les déchiffrer lui-même.

Notons au préalable les différentes abréviations utilisées par la suite:

- CLA/MOD : c'est l'effectif de la modalité dans la classe divisé par l'effectif de la modalité dans l'échantillon total.
- MOD/CLA : c'est l'effectif de la modalité dans la classe divisé par l'effectif de la classe.
- GLOBAL : c'est l'effectif de la modalité dans l'échantillon total divisé par le nombre d'individus dans l'échantillon.

Exemple de lecture :



CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES
<b>Modalités sur-représentées</b>			
100.00	91.64	13.08	Liste DP (vote de liste)
64.80	95.24	20.97	Le plus de voix pour le parti DP

Si l'on prend la première ligne, l'interprétation des résultats est la suivante :

- **CLA/MOD** : 100% des personnes de l'échantillon ayant effectué un vote de liste pour le parti DP se trouvent dans cette classe.
- **MOD/CLA** : 91.64% des personnes de la classe ont voté exclusivement pour le parti DP.
- **GLOBAL** : dans l'échantillon total, 13.08% des personnes ont fait un vote de liste en faveur du DP.

Une modalité est sur-représentée si  $MOD/CLA > GLOBAL$  et elle est sous-représentée lorsque  $MOD/CLA < GLOBAL$ .

### 3.3.1.2.1 Le Parti Démocratique (14,27% de l'échantillon)

CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES
<b>Modalités sur-représentées</b>			
100.00	91.64	13.08	Liste DP (vote de liste)
64.80	95.24	20.97	Le plus de voix pour le parti DP
26.22	71.55	38.94	Vote de liste
59.85	22.41	5.34	Vote de protestation contre le gouvernement actuel
16.26	97.47	85.56	Toutes les voix ont été distribuées
25.90	25.72	14.17	De Lëtzebuerger Journal lu
23.69	30.51	18.38	Secteur d'activité = secteur public
39.35	8.92	3.23	Thème le plus important = la réforme pension
23.57	24.17	14.63	Vote personnel sur une liste
22.38	25.67	16.37	La situation au Luxembourg s'améliorera dans un ou deux ans
21.52	29.51	19.57	125.000-175.000flux
19.90	27.59	19.79	Thème le plus important = éducation nationale
26.07	11.41	6.25	Profession : enseignant



Modalités sous-représentées			
5.21	1.87	5.13	Vote parce qu'il y a de bons représentants pour les têtes de liste
3.02	0.81	3.82	Vote pour ce parti parce que les principes de bases correspondent à mes convictions
6.58	3.71	8.04	La situation au Luxembourg se détériorera dans un ou deux ans
7.79	6.92	12.68	Vote selon les réalisations du parti sur les 5 dernières années
9.24	14.29	22.07	65 et +
9.34	15.02	22.96	Fréquences des discussions politiques : presque jamais/jamais
10.74	29.05	38.57	Sud
6.81	6.10	12.78	Thème le plus important : équité pension
4.10	2.53	8.80	Toutes les voix n'ont pas été distribuées
1.57	0.64	5.78	Vote pour ce parti par confiance envers l'homme politique
10.96	48.83	63.56	De Lëtzebuerger Journal non lu
0.93	0.49	7.49	Vote pour ce parti car je connais une personne active pour ce parti
1.67	1.65	14.13	Vote personnel sur 2 listes
0.77	1.27	23.77	Vote personnel sur plusieurs listes

Dans ce groupe, les électeurs disent voter surtout pour le Parti Démocratique.

Du point de vue du choix du mode électoral, une très grande majorité de ces personnes ont recours à un vote de liste (71,5% dans la classe contre 39% en moyenne dans l'échantillon) et usent volontiers aussi d'un vote personnel sur une liste.

Du point de vue de leurs motivations politiques, ces personnes disent voter pour le Parti Démocratique en guise de protestation contre le gouvernement actuel. De plus le thème qui préoccupe le plus ces personnes est l'éducation nationale (dans une moindre mesure, la réforme des pensions). En ce qui concerne la presse quotidienne, elles s'intéressent davantage à DE LËTZEBUERGER JOURNAL que l'ensemble des personnes interrogées.

Les enseignants, les personnes travaillant dans le secteur public et celles percevant un revenu brut mensuel de 125 000 à 175 000 Flux ont un poids beaucoup plus important dans cette classe que dans l'ensemble de l'échantillon.

#### 3.3.1.2.2 Le Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois (11,02% de l'échantillon total)



CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES
<b>Modalités sur-représentées</b>			
100.00	91.30	10.06	Liste LSAP (vote de liste)
58.68	96.73	18.16	Le plus de voix pour le LSAP
19.66	69.48	38.94	Vote de liste
33.01	30.51	10.18	Luxembourg Wort non lu
12.74	98.89	85.56	Toutes les voix ont été distribuées
18.84	55.12	32.24	Tageblatt lu
38.77	13.82	3.93	Vote par habitude
16.33	57.18	38.57	Circonscription Sud
17.98	39.53	24.23	Niveau d'instruction primaire
18.90	25.10	14.63	Vote personnel sur une liste
17.36	23.10	14.66	-75.000flux
16.88	23.76	15.51	Protection de l'environnement et du territoire
17.90	18.06	11.12	Thème le plus important : lutte chômage
13.09	61.53	51.82	Femme
21.70	9.85	5.00	Profession : ouvrier non qualifié
21.42	9.03	4.65	Secteur d'activité : social et santé
17.58	15.87	9.95	Profession : ouvrier qualifié
20.15	10.48	5.73	Les personnes se sentent membres de leur région

<b>Modalités sous-représentées</b>			
8.80	38.47	48.18	Homme
2.56	1.19	5.13	Vote car il y a de bons représentants pour les têtes de liste
4.45	4.07	10.08	Niveau d'études : bac+4
3.97	3.14	8.72	Thème le plus important : politique économique
6.12	10.99	19.79	Thème le plus important : éducation nationale
2.79	1.90	7.49	Vote pour ce parti car connaissance d'une personne active pour ce parti
2.89	2.64	10.06	Profession : cadre supérieur/profession.libérale
5.85	18.55	34.93	Circonscription Centre
8.16	50.03	67.54	Luxembourg Wort lu
1.96	2.51	14.13	Vote personnel sur 2 listes
6.16	25.42	45.49	Tageblatt non lu
0.79	0.99	13.86	Liste CSV (vote de liste)
0.57	1.23	23.77	Vote personnel sur plusieurs listes
0.37	0.99	29.58	Le plus de voix pour le CSV

Toutes les personnes interrogées ayant effectué un vote de liste pour le POSL se trouvent dans cette classe. Elles représentent 91% de la classe. Comparé à leur poids dans l'échantillon (10%), on peut conclure à leur sur abondance dans cette classe.

Du point de vue du choix du mode électoral, une très grande majorité de ces personnes ont recours à un vote de liste (69,5% dans la classe contre 39% en moyenne dans l'échantillon). Il faut noter aussi que ces personnes votent davantage par habitude et par tradition. 38,8% des électeurs qui effectuent un vote par habitude se retrouvent dans cette classe.

Du point de vue de leurs opinions politiques, ces personnes disent voter pour le POSL au nom de la sauvegarde de l'ordre public et de la lutte contre le chômage. Sur l'échelle



*matérialisme/postmatérialisme* (que nous aborderons par la suite) ces électeurs se positionnent du côté des matérialistes. Concernant la lecture de la presse quotidienne, ces électeurs lisent davantage le journal le TAGEBLATT que l'ensemble des sondés, et 30.5% ne s'intéressent pas au LUXEMBOURG WORT (contre 10.2% pour l'ensemble de l'échantillon).

Du point de vue de la situation sociale, ces électeurs résident majoritairement dans la circonscription Sud. Les ouvriers, les personnes de niveau d'instruction primaire et les revenus inférieurs à 75 000 Flux sont bien représentés dans cette classe.

### 3.3.1.2.3 Le Parti Chrétien Social

Par l'intermédiaire de cette étude, nous avons trouvé deux types d'électeurs antithétiques pour ce parti.

Commençons par la classe représentant 14% de l'échantillon. 97.4% des électeurs de cette classe font un vote de liste pour le PCS.

**Premier profil** : 14.04% de l'échantillon

CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES
<b>Modalités sur-représentées</b>			
98.61	97.34	13.86	Liste CSV (vote de liste)
47.29	99.65	29.58	Le plus de voix pour le CSV
35.09	36.57	14.63	Vote personnel sur une liste
48.81	16.41	4.72	Vote pour que la tête de liste devienne chef du gouvernement
22.03	61.12	38.94	Vote de liste
15.70	95.69	85.56	Toutes les voix ont été distribuées
29.75	10.87	5.13	Vote parce qu'il y a de bons représentants pour les têtes de liste
20.00	31.45	22.07	65 ans et +
17.03	55.20	45.49	Tageblatt non lu
18.56	32.04	24.23	Niveau d'instruction primaire
20.17	21.07	14.66	-75.000flux
15.60	75.09	67.54	Luxembourg Wort lu
15.71	71.14	63.56	De Lëtzebuenger Journal non lu

<b>Modalités sous-représentées</b>			
10.33	19.47	26.46	Discussions politiques : régulièrement
6.87	4.31	8.80	Toutes les voix 'ont pas été distribuées
8.14	7.66	13.22	Renforcement de la participation des citoyens dans la vie politique et économique
6.45	4.36	9.50	18-24 ans
5.84	3.45	8.30	Thème le plus important : politique et protection de l'environnement
10.04	23.05	32.24	Tageblatt lu
3.52	1.43	5.72	Vote pour que le parti entre au gouvernement
7.05	7.11	14.17	De Lëtzebuenger Journal lu
8.00	11.66	20.46	Profession : employé qualifié
7.67	10.04	18.38	Secteur d'activité : secteur public
4.36	3.17	10.18	Luxembourg Wort non lu
1.72	1.73	14.13	Vote personnel sur deux listes
0.34	0.58	23.77	Vote personnel sur plusieurs listes

Du point de vue du choix du mode électoral, les électeurs de cette classe optent pour le vote personnel sur une liste et le vote de liste beaucoup plus que l'ensemble des



personnes interrogées. On remarque aussi que la totalité des personnes votant pour ce parti (à un pour cent près) a distribué tous ses suffrages.

Du point de vue de leurs motivations politiques, les principales raisons sont liées aux personnalités politiques que présente le PCS. En effet, les motifs sont les suivants : d'abord, les électeurs veulent que la tête de liste devienne chef du gouvernement, ensuite, il y a de bonnes têtes de listes. 75% de ces électeurs déclarent lire le LUXEMBOURG WORT. On notera également leur faible intérêt pour les autres quotidiens luxembourgeois (TAGEBLATT et DE LËTZEBUERGER JOURNAL).

Du point de vue de la situation sociale, les individus qui défendent ces opinions sont pour près d'un tiers, âgés de plus de 65 ans et ont un niveau d'étude primaire. On peut ajouter que 21% perçoivent un revenu mensuel inférieur à 75 000 flux.

#### 3.3.1.2.4 Les panacheurs PCS

Avec 14% de l'ensemble des personnes interrogées (comme nous l'avons vu dans la classe précédente), l'électorat du PCS est très fortement sous-estimé. Ceci vaut d'ailleurs dans une moindre mesure pour tous les partis et l'explication de cet écart est simple. Elle se trouve dans le panachage.

La classe que nous détaillons à présent concerne 36.8% de l'échantillon. Nous l'avons appelée «panacheurs PCS ». En effet, seulement 1.4% des personnes de cette classe ont fait un vote de liste, il s'agit donc surtout de panacheurs. En regardant l'arbre de la classification, on remarque que cette classe a le plus de similitudes avec l'électorat du PCS. L'explication se trouve surtout dans le fait que 42% de cette classe donne le plus de voix au PCS.

Même si nous donnons le nom de «panacheurs PCS » à cette classe, il faut garder en tête que les suffrages étant distribués sur 2 listes (34.4%) ou plusieurs listes (56.9%), une partie de ces électeurs votent certainement aussi pour le POSL et le parti démocratique. Remarquons que 4.1% donnent le plus de voix à LA GAUCHE (60% des personnes interrogées qui sont dans ce cas se retrouvent dans cette classe). Cela confirme le caractère corporatiste d'au moins un segment important de l'électorat de ce parti qui se démarque ainsi de ses petits concurrents l'ADR et les VERTS sous-représentés dans cette classe.

Deuxième profil : les panacheurs PCS : 36.81% de l'échantillon



CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES
<b>Modalités sur-représentées</b>			
88.05	56.86	23.77	Vote personnel sur plusieurs
89.51	34.38	14.13	Vote personnel sur 2 listes
92.77	18.88	7.49	Vote pour ce parti car connaissance d'une personne active
98.43	15.45	5.78	Vote pour ce parti par confiance envers les hommes politiques
79.23	18.94	8.80	Toutes les voix n'ont pas été distribuées
94.47	12.11	4.72	Vote pour ce parti selon les réalisations du parti sur les 5 dernières années
92.00	10.31	4.13	Vote pour ce parti en raison de son programme
52.35	42.07	29.58	Le plus de voix pour le CSV
86.01	8.94	3.82	Vote pour ce parti parce que les principes de bases correspondent à mes convictions
94.85	6.24	2.42	Vote pour ce parti pour qu'il entre au gouvernement
94.21	5.45	2.13	Vote pour ce parti car il y a de bons représentants pour les têtes de liste
82.23	6.58	2.94	Vote principalement sur une liste
45.86	35.85	28.77	+175.000flux
61.31	8.09	4.86	Vote car connaissance d'une personne active pour ce parti
50.29	12.77	9.34	Niveau d'études bac 1-2
56.09	7.81	5.13	Vote parce qu'il y a de bons représentants pour les têtes de liste
43.67	31.40	26.46	Discussions politiques : régulièrement
37.66	97.89	95.66	Lieu de naissance : Luxembourg
60.68	4.08	2.47	Le plus de voix pour La GAUCHE
46.53	16.03	12.68	Vote selon les réalisations du parti sur les 5 dernières années
42.63	30.73	26.53	35-49 ans
45.76	16.05	12.91	Thème le plus important : politique familiale
43.52	23.40	19.79	Thème le plus important : éducation nationale
41.41	37.13	33.00	Les personnes se sentent plutôt luxembourgeoises
37.86	93.18	90.58	Acquisition de la nationalité : de naissance
47.70	11.30	8.72	Thème le plus important : politique économique

<b>Modalités sous-représentées</b>			
21.26	2.02	3.50	autre employé
27.00	6.82	9.30	Option
25.78	5.81	8.30	Politique et protection de l'environnement
25.20	5.61	8.19	Le plus de voix pour les VERTS
30.57	19.07	22.96	Discussions politiques : presque jamais/jamais
25.60	7.15	10.28	Veuf/veuve
19.41	2.07	3.93	Vote par habitude
26.67	10.63	14.66	-75.000flux
34.87	81.06	85.56	Oui
22.69	6.28	10.18	Luxembourg Wort non lu
27.86	16.71	22.07	65 et +
16.47	2.62	5.86	Le plus de voix pour l'ADR
24.13	15.88	24.23	Niveau d'instruction primaire
7.54	1.09	5.34	Vote de protestation contre le gouvernement actuel
1.97	0.78	14.63	Vote personnel sur une liste
0.60	0.23	13.86	Liste CSV
1.33	1.40	38.94	Vote de liste

Bien que leurs discussions politiques soient régulières, leur mode de socialisation électorale s'effectue à travers la connaissance et la confiance qu'ils accordent à certains candidats (du PCS). Cependant, on note aussi que les personnes votent pour ce parti en raison des réalisations (du PCS) pendant les cinq dernières années.





Du point de vue de leurs opinions politiques, les deux thèmes qui leur semblent essentiels sont d'abord l'éducation nationale, puis la politique familiale. Notons également qu'ils pensent que le soutien à la croissance économique et la garantie de la compétitivité internationale devraient être les sujets prédominants en politique. Sur l'échelle matérialisme postmatérialisme, ces électeurs se positionnent plutôt du côté des matérialistes.

Comme nous avons déjà pu le constater par le type de vote, les personnes sont aussi opposées socialement à l'autre groupe du PCS. En effet, 30.7% sont âgées de 35 à 49 ans et 35.9% perçoivent un revenu de plus de 175 000 Flux, soit davantage que dans l'ensemble de l'échantillon. Remarquons aussi toute l'importance de l'ancrage national dans ce groupe.

### 3.3.1.2.5 Les Verts (6,13% de l'échantillon)

CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES
<b>Modalités sur-représentées</b>			
74.80	100.00	8.19	Le plus de voix pour les VERTS
100.00	84.72	5.19	Liste LES VERTS (vote de liste)
36.58	49.56	8.30	Thème le plus important : politique et protection de l'environnement
11.15	70.87	38.94	Vote de liste
14.36	36.34	15.51	Protection de l'environnement et du territoire
10.95	51.40	28.77	+175.000flux
13.76	28.90	12.87	Vote en raison du programme du parti
11.76	31.61	16.47	Vote parce que les principes de base du parti correspondent à mes convictions
11.09	34.58	19.11	25-34 ans
6.90	96.30	85.56	Toutes les voix ont été distribuées
11.68	19.22	10.08	Niveau d'études bac+4
14.20	14.47	6.25	Profession : enseignant
8.39	44.48	32.50	Niveau d'instruction : secondaire 2ème cycle

<b>Modalités sous-représentées</b>			
1.91	3.94	12.68	Vote selon les réalisations du parti sur les 5 dernières années
3.34	12.41	22.79	50-64 ans
3.05	11.83	23.77	Vote personnel sur plusieurs listes
1.89	3.71	11.99	Secteur d'activité : industrie
2.35	6.52	17.01	Soutenir la croissance économique et garantir la compétitivité internationale
2.38	6.90	17.75	Sauvegarder l'ordre public du pays
1.63	3.91	14.66	-75.000flux
2.29	8.23	22.07	65 ans et +
1.26	2.64	12.78	Thème le plus important : équité pension
2.41	9.53	24.23	Niveau d'étude primaire
0.97	2.24	14.13	Vote personnel sur deux listes

Les personnes ayant donné une partie ou la totalité de leurs suffrages aux Verts constituent un groupe représentant 6% de l'échantillon.



Du point de vue du choix du mode électoral, une très grande majorité de ces personnes (70.9%) ont recours à un vote de liste. 84,7% effectuent un vote de liste sur la liste des *Verts*.

Du point de vue de leurs motivations politiques, ils votent pour ce parti en raison de son programme politique, mais aussi parce que les principes de base de ce parti correspondent à leurs convictions. Ces personnes disent voter aussi pour les *Verts* en raison de leurs préoccupations au sujet de la protection de l'environnement. Sur l'échelle matérialisme/*postmatérialisme*, ces électeurs se positionneraient du côté des *postmatérialistes*.

Du point de vue de la situation sociale, cette classe est caractérisée par un poids important de l'électorat de 25 à 34 ans (34.6% dans cette classe, contre 19.1% dans l'échantillon). Les enseignants sont sur-représentés tout comme les électeurs de niveau d'étude élevé (bac +4) et les électeurs ayant un revenu mensuel brut du ménage de plus de 175 000 Flux.

### 3.3.1.2.6 L'Action Démocratique pour l'équité des retraites (4,9% de l'effectif total)

CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES
<b>Modalités sur-représentées</b>			
83.53	100.00	5.86	Le plus de voix pour l'ADR
100.00	86.52	4.24	Liste ADR (vote de liste)
15.05	39.28	12.78	Thème le plus important : équité pension
9.01	71.61	38.94	Vote de liste
11.31	29.73	12.87	Vote en raison du programme du parti
11.18	27.37	11.99	Secteur d'activité : industrie
15.18	16.56	5.34	Vote de protestation contre le gouvernement actuel
9.85	26.59	13.22	Renforcer la participation des citoyens dans la vie politique et économique
<b>Modalités sous-représentées</b>			
3.11	24.48	38.57	Circonscription Sud
0.55	1.04	9.34	Niveau d'études bac +1,+3
0.94	2.47	12.91	Thème le plus important : politique familiale
1.35	5.08	18.38	Secteur d'activité : Secteur public
1.16	5.63	23.77	Vote personnel sur plusieurs listes

Environ 5% des personnes de l'échantillon appartiennent à cette classe. Du point de vue du choix du mode électoral, une très grande majorité de ces personnes ont recours à un vote de liste (86,5% des électeurs de cette classe effectuent un vote de liste pour l'ADR)

Du point de vue de leurs motivations politiques, le thème le plus important est l'équité des pensions. Ces électeurs se déterminent en fonction du programme du parti, souhaitent activement renforcer la participation des citoyens dans la vie politique et économique. Ils émettent un vote protestataire envers le gouvernement mais celui-ci est moins important que dans la classe 1 concernant le Parti Démocratique.

Du point de vue de la situation sociale, 27.4% de ces électeurs exercent leur activité professionnelle dans l'industrie, soit davantage que l'ensemble des personnes interrogées.



## 3.3.1.2.7 Refus

CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES
<b>Modalités sur-représentées</b>			
90.05	99.17	14.14	Refus de donner le parti pour lequel il a donné le plus de voix
100.00	42.36	5.44	Refus de donner la liste pour laquelle il a voté
29.87	25.49	10.96	Revenu mensuel : refus
22.07	39.45	22.96	Discussions politiques : presque jamais / jamais
20.99	36.08	22.07	65 ans et plus
22.89	18.32	10.28	Veuf / veuve
20.32	20.22	12.78	Thème le plus important : équité des pensions
17.57	33.15	24.23	Niveau d'instruction primaire
20.48	14.82	9.30	Acquisition de la nationalité : option
18.06	20.62	14.66	Revenu mensuel : moins de 75 000 flux

<b>Modalité sous-représentées</b>			
12.33	91.84	95.66	Lieu de naissance : Luxembourg
8.37	10.55	16.20	Après le changement du gouvernement, la situation économique dans votre circonscription électorale se sera améliorée dans un ou deux ans
7.47	7.38	12.68	Vote selon les réalisations du parti sur les 5 dernières années
6.93	7.13	13.22	Sauvegarde de l'ordre public du pays
12.01	84.67	90.58	Nationalité luxembourgeoise depuis la naissance
8.23	17.01	26.53	35-49 ans
10.32	47.68	59.32	Marié
6.72	10.35	19.79	Thème le plus important : éducation nationale
7.53	15.52	26.46	Discussions politiques : régulièrement
6.07	11.23	23.77	Vote sur plusieurs listes
5.53	12.38	28.77	Revenu mensuel : plus de 175 000 flux
8.12	54.12	85.56	Toutes les voix ont été distribuées

Il reste 12.8% des personnes consultées qui n'ont pas désiré indiquer leurs appartenances politiques. Nous n'avons pu cependant établir un certain profil.

Elles ne discutent jamais ou presque de politique pour près de 40% d'entre elles. 36% des personnes étaient âgées de plus de 65 ans. Concernant les revenus, 20% appartiennent à un ménage qui gagne moins de 75 000 Flux par mois et 25% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

### 3.3.1.3 Représentations graphiques

Dans ce qui suit, nous présentons les graphiques décrivant les plans factoriels issus de l'ACM. Il est vrai que chaque axe factoriel contient peu d'information cependant, nous retrouvons certaines caractéristiques évoquées dans la classification.

Le premier graphique représente les variables actives et illustratives dans le premier plan factoriel engendré par les axes 1 et 2.







### 3.3.2.1 Le sentiment d'appartenance d'après le sondage

Le sentiment national n'est pas très fort : la moitié des sondés se sentent avant tout Luxembourgeois.

Le sentiment d'être Luxembourgeois est plus développé chez les personnes de plus de 50 ans. Il semble être plus important chez les femmes (53% contre 49% des hommes) et dans le Sud (54%). Les personnes ayant une formation assez réduite reconnaissent fortement appartenir au Luxembourg (enseignement primaire ou secondaire 1er cycle, ouvriers non qualifiés, autres employés, indépendants).

Les sondés ayant favorisé dans leur vote le PCS, l'ADR ou le POSL sont ceux qui sont les plus concernés par l'attachement à leur pays.

Parallèlement à cela, 22% des sondés se déclarent européens avant tout. Ces personnes placent donc l'Europe avant le Luxembourg dans leur identité. La petite taille du pays et sa situation au cœur de l'Europe, le siège d'institutions européennes, ses rapports étroits avec ses voisins (notamment avec la Belgique d'où viennent de nombreux travailleurs frontaliers et du fait de leur monnaie commune) expliquent certainement l'importance de ce sentiment européen.

Les Européens les plus confirmés sont les plus jeunes (18-24 ans et 25-34 ans), mais aussi les personnes du Centre et de l'Est. Le sentiment européen grandit avec le niveau de formation : si seulement 17% des personnes ayant suivi un enseignement primaire se sentent européennes, cela concerne le double des personnes de niveau supérieur (bac+4). Avec les études, l'horizon s'élargit. D'autant plus que les jeunes Luxembourgeois vont souvent poursuivre leurs études à l'étranger (en Belgique, Allemagne et en France principalement). Les cadres supérieurs/professions libérales, les enseignants et les autres employés de bureau sont fortement concernés, tout comme le secteur de l'éducation, des sports et de la culture, et le secteur public. C'est l'électorat des *Verts* qui manifeste le plus son attachement à l'Europe : 31% des personnes qui votent prioritairement pour les *Verts* disent appartenir avant tout à l'Europe (contre 18% des électeurs du PCS, et 19% de ceux du POSL par exemple).

L'appartenance à la commune en premier lieu est beaucoup plus limitée : elle ne concerne que 13% des personnes interrogées. Ce sentiment d'être surtout citoyen de sa commune augmente avec l'âge : de 10% chez les 18-24 ans, il concerne 16% des plus de 65 ans. Il est vrai que les plus âgés vivent certainement dans leur commune depuis plus longtemps. N'exerçant plus d'activité professionnelle, ils y passent leurs journées et ont des rapports privilégiés avec les instances communales et les commerçants.

Les personnes du Nord mentionnent pour 21% d'entre elles l'appartenance à leur commune. Le rapport avec la commune et les instances de celle-ci y est sans doute plus fort du fait de l'éloignement par rapport au centre administratif du pays. Les personnes ayant suivi un enseignement primaire, les ouvriers qualifiés et les indépendants sont fortement concernés par ces rapports privilégiés avec leur commune. Celles qui favorisent l'ADR dans leur vote reconnaissent pour 16% d'entre elles appartenir avant tout à leur commune.

Seuls 9% des sondés se considèrent avant tout comme habitants d'une région particulière du Luxembourg (la Minette, la Moselle, l'Oesling, la capitale...). Mais ce



pourcentage est plus élevé chez les 25-34 ans, chez les personnes effectuant des études supérieures «Bac+1 à 3 » et les ouvriers qualifiés. 11% des électeurs du Nord interrogés disent être avant tout citoyens de leur région (en l'occurrence l'Oesling). De même, 10% des personnes du Sud reconnaissent appartenir en premier à la région « Minette ».

Enfin, bien que la Grande Région soit un sujet médiatique, il s'avère que les personnes interrogées ne se sentent pas concernées. Seulement 3% se disent citoyens de la Grande Région en premier lieu et 5% en second lieu. Il faut préciser que la question telle qu'elle a été posée par les enquêteurs ne définissait pas ce qu'était la Grande Région. Un certain nombre de sondés ne sait sans doute pas ce qu'est exactement la Grande Région. Par ailleurs, il faut bien reconnaître qu'il existe également un certain flou sur la définition de cette Grande Région. Selon l'aspect abordé (tourisme, langues, travail...), outre La Lorraine, le Luxembourg et la Sarre, elle englobe parfois la Wallonie (ou seulement la province belge de Luxembourg) et la Rhénanie Palatinat.

Il serait intéressant de voir de l'autre côté des frontières luxembourgeoises ce que les Lorrains, les Sarrois et les Wallons répondraient à cette question. Est-ce que le sentiment d'appartenir à une Grande Région serait plus important ?

Les personnes les plus diplômées, les cadres supérieurs/professions libérales connaissant l'existence de cette Grande Région sont plus nombreuses à la citer comme faisant partie de leur identité.

L'étude des combinaisons possibles nous révèle que les personnes qui ont cité le Luxembourg en premier choix sont 51% à considérer qu'elles appartiennent à l'Europe en second choix, et 30% à la commune.

Si le Luxembourg n'est pas cité en première place il l'est très souvent en seconde. En effet, les sondés qui considèrent qu'ils sont avant tout européens, sont 58% à considérer qu'ils sont citoyens du Luxembourg en second lieu. Et lorsque la commune est citée en premier, on cite ensuite le Luxembourg (54%).

### 3.3.2.2 Analyse factorielle du sentiment d'appartenance

Afin de pouvoir exprimer les éventuelles corrélations entre le milieu social des individus et leurs opinions concernant leur attachement, nous avons utilisé une analyse factorielle. Pour cela, nous avons sélectionné en variables actives les deux questions qui traitaient de ce thème à savoir «comment vous sentez-vous personnellement en tant que citoyen en première place ? », respectivement en seconde place. En variables supplémentaires, nous avons choisi les questions relatives à la «signalétique» des personnes interrogées (questions démographiques et socioprofessionnelles). Cette approche permet par ailleurs de faire une analyse des combinaisons choisies par les sondés.

Nous pouvons observer que toutes les modalités des variables ne sont pas conservées dans l'analyse du fait de leur poids négligeable.

Les deux premiers axes expliquent 41.4% de l'information initiale.

**Le premier axe factoriel** (24% d'inertie) montre une opposition entre deux opinions. D'un côté les personnes se sentent d'abord européennes puis luxembourgeoises et



inversement pour l'autre côté. Après une analyse plus précise des contributions des variables actives, nous pouvons constater un glissement de l'attache géographique sur cet axe avec une situation intermédiaire où les personnes se sentent membres de leur commune. Puis en associant les modalités supplémentaires, nous pourrions les expliquer grâce à celles qui sont actives. **D'un côté, nous avons donc les personnes qui se sentaient d'abord européennes puis luxembourgeoises. Elles sont en général âgées de 25 à 34 ans, célibataires et travaillent dans le secteur social et de la santé. D'un autre côté, nous avons le phénomène inverse. En effet, les personnes se sentent d'abord luxembourgeoises puis européennes. Mais dans ce cas, il s'agit de personnes âgées issues d'un milieu ouvrier et ayant un revenu relativement faible (moins de 75 000 flux).**

**Le deuxième axe factoriel** met en évidence une situation similaire à l'axe précédent (17.4% pour le pourcentage d'inertie). D'une part le profil est le suivant : les personnes se considèrent d'abord comme européennes puis comme membre de leur commune et d'autre part, il y a le cas inverse. Pour le premier profil, les individus sont plutôt des hommes, résidant dans la circonscription Centre, de niveau bac + 4 et de profession cadres supérieurs. Pour le second cas, il s'agit de femmes âgées de plus de 65 ans, habitant dans le Nord du Luxembourg et ayant un niveau d'instruction limité.

En fonction des différents résultats fournis soit par l'interprétation des axes factoriels, soit par la classification, nous avons pu établir un profil des personnes en fonction de leur attachement à telle ou telle catégorie.

Nous avons constaté que les personnes qui se sentent d'abord **européennes puis luxembourgeoises** sont caractérisées par les modalités illustratives «bac + 4», célibataires indépendants (c'est-à-dire ne vivant pas chez leurs parents) et «résidence dans la circonscription Centre» (éléments recueillis grâce à la classification). De plus grâce à la signification du premier axe factoriel qui contient 24% de l'information, nous pouvons ajouter qu'il s'agit surtout de personnes de 25 à 34 ans.

De façon générale, les personnes qui ont indiqué en premier choix «**européens**» possèdent un niveau d'étude relativement élevé et ont une profession «cadres supérieurs». Et à l'inverse les personnes qui ont sélectionné la réponse «européens» en deuxième choix sont âgées de plus de 65 ans, la plupart du temps ont un faible revenu et sont issues d'un milieu ouvrier peu instruit. Même chose pour les personnes qui se sentent **membres de leur commune**, où on observe deux profils de personnes selon le classement effectué. Tout d'abord, les personnes ayant effectué ce choix en premier sont âgées de plus de 65 ans, ont un niveau d'étude limité. D'un autre côté, les individus qui se considèrent comme membre de leur commune en second choix sont des hommes résidant dans le Centre, de profession cadre supérieur.

### 3.3.3 L'influence de certains thèmes

Les thèmes les plus importants pour les sondés

Il s'agit ici de déterminer quels sont les trois principaux thèmes que les personnes interrogées considèrent comme importants (voir tableau 55 en annexe). La question a été posée avant et après les élections.





Les thèmes qui apparaissent les plus influents sont :

- l'école et la politique de l'enseignement (pour 41% des sondés)
- l'équité des retraites en général (pour 35%)
- la politique sociale en général (pour 33%)
- le chômage (pour 32%)
- l'environnement (pour 30%)

### **3.3.3.1 Des différences selon l'âge**

L'équité des retraites a bien entendu beaucoup plus d'importance pour les plus de 65 ans, qui se sentent concernés par ce thème. 49% d'entre eux le considèrent comme un des trois plus importants, contre 23% des 18-24 ans. Même chose pour l'assurance-dépendance, où la part de plus de 65 ans influencés par ce thème est cinq fois celle des 18-24 ans (30% des plus de 65 ans pour 6% des 18-24 ans).

Les 18-24 ans sont beaucoup plus sensibles à d'autres sujets, comme la lutte contre le chômage (38% des 18-24 ans), l'école et la politique de l'enseignement, la politique de la jeunesse ou encore l'égalité des chances pour les femmes.

L'environnement, la problématique des étrangers et des réfugiés touchent autant les 18-24 ans que les 25-34 ans, mais leurs aînés beaucoup moins.

Notons encore que 50% des 35-49 ans sont influencés par le thème de l'école et de la politique de l'enseignement (par rapport à 41% pour l'ensemble des personnes interrogées). Peut-être s'agit-il là de parents qui accordent un intérêt certain au système éducatif suivi par leurs enfants.

### **3.3.3.2 Des différences selon le sexe**

28% des hommes interrogés se disent influencés par la politique économique dans leur vote (parmi les trois principaux thèmes). Les femmes ne sont que 12% dans ce cas. Inversement, elles sont beaucoup plus influencées par la politique sociale en général (36% contre 30% pour les hommes). L'égalité des chances selon le sexe les concerne davantage (respectivement 10% des femmes et 4% des hommes), ou encore l'assurance dépendance (21% contre 14% des hommes), même s'il est vrai que l'importance de ces deux thèmes reste minime par rapport à d'autres.

### **3.3.3.3 L'influence des thèmes selon le niveau de formation**

Avec le niveau de formation, l'importance de certains thèmes augmente. C'est le cas de thèmes généraux comme l'école et la politique de l'enseignement, la politique sociale, l'environnement ou encore la politique économique. Leur portée et leur intérêt sont certainement plus perceptibles lorsqu'on dispose d'un niveau de formation élevé.



Par contre, des thèmes plus «concrets » comme l'équité des retraites, la lutte contre le chômage ou l'assurance-dépendance voient leur influence diminuer fortement avec le niveau de diplôme. Ces thèmes sont très souvent cités comme faisant partie des trois principaux thèmes par les personnes ayant suivi un enseignement primaire. Ces personnes peu qualifiées, face aux modifications importantes des structures de l'économie, craignent de perdre leur position sociale (c'est à dire le niveau de bien être et de rémunération salariale qu'elles considèrent comme étant le minimum pour assurer leurs besoins).

### 3.3.3.4 Les thèmes selon la profession

Il est des thèmes auxquels certaines professions sont plus sensibles que d'autres.

Les enseignants sont très nombreux (77%) à avoir cité l'école et la politique de l'éducation ou l'environnement (44%) comme un des trois thèmes les plus influents lors des dernières élections législatives.

Les ouvriers non qualifiés, les autres employés et les indépendants anticipent sur leur fin de carrière et s'intéressent davantage à l'équité des pensions que les autres professions.

Les cadres supérieurs/professions libérales sont plus sensibles à la politique économique, à la politique étrangère et européenne que l'ensemble des sondés.

Les autres employés (ne travaillant pas dans un bureau), les ouvriers qualifiés ou non sont les plus sensibles au thème du chômage.

Enfin, notons que 14% des indépendants montrent un intérêt pour les questions d'agriculture (contre 4% en moyenne).

### 3.3.3.5 Les thèmes selon la préférence partisane

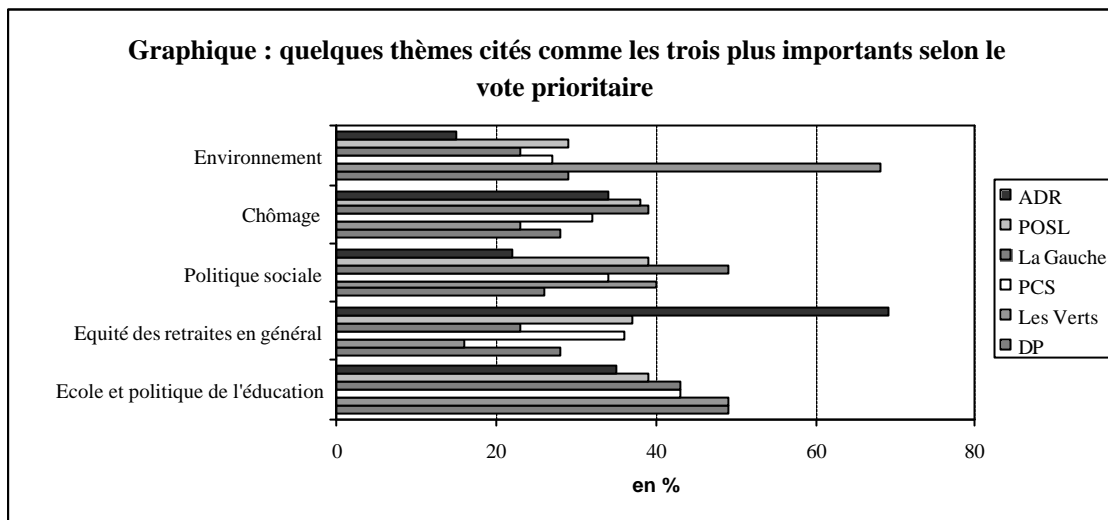
69% des personnes déclarant effectuer un vote prioritaire pour l'ADR indiquent comme un des trois principaux thèmes l'équité des retraites (contre 35% pour l'ensemble des personnes interrogées). Les électeurs présumés de l'ADR sont aussi 13% à citer l'agriculture comme l'un des thèmes principaux, alors que seulement 4% des personnes interrogées sont dans ce cas.

**Les personnes déclarant avoir voté prioritairement pour le DP sont nombreuses à citer l'école et la politique de l'enseignement comme un des trois thèmes principaux (49%).** Elles sont aussi 17% à indiquer la réforme des retraites dans le secteur public (contre 10% pour l'ensemble des personnes interrogées).

**Les sondés qui disent voter en priorité pour les Verts demeurent très préoccupés par les questions environnementales** (68 % indiquent l'environnement comme un des trois thèmes principaux contre 30% pour l'ensemble des personnes interrogées). 49% citent l'école et la politique de l'enseignement et 40% la politique sociale. Ils sont par contre très peu (16%) à accorder de l'importance à l'équité des retraites en général (16%) ou à l'assurance-dépendance (9%). L'égalité des chances pour les femmes ou les transports publics (BTB) revêtent un certain intérêt pour eux (respectivement 14% et

11% d'entre eux les citent comme un des trois principaux thèmes, soit le double par rapport à l'ensemble des sondés).

Pour les électeurs favorisant le POSL et la Gauche, la politique sociale et la lutte contre le chômage ont davantage d'importance que pour les autres électeurs. Les électeurs présumés de la Gauche soulignent aussi l'influence de la réforme des pensions dans le secteur public.



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré et post électoral)

Note de lecture : 49% des personnes accordant le maximum de leurs suffrages au DP et aux Verts estiment que le thème de l'école et la politique de l'éducation constitue un des trois plus importants. C'est aussi le cas de 43% des électeurs de la Gauche et du PCS, de 39% de ceux du POSL, et de 35% de ceux de l'ADR.

En guise de résumé, nous avons effectué une analyse factorielle. Celle-ci permet de mettre en relation les caractéristiques des personnes interrogées (âge, niveau de formation, profession...), leur vote (c'est-à-dire la liste à laquelle elles ont déclaré avoir accordé le plus de voix) et le thème qui apparaît le plus important à leurs yeux.

Il y a notamment deux groupes qui se distinguent clairement.

Un premier groupe pour lequel l'équité des retraites et l'assurance dépendance sont les thèmes les plus importants. Les personnes qui accordent de l'intérêt à ces thèmes sont âgées de plus de 65 ans et possèdent un niveau de formation réduit. Elles sont issues du milieu industriel où elles occupaient des emplois d'ouvriers non qualifiés. Leur revenu mensuel ne dépasse pas les 75 000 LUF. Enfin, leurs votes s'orientent vers l'ADR.

Le second groupe considère la politique de l'éducation et l'environnement comme les thèmes les plus importants. Les personnes ayant cité ces thèmes sont relativement jeunes (surtout 25-34 ans). Elles ont effectué des études supérieures (« bac+1 à 3 » et bac +4) et sont enseignantes (dans le secteur de l'enseignement, du sport et de la culture). Leurs revenus mensuels sont élevés (plus de 175 000 LUF) et elles effectuent un vote prioritaire pour le parti des Verts.



### 3.3.3.6 Les thèmes décisifs pour les élections

On a également demandé aux sondés avant et après le scrutin, quels étaient d'après eux les trois thèmes les plus décisifs pour ces élections législatives (voir tableau 56 en annexe). **Les thèmes cités ne sont pas les mêmes que ceux qu'ils ont indiqués comme étant les plus importants à leurs yeux.** En effet, alors que le thème de l'école et de la politique de l'éducation apparaissait comme un des trois plus importants pour un grand nombre de sondés (41%), celui qu'ils considèrent comme décisif pour les élections est celui de l'équité des retraites en général (54% des sondés le citent comme un des trois plus déterminants). Seulement 24% des sondés considèrent la politique de l'éducation comme ayant déterminé le résultat des élections. Par ailleurs, 23% citent la réforme des pensions dans le secteur public ou encore 20% le chômage. Notons encore que 18% des sondés estiment qu'aucun des thèmes indiqués par les enquêteurs n'est décisif.

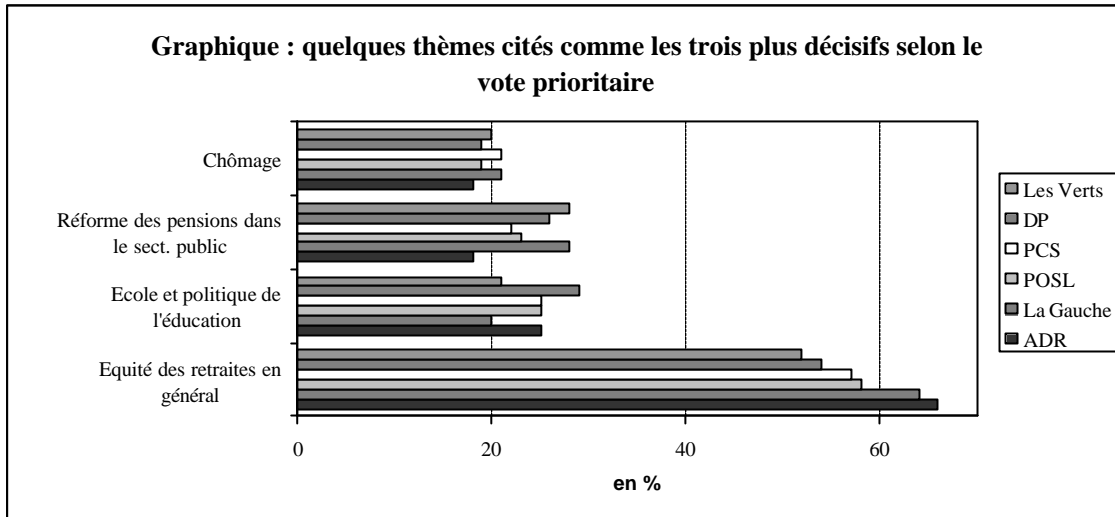
Si dans l'ensemble, 54% des sondés considère que l'équité des retraites est un des trois thèmes les plus décisifs pour les élections, ce pourcentage monte à 66% chez les électeurs favorisant l'ADR. Cet avis est partagé par un grand nombre d'électeurs favorisant d'autres partis : 58% pour les électeurs présumés du POSL, 64% pour ceux de la Gauche ou encore 57% pour ceux du PCS (voir graphique).

Les personnes qui effectuent un vote favorable au DP citent souvent la politique de l'éducation (29% d'entre elles contre 24% pour l'ensemble).

La réforme des pensions dans le secteur public est un thème décisif surtout pour les électeurs effectuant un vote prioritaire pour les *Verts*, la Gauche et le DP.

La question de l'environnement était primordiale pour les électeurs des *Verts*, car 68% d'entre eux l'estimaient personnellement comme une des trois plus importantes. **Ils sont cependant conscients qu'il ne s'agit pas là d'un thème qui a déterminé les résultats des élections (même s'ils sont plus nombreux que les autres à soutenir cette idée).**

Les électeurs présumés du POSL, quant à eux, considèrent plus souvent la politique sociale comme une des trois plus décisives (21% contre 16 % pour l'ensemble des sondés).



Source : CRP - Gabriel Lippmann, ILReS (élections législatives de juin 1999, sondage pré et post électoral)

Note de lecture : 66% des sondés accordant le maximum de leurs suffrages à l'ADR considèrent que l'équité des retraites est un des trois thèmes décisifs de ces élections. C'est aussi le cas de 64% des votants de la Gauche, de 58% de ceux du POSL, de 57% de ceux du PCS, de 54% de ceux du DP et de 52% de ceux des Verts.

Notons que cette question concernant les thèmes les plus décisifs a été posée avant et après les élections législatives de juin 1999. Il semblerait que les sondés n'expriment pas tout à fait le même avis.

Après les élections, les questions relatives aux pensions (l'équité des retraites en général et la réforme des pensions dans le secteur public) ont beaucoup plus de poids. Au cours de l'enquête post électorale, 64% des sondés estiment que l'équité des retraites a été un des trois thèmes les plus décisifs. Le pourcentage monte à 71% pour les sondés favorisant l'ADR dans leur vote, à 68% pour le PCS, et à 67% pour le POSL.

Par contre, le chômage ou la politique sociale en général apparaissent nettement moins déterminants après les élections qu'ils ne l'étaient au cours de la période pré électorale.

### 3.3.4 L'échelle matérialisme postmatérialisme

L'objectif de cette étude est d'établir un profil électoral selon *une échelle matérialisme postmatérialisme*. Ce concept d'échelle a été mis en place par Ronald INGLEHART<sup>4</sup>, un sociologue spécialiste du changement culturel, social et politique. Il a développé une théorie qui repose sur deux concepts fondamentaux. Le premier est une hypothèse de rareté : les individus accordent une importance plus grande aux choses relativement rares. En fait, R.INGLEHART a distingué deux grandes périodes historiques, l'une avant la deuxième guerre mondiale où l'on accordait plus d'importance aux besoins de première nécessité et l'autre après la guerre où les préoccupations ont changé, c'est ce qu'il appelle le *postmatérialisme*. La deuxième hypothèse est basée sur la socialisation.

A partir de la théorie, R. INGLEHART a donc mis en place *un indice de postmatérialisme* qui se décompose en quatre objectifs dont deux sont en rapport avec le

<sup>4</sup> INGLEHART, R., *The Silent revolution : changing values and political styles among Western publics*. Princeton, N.J. : Princeton University Press, 1977.



matérialisme (M) et deux autres avec le postmatérialisme (PM). Afin de spécifier les notions énumérées précédemment, on peut dire que les valeurs matérialistes correspondent à des valeurs traditionnelles alors que les valeurs *postmatérialistes* sont plutôt définies comme s'appliquant à un domaine immatériel.

### 3.3.4.1 Présentation des données

Dans les résultats de l'enquête post électorale et plus précisément dans les questions sur les opinions politiques des électeurs, nous avons retenu deux questions traitant ce concept d'échelle matérialiste postmatérialiste. La formulation de la première des deux questions est la suivante : «Même en politique, on ne peut avoir tout en même temps. La liste suivante reprend quelques buts que l'on peut viser en politique. Si vous pouviez choisir un but précis, lequel vous semblerait le plus pertinent ?» (voir tableau 57 en annexe). La seconde s'intitule de la façon suivante : «Quel but vous semble alors important en second lieu ?» (voir tableau 58 en annexe).

Les différentes réponses proposées aux individus consultés sont :

- Sauvegarde de l'ordre public du pays
- Protection de l'environnement et du territoire
- Soutenir la croissance économique et garantir la compétitivité internationale (combattre la hausse des prix)
- Renforcer la participation des citoyens dans la vie politique et économique (garantir la liberté d'expression)
- Sans réponse

Ces réponses (ou modalités) correspondent à la version courte de cet indice postmatérialisme. Les 1ère et 3ème propositions concernent les valeurs matérialistes et les 2ème et 4ème sont les valeurs postmatérialistes.

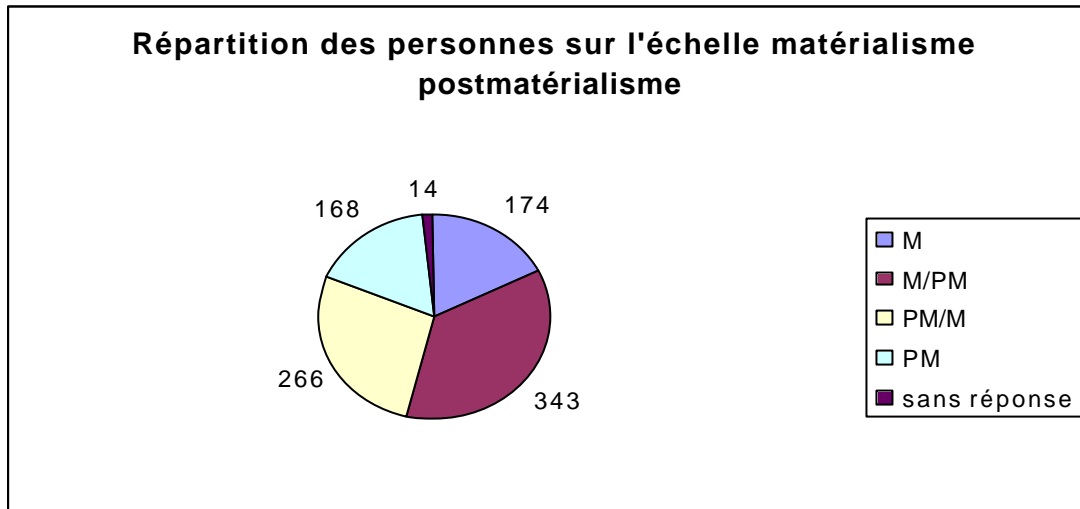
Afin de pouvoir évaluer au mieux quel type d'électeurs se situe à un certain niveau de l'échelle, nous avons modélisé une nouvelle variable se décomposant en cinq modalités. La première modalité (1) regroupe toutes les personnes qui ont choisi deux réponses se rapportant aux valeurs matérialistes dans les deux questions initiales. La deuxième (2) regroupe les personnes qui privilégient les valeurs matérialistes mais choisissent cependant en second un but postmatérialiste. La troisième modalité (3) est l'inverse de la deuxième. Et enfin la quatrième (4) rassemble les personnes qui sont attachées aux valeurs postmatérialistes. La cinquième modalité (5) regroupe les personnes n'ayant pas répondu aux deux questions initiales.

### 3.3.4.2 Traitement des données

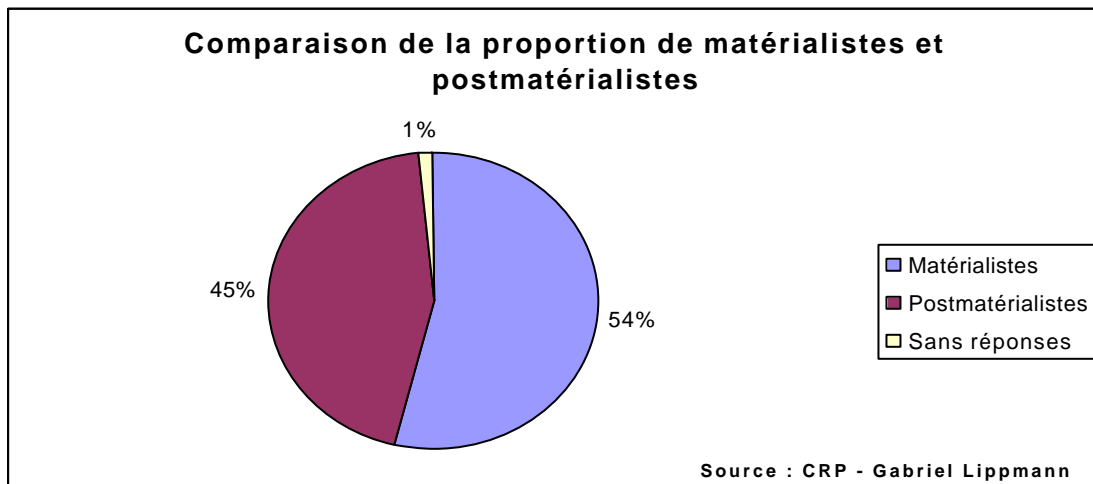
#### 3.3.4.2.1 Etude statistique descriptive

En premier lieu, nous avons effectué une simple description statistique afin d'évaluer la répartition des personnes interrogées sur cette échelle. Pour cela, nous disposons d'un

échantillon de 951 personnes ayant répondu aux deux questions. Nous avons pu observer que 174 personnes sont «purement» matérialistes (M), 168 «purement» postmatérialistes (PM), 343 privilégient les valeurs matérialistes sans pour autant délaisser les valeurs postmatérialistes (M/PM), 266 ont des opinions opposées aux précédentes (PM/M). C'est pourquoi, nous noterons également que 14 personnes ont refusé de répondre à la première ainsi la seconde ne leur a pas été posée (sans réponse).



Afin de visualiser au mieux les deux grands groupes, nous allons regrouper les catégories M et M/PM puis PM et PM/M. Le graphique qui suit nous montre que les personnes attachées aux valeurs matérialistes sont plus nombreuses que celles qui choisissent les buts postmatérialistes.



#### 3.3.4.2.2 Etude de l'analyse factorielle

En second lieu, nous allons effectuer une analyse des correspondances multiples suivie d'une classification. Nous prendrons en compte 6 questions actives qui participeront à la construction des axes. Deux se rapportent aux opinions politiques : le thème le plus

important en politique et la nouvelle variable sur le matérialisme et postmatérialisme. Les deux suivantes concernent le comportement électoral : la manière de voter et le choix du parti auquel l'électeur a accordé le plus de suffrages. Les deux dernières demandent aux électeurs de choisir le principal motif qui les a poussés à donner le plus de voix à un parti, mais aussi à donner des suffrages à un ou plusieurs autres partis.

*Remarque :*

La partition optimale que nous avons obtenue se décompose en 6 classes. Chacune des classes est caractérisée par le parti auquel les électeurs ont accordé le plus de suffrages, mais on peut noter également que les modalités de la nouvelle variable concernant l'échelle matérialisme postmatérialisme constituent des critères de la classe.

En alliant les résultats de l'analyse factorielle et de la classification, nous pouvons définir chaque niveau de l'échelle. Nous précisons que les groupes qui suivent ne constituent pas la partition trouvée à l'issue de la classification mais reprennent les quatre niveaux de l'échelle. Notons également que les caractéristiques de chacun des groupes sont celles qui sont sur représentées par rapport au reste de l'échantillon.

*Valeurs matérialistes (M)*: les personnes se situant à ce niveau de l'échelle s'apparentent à des valeurs matérialistes (sauvegarde de l'ordre public et soutien de la croissance économique et garantie de la compétitivité internationale). On peut observer deux groupes de personnes qui se distinguent essentiellement par une caractéristique : le choix du parti auquel elles accordent le plus de voix.

D'une part, il y a les personnes politiquement proches du PCS et qui optent pour un vote panaché sur au moins deux listes. Ce sont les seules indications que l'on ait concernant leurs opinions et comportements électoraux. Néanmoins on sait qu'elles résident au Luxembourg depuis leur enfance et qu'il s'agit plutôt d'ouvriers non qualifiés travaillant dans le secteur de l'industrie. On sait de même que les personnes qui possèdent un niveau d'étude limité et perçoivent un revenu inférieur à 75 000 Flux sont sur représentées dans ce groupe.

D'autre part, il y a le groupe de personnes dont les avis tendent vers le Parti Démocrate. A l'inverse, ces individus choisissent le vote de liste et l'on sait également qu'ils votent dans le but de montrer leur désaccord avec le gouvernement actuel.

De plus, le thème de la réforme des pensions dans le secteur public est le sujet qui les mobilise. Concernant leur milieu social, on a pu observer que les ouvriers qualifiés travaillant dans le domaine de l'industrie et possédant un niveau d'instruction primaire sont mieux représentés dans ce groupe que dans l'échantillon. Le revenu mensuel brut du ménage s'échelonne entre 125 000 et 175 000 flux. On connaît aussi des caractères démographiques, il s'agit plutôt d'hommes, âgés de 50 à 64 ans.

*Valeurs matérialistes (M/PM)* : ce niveau de l'échelle comprend les personnes consultées ayant choisi en premier un but matérialiste et en second un postmatérialiste. Dans ce cas, il y a qu'une seule catégorie de personnes. Cela concerne celles qui orientent leurs suffrages vers le PCS. Elles vont voter parce qu'il y a de bons représentants pour les têtes de listes, mais aussi parce qu'elles veulent que la tête de liste devienne chef du gouvernement (on peut aussi noter que le vote est lié au programme





du parti). Un thème est d'ailleurs mis en avant par ce groupe de personnes, c'est l'éducation nationale. Ce niveau de l'échelle regroupe un milieu social «intellectuel». En effet, les électeurs sont assez diplômés (bac plus 4 et secondaire 2ème cycle), travaillent en tant que cadres supérieurs dans le cadre de la finance (de même dans l'enseignement). Ils gagnent plus de 175 000 flux (salaire plus rente et pension éventuellement) et résident surtout dans la circonscription Centre.

*Valeurs postmatérialistes (PM/M)* : à cet échelon, les individus interrogés choisissent tout d'abord les valeurs postmatérialistes puis les valeurs matérialistes. Précisément, nous avons constaté dans la classification qu'il y a une classe dans laquelle les personnes votant pour le POSL sont majoritaires (environ 68.82%). Et dans ce cas, le POSL obtient ses voix par le vote de liste. Concernant leurs opinions politiques, on a pu remarquer que la lutte contre le chômage et la politique familiale étaient des thèmes dominants. Leurs motivations sont fonction des réalisations du parti sur les 5 dernières années mais aussi parce qu'elles connaissent une personne qui milite pour ce parti. Relativement au milieu social des électeurs, on sait qu'ils résident dans la circonscription Sud et travaillent en tant qu'ouvriers qualifiés et non qualifiés. De fait, on sait également qu'ils possèdent un niveau d'étude limité et perçoivent un revenu s'échelonnant entre 125 000 et 175 000 flux.

*Valeurs postmatérialistes (PM)* : les personnes ayant choisi la modalité (4) sont représentées par une classe. On a pu constater que les personnes s'attachant à ces valeurs votaient en particulier pour le parti des Verts en optant pour le vote de liste. On retrouve ainsi le thème de la politique et de la protection de l'environnement. Les femmes âgées de 25 à 49 ans sont sur représentées. Résidant dans la circonscription Centre, elles sont indépendantes dans leur profession et ont un niveau d'instruction relativement élevé. On peut ajouter aussi qu'elles perçoivent un revenu supérieur à 175 000 flux par mois.

L'analyse factorielle sur l'échelle *matérialiste-postmatérialiste* ne nous a pas permis de fournir des informations sur le profil des électeurs de l'ADR et du DP relativement à leurs choix concernant cette échelle. Ce que l'on sait seulement c'est que dans la classification, la première classe qui comprend 22.5% de l'échantillon contient 63% des personnes votant en priorité pour le DP, 76% pour l'ADR et 77% pour la Gauche. A l'intérieur de la classe, l'ADR, le DP et la Gauche représentent respectivement 59%, 20% et 8% des individus.

On sait également que 69% des personnes de la classe ont utilisé un vote de liste et 22% un vote principalement sur une seule liste. Concernant les modalités supplémentaires, nous savons que 58% des personnes de la classe sont des hommes, 26% travaillent dans le secteur public, 26% ont un revenu s'échelonnant entre 125 000 et 175 000 flux et 20% entre 75 000 et 125 000 flux, et enfin que 31% résident dans le Sud. Ainsi face à toutes ces caractéristiques, nous ne pouvons affirmer précisément si les électeurs de l'ADR et du DP, par exemple, possèdent les mêmes caractéristiques où si elles sont complètement différentes.

Selon le parti auquel les sondés disent avoir accordé le plus de suffrages, ils se situent différemment sur l'échelle *matérialiste-postmatérialiste*.



		Matérialistes (M)			PCS et DP (ADR)
		Matérialistes (M/PM)			PCS
		Postmatérialistes (PM/M)			POSL
		Postmatérialistes (PM)			Les Verts

### 3.3.4.2.3 Représentations graphiques

Nous allons présenter dans la suite deux graphiques qui vont illustrer les résultats trouvés précédemment. Sur le premier graphique, nous avons sélectionné la nouvelle variable recodée et la question sur le choix du parti auquel les électeurs ont accordé le plus de voix (C15). On rappellera que :

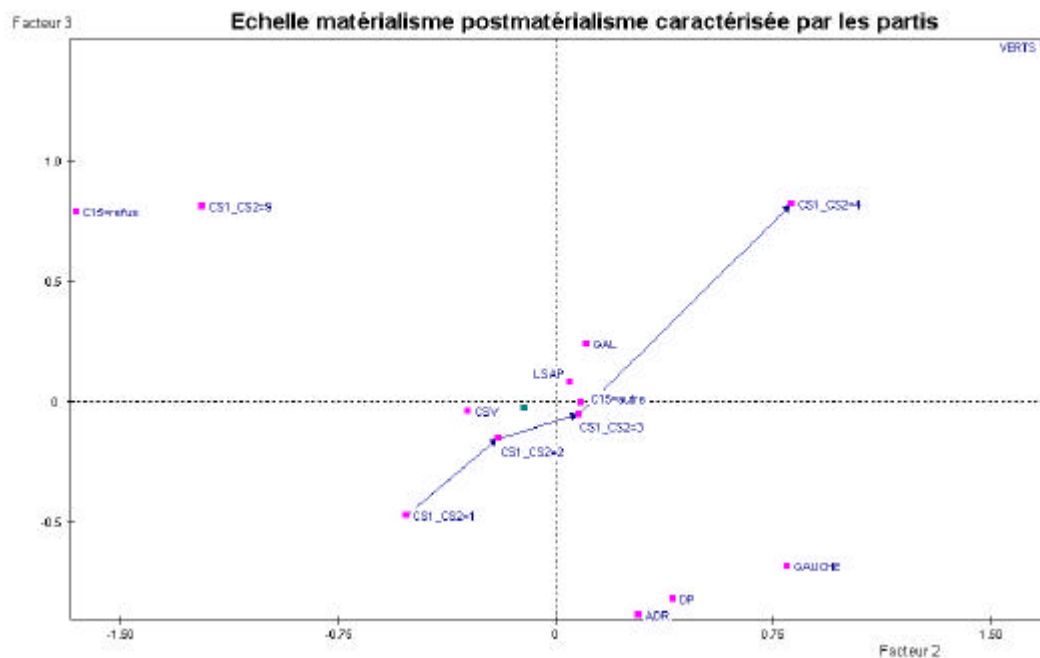
CS1\_CS2=1 correspond aux personnes ayant choisi les deux buts matérialistes

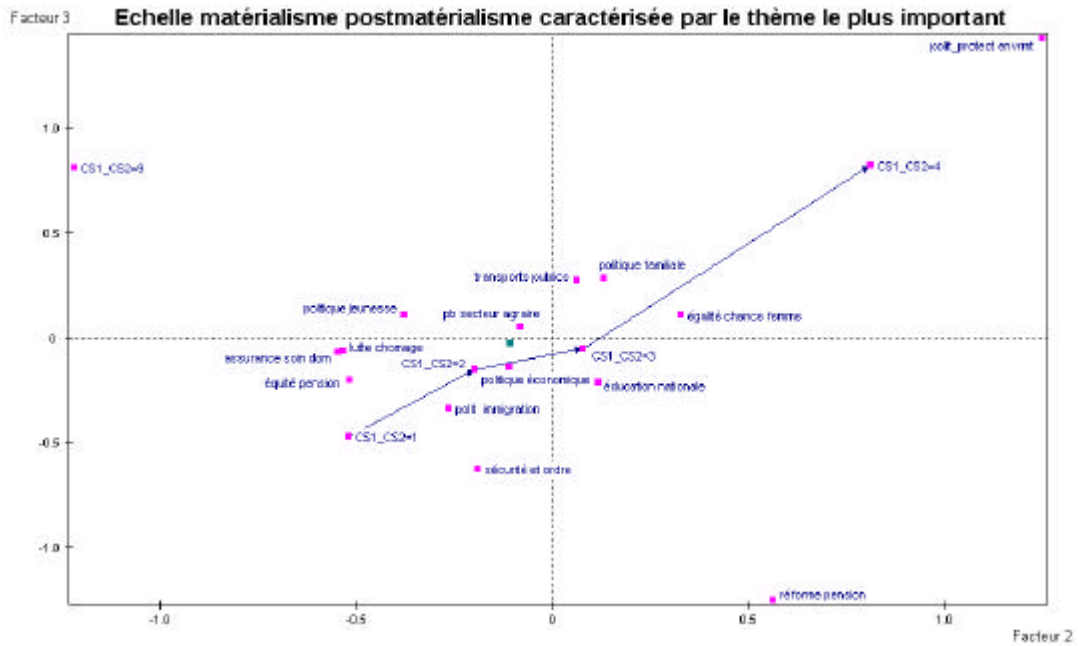
CS1\_CS2=2 correspond aux personnes ayant choisi un premier thème matérialiste et un second postmatérialiste

CS1\_CS2=3 est l'inverse de CS1\_CS2=3

CS1\_CS2=4 correspond aux personnes ayant choisi les deux thèmes postmatérialistes

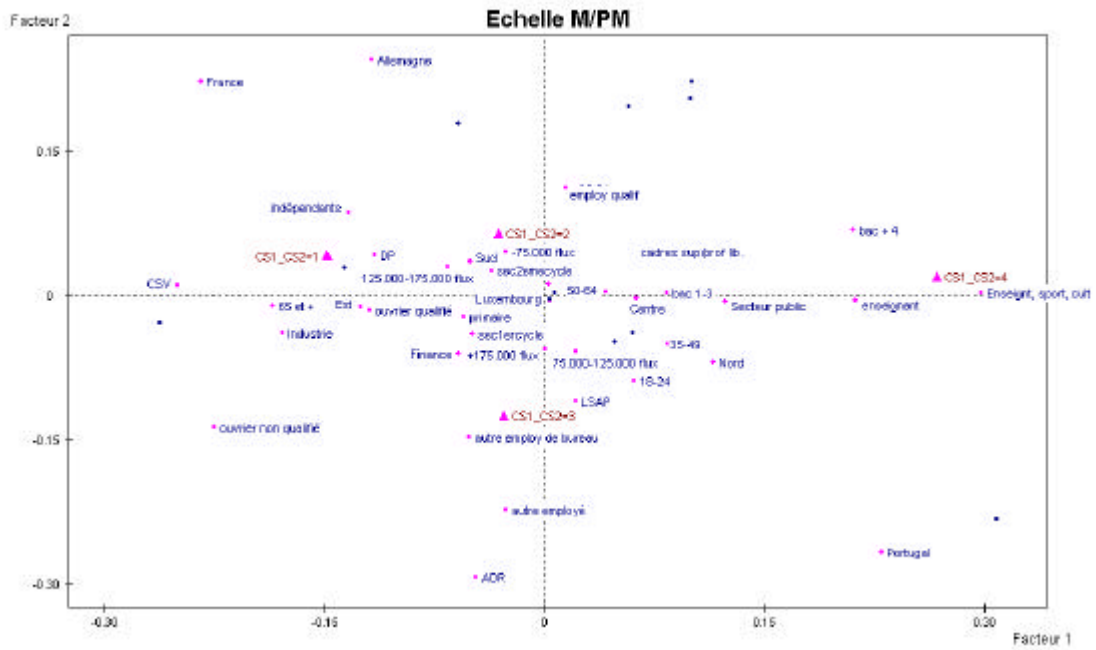
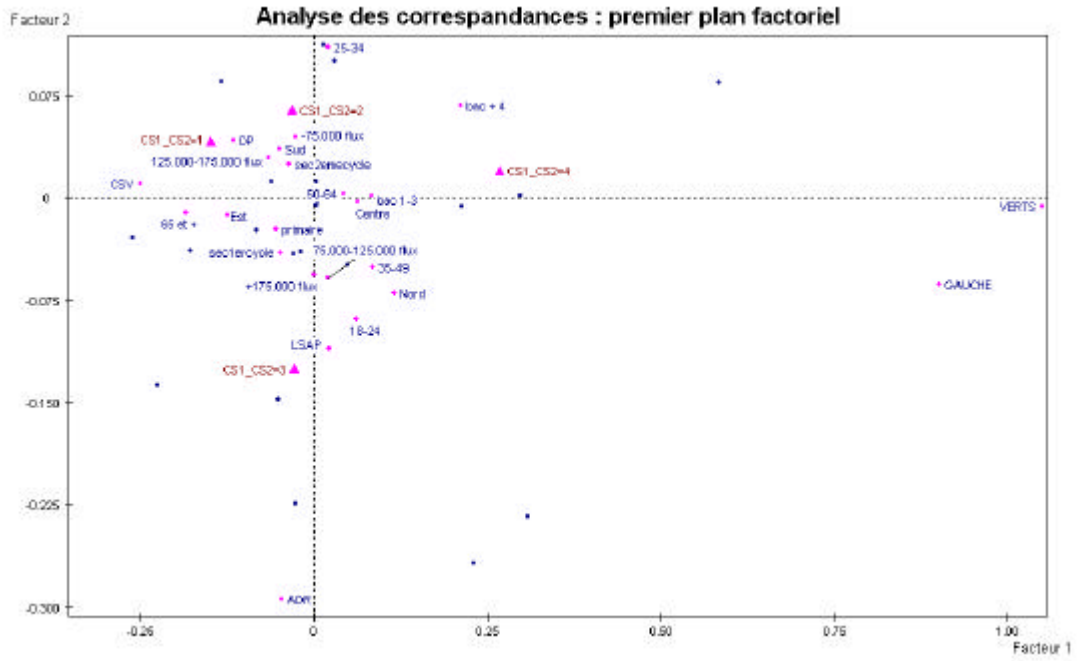
Le second graphique représente la variable recodée et le thème le plus important, le but étant de voir le lien entre le choix du thème et des buts matérialistes ou postmatérialistes.





#### 3.3.4.2.4 Autre méthode complémentaire

Afin de visualiser au mieux l'ensemble des paramètres (échelle et «signalétique» des individus), nous avons transformé le tableau de base en un tableau de contingence croisant la variable relative à l'échelle *et* les variables concernant le «signalétique» des individus et le choix du parti. A ce tableau, nous avons appliqué une analyse des correspondances binaires. L'avantage de cette méthode est que l'on peut avoir une représentation simultanée de l'ensemble des variables. Nous présentons ici le premier plan factoriel sans autre commentaire. Le deuxième graphique constitue un agrandissement du centre du premier.





# 1 Bibliographie Générale

## 1.1 Articles

- BLAU, L., « Gute Zeiten, schlechte Zeiten »- Que faut-il retenir du XXème siècle à l'échelle luxembourgeoise ». in Lëtzebuerger ALMANACH vum Joerhonnert 1900-1999. Luxembourg : Editions Guy Binsfeld-RTL, 1999.
- BOURDIEU, P., «La représentation politique, éléments pour une théorie politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°36-37, 1981.
- BOY, D., *Les Verts en Europe* <http://www.msh-paris.fr/centre/cevipof/moment/boyverts.htm> le 6 septembre 1999.
- DELVAUX M., et HIRSCH, M., «Le Grand-Duché de Luxembourg, aspects de sociologie électorale ». *Res Publica*, Volume XVIII, n°1, 1976.
- DELVAUX M., et HIRSCH, M., «Le Grand-Duché de Luxembourg, aspects de sociologie électorale ». *Res Publica*, Volume XVIII, n°1, 1976.
- FAYOT, B., «D'où vient le socialisme luxembourgeois ? » in *Galerie 2/1983-1984*.
- FEHLEN F., « Comportement électorale et indicateurs socio-demographiques ». *Bulletin du Statec*, Vol XXXXI, n°7, pp253-274, 1994
- FEHLEN, F. "The Cloud of Candidates. Exploring the Political Field", in: BLASIVUS G. and GREENACRE M., *Visualization of Categorical Data*. San Diego : Academic Press, pp. 159-170, 1998.
- GERSTLE, J., «L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture ». *Revue française de Science Politique*, volume 46 (5), pp731-752, octobre 1996.
- GOVAERT, S., «Le Grand-Duché de Luxembourg : une stabilité trompeuse? » *Revue Internationale de Politique Comparée*, n°3, 1997.
- HEIDERSCHEID, A., «L'Eglise dans la société moderne sécularisée », *Nos Cahiers*, n°1, Sondernummer, 12 Joër 1991.
- HEINTZ, M., «Les Luxembourgeois face à la démocratie » *Nos Cahiers*, 16 JOËR, n°4, 1995.
- HIRSCH M., «Tripartism in Luxembourg : The limits of Social Concertation ». *West European Politics*, Volume 9, n°1, January 1986.
- HIRSCH, M., «Emprise de structure et identité nationale : Le sentiment national peut-il compenser les handicaps de la petite dimension ». *Les Cahiers Luxembourgeois, dossier Réflexions autour de l'identité*, XXXVe année, 1988.
- HIRSCH, M., «La société dépolitisée». *Nos Cahiers*, 16 JOËR, n°4, 1995.
- HOFFMANN, A., «Le «modèle luxembourgeois » un instrument de régulation en crise ». *Les Cahiers Marxistes*, avril-mai, 1996.
- INGLEHART, R., "Values change in industrial societies". In, *American Political Science Review*, Volume 81, n°4, 1987.
- KITSCHOLT, H., «Left-libertarian Parties : Explaining Innovation in Competitive Party Systems », *World Politics*, Volume XL, n°2, 1988.
- KOCH-KENT, H., «rétrospective historique ». In *50 Joër Maulkuerw*. Luxembourg : Editpress, 1987.
- LIJPHART, A., "Consociational democracy". *World Politics*, Volume XXI, (2), 1969.
- MILBRATH, L., "Environmental Beliefs and Values". In *Political Psychology*. London: Jossey-bas, p97-101, 1986.
- TARCHI M., "After the Breakdown of the "First Republic" : A turning-point for the italian extrem right ». In *Res Publica*, Volume XXXVIII, n°2, 1996.
- TRAUSCH, G., «L'Eglise, l'Etat et la Nation au Luxembourg de 1839 à 1989 : relations complexes en pays catholique », *Nos Cahiers*, Dossier spécial 1840-1990, 150 Jahre Luxemburger Katholizismus, n°1, Sondernummer, 12 Joër 1991.
- WEHENKEL, H., « PCL et/ou nouvelle gauche : renouvellement et/ou scission » *Cahiers Marxistes*, n°201, avril-mai 1996.

## 1.2 Livres

- ALS, N., et PHILIPPART, R.L., (sous la direction de), *La Chambre des Députés : Histoire et lieux de travail*. Luxembourg : Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, 1994.



- BEAUFAYS, J., *Les Partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas, 1918-1958*, Bruxelles : E. Bruylant, 1973.
- BETZ, H.G., *Radical Right-Wing Populism in Western Europe*, London : Macmillan, 1994.
- BLAISE, P., «les résultats des élections législatives du 13 juin 1999 : I. La Chambre et le Sénat», *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°1653-1654, 1999.
- BLAU, L., *Histoire de l'Extrême Droite au grand-duché du Luxembourg au Xxe siècle*. Luxembourg : Editions du Phare, 1998.
- BORNE, D., *Petits Bourgeois en révolte, le mouvement poujade*. Paris : Flammarion, Collection Histoire, 1977.
- BOVE, A., *Le catholicisme politique au Luxembourg entre 1914 et 1940 : le parti de la droite*. Mémoire de maîtrise présenté à l'Université de Nancy II, 26 juin 1984.
- BOY, D. et MAYER, N., (sous la direction de) *Lorsque l'électeur a ses raisons*. Paris : Presses de Sciences Po, 1997.
- BRECHON, P., *La France aux urnes. Cinquante ans d'histoire électorale*. Paris, La Documentation Française, 1998.
- BUDGE, I., ROBERTSON, D., & HEARL, D. *Ideology, Strategy and Party Change*. Cambridge: Cambridge University Press, 1983.
- CHAMPAGNE, P., *Faire l'Opinion : Le nouveau jeu politique*. Paris : Les éditions de minuit, 1990.
- CHEBEL D'APPOLONIA, A., *l'Extrême Droite en France et en Europe*. Bruxelles, Editions Complexe : 1988.
- CONWAY, M., *Degrelle : les années de collaboration*. Ottignies : Editions Quorum, 1994.
- De VAULABELLE, A., *Histoire des Deux Restaurations jusqu'à l'avènement de Louis Philippe*. Paris : Penot, 7 volume, 1884-1892.
- DEGEE, J-L., *Le Mouvement d'éducation ouvrière : évolution de l'action éducative et culturelle du mouvement ouvrier socialiste en Belgique, des origines à 1940*. Bruxelles : Vie ouvrière, 1986.
- DELSOL, Ch., *Le Souci Contemporain*. Bruxelles : Editions Complexe, 1996.
- DELVAUX, M., *Structures socio-politiques du Luxembourg*. Institut Universitaire International Luxembourg/Luxembourg, études économiques luxembourgeoises, 1977.
- DELWIT P. & de WAELE, J.M., *Les Partis Politiques en Belgique*, Bruxelles : E.U.B, 1997.
- DELWITT, P. & de WAELE, J.M., *Les Partis Verts en Europe*. Bruxelles, Editions Complexe, 1999.
- DOLLEANS, E., & CROZIER, M., *Mouvements ouvriers et socialistes - Chronologie et bibliographie - Angleterre, France, Allemagne, Etats-Unis - (1750-1918)* Paris : Editions Ouvrières, 1950.
- DREYFUS, F-G., *Histoire de la Démocratie Chrétienne*. Paris : Albin Michel, 1988.
- DREYFUS, M., *L'Europe des socialistes*, Bruxelles : Editions Complexe 1991.
- DUBOIS, N., KUTTEN, C., & STEIN, M., *La participation des femmes aux élections de 1999*. Luxembourg, Observatoire de la participation politique des femmes-Conseil National des Femmes Luxembourg, juillet 2000.
- DURAND, J-D., *L'Europe de la Démocratie Chrétienne*. Bruxelles : Editions Complexe, 1995.
- DUVERGER, M. *Les partis politiques*. Paris : Editions Armand Colin [1951], 1976.
- ENGEL, M., *Der Bürger im Staat*. Dieckrich : Editions APESS, 1987.
- FAYOT B. & HOFFMANN, S., *100 JOËR : Dictionnaire biographique des députés socialistes à la Chambre des Députés*. Luxembourg : Edition la Mémoire Socialiste, 1997.
- FAYOT, B., *Sozialismus in Luxemburg : von 1940 bis zu Beginn der achtziger Jahre*. Esch-sur-Alzette : éditpress, 1989.
- FEHLEN F., PIROTH I. & POIRIER Ph., *Les Femmes et la Politique : Etude réalisée à l'occasion des élections législatives et communales de 1999*. Luxembourg : Ministère de la Promotion Féminine, 2000.
- FEHLEN, F., *Trois vues sur le champ politique luxembourgeois* Centre de Recherche Public- Centre Universitaire Cellule Stade «Statistiques et Décision, 1993.
- FERRY L., *Le nouvel ordre écologique*. Paris, Grasset, 1992.
- GAXIE, D., *Explication du Vote : un bilan des études électorales en France*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989 [1985].
- GENGLER, C., *Le Luxembourg dans tous ses Etats*. La Garenne Colombe : Editions de l'Espace Européen, p153, 1991.
- GERGES, M., (sous la direction de) *Mémorial 1989 : la société luxembourgeoise d 1839 à 1989*. Luxembourg : Les publications mosellanes 1989.
- GOGUEL, F., *La politique des partis sous la Troisième République*. Paris : le Seuil, 1946, 2 volumes
- GOVAERT, S., «Débat sur le VERZUILING en Flandre». *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°1084-1085, 1985.



- HEIDERSCHIED, A., *Aspects de Sociologie Religieuse du Diocèse de Luxembourg, tome I*. Luxembourg : Editions de l'Imprimerie Saint-Paul, 1961.
- HELLINGHAUSEN G., *150 Jahre Luxemburger Wort : Selbstverständnis und Identität einer Zeitung : 1973 – 98*. Luxembourg : Verl. der Sankt-Paulus-Dr., 1998.
- HERMET, G., BADIE, B., BIRNBAUM, P. et BRAUD, Ph. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Paris : Armand Colin, 1998.
- HIMMELWEIT H.T., *How voters Decide*. London : Academic Press, 1981.
- INGLEHART, R., *The Silent revolution : changing values and political styles among Western publics*. Princeton, N.J. : Princeton University Press, 1977.
- LALOMBARA, J., *Political Opposition in Western Democracies*. New Haven: Yale University Press, 1966.
- LAZAR, M., *Maisons Rouges : les Partis communistes français et italien de la libération à nos jours*. Paris : Editions Aubier, Collection Histoires, 1992.
- Le BART, C., *Le discours politique*. Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 1998.
- LE SAOUT, R., *L'intercommunalité : logiques nationales et enjeux locaux*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Espace et territoires, 1997.
- LIPSET S. M. et ROKKAN, S., *Party Systems and Voter Alignment : cross national perspectives*. New York : Free Press, 1967.
- MAJERUS P., *l'Etat Luxembourgeois*. Mamer : Imprimerie Graphic Press, sixième édition, 1990[1948].
- MARIE,B., *Les Agriculteurs et la Politique*. Paris : LGDJ Montchrestien, 1999.
- MARTIN, P., *Comprendre les Evolutions Electorales*. Paris : Presses de Sciences Po, 2000.
- MAUVILAIN-GUILLOT B. et SARRAZIN D.-H. *Evolution de l'abstention aux élections générales en pourcentage des électeurs inscrits de 1973 à 1999*. Groupe d'Etudes et de Réflexion Interrégional [http://www.geri.asso.fr/geri\\_en\\_ligne/Gel13/glframe13.htm](http://www.geri.asso.fr/geri_en_ligne/Gel13/glframe13.htm).
- MAYER K.U., e.a. *Soziale Ungleichheit*, in : Glöckner A. et Rist et P. Schmidt, ZUMA-Informationssystem. Elektronisches Handbuch sozialwissenschaftlicher Erhebungsinstrumente, Mannheim : Zentrum für Umfragen, Methoden und Analysen, 1999.
- MAYER N. et PERRINEAU P., *Les Comportements Politiques*. Paris : Armand Colin, 1992.
- MAYER, N., (sous la direction de) *Les Modèles explicatifs du vote*. Paris : L'Harmattan, 1997.
- MAYEUR, J.-M., *La Vie politique sous la Troisième République : 1870-1940*. Paris : Editions du Seuil, Points. Histoire [1973] 1984.
- McBRIAIR, A.M., *Fabian Socialism and English politics 1884-1918*. Cambridge : Cambridge University Press, 1962.
- MENY, Y., et d' SUREL Y., *Par le Peuple pour le Peuple*. Paris : Fayard, 2000.
- MORES, A., *Le libéralisme : la crise du parti radical libéral dans l'entre-deux-guerres au Grand-Duché de Luxembourg*. Metz : Université de METZ, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire, mémoire de maîtrise, année académique, 1984-85.
- PAULY, A., *Les cultes au Luxembourg*. Luxembourg : forum Luxembourg, 1989.
- PERRINEAU P., & C.YSMAL, *Le vote surprise : Les élections législatives des 25 mai & 1er juin 1997*. Paris : Presses de Sciences Po, collections «Chroniques Electorales », 1998.
- PERRINEAU P., (sous la direction de), *L'Engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris : Presses de Sciences Po, 1994.
- PERRINEAU, P. & YSMAL, C., (sous la direction de), *Vote de Crise*. Paris : Département d'Etudes du Figaro, Presses de Sciences Po, 1996.
- PERRINEAU, P. et YSMAL, C., (sous la direction de), *le Vote Surprise, les élections législatives des 25 mai et 1er juin 1997*. Paris : Presses de Sciences Po, 1998
- POOS, J., *Crise économique et petites nations. Le modèle luxembourgeois*. Lausanne, 1977.
- REBERIOUX, M., *La République radicale ? : 1898-1914*. Paris : Editions du Seuil, 1975.
- ROEMEN, R., *Aus Liebe zur Freiheit : 150 Jahre Liberalismus in Luxemburg*. Luxembourg : Imprimerie Centrale, 1995.
- SAINTENY, G., *Les Verts*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 1991.
- SALVADORI, M.L., *Storia d'Italia e Cristi di Regime*. Bologna : Il Mulino, 1994.
- SCUTO, D., *Sous le signe de la grande grève de mars 1921 : Les années sans pareilles du mouvement ouvrier luxembourgeois 1918-1923*. Luxembourg : Editpress, 1990.
- SEILER, D., L., *Les Partis Politiques*. Paris : Armand Colin Editions, Collection Cursus, 1993.
- SIEGFRIED, A., *Tableau Politique de la France de l'Ouest sous la IIIème République*. Paris : A.Colin, 1913.
- SPRIANO, P., *Storia del Partito comunista italiano*. Torino : Einaudi, 1981.



- SUBILEAU, F. et TOINET, M.-F., *Les Chemins de l'abstention : une comparaison franco-américaine*, Paris : La Découverte, 1993.
- SWYNGEDOUW, M., «Essor de L'AGALEV et du VLAAMS BLOK». *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°1263, 1992.
- TARROW, S., *Between centre and Periphery, grassroots politicians in Italy and France*. New Haven : Yale University Press, 1977.
- THEISEN, D., *Das luxemburgische Parteiensystem (1974-1989)*. Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg : Philosophisch-Historische Fakultät, Institut für politische Wissenschaft, April 1995.
- TRAUSCH, G. *Un passé resté toujours vivant : mélanges d'histoire luxembourgeoise*. Luxembourg : Lions Club Luxembourg Doyen, 1995.
- VOISARD, J. et LAVALLARD, F., *Elections européennes et dislocation sociale : du désengagement au vote protestataire*. Paris : Collection Les Petits Cahiers du GERI, 1994.
- WAGENER, R., *Politische Partizipation von Frauen in Luxemburg*. Luxembourg : Centre de Documentation et d'Information THERS BODE/Ministère de la Promotion Féminine, 1998.
- WEY, C., (sous la direction) *Le Luxembourg dans les années 50 : Une société de petite dimension entre tradition et modernité*. Luxembourg : Publications scientifiques du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, tome III, p127, 1999.

## 1.3 Documents

### 1.3.1 Articles de presse

- BERCHE, D., «G.REUTER n'est pas seul dans l'embarras » *Le Jeudi*, le 3 juin 1999.
- BEVER, P., «Politique Salariale : la FEDIL s'en prend au secteur public ». *Le Républicain Lorrain*, le 14 juillet 2000.
- BISDORFF, R., et FEHLEN, F., «Die Stadt Luxemburg wählt nicht homogen (I)», *Forum*, november 1987.
- BODRY, A., «Agissons ensemble » *D'Letzebuenger Land*, le 19 mai 2000.
- CERF P., «Les socialistes et leur presse amie » *D'Letzebuenger Land* n°29, le 16 juillet 1999.
- CHEMIN, A., «Les Verts critiquent le projet de troisième gauche de Daniel Cohn-Bendit », *Le Monde*, 28 Août 1999.
- CONAN, J., «Feeble SANTER was doomed to fail, says wife » *Tageblatt*, le 3 juin 1999.
- D., A., « 1 'OGB-L pour un débat parlementaire de fond » *La Voix du Luxembourg*, le 10 février 2000.
- D'Letzebuenger Land* « On ne change pas des équipes perdantes : de la politique politicienne à l'impolitique ». n°36, september 1989.
- DALEIDEN, J., «Spectacle affligeant » *Fonction Publique* n°131, décembre 1998.
- De JOURNAL, «Cette guerre est une autre guerre » le 3 juin 1999.
- De la GUERIVIERE, J., «Le public du Luxembourg », *Le Monde*, 25 février 1992.
- DELATTRE, L., « MM. Blair et Schröder veulent convertir la gauche au social-libéralisme », *Le Monde* le 10 Juin 1999.
- DENNINGER, J.M., «dossier spécial : Succès à ne pas sous estimer » *Le Républicain Lorrain*, le 15 juin 1999.
- ENTRINGER, F., «Le phénomène ALEBA : La représentation syndicale au Luxembourg » *D'Letzebuenger Land*, le 18 septembre 1998.
- FAYOT, B., «Garçon, une panachée, une ! » *D'Letzebuenger Land*, n°8, 25.Februar, 1995
- FEHLEN, F. «Le panachage ou le fonctionnement du champ politique luxembourgeois ». *Forum*, n°147, novembre 1993.
- FEHLEN, F. et POIRIER, Ph. , «La fin d'un certain socialisme ? La nouvelle géographie électorale de la ville d'Esch » In *D'Letzebuenger Land*, le 23 octobre 1999.
- FONCK, D., «A Cologne, l'ultime sommet du ministre des affaires étrangères » *Tageblatt*, le 2 juin 1999.
- FONCK, D., «Calme plat ou presque » *Tageblatt*, le 4 juin 1999.
- FONCK, D., «Le Luxembourg doit être prêt tous les matins à défendre sa place au soleil », *Tageblatt*, le 2 juin 1999.
- GERGES M., « Redoutablement autre » *Dossier Législatives : Un verdict clair*, le 18 juin 1999 *d'Letzebuenger Land* [http://www.land.lu/html/dossiers/dossier\\_legislatives/adr.html](http://www.land.lu/html/dossiers/dossier_legislatives/adr.html).
- GERGES, M., «Corporatisme fragmenté ». *D'Letzebuenger Land*, le 18 septembre 1998.
- GERGES, M., «Rouge fané » *D'Letzebuenger Land*, le 15 octobre 1999.
- GOERENS, Ch., «entretien avec les têtes de liste » *Le Républicain lorrain*, le 08 juin 1999.
- HANSEN, J., «Utopia 2006 » *D'Letzebuenger Land*, le 14 avril 2000.





- HANSEN, J., « La Freccia Azzurra », *D'Letzebuenger Land*, le 15 octobre 1999.
- HANSEN, J., « BTB : chronique provisoire d'un débat actuel de politique politicienne. E pericoloso sporgersi ». *D'Letzebuenger Land*, le 24 septembre 1999, [http://www.land.lu/html/dossiers/dossier\\_btbt/politique\\_politicienne.html](http://www.land.lu/html/dossiers/dossier_btbt/politique_politicienne.html).
- HEINTZ, M., « Un séisme silencieux ». *Luxemburger Wort-La Voix du Luxembourg* page Politik und Gesellschaft, le 21 juillet 1999.
- HILLION, J., « l'OGB-L, le numéro 1 incontesté », *Le Jeudi*, le 19 novembre 1998.
- HILLION, J., « La représentativité nationale en question », *Le Jeudi*, le 24 septembre 1998.
- HIRSCH M., et DELVAUX M., « Hypothèses sur la base sociale des partis », *D'Letzbuenger Land* le 3 janvier 1975.
- HIRSCH M., et DELVAUX M., « Remarques sur les clivages politiques et sociaux au Luxembourg » *D'Letzbuenger Land*, le 30 août et le 13 septembre 1974
- KIEFFER, Y., « Plus que dix jours », *le Jeudi*, le 3 juin 1999.
- KLEEBLATT, A., « POSL . Réduction des impôts et augmentation des retraites », *Le Républicain Lorrain*, p2, le 2 juin 1999.
- KLEEBLATT, A., « POSL . Réduction des impôts et augmentation des retraites », *Le Républicain Lorrain*, le 2 juin 1999.
- KLEEBLATT, A., « Un accès rapide pour rejoindre le parc naturel », *Le Républicain Lorrain*, le 8 juin 1999.
- KLEEBLATT, A., « Circonscription Nord : La lutte contre l'inertie » *Le Républicain Lorrain*, le 8 juin 1999.
- LAZAR, M., « PCF : beaucoup de bruit pour rien... » *Le Monde*, le 16 juin 1999.
- LE MONDE, « Social-libéralisme ». Paris, le mercredi 9 juin 1999, <http://www.lemonde.fr/article/0,2320,dos-2253-10183-QUO-4-2031-,00.html>
- LE REPUBLICAIN LORRAIN « dossier spécial : l'ADR devance le POSL, G.WOHLFART seul élu socialiste », le 14 juin 1999.
- LE REPUBLICAIN LORRAIN « Le président Marc GLESENER s'en prend au pouvoir non démocratique » le 17 juin 2000.
- LE REPUBLICAIN LORRAIN « peu d'éléments nouveau pour l'emploi », le 4 juin 1999.
- LE REPUBLICAIN LORRAIN, « l'ADR devance le POSL, G:WOHLFART seul élu socialiste », le 14 juin 1999.
- LIBERATION - SOFRES, « Vote blanc, la montée du silence protestataire », le 9 mai 1998.
- LUXEMBURGER WORT-LA VOIX DU LUXEMBOURG , *Gemengewalen 1999*, Montag, den 11. Oktober 1999,
- LUXEMBURGER WORT-LA VOIX DU LUXEMBOURG « « un nouveau contrat social » pour le Luxembourg », le 14 Février 2000.
- LUXEMBURGER WORT-LA VOIX DU LUXEMBOURG, « droite de vote des ressortissants communautaires : sept candidats non-luxembourgeois élus », le 12 octobre, 1999.
- LUXEMBURGER WORT-LA VOIX DU LUXEMBOURG, « Redonnons du pouvoir aux électeurs », le 26 juillet 2000
- MEHLEN, R., « Muffige und sauerstoffarme Luft der Parteienherrschaft und Filzokratie ». *D'Letzebuenger Land*, n° 21 du 27 mai 1994.
- MOUZE V., « Les relations Eglise/Etat au Luxembourg », *Forum*, februar 1995,
- REDING, V., « Rote Seifenblasen », *Luxemburger Wort-La Voix du Luxembourg*, le 2 juillet 1999.
- SIWEK, J.L., « Socialisme rural », *D'Letzebuenger Land*, le 15 octobre 1999.
- WOLTER, M., « Passons aux actes ! » *D'Letzebuenger Land*, le 12 mai 2000.
- ZECHES, L., « Das Ende der Ideologie ? Zur Kommerzialisierung und Entpolitisierung der Medien in Luxemburg » *Forum*, n°201, pp8-14, Juli 2000.

### 1.3.2 Documents institutionnels

- BUNDESZENTRALE FÜR POLITISCHE BILDUNG *Wählerverhalten und Parteiensystem*, [http://wahlen98.bpb.de/wahlen/buch/kap\\_4/fs\\_4\\_index.html](http://wahlen98.bpb.de/wahlen/buch/kap_4/fs_4_index.html), le 4 septembre 1999.
- CENTRE INFORMATIQUE DE L'ETAT, Grand Duché du Luxembourg, *Résultats officieux 1999*.
- Centre Pluridisciplinaire de Sémiolinguistique Textuelle (CPST) Université Toulouse- Le Mirail : <http://www.univ-tlse2.fr/gril/>.
- CHAMBRE DE TRAVAIL Luxembourg Arbeiterkammer, *75ème anniversaire 1924-1999*. Luxembourg, 1999.



CHAMBRE DES DEPUTES *Motion de M. Camille Gira relative au tracé de la route du Nord C-1995-O-059-0003*, Chambre des Députés, session ordinaire, séance 059, le 10/07/1996 et le projet de loi A-1997-095-0001 fascicule 095, le 16/12/1997.

CHAMBRE DES DEPUTES Rapport du Groupe de travail au sein de la Commission de Travail sur «l'enquête parlementaire sur la véracité des déclarations publiques de M. Robert MEHLEN en relation avec de prétendus versements de dons substantiels par la Centrale paysanne, bénéficiaire de fonds étatiques, à des partis politiques ». Document C-1997-0-033-0006, 31/03/1998, le 06 juillet 1998.

CHAMBRE DES DEPUTES, Grand-Duché de Luxembourg, *Dossier thématique Tram régional* élaboré par Image Recognition Intergrated Systems S.A., Louvain-la-Neuve, mai 1999.

CONSEIL DE L'ETAT l'article *Historique* <http://www.etat.lu/CE/>.

CONSEIL ECONOMIQUE et SOCIAL du Luxembourg, *Avis annuels : évolution économique financière et sociale du pays*, Luxembourg, 1999.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION, *Elections Luxembourg*, Grand Duché du Luxembourg Luxembourg : 1999. <http://www.elections-99.lu/circ.htm>

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION, *Elections, Textes coordonnés et Jurisprudence*, Grand Duché du Luxembourg, Luxembourg, 1999.

SERVICE INFORMATION ET PRESSE, *Les campagnes de communication du gouvernement luxembourgeois : Droit de vote des étrangers aux élections européennes et communales*, février 1998.

VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE, *Elections Communales du 30 avril 2000*.

<http://www.esch.lu/ELECTIONS/index.html>, le 30 avril 2000.

VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE, *Esch-sur-Alzette, du village à la ville industrielle*. Catalogue de l'exposition organisée par la Ville d'Esch-sur-Alzette à l'occasion du 150ème anniversaire de l'indépendance du Grand-Duché du Luxembourg, 1989.

VILLE DE LUXEMBOURG, *la Ville en quelques Chiffres*, [http://www.luxembourg-city.lu/vdl/html\\_fr/11/index.html](http://www.luxembourg-city.lu/vdl/html_fr/11/index.html).

GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG, *Constitution du Grand-Duché du Luxembourg*, <http://www.etat.lu/SCL/CNST0999.PDF>.

### 1.3.3 Documents partis et associations

ABBL, *Rapport annuel 1999*, <http://www.abbl.lu/fr/default.htm> le 3 juillet 2000.

ADR *Wahlprogramm fir d'Chamberwahlen vum 13. Juni 1999*

<http://www.adr.lu/adr/html/programm.htm> le 4 septembre 1999.

ASTI, *Pour une politique volontariste d'intégration : les élections de 1999, un tremplin pour les droits égaux !*

BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN, *Facts & Figures, Manifesto for the 1998 General Election. The ecological turning-point*, <http://www.gruene.de/index3.htm>

DEI GRENG « Un candidat bourgmestre mal informé » <http://www.greng.lu/greng/html/presse/BTB.htm>, le 22 septembre 1999

DEI GRENG, *Echange d'idées entre DÉI GRÉNG et les responsables de Liberté de conscience*

<http://www.greng.lu/greng/html/presse/Libco.htm> le 6 septembre 1999.

DEI GRENG, *parti DÉI GRÉNG* <http://www.greng.lu/greng/html/frctxt.htm> le 6 septembre 1999.

DEI GRENG, *Prioritéiten fir Ianer Politik* <http://www.greng.lu/greng/html/frctxt.htm>, le 3 septembre 1999.

FEDIL, *Rapport annuel 1999*, <http://www.fedil.lu/> Luxembourg, 2000.

GRENG A LIBERAL ALLIANZ, *Programme électoral 1999*, <http://www.gal.lu/programm/>, le 31 Août 1999.

LA GAUCHE, *Une alternative de gauche* [http://www.dei-lenk.lu/frs\\_00002.html](http://www.dei-lenk.lu/frs_00002.html), le 31 Août 1999.

LCGB, «Le LCGB, un syndicat moderne et ambitieux ». <http://www.lcgb.lu/index1.html>.

LIBERTE DE CONSCIENCE <http://spike.forfree.at/~libco/frdepliant.html>, le 6 septembre 1999.

MOUVEMENT ECOLOGIQUE *E modernen Tram fir Lëtzebuerg - eng Investitioun an d'Zukunft Eine moderne Regionaltram - eine Investition in die Zukunft*,

<http://www.geocities.com/Paris/Salon/6011/btbulletin.html#résumé>, le 3 juillet 2000.

MOUVEMENT ECOLOGIQUE <http://www.emweltzenter.lu/emweltzenter/meco/welcome.htm> le 3 juillet 2000.

OGB-L, *Programme d'Action un Modèle Social Solidaire pour le Luxembourg* adopté par le 3e Congrès ordinaire de l'OGB-L, le samedi 3 décembre 1994.

PARTI DEMOCRATIQUE «Le secteur public a occupé depuis toujours une place de choix dans la vie de tous les citoyens de notre pays ». [http://kathy.infeurope.lu/dp/archives/10/1569815343\\_txt.htm](http://kathy.infeurope.lu/dp/archives/10/1569815343_txt.htm) le 3 septembre 1999.



PARTI DEMOCRATIQUE -DEMOKRATESCH PARTEI, *Eng Allianz Mam Bierger : De programm fir d'Walen vum 13, Juni 1999.*

PARTI DEMOCRATIQUE Sur l'histoire du parti on se rapportera au document «Histoire du Parti Démocratique Luxembourgeois » <http://kathy.infeurope.lu/dp/histoirebas.htm> le 3 septembre 1999.

PARTI DEMOCRATIQUE, *Le statut des agents de l'Etat élément de l'efficacité de l'administration publique.* [http://kathy.infeurope.lu/dp/archives/10/1569815343\\_txt.htm](http://kathy.infeurope.lu/dp/archives/10/1569815343_txt.htm) le 4 novembre 1998.

PARTI OUVRIER SOCIALISTE LUXEMBOURGEOIS (POSL-LSAP) *Eise Kontrakt mat Lëtzebuerg : Die Zukunft sichern - Priorität für die junge Generation* <http://www.lsap.lu/lsap/html/ger/wawpd.htm> le 12 septembre 1999.

PARTI OUVRIER SOCIALISTE LUXEMBOURGEOIS *Un Etat moderne au service du citoyen* <http://www.lsap.lu/lsap/html/ger/wawp77d.htm> le 3 septembre 1999.

### 1.3.4 Documents de recherche

CRISP, *Les Elections législatives du 26 mai 1974 : Les élections au Grand- Duché de Luxembourg.* Bruxelles : CRISP, 1975.

CRISP, *Les Elections du 10 juin 1979 au Grand-Duché de Luxembourg, Elections législatives, élections*

CRISP, *Grand-Duché de Luxembourg : systèmes et comportements électoraux, étude réalisée pour la Chambre des Députés du Grand-Duché du Luxembourg, Bruxelles & Luxembourg, imprimerie centrale, 1987. européennes, Analyse des résultats et des comportements électoraux, Luxembourg 1980.*

CRISP, *Les Elections au Grand-Duché de Luxembourg : rapports sur les élections législatives et européennes de juin 1989* Luxembourg, 1990.

CRISP, *Les Elections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et CRISP, Les élections au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994,* Luxembourg 1995.

CRISP, *Les Elections au Grand-Duché de Luxembourg : données sur les scrutins de 1974, 1979, 1984, 1989 et 1984. Résultats et comportements. Volume I : les élections législatives, Document V/90,* Luxembourg, Service central des Imprimés de l'Etat, 1995.

CRP-CU & SESOPI Centre Intercommunautaire *Hors Série I Le Sondage «Baleine » : une étude sociologique sur les trajectoires migratoires, les langues et la vie associative au Luxembourg.* Luxembourg : Recherche Etude Documentation, 1998.

EUROSTAT, Résultats des sondages «suivi continu de l'opinion européenne » (janvier, février et mars 1996), avril 1996, n° 8 <http://europa.eu.int/comm/dg10/epo/eo/eo8/tables8/tab12.html> .

GRADIP, Université du Québec à Montréal. : <http://www.er.uqam.ca/nobel/r12735/index.html>.

ILReS «Etude sur la relation état-église » Recent Studies, <http://www.ilres.com/english/load.html> .

NORDSIECK W, *Elections and Parties in Europe* <http://www-public.rz.uni-duesseldorf.de/~nordsiew/indexe.html> , le 20 juin 1999.

QUID, *Situation de la Presse en Europe,* <http://www.quid.fr/comparaison.fcgi> .

STATEC «Emploi et Chômage 1994-1999», *Bulletin du STATEC*, Volume XXXXVII, n°3, 2000.

STATEC, « Elections Législatives et Européennes 1994 », *Bulletin du STATEC*, Volume XXXXI, n°7, 1994.

STATEC, *Annuaire Statistique du Luxembourg*, Luxembourg, 1998.

STATEC, *Recensement de la Population au 1er mars 1991 : canton de Capellen, canton d'Esch,*

STATEC, *Recensement de la Population au 1er mars 1991 : principaux résultats,* Luxembourg, 1994.



## **2 Annexes**

### **2.1 Méthodes d'analyse factorielle**

### **2.2 Etude des bulletins : Panachage des candidats (2.3.7)**

### **2.3 Cartes des résultats**

### **2.4 Tableaux du sondage ILReS**